

**GROUPE DE RECHERCHE ET D'ECHANGES SUR LES JEUNESSES MARGINALISEES
en Afrique et dans le Monde**

GREJEM

Centre d'études africaines, EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris
www.ifrance/grejem.fr

GARÇONS ET FILLES DES RUES DANS LA VILLE AFRICAINE

**Diversité et dynamique des marginalités juvéniles à
ABIDJAN, NAIROBI, ANTANANARIVO**

Rapport

de l'équipe de recherche

DYNAMIQUE DU MONDE DES JEUNES DE LA RUE

***Recherches comparatives sur l'évolution de la marginalité juvénile
en Afrique et à Madagascar***

sous la direction de
Yves MARGUERAT

(seconde version)
novembre 2003

Réponse à l'appel à propositions de recherche en sciences sociales lancé en 2000 par
le Ministère des Affaires étrangères, animé par l'IRD et le CODESRIA
(dossier n° 26 IRD 3)

SOMMAIRE

La problématique scientifique et le déroulement de la recherche.

ABIDJAN

- Yves MARGUERAT : *A la découverte des enfants de la rue d'Abidjan : des visages et des chiffres pour les comprendre.*
- Fabienne TANON : *L'attribution causale chez les jeunes marginalisés abidjanais. Etude des deux groupes d'enfants de la rue.*
- Alain SISSOKO : *Les jeunes filles déscolarisées : logiques d'adaptation et dynamiques sociales en milieu urbain.*
- Souleymane YEO-OUATTARA : *Les fillettes immigrées vendeuses dans la rue.*
- Marcellin ASSI : *Les enfants mendiants.*
- Roger NAVARRO : *Les ONG en charge des enfants de la rue.*
- Michel GALY : *L'invention de l'enfance. Gouvernamentalité, répression et projets (Côte d'Ivoire et Liberia).*

NAIROBI

- Deyssi RODRIGUEZ-TORRES : *Les jeunes de la rue à Nairobi : d'un problème social ancien à une prise de conscience politique nouvelle.*

ANTANANARIVO

- Yves MARGUERAT : *Antananarivo et ses marginalités sociales : forces et faiblesses d'une société urbaine originale.*
- Béatrice BOUSQUET : *Devenir enfant de la rue, entre choix et nécessité.*
- Bodo RAVOLOLOMANGA : *Débrouillardise et adaptation : la vie quotidienne des enfants de la rue.*
- Yves MARGUERAT : *Enfants venus dans la rue et enfants nés dans la rue : une problématique différente.*

ELEMENTS POUR UNE SYNTHÈSE

- Yves MARGUERAT : *Malheur à la ville dont le prince est un enfant (de la rue). Un essai de synthèse sur la dynamique sociale du monde des enfants de la rue.*

ANNEXES

- Yves MARGUERAT : *Qu'est-ce que les enfants de la rue ? Une brève synthèse scientifique.*
 Yves MARGUERAT : *Les enfants en situation difficile : une typologie.*
 Fabienne TANON : *Une première rencontre avec les enfants et les jeunes des rues d'Abidjan.*

Bibliographie sélective sur les enfants de la rue en Afrique.

Annexe hors-texte

Roger NAVARRO : *Les ONG qui s'occupent des enfants de la rue à Abidjan : description de 15 institutions en 2001.*

LES AUTEURS DU RAPPORT

Responsable de l'équipe

M. Yves MARGUERAT, directeur de recherche en sciences sociale à l'IRD, chercheur au Centre d'études africaines de l'EHESS, secrétaire général du GREJEM, Paris.

Membres

M. Marcellin ASSI, cadre à l'Office de la Main-d'Oeuvre de Côte d'Ivoire, Abidjan.

Mlle Béatrice BOUSQUET, doctorante en anthropologie, Paris.

M. Michel GALY, politologue, enseignant-chercheur à l'IEP de Paris, Paris.

M. Roger NAVARRO, chercheur à l'Institut de Géographie alpine de l'Université Joseph-Fourier, Grenoble.

Mme Bodo RAVOLOLOMANGA, anthropologue au Musée d'Art et d'Archéologie, Antananarivo.

Mme Deyssi RODRIGUEZ TORRES, maître de conférences en Politologie aux Facultés universitaires de Mons, Bruxelles.

Pr Alain SISSOKO, doyen de l'UFR de Criminologie de l'Université d'Abidjan-Cocody, Abidjan.

Mme Fabienne TANON, maître de conférences en psychologie inter-culturelle à l'Ecole normale supérieure (Lettres et Sciences humaines) de Lyon.

M. Souleymane YEO-OUATTARA, maître de conférences en sociologie à l'Institut d'Ethno-Sociologie de l'Université de Abidjan-Cocody, Abidjan.

*Nous remercions pour son aide à la réalisation de ce document
Mme Marie-Thérèse REVOL, présidente du GREJEM.*

Equipe de recherche du GREJEM :
"Dynamique du monde des jeunes de la rue"

LA PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE ET LE DEROULEMENT DE LA RECHERCHE

Depuis quelques années, la connaissance empirique et la réflexion théorique sur les enfants et les jeunes de la rue, c'est-à-dire les mineurs et les jeunes majeurs qui survivent dans les espaces publics urbains centraux en rupture avec le monde des adultes, ont considérablement progressé, en particulier grâce aux séminaires et aux publications de nos groupes de recherche (l'ancien MARJUVIA, puis le GREJEM, au sein du Centre d'études africaines de l'EHESS), en relation avec les équipes animées par le professeur Riccardo Lucchini à l'université de Fribourg et par le Dr Stéphane Tessier, du Centre international de l'Enfance (maintenant disparu, hélas)¹. Cette démarche d'appréhension intellectuelle a été constamment appuyée non seulement sur un contact suivi avec les réalités du terrain, dans différents pays, mais aussi avec les acteurs directement impliqués dans l'action auprès des enfants et des jeunes de la rue : la volonté de comprendre s'est toujours jumelée avec le souci que cet apport scientifique soit, d'une manière ou d'une autre, socialement utile. Dans une telle démarche, les enfants marginalisés ne sont pas seulement des "objets" de recherche, mais aussi des partenaires, et ils doivent surtout en être, à terme, les principaux bénéficiaires.

Un effort de clarification des catégories pertinentes a permis de mieux cerner la pluralité des situations concrètes que beaucoup d'intervenants -et en particulier les pouvoirs publics et les organisations internationales- ont souvent tendance à regrouper en de grandes dénominations fourre-tout comme *"enfants en situation difficile"* ou, qualification pas vraiment plus précise, *"extrêmement difficile"*... Pour être opératoires, les typologies doivent en fait s'appuyer sur la prise en compte simultanée de plusieurs variables, les unes spatiales (espaces publics ou privés, monde économique ou domestique, centre ou périphérie...), les autres sociales : le plus ou moins grand éloignement par rapport aux normes qu'édicte chaque société quant à ce qui est perçu -ou non- comme bon pour ses enfants. Ces écarts à la norme aboutissent à des processus soit d'exclusion, soit, à l'inverse, de "sur-insertion", quand l'enfant est contraint d'occuper des fonctions normalement dévolues aux seuls adultes : ouvriers, prostitués, domestiques, soldats, tueurs à gages... C'est ici que se trouvent tous les enfants obligés de travailler aux divers petits métiers de la rue pour apporter leur contribution aux ressources insuffisantes de leur famille : les *enfants "dans" la rue*, selon la terminologie communément admise. Ce sont là des problèmes graves, mais très différents les uns des autres, tant pour leur compréhension que pour les stratégies à déployer pour y faire face. Il faut bien les distinguer des formes de marginalité vécues par les enfants isolés qui survivent dans les

¹ Pour un résumé de ces conclusions, voir Y. Marguerat : *Qu'est-ce que les enfants de la rue ? Une synthèse scientifique* (2002) et *Les "enfants en situation difficile" : Un essai de typologie* (1997), documents reproduits ici en annexe.

centres-villes (les seuls que l'on appellera réellement les "*enfants de la rue*"), dont on doit essayer de prendre en compte simultanément les trois dimensions diachroniques : la genèse, les formes de vie et le devenir.

Ceux-ci ne relèvent pas non plus du même phénomène que les jeunes des quartiers pauvres périphériques, bidonvilles et ghettos du Tiers-monde ou banlieues de relégation des pays riches, tous en grande difficulté d'insertion. Pour schématiser la différence, la dérive des enfants de la rue est individuelle, celle des gosses des banlieues est collective. Ceci n'empêche pas une certaine convergence finale des formes de la déviance, c'est-à-dire une évolution vers la structuration en bandes puis vers une de "contre-société", plus ou moins en guerre avec le monde des adultes. Si ces jeunes des banlieues sont assez bien décrits en Amérique latine, ils ne le sont encore guère en Afrique noire.

C'est donc aux vrais enfants de la rue que cette recherche collective s'est intéressée en priorité. Mais pas exclusivement, car l'observation simultanée d'autres formes de marginalité apporte de riches informations. Certaines de nos recherches se sont ainsi attachées à des groupes d'enfants "dans" la rue, en particulier au cas des filles, en général très peu connues. C'est pourquoi on a réuni cet ensemble d'études sous le titre plus global d'*enfants "des" rues*.

I - UN BILAN DES ACQUIS SCIENTIFIQUES, DES PERSPECTIVES NOUVELLES

Résumons d'abord les grandes lignes de ce que nous savons maintenant d'important sur les enfants de la rue.

a) Unicité et diversité de l'univers des enfants exclus

Une première idée-force a émergé des recherches et des débats de ces dernières années : l'homogénéité du phénomène des enfants de la rue, à la fois parce qu'il est répandu sur tous les continents¹ et parce que, partout, ces enfants sont, au-delà de la singularité de chacun des caractères, remarquablement semblables dans leurs comportements et dans leur psychologie. C'est que l'enfant livré à lui-même ne vit que dans l'instant le plus immédiat, sans passé et sans avenir, même à très court terme, car il est perpétuellement en quête des moyens de sa survie, que nul ne lui garantit. Il doit donc être vif, perspicace, flexible, endurant, et sans cesse chercher à instrumentaliser toutes les rencontres et les occasions pour en retirer le plus de profit possible. Toujours en carence affective, privé d'enfance et contraint de se comporter comme un adulte, il présente toujours un étonnant mélange de puérité et de maturité, quel que soit son âge. Mais, si cette détresse relationnelle est la cause de bien des comportements déviants, elle est aussi la clé de sa réinsertion sociale, quand l'enfant rencontre des adultes avec qui nouer une relation de confiance, de dialogue et d'amitié. L'expérience montre que cela est même assez facile, car, s'il n'est pas détruit par la drogue, l'enfant et surtout le jeune de la rue a en lui une forte volonté de redevenir un jeune comme les autres, avec un avenir et avec l'estime de tous ceux qui l'ont méprisé quand il était dans la rue.

Seconde constatation : la grande diversité des situations concrètes. Chaque continent, chaque pays, chaque ville, voire chaque quartier, a sa situation singulière, plus ou moins grave, plus ou moins dure pour les enfants, plus ou moins dangereuses pour tous. Chaque cas pose des questions spécifiques, et exige de ce fait des réponses soigneusement adaptées. Car rien n'est plus dangereux que la transplantation aveugle de schémas d'analyse ou de modèles d'intervention préconçus, même s'ils ont prouvé leur pertinence en d'autres lieux ou en d'autres temps. Pour l'appréhension des différences, et les interrogations sur leur signification qui en découlent, l'approche comparative est une nécessité. Elle est indispensable pour distinguer le local de l'universel, le contingent du fondamental, et pour arriver à se situer, au-delà des impressions instantanées, dans le temps long des dynamiques sociales.

¹ Du moins ceux qui sont suffisamment urbanisés, ce qui n'est pas le cas de l'Océanie.

b) Les causes essentielles

D'étude en étude, une conclusion se retrouve sans cesse, partout : le fondement du phénomène n'est pas d'ordre économique, il est avant tout social. L'origine de la marginalisation infantile se situe dans une crise des relations entre parents et enfants, et d'abord entre les adultes, ce qui provoque le délitement des liens interpersonnels dont un enfant a besoin tout au long de sa croissance pour devenir un adulte responsable. De fait, ce ne sont pas les couches pauvres des sociétés urbaines qui abandonnent le plus leurs rejetons ; au contraire, il a été montré que le travail en commun dans la rue, quand il est indispensable à la survie commune, renforce les liens, par exemple entre la mère et ses filles qui s'adonnent aux petits commerces ambulants, ou même au sein des familles qui vivent tout entières sur les décharges d'ordures autour des grandes villes. De même, certaines minorités ethniques particulièrement repliées sur elles-mêmes et méprisées de tous savent, malgré leur grande pauvreté, garder parmi elles leurs enfants, gages de l'avenir. Mais, cela va de soi, la grande misère engendre bien des maux qui affectent directement les enfants, en particulier l'instabilité des familles et la violence intra-familiale. Surtout, l'appauvrissement (si fréquent, si massif, en période "d'ajustements structurels") de la société et des familles les plus fragiles engendre de graves difficultés, dont les plus dangereuses sont l'interruption de la scolarisation des enfants, génératrice d'exclusions précoces, et, de façon plus générale, le désœuvrement massif des jeunes, propice à tous les dérapages.

A tous les niveaux de la société urbaine (les plus favorisés compris), le mode de vie citadin moderne est en lui-même un facteur d'affaiblissement des liens familiaux : disparition du contrôle de la communauté sur les faits et gestes de l'individu, réduction de la taille du groupe de résidence (d'où, entre autres, l'absence des grands-parents, véhicules privilégiés de la transmission de la tradition), longue absence quotidienne hors du foyer du père -ou des deux parents- pour aller travailler dans d'autres parties de la ville, et surtout instabilité conjugale de plus en plus répandue, suivie de recompositions matrimoniales (le conflit de l'enfant avec sa marâtre ou avec le beau-père étant la source la plus fréquente et la plus emblématique des situations qui aboutissent à la fugue des enfants, fuite choisie ou imposée), ou encore l'indigence fréquente dont souffrent les foyers "matricentrés". On évoquera aussi, éventuellement, l'influence sur l'enfant du groupe de ses pairs, ainsi que celle des médias modernes, qui charrient tant d'images déboussolantes...

La ville est loin d'être la seule en cause dans la fuite de certains enfants : les milieux ruraux traditionnels connaissent eux aussi divers processus aboutissant à des exclusions, en fonction de croyances qui stigmatisent tel ou tel d'entre eux, souvent dès la naissance (albinos, handicapés, dixième ou au contraire premier né, etc.) et en font un "porte-malheur" dont il faut se débarrasser préventivement, ou bien, au contraire, un "porte-bonheur" collectif, comme les jumeaux en Côte d'Ivoire, que certains parents utilisent pour exploiter à leur profit la crédulité populaire. Dans la solitude des campagnes, les victimes ne peuvent que souffrir en silence. En ville, où ces croyances ne disparaissent pas, la concentration spatiale de leurs effets en multiplie gravement le danger. Dans certains pays, les tensions et les angoisses de toutes sortes qui sévissent chez les citadins malheureux de leur sort multiplient les accusations de "sorcellerie", qui peuvent frapper de très jeunes enfants (peut-être plutôt des filles ? - c'est une hypothèse à vérifier), aussitôt expulsés de la maison. Il faut également reconnaître que, contrairement à ce qu'affirment avec une parfaite unanimité les discours officiels, l'Afrique pré-coloniale avait aussi ses cas de maltraitance infantile caractérisée : orphelins de mère brimés par leur marâtre ou enfants victimes des querelles entre adultes à propos d'histoires de dots non réglées, ballottés entre les familles comme enjeux de conflits dont ils ignorent tout... Tout ceci existe bien sûr encore, et produit de nombreuses fugues vers le refuge que paraît être le centre-ville.

Bien sûr, la misère des campagnes (qu'elle soit due aux caprices de la nature ou aux folies des hommes, à commencer par les ravages des guerres civiles¹) expulse vers la ville des jeunes qui espèrent y trouver du travail, mais n'ont aucune des compétences indispensables (par exemple, la maîtrise de la langue utilisée par les citadins) et de ce fait risquent fort de très vite "mal tourner". Mais des campagnes riches peuvent elles aussi connaître de violentes tensions entre les vieux, qui accaparent traditionnellement tous les revenus de la terre, et les jeunes -surtout s'ils ont été scolarisés- qui exigent leur autonomie afin de participer comme ils en rêvent au mode de vie moderne, avec toutes ses tentations de consommation. Mais on ne conteste pas sans risques le

¹ C'est-à-dire, de nos jours, avant tout contre les civils.

pouvoir des aînés : beaucoup de ces jeunes devront fuir en ville les menaces très sérieuses de la sorcellerie ou du poison.

c) Comment survivre seul dans la ville

Qu'ils soient un pur produit de la ville ou qu'ils arrivent du milieu rural (parfois extrêmement éloigné), enfants et jeunes en rupture avec les adultes vont se retrouver dans les endroits les plus actifs du centre urbain, là où, grâce à la densité de la foule et à l'importance des activités, ils pourront subsister, honnêtement ou non : garder les voitures, porter les paquets, nettoyer les étals du marché, mais aussi voler, trafiquer, se prostituer...

Ne tombons cependant pas dans un excès de misérabilisme : dans la rue, les gamins peuvent aussi vivre assez bien, gagner pas mal d'argent, jouir d'une liberté totale, d'une insouciance qui est le côté plaisant de l'instabilité qui les caractérise. Comme tous les enfants, ils s'amusent, inventent, trouvent matière à jeu ou à plaisanterie dans n'importe quel aspect de la vie quotidienne. A l'adolescence, tout cela ne manque pas de charmes. Mais c'est aussi connaître en permanence, systématiquement, le mépris des adultes, l'exploitation impitoyable par les plus grands, et aussi un vide affectif que les copains ne comblent pas et que le recours aux diverses drogues du pauvre (colle, essence, comprimés...) ne saurait non plus faire oublier durablement. C'est à mesure que la routine s'installe que le jeune découvrira qu'il est enfermé dans une impasse.

Plus la vie est difficile (du fait, entre autres, de l'accroissement du nombre des gamins qui doivent s'en partager les ressources), plus ils seront contraints à s'organiser en bandes pour vivre, pour survivre. On observe en fait toute une gamme de situations, des enfants isolés aux bandes les plus fortement structurées (avec territoires, chefs, rites...), ce qui correspond en général à une détérioration de leurs conditions de vie, avec de plus en plus de violences et de dangers. L'apparition de filles (a priori plus casanières et surtout mieux protégées, ou plus facilement exploitées) est en général le signe d'une sérieuse détérioration de la situation. Cette présence signifie aussi, à terme, la naissance dans la rue d'enfants nés de parents jeunes de la rue : quelle pourra être leur socialisation en ayant grandi dans un tel milieu ? On risque d'aboutir à la constitution d'une véritable contre-société urbaine, en conflit de plus en plus grave avec la société des adultes. Face à tant de marginalités et, inévitablement, tant de délinquances, l'appareil de répression légale et l'opinion publique seront unanimes contre les "encombrements humains" (selon une expression d'usage officiel au Sénégal), ces "sales gamins" (comme on dit au Rwanda), que personne ne regarde mais pourtant trop visibles, qu'il faut évacuer du champ des regards. Car ils ne sont plus seulement méprisables : ils sont désormais perçus comme dangereux.

d) Dynamique de la société moderne et enfants marginalisés

Le monde de la rue est donc très divers. Il est aussi en évolution constante (c'est-à-dire plutôt en aggravation) : il faut en envisager à la fois l'insertion dans le passé et le devenir prévisible, spontané ou volontariste. Evidences qui est restée longtemps inaperçue, l'exclusion des enfants et des jeunes n'est en rien un phénomène isolé, comme tombé du ciel : il faut concevoir la question de l'enfance citadine marginalisée comme un reflet direct des transformations d'une société concrète, à un moment donné, dans un contexte démographique, économique, politique précis (ce qui n'empêche en rien chaque enfant d'avoir son histoire singulière, ses problèmes et ses choix strictement personnels). Dans ces domaines, chaque ville a ses spécificités, liées à son histoire sociale originale. Si le monde de la rue est le produit de la dynamique d'une société citadine, il en est aussi, pour le scientifique, un excellent révélateur. On peut ainsi avancer l'hypothèse que -bien au-delà du drame humain qu'ils représentent (numériquement assez limité, mais porteur de risques graves pour l'avenir de la sécurité urbaine)- les enfants qui vivent seuls au coeur des villes se dévoilent comme l'avant-garde de l'anomie croissante des sociétés citadines, inhérente à une urbanisation moderne qui distend -plus ou moins vite mais à peu près inévitablement- les liens sociaux qui garantissaient la cohérence de l'univers traditionnel. Ou plutôt des univers, car il peut y avoir d'une ville à l'autre d'étonnantes différences : la plus importante est sans doute d'avoir eu la capacité de garder -ou non- sa cohérence dans les tourbillons de la ville moderne. Finalement, le monde de la rue tel qu'on le voit évoluer montre clairement où mène la prépondérance de la simple loi du plus fort : une jungle sans limites, hormis celles qu'imposent les impératifs de la survie aux

groupes obligés à s'auto-structurer, fût-ce en guerre contre tous les autres. Quel avenir se prépare pour les sociétés urbaines dans ce chaudron de sorcières qui commence à bouillonner en leur centre ?

Mais cela fait déjà longtemps que des adultes réagissent au phénomène des enfants de la rue, les uns pour les traiter en ennemis, enfermés dans le mépris ou réprimés sans pitié, les autres pour essayer de les sortir de leur marginalité. Les Etats, quand ils ont pris conscience du problème, se sont-ils donnés les moyens (conceptuels, législatifs, institutionnels, financiers...) de réponses adaptées ? Les ONG -d'origines locales ou venues d'ailleurs- sont-elles plus proches des réalités, plus efficaces ? Pas toutes, à l'évidence, mais certaines ont des résultats positifs incontestables. Opportunes ou non, publiques ou privées, il est temps de prendre aussi les actions comme objet d'étude, pour en comprendre les logiques, en décrypter les discours, en déterminer les facteurs de force et de faiblesse. D'ores et déjà, l'expérience montre des résultats convergents : les interventions qui réussissent le mieux à réinsérer les enfants de la rue dans la société sont toujours celles qui sont fondées sur le respect de chacun, de sa personnalité, de sa liberté, de sa culture, de ses "compétences"... Mais, à vrai dire, le monde des responsables des ONG qui se dévouent au service des enfants est loin d'être le plus facile à pénétrer pour le scientifique, car les sentiments y sont à fleur de peau, et, bien souvent, la critique la plus objective sera vécue comme une agression personnelle. Et ne parlons pas des associations qui ne font qu'exploiter financièrement le filon de la pitié envers les enfants malheureux, qui peut être très rentable pour les gens sans scrupules...

Par ailleurs, les méthodes respectueuses des enfants sont-elles, dans leurs fondements, différentes de celles nécessaires pour bâtir un monde qui vivrait sans antagonismes sociaux majeurs, parce que fondées sur le respect des adultes aussi, c'est-à-dire démocratique ? A l'expérience, il est évident que la réinsertion des enfants perdus nécessite une mobilisation croissante de la "société civile" (l'intervention de l'Etat seul ne saurait suffire, quand bien même il assumerait avec efficacité ses responsabilités régaliennes : faire la Loi au profit de tous, y compris des plus faibles, et la faire respecter - ce qui est loin d'être toujours le cas). Cet engagement des individus, que l'on voit s'amorcer ici ou là en Afrique autour de la cause des enfants exclus, participe aux esquisses de nouvelles formes de citoyenneté : l'invention collective des règles nécessaires pour vivre en société.

Ainsi, loin d'être un point de détail, qui demanderait seulement des solutions purement caritatives, la réflexion sur les formes de marginalité des mineurs ouvre donc sur de très vastes perspectives.

II - LES PRINCIPES METHODOLOGIQUES

Les grandes lignes du programme de travail de notre équipe découlaient logiquement de la problématique définie ci-dessus. Une ligne directrice essentielle était l'insistance sur l'aspect comparatif des démarches. Bien sûr, il y a, entre les chercheurs mobilisés, d'importantes différences quant aux terrains dont ils sont familiers et à l'état des connaissances s'y rapportant, quant à la culture déjà acquise par chacun et aux techniques qu'il sait le mieux mettre en œuvre, chacun ayant pour objectif final de répondre collectivement à une partie du large faisceau des interrogations communes - à défaut, bien sûr, de pouvoir les épuiser. Quatre axes devaient ainsi être privilégiés :

1 - Les liens entre la société globale et la "production" d'enfants de la rue : identifier les composantes anthropologiques et culturelles de l'exclusion des enfants (parenté, ethnie, classes et castes, sexes...), les tensions endogènes et exogènes qui secouent les milieux d'où ils proviennent, les transformations en cours dans les divers types de famille, les modalités de l'insertion (ou de son échec) des nouveaux immigrants dans le tissu social urbain...

2 - La vie dans la rue : les moyens de la survie, la naissance des bandes d'enfants de la rue et leur structuration, la pénétration des diverses drogues dans le monde des enfants et des jeunes (trafics et consommations), la place des filles, l'apparition des enfants de "secondes génération" (nés dans la rue de parents jeunes de la rue) et leur éventuelle sociabilité spécifique... Et aussi la violence dont la rue est le lieu, la source, le fantasme... Quelle est la place de la mort dans le monde de la rue ?

3 - Le devenir spontané des jeunes marginalisés est une question particulièrement mal connue, et d'un abord difficile, puisqu'il s'agit de mesurer une absence, celle des jeunes de la rue qui en sont repartis (mais on voit certains d'entre eux rester sur place indéfiniment). Que deviennent-ils avec le temps, si personne n'intervient pour les faire changer de vie ? Quelles sont leurs possibilités de rejoindre spontanément une famille, de trouver un métier honnête ? Y a-t-il passage de la marginalité à la délinquance formelle¹ pour un nombre important de jeunes ? Sont-ils, à terme, l'une des sources de la criminalité adulte ? On sait que le potentiel de violence qu'ils représentent a été parfois instrumentalisé par les forces politiques, au pouvoir comme dans l'opposition. Et ensuite ? Qu'advient-ils plus tard des relations obscures entre politiciens trop ambitieux et jeunes voyous ?

4 - Les interventions en direction des enfants de la rue doivent, elles aussi, être prises en compte dans la recherche. Elles servent à accumuler un savoir empirique, mais doivent également faire l'objet d'une évaluation impartiale de leurs forces et de leurs faiblesses, de leurs discours et de leurs pratiques, et surtout de leur efficacité à long terme. Décrire et évaluer les méthodes, établir des critères objectifs d'efficacité, en déduire les principes d'action à conseiller ou à bannir, voilà des résultats qui peuvent être immédiatement utiles. Mais les ONG, importées ou nationales, sont aussi un élément de la vie sociale et politique moderne : dans quelle mesure, leur présence, la mobilisation qu'elles représentent, leurs modèles de fonctionnement, les emplois qu'elles proposent modifient-ils la société toute entière ?

Le champ de ces interrogations se révèle donc quasiment sans limites, et il serait bien vaniteux de prétendre avoir une réponse à toutes. Faire avancer la réflexion sur quelques-unes d'entre elles est déjà un bel idéal.

Les **méthodes** utilisées ont naturellement été adaptées à la diversité de chacune des situations concrètes et à l'expérience personnelle des membres de l'équipe. Elles ont eu en commun d'être avant tout des approches de type anthropologique, c'est-à-dire fondées sur l'observation du vécu, l'écoute, le dialogue et aussi, naturellement, sur le recours à la littérature existante, mais sans procéder des enquêtes à gros effectifs et gros budget. Ce type d'approche exige avant tout du chercheur une connaissance approfondie des sociétés concernées, et des qualités humaines d'ouverture, de respect de l'autre et de discrétion, nécessaires pour obtenir l'indispensable confiance des interlocuteurs. Les travaux déjà réalisés par les membres de l'équipe ont démontré qu'ils disposaient des compétences, du savoir-faire et des principes éthiques indispensables dans des démarches auprès d'une telle population en souffrance.

III - LE DEROULEMENT DES RECHERCHES

Pour conduire cette recherche de façon comparative, il fut décidé de travailler en même temps sur trois grandes villes en Afrique et à Madagascar. (Les Malgaches tiennent beaucoup à afficher la singularité de leur île -incontestable, y compris, on va le voir, dans le domaine qui nous intéresse ici-face au continent. C'est pour des raisons pratiques de commodité et de rapidité que l'on ne répète pas ici à chaque fois "africaines et malgaches".)

Ont donc été retenues trois capitales assez comparables. Abidjan² et Nairobi ont pratiquement le même âge (un siècle) et la même masse de population (de l'ordre de 3 millions d'habitants, au moins cinq fois plus que la seconde ville du pays). Mégapoles nées de la colonisation (plus exactement de deux colonisations différentes) et d'un grand dynamisme économique et humain, elles ont attiré de puissants mouvements migratoires, ce qui en a fait le creuset d'une intense créativité dans tous les domaines, y compris la recomposition des liens sociaux, pour le meilleur et pour le pire. C'est aussi le lieu de l'exacerbation des inégalités sociales, et de tensions politiques violentes³. Antananarivo et Nairobi ont en commun l'altitude élevée, autrement dit des nuits qui

¹ Dans certaines législations nationales, l'errance est déjà en soi un délit.

² Certes, officiellement, la capitale de la Côte d'Ivoire est Yamoussoukro, mais ce n'est qu'une fiction politique : hormis quelques grandes réunions à haute valeur symbolique, la totalité de l'Etat et de ses appareils est restée dans la capitale économique.

³ La Côte d'Ivoire décrite ici est naturellement celle d'avant la guerre civile commencée en septembre 2002, dont on

peuvent être froides, dures à supporter pour les sans abri¹. L'originalité de la capitale de Madagascar est d'être le cœur séculaire d'un vieux royaume qui, au moins dans sa partie centrale, les Hautes Terres, a gardé une forte cohérence humaine, d'où un exode rural faible et peu diversifié, vers une ville dont la croissance est restée modeste (1 200 000 âmes) et l'homogénéité culturelle remarquable. Mais les conflits politiques et leurs dégâts n'y sont pas moindres.

Pour réaliser les diverses facettes de cette recherche sur trois pôles, s'est constituée, en l'an 2000, une équipe de dix personnes, dont quatre résidant sur place (Marcellin Assi, Alain Sissoko et Souleymane Yéo à Abidjan, Bodo Ravalolomanga à Antananarivo). Les autres devaient venir en mission depuis la France ou la Belgique, sur des lieux qu'en général ils connaissaient de longue date - mais c'était aussi pour eux l'occasion d'en découvrir de nouveaux, qui seraient ainsi abordés avec un œil neuf.

Malheureusement, le budget que nous avons élaboré (naïvement limité à nos besoins réels, calculés au plus juste) nous a été attribué amputé de 43 %, sans négociations ni explications. Nous avons donc dû reconstruire tout notre plan de travail. Afin de n'exclure aucun des membres de l'équipe, il a fallu tailler brutalement dans les programmes, c'est-à-dire réduire à la fois la durée et le nombre des missions, et abandonner l'idée, que nous considérions pourtant essentielle, d'un colloque -au minimum entre nous- pour synthétiser collectivement nos résultats.

Il fut alors décidé que seule Deyssi Rodriguez Torres irait à Nairobi, ville dont elle fréquente depuis longtemps les marginalités (même les plus dangereuses) : cette mission lui donnait l'occasion de reprendre et de conclure ses observations antérieures sur les jeunes de la rue. A Antananarivo, où ces questions étaient à défricher presque entièrement, seuls Béatrice Bousquet (spécialiste des enfants de la rue en Inde du Sud, la confrontation des deux cultures s'annonçant originale et féconde) et Yves Marguerat (avec une connaissance approfondie des enfants de la rue, mais aucune de Madagascar) sont venus renforcer le travail de Bodo Ravalolomanga, anthropologue malgache expérimentée. Pour des raisons malencontreuses, Fabienne Tanon et Michel Galy durent renoncer à leur mission sur la Grande Ile. En Côte d'Ivoire, les Abidjanais, Marcellin Assi, Alain Sissoko et Souleymane Yéo, purent mener normalement leur travail de terrain, le budget de l'équipe permettant quand même de les équiper collectivement d'un minimum d'infrastructure en informatique². Leurs recherches se sont intéressées à des questions rarement traitées : les conditions de vie des fillettes vendeuses dans les rues, des jeunes filles déscolarisées sur les pentes glissantes de la marginalité et celles des petits mendiants des deux sexes, compagnons de trottoir habituels des enfants de la rue. Roger Navarro put mener à bien une mission de deux mois pour analyser les ONG qui offrent de l'aide aux enfants exclus. Yves Marguerat a observé ceux-ci sur le terrain, mais il a été par la suite victime d'une perte irréparable, celle de l'essentiel de ses notes ; en 2002 et 2003, des missions d'enseignement lui ont permis d'actualiser certaines observations. Enfin, Fabienne Tanon et Michel Galy n'ont pu faire de missions qu'un Côte d'Ivoire, et plus courtes que prévues.

Lors des missions des uns et des autres à Abidjan, beaucoup de temps a été consacré au projet d'un vaste colloque qui nous tenait à cœur à tous : conclure notre démarche collective en la valorisant le plus possible par une large confrontation, sur les lieux mêmes avec tous les acteurs concernés. Scientifiques, pouvoirs publics, organisations internationales, ONG, responsables et éducateurs des actions de terrain en Côte d'Ivoire et dans les pays voisins devaient se réunir dans un grand colloque international en mars 2003, juste 18 ans après le "forum de Grand-Bassam", la première fois qu'avait été débattue publiquement la question des enfants de la rue en Afrique francophone, et l'occasion d'une importante prise de conscience collective. Le financement avait été trouvé, pour l'essentiel auprès de la Coopération ivoiro-belge, avec un soutien du Ministère ivoirien des Affaires sociales. Hélas, on sait ce qui est arrivé à la Côte d'Ivoire. Tenir ce colloque est

ignore encore les retombées sociales.

¹ Nairobi, située à 1 800 m d'altitude, voit ses températures mensuelles moyennes descendre pendant plusieurs mois de suite à 11°, et Antananarivo, moins haut perchée (1 200 m pour la ville basse) mais plus éloignée de l'Equateur, à 9° (naturellement, les extrêmes peuvent être beaucoup plus prononcés). Par contre, Abidjan, au bord de l'océan, ne connaît pas de températures plus fraîches que 21°, mais il y tombe 2 mètres d'eau par an. Ces différences sont très sensibles quand on vit quotidiennement dans la rue.

² De même qu'un coup de main fut donné dans ce domaine à B. Ravalolomanga.

évidemment impossible dans un avenir prévisible. Mais ce projet est trop important pour que nous l'abandonnions : ce sera pour un autre jour, dans un avenir plus favorable.

Nos contributions, fruits des recherches conduites par les uns et les autres au cours des années 2001 et 2002, sont donc publiées ici juxtaposées, sans qu'il nous ait été possible d'en discuter entre les membres de l'équipe, et d'arriver à une conclusion élaborée en commun. La seule fin possible est donc une synthèse sur le devenir des enfants de la rue due au coordinateur de l'équipe, à partir de documents beaucoup plus diversifiés, bien au-delà de nos trois villes et même du continent africain. Mais cela permet d'apporter un élément de réponse à ce qui était la question centrale de notre démarche : quelle est la dynamique du phénomène des enfants de la rue, et donc son évolution prévisible ? Où va-t-on si l'on ne fait rien ? La réponse est claire : nous allons, plus ou moins vite mais tout droit, au pire. Pourtant, l'espoir reste ouvert, car de nombreuses expériences le montrent : il est possible d'agir, de proposer aux enfants et aux jeunes de sortir de la marginalité, et ils y réussissent. Leur permettre de se réinsérer dans la société est possible, et c'est même une nécessité de la plus grande urgence pour tous.

Si notre démarche collective réussit à participer, à la mesure de ses moyens, à une meilleure prise de conscience de ces questions et à la mobilisation indispensable pour y répondre, elle aura parfaitement justifié son existence.

Y. M.

ABIDJAN

(Côte d'Ivoire)

Monnaie : le franc CFA

Valeur approximative :
100 F cfa = 0,15 euro
= 13 Ksh = 1 000 Fmg

Yves MARGUERAT

A LA DECOUVERTE DES ENFANTS DE LA RUE D'ABIDJAN

Des visages et des chiffres pour les comprendre

A première vue, la situation des enfants qui vivent seuls dans les rues de la métropole ivoirienne ne paraît pas l'une des pires qui soient¹. Dans la ville même, d'autres portions de la jeunesse marginalisée souffrent sans doute davantage, comme les petites bonnes surexploitées² ou les fillettes qui sacrifient leur avenir à des activités de micro-commerce aussi épuisantes que peu rémunératrices. Mais ils sont bien là, dans de nombreux quartiers de cette capitale que l'on a longtemps présentée comme la vitrine du développement de l'Afrique de l'Ouest, avec ses forces, ses faiblesses, ses illusions, ses tempêtes... Si l'on ne fait rien pour ces enfants, la situation ne peut qu'empirer. Des solutions de rechange leur sont proposées, qui enregistrent des résultats réconfortants, mais elles ne réussissent pas à tous les coups, loin de là. Il est donc important d'essayer de comprendre comment vivent ces enfants, et aussi combien ils sont et d'où ils proviennent. Pour tout cela, il est nécessaire de les approcher directement, individuellement, et aussi d'essayer de les saisir globalement, pour avoir une idée quantifiée du phénomène : il faut connaître des visages, et il faut étudier des chiffres³.

I - LE CONTEXTE URBAIN

On ne résume pas l'énorme information disponible sur Abidjan, la ville qui a sans doute suscité le plus de publications en tout genre dans le pays le plus étudié d'Afrique sub-saharienne. Il faudrait citer trop d'excellents textes, depuis l'analyse pionnière de Jean-Marie Gibbal⁴ sur l'insertion urbaine des immigrants ruraux (d'autant moins réussie qu'ils restaient au plus bas de l'échelle

¹ Voir la description qu'en a donnée naguère Fabienne Tanon : "A la rencontre des enfants d'Abidjan", *Cahier de Marjovia* n° 3, second semestre 1996, pp. 14-26 (cf. l'extrait ci-dessous en annexe, pp. 281-284). On pourra faire une comparaison avec la situation à Nairobi, l'une des plus dramatiques, dans la deuxième partie de ce rapport.

² Voir Mélanie Jacquemin : "Les petites bonnes de Côte d'Ivoire entre le village et la ville : l'exemple des jeunes migrantes du Nord-Est au travail à Abidjan", à paraître in *Jeunes marginalisées*, la revue du GREJEM, n° 2.

³ La recherche dans les quartiers d'Abidjan a été faite en avril 2001. Certains contacts ont été repris lors d'une mission d'enseignement à l'Institut de criminologie de l'Université d'Abidjan en juillet 2002. Malheureusement, cette synthèse est handicapée par la perte de l'essentiel des notes de terrain. Les faits observés sont donc restitués de mémoire, en exploitant le plus possible les souvenirs personnels.

⁴ *Citadins et villageois dans la ville africaine*. Paris, Maspéro, 1974, 398 p.

sociale), dès 1974, jusqu'à la récente présentation par François Leimdorfer et Alain Marie¹ des diverses formes de mutations profondes, souvent traumatisantes, que subit la société citadine actuelle, en passant, entre bien d'autres ouvrages fameux², par la description des "petits métiers" nés de l'inventivité populaire par Abdou Touré³ en 1985 et la synthèse par Marc Le Pape, en 1998, de sa longue et fine écoute de la vie quotidienne des Abidjanais pour en comprendre ce qu'il appelle, de façon très significative, "l'énergie sociale"⁴.

Car la "Perle des lagunes", comme disent pompeusement les dépliants touristiques, est le plus formidable creuset humain de l'Afrique de l'Ouest, là où s'élabore, bon gré mal gré, une manière de vivre toute nouvelle, sans précédents dans aucune des traditions africaines. En effet, depuis 1950, quand s'est ouvert le port en eaux profondes qui a fait subitement de la ville le moteur économique du pays, puis de tous ses voisins francophones, la croissance urbaine a été extraordinairement puissante : environ 45 000 habitants en 1945, 180 000 à l'Indépendance, 550 000 en 1970, le million au milieu des années 1970, deux millions dix ans plus tard. Ce rythme de croissance, qui s'est maintenu à plus de 10 % par an pendant plusieurs décennies, c'est-à-dire l'un des plus forts du monde, a inévitablement fini par se ralentir, surtout dans le contexte de la "conjoncture", la crise économique lancinante qui taraude la société ivoirienne depuis vingt ans. En ce début du XXI^e siècle, l'agglomération atteint les 3 000 000 d'habitants, alors que les grandes infrastructures nécessaires à la vie urbaine (logements, équipements, services), dont les pouvoirs publics se dessaisissent de plus en plus, sont bien loin d'avoir suivi l'essor des besoins : la qualité de la vie s'en est évidemment ressentie.

C'est aussi l'emploi, et surtout l'emploi salarié, qui fait gravement défaut, après des années de croissance rapide de l'Administration, des industries et de toutes les formes de services modernes. Outre une paupérisation globale, se sont opérées de profondes transformations des manières de travailler, ce qui a largement redistribué les cartes du jeu social. Ne prenons qu'un exemple dans les analyses de Marc Le Pape, qui a suivi sur trois périodes d'enquête (1979, 1985 et 1992) l'évolution d'un échantillon de ménages abidjanais. Au cours de ces treize années, le pourcentage des hommes effectuant un travail rémunéré a reculé de 74 % à 61 %, puis 52 %, celui des salariés stricto sensu tombant de 57 % à 29 %. L'activité rémunérée des jeunes hommes (de 15 à 25 ans) a chuté de 43 % à 23 %, puis 17 %, tandis que les femmes dans le même cas passaient de 38 % à 47 % (les jeunes filles restant stables, de 24 % à 25 %)⁵. Toutes ces mutations ont obligé les citoyens à inventer d'autres manières de vivre ensemble, consensuelles ou concurrentielles, qu'Alain Marie résume sous le mot "individualisation"⁶ : de plus en plus, les hommes et les femmes, les vieux et les jeunes doivent, bon gré mal gré, chercher eux-mêmes leur voie, pour le meilleur ou pour le pire.

Cette croissance formidable de la population abidjanaise a été possible grâce à un afflux massif de migrants venus tenter leur chance dans une ville perçue comme le meilleur des ascenseurs sociaux, ce qui était largement vrai des années 1950 au début des années 1980, puis de moins en moins : innombrables sont aujourd'hui les déçus du mirage urbain⁷. Un caractère essentiel de ces

¹ *L'Afrique des citadins. Sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*. Paris, Karthala, 2003, 402 p.

² On ne peut pas ne pas mentionner aussi les belles synthèses de Philippe Antoine, Alain Dubresson et Annie Manou-Savina : *Abidjan "côté cours"* (Paris, Karthala et ORSTOM, 1987, 277 p.) ou de Bernard Contamin et Harris Memel-Foté : *Le modèle ivoirien en questions* (Paris, Karthala et ORSTOM, 1997, 802 p.), et tant d'autres encore. Sur les problèmes spécifiques de la jeunesse et ses difficultés d'insertion dans le monde des adultes, voir l'élégante synthèse de François Tinel et Yvan Guichaoua : "Les jeunes : une génération à la croisée des cultures", in Georges Ph. Tapinos et al. : *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^e siècle. Défis démographiques et développement durable*. Paris, Karthala, 2001, 498 p. (pp. 435-470).

³ *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la "conjoncture"*. Paris, Karthala, 1985, 290 p.

⁴ *L'Énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala, 1998, 166 p.

⁵ Ibidem, p. 90.

⁶ Cf. A. Marie (éd.) : *Une Afrique des individus ? Itinéraires citadins dans la société contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris, Karthala, 1997, 438 p.

⁷ Au point que certains jeunes citadins lassés du chômage tentent de se réinsérer dans leur village d'origine, où ils découvrent que toutes les terres ancestrales ont été vendues par leurs pères et grands-pères, ce qui ne contribue évidemment pas à détendre l'atmosphère dans les campagnes.

flux migratoires a été, de tout temps, la grande diversité de leurs origines géographiques : non seulement la Côte d'Ivoire toute entière, la forêt comme la savane, mais aussi les pays voisins (avant tout le Burkina Faso, puis le Mali et la Guinée, secondairement le Ghana) ou un peu plus lointains (Bénin, Togo, Niger, Nigeria...), sans oublier l'Europe et l'Asie. Ensemble, ils ont fait d'Abidjan une ville spectaculairement cosmopolite. Ce brassage des hommes et des idées, des langues et des pratiques, a fait petit à petit naître un univers nouveau, mais encore bien instable : la violence des affrontements actuels, politiques et symboliques, témoigne du malaise identitaire que ressentent certains devant un tel brouillage des repères et des espoirs : aucune société ne peut se transformer aussi vite sans déchirements¹.

Qui sont, que sont les Abidjanais d'aujourd'hui, et d'abord les jeunes ? Eux-mêmes sont bien en peine de le dire, surtout ceux qui sont nés (ou du moins ont été élevés) en ville, et ne savent plus grand-chose de leur univers ancestral. Dans la recomposition des images de soi, toutes les figures sont possibles, depuis le fantasme d'une "ivoirité" qui serait la garante d'une stabilité identitaire déjà perdue, jusqu'au rejet de toute tradition, disqualifiée comme "ethnique", par les jeunes *ghettomen*² en rupture avec la société et qui ne rêvent que de modernité à l'américaine.

Un autre aspect de l'atmosphère urbaine est plus difficile à cerner, et encore plus à prouver, mais qui frappe l'observateur de passage, est la démoralisation profonde de la société abidjanaise. On a l'impression que quiconque a une parcelle de pouvoir, fût-ce le simple policier, ne songe qu'à l'utiliser à son profit, pour racketter impitoyablement les plus faibles. Que dire alors des grands fauves qui se battent pour contrôler les sommets de l'Etat et ses prébendes, quitte à ruiner leur pays ? On caricaturerait à peine en concluant que la seule religion de tous est le franc CFA. L'argent permet tout, justifie tout³. Et il manque toujours tellement, même quand on en a déjà beaucoup par rapport au grand nombre de ses concitoyens...

Bien plus récentes que dans les villes latino-américaines, les inégalités sociales, de plus en plus tranchées, signifient une rupture avec la conception ancienne du monde, non pas égalitaire, certes, mais perçu comme uni par des obligations de solidarité. Il y a une génération, le ministre avait encore un frère paysan ; de nos jours la coupure se fait de plus en plus infranchissable entre les "en haut d'en haut" et les "en bas d'en bas". Cette déchirure des liens d'autrefois est ressentie de façon d'autant plus aiguë que la richesse la plus nouvelle se veut la plus ostentatoire, comme en témoignent les incroyables palais sortis de terre depuis deux décennies au quartier Riviéra. Un tel étalage des fortunes dans un pays qui s'appauvrit suscite apparemment moins de révolte que d'envie, de désir de faire la même chose. Pour l'opinion publique, et d'abord auprès des jeunes, on ne peut devenir très riche qu'en étant malhonnête, et il n'y a aucune raison de ne pas essayer d'en faire autant. Voler les riches, ce n'est que récupérer ; voler les pauvres, ce n'est que faire comme tout le monde... Cela va sans dire, cette absence de morale n'est pas le fait de tous, mais elle correspond néanmoins à l'univers mental où vivent les jeunes, en particulier ceux qui peinent à trouver leur place dans la société, et d'abord les jeunes de la rue : "Ici, tout le monde se débrouille [sous-entendu : par tous les moyens, honnêtes ou non], ou tout le monde vole, avec la vie qui est chère... Les grands frères et les tontons [les adultes] se débrouillent comme nous. Alors, pourquoi nous traitent-ils de délinquants ?", constate un enfant de la rue interrogé par Alain Sissoko⁴. Les adultes sont-ils vraiment en droit, avec l'exemple qu'ils donnent, de le leur reprocher ?

¹ Pour une synthèse courte et percutante de cette crise sociétale, voir Claudine Vidal : "Du rêve au réalisme : des citoyens sans illusions", in B. Contamin et H. Memel-Fotê : op. cit., pp. 655-665.

² Voir les films et les écrits d'Eliane de Latour, en particulier : "Métaphores familiales dans les ghettos de Côte d'Ivoire", *Autrepart* n° 18, 2001, pp. 151-167.

³ On peut quand même s'étonner de l'absence de réaction de l'opinion publique devant le détournement, sous la présidence d'H. K. Bédié, des 18 milliards de francs cfa (27 millions d'euros) d'une aide européenne destinée à la réhabilitation des hôpitaux ivoiriens. Cela a soulevé une tempête à Bruxelles, à Abidjan rien. Les régimes politiques se sont succédé, l'impunité est restée.

⁴ A. Sissoko : "Abidjan, une situation relativement bien maîtrisée ?", in Georges Héroult et Pius Adesanmi (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan, IFRA, 1997, 419 p. (pp. 247-275, ici p. 263).

On l'a déjà démontré ailleurs, les enfants en rupture avec la société, ne sont pas un effet direct de la pauvreté ; ils sont le produit de la déstructuration des familles (que l'appauvrissement accélère), qui entraîne un conflit entre parents et enfants, une atmosphère de violence domestique, ouverte ou sournoise, que les plus audacieux fuiront dans les rues. Retenons ici une indication frappante dans la synthèse de Marc Le Pape : la proportion des ménages abidjanais dont le chef est une femme était en 1979 de 9 %, en 1985 de 15 % ; elle est passée en 1992 à 19 %¹. Bien sûr, cet essor des familles mono-parentales n'est pas la cause immédiate du dérèglement des relations entre parents et enfants, mais il est un signe qui ne trompe pas quant aux vastes recompositions sociétales en cours. Nous le verrons, ce sont bien ces enfants en conflit avec les adultes que l'on rencontre dans les rues d'Abidjan.

II - UNE RENCONTRE AVEC LES ENFANTS

Pour comprendre de l'intérieur le monde des enfants de la rue, je crois beaucoup à une démarche fondée sur l'empathie. Non pas aller vivre avec eux dans la rue, ce qui me serait impossible pratiquement, mais les côtoyer en les laissant vivre près de moi, pour observer leurs attitudes, leurs réactions, pour échanger spontanément au gré des conversations banales, ce qui permet de faire apparaître bien des choses auxquelles l'enquête formelle ne peut accéder. Etant toujours, par nécessité de survie, extrêmement perspicaces, ces enfants devinent très bien les motivations de leur interlocuteur adulte, et ils savent tout de suite qui vous êtes, même si vous ne les connaissez pas. Me revient ainsi en mémoire un petit mendiant éploré qui s'approche de la portière pendant que j'attends à un feu rouge, le visage ravagé par toute la détresse du monde ; il me reconnaît et, en une fraction de seconde, un immense sourire l'illumine d'une oreille à l'autre : "Ah, c'est toi !" Ce fut tout, un petit rayon de soleil pour nous deux, mais aussi quelle leçon sur leurs talents de comédien !

Généralement, les gamins acceptent volontiers le dialogue quand ils découvrent une offre d'amitié sincère. Plus exactement, ils demandent eux-mêmes, très vite, la cohabitation : "Prends-moi dans ta voiture ! Emmène-moi avec toi !" Il est clair pour eux que ce n'est que pour un moment limité, et aussi que, pendant ce temps, je prends en charge leurs besoins ordinaires (ainsi ils n'ont pas à me baratiner -ni à me voler- pour avoir de quoi manger, s'habiller ou se distraire²), enfin que je respecte leur liberté - et eux la mienne. Ils sont tellement avides de reconnaissance, d'affection, et ils sont si sympathiques, drôles, pleins de vitalité, que c'est là une démarche aussi facile que plaisante. Parfois, certains se dérobent : je pense à un adolescent de 14 ou 15 ans que j'avais repéré, en 2002, en mangeant dans la même gargote, dans le centre populaire de Cocody. Il était visible à son attitude qu'il était tout nouveau, et très peu à l'aise dans ce milieu. Interrogé par les enfants qui m'accompagnaient, il confirma qu'il n'était là que depuis quelques jours, après avoir fui un patron d'atelier trop violent. Quand, avec le responsable du foyer des Namans, nous lui avons proposé de chercher une solution pour le sortir de là, peut-être pour arriver à le réconcilier avec son patron, il a aussitôt disparu sans laisser aucune trace nulle part (donc très loin). Lui ne se plaisait pas dans la rue, dont il n'avait pas encore appris les codes. Quelle angoisse le tenaillait pour le forcer ainsi à fuir toujours plus loin ?

A vrai dire, dans la démarche empathique que je pratique avec les gamins de la rue, le seul vrai problème est de pouvoir résister au beaucoup trop grand nombre de ceux qui voudraient profiter eux aussi d'un tel moment d'échange et de fraternité avec un adulte.

Première observation, les enfants de la rue d'Abidjan parlent tous français, et même assez bien : il n'y a guère de problèmes pour se comprendre. Certes, c'est toute la ville qui parle français (alors qu'il y a trente ans, les milieux populaires parlaient dioula), faute d'un groupe culturel assez

¹ Op. cit., p. 90.

² Ils ne comprendraient pas que je ne partage rien avec eux, mais, comme ils gagnent pas mal d'argent dans la rue, ils ne sont pas dépendants de moi et, en me quittant, ils reprennent leurs activités habituelles comme si de rien n'était. Il n'y a que moi que cela navre, car j'ai bien sûr toujours en tête l'espoir de leur permettre de sortir de la rue pour de bon.

dominant pour imposer sa langue¹, et grâce à des décennies d'efforts massifs de scolarisation. Mais c'est aussi un effet du mode de vie de ces enfants : c'est auprès des Blancs et des élites ivoiriennes qu'ils gagnent le mieux leur vie en gardant les voitures ou en mendiant et, pour cela, il faut parler un français compréhensible. Une telle facilité des communications peut cependant réserver des déconvenues : quand, pour commencer mon enquête, j'ai demandé à parler avec les enfants du Village Don-Bosco, ses responsables m'en ont aimablement regroupé une douzaine. Assis autour de la table, ils se sont volontiers mis à me raconter leur vie dans la rue, mais, de plus en plus, en parlant tous ensemble, à toute vitesse, avec de grands rires², en surenchérissant les uns sur les autres en force de voix ; rapidement, je n'y ai plus compris grand-chose (mais cela aurait-il été très différent dans une école de la banlieue parisienne ?³). Conclusion pratique : discuter avec les enfants en petit groupe est un excellent accès à leur univers (ils peuvent ainsi évoquer les problèmes les plus douloureux sans se mettre en scène eux-mêmes), mais ils ne doivent pas être plus de trois ou quatre, et la présence d'un interprète peut être fort utile pour canaliser les interventions des uns et des autres.

Autre remarque, plus étonnante : je m'attendais, dans cette immense agglomération aux dix communes puissamment diversifiées, à trouver dans chacune d'elles une marginalité infantile spécifique, correspondant aux singularités sociales de chaque quartier. Il n'en est rien : les enfants d'Abidjan sont partout les mêmes⁴, et ceci pour une raison très simple : ils circulent beaucoup, à travers toute la ville, depuis la "rue Princesse" de Yopougon⁵ jusqu'au marché de nuit de Port-Bouët en passant par le "carrefour Bracodi" ou "l'allocodrome"⁶ de Cocody, tous les lieux de plaisir ou de passage où ils peuvent récupérer de l'argent. Alors que les enfants qui travaillent *dans* la rue ont des endroits bien précis, défendus par la force s'il le faut⁷, il n'y a, entre les enfants *de* la rue, ni liens fixes ni territoires appropriés, et leurs lieux de couchages sont interchangeable. Ils restent au même endroit quelques jours (quelques nuits) ou quelques mois, selon l'humeur ou selon les risques qu'ils ressentent, de la part de la police, d'un plus grand dont on se méfie ou d'une personne volée qui risque de les reconnaître...

Troisième surprise : les gosses de la rue, qui se voient offrir une réinsertion sociale par une dizaine d'institutions sérieuses⁸ (et quelques autres qui le sont moins), repartent néanmoins volontiers dans la rue - quitte à retourner ensuite dans un autre foyer, pour de bon ou pour en repartir encore. Il semble que beaucoup d'entre eux oscillent ainsi entre rue et foyers. On trouve la preuve de cette circulation importante dans les fiches individuelles tenues par Médecins du Monde, dans son centre d'hébergement de Treichville, qui mentionnent les étapes antérieures de la vie des

¹ Comme c'est le cas, par exemple, à Lomé, où tout le monde, depuis les écoliers dans leur cour de récréation jusqu'aux universitaires entre eux, parle le mina : avec la plupart des enfants de la rue, je ne peux échanger qu'à travers un interprète (toujours un ancien de la rue). De même à Antananarivo, où la rue ne parle que le malgache.

² Surtout quand l'un d'eux s'est mis à raconter, en le mimant avec talent, comment, une nuit, il avait échappé à un grand qui voulait le violer et l'avait pourchassé dans la rue, tout nu, en tenant d'une main son énorme phallus. Et tout les autres de hurler de rire...

³ Expérience analogue, et encore plus embarrassante, quand, il y a quelques années, j'avais visité à Montréal un centre pour jeunes délinquants, qui parlaient le pire dialecte "joual" enrichi de leur argot particulier. Eux avaient bien compris ce que je leur racontais des enfants d'Afrique, mais je ne pouvais pas afficher trop ouvertement mon incompréhension totale de ce qu'ils me répondaient. Ce qui m'a consolé, c'est que l'intellectuel québécois qui m'accompagnait n'avait rien compris lui non plus...

⁴ A quelques nuances près, comme ceux de la gare routière d'Adjamé, décrits par Fabienne Tanon (voir ci-dessous) : des jeunes d'origine nordiste et musulmane venus à Abidjan avec l'accord de leur famille afin d'y gagner un peu d'argent. Même s'ils vivent dans la gare même et n'ont que des gains trop modestes pour réaliser leurs espoirs professionnels, leur marginalité est nettement moindre que celle des vrais gamins de la rue.

⁵ Vaste quartier de restaurants, dancings et lieux de tous les plaisirs, moraux ou non. L'insécurité nocturne de la ville a fait qu'en général, on y passe toute la nuit à faire la fête, dans "l'ambiance" la plus débridée. Le lieu est devenu si fameux que l'expression de "rue Princesse" sert maintenant à désigner de tels endroits de plaisirs dans d'autres villes.

⁶ Ensemble de restaurants populaires qui, le soir, servent à la foule qui s'y presse de l'*allococo* (bananes plantains frites), des poissons braisés et des poulets rôtis. Le personnel est surtout féminin, de tous âges. On y voit aussi des écoliers qui travaillent pour se payer leurs fournitures. Des jeunes, de la rue ou non, y gardent les voitures. L'atmosphère est bon enfant, et la fête bien plus sage qu'à Yopougon.

⁷ Voir, par exemple, Christine Denot : "La vie d'Inox, l'enfant d'acier d'Abidjan" in "MARJUVIA" (Y. Marguerat et D. Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Paris, Fayard, 1994, 628 p. (pp. 475-491).

⁸ Décrites ci-dessous par Roger Navarro.

enfants recueillis : sur 18 cas relevés, seuls 5 n'indiquent pas d'autre institution précédente (la plupart de ceux-ci n'ayant passé que très peu de temps dans la rue avant d'arriver) ; 4 avaient déjà vécu dans un autre centre, 8 dans deux foyers différents¹ et 2 dans quatre successivement... Il est vrai que toutes ces structures d'accueil sont relativement similaires, dans leur forme et dans leur esprit : les enfants ne se sentent guère dépayés en passant de l'une à l'autre, que ce soit pour choisir vraiment d'y mener une nouvelle vie ou pour les instrumentaliser brièvement².

*
* *

Le premier gamin de la rue avec lequel je me suis lié en 2001 (on l'appellera S), alors âgé de 14 ans, était assis seul, un soir assez tard, sur la bordure de ciment qui sépare les deux chaussées d'un boulevard de Marcory. Je suis en voiture, arrêté au feu rouge à sa hauteur. Il me dit qu'il a faim et me demande 100 F cfa "pour manger". Je les lui donne. Une heure plus tard, je repasse au même carrefour. S est toujours assis au même endroit et me fait la même prière, puis rit en me reconnaissant. Je plaisante avec lui, et je conclus : "Il est très tard : c'est l'heure de rentrer chez toi. Où habites-tu ? - Dans la rue." Je suis étonné : commençant mon enquête, j'ignorais encore qu'il y avait des gamins dans ce quartier. "Dans la rue ? Où ça ? - Là-bas, un peu plus loin, au carrefour de Marcory³. - Ah bon ? Il y a des enfants qui dorment là-bas ? - Oui. - Beaucoup ? - Oui. - Cela m'intéresse. Je voudrais qu'on en parle tous les deux." Le feu passe au vert, une voiture me talonne : je dois partir. Deux ou trois jours plus tard, je suis arrêté à une station-service près de là. S m'a repéré de loin et il accourt : "Tu me reconnais ? - Mais oui. - Tu veux toujours qu'on parle ? - Bien sûr. - Je peux monter dans ta voiture ? - Monte !"

S est ainsi devenu mon guide. Il m'a été particulièrement précieux pour faire le tour des divers foyers d'accueil des enfants de la rue, car certains (le Village Don-Bosco à Koumassi, la maison des Namans à Yopougon, le foyer Akwaba à Abobo...) sont vraiment difficiles à trouver. Non seulement il connaissait l'emplacement de tous, mais aussi, à notre arrivée, il y était salué joyeusement par les pensionnaires : un grand nombre savaient son nom (ou plutôt son surnom de la rue⁴). Car S avait déjà vécu dans plusieurs de ces centres (il ne m'a jamais dit lesquels), et ses copains de même. L'anecdote montre bien que, malgré l'étendue de la ville, les enfants de la rue y forment un milieu assez restreint pour se connaître les uns les autres. L'itinéraire de S illustre aussi le fait que toutes les ONG ne sont pas également respectueuses des enfants : de famille musulmane pieuse⁵, il sait par cœur les prières chrétiennes, car il a passé quelque temps dans le foyer d'une secte protestante, qui, en réalité, cherchait moins à aider les enfants qu'à recruter des adeptes. Avec le goût de S pour sa liberté, cela n'a évidemment pas duré très longtemps. Encore une remarque à son sujet : né à Abidjan, circulant dans la ville comme un poisson dans l'eau, S se sent pleinement Ivoirien, alors que son père est Malien : je l'ai entendu dire "Vous, les étrangers" à de jeunes Togolais venus me rendre visite.

Quelque temps après S, arriva devant chez moi un groupe de trois gamins du même âge (13 à 15 ans), qui me dirent qu'ils voulaient rejoindre leur ami - ce dont S, de nature solitaire (c'est en fait

¹ Y compris les Villages d'enfants SOS d'Aboisso et d'Abidjan, structures d'accueil réservées en principe aux orphelins. Toutes les institutions d'Abidjan essuient ce genre d'échecs, en particulier le centre de sauvetage du BICE (un tiers des cas), qui privilégie avec insistance le retour rapide en famille, ce qui se révèle quelquefois inopportun, ou du moins prématuré, et reconduit de nombreux enfants à la rue.

² Il est très heureux que le BICE ait commencé à coordonner régulièrement les principales ONG qui agissent en faveur des enfants en difficulté, ce qui est toujours très délicat, sachant combien les humanitaires sont toujours passionnément attachés à leur indépendance et certains d'avoir raison.

³ Celui du boulevard Giscard-d'Estaing et de la rue Pierre-et-Marie-Curie.

⁴ A moi, il s'est tout de suite présenté sous son vrai nom.

⁵ Son frère aîné, O, était alors élève dans une école coranique d'Anyama. Malgré leur ressemblance physique, ce jeune homme sérieux, poli, très réservé, était tout le contraire de S, perpétuellement en mouvement et en provocations multiples. Le lien entre eux était fort : c'est à lui que S confiait ses économies (une jolie somme : 16 000 F cfa, que S m'a demandé de compléter pour s'acheter un vélo). Je n'ai pas revu O en 2002, car il est devenu commerçant à San Pedro. S n'a guère la fibre mystique, mais il considère que, né musulman, il est normal pour lui de le rester.

un timide), ne se montra pas enchanté. On ajouta des nattes dans la petite maison où je logeais, mais ils commirent ensuite quelques vols aux alentours : je ne pus les garder longtemps. Leur chef, R, est une forte personnalité : intelligent, déterminé, audacieux, drôle (avec un fond d'angoisse dans le regard), très ouvert tout en étant incontestablement un filou. Si j'ai bien compris, il est "de bonne famille" : son père, cadre dans une entreprise parapublique avant son décès, voyageait souvent en avion. Par contre, sa mère (première épouse depuis longtemps séparée) vit très chichement dans une cabane en tôles de Port-Bouët (l'intérêt que, devant moi, elle a manifesté pour son fils est-il de l'amour maternel ou une tentative pour m'extorquer de l'argent ? Sans doute les deux). R dominait nettement le groupe, qui faisait toujours tout ensemble. Mais j'ai pu constater ensuite combien leur solidarité reste relative quand l'enjeu est important : c'est ainsi qu'après mon départ, R est allé tout seul négocier dans le bureau d'une ONG afin qu'on l'aide à repartir chez lui, à Man - ce qu'il a obtenu, et ce qu'il n'a pas fait¹.

Avec ces enfants, j'ai pu mesurer la puissance de leurs liens avec la rue. Devant m'absenter d'Abidjan et ne voulant pas les jeter dehors, j'ai ainsi essayé de faire entrer R et sa petite bande d'abord à la Case des enfants², puis dans le foyer des Namans, qui a été d'accord. Je vais donc les déposer à Yopougon. Deux heures plus tard, en partant pour l'aéroport, je les retrouve au carrefour de Marcory... Quand je revins en 2002, le groupe s'était dispersé, mais chacun sachant encore où sont les autres, à cheval entre les groupes de gosses de Marcory et de Cocody³. Ayant beaucoup moins d'espace pour les accueillir, je renouais surtout avec R et A, un ancien de la petite bande, l'un et l'autre toujours aussi attachants. A mon départ, nouvel échec pour faire entrer A dans un foyer : après avoir affirmé son accord pour aller à Akwaba, à l'autre bout de la ville, il a pris l'argent du taxi et il a disparu. R, lui, m'avait dit expressément : "Moi, je ne peux pas aller dans un foyer à Abidjan. Puisque tu t'occupes de jeunes au Togo, emmène-moi là-bas. J'y apprendrai un métier avec les tiens." Ce qui fut fait, à sa visible satisfaction, en convenant d'avance que, après avoir fait connaissance avec mon équipe à Lomé, il reviendrait à Abidjan afin de tenter sa chance au concours de recrutement de jeunes footballeurs d'un prestigieux club de la ville (un rêve merveilleux, bien sûr, que je ne pouvais lui refuser, même si je pensais que, faute d'entraînement, il n'avait aucune chance dans l'immense foule des candidats). Les choses se passèrent comme prévu, et, grâce à une amie qui s'y connaît en enfants de la rue, tout fut mis au point pour qu'il retourne finalement à Lomé. La veille de son départ, il s'est débrouillé pour piquer l'argent du voyage, et il a disparu. La rue avait été, à nouveau, la plus forte.

Par contre, avant mon départ de 2001, quand S m'avait dit qu'il était d'accord pour entrer au foyer Akwaba, il précisa qu'il voulait aller d'abord rendre visite à son père à Divo, à 200 km d'Abidjan. Je lui remis l'argent du voyage, sans grande illusion sur la suite. Et pourtant, il est revenu de Divo, et il est allé à Akwaba, et il y est resté, commençant l'apprentissage de la menuiserie, avant d'être remis dans sa famille. A mon retour en 2002, c'est lui qui a su me retrouver (tout se sait dans la rue, même quand on l'a quittée), plus mûr, plus serein, toujours aussi timide et encore plus débordant d'affection. Il vivait à Abobo, chez une sœur aînée, beaucoup plus âgée et très autoritaire, qui exigeait de lui toute la discipline traditionnelle : il a fallu que je plaide longuement qu'un jeune qui a vécu des années dans la rue ne redevient pas d'un coup de baguette magique un enfant docile. Mais la pédagogie des Frères des écoles chrétiennes d'Akwaba a été efficace : S est resté en famille. En 2003, devenu un jeune homme bien bâti (et toujours aussi attachant), il vit d'un petit commerce de rue intelligemment conduit, dont il partage les gains avec les siens.

Ainsi, telle qu'on peut le percevoir avec ces cas concrets, il est évident que la vie des enfants de la rue d'Abidjan ne manque pas d'attraits. Ils sont totalement libres (pas de bandes structurées) ; ils circulent à leur guise (la possibilité de changer de quartier est certainement pour eux une "soupape de sécurité" très appréciable face aux contraintes qui pourraient leur être imposées, et de

¹ Un an plus tard, il m'a affirmé que l'éducateur à qui l'ONG avait prudemment remis le montant du transport avait détourné l'argent. Sur le moment, j'ai eu tendance à le croire ; ce n'est plus le cas maintenant.

² Mais la responsable avait répondu -judicieusement- qu'il fallait d'abord être sûr de leur motivation, qui effectivement faisait défaut. J'avais préféré le risque d'aller trop vite à celui de manquer une occasion.

³ En deux à trois ans, certains enfants n'ont pas changé de place, d'autres si : le mignon petit métis libano-ivoirien de Marcory, assez attendrissant pour mendier de façon très rentable, est maintenant devant l'église Saint-Jean de Cocody, où se flétrit rapidement dans la drogue (il semble que l'héroïne a fait son apparition parmi les gamins d'Abidjan).

même l'habitude de circuler entre les foyers d'accueil) ; ils gagnent pas mal d'argent... Quelques points noirs aussi, bien sûr : l'insécurité du lendemain, parfois la faim, toujours la saleté¹, souvent le manque de soins médicaux² (mais on ne meurt pas dans la rue : un seul m'a raconté avoir vu un jeune, frappé à la tête par un autre avec un morceau de bois, en mourir le lendemain), les diluants, que beaucoup "sniffent" dans un petit flacon ou imbibés dans le tissu de leur chemisette, qu'ils remontent régulièrement à leurs narines³... Ils se plaignent aussi des homosexuels pédophiles -pas tous étrangers, loin de là- qui viennent les draguer avec leur grosse bagnole (mais serait-il vraiment si difficile à ces gosses volontaires et malins de refuser de les suivre ?). Et puis, il y a surtout la carence affective, cette détresse qui les caractérise tous, mal cachée par leur gaieté. Tous sont avides d'amitié, mais, cependant, pas tous au point d'accepter de quitter la rue, quelle que soit la qualité des structures d'accueil qui leur sont proposées.

*
* *

Un autre lieu où l'on peut facilement faire connaissance avec le monde de la rue est la plus fameuse artère commerciale du Plateau, bordée de banques, de commerces de luxe, des restaurants chics : l'avenue Chardy, qui descend en pente forte du jardin central jusqu'au "boulevard lagunaire", la voie rapide qui file au bord de l'eau vers les beaux quartiers de Cocody. Là, un pont autoroutier servait naguère de domicile à de nombreux enfants, qui pouvaient aussi mendier au feu rouge, où doivent s'arrêter les somptueuses voitures des grands de ce monde⁴. Sur un itinéraire aussi important (techniquement et symboliquement), ils étaient sans doute trop visibles : on y a mis bon ordre depuis quelques années. Il reste cependant des adolescents dans le bas de l'avenue Chardy, qui ne se mélangent pas avec ceux du haut, à quelques centaines de mètres. Les premiers sont plus jeunes, et restent en petites bandes, venant surtout du "Château", la carcasse en béton d'un projet d'hôpital central abandonné depuis longtemps, quelques rues plus au sud⁵. Le haut de l'avenue est le domaine réservé des grands qui s'imposent comme gardiens de voitures, en rendant d'ailleurs un vrai service, car, dans ce lieu des commerces les plus prestigieux de la ville, la circulation est intense toute la journée, et le parking y est toujours un casse-tête pour les automobilistes⁶.

Cette situation dure depuis longtemps. Dans son livre, vieux de près de vingt ans, sur les "métiers" nouvellement nés de la débrouillardise des Abidjanais quand la "conjoncture" a commencé à faire perdre l'espoir dans les emplois salariés des années fastes, le sociologue Abdou Touré, observateur très fin de la vie quotidienne abidjanaise, avait aussi interrogé les petits gardiens de voitures de l'avenue Chardy. Empruntons-lui ce dialogue avec le petit J (12 ans), rue Lecœur⁷.

- *"Comment as-tu eu l'idée de venir garder les voitures ?*

¹ Chaque fois que, arrivant tout juste de la rue, S, R ou A m'ont demandé à se doucher chez moi, le fond du bac à douche (qu'ils n'avaient évidemment pas le réflexe de nettoyer) ressemblait ensuite à un encrier.

² Dans sa thèse de médecine sur "la santé des enfants de la rue d'Abidjan" (2001), le Dr Mamadou Diomandé a observé un échantillon de 100 enfants de la rue (dont 10 % de filles), âgés de 4 à 20 ans (en moyenne : 15 ans), avec une médiane de deux ans de vie dans la rue, qu'il a contribué à soigner. 25 % d'entre eux avaient été hospitalisés au moins une fois (pour une fracture : 48 %, pour une fièvre : 44 %, une diarrhée : 8 %, etc.). 65 % ont souffert de diarrhées, 24 % de dermatoses, 17 % de fièvres, 9 % de toux, ainsi que de nombreuses maladies sexuellement transmissibles. 62 % ont une activité sexuelle régulière et 15 % occasionnelle (commencée entre 11 et 13 ans pour près de la moitié des enfants). 61 % reconnaissent consommer de l'alcool (régulièrement pour 1 sur 5), 58 % du tabac (régulièrement pour 3 sur 10), 32 % de la drogue (régulièrement pour 1 sur 4) : du cannabis seul (44 % des usagers), du diluant (34 %), du cannabis et du diluant (16 %), de la cocaïne (6 %).

³ En 2003, on me dit que les plus grands, conscients des dégâts neurologiques, empêchent maintenant les petits de "sniffer", mais les drogues dures semblent avoir progressé.

⁴ A l'époque où il était Premier ministre, A. D. Ouattara avait la réputation de faire généreusement l'aumône aux enfants et aux handicapés qui mendiaient à cet endroit.

⁵ Je n'ai malheureusement jamais pu m'y rendre. En 2003, il a été interdit aux jeunes.

⁶ D'autant plus que les agents de la municipalité distribuent souvent des "sabots de Denver" aux voitures mal garées. Se les faire enlever coûte moins cher "sans reçu" qu'avec un formulaire officiel, mais toujours beaucoup plus que ce que demandent les jeunes gardiens (les "namans", en nouchi, la langue des jeunes abidjanais).

⁷ Perpendiculaire à l'avenue Chardy, à mi-hauteur.

- En venant vendre le *gnamakoudji*¹ au Plateau, j'ai vu des jeunes qui gardaient les voitures. Ils m'ont dit qu'ils gagnaient de l'argent, que, si les gens sont gentils, ils donnent 100 F pour garder une voiture, que, des fois, des Blancs donnent plus. (...) Le jour où ils ont [de] la chance, ils peuvent gagner chacun 1 500 F. Alors, moi aussi, je suis venu garder les voitures. (...) Des fois, je peux gagner 3 000 F, quand les Blancs donnent, ou bien les *groto*². Ils peuvent donner 500 F, comme ça... (...) Les jours où je n'ai pas la chance, 300 ou 400 F³...

- *Tu travailles toujours au même endroit, ou bien il t'arrive d'aller dans d'autres rues ?*

- Un jour, je vais de l'autre côté. Là-bas, [il] y a des jeunes, plus grands que moi. J'ai dit à un : "Grand frère, je suis venu surveiller [les] voitures." Il m'a dit : "Est-ce que tu me connais ? Si tu veux surveiller voitures, il faut [me] donner 500 F !" Alors, je suis revenu à ma place ici. Le premier jour que je suis venu ici, y a un qui m'a dit : "Il faut payer 200 F d'abord !" Je lui ai répondu : "Non, Grand frère, faut pas faire ça ! Nous tous, on est venu chercher [de] l'argent." Il dit : "Quoi ? Si tu fais ça, je vais te frapper tout de suite !" J'ai demandé pardon. J'ai cherché 100 F pour lui donner. Alors, il m'a laissé surveiller ici. Comme on est petits, des fois, [les grands] nous frappent. Des fois aussi, ils viennent nous dire : "Les petits frères, donnez-nous 200 ou 300 F !" Si on dit qu'on n'a rien, ils nous fouillent, et ils prennent tout ce qu'on a dans les poches. Alors, quand on les voit venir, on fuit. Ils sont en bas, là-bas ; ils surveillent voitures là-bas. Le jour [où] ils n'ont pas d'argent, ils ont des petits couteaux plats, [qu']ils prennent pour ouvrir les voitures, et puis ils volent tout ce qu'ils trouvent de bon.

- *Est-ce qu'ils volent même quand on leur confie la voiture ?*

- Non. Mais [il] y a des bandits, quand ils voient que la voiture est jolie, quand y a des trucs *façon façon* comme ça dedans, ils croient que y a l'argent, alors ils ouvrent avec leurs petits couteaux pour fouiller. En tout cas, le jour qu'ils n'ont pas trouvé l'argent, ils volent."⁴

De nos jours, les gardiens de voitures du Plateau sont toujours là, et même plus que jamais : il y en a partout, dans toutes les rues du quartier où il y a un minimum de trafic. Il serait à peine exagéré de dire que ce sont les mêmes qu'à l'époque des enquêtes d'Abdou Touré, de 15 ans plus âgés. Car ce sont maintenant de jeunes adultes, autour de 22-25 ans, voire sensiblement plus. Dans les années 1985, j'avais connu à Lomé un enfant de 12 ou 13 ans dont le caractère prédisait qu'il serait un dur, et un meneur redoutable. Il partit alors tenter sa chance en Côte d'Ivoire. Par la suite, à chacun de mes passages à Abidjan, je l'ai revu avenue Chardy gardant les voitures - plus exactement, chef d'un groupe d'adolescents qui gardaient pour lui : tout en bavardant avec moi, il surveillait d'un œil sa portion de rue, expédiant d'un ordre bref ses petits subordonnés courir pour prélever la dîme sur chaque voiture qui bougeait. C'était visiblement une affaire bien réglée. Avec moi, il était toujours charmant, mais c'était vraisemblablement l'un des plus dangereux des jeunes truands du coin. En 2001 et 2002, ses camarades m'ont dit qu'il était en prison (pour une grosse affaire de vol à main armée, si j'ai bien compris).

Ce sont des grands qui, actuellement, tiennent -au sens exact de l'expression- le haut du pavé dans tout ce centre-ville, où ils gagnent beaucoup d'argent (des milliers de francs par jour, dimanches exclus). C'est pourquoi ils en ont complètement évincé les petits, et asservi les rares (grands) adolescents. Je pense à un garçon de 17 ou 18 ans qui, en 2001, gardait juste en face du Centre culturel français. Ces quelques mètres de trottoir lui coûtent chaque jour un "loyer" de 500 F, dus à un "grand" ; habitant le quartier Adjamé, il lui faut aussi 320 F pour ses transports, soit 820 F de frais fixes quotidiens (repas non compris) ; je pense qu'il gagnait au moins trois fois cette somme. Même cas devant l'immeuble du siège du BICE⁵, où se coordonne la lutte contre l'exploitation des enfants en situation difficile : un jeune gardien du même âge, beau gaillard

¹ Boisson traditionnelle au gingembre, que J vend au Plateau depuis deux mois. La mère, veuve, est remariée avec un Ghanéen ("gentil", affirme J, qui ajoute : "Mais parfois il nous tape.").

² A l'origine, amant âgé et fortuné (et généreux) qui entretient une étudiante pauvre, puis tout homme riche (selon Abdou Touré).

³ Il lui faut, selon l'estimation d'A. Touré, au minimum 100 F pour un repas (depuis cette époque, le pouvoir d'achat du franc cfa a diminué sensiblement). L'enfant se débrouille pour ne pas payer l'autobus grâce à sa petite taille. Sa mère ne sait pas que Jonas garde les voitures, et celui-ci lui cache ses gains : visiblement, la rupture est proche.

⁴ A. Touré : *Les petits métiers...*, op. cit., pp. 52-54.

⁵ Bureau international catholique de l'enfance, dont l'antenne d'Abidjan, que créait alors le RP Louis Allibe, avait déjà été le moteur du forum de Grand-Bassam de 1985.

souriant, doit remettre une partie de ses gains à un aîné, un sourd-muet dont la mine patibulaire et la largeur d'épaules doivent dissuader toute envie de lui tenir tête.

Avec cet argent, les grands du Plateau ont de quoi se louer un logement (surtout à Adjamé ou à Abobo pour ceux que je connais le mieux), quitte à s'entasser à quatre ou cinq dans une petite chambre. De ce fait, ils ne sont plus, sur le plan formel, des jeunes de la rue stricto sensu - mais on voit bien qu'ils appartiennent encore profondément au monde de la rue, dont, bien souvent, ils ne sortent que pour passer dans des gangs d'adultes ou pour échouer en prison.¹

III - UNE ESTIMATION DES EFFECTIFS

On sait combien l'évaluation du nombre des enfants de la rue est un problème délicat, technique mais aussi politique. En effet, en fonction des stratégies qu'ils visent, média, gouvernements et organisations internationales ont souvent tendance à lancer de grands chiffres (toujours ronds²), spectaculaires, mais qui ne reposent en général sur aucune enquête sérieuse, ou, au mieux, sur des amalgames sans signification. Même des chercheurs peuvent se laisser prendre à l'illusion des grands nombres. C'est ainsi que, pour l'important colloque d'Abidjan en 1997 sur "Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique"³, l'IFRA avait demandé à ses intervenants d'inclure dans leur contribution des dénombrements, présentés par des tableaux précis. A chaque fois, la déconvenue a été la même : les enquêtes ont ratissé beaucoup trop large, et ont ramené dans leurs mailles surtout des enfants *dans* la rue.

L'exposé sur Abidjan d'Alain Sissoko -par ailleurs remarquable- comporte ainsi un tableau⁴ de la "Répartition des enfants et jeunes de la rue en fonction de la commune de résidence et du lieu de travail", selon une enquête réalisée par l'UNICEF en 1992. On y comptabilise 12 463 enfants⁵ "en situation très difficile", dont un tiers de filles, qui exercent les divers et multiples "petits métiers" de la rue (à 68 % dans leur commune de résidence⁶). Il ne s'agit à l'évidence pas des enfants de la rue. Pourtant, les documents issus ultérieurement de cette publication de l'UNICEF (c'est-à-dire en général la recopiant, sans toujours citer la source) parleront ensuite, d'année en année, de 16 000 enfants, 17 000 enfants... Une autre étude, menée en 1997 par les statisticiens de l'ENSEA, arrivait à un total de 10 705 enfants des rues à Abidjan et 5 000 dans les autres villes du pays⁷, dont 46 % de

¹ En octobre 2003, ceux qui sont encore avenue Chardy me disent qu'un grand nombre des grands gardiens ont été engagés dans diverses forces armées, officielles ou non. On peut douter de la qualité de leur discipline, et aussi s'inquiéter du moment où il faudra les démobiliser et les réinsérer.

² C'est ainsi que le secteur de "l'éducation pour les enfants en situation difficile" de l'UNESCO s'est longtemps cramponné à l'affirmation de 140 millions d'enfants de la rue dans le monde (ce qui est au moins 100 fois trop). Ceci n'a quand même pas empêché la décision prise par l'UNESCO début 2003 de supprimer cette activité, pourtant discrète, peu coûteuse et utile. Ainsi, on comprend mieux les enjeux : il est impossible de mobiliser l'attention des Etats sur une question qui ne concerne qu'un pourcentage négligeable de la population mondiale. La logique purement quantitative l'emporte sur une approche ne disons pas humaine, mais tout simplement sociale.

³ Actes publiés sous ce titre par G. Hérault et P. Adesanmi, op. cit.

⁴ Ibidem, p. 252.

⁵ Le taux de couverture étant estimé (comment ?) à 87 %, le chiffre réel aurait été 14 083 enfants, selon Olivier K. Kossonou et Antoinette A. Ayo : *Synthèse des études réalisées sur les enfants en circonstances extrêmement difficiles (enfants de/dans la rue)*, Abidjan, Ministère de la Santé et de la Protection sociale et UNICEF-Côte d'Ivoire, 1998, 98 p. multig.

⁶ 22 % de ces enfants habitent Adjamé, 21 % Abobo, 12 % Treichville, 10 à 11 % Yopougon, Koumassi et Attécoubé, le chiffre le plus faible étant -on s'en serait douté- celui du Plateau, pur quartier d'affaires (1 %). 28 % des emplois sont localisés à Adjamé, le cœur des activités populaires, 15 % au Plateau, 13 % à Treichville, 12 % à Abobo, le minimum étant Cocody (2 %). Les mouvements les plus importants (de 200 à 500 enfants) vont d'Abobo vers le Plateau et vers Adjamé, d'Attécoubé vers Adjamé, enfin d'Adjamé et de Treichville vers le Plateau. C'est exactement la géographie de la pauvreté urbaine et de la survie populaire qui est ainsi dessinée.

⁷ Environ 900 à Bouaké, Daloa et Yamoussoukro, 700 à Man, 600 à Korhogo. Selon cette étude, les vrais enfants de la rue seraient 374 à Abidjan (ce qui est plus raisonnable), et 32 pour les six autres grandes villes (de 13 à Yamoussoukro de 2 à Man), ce qui paraît cette fois bien trop faible, aux dires des enfants que j'ai interrogés. Il serait instructif d'en savoir plus sur les gamins des villes de l'intérieur.

filles et un tiers d'étrangers. Une troisième, commanditée cette fois par le Ministère ivoirien de la Santé¹, concluait la même année à 9 500 enfants des rues², dont seulement "16 % d'étrangers", et dont "62,5 % des parents vivent ensemble". Ce dernier chiffre suffit à montrer qu'il ne s'agit pas d'enfants de la rue (on y reviendra plus loin) ; le rapport du BICE-Allemagne qui le cite s'en étonne d'ailleurs en signalant que les enfants interrogés à leur arrivée au Centre de sauvetage du BICE au Plateau affirment, eux, provenir à 90 % de familles mono-parentales ou recomposées (ce qui est, là aussi, excessif³). Tout ceci n'a guère de crédibilité dans le domaine que nous cherchons à comprendre ici, et l'on voit bien les méfaits qu'apporte l'absence de catégories d'analyse clairement identifiées.

*
* *

La seule démarche rigoureuse qui ait été entreprise à Abidjan, et que l'on peut tenir pour un véritable modèle du genre, est celle menée en 1994-95 par le BICE et les Frères amiguiens⁴, qui, nouveaux en Afrique, tenaient à connaître les réalités du terrain avant d'agir. Furent d'abord repérés, à travers toute la ville, 116 lieux où les enfants en rupture avec leur famille ont leurs habitudes, de jour ou de nuit. Puis, au cours de la saison sèche⁵, pendant plusieurs mois, les équipes d'enquête y passèrent et repassèrent, nuit après nuit, entre 22 h et 4 h du matin, car ce n'est qu'en pleine nuit que l'on peut vraiment savoir qui dort régulièrement dans les diverses cachettes des enfants coupés des adultes. Dans un premier temps, un millier d'entre eux furent présumés enfants de la rue. Les passages successifs permirent d'identifier effectivement chacun des enfants, c'est-à-dire de ne pas les comptabiliser deux fois quand ils changent de lieu, et de ne pas prendre en compte ceux qui ne faisaient qu'un passage fugace. Le résultat est éloquent : il n'y avait, au début de l'année 1995, que 229 authentiques enfants de la rue dans tout Abidjan, ville plus que deux fois millionnaire.

Un chiffre aussi faible a choqué : il allait trop à contre-courant des dogmes officiels⁶ et des stratégies institutionnelles en usage, et c'est pour défendre le statu quo que furent lancées ces grandes enquêtes de 1997, guère convaincantes si on les regarde de près⁷. Pourtant, ce petit nombre des enfants vraiment en rupture (c'est-à-dire les seuls pour lesquels il faut prévoir des structures d'hébergement) n'étonnera nullement ceux qui connaissent la réalité du monde de la rue : ailleurs

¹ Citée par Elisabeth Munsch : *Enfants de la rue. Abidjan, Côte d'Ivoire*. BICE-Afrique et BICE-Deutschland, sans date, 12 p. multig.

² Les effectifs les plus forts étant Adjamé, puis Abobo, le Plateau et Treichville, les plus faibles à Cocody. On a, là encore, l'exacte cartographie du secteur informel.

³ Dans ce lieu de toute première écoute qu'est le Centre de sauvetage, les enfants qui arrivent de la rue ont grandement tendance à exagérer l'aspect dramatique de leur situation : il faut beaucoup de temps et de patience pour qu'émerge enfin la vérité.

⁴ Cette branche de tertiaires capucins (fondée au XIX^e par Mgr Amigo, "le Don Bosco espagnol"), spécifiquement consacrée aux jeunes en grande difficulté, est implantée surtout en Espagne et en Amérique latine. Son équipe d'Abidjan (à l'époque, les Frères Isaac et Ramon) fait preuve d'un grand professionnalisme. A la suite de cette étude, ils ont créé le centre de formation professionnelle d'Amigodoumé, au bord de la lagune à Yopougon, avec peu de jeunes (venus d'autres foyers plutôt que directement de la rue), bien encadrés, et d'excellents résultats.

⁵ La saison des pluies aurait (peut-être) montré une répartition spatiale légèrement autre, mais sans doute pas des effectifs très différents.

⁶ Dans sa thèse, Léa Salmon le récuse d'une phrase ("un nombre grossièrement sous-estimé par rapport à la réalité", p. 121), mais sans appuyer sa critique sur autre chose que les enquêtes de l'UNICEF et de l'ENSEA. Ses propres investigations (originales et pertinentes quant aux filles) ont touché beaucoup d'enfants qui, en fait, ne sont pas complètement marginalisés : 62 % des 75 qu'elle a interrogés gardent un contact avec leur famille (33 % entre une fois par jour et une fois par semaine, et encore 13 % au moins une fois par mois, p. 212). Cf. Léa Salmon-Marchat : *Pauvreté urbaine et exclusion sociale en Côte d'Ivoire : une analyse socio-anthropologique des enfants de la rue d'Abidjan*. Paris X - Nanterre, 2001, 407 p. multig.

⁷ L. Salmon constate elle-même que l'enquête UNICEF d'avril 1997 s'est déroulée en une seule semaine, donc "chaque enquêteur a interrogé en moyenne 14 à 15 enfants par jour. Ce chiffre est énorme pour ce type d'enquête. (...) Il est beaucoup trop élevé pour garantir une fiabilité des réponses..." (ibidem, p. 123). Il s'agissait de comptages faits le jour ; les enfants de la rue se recensent la nuit.

aussi, quand il y a des études sérieuses, on découvre des chiffres qui ne se comptent qu'en quelques centaines ou quelques milliers, y compris dans les mégapoles latino-américaines.

Sur ces 229 enfants, dont 4 % de filles, âgées de 11 à 14 ans (phénomène perçu comme nouveau à l'époque), 70 % étaient dans la rue depuis au moins deux années (bien que près de la moitié d'entre eux fussent âgés de moins de 13 ans), et 88 % n'avaient plus aucun contact avec leur famille (72 % ayant quitté un ménage composé d'un seul géniteur, ou d'autres parents plus ou moins éloignés).

L'enquête du BICE, qui avait inclus de nombreux entretiens avec les enfants, s'annonçait donc très féconde, mais elle n'a malheureusement pas été exploitée comme il l'aurait fallu¹. La seule publication qui en est issue est un texte de 4 pages dans les actes du colloque de 1997².

Sans pouvoir procéder à un dénombrement de la même rigueur, car son objectif n'est pas le même, l'ONG française Médecins du Monde a commencé, depuis plusieurs années, à aller rencontrer les enfants de la rue d'Abidjan sur leur terrain, afin de pouvoir les aider, les écouter, leur apporter quelques soins, et aussi les enregistrer. A partir de son centre d'accueil de Treichville, MdM organise, chaque semaine, trois tournées dans la rue le soir³, selon des itinéraires fixes, qui parcourent tour à tour Marcory, Port-Bouët, Treichville, Cocody, Yopougon... Les équipes passent un moment dans les principaux lieux où se regroupent les enfants à cette heure : soit des endroits particulièrement actifs la nuit, comme, à Cocody, le carrefour de l'église Saint-Jean et l'allocalodrome, à Marcory, les groupes des restaurants populaires dits "Les 1 000-Maquis" et "La Bâche-bleue", ou encore la rue Princesse de Yopougon (la plus forte concentration de tous les plaisirs), soit des coins tranquilles le soir, où l'on peut dormir assez tôt, comme le carrefour "Bracodi" à Marcory ou les alentours de l'aéroport de Port-Bouët. Chaque équipe rend compte des enfants qu'elle a rencontrés ou soignés. Le total est comptabilisé chaque mois.

Les responsables ont eu l'amabilité de me laisser consulter leurs tableaux, qui totalisent donc non pas le nombre des enfants, mais celui des contacts noués avec eux, qui sont la plupart du temps les mêmes d'une fois sur l'autre, que ce soit au même endroit ou ailleurs. Sont reproduites ci-dessous les données de janvier 2000 à mars 2001⁴. Précisons que les quartiers indiqués regroupent souvent deux ou trois sites différents, et aussi que le nombre d'enfants contactés peut dépendre largement du savoir-faire et du sens pédagogique de l'équipe qui vient les voir.

Le nombre des contacts avec les enfants varie du simple au double selon les mois : d'un total de 66 en janvier et 69 en décembre 2000 (et 76 en janvier 2001) à 110 en mai 2000, 122 en juin 2000, 127 en février 2001... Globalement, on tourne autour d'une moyenne de 97 ou 98 enfants. Parmi les explications possibles à de telles fluctuations, il semble évident que les fêtes de Noël et du Nouvel An incitent de nombreux enfants à s'éclipser, soit pour aller rendre visite aux leurs (y compris au village), soit pour s'installer quelques jours ou quelques semaines dans le foyer d'une ONG humanitaire, le temps d'y recevoir les cadeaux de saison. Dans les deux cas, on retourne ensuite dans la rue. Les pointes correspondent plutôt aux périodes de grandes pluies : on peut penser que les enfants les vivent avec plus de difficultés (notamment de santé), et qu'ils se montrent alors plus attentifs aux services que leur apportent les visiteurs de MdM. Par ailleurs, les trois premiers mois de 2001 montrent une nette progression par rapport à ceux de l'année précédente : la moyenne est passée de 82 à 102. Croissance objective de la population des enfants ou meilleure efficacité des équipes pour obtenir leur confiance ? Comment le savoir ? Sans doute un peu des deux...

¹ Très perplexe, la direction du BICE de l'époque me demanda un avis sur le projet de rapport (projet que les amiguiens avaient désavoué) : ce n'était, hélas, qu'un fatras de banalités livresques, qui ne valorisait en rien la richesse des informations obtenues. Il n'y a pas eu de suite - d'autant moins que, le responsable du rapport étant décédé quelque temps plus tard, tous les documents de base, que j'ai demandé à récupérer, ont été perdus.

² Hugues Ouizan-Bi : "Les enfants de la rue à Abidjan. De la recherche-action à l'action de terrain", in G. Héroult et P. Adesanmi, op. cit., pp. 281-284, d'où sont extraits les chiffres cités ici.

³ Pas au-delà de 22 h, à cause de l'insécurité déjà rampante en avril 2001.

⁴ A l'exemption du mois d'octobre 2000, non répertorié.

Nombre d'enfants rencontrés de janvier 2000 à mars 2001, par commune.

	Plateau	Cocody	Adjamé	T.chville	Marcory	Pt-Bouët	Yopougon	TOTAL
Janvier 2000	1	4	-	23	19	13	6	66
Février	-	13	3	29	35	10	6	96
Mars	9	8	3	13	34	13	4	84
Avril	18	16	9	22	31	4	1	101
Mai	10	16	4	23	36	11	10	110
Juin	5	21	7	32	31	10	16	122
Juillet	20	19	7	11	18	14	13	102
Août	11	19	-	25	31	10	12	108
Septembre	4	17	12	15	36	7	12	104
Novembre	17	16	8	12	23	5	14	95
Décembre	12	13	6	10	17	3	8	69
Janvier 2001	7	16	9	12	19	5	8	76
Février	10	21	10	16	38	23	9	127
Mars	11	22	6	18	30	6	9	102
TOTAL	135	221	84	262	398	134	128	1 362
Moyenne	10	16	6	19	28	10	9	98

Notons aussi, au sein de certains quartiers, l'importance des variations selon les mois : au Plateau de 0 à 20 enfants, à Yopougon de 1 à 16, à Treichville de 11 à 32... Elles sont difficiles à interpréter : il suffit d'une rafle de la police pour provoquer un envol de tout le monde vers des cieux plus cléments. Mais elles démontrent clairement la mobilité des gamins. Au total, Marcory, avec ses divers sites, s'affiche la plupart du temps comme le quartier le plus attractif (11 mois sur 14, dont huit fois avec des effectifs dépassant 30 enfants), avec une moyenne globale de 28, devant Treichville (deux fois en tête et une moyenne de 19) et Cocody (en moyenne 16 enfants).

Adjamé, le plus grand quartier des activités informelles, exercées à tous les âges, paraît ici la commune la moins fréquentée : concurrence trop forte des enfants qui travaillent dans la rue ou, plus vraisemblablement, moindre pertinence du circuit de MdM¹ ? Il est certain qu'il y a des enfants de la rue dans plusieurs endroits d'Adjamé (y compris des filles²). Le foyer Akwaba, situé à Abobo, organise d'autres tournées de nuit dans les divers quartiers du nord de l'agglomération. Sur les fiches individuelles des enfants qui y sont accueillis, est noté le lieu où les enfants disent dormir "le plus souvent" : sur 31 réponses, 9 indiquent Adjamé (7 sa gare routière et 2 son allocodrome) ; 11 autres évoquent Yopougon (dont 9 la rue Princesse) et 4 Abobo, en divers points, non loin du foyer Akwaba lui-même. Pourtant situé tout au nord de l'agglomération, Akwaba a reçu des enfants qui en fréquentaient surtout le sud : aussi bien Marcory que Port-Bouët, et même l'aéroport, à plus de 30 kilomètres de là.

L'aire d'influence de Médecins du Monde, dans les sept communes parcourues, porte donc sur une centaine d'enfants et de jeunes qui se laissent approcher. Et les autres, les méfiants, combien peuvent-ils être ? Quand j'ai accompagné les équipes de MdM pendant leurs trois tournées, 83 enfants furent contactés. Dans chacun des sites, je leur ai demandé combien ils étaient sur place habituellement, ce à quoi ils ont répondu avec facilité -ils se connaissent bien les uns les autres- et le plus souvent avec précision ("Ici, nous sommes 26"), mais pas toujours ("Une vingtaine..."). Le total de leurs réponses fait environ 190 : 2,3 fois plus que ceux que nous avons observés. Multiplier le nombre moyen des contacts par ce coefficient donne 230 enfants de la rue. Comme il manque au réseau de MdM trois des communes de la ville, on peut estimer le total entre 300 et 350. Le Dr Anne-Marie Pignol, la fondatrice de l'action de MdM à Abidjan, qui a donc eu le temps de bien

¹ Ce qui n'a pas grande importance, puisque les Frères des Ecoles chrétiennes du foyer Akwaba y font aussi des tournées nocturnes, ainsi qu'à Abobo.

² Selon Léa Salmon (op. cit.), mais celles que l'on y voit sont avant tout des fillettes *dans* la rue.

connaître le milieu de ces enfants, se prononce pour un total de l'ordre de 400¹. On ne peut que se rallier à cette estimation, qui reste dans l'échelle des grandeurs des observations du BICE en 1995.

En même temps, les enquêtes de Roger Navarro² dans les huit institutions de la ville qui hébergent des enfants de la rue³, en mai-juin 2001, aboutissent à un total d'environ 250 garçons pris en charge, et 5 filles. En 1995, fonctionnaient déjà le centre de sauvetage du BICE et la Case des enfants au Plateau, ainsi que le CEPA d'Adjamé ; ils accueilleraient alors, selon mes souvenirs, un total d'une bonne centaine d'enfants. La croissance du nombre des enfants pris en charge aurait donc été plus rapide (une multiplication par 2,5) que celle de ceux qui habitent la rue (multiplié par 1,8), sans parvenir à "éradiquer" le problème - mais celui-ci a donc été limité d'autant, et c'est un résultat déjà très appréciable.

Au total, l'effectif des enfants concernés, encore dans la rue ou sortis de la rue, aurait connu un doublement en une demi-douzaine d'années (d'un ordre de grandeur de 300 ou 350 à, aujourd'hui, 600 ou 700). Bien sûr, c'est beaucoup, et c'est trop. Mais ces volumes restent objectivement faibles quand on saisit la puissance des mutations sociales en cours. Dans une Côte d'Ivoire de plus en plus victime de son affaiblissement économique et des déchirements politiques provoqués par les ambitions des adultes, la seule chose étonnante est que le problème n'ait pas davantage explosé⁴.

IV - QUI SONT-ILS ?

Afin d'avoir une image aussi objective que possible des enfants de la rue comme phénomène social, il faut essayer d'en quantifier plus finement l'analyse. C'est possible grâce aux fiches que les divers foyers rédigent sur chacun de ceux qu'ils accueillent. Malheureusement, ces informations ne sont pas toujours très rigoureuses. En particulier, l'expérience montre que l'enfant qui vient d'arriver (surtout si ce n'est pas tout à fait de son plein gré) n'a, en général, aucune envie de raconter toute la vérité, rien que la vérité, à l'adulte qui l'interroge, bien assis derrière son bureau, le stylo à la main. Il faut toujours du temps avant d'obtenir suffisamment de confiance de la part de l'enfant pour qu'il se livre : s'il redoute d'être réexpédié de force dans la famille qu'il a fuie, il jurera avec des accents bouleversants de sincérité qu'il est orphelin de père, de mère, de grand-père et de grand-mère... Les fiches crédibles sont donc celles qui ont été retravaillées aussi longtemps qu'il le fallait (et souvent bien raturées), et qui comportent l'essentiel des informations (hélas, tout le monde ne prête pas attention aux mêmes données).

Grâce à la compréhension des principaux foyers d'accueil, j'ai pu consulter leurs fichiers, et exploiter 129 dossiers individuels d'enfants suffisamment complets⁵. On y trouve ainsi, de façon à peu près comparable, des informations précieuses sur l'âge, le lieu de naissance, l'ethnie, le niveau scolaire et la situation familiale de chacun.

¹ Communication personnelle, juillet 2002.

² En annexe hors-texte à ce rapport.

³ Akwaba : 47 enfants, Amigo-Doumé : 24, BICE-Sauvetage : 49, Case des enfants : 19, CEPA : 40, Don-Bosco : 30 et les Namans : 20, enfin le Village Marie-Dominique pour les filles : 5. On n'a pas pris en compte ici le CREA, qui reçoit surtout des jeunes délinquants sortis de prison, ni le Centre Abel de Grand-Bassam, à la population assez composite : il ne s'agit que partiellement de vrais enfants de la rue.

⁴ Il est probable que les violences récentes, depuis septembre 2002, et leurs retombées économiques désastreuses ont considérablement aggravé la situation, même si, un an plus tard, cela n'apparaît pas encore de façon évidente dans le paysage de la rue.

⁵ Akwaba : 31 dossiers, BICE-Sauvetage : 16 fiches des années 1998-99 (c'est-à-dire celles qui ont eu le temps de "mûrir" - ce sont quand même celles où manquent le plus de réponses), la Case des enfants : 19 des années 1999-2001 et 23 de la période 1995-1996 (j'espérais repérer d'éventuelles évolutions - le résultat est en général peu convaincant : les deux ensembles ont donc été réunis, soit 42 enfants), Don Bosco : 22 et Médecins du Monde : 18.

a) Age et durée dans la rue

Une partie seulement des fiches (soit 44, dans deux des foyers) mentionnent aussi le temps que l'enfant affirme avoir passé dans la rue -cela va d'une semaine à dix ans-, ainsi que son année de naissance (selon ses dires), ce qui permet de calculer l'âge auquel il a quitté les siens, en sachant que, bien sûr, tous ces chiffres ne peuvent qu'être assez approximatifs. Mais les ordres de grandeur sont parlants.

Age au départ

Durée	8 - 9 ans	10-11 ans	12-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	Total
< un mois				4	1	5
1 à 6 mois			6	2	1	9
6 à 11 mois			1	1	1	3
1 an		1	7	1	1	10
2 ans	2	4			2	8
3 à 4 ans		1	3	1		5
5 à 10 ans	4					4
Total	6	6	17	9	6	44

L'âge moyen au moment de la fugue vers la rue est de 12 ans et demi, la durée moyenne de l'errance d'une année et demie, ce qui correspond bien aux observations empiriques. Peu d'enfants sont arrivés dans la rue très jeunes (âgés de moins de 10 ans), et peu y sont restés très longtemps. On ne peut que s'en réjouir : l'inverse serait de très mauvais augure. Mais il est surprenant de constater que, contrairement aux principes qu'affichent les ONG d'une priorité de principe à donner aux plus petits, ce ne sont pas les plus jeunes, les bambins les plus fragiles, qui se bousculent à la porte des foyers pour quitter la rue le plus vite possible. Au contraire : les jeunes qui ont passé le plus grand nombre d'années dans la rue affirment y être arrivés extrêmement petits, parfois à 8 ou 9 ans - ce qui, à vrai dire, laisse un peu sceptique : oubli des réalités d'un passé lointain ou une certaine vantardise, la grande fierté d'avoir su vivre dans la rue malgré toute sa dureté ? Là encore, sans doute un peu des deux...

De même, on peut s'étonner de ce que, souvent, les plus âgés au moment du départ vers la rue sont en même temps ceux qui y sont restés le moins longtemps : pour la plupart, quelques jours ou quelques semaines seulement. Il y a moins de raisons de mettre en doute la parole de ces aînés : c'est en fait la preuve que le monde de la rue exige la plus grande souplesse d'adaptation, que l'on possède à 12 ou 13 ans et déjà moins à 16 ou 17. La rue serait donc plus effrayante pour les plus grands ? Oui, car un jeune qui arrive dans la rue devra, s'il veut s'y faire une place, affronter le pouvoir des caïds de son âge, qui sont, eux, rompus depuis longtemps à toutes les difficultés et à toutes les techniques de survie, puisqu'ils ont commencé petits. On peut penser que le jeune homme qui rompt avec les siens basculera plutôt dans la délinquance que dans la marginalité. La rue forme un monde clos, où l'on n'entre plus quand on est trop vieux, mais où l'on reste longtemps, sauf si l'on ose un jour aller frapper à la porte d'un centre d'accueil...

b) Les origines géographiques et ethniques

Les dossiers nous donnent les lieux de naissance de 104 de ces 129 enfants d'Abidjan. Ce qui frappe au premier abord est l'extrême éparpillement des réponses. 9 d'entre eux sont nés dans six pays étrangers : 2 au Bénin, 2 au Burkina Faso, 2 au Nigeria, et 1 au Ghana, au Liberia et au Mali (sans plus de précisions sur la localisation). 41 sont nés dans l'agglomération abidjanaise : de très loin le plus fort contingent. Les 54 autres sont nés ailleurs en Côte d'Ivoire, dans une extraordinaire diversité des lieux : pas moins de 31 sous-préfectures différentes (sans que, hélas, dans la plupart des cas, nous puissions distinguer si les enfants proviennent du chef-lieu ou de la zone rurale). La seule concentration notable est Bouaké, la deuxième ville du pays (avec un demi-million d'habitants), d'où viennent 7 enfants, devant Daloa et Bondoukou (4), puis Korhogo et

Yamoussoukro (3). Sept autres villes (ou sous-préfectures) ont vu naître deux enfants, et les dix-huit autres chacune un seul.

Par région¹, l'éparpillement est le même : 1 seul enfant est né au Sud-Ouest, dans la ville de San Pedro. 5 viennent du Sud, dans un rayon de 100 km autour d'Abidjan, de Grand-Lahou à Tiassalé et à Agboville, et 3 autres du Sud-Est (Aboisso, Bonoua, Adiaké), 10 d'un grand Est allant d'Adzopé jusqu'à Bondoukou. 12 sont nés dans le centre de la Côte d'Ivoire (de Yamoussoukro à Katiola, de part et d'autre de Bouaké), 3 seulement au Nord (tous à Korhogo), 4 au Nord-Ouest (de Touba à Odienné), et surtout 15 dans onze villes de l'Ouest, tout autour de Daloa : Gagnoa, Bouaflé, Vavoua, Duékoué, Soubré... C'est donc bien l'intégralité du territoire ivoirien qui est concerné, du moins dans toutes ses régions actives, celles qui sont les plus ouvertes sur le monde moderne, les mouvements de population, les mutations sociales...

Dans un pays au peuplement aussi brassé, le lieu de naissance n'est pas la seule information significative. Il faut la croiser avec l'origine ethnique et les spécificités culturelles, qui pourraient expliquer certains comportements des enfants.

Pour essayer d'introduire quelque clarté dans l'éclatement extrême des lieux de provenance, on classera ici les enfants en cinq grandes catégories : les natifs de la ville d'Abidjan, les "autochtones", c'est-à-dire ceux qui sont nés dans leur région d'origine², que ce soit en Côte d'Ivoire ou dans un autre pays (ils sont donc venus en ville plus tard, sans que l'on puisse savoir si c'est dans le dos de leur mère ou de leur propre chef³), enfin les "migrants", ceux dont les parents, soit ivoiriens soit étrangers, habitaient déjà un endroit, ville ou village, de Côte d'Ivoire dont ils ne sont pas originaires. L'hypothèse est bien sûr que, plus la famille a été déracinée, plus sont grands les risques de son délitement, et d'abord dans la grande ville : y a-t-il ici une spécificité du fait urbain ? On ne peut le savoir pour les petites villes, mais les enfants de la rue nés à Abidjan présentent-ils des caractéristiques quelque peu différentes des autres ?

Nous connaissons par les dossiers l'origine ethnique ou la nationalité de 112 enfants de la rue⁴. Sont représentées parmi eux une vingtaine d'ethnies ivoiriennes, ainsi que sept nationalités étrangères. Remarquons tout de suite que ces dernières concernent un peu plus du quart du total des enfants⁵. On a regroupé ici les groupes culturels en grands ensembles en fonction de la géographie du pays. Là encore, l'éparpillement est étonnement fort. Il faut noter la très faible présence des ethnies du Sud, c'est-à-dire les plus proches d'Abidjan (un seul enfant chez les Abé, Abouré, Adiokrou, Ebrié et Nzima). Les peuples de l'Est sont un peu plus présents (13, surtout des Agni : 8, et des Abron : 4). Les Baoulé du Centre (le quart de la population ivoirienne) ne sont que 15, soit un huitième du total des enfants, mais c'est le plus fort contingent issu d'une seule ethnie. Les originaires du Nord et du Nord-Ouest sont 20 (4 Sénoufo et 16 des divers groupes mandingues et musulmans communément qualifiés par le mot de Dioula). Ce sont les peuples de l'Ouest qui fournissent les plus gros contingents, c'est-à-dire le quart des enfants (13 Bété, 8 Dan, 4 Wè...).

Les ressortissants étrangers, auxquels l'opinion publique attribue volontiers la quasi-totalité des méfaits dont souffre la ville, ne sont en réalité que 27 % des enfants de la rue⁶. On peut

¹ Il s'agit ici d'entités géographiquement cohérentes, non des découpages administratifs officiels.

² Impossible de détecter ceux dont la famille aurait déjà migré du village ancestral vers la petite ville voisine.

³ Ou encore s'il s'agit d'enfants "confiés" par leurs géniteurs à la branche citadine de la famille. C'est un phénomène massif, qui concerne surtout les filles, dont c'est l'un des principaux processus d'exploitation. Fr. Tinel et Y. Guichaoua mentionnent ainsi qu'à Yopougon, en 1997, "60 % seulement des enfants confiés sont scolarisés alors que 90 % des enfants biologiques le sont, (...) et seules 48 % des filles confiées fréquentent l'école, les autres étant placées comme aides familiales." (op. cit., p. 439)

⁴ Est quelquefois mentionné le fait que le père et la mère sont d'origines différentes (ce qui est souvent un facteur de fragilité des couples). Pour simplifier, on n'a tenu compte ici que de l'ethnie du père.

⁵ Alors que c'est le tiers de la population totale du pays qui est composé de ressortissants étrangers.

⁶ Vingt ans plus tôt, la part des étrangers dans les jeunes poursuivis pour faits de délinquance à Abidjan (dont seule une partie était des enfants de la rue) était de 32 %, dont 10 % de Burkinabè, 6 % de Guinéens, 5 % de Maliens... Cf. de l'auteur : "Les jeunes délinquants d'Abidjan : une approche quantitative", in MARJUVIA, op. cit., pp. 432-445 (ici p. 434).

distinguer parmi eux les originaires des pays côtiers, qui fournissent à la Côte d'Ivoire plutôt des cadres et des techniciens (le Bénin : 5 enfants, le Nigeria : 3, le Ghana et le Libéria : 1 chacun, soit 9 % du total des enfants), et, deux fois plus nombreux (18 %), ceux des pays voisins soudano-sahéliens : la Guinée (7 enfants), le Mali (4) et surtout le Burkina Faso (10, de plusieurs ethnies) dont les migrants appartiennent à deux catégories bien distinctes : les commerçants citadins (les vrais "Dioula"), et les manœuvres agricoles, aux problèmes sociaux bien différents. Toutes ces nuances pourraient nous faire comprendre les histoires, toutes singulières, de ces enfants hors des normes, mais il nous est malheureusement impossible d'aller ici plus avant dans les détails.

Revenons aux catégories d'enfants déterminées plus haut, et confrontons-les à leurs origines culturelles.

Région d'origine	Nés à Abidjan	"autochtones"	Nés en migration	Lieu inconnu	Total	%
SUD	3	1	-	1	5	4,5 %
EST	1	9	-	3	13	11,5 %
CENTRE	4	3	2	6	15	13,5 %
OUEST	13	5	7	3	28	25,0 %
NORD et NW	5	4	8	3	20	18,0 %
Etranger	11	9	7	4	31	27,5 %
Total	37	31	24	20	112	100 %

Pour les enfants dont on connaît à la fois l'ethnie et le lieu de naissance (soit 93), 40 % sont nés à Abidjan, un tiers dans leur région d'origine et un gros quart en situation de migration. Les enfants originaires du Sud proche sont surtout nés à Abidjan, ceux de l'Est surtout chez eux. A part ces deux cas, les autres situations sont moins tranchées. La capitale a vu naître un peu plus de 50 % des enfants provenant de l'Ouest, un peu moins de la moitié de ceux du Centre et des étrangers, et un petit tiers de ceux originaires du Nord et Nord-Ouest (ces derniers sont surtout nés en migration, conformément à la grande mobilité de ces populations très anciennement islamisées et urbanisées). Existe-t-il une différence selon que les enfants sont nés soit dans la métropole soit ailleurs ? Dans les deux cas, la proportion d'enfants étrangers est la même (30 %) ; le poids des originaires de l'Ouest est nettement plus fort parmi les natifs d'Abidjan (35 %) que parmi ceux nés ailleurs (22 %), et un peu plus fort pour les Baoulé (11 % au lieu de 9 %), mais sensiblement moins pour ceux de l'Est et surtout du Nord (14 % au lieu de 22 %), dont on retrouve ici la situation de diaspora à travers toute la Côte d'Ivoire.

En conclusion, ces nuances ne paraissent pas vraiment significatives. Ce qui s'impose, c'est la grande diversité des enfants de la rue, tout à fait à l'image de celle de la ville, qu'aucun groupe ne peut dominer. Mais ce qui distingue nettement les adultes des enfants, c'est que ces derniers, quelle que soit leur origine, cohabitent sans aucun problème et fraternisent en fonction des personnes, non des étiquettes. Qui, alors, fait preuve de maturité ?

Autre interrogation que l'on ne peut ici qu'esquisser : dans quelles conditions ceux qui ont migré sont-ils venus à Abidjan, s'ils étaient assez grands pour en avoir fait le choix eux-mêmes ? Ont-ils été simplement attirés par la grande ville, ou chassés de leur point de départ ? Sur cette question essentielle (car elle conditionne largement les relations ultérieures avec la famille), les informations sont malheureusement rares. En fait, beaucoup sont venus avec leurs parents, et c'est l'intégration urbaine de ceux-ci qui a fait problème. D'autres, en général plus âgés (mais pas toujours), disent avoir choisi eux-mêmes de venir tenter leur chance dans la capitale "pour trouver du travail", ou du moins un meilleur gagne-pain (comme ce petit d'Abengourou qui a commencé son errance en cirant les chaussures dans sa ville natale), parfois dans l'espoir (déçu) de rejoindre un parent, qui reste introuvable dans le labyrinthe urbain. Quelques uns ne concèdent comme

explication de leur fugue que "le goût de l'aventure", voire "pour découvrir Abidjan"¹. D'autres, plus nombreux, étaient en situation plus visiblement conflictuelle, quand ils disent avoir voulu poursuivre en ville une scolarité qu'on leur refusait au village, ou par refus du travail agricole, ou encore, plus simplement et plus souvent, pour fuir une famille maltraitante.

c) Le niveau scolaire des enfants de la rue

Quel bagage intellectuel avaient les enfants au moment où ils sont arrivés dans la rue ? Le niveau atteint par les enfants au moment de leur entrée dans un centre d'accueil est une information qui intéresse beaucoup les ONG², car elles considèrent -tout à fait à juste titre- que la rescolarisation (ou le premier accès à l'école) est une démarche essentielle pour la réinsertion sociale des enfants marginalisés. Sur les 95 dossiers qui mentionnent la plus haute classe atteinte par l'enfant avant son accueil, on constate qu'une forte majorité d'entre eux ont fréquenté peu ou prou l'institution scolaire. Seuls 5 % des enfants n'y ont jamais mis les pieds, et 8 % ont fréquenté l'école coranique³. 76 % ont suivi (et abandonné) l'école primaire : 11 % le cours préparatoire, 39 % le cours élémentaire (c'est le niveau médian de l'échantillon) et 26 % le cours moyen. Enfin, 11 % des enfants avaient atteint le secondaire : 8 % les classes de sixième et cinquième, et même 3 % la classe de troisième, ce qui n'est pas négligeable.

Niveau scolaire

	- 0 -	CP	CE	CM	collège	école coran.
Nés à Abidjan	-	4	13	5	2	-
Autochtones ivoiriens	1	-	7	7	2	1
Autochtones étrangers	-	1	3	-	-	2
Migrants ivoiriens	-	1	3	3	2	2
Migrants étrangers	1	-	1	-	-	3
Lieu de naiss. et/ou ethnie inconnu(s)	3	4	10	10	4	-
Total	5	10	37	25	10	8

Les origines réservent ici peu de surprises, quand on dispose de l'information complète. On s'en doute, le phénomène de l'école coranique⁴ concerne exclusivement les petits musulmans, qu'ils soient "Dioula" ivoiriens, burkinabè, maliens ou guinéens. On notera seulement qu'aucun de ceux-ci n'est natif d'Abidjan. Qu'ils soient nés ailleurs en Côte d'Ivoire ou chez eux, les enfants de nationalité étrangère sont les moins scolarisés, et aucun d'entre eux n'a atteint le secondaire. Pour les Ivoiriens, avoir migré ou non ne change pas grand-chose. Par contre, la différence entre les Abidjanais de

¹ Les déplacements ne sont pas à sens unique : il arrive aussi que les natifs d'Abidjan circulent dans le pays, pour de nombreuses raisons. L'un d'eux raconte ainsi avoir voyagé partout dans les bus, quand il avait une dizaine d'années, non par goût du tourisme, mais pour voler les voyageurs...

² Seules les fiches de Médecins du Monde ont oublié cette mention.

³ Il s'agit d'écoles fixes, sans le recours à la mendicité des élèves (*talibé*) qui caractérisent les écoles coraniques des villes de la zone soudano-sahélienne.

⁴ Sauf un cas que l'on évoquera plus loin, il s'agit toujours ici d'une école fixe, qui scolarise les enfants de son quartier, et non des enfants itinérants comme au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso.

naissance et les autres est qu'aucun des premiers n'a ignoré l'école officielle (pas de non-scolarisé, pas d'élève coranique), mais ils ont en général plafonné assez vite (54 % se sont arrêtés au niveau du CE, et 21 % en CM ; seuls 8 % ont atteint le secondaire). Les autres enfants ont eu des cursus scolaires sensiblement plus diversifiés : 5 % de non-scolarisés, 5 % de niveau CP, 36 % de CE, 26 % de CM et 10 % de collégiens, enfin 18 % d'anciens des écoles coraniques.

Le fait d'avoir dans les dossiers de la Case des enfants deux séries à quelques années de distance (1995-96 et 1999-2001) peut donner une idée de l'évolution de ce niveau scolaire. La médiane des enfants accueillis serait ainsi passée du CE 2 au CM 2 : deux années d'école en plus. Bien sûr, les effectifs en question sont faibles, donc pas très convaincants. Mais on peut quand même se dire que, s'il y avait eu ces dernières années un net recul du taux de scolarisation, on l'apercevrait. Ce n'est pas dans une crise globale de l'école qu'il faut chercher la raison majeure de la fuite d'enfants vers la rue.

d) La situation familiale des enfants

Plusieurs ONG veulent ramener à tout prix l'enfant dans sa famille le plus vite possible ; d'autres, plus réalistes, ne croient guère que cela soit faisable à court terme. Mais toutes attachent également la plus grande importance au contexte familial de l'enfant en difficulté, qui va conditionner leurs stratégies de réinsertion. Toutes les fiches individuelles comportent donc des indications sur ce sujet. Mais, on l'a dit, tant qu'il n'est pas pleinement en confiance, l'enfant risque fort de se protéger par toutes sortes de mensonges pour empêcher que l'on retrouve les siens. Seules peuvent donc être exploitées scientifiquement les données qui ont été suffisamment vérifiées et mûries - ce qui paraît le cas de celles que j'ai examinées et retenues.

Mentionnons tout d'abord que certaines causes spécifiques de la marginalisation des enfants, importantes dans d'autres pays, sont ici très rares - et il s'agit d'ailleurs d'étrangers, chacun unique dans sa catégorie. Ainsi, pour ce qui est du glissement des enfants *dans* la rue aux enfants *de* la rue, un seul, très pauvre, a commencé par un petit travail informel : un Dioula burkinabè, né à Abidjan, négligé par ses parents (ni scolarisé ni nourri), est venu de lui-même, à l'âge de 10 ans, laver les assiettes à l'allocodrome de Cocody, puis il a vite cessé de regagner le toit familial pour la nuit, et trouvé plus rentable de mendier. On note un réfugié de guerre : le seul Libérien de notre échantillon, qui ignore tout de ce qu'est devenue sa famille (qui ne souffrait d'aucun problème particulier)¹, et un Béninois qui, à l'âge de 12 ans, a été victime d'un trafic d'enfants depuis son pays². Enfin, un seul cas relève du phénomène des "talibé fugeurs"³ (catégorie qui fournit à elle seule la moitié des gamins de la rue à Ouagadougou) : un petit Burkinabè, qui a commencé sa carrière d'enfant en rupture dans les rues de Bobo-Dioulasso, avant de se débrouiller pour prendre le train jusqu'à Abidjan.

C'est donc bien au sein des familles qu'il faut aller chercher les raisons essentielles, et la réponse est d'une grande clarté : seuls 15 % des enfants (y compris le petit talibé burkinabè et le réfugié libérien) disent avoir leurs parents qui vivent ensemble - ce qui ne veut pas dire de façon harmonieuse. 32 % sont orphelins (14 % de père, 10 % de mère, 8 % des deux), ce qui est une valeur moyenne par rapport aux autres situations que j'ai étudiées : ils sont beaucoup plus nombreux à Bujumbura (85 %), société solide bouleversée par la guerre civile, et nettement moins à Lomé (20 %), avec une vieille bourgeoisie citadine caractérisée depuis longtemps par son instabilité conjugale⁴. Enfin, et surtout, 53 % des enfants ont leurs parents séparés⁵, quelle qu'en soit la raison. Un parent parti ou un parent décédé, la résonance affective n'est bien sûr pas la même, mais le résultat est semblable : cela signifie presque toujours un remariage ultérieur de l'adulte subsistant, situation toujours potentiellement conflictuelle pour l'enfant du premier lit. Quelle que soit la

¹ Il est à craindre que cette catégorie ne se soit terriblement développée maintenant.

² "Vendu par sa mère", dit-il, et envoyé avec six autres petits Béninois pour fabriquer des briques de terre à San Pedro, en 1995. Il s'est enfui au bout d'un an et demi.

³ L'enfant ayant été confié par ses parents au marabout "pour son bien", pour la promotion sociale que doit lui assurer une formation coranique au loin, il est inconcevable que, si martyrisé soit-il, il puisse retourner chez lui.

⁴ Voir de l'auteur, entre autres : "Les *smallvi* ne sont pas des *gbevouvi* : histoire de la marginalité juvénile à Lomé", in MARJUVIA : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, op. cit., pp. 248-280.

⁵ Y compris 1,5 % de "père inconnu".

diversité des situations vécues, pour ces 85 % d'enfants de foyers brisés, les dossiers égrènent le plus souvent la même litanie : "conflit avec la marâtre", "conflit avec le beau-père"...

La cause est entendue : les enfants de la rue d'Abidjan y sont pour les mêmes raisons que leurs homologues de partout : la crise de la cellule familiale, que ce soit à cause des malheurs de la vie ou du fait de la défaillance et de l'irresponsabilité des adultes¹.

On peut approfondir la question en confrontant ces situations aux catégories d'origine.

	Parents séparés	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin complet	Parents unis	Total
Nés à Abidjan	19	4	8	4	6	41
Autochtones ivoiriens	13	3	2	2	3	23
Autochtones étrangers	5	1	-	-	3	9
Migrants ivoiriens	9	2	-	1	5	17
Migrants étrangers	2	4	-	-	1	7
Naiss. hors Abj., ethnie inconnue	3	3	-	-	1	7
Lieu de naiss. inconnu	17	1	3	3	1	25
Total	68	18	13	10	20	129

Quelques différences apparaissent donc ici, tempérées par l'inégalité des volumes entre les enfants nés à Abidjan et les autres situations. Les enfants aux parents unis sont 15 % à Abidjan, la même proportion que pour l'ensemble ; ils sont plus nombreux chez les migrants ivoiriens (30 %) et chez les étrangers nés dans leur propre pays (33 %, mais ils sont peu fréquents), un peu moins dans les autres cas. Les orphelins sont plus nombreux chez les migrants étrangers. Les enfants de parents séparés sont surtout sensibles chez les Ivoiriens, qu'ils soient autochtones des régions ou migrants. Ce ne sont que des nuances...

Pour donner une image globale, les proportions entre enfants nés à Abidjan ou ailleurs se présentent ainsi :

	Abidjan	Ailleurs
Parents séparés :	46 %	51 %
Parents décédés :	39 %	28 %
Parents unis :	15 %	21 %

Ici, les écarts imputables à la spécificité du milieu urbain ne sont pas négligeables. On conçoit sans peine que les familles restées unies soient moins nombreuses dans la capitale, dont le mode de vie se prête à leur délitement. Surtout, on voit que les orphelins y sont nettement plus fréquents parmi les enfants de la rue : certainement une baisse de la capacité des familles étendues à prendre en charge les enfants qui ont perdu leur soutien direct. Mais, partout, ce sont bien les parents séparés qui sont le cas de figure dominant.

¹ Relevons parmi les professions des pères, quand elles sont indiquées, la présence de plusieurs gendarmes, militaires et policiers, ainsi que de cadres supérieurs, comme un enseignant et un avocat...

La conclusion de ces diverses approches des enfants de la rue d'Abidjan est claire. La situation n'est pas dramatique (quelles que puissent être les souffrances individuelles d'enfants qui sont, avant tout, en conflit avec leurs parents), car ils sont relativement peu nombreux, et ils ne sont pas structurés en bandes. L'ampleur des mutations de la société ivoirienne dans son ensemble pouvait nous laisser redouter une situation pire. Provenant de toutes les régions du pays et de toutes ces composantes culturelles, ces enfants représentent même, inconsciemment, l'une des formes d'unité de la Côte d'Ivoire. Dans une ville où il y a beaucoup d'argent à gagner et où ils circulent comme ils le veulent¹, ils se débrouillent aisément pour la satisfaction des besoins qu'ils ressentent. De ce fait, ils n'éprouvent guère le désir de changer de vie, malgré leurs carences affectives. Il est facile de sympathiser avec eux, beaucoup moins de leur faire admettre qu'ils peuvent revenir à une vie plus normale à leur âge, et se préparer un avenir. Leur passion de la liberté est en général si forte qu'elle surpasse l'attrait des solutions que leur proposent de nombreuses institutions sérieuses, et dont ils sont familiers².

Autrement dit, il faisait assez bon vivre dans la rue à Abidjan en 2001 et 2002. Mais quand est-il depuis la crise politico-militaire actuelle, qui ruine le pays ? Même si, à première vue, les signes d'une aggravation importante ne sont pas manifestes, il est à craindre que, désormais, les choses ne se présentent plus de façon aussi plaisante pour les enfants en rupture avec les adultes. Leur nombre dans la rue ne risque pas de diminuer pour autant, bien au contraire...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE Philippe, DUBRESSON Alain et MANOU-SAVINA Annie : *Abidjan "côté cours"*. Paris, Karthala et ORSTOM, 1987, 277 p.
- CONTAMIN Bernard et MEMEL-FOTE Harris (éd.) : *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*. Paris, Karthala et ORSTOM, 1997, 802 p.
- DENOT Christine : "La vie d'Inox, l'enfant d'acier d'Abidjan" in "MARJUVIA" (Y. Marguerat et D. Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Paris, Fayard, 1994, 628 p. (pp. 475-491).
- DIOMANDE Mamadou : *Etude de la santé des enfants de la rue d'Abidjan*. Doctorat en médecine, Université d'Abidjan-Cocody, 2001, 125 p. multig.
- JACQUEMIN Mélanie : "Les petites bonnes de Côte d'Ivoire entre le village et la ville : L'exemple des jeunes migrantes du Nord-Est au travail à Abidjan", à paraître in *Jeunes marginalisées*, la revue du GREJEM, n° 2.
- GIBBAL Jean-Marie : *Citadins et villageois dans la ville africaine*. Paris, Maspéro, 1974, 398 p.
- HERAULT Georges et ADESANMI Pius (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan, IFRA, 1997, 419 p.
- KOSSONOU K. Olivier et AYO A. Antoinette : *Synthèse des études réalisées sur les enfants en circonstances extrêmement difficiles (enfants de/dans la rue)*, Abidjan, Ministère de la Santé et de la Protection sociale et UNICEF-Côte d'Ivoire, 1998, 98 p. multig.
- LATOUR Eliane de : "Métaphores familiales dans les ghettos de Côte d'Ivoire", *Autrepart* n° 18, 2001, pp. 151-167.
- LATOUR Eliane de : "Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque", *Autrepart* n° 19, 2001, pp. 155-176.

¹ Ainsi le jeune R, que j'avais connu en 2001 au carrefour de Marcory. Il était en 2002 devant l'église Saint-Jean de Cocody. En 2003, il vit au marché de la Riviéra, pour fuir tous les gens de Cocody qu'il a plus ou moins escroqués et ses créanciers (l'un d'eux lui a écrasé un orteil avec une pierre pour le punir de ne pas rembourser). Il est toujours aussi beau parleur et habile comédien, mais il n'a toujours aucune intention de saisir les opportunités possibles de changer de vie.

² Mais peut-être sont-elles, avec leurs nombreux salariés, un peu trop impersonnelles dans leur contact avec les enfants. Si je puis me permettre un conseil, il manque dans le dispositif abidjanais des formes d'accueil de taille très réduite, afin d'être plus personnalisées et plus souples : de toutes petites unités de vie, mieux adaptées aux cas les plus difficiles, notamment pour les plus âgés et les plus caractériels, qui sont les plus demandeurs de relations affectives et ont besoin de garder le plus possible de leur autonomie.

- LE PAPE Marc : *L'Energie sociale à Abidjan. Economie politique de la ville en Afrique noire, 1930-1995*. Paris, Karthala, 1998, 166 p.
- LEIMDORFER François et MARIE Alain : *L'Afrique des citadins. Sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*. Paris, Karthala, 2003, 402 p.
- MARIE Alain (éd.) : *Une Afrique des individus ? Itinéraires citadins dans la société contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris, Karthala, 1997, 438 p.
- "MARJUVIA" (Y. Marguerat et D. Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Paris, Fayard, 1994, 628 p.
- MARGUERAT Yves : "Les jeunes délinquants d'Abidjan : une approche quantitative", in MARJUVIA, op. cit., pp. 432-445.
- MUNSCH Elisabeth : *Enfants de la rue. Abidjan, Côte d'Ivoire*. BICE-Afrique et BICE-Deutschland, sans date, 12 p. multig.
- OUIZAN-BI Hugues : "Les enfants de la rue à Abidjan. De la recherche-action à l'action de terrain", in G. Héroult et P. Adesanmi, op. cit., pp. 281-284,
- SALMON-MARCHAT Léa : *Pauvreté urbaine et exclusion sociale en Côte d'Ivoire : une analyse socio-anthropologique des enfants de la rue à Abidjan*. Thèse de doctorat en sociologie, Paris X - Nanterre, 2001, 407 p. multig.
- SISSOKO Alain : "Abidjan, une situation relativement bien maîtrisée ?", in G. Héroult et P. Adesanmi (op. cit.), pp. 247-279.
- TANON-PELLISSIER Fabienne : "A la rencontre des enfants d'Abidjan (Côte d'Ivoire)", *Cahier de Marjuvia* n° 3, second semestre 1996, pp. 14-26.
- TAPINOS Georges Photios, HUGON Philippe et VIMARD Patrice (éd.) : *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^e siècle. Défis démographiques et développement durable*. Paris, Karthala, 2001, 498 p.
- TINEL François et GUICHAOUA Yvan : "Les jeunes : une génération à la croisée des cultures", in Georges F. Tapinos et al. : op. cit., pp. 435-470.
- TOURÉ Abdou : *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la "conjoncture"*. Paris, Karthala, 1985, 290 p.
- VIDAL Claudine : "Du rêve au réalisme : des citadins sans illusions", in B. Contamin B. et H. Memel-Fotê (op. cit.), pp. 655-665.

Fabienne TANON

L'ATTRIBUTION CAUSALE CHEZ DES JEUNES MARGINALISES ABIDJANAIS

Etude de deux groupes d'enfants de la rue

A travers les études sur l'évolution du phénomène des enfants de la rue, un constat tend à s'imposer : la réussite des programmes de réinsertion des jeunes dans leur milieu familial s'avère difficile à évaluer par manque de statistiques fiables et de suivi régulier sur le long terme. Il ressort des observations que la rue devient un lieu où l'on "fait carrière", en gravissant les échelons de la hiérarchie qui y est instituée. La rue représente à la fois un lieu de liberté, mais aussi de contraintes, où la survie exige un certain niveau de violence pour faire face aux difficultés et dangers concomitants.

Un aspect du phénomène interroge alors l'observateur : comment l'enfant -ou le jeune- se situe-t-il lui-même dans cette trajectoire de vie ? Quel contrôle peut-il et pense-t-il avoir sur sa vie et sur les événements en général ? Vient-il dans la rue par sa propre volonté, pour échapper à une mauvaise situation familiale et pour gagner sa vie, ou bien y est-il poussé, contraint, parce que rejeté par sa famille ? En d'autres termes, quel est le style d'attribution causale opérant chez ces jeunes de la rue ?

L'attribution causale part du postulat de base que chacun a besoin de comprendre les événements du monde, cherche à les expliquer en leur attribuant une cause afin de pouvoir soit les contrôler, soit, du moins, les anticiper. Encore appelée *locus of control* dans la littérature anglo-saxonne, l'attribution causale est un processus d'explication et d'interprétation des conduites, d'autrui comme de soi-même, qui se répartit en deux grandes catégories : elle se définit comme "externe" lorsqu'elle situe hors du sujet les causes des événements lui arrivant (par exemple, une réussite à un examen sera le fait de la chance, du hasard et un échec à un effet de la malchance). Par contre, une causalité "interne" amène le sujet à se sentir responsable des événements, à les attribuer à son travail, à ses actions ou à son comportement. Dans ce dernier cas, le sujet se perçoit comme un agent actif, exerçant un contrôle sur sa vie, alors que, dans le premier cas, il se perçoit comme agent passif des événements. On parle alors du principe d'internalité ou d'externalité de l'attribution (Cornaton, 2001 ; Bouissou, 1995).

Les études font apparaître un lien assez fort entre style d'attribution causale et style de pratiques éducatives par les parents (Dubois, 1987 ; Forner, 1995 ; Koudou, 1995). Les pratiques éducatives parentales, selon la part d'engagement et d'autonomie laissée à l'enfant dans les activités quotidiennes et par la responsabilisation progressive de ses actes, permettent l'intériorisation d'une norme et d'une évaluation des événements en terme de causalité externe ou interne (Beauvois, 1984). Les pratiques parentales libérales ont tendance à favoriser la responsabilisation de l'enfant et ont un

pouvoir idéologique plus fort que les pratiques parentales autoritaires ou traditionnelles (Bouissou, 1995). Parmi les pratiques éducatives parentales, on distingue quatre styles : libéral, autoritaire, laisser-faire et despotique. Les deux derniers sont ceux qui permettraient le moins à l'enfant et à l'adolescent de développer une estime de soi stable et valorisée : l'utilisation abusive de la contrainte ou, à l'inverse, son absence quasi totale ne favoriseraient pas la juste perception des événements et empêcheraient l'enfant de se définir une place au sein du groupe familial.

Il faut encore retenir que le principe d'internalité ou d'externalité est mobilisé différemment selon qu'il s'agit d'expliquer des échecs ou des réussites. Souvent, le biais d'auto-complaisance amène le sujet à se sentir responsable pour ses réussites et à attribuer une cause externe à ses échecs. Mais ce biais d'auto-complaisance n'est pas vérifié par tous les auteurs puisque Dubois (1987) ne le retrouve pas dans ses résultats, et Bouissou (1995, p. 207) trouve même l'inverse parmi ses sujets "qui ont tendance à s'attribuer davantage la responsabilité de leurs échecs que celle de leurs réussites." Enfin, il existe encore tout un ensemble de travaux portant sur le lien entre attribution causale et estime de soi.

Toutes ces études ont porté sur des échantillons occidentaux, et non sur des jeunes ayant fait le saut de vivre dans la rue, surtout en Afrique. Les résultats sont donc à prendre avec prudence lorsque l'on sort de ce cadre d'analyse très normalisé, et ils méritent une étude plus spécifique sur un échantillon de jeunes marginalisés, afin de voir quel est le style d'attribution causale majoritaire parmi cette population. L'hypothèse générale sous-tendant cette étude est que si, le jeune attribue une causalité externe à sa venue dans la rue, il attribuera également une causalité externe à sa sortie de la rue, et inversement. L'objectif de cette recherche est de voir si une dominante de style externe ou interne apparaît, ou si nous avons un panorama varié d'attribution causale. Cela nous donnera un éclairage précis sur les possibilités de contrôle que les jeunes s'attribuent quant aux événements de leur vie.

I - LA RECHERCHE DE TERRAIN A ABIDJAN¹

Deux questionnaires ont été préparés pour cette enquête. Le premier, appelé "Questionnaire général"², comprend cinq parties :

- L'identité de l'enfant,
- La famille : les parents ; la fratrie ; les grands-parents,
- Le vécu de l'enfant dans sa famille,
- Avant la rue...
- Dans la rue...
- Une dernière partie est libre pour annoter des observations ou des commentaires.

Ce questionnaire comporte un total de 61 questions, fermées pour la majorité ; seules quelques unes sont ouvertes pour que l'enfant ou le jeune puisse raconter son premier jour dans la rue et les circonstances qui l'y ont amené.

Le deuxième questionnaire, appelé "Attributions causales", a été inspiré par le modèle proposé par Pierrehumbert (1987) et repris par Bouissou (1995). Pour contrôler le biais d'auto-complaisance, incitant les sujets à attribuer leurs réussites à des causes internes, et leurs échecs à des causes hors de leur volonté, un ensemble de vignettes décrivant un petit événement de la vie quotidienne locale renvoie soit à une situation positive soit à une situation négative. Chaque vignette est présentée avec deux explications possibles (une interne, une externe) et le jeune doit choisir l'une ou l'autre réponse explicative. Un premier ensemble de 22 vignettes (11 situations positives et 11 négatives) concernent des personnages fictifs et un deuxième ensemble de 8 vignettes font

¹ Cette étude, réalisée à Abidjan du 8 août au 12 septembre 2002, n'aurait pu se faire sans la présence assidue des quatre assistants ivoiriens qui ont participé à cette recherche. Leurs avis ont été précieux lors de la construction des outils d'enquête et durant la phase d'observation, et j'ai eu grand plaisir à partager avec eux ce travail. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

² Pour maintenir l'aspect comparatif du projet, ce questionnaire est inspiré de l'enquête de terrain effectuée par Béatrice Bousquet à Antananarivo (ci-dessous).

directement référence à sa vie dans la rue, 4 renvoyant à des événements favorables et 4 autres à des situations défavorables.

Les questionnaires ont été travaillés avec les assistants, surtout le second, celui des attributions causales dont les vignettes devaient être composées à partir d'événements locaux, proches et familiers aux enfants de la rue. Une fois ces questionnaires constitués, ils ont été pré-testés par les assistants eux-mêmes lors d'une journée avec les enfants au centre de Médecins du Monde à Treichville¹. Ce pré-test a fait ressortir le besoin de raccourcir les temps de passation et certaines questions ont été modifiées ou enlevées.

La passation des questionnaires s'est déroulée en deux temps. Une première phase d'observation des enfants et jeunes dans la rue, dans leurs activités quotidiennes, a permis un premier repérage des lieux et de la population. Des contacts ponctuels, informels, ont pu s'engager et les enfants ont commencé à se familiariser avec les assistants. Cette phase d'approche réciproque est indispensable pour une étude de terrain où la population examinée est aussi sensible. Cette observation a permis également de définir les emplacements où aura lieu l'enquête finale : à la gare des cars d'Adjamé et au Plateau, deux localisations où les enfants sont nombreux, avec des activités bien distinctes.

La gare d'Adjamé est un lieu très populaire, à l'activité incessante, avec le trafic des cars desservant l'intérieur du pays, ainsi que le trafic des *gbaka*² qui relie la grande périphérie de l'agglomération abidjanaise aux divers points centraux de la capitale. Cela donne un mouvement intense, entre les véhicules de toutes sortes qui sillonnent les rues en klaxonnant et les piétons, voyageurs, petits commerçants ambulants et marchandes qui tentent de se frayer un chemin dans la foule. La grande mosquée ainsi que le marché couvert ne sont pas loin, ajoutant encore à la diversité de la foule et des passants. Le Plateau représente le quartier des affaires d'Abidjan, sorte de petit Manhattan en bordure de lagune, aux grands immeubles haut dressés, ultra-moderne, surtout ceux des banques et des administrations centrales. Le flux des voitures, comme celui des piétons, obéit au rythme des horaires des bureaux, avec un apaisement à partir de 18 h 30, lorsque s'en vient le soir.

L'observation a fait apparaître deux populations de jeunes bien différenciées, ne se mélangeant pas, ce qui donne en fait deux situations très contrastées sur la même ville. A Adjamé, les jeunes observés travaillaient principalement sur les cars ou les *gbaka*, en liaison avec le trafic des voyageurs, alors que ceux du Plateau étaient mendiants, cireurs, petits vendeurs, porteurs, chargeurs ou gardiens de voiture.

Les deux questionnaires ont été administrés aux jeunes dans la rue même, si possible dans un endroit un peu à l'abri des regards mais proche de leur lieu de travail (par exemple, le Centre d'écoute de la mairie d'Adjamé, qui a accepté de nous accueillir). L'assistant administrait les deux questionnaires à la suite et chaque enfant recevait 500 F CFA pour sa contribution, puisque cela correspondait à une heure de son temps de travail.

II - PRESENTATION DES RESULTATS

1 - Questionnaire général

Celui-ci a pour but principal de cerner cette population de jeunes marginalisés, de savoir qui ils sont et quel a été leur parcours avant de venir vivre dans la rue.³

¹ Je tiens à remercier tous les membres du centre de Médecin du Monde à Treichville qui nous ont accueillis, avec qui nous avons pu discuter du projet, ainsi que les enfants qui ont bien voulu travailler avec nous. Je regrette vivement que les événements ultérieurs ne nous ont pas permis de poursuivre le dialogue engagé ce jour-là.

² Minibus de 18 ou 22 places.

³ Pour une première approche des enfants de la rue d'Abidjan, voir en annexe un extrait de mon étude sur le terrain en 1995 (ci-dessous pp. 281-284).

a) *Les caractéristiques descriptives*

L'échantillon comprend au départ un total de 53 enfants, mais dans les réponses au questionnaire général 4 enfants ont dit dormir chez eux, ce qui donne un échantillon final de 49 enfants et jeunes de la rue, les 4 autres qui ne font que travailler dans la rue n'ayant pas été retenus dans l'analyse. L'étalonnage des **âges** se répartit ainsi :

Ensemble de l'échantillon (N = 49)

10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans
1	3	7	7	13	14	4

Le groupe d'âge dominant est celui des 14-15 ans. Cependant, la répartition diffère légèrement selon les lieux de l'enquête. Pour Adjamé, mis à part un petit de 11 ans, la plupart se situe entre 14 et 16 ans, alors qu'au Plateau les enfants sont plus jeunes :

Répartition des âges selon les deux lieux de l'enquête :

	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	Total
Adjamé	-	1	-	-	6	11	4	22
Plateau	1	2	7	7	7	3	-	27

Ceci correspond bien aux activités qu'ils pratiquent sur ces deux lieux : à Adjamé, autour des cars, ce sont des grands qui cherchent les clients et font les rabatteurs ou les porteurs de bagages, alors qu'au Plateau, les petits mendient, cirent les chaussures ou vendent des mouchoirs en papier. Seuls quelques grands gardent les voitures ou chargent les bagages.

L'origine ethnique des jeunes est très mélangée : 10 sont originaires de pays limitrophes (Guinée, Mali et Burkina Faso) et 1 est un Wolof du Sénégal. Sur ceux qui viennent de Côte d'Ivoire, les origines sont très variées : 8 Dioula, 7 Odiénka, 6 Baoulé, 5 Bété, 4 Yacouba, 2 Koyaka, 3 Sénoufo, 1 Agni, 1 Dida et 1 Koulango.

La religion est musulmane pour 26 d'entre eux, chrétienne pour 22 (dont un seul protestant), et un affirme ne pas connaître sa religion (classé ici comme animiste). Ces deux éléments, ethnique et religion, ne délimitent pas a priori de groupes d'affinité : ils se mélangent assez facilement entre eux, et l'on peut voir un jeune musulman d'Odiénka avoir comme meilleur copain un jeune Dida protestant. Cependant, il faut noter que la répartition entre jeunes catholiques et musulmans s'inverse entre les deux sites de l'enquête : les musulmans sont majoritaires à Adjamé (15 sur 22) et minoritaires au Plateau (11 sur 27).

La situation de famille donne l'image de situations assez perturbées : 37 ont des parents séparés, le plus souvent avec remariage de l'un ou des deux, et 12 ont leurs parents vivant encore ensemble (ce qui représente seulement un quart de l'échantillon). Parmi les causes de séparation des parents, le décès de l'un ou des deux est mentionné par 22 enfants. 10 mentionnent le décès du père, 7 celui de la mère et 5 celui des deux parents. La cause de la mort est le plus souvent la maladie (17 fois) et les accidents (4 fois). Il faut relever deux couples de parents morts tous deux de maladie : l'enquête ne portait pas sur le Sida, mais l'on peut s'interroger ici sur cette éventualité.

Un autre aspect important de la vie de l'enfant concerne **les placements** ; ils sont 27 à avoir été placés ou confiés, à un moment ou un autre, et cela pour des périodes variables :

1 à 4 mois : 7	5 à 10 mois : 2	1 an : 3	1 an et demi : 1
2 ans : 2	2 ans et demi : 1	3 ans : 2	4 ans : 1
5 ans : 0	6 ans : 3	7 à 9 ans : 0	10 ans : 1

(Quatre n'ont pas indiqué de durée précise, mais des réponses du genre : "*Cela a duré un peu..*")

Parmi ces 27 enfants confiés, 9 ont un parent décédé, 3 autres les deux parents. Mais il n'est pas possible de faire un lien direct entre le décès du parent et le placement, car le questionnaire ne le demandait pas de manière explicite ; cependant, plusieurs enfants ont dit spontanément qu'ils ont été confiés à la suite du décès. Parmi ces 27 enfants, 12 sont partis chez une grand-mère ou un oncle, 6

chez la grande sœur ou le grand frère, 5 chez un tuteur, 3 dans une ONG¹ et un seul chez un marabout². Aucun n'a été confié à un maître coranique, alors que 26 d'entre eux se sont déclarés musulmans. On sait combien, au Sénégal, les enfants *talibé*, confiés à des marabouts et obligés par ces derniers à mendier, ont tendance à vouloir échapper à la vie difficile et se retrouvent dans la rue. A Abidjan rien de tel n'apparaît.

Concernant **la fratrie**, 24 enfants et jeunes déclarent avoir de 1 à 4 frères et sœurs ; 7 disent en avoir 5, et 15 affirment en avoir plus de 5. En outre, ils sont 22 à avoir des demi-frères ou demi-sœurs. Trois se disent enfant unique. L'échantillon montre que ni la taille de la fratrie ni le rang dans celle-ci ne semblent avoir une incidence sur le fait d'être parti dans la rue. Par contre, en ce qui concerne le placement, il est intéressant de noter que 13 jeunes ont vu leurs frères et soeurs confiés également, mais que, pour 14 d'entre eux, cela n'a pas été le cas : ils ont été le seul enfant de la famille à avoir été placé ou confié. Ceci est un indice de la position de l'enfant par rapport au reste de la famille et de la place qui lui est faite. L'âge auquel ce placement intervient est aussi un élément significatif dans les relations de l'enfant avec sa famille. Malheureusement, il leur était très difficile de donner des âges ou des repères temporels précis ; il eut fallu plus de temps avec eux de manière à pouvoir faire des recoupages chronologiques.

Quant aux **activités journalières** alors qu'ils vivaient encore avec leur famille, elles consistaient, pour la plupart, à participer aux travaux domestiques ; certains allaient aux champs. Ils sont 30 à dire avoir fréquenté l'école : au niveau primaire pour 21 (7 entre le CP 1 et le CE 2, 14 au CM 1 ou CM 2, et 4 au niveau secondaire (entre la 6^e et la 4^e). Cinq autres disent avoir été scolarisés, mais sans indiquer de classe précise. A ceux-ci, il faut ajouter ceux qui sont allés à l'école coranique (cinq) et à l'école franco-arabe (six).

Cela donne un total de 41 enfants et jeunes à avoir une forme de scolarisation, même si elle s'est faite dans des conditions très variables, que ce soit par le type d'école fréquentée, les niveaux atteints ou encore la régularité de la présence. En effet, 19 reconnaissent avoir eu une présence irrégulière, pour des motifs très divers : la peur d'être frappé (par le maître ou par le père) est indiquée 4 fois ; 4 autres préféreraient simplement aller jouer ou se promener ; 3 indiquent des difficultés économiques (le père ne pouvait plus payer, ou bien ils devaient travailler -cirer les chaussures ou vendre des mouchoirs- pour payer les fournitures). La fatigue, la maladie ou les travaux domestiques sont invoqués par trois enfants ; enfin, trois autres ne voulaient plus fréquenter l'école parce qu'ils ne s'y sentaient pas bien ou pour aller apprendre la couture...

De cet ensemble de motifs invoqués par les enfants, il ressort un point important : aucune cause ne semble plus saillante qu'une autre. Par contre, l'on peut facilement supposer que ces facteurs d'absentéisme se combinaient à des degrés divers pour chacun. Ceux qui préféreraient partir jouer au ballon se faisaient probablement frapper par le père ou le maître faute d'avoir appris les leçons et, du coup, voulaient encore moins y aller... Pour peu que la famille fût en difficulté financière, très vite l'enfant était retiré de l'école. Mais, au total, l'arrêt de la scolarisation semble surtout liée à trois facteurs principaux : soit le maître frappe (il est "*trop méchant*" aux yeux de l'enfant), et celui-ci ne veut plus y aller, soit l'enfant manque l'école à cause des travaux qui lui sont imposés (dans la maison ou ailleurs), soit encore les parents ne peuvent plus payer les fournitures par pauvreté ou à la suite du décès du soutien de famille.

L'image de l'école reste cependant positive pour la grande majorité (42 sur 49), même s'ils sont seulement 15 à garder le désir d'y retourner. Pour les 27 autres, ils reconnaissent que c'est trop tard à présent : ils sont trop grands pour y retourner. Ils ne sont que 3 à avoir une attitude négative face à l'école, avec un refus net ; 2 autres affichent une position neutre.

¹ BICE, la Case des enfants ou Médecins du Monde.

² Aucun n'a été confié à un maître coranique, alors que 26 d'entre eux se sont déclarés musulmans. On sait combien, au Sénégal, les enfants *talibé*, confiés à des marabouts et obligés par ces derniers à mendier, ont tendance à vouloir échapper à la vie difficile et se retrouvent dans la rue. A Abidjan rien de tel n'apparaît.

b) Avant la rue...

A présent qu'une image de ces jeunes et de leurs caractéristiques d'ensemble commence à se dégager, voyons quelle était leur situation avant de venir dans la rue, et surtout ce qui a été le facteur déclencheur.

Leurs activités avant leur départ se résument en quatre catégories principales : l'école, les travaux domestiques à la maison, un apprentissage ou un petit travail, ou encore rien de particulier, ce qu'ils expriment en disant "*je me promenais, je jouais au ballon...*"

Activités selon le lieu de résidence de l'enfant

Activité avant de partir	Lieu de résidence					Total
	Chez les parents	Père + marâtre	Chez la mère seule	Mère + beau-père	Confié à un parent ou placé	
Allait à l'école	2	3	1	1	1 école coranique 1 en internat	9
Travaux domestiques	1		1		2	4
Apprentissage ou travail	5	3	4	1	7	20
Rien de spécial	2	5	3	2	2	14
Travail aux champs				1		1
Total	10	11	9	5	13	48

(Le 49ème enfant a donné des réponses assez contradictoires, parlant de ses parents décédés mais disant qu'"il était à la maison, où on le fatiguait trop". De quelle maison s'agit-il ? Ce n'est pas précisé dans sa réponse.)

Ceux qui étaient en apprentissage ou qui travaillaient sont les plus nombreux. Quand ils habitaient encore chez le père ou les deux parents, le plus souvent ils apprenaient le métier du père (la bijouterie, par exemple) alors que, s'ils avaient été placés, ils apprenaient plutôt la mécanique, la couture ou bien la menuiserie. Peu étaient encore scolarisés : la plupart avait déjà arrêté l'école avant de partir pour la rue. L'arrêt de l'école n'a pas été un facteur déclenchant, alors que partir dans la rue pour gagner de quoi payer les fournitures de la rentrée a été mentionné deux fois. Ceux qui restaient sans rien faire de spécial avaient arrêté soit l'école soit un apprentissage, et ne savaient que faire.

Connaissaient-ils d'autres enfants vivant dans la rue avant de partir ? Ils sont 31 à répondre non et 18 oui. Ces derniers sont plutôt des Abidjanais, vivant dans les quartiers populaires où il est courant d'en rencontrer. Ceux qui viennent de l'intérieur du pays, en majorité, n'en connaissent pas, même s'ils en avaient entendu parler.

Quel fut l'événement déclencheur, l'incident qui amène l'enfant à partir ? On observe une assez grande variété de réponses, présentées ci-dessous. (Les enfants pouvant donner plusieurs réponses, le total dépasse 49.)

Incident ou événement déclencheur	Nombre d'enfants
A décidé de s'enfuir	19
Mauvais traitement : travaillait trop dur, était battu	17
Voulait se débrouiller seul	11
A été chassé	9
A été conduit dans un centre ou confié à un chauffeur de car	8
A la suite d'un décès d'un parent	4
A pris des bus et s'est perdu, du coup n'est plus rentré à la maison	4
Travaillait déjà plus ou moins dans la rue	3
A été amené et abandonné	2

La réaction première, chez près de la moitié d'entre eux, a été de prendre la fuite : le plus souvent à cause d'un mauvais traitement préalable ou par crainte de recevoir des coups (ces deux motifs sont assez liés dans leurs explications). Cependant, en regardant plus attentivement, l'on voit que beaucoup se promenaient, rentraient tardivement, ou encore refusaient de faire les travaux de la maison, bref manifestaient tout un ensemble de comportements peu coopératifs, certainement mal perçus par l'entourage familial. Dans ce cas, la réaction des adultes la plus répandue en Afrique est de frapper l'enfant, ce que ce dernier supporte difficilement.

Vient ensuite le groupe de ceux qui veulent se débrouiller seuls, avoir leur autonomie et ne plus rester sans "*gagner rien de bon*". Ceux-là voient la rue comme une solution de vie, où ils vont "*se chercher*".

Ceux qui ont été chassés racontent une histoire de vol qu'ils ont commis et qui est la cause du drame qui s'est ensuivi. Pour 4 d'entre eux, il s'agit d'un vol d'argent, pour d'autres celui d'un poulet pour le tuer, de viande dans le plat familial ou encore d'un vélo. Un autre a été chassé à la suite des médisances de la belle-sœur alors qu'il était en internat en classe de 4^e, et le dernier pour une affaire de sorcellerie.

Pour ceux qui ont été conduits dans un centre (4) ou confiés à un chauffeur de car pour venir à Abidjan (4 aussi), le départ s'est fait avec l'accord de la famille, qui ne pouvait plus subvenir à leurs besoins. Mais, dans ces centres, ils ne sont pas restés, bien que certains reconnaissent y aller encore pour un temps, et en repartir¹.

Le décès d'un parent (père, mère ou beau-père) intervient directement pour 4 d'entre eux. Cependant plusieurs mentionnent qu'un décès antérieur a entraîné une situation de vie précaire et difficile. Hélas, le questionnaire ne permettait pas d'aller plus à fond dans cette investigation. Ce serait là un facteur à examiner de plus près, pour voir son impact réel dans la vie de ces jeunes : entre autres comment la recomposition familiale, par remariage, placement chez une tierce personne et changement de lieu de vie, a influé sur le parcours du jeune.

Comment sont-ils venus dans la rue, par quels moyens ? Pour cela, nous pouvons voir s'ils sont venus seuls ou accompagnés, et quel moyen de locomotion ils ont pris (surtout ceux qui vivaient hors d'Abidjan). En couplant ces réponses avec le fait qu'ils connaissaient ou non des enfants vivant dans la rue, cela donne le tableau suivant :

	Adjamé (N = 22)				Plateau (N = 27)				Total
	Venu seul		Venu avec qlq'un		Venu seul		Venu avec qlq'un		
Connaissait un copain	par car	en <i>gbaka</i>	par car	en bus	à pied	en bus	à pied	en bus	
Oui	3	-	4	1	7	2	-	1	18
Non	6	2	5	1	5	5	3	4	31
Total	9	2	9	2	12	7	3	5	49

L'analyse de ce tableau permet de mettre en lumière des différences nettes entre les deux groupes, ceux du Plateau et ceux d'Adjamé. Concernant la connaissance préalable d'enfants marginaux, ils sont, au Plateau, 17 à ne pas connaître d'enfants de la rue avant de venir, contre 14 à Adjamé. A première vue, ces deux groupes semblent équivalents. La différence réside dans l'accompagnement : parmi les 6 d'Adjamé ne connaissant personne mais venus avec quelqu'un, l'un est venu avec son petit frère pour chercher de quoi payer les fournitures scolaires ; trois autres sont venus confiés par la mère ou un adulte de la famille au chauffeur du car ; le cinquième est venu avec des amis, et le dernier est arrivé en *gbaka* parce qu'il connaissait le chargeur. Le terminus des cars étant à la grande gare routière d'Adjamé, ils y ont passé leur première journée et leur première nuit et, finalement, ils sont restés sur place, apprenant vite à porter les bagages, à les charger ou à racoler les clients.

¹ Une légère préférence semble apparaître pour la Case des Enfants parce qu'on les scolarise.

Pour les 17 du Plateau affirmant ne pas avoir connu d'enfants de la rue auparavant, cela semble moins crédible dans la mesure où ils proviennent de quartiers populaires où des jeunes marginalisés sont assez fréquents et visibles. Il est vrai qu'on peut les voir mais ne pas les fréquenter. Or, ils sont 5 à raconter qu'ils sont partis avec un ami au Plateau, pour mendier ou porter les bagages - l'un a même été amené par un plus grand et abandonné sur place, le grand étant reparti seul. Un autre avait déjà l'habitude de dormir quelquefois au marché d'Abobo. Ceci amène d'une part à garder une certaine réserve face à ces réponses négatives, et d'autre part à comprendre que les soit-disant "amis" devaient une certaine expérience du travail dans la rue.

Ensuite, ceux d'Adjamé sont venus majoritairement en car (18) parce que vivant loin d'Abidjan, dans les différentes régions du pays ; ils ne sont que 4 à venir en *gbaka* et bus (ceux-ci habitaient dans des zones proches de la capitale). Ceux du Plateau, au contraire, ont simplement marché ou pris un bus, habitant presque tous dans un des quartiers périphériques de la ville (Abobo, Yopougon, Marcory, etc.).

Enfin, parmi les motifs invoqués concernant l'événement qui a déclenché le départ, ceux d'Adjamé évoquent parfois les mauvais traitements (2 ou 3 réponses) mais plus souvent la pauvreté, le fait que le père ou la mère ne donnait rien -ou pas assez- à manger (ce qui est mentionné 5 ou 6 fois), ou que personne ne s'occupait d'eux et qu'en conséquence, ils ne faisaient rien de bon. La précarité dans la situation familiale est survenue après le départ du père ou le décès d'un des parents : l'enfant est alors placé, ou confié à un autre membre de la famille. L'un d'eux (un jeune Baoulé de 16 ans, chargeur à Adjamé) explique ainsi : *"La coutume veut qu'on nous confie... Mon beau-père étant décédé, personne ne pouvait s'occuper de nous."* Pour ceux-là, le fait de savoir qu'on peut gagner de l'argent à Adjamé, et même y avoir un camarade qui les incite à venir, suffit à leur faire prendre le car. Parfois même, c'est avec l'accord de la famille, qui les confie au chauffeur ou quand ils partent avec un frère. Ainsi le cas d'un jeune de 15 ans, apprenant la couture à Divo et placé chez son oncle : il est venu à Adjamé il y a 9 mois pour trouver de l'argent afin d'aider son père à acheter une machine à coudre.

A l'inverse, dans le groupe du Plateau, les événements incitant au départ paraissent plus dramatiques, avec la peur d'être frappé, battu ou maltraité pour 10 d'entre eux, une affaire de vol qu'ils ont commis (argent, nourriture ou vélo) pour 7 autres et un problème de sorcellerie pour le dernier. Dans tous ces cas, la réaction première, immédiate, est la fuite, l'enfant ne voulant plus revenir à la maison. Il marche ou prend un bus ; il aboutit au Plateau où, très vite, il retrouve des amis ou se fait un copain, avec qui il se met à "travailler" et à gagner de l'argent.

A côté de ces cas, on trouve également des situations moins violentes, comme le fait de s'être promené et perdu dans Cocody ou à la plage de Port-Bouët, d'avoir profité de l'absence des parents pour s'échapper et partir tenter sa chance dans la rue, ou encore le cas de ces deux jeunes qui vendaient déjà des mouchoirs en papier dans la rue (l'un à Treichville, l'autre la nuit dans divers bars) et qui ont vu qu'au Plateau, ils gagnaient plus.

Cet examen des conditions au départ dans la rue fait clairement ressortir la différence de situation entre les deux groupes d'enfants, et permet de leur attribuer des caractéristiques plus spécifiques, ceci d'autant plus que ces deux groupes ne se mélangent pas et n'ont pas de contacts entre eux, même par intermédiaires.

c) La vie dans la rue...

Depuis quand sont-ils dans la rue ?

Durées de vie dans la rue selon le groupe

	1 à 3 mois	4 à 6 mois	7 à 9 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans et +	Total
Adjamé	9	2	3	4	3	1	-	22
Plateau	1	5	1	6	5	5	3	26
Total	10	7	4	10	8	6	3	48

(Un enfant n'a pu donner une réponse claire : *"Cela a duré un peu"*).

Très nettement, ceux du Plateau sont dans la rue depuis plus longtemps, avec 19 enfants dont la durée atteint ou dépasse une année. Ceux d'Adjamé se caractérisent par des séjours bien plus courts : 14 enfants sont là depuis moins d'un an, et seuls 8 jeunes ont de 1 à 3 ans de vie dans la rue. Aucun n'atteint les 5 années, alors qu'ils sont 3 dans cette catégorie au Plateau.

Cela renforce l'idée, déjà exprimée, que ceux d'Adjamé viennent moins à cause d'un conflit familial que pour des motifs ponctuels. Avec le trafic passager des cars et *gbaka* de la gare, l'argent semble assez facile à gagner, et l'on peut faire l'hypothèse qu'une fois leur objectif atteint, ils ne restent pas. A l'inverse, au Plateau, les durées longues permettent d'affirmer que l'on s'installe dans la rue, dans cette vie marginalisée, et que les sorties spontanées sont bien plus rares. Les conflits familiaux plus marqués ou la perte d'un parent rendent d'ailleurs les retours en famille difficiles. Pourtant, le nombre d'enfants ayant un décès parental est équivalent dans les deux groupes¹, mais l'entourage familial est probablement plus présent et solidaire à l'intérieur du pays que dans la capitale. Ceci reste toutefois à confirmer par une étude plus approfondie que ne le permet ce questionnaire.

Ont-ils eu des problèmes avec la police ?

Pour 33 enfants, la réponse est négative. Pour 13 autres, cela a été le cas. Pour 7 d'entre eux, personne n'est intervenu, et ils ont pu sortir seuls ; pour les 6 autres, quelqu'un est venu pour les faire sortir. Trois jeunes n'ont pas répondu à la question. Les difficultés avec la police ne sont pas dominantes dans leurs discours : ce n'est pas une vraie préoccupation pour ces enfants.

Combien sont passés par des foyers d'accueil ?

Ils sont 27 à y aller ou à y avoir séjourné, à un moment ou un autre ; 21 n'y sont jamais allés. Seuls 4 jeunes d'Adjamé sur 22 y sont passés, contre 23 sur 27 au Plateau, ce qui conforte à nouveau la spécificité de chaque groupe. Dans leur ensemble, ces temps de séjour sont très courts (de 1 à 6 jours), mais les plus longs sont le fait d'enfants du Plateau, qui ont pu y rester jusqu'à 2, 3 ou même 4 ans (5 cas). Ceux qui y passent signalent peu ou pas de formation particulière donnée lors de leurs séjours. Ceux qui vont à la Case des enfants y seraient mieux traités que dans les autres centres, parce qu'on les scolarise sur place. Souvent, les enfants du Plateau tournent de l'un à l'autre centre, et peuvent ainsi comparer. Mais, en général, ils préfèrent rester au-dehors et gagner de l'argent, ou encore garder leur liberté, supportant mal les contraintes de vie dans les foyers, l'imposition de règles ou d'horaires à respecter... La marginalisation dans la rue amène l'enfant à perdre certaines règles de vie sociale et à se créer une nouvelle forme de socialisation.

Sont-ils recherchés par leurs parents ou la famille ?

20 répondent oui, 21 non, et 8 disent ne pas savoir. Mais certains préfèrent se cacher pour ne pas être vus, préférant clairement éviter un éventuel retour ou même un contact avec des parents qu'ils évitent soigneusement.

Ont-ils gardé des contacts avec la famille ?

Ce qui précède est confirmé en regardant de près leurs réponses à cette question : 28 affirment ne plus avoir de contacts, 21 en avoir maintenus. Ces derniers sont 12 sur 27 au Plateau, et 9 sur 22 à Adjamé, donc en proportion assez semblable. Pour ceux d'Adjamé, le contact est maintenu avec la mère (3 réponses), avec un oncle (2 réponses), avec la famille (à Issia, où le père est décédé), avec les grandes sœurs (à Agnibilékrou), la grand-mère maternelle (à Abidjan-Yopougon) ou encore avec les parents qui vivent ensemble dans la région de Touba. Au Plateau, les contacts concernent 1 fois la mère ou le père, 2 tantes et 1 oncle, 2 grandes sœurs et 2 grands frères, 1 grand-mère maternelle et enfin une fois les deux parents. Dans tous les cas, ce sont en fait des membres de la famille restreinte. La fréquence des visites n'est pas plus élevée chez les jeunes du Plateau, même s'ils ont davantage de famille dans la capitale. Les contacts fréquents restent une minorité (5 à Adjamé, 4 au Plateau). Les jeunes du Plateau auraient même plutôt tendance à moins voir la famille

¹ De même, le nombre d'enfants dont la famille n'est pas originaire de Côte d'Ivoire est semblable dans les deux groupes et n'influe donc pas ici sur la durée de vie dans la rue.

car ils sont 9 à la rencontrer quelquefois ou rarement, et seulement 4 à Adjamé. Ainsi, malgré l'éloignement, les contacts avec les proches semblent moins perturbés chez ces derniers, ce qui confirme l'analyse des conditions du départ vers la rue.

Si la quasi-totalité affirme qu'un jour, ils aimeraient retourner dans leur famille (17/22 à Adjamé, 26/27 au Plateau), les raisons invoquées sont variables et font ressortir à nouveau des différences entre les deux groupes. Dans la rue, certains souffrent : la vie y est dure et dangereuse. C'est la perception de 11 des jeunes du Plateau et d'un seul d'Adjamé. Ils sont 4 du même groupe à avoir répondu oui à la question d'un éventuel retour, *mais "plus tard", "pas maintenant", "il faut d'abord travailler et gagner de l'argent..."* Ils sont également 2 à dire nettement non, car *"il n'y a pas de travail là-bas"*. Ces réponses correspondent bien à l'esprit des jeunes de ce quartier, venus principalement avec l'objectif de chercher de l'argent, et qui ont trouvé sur place la réponse par le travail qu'ils effectuent à la gare routière. Nous retrouvons bien là les motifs de départ analysés plus haut. Ce type d'argument n'apparaît pas du tout dans le groupe du Plateau. De même, à Adjamé, ils sont 4 à bien vouloir revenir chez eux, mais sans raison claire, ne sachant pas expliquer pourquoi.

Enfin, il y a ceux qui regrettent la présence de leur mère ou de leur famille, et qui éprouvent le désir de les retrouver (7 à Adjamé, 7 au Plateau), ce désir s'accompagnant d'une nostalgie pour retrouver la maison perdue, une *"vie bonne"* et ceux qui sont *"gentils"* (7 au Plateau, 2 à Adjamé). Sur ce point, les réponses sont semblables dans les deux groupes.

Parmi les dernières questions, il était demandé *"Que faudrait-il pour que tu retournes dans ta famille ?"*

Les réponses sont schématisées ci-dessous.

Enoncés des réponses	Adjamé	Plateau
a) <i>"Que je trouve un emploi, du travail, ou bien une formation."</i> Ceci dénote le désir de retrouver une position normale dans la société et de s'y faire une place, à l'image des autres, par une profession, un métier.	7	1
b) <i>"Que l'on me donne de l'argent. Que j'aie de l'argent, beaucoup d'argent."</i> Le thème de l'argent apparaît ici de façon à la fois globale et imprécise, comme si une somme pouvait advenir soudain, par chance, un jour... Cette réponse est donc moins réaliste que la précédente.	14	1
c) <i>"Aller demander pardon."</i> Ceci renvoie à une certaine culpabilité ressentie par l'enfant du fait d'un acte commis avant le départ vers la rue ou en rapport avec sa disparition soudaine et son mode de vie actuel. On trouve aussi exprimé ici, indirectement, un sentiment de honte et/ou de malaise chez l'enfant.	2	8
d) <i>"Etre amené ou accompagné"</i> (par un éducateur ou un adulte d'un foyer d'accueil). Ici apparaît encore, sous une autre forme, la peur d'y aller tout seul, la peur de se faire rejeter, chasser, maltraiter... Avec une tierce personne, l'enfant se sentira plus fort pour faire face à sa famille et aux possibles griefs qu'il redoute. Cette réponse est proche de la précédente.	-	10
e) <i>"Avoir le transport."</i> Ceci renvoie à la question matérielle du coût à payer, donc à la réponse b).	1	7
f) <i>"Ne plus être frappé"</i> renvoie à toute la question de la maltraitance subie à la maison et que le jeune ne veut plus revivre. Cela implique un changement dans le comportement des parents, comportement que peu lient à leur propre conduite. Cela met le jeune en position de victime de la brutalité familiale, victime innocente et injustifiée - ce qui n'est pas toujours le reflet de la réalité et demanderait aussi une modification dans les agissements du jeune. Mais cette partie de la réponse n'est pas exprimée.	1	5
g) <i>"Retrouver sa mère"</i> marque la souffrance de la perte, la souffrance de la solitude et le besoin de cette présence maternelle.	2	4

h) <i>"Avoir des habits"</i> est à la fois de l'ordre du gain (pouvoir se vêtir de neuf) et aussi de l'ordre de la honte à se présenter sale et en haillons devant la famille. Des habits propres rehaussent l'honneur de celui qui les porte et rend le jeune plus apte à refaire surface devant sa famille.	3	1
i) <i>"Quand je le déciderai. Si je le veux"</i> signifie le désir d'autonomie et d'affirmation de soi.	2	2
j) <i>"Rien. Je ne veux pas retourner. Je veux rester dans la rue"</i> correspond à une affirmation d'indépendance, à un refus de la famille et de tout retour en arrière. Cela n'exclut pas forcément une possible souffrance, mais elle est niée.	1	-

Là encore, la répartition des réponses fait ressortir les particularités des deux groupes avec une concentration sur les thèmes de l'emploi et de l'argent à trouver pour ceux d'Adjamé et une majorité des réponses sur la question du pardon et de l'accompagnement pour ceux du Plateau.

Et enfin, dernière question : *"Qu'est-ce qui te fait rester dans la rue ?"*

Enoncé des réponses	Adjamé	Plateau
a) <i>"Chercher, gagner de l'argent. Me débrouiller seul. Etre autonome."</i> Ceci renvoie au besoin économique déjà mentionné à la question précédente et à un besoin d'individualisation du jeune qui veut prendre ses distances par rapport à sa famille.	18	8
b) <i>"Les problèmes en famille"</i> (du fait d'un parent décédé ou des deux, de remariage, du comportement du père, brutal ou négligent, qui ne remplit plus sa fonction de soutien pour son fils ou sa famille, ou encore d'un placement que l'enfant supporte mal.) Ces motifs sont liés à une situation familiale dégradée, n'assurant plus le rôle de protection et d'encadrement de l'enfant.	1	13
c) <i>"Pour la liberté. Pour les amis. Je fais ce que je veux..."</i> Nous retrouvons le désir d'indépendance, le refus des règles sociales et la préférence pour cette marginalité où personne ne "crie" sur le jeune ni ne lui impose quoi que ce soit.	2	9
d) <i>"Pas trouvé mieux ailleurs, ni en travail ni en endroit pour dormir."</i> Alors, faute de mieux, il reste dans la rue.	8	2
e) <i>"Ne plus être battu"</i> sous-entend qu'ici, dans la rue, on ne vous bat pas, alors qu'à la maison oui. Donc l'enfant préfère encore la rue à un éventuel retour.	1	6
f) <i>"Pour aider la mère, la grand-mère ou la grande sœur. Pour ne plus être une charge à la maison..."</i> Cet argument peut s'apparenter au premier, mais, en fait, le souci de l'enfant est différent : ici, il marque plus son désir d'aider et de soulager le fardeau économique de la famille, par amour pour eux. Le lien familial est présent, alors qu'il ne l'est pas ou peu dans la première réponse.	3	2
g) <i>"Cela dépend de moi, si je le décide."</i> Il s'agit de la volonté du jeune à prendre sa décision, mais il ne la prend pas encore, et il reste encore dans la rue.	1	-

Sans entrer dans les détails, notons que, pour les quatre réponses les plus fréquentes, les réponses a) et d) sont nettement majoritaires dans le groupe d'Adjamé, et les b) et c) encore plus dans celui du Plateau. De nouveau, la démarcation entre les deux groupes se trouve confirmée, et cette répartition est tout à fait cohérente avec les réponses aux questions précédentes.

En conclusion de cette première analyse, le fait le plus notable est donc la distinction nette entre ces deux populations d'enfants marginalisés. Ceux vivant à Adjamé sont récents dans la marginalité, arrivent moins pour des problèmes de souffrance familiale mais plus pour des raisons

économiques, et trouvent facile le travail à la gare routière dans la mesure où les clients, nombreux, permettent l'insertion rapide et un gain assuré avec le portage et le chargement des bagages ou encore le racolage de clients vers les cars selon leur destination. Mais les journées sont longues, le travail implique des tensions et des frictions avec les autres, car la concurrence est serrée. La plupart dorment sur place, sur des tables ou des cartons, quelques-uns dans le car qu'ils gardent. Ils sont donc peu mobiles, n'ayant pas le temps de se promener ou d'aller visiter d'autres quartiers de la ville.

Les jeunes du Plateau sont davantage en souffrance familiale, vivent moins facilement la rue et leur travail n'est pas suffisant pour les occuper intensivement tout au long de la journée. Ils sont beaucoup plus mobiles dans la ville, et presque tous vont dormir ailleurs qu'au Plateau, alternant entre rester certains soirs ou partir dans d'autres quartiers. Ils ont également une présence plus ancienne dans la rue et ils font des séjours dans divers centres d'accueil, séjours courts le plus souvent, tournant entre plusieurs centres.

Dans les deux groupes, l'on constate que ni la religion ni la provenance ethnique ne sont entre eux des facteurs de différenciation ou de regroupement. La vie dans la rue représente un attrait certain pour tous : d'une part, elle permet de gagner de l'argent et d'avoir à manger, de se faire des amis, de jouir d'une totale liberté de mouvement et d'une autonomie. D'autre part, elle n'est pas facile à supporter pour tous, et plusieurs se plaignent en affirmant que la rue est mauvaise, dangereuse, qu'on ne peut ni se laver ni se faire soigner en cas de besoin... Ceux-là désirent la quitter ; cependant, au Plateau, peu le font. Dans les deux groupes, aucun phénomène de bande n'a été observé, à l'inverse d'autres villes africaines. Les amitiés sont plutôt restreintes à un ou deux amis, puis on trouve les autres camarades du groupe, plus large et plus flexible. Nos observations ont été malheureusement trop courtes pour pouvoir faire ressortir les processus de leadership et de commandement, et les systèmes d'autorité existant parmi les jeunes d'Adjamé. Ces derniers étant plutôt récents sur la place, on peut supposer que ces processus seraient moins saillants qu'au Plateau, où la longueur de la présence amène à une hiérarchie des positions et des emplois occupés entre petits et grands¹.

A présent que la vue d'ensemble de ces deux populations est clarifiée, voyons comment ils réagissent au niveau des attributions causales.

2 - Questionnaire des attributions causales

L'étude des attributions causales permet de définir le niveau d'internalité ou d'externalité d'un sujet, selon qu'il manifeste une tendance à expliquer les événements par des causes externes à lui-même, ne dépendant pas de sa volonté et hors de son champ d'action ("style externe") ou, au contraire, par des causes internes, dépendant de son action ou de sa volonté ("style interne").

L'hypothèse faite en ce qui concerne la population d'enfants marginalisés étudiée ici est que, s'ils attribuent des causes externes aux événements et à leur entrée dans la rue, ils en feront de même pour la sortie de la rue. Inversement, si ce sont des causes internes qui expliquent leur entrée dans la rue il en sera de même pour leur sortie. De plus, peut-on déterminer des facteurs tels que la religion, la durée de vie dans la rue, ou les situations de souffrance familiale comme diverses influences possibles sur le mode de causalité interne ou externe.

Sachant que les individus peuvent varier de style d'attribution selon qu'il s'agit d'événements positifs ou négatifs (les "biais de complaisance"), il faut en premier lieu examiner leur style attributif sur un ensemble de situations qui leur sont soumises avec ce deuxième questionnaire, situations pour moitié positives et pour moitié négatives. Un total de 22 situations sont décrites, avec, pour chacune, une explication interne ou externe entre lesquelles ils doivent choisir. Ceci permet de délimiter un profil d'attribution causale lors de situations générales, où eux-mêmes ne sont pas directement concernés. Ensuite, une série de huit situations spécifiques se rapportant directement à eux-mêmes permet de voir s'il y a maintien ou variation du style d'attribution.

¹ Voir Tanon, 1996.

Les réponses sont cotées en externe ou interne selon les choix établis par chaque enfant à chaque situation, et totalisées pour la partie 1, puis pour la partie 2. Ainsi, le style attributif apparaît pour chaque partie et permet de voir s'il y a continuité ou non entre les deux.

Par ailleurs, le questionnaire contient quatre situations concernant plus précisément l'entrée et la sortie de la rue, une fois pour des personnages fictifs et l'autre fois pour lui-même. Une comparaison permet de mettre alors en lumière les explications causales sur ces deux aspects précis, et de les mettre en lien avec les résultats précédents. Les réponses à ces quatre questions seront exposées en détail à la fin.

a) *Le style attributif*

Les résultats sont présentés de manière différenciée en tenant compte : 1° de la religion, 2° de la durée de vie dans la rue et 3° des événements qui ont motivé le départ dans la rue. Un tableau récapitulatif présente les résultats pour chaque facteur, en gardant distinctes les deux parties du questionnaire (générale et spécifique). Un total est établi pour chaque enfant, et la dominante des réponses fait apparaître un style attributif, "externe" (E) ou "interne" (I), ou encore "neutre" (N) quand les réponses s'équilibrent entre les deux.

Les chiffres indiqués dans les tableaux ci-dessous montrent donc la répartition des enfants selon leur profil d'attribution, et ce pour chacune des trois variables retenues.

Attribution causale et religion

	Adjamé (N = 22)						Plateau (N = 27)					
	Attrib. causale généré.			Attrib. causale spécifique.			Attrib. causale généré.			Attrib. causale spécifique.		
Religion	<i>E</i>	<i>I</i>	<i>N</i>	<i>E</i>	<i>I</i>	<i>N</i>	<i>E</i>	<i>I</i>	<i>N</i>	<i>E</i>	<i>I</i>	<i>N</i>
musulm.	8	5	2	4	8	3	2	8	1	2	9	-
cathol.	-	4	1	-	5	-	-	15	1	-	14	2
protest.	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
animiste	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Total	9	10	3	4	14	4	2	23	2	2	23	2

Parmi ces enfants et jeunes de la rue, le style d'attribution interne apparaît dominant sur les deux sites de l'enquête. Cependant, une analyse plus fine fait ressortir que l'appartenance à la religion musulmane ou catholique semble départager les jeunes assez nettement, avec une forte prédominance de style attributif interne pour les catholiques (à Adjamé comme au Plateau), avec une stabilité de leurs réponses entre les situations générales et spécifiques. Par contre, chez les jeunes musulmans d'Adjamé, on observe un mouvement des profils de type externe lors des situations générales vers une causalité plus interne dans les situations spécifiques. La fluctuation des choix dans les réponses entre les situations générales et spécifiques concerne 8 enfants musulmans et aucun parmi les catholiques. Au Plateau, les enfants musulmans font apparaître une causalité plutôt interne dans les deux cas, avec trois enfants ayant des réponses fluctuantes. Comme deux de ces réponses sont en sens inverse (externe vers interne et vice versa), elles ne sont pas visibles sur le tableau.

Sur l'ensemble de l'échantillon, il faut retenir une grande cohérence des réponses de type interne chez les enfants catholiques, et une plus grande fluctuation parmi les enfants musulmans, avec cependant une saillance de l'internalité. L'effet de la religion paraît donc assez marqué pour le sous-groupe des catholiques, alors qu'il ne l'est pas pour le sous-groupe des musulmans.

Attribution causale et durée de vie dans la rue

Durée	Adjamé (N = 22)			Plateau (N = 26 ¹)			Attrib. causale généré.			Attrib. causale générale		
	E	I	N	E	I	N	E	I	N	E	I	N
1 à 3 mois	3	4	2	3	5	1	1	-	-	-	1	-
4 à 6 mois	1	1	-	-	1	1	-	5	-	1	4	-
7 à 9 mois	1	2	-	-	3	-	-	1	-	-	1	-
1 an	3	-	1	1	2	1	-	5	1	-	5	-
2 ans	-	3	-	-	3	-	-	4	1	-	6	-
3 ans et +	1	-	-	-	-	1	1	7	-	1	7	-
Total	9	10	3	4	14	4	2	22	2	2	24	-

La durée de vie dans la rue ne semble pas, à première vue, influencer le style de causalité des jeunes, la distribution des réponses s'échelonnant à la verticale. Par contre, il est un peu surprenant de constater que l'internalité va de pair avec un prolongement de la vie dans la rue, surtout chez les plus anciens (qui sont au Plateau). L'ancienneté de leur condition dans la rue ne semble pas leur faire perdre le sentiment qu'ils ont encore, et malgré tout, un certain contrôle sur les événements de leur vie et sur leur situation.

Attribution causale et motifs de départ dans la rue

Motif	Adjamé (N = 22)			Plateau (N = 27)			Attrib. causale généré.			Attrib. causale spécifique.		
	E	I	N	E	I	N	E	I	N	E	I	N
Aider la famille	2	2	-	1	2	1	-	-	-	-	-	-
Souffrance, maltraitance	2	1	-	1	2	-	-	10	1	-	9	2
Se débrouiller seul	5	6	1	1	8	3	-	2	-	-	2	-
Fuite après un vol	-	1	1	-	2	-	2	5	-	2	5	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-	6	1	-	7	-
Total	9	10	2	3	14	4	2	23	2	2	23	2

Entre ceux du Plateau et ceux d'Adjamé, on remarque que les motifs invoqués sont différents, le désir de se débrouiller seul, de "se chercher", est le plus souvent indiqué à Adjamé et très peu chez ceux du Plateau ; inversement, la souffrance, la maltraitance domestique ou familiale est le motif principal au Plateau. A Adjamé, le désir d'autonomie amènerait plutôt à une répartition semblable entre causalités externe et interne dans les situations générales, alors que les situations spécifiques amènent à un recentrage sur une internalité dominante. Au Plateau, ce désir d'autonomie reste faible parmi les motifs invoqués, alors que celui de la maltraitance et de la souffrance semble paradoxalement aller de pair avec une causalité de type interne. Ceci peut s'expliquer par le fait que, ne voulant plus être battu, l'enfant a décidé de fuir, de quitter sa maison, de ne plus revenir, que ce soit sur un coup de tête ou après réflexion. Il a ainsi, à ce moment-là, l'impression de décider lui-même de sa vie, de ce qu'il veut et ne veut plus. Quant à ceux qui ont été chassés pour cause de vol, ils savent bien que l'acte qui a déclenché toute la dispute, c'est bien le leur, et la colère qui s'en est suivie est somme toute justifiée à leurs yeux. Par crainte de représailles, de punitions et de coups, eux aussi ont préféré s'enfuir dans la rue, sur leur propre décision. Dans ces deux cas de figure, nous sommes en présence d'enfants fugeurs, ayant disparu de la maison et craignant d'y revenir.

¹ On se rappelle qu'un enfant du Plateau (ici de causalité interne) n'avait pu préciser la durée de sa vie dans la rue.

C'est pourquoi ils ont besoin "d'aller demander pardon", de préférence accompagnés par un éducateur, comme on l'a vu plus haut. Quant à la catégorie des "divers", ce sont des enfants ou des jeunes qui ont soit voulu explorer la ville, prenant des bus jusqu'au terminus et ne sachant plus revenir, soit sont allés se promener avec des amis qui sont ensuite repartis en les laissant sur place, perdus, soit encore ils vendaient déjà des mouchoirs dans la rue et ils ont compris un jour qu'au Plateau, les gains étaient plus intéressants, et ils sont restés. Une causalité interne est alors assez compatible avec leur situation dans la rue.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les jeunes du Plateau présentent une causalité de type interne forte, avec une assez grande cohérence entre la partie générale et spécifique du questionnaire d'Attributions causales (avec peu de fluctuation dans les profils).

b) L'entrée et la sortie de la rue

Enfin, qu'en est-il si l'on examine de près les réponses aux quatre questions relatives à l'entrée et à la sortie de la rue ? Selon les hypothèses émises au départ de la recherche, il y devrait y avoir congruence entre les attributions faites pour l'entrée et la sortie.

Répartition des réponses aux questions relatives à l'entrée et la sortie de la rue

Question	Adjamé (N = 22)			Plateau (N = 27)			Adjamé (N = 22)			Plateau (N = 27)		
	Attrib. causale géné.			Attrib. causale spécif.			Attrib. causale géné.			Attrib. causale spécif.		
	E	I	N	E	I	N	E	I	N	E	I	N
Q. 21	14	8	-	-	-	-	11	16	-	-	-	-
Q. 22	3	19	-	-	-	-	4	23	-	-	-	-
Q. 3a	-	-	-	3	19	-	-	-	-	12	15	-
Q. 7a	-	-	-	15	7	-	-	-	-	12	15	-

- Q. 21 : a) Ses parents n'ont plus voulu de lui et l'ont chassé (*causalité externe*)
 b) L'enfant a fui de chez lui pour avoir sa liberté (*causalité interne*)
- Q. 22 : a) Il a honte de se montrer devant ses parents, dans son état (*causalité interne*)
 b) Il espère que ce sont ses parents qui vont venir le chercher et le sortir de là (*causalité externe*)
- Q. 3a : a) Tes parents ne s'occupaient plus de toi (*causalité externe*)
 b) Tu as préféré tenter ta chance et vivre seul (*causalité interne*)
- Q. 7a : a) Je dois tout faire pour m'en sortir moi aussi, et ne plus vivre ici (*causalité interne*)
 b) Pour moi, c'est Dieu qui m'a mis dans la rue, c'est Dieu qui me sortira d'ici (*causalité externe*)

Ce tableau permet de mettre en lumière un phénomène intéressant de glissement dans les réponses entre internalité et externalité. Les deux premières questions se rapportent à des situations proches de ce que vivent ces enfants, mais le protagoniste reste extérieur au jeune, sorte de personnage fictif mais familial. Les deux autres questions s'adressent à l'enfant lui-même, dans sa situation actuelle. Les questions 21 et 3a renvoient à l'entrée dans la rue, et les questions 22 et 7a à la sortie de la rue. Les jeunes d'Adjamé donnent une explication causale externe à l'entrée dans la rue pour le personnage fictif, mais basculent vers une explication de type interne quand ils passent à eux-mêmes. Et ils font l'inverse quant à la sortie de la rue : d'une causalité interne, ils passent à une causalité externe quand il s'agit de leur propre sortie. Autrement dit, ils reconnaissent implicitement avoir voulu et décidé leur départ vers la rue, ils se sont sentis responsables de cette décision, mais ils ne se sentent plus maîtres de leur sortie de la rue. Là, ils auraient besoin d'une aide extérieure - une aide économique la plupart du temps. Pour eux, l'entrée et la sortie de la rue obéissent à des "locus of control" opposés, contrairement à ce qui avait été émis dans les hypothèses de départ.

Par ailleurs, il est intéressant d'observer la différence aux questions 21 et 22 concernant le personnage fictif, sur lequel ils peuvent projeter une partie de leurs représentations sur la vie dans la rue. Ils donnent une explication externe à son arrivée dans la rue, mais, pour s'en sortir, la grande majorité donne la prévalence à une explication de type interne. Il faut toutefois reconnaître que les choix de réponses à cette question 22 ne sont peut-être pas de poids équivalents, en terme

d'alternatives proposées. Avoir honte de son état et des vêtements misérables fait partie du vécu de tous, et joue réellement comme blocage pour retourner se présenter devant ses parents : c'est donc un sentiment fortement partagé par l'ensemble des enfants marginalisés. Espérer que les parents vont venir vous rechercher est une autre histoire, certains ne le voulant surtout pas, le climat familial étant synonyme de troubles ou de difficultés. Dans ce cas, la convergence vers la réponse 22a (interne) peut s'expliquer par un artefact de l'outil d'enquête, pour cet item - d'autant plus que nous trouvons la même convergence sur cette réponse avec les jeunes du Plateau. Cependant, à la question précédente, ceux-ci montraient déjà une préférence pour une causalité interne, donnant ainsi une image plus cohérente.

Aux deux questions concernant leur vie propre, leurs réponses donnent un léger avantage aux explications internes. Si l'on compare les réponses des enfants du Plateau avec leur profil tel qu'il se dégage de l'ensemble du questionnaire, un profil à forte majorité interne, ici, ils se répartissent sur les deux versants de l'attribution causale dès lors qu'il s'agit de leur vécu. Une sensibilité particulière se dégage donc au travers de ces quatre questions, où l'on voit que l'attribution causale varie en fonction des situations, fictives ou réelles, et ce que l'on peut attribuer à d'autres ne correspond pas forcément à ce que l'on s'attribue à soi. Cet aspect des résultats vient démontrer que l'attribution causale peut être changeante selon les facteurs en cause et le contexte des situations. On ne retrouve plus ici la stabilité de profils bien établis.

III - DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette étude permet de mettre au jour un certain nombre d'aspects importants, que l'on peut récapituler ainsi.

1) Les populations des deux groupes se différencient nettement, et par les motifs de venue dans la rue, et par leur trajectoire pour y arriver, et par leurs comportements, leur durée de vie dans la rue, leurs aspirations pour pouvoir en sortir... Ces deux populations ne se mélangent pas, ne se fréquentent pas. Ni l'appartenance ethnique ni la religion ne jouent le rôle de rassembleur : les alliances et amitiés se font au gré des circonstances ou des affinités. En aucun cas le phénomène de bande n'est apparu : il existe des regroupements de plusieurs jeunes, dont un grand peut être le meneur, mais les appartenances restent flexibles, diffuses, et elles se défont pour se refaire avec d'autres selon les événements, les solidarités ou les trahisons. Les jeunes du Plateau sont aussi les plus mobiles dans la ville, partant souvent en groupe pour dormir ailleurs et revenir au Plateau le matin. Ceux d'Adjamé sont "sédentaires", si l'on peut dire, travaillant et dormant sur place, à la gare ou même dans le car ou le camion (travail de surveillance qui leur a été confié par le propriétaire du véhicule). Ces derniers s'éloignent donc peu du lieu de travail.

2) Les situations familiales sont perturbées, puisqu'ils sont 37 sur 49 à provenir de parents séparés, avec le plus souvent remariage d'un ou des deux parents ; 22 enfants et jeunes ont indiqué le décès d'un parent ou des deux, et à peine un quart de l'échantillon (12) affirme avoir leurs deux parents vivant ensemble. De fait, accompagnant ces vies familiales plutôt bousculées, les enfants placés ou confiés sont au nombre de 27.

Cependant les difficultés familiales sont plus le fait des jeunes situés au Plateau, ces derniers venant de la ville ou de ses environs immédiats. Ce sont ceux-là qui ont le plus de mal à quitter la rue, le retour à la maison comportant des obstacles affectifs difficiles à franchir. Ce sont également ceux-là qui passent dans des centres ou foyers d'accueil, pour certains de manière circulaire et répétitive.

3) Les contacts avec la famille restent sporadiques et rares pour la plupart d'entre eux. On note peu de différence à ce niveau-là entre les deux groupes, contrairement à ce que l'on pourrait croire du fait de l'éloignement géographique pour ceux d'Adjamé. Plus de la moitié affirment ne plus avoir de contacts (28 sur 49), et les 21 autres n'en ont maintenus qu'avec un parent proche. Un retour à la maison, un jour, est souhaité par la grande majorité, mais si certains, souffrant de leur vie marginalisée, demandent de l'aide pour refaire ce trajet en sens inverse, d'autres ne le voient pas si vite, préférant gagner de l'argent en premier. Et la rue semble un endroit assez propice pour cela. Presque tous, en racontant leur arrivée dans la rue, ont mentionné des gains dès le premier jour,

même faibles pour les plus jeunes - ceci principalement à Adjamé, où ils ont pu très vite se faire accepter comme porteurs ou chargeur ou racoleur de clients... La rue apparaît bien alors comme un espace de liberté où l'on peut se débrouiller, "*se chercher*" comme ils disent, se trouver un bon copain avec qui partager la nourriture et une certaine entraide, où "*personne ne vous crie plus dessus*", ne contrôle plus ni vos mouvements ni votre conduite... Certes, il y a le revers de la médaille : ne plus pouvoir se laver ni se faire soigner, par exemple. Mais à Abidjan, les diverses ONG et centres d'accueil (ainsi que la Croix-Rouge) dispensent les soins médicaux de base et fournissent souvent vêtements et nourriture, en plus de l'hébergement, voire d'une formation.

Le tableau qui se dégage de cette enquête est qu'à Abidjan, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la vie dans la rue n'est pas si dure à vivre. La répression policière n'est pas trop lourde et ils peuvent s'en tirer avec quelques précautions. Cependant, il faut bien retenir que cette enquête a eu lieu avant les troubles de septembre 2002 (juste avant) ; depuis, les conditions de vie dans le pays ont dramatiquement changé, la situation de ces jeunes sans aucun doute également. Sont-ils toujours présents ou ont-ils trouvé refuge ailleurs pour fuir les violences ? Que sont-ils devenus dans cette tourmente ? Seul un retour sur place permettrait de répondre à ces interrogations.

4) En ce qui concerne les attributions causales, les hypothèses de départ ne se sont que partiellement confirmées. Sur cette question encore, la différence entre les deux groupes s'impose. Pour ceux d'Adjamé, nous observons une fluctuation nette en terme d'attribution entre l'entrée et la sortie de la rue, avec inversion des polarités externes et internes à la fois pour les questions relatives au personnage fictif ou relatives à eux-mêmes. Mais le plus étonnant, c'est que ces inversions sont en sens contraire : pour le personnage fictif, l'entrée dans la rue est le fait d'une causalité externe, mais la sortie celle d'une causalité interne, alors que, pour eux-mêmes, ils donnent à leur arrivée dans la rue une explication d'internalité, mais non pour la sortie. En somme, ils se sentent décideurs et acteurs pour venir dans la rue, mais beaucoup moins pour en sortir...

Au Plateau, et pour le personnage fictif et pour eux-mêmes, ils se situent de manière plus stable sur le pôle de l'internalité pour expliquer l'arrivée et la sortie. Il y aurait ainsi plus de cohérence dans le style attributif de ces jeunes, avec toutefois pour eux-mêmes une marge qui reste faible en faveur de l'internalité.

Ces résultats viennent contredire les recherches postulant une stabilité des attributions dispositionnelles (correspondant à une disposition du caractère ou de la personnalité du sujet à expliquer les événements comme venant d'eux-mêmes). Cette disposition à l'internalité est en fait la résultante d'un apprentissage et de l'intériorisation d'une norme sociale souvent transmise par les parents, l'école ou encore la religion. Le lien entre style d'éducation parental et attribution causale est confirmé par de nombreux travaux. Responsabiliser l'enfant, lui permettre de s'engager dans ses actes, lui apprendre que ce qu'il fait est le reflet de ce qu'il est, et que les sanctions reçues sont le fait de sa conduite sont autant d'étapes pour intérioriser la norme d'internalité (Bouissou, 1995). Ainsi, l'enfant apprend à considérer que ce qu'il reçoit dépend de lui et pas d'un autre, ni d'une autre puissance (divine ou magique). En cela, la différence entre les jeunes musulmans et catholiques est pertinente : les catholiques sont tous sur le pôle de l'internalité, les musulmans sont en fait les plus instables, passant d'un versant à l'autre selon les situations.

Mais, en dehors de cela, on peut interroger les pratiques éducatives reçues par ces jeunes. Beaucoup mentionnent le désir de ne plus être battus. Cette pratique renvoie à un modèle autoritaire et rigide, modèle contraire à l'estime de soi et à la responsabilisation. Dans une étude sur l'éducation et l'estime de soi chez l'adolescent ivoirien, Koudou (1995) compare la perception par deux groupes d'adolescents du style éducatif familial. Le premier groupe est normalement scolarisé au Collège moderne de la commune d'Abobo, le second est issu du Centre d'observation des mineurs de la Maison d'arrêt d'Abidjan (pour la plupart des jeunes de la rue arrêtés par la police pour des délits mineurs, mais classés comme délinquants). Ce deuxième groupe perçoit de manière significative les pratiques familiales comme rigides et autoritaires, à 74 % contre 47 % pour l'autre groupe. Quel parallèle peut-on établir avec notre échantillon ? Comme le dit Koudou (1995, p. 285) :

"L'éducation familiale ne saurait être réduite à la conformité à la tradition. L'autorité confinant à l'autoritarisme est difficile à supporter et à accepter. Elle est d'autant plus difficile à accepter par l'adolescent que son détenteur a perdu le prestige et la confiance aveugle que lui

conférait son statut d'antan... Aujourd'hui, les parents, eux-mêmes désarmés devant les situations d'exclusion (sociales, scolaires) de leur adolescent, ne possèdent plus aucun pouvoir de leur autorité par défaut de compétences répondant aux nouvelles exigences sociales."

Ces paroles correspondent bien à la situation de la plupart des jeunes de notre échantillon. On les retrouve en filigrane dans leurs réponses, dans le malaise qu'ils expriment. Certes, cette étude n'a pas une visée exhaustive et demanderait à être élargie ; cependant, elle permet déjà de comprendre les dynamiques très différenciées qui peuvent exister au sein même de ces jeunes regroupés sous la même appellation, et ce à l'intérieur d'une même ville. La tendance est hélas forte de les confondre, sans égard pour leurs particularités, et de vouloir établir des programmes de réintégration sociale identiques pour tous. C'est peut-être là l'une des explications possibles à leur taux de réussite relativement faible, en regard de la masse d'argent, d'énergie et d'efforts investis dans ces programmes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beauvois J.-L., 1984. *La psychologie quotidienne*. PUF, Paris.
- Bouissou C., 1995. "Education parentale, internalité et estime de soi", in Y. Prêteur et M. de Léonardis (éd.) : *Education familiale, image de soi et compétences sociales*. De Boeck Université, Bruxelles.
- Cornaton M., 2001. *Le lien social*. Editions L'interdisciplinaire, Collection Système(s). Limonest (3^e édition).
- Dubois N., 1987. *La psychologie de contrôle. Les croyances internes et externes*. PUG., Grenoble.
- Forner Y., 1995. "La motivation à la réussite à l'adolescence : l'influence parentale", in Y. Prêteur et M. de Léonardis (éd.) : *Education familiale, image de soi et compétences sociales*. De Boeck Université, Bruxelles.
- Koudou K.-R., 1995. "Education familiale et estime de soi chez l'adolescent délinquant ivoirien", in Y. Prêteur et M. de Léonardis (éd.) : *Education familiale, image de soi et compétences sociales*. De Boeck Université, Bruxelles.
- Pierrehumbert B., Neuwy-Chuard E. et Plancherel B., 1987. "Le style causal de l'enfant. Etude d'un questionnaire inspiré des théories de contrôle interne-externe et des attributions causales", *L'année psychologique* 3, pp. 395-416.
- Tanon F., 1996 : "A la rencontre des enfants d'Abidjan", in *Cahier de Marjuvia* n° 3, pp. 14-26.

Alain SISSOKO

LES JEUNES FILLES DESCOLARISEES

Logiques d'adaptation et dynamiques sociales en milieu urbain

De nombreuses études ont été consacrées aux jeunes en situation difficile en milieu urbain en Afrique Noire (enfants de la rue, enfants exclus, enfants au travail, enfants victimes de la société des adultes, jeunes, culture de la rue et violence urbaine...) depuis les années 1980-1990. Que ces travaux se situent dans une perspective déterministe (impact du milieu et des influences sociales sur l'individu) ou actionniste (retour et importance de l'acteur dans ses interrelations avec le champ social), ils restent tous -relativement ou totalement- muets, quand il s'agit de connaître la "condition féminine" de ces jeunes. En d'autres termes, dans un contexte de précarité généralisée en milieu urbain (où le secteur formel offre peu de possibilités de mobilité verticale et où la débrouille est désormais -et plus que jamais- érigée en "institution"), que signifie aujourd'hui être adolescente ou jeune fille en situation difficile ?

Notre recherche, qui s'inscrit dans "la cause des femmes et des jeunes", s'appuiera sur des données empiriques pour contribuer à une meilleure connaissance de phénomènes peut-être inédits d'adaptation et de nouvelles dynamiques sociales. Dans ce travail, nous nous préoccupons particulièrement de la situation des jeunes filles déscolarisées à Abidjan. Si l'on a déjà étudié dans différents travaux scientifiques relatifs à la Côte d'Ivoire, et à l'Afrique en général, les facteurs explicatifs de leur "décrochage scolaire", on a, en revanche, à notre connaissance, très peu mis l'accent sur leurs logiques et dynamiques d'adaptation sociale.

Dans des villes d'Afrique noire comme Abidjan, l'espace urbain (en tant que champ de relations sociales, d'acculturation et de conflits) ressemble aujourd'hui à un vaste "océan d'illégalismes", où appauvrissement des populations et anomie généralisée, exacerbés par la crise des années 1980 et la guerre civile que connaît la Côte d'Ivoire depuis septembre 2002, font très bon ménage. Dans un tel contexte de débrouille, apparaissent, de nouvelles dynamiques d'insertion sociale pour les jeunes filles déscolarisées¹.

Quels sont les caractéristiques socio-économiques, les parcours, les logiques, les mécanismes d'adaptation sociale de ces dernières ?

¹ Il en est de même en ce qui concerne d'autres catégories sociales.

Lorsque l'on sait que la rupture avec l'école constitue bien souvent un obstacle à la socialisation de l'individu¹, il est important de chercher à connaître les pratiques sociales de ces jeunes filles et leur devenir.

Quels sont leurs rapports au sexe, aux MST, au SIDA, à l'argent, l'alcool, la drogue et la violence, etc. ?

En milieu urbain ivoirien (et il en est de même pour beaucoup de pays africains), il est reconnu de nos jours que de nombreuses adolescentes et jeunes filles (de 10 ou 12 ans jusqu'à 30 ans) deviennent, à travers une prostitution le plus souvent informelle, mais régulière car très porteuse au plan financier, le véritable soutien économique de leur famille démunie.

En faisant l'hypothèse que certaines filles déscolarisées adoptent de tels comportements, leurs stratégies d'adaptation face à la dureté de la vie s'accompagnent-elles de nouvelles valeurs qui côtoient, s'enchevêtrent ou rompent avec les valeurs anciennes, familiales ou communautaires ?

Cette situation débouche-t-elle sur des modèles de recomposition des relations familiales ou de reconstruction sociale ? Comment ces jeunes filles sont-elles perçues ou acceptées par leur famille, leur communauté ou leur environnement ? Y acquièrent-elles des statuts et rôles nouveaux ?

Dans un contexte d'appauvrissement et d'anomie, exacerbés par la crise sociale, ces jeunes filles considèrent-elles certains de leurs comportements comme relevant de la déviance ? La même question mérite d'être posée en ce qui concerne leur famille, leur communauté ou leur quartier. Il ne faut en effet pas oublier que les questions posées par les déviances juvéniles ne peuvent être saisies que dans la dynamique de leurs interrelations.

Les réponses à ces questions devraient nous amener à mieux connaître la réalité sociale - largement méconnue par les chercheurs- de la "condition féminine" des jeunes filles déscolarisées en milieu urbain ivoirien, et nous interroger, avec elles, sur le vécu, en tant que pratiques, significations et représentations sociales, de leur situation, sur leurs aspirations, leurs projets et les alternatives à leur vie actuelle. Par rapport à leur devenir, nous chercherons à savoir si certaines d'entre elles bénéficient d'appuis institutionnels dans le cadre de leur insertion sociale.

Ce travail abordera successivement les aspects suivants : les caractéristiques socio-économiques des jeunes filles déscolarisées, leurs parcours², les logiques et dynamiques d'adaptation sociale, la recomposition des relations familiales, le processus de reconstruction sociale et leur devenir.

Avant l'étude de ces éléments, nous devons exposer la démarche suivie par rapport à l'appréhension de l'objet.

I - LA METHODE SUIVIE

Les investigations sur le terrain, précédées d'une étude documentaire, ont été menées durant quatre mois dans trois communes d'Abidjan (Cocody, Marcory et Yopougon) dans le but d'avoir une certaine représentativité au plan spatial³ et par souci de comparaison. Eu égard à cette dernière préoccupation, notre volonté était de savoir si les caractéristiques de la "condition féminine" et la dynamique "d'insertion sociale" qui est liée à celle-ci variaient en fonction de chacune de ces communes.

¹ Il faut entendre ici l'engagement prosocial de l'individu en rapport avec un horizon temporel d'existence.

² Nous étudierons dans leur parcours les causes de la déscolarisation des filles.

³ Si les moyens mis à notre disposition l'avaient permis, nous aurions pu effectuer l'étude dans les dix communes d'Abidjan. Cependant, il n'est pas certain que les résultats obtenus auraient été sensiblement différents.

En effet, on peut penser a priori qu'à Cocody, considéré comme le "quartier chic" d'Abidjan ou celui où vivent des personnes plus aisées (au plan économique) qu'ailleurs, les problèmes relatifs à l'insertion sociale des jeunes filles déscolarisées sont moins aigus qu'à Marcory, l'un des plus anciens quartiers de la ville, habité aussi bien par des couches de populations "riches" ou "moyennes" que pauvres, et à Yopougon, commune périphérique relativement récente, qui peut être présentée comme abritant surtout des pauvres (ouvriers, petits fonctionnaires, travailleurs du secteur informel...) et comme un espace de transit ou d'accueil de longue durée pour des migrants issus de l'exode rural ou de la guerre. L'enquête a donc porté sur 14 filles déscolarisées à Cocody, 14 à Marcory et 15 à Yopougon.

Afin de diversifier les sources de données et d'avoir donc un éclairage plus complet de la "condition féminine" dans ces communes, nous y avons effectué des entretiens avec 30 jeunes filles scolarisées, 10 par commune, et aussi avec 12 garçons scolarisés et 12 déscolarisés répartis de façon équivalente à Cocody, Marcory et Yopougon¹. C'est selon la même préoccupation que 5 parents ont également été enquêtés dans chacune de ces communes.

En dehors de notre échantillon principal (celui constitué par les déscolarisées), les autres catégories sociales enquêtées sont d'importance, puisqu'elles constituent des témoins privilégiés des problèmes et des logiques liées à la dynamique d'adaptation sociale de ces jeunes filles en difficulté².

La faiblesse de l'effectif de l'échantillon des déscolarisées s'explique par le fait que nous avons voulu mener ici une recherche qualitative, reposant sur des récits de vie censés mettre en exergue, mieux qu'une enquête quantitative, les blessures, les frustrations sociales, les drames, mais aussi les espoirs qui jalonnent le parcours, le vécu et le devenir de ces filles.

Ces récits ont été structurés autour d'items, impersonnels ou personnels en fonction de la délicatesse des sujets abordés (rapports des enquêtées avec le sexe, l'alcool, les drogues, le SIDA, etc.). Les questions impersonnelles permettent alors de créer moins de blocages chez l'enquêté, qui est plus à l'aise quand il s'agit de parler d'autrui, et d'éviter du même coup des réponses "classiques" à des items qui ont déjà largement fait l'objet d'une élaboration sociale, par exemple : "Se prostituer, c'est une mauvaise chose ; moi, je ne fais pas cela...", ou "Je condamne toutes les filles qui se droguent..."

Le guide d'entretien destiné aux autres catégories sociales a été constitué uniquement de questions ouvertes, qui permettent généralement au locuteur de s'exprimer assez librement, alors que les items fermés mesurent beaucoup plus les catégories de pensée du chercheur que celles de l'enquêté³. Nous avons délibérément choisi de présenter des extraits de discours, qui seront analysés et interprétés, dans le corps du travail pour mieux rendre compte de l'objet par l'approche qualitative.

Soulignons enfin que les investigations sur le terrain, ont été réalisées par deux de nos étudiantes et un étudiant en année de maîtrise à l'UFR de Criminologie de l'Université d'Abidjan-Cocody, qui ont dû faire preuve de beaucoup de patience avant de gagner la confiance de leurs interlocuteurs, surtout les jeunes filles déscolarisées, qui n'étaient pas prêtes à livrer leur vie au premier venu.

L'orientation générale de l'étude prendra essentiellement en compte les aspects microscopiques (par exemple, les relations de l'individu avec sa famille) et méso-scopiques (les rapports

¹ C'est-à-dire 4 scolarisés et 4 déscolarisés par commune.

² Une enquête aurait été également intéressante à mener auprès du quartier ou des communautés pour connaître leur réaction par rapport aux questions liées à "l'insertion sociale" des filles. Nous n'avons pas pu le faire pour les raisons pratiques déjà évoquées. Nous nous contenterons pour cela de l'image que la société renvoie d'elles, à partir des discours des déscolarisées, mais aussi des témoignages des autres catégories sociales retenues. Il faut signaler que notre échantillon d'enquêtés a été choisi de façon arbitraire, puisque nous ne disposons pas de base de sondage exhaustive de la population-mère de chacune de ces catégories. Ceci signifie que tout raisonnement de type inductif reposant sur un tel échantillon comporte forcément des limites d'ordre méthodologique.

³ Nous n'ignorons cependant pas que tout item, même ouvert, véhicule toujours une problématique du social ; ce qui signifie que le guide d'entretien à questions ouvertes comporte toujours des limites méthodologiques dont il faut être conscient.

de l'individu à son environnement immédiat : les contraintes socio-économiques liées à l'espace urbain où il évolue).

II - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES JEUNES FILLES DESCOLARISEES

Il s'agit tout d'abord de décrire les caractéristiques des filles déscolarisées, afin de connaître leur répartition par tranche d'âge, niveau d'étude et nationalité.

Nous nous intéresserons aussi à leur lieu d'habitation (avec qui elles habitent ?), à la situation matrimoniale et socio-professionnelle des parents, au nombre d'enfants dans la famille, à leur état de fille-mère ou non, à leur prise en charge par un adulte, aux activités qu'elles exercent "officiellement", et à leurs lieux de travail.

Tableau I

Commune						
Tranche d'âge	Cocody		Marcory		Yopougon	
14 – 19 ans	7	50 %	9	64 %	3	20 %
20 – 30 ans	7	50 %	5	36 %	12	80 %
Total	14	100 %	14	100 %	15	100 %

Tableau II

Commune						
Niveau d'étude	Cocody		Marcory		Yopougon	
Primaire	7	50 %	11	79 %	6	40 %
Secondaire	7	50 %	3	21 %	9	60 %
Total	14	100 %	14	100 %	15	100 %

Tableau III

Commune						
Nationalité	Cocody		Marcory		Yopougon	
Ivoirienne	13	93 %	10	71 %	15	100 %
Immigrée ¹	1	7 %	4	29 %	0	0 %
Total	14	100 %	14	100 %	15	100 %

Ces tableaux indiquent que nous avons affaire autant à des adolescentes (14 ans) qu'à des jeunes femmes plus avancées en âge (jusqu'à 30 ans), qui ont toutes connu, en général, une rupture précoce avec leur scolarisation. En effet, la majorité d'entre elles ont été déscolarisées dès le cycle primaire, où elles avaient 12 à 14 ans au maximum en classe de CM 2. Parmi toutes les filles enquêtées, une seule a atteint la classe de seconde, tandis que celles des autres qui ont pu suivre l'enseignement secondaire sont parvenues au plus en classe de quatrième.

Ceci signifie que ce sont des filles qui sont -et resteront sans doute longtemps- handicapées au regard de leur insertion dans la société ivoirienne, puisque les possibilités d'ascension sociale y demeurent toujours fortement hypothéquées tant que l'on n'a pas obtenu de diplômes et effectué un long cycle d'études. Il n'est pas surprenant alors de voir la majorité des enquêtées regretter en

¹ Etant donné la faiblesse de l'effectif des étrangères dans l'échantillon des filles (11,6 %), nous avons préféré regrouper leurs différentes nationalités dans la catégorie sociale "immigrées".

général, selon leurs dires, d'avoir eu à interrompre leur scolarité : 71 % des déscolarisées à Cocody , 79 % à Marcory et 60 % à Yopougon ont abondé dans ce sens. (Le regret par rapport à l'arrêt de la scolarité qui relève du vécu des enquêtées sera abordé plus largement dans l'étude du parcours des filles.)

Ce que nous devons retenir ici des caractéristiques de nos enquêtées, c'est essentiellement que ce sont des individus qui appartiennent, à cause de la rupture avec l'école, à une couche de population très vulnérable au plan socio-économique.

Quant à la distribution entre Ivoiriennes et immigrées dans l'échantillon, cette variable ne semble pas avoir, comme nous le verrons plus loin, de déterminisme eu égard à leur "condition féminine", dans la mesure où la déscolarisation et les contraintes socio-économiques qui lui sont liées, ou qui l'ont conditionnée, contribuent fortement à un nivellement de leurs trajectoires individuelles.

Concernant leurs lieux de résidence, et principalement les personnes avec lesquelles elles habitent, il faut savoir que 93 % des filles à Cocody, 57 % à Marcory et 67 % à Yopougon vivent, selon leurs dires, en dehors de la famille "nucléaire" censée regrouper père, mère et descendance biologique. En fait, même celles qui déclarent habiter avec leur "propre famille" n'y évoluent, en général, que dans des structures familiales monoparentales (père ou mère, chef de foyer à l'issue de la séparation du couple ou du décès de l'un d'entre eux).

Il n'est donc pas étonnant d'entendre la plupart des enquêtées dire qu'elles "essayent de se prendre elles-mêmes en charge et ne comptent pas vraiment sur quelqu'un pour s'en sortir", étant donné qu'elles sont issues d'une désorganisation familiale, souvent connue de façon précoce. Nous sommes donc en présence de jeunes filles qui se trouvent dans des situations familiales ou dans un cadre de vie où il y a relâchement, voire absence, du contrôle social :

A.K. (Cocody) : *"Moi, j'habite avec ma tante à Cocody, que j'aide dans les travaux domestiques et pour la garde de ses enfants. Je n'ai pas de problèmes particuliers avec elle : elle me laisse tranquille, je suis libre de faire ce que je veux dans la vie. Après tout, je suis une grande fille..."*

S.N. (Marcory) : *"On voulait me donner en mariage à 15 ans, j'ai refusé. A 17 ans, mon père (qui n'est plus avec ma mère) m'a proposé encore un autre homme en mariage. J'ai rejeté cette proposition, et on m'a dit alors de quitter la maison. Je suis allée vivre avec mon copain, avec qui j'ai eu un enfant. Ici, je suis libre de faire ce que je veux. Mon copain ne peut pas être jaloux, puisqu'il a lui-même d'autres copines..."*

B.G. (Yopougon) : *"Je n'habite plus avec mes parents à cause de ma nouvelle mère, qui me maltraitait ; ce qui a amené mon père à se désengager de moi. A présent, je vis chez mon oncle, qui est très gentil avec moi. Mais, puisqu'il a de faibles moyens, ici, chacun se prend en charge et doit se débrouiller en ville..."*

Le relâchement du contrôle familial, qu'elles ont connu très tôt dans leur vie, rend ces filles vulnérables, et elles sont du coup sujettes à de nombreuses tentations - ceci d'autant plus qu'elles sont toutes issues de milieux peu aisés ou très pauvres.

L'enquête montre en effet que la situation socio-professionnelle des parents est, en général, peu reluisante vu le coût actuel de la vie à Abidjan. Que ce soit à Cocody, Marcory ou Yopougon, les déscolarisées dépendent de parents (biologiques ou non) qui sont : petits fonctionnaires (y compris enseignants du secondaire), petits commerçants, petits métiers dans le secteur privé, coiffeuses, couturières, chefs-magasiniers, chauffeurs, infirmiers, planteurs, parents retraités, ou encore au chômage...

La pauvreté et l'appauvrissement, liés à ces situations de vie et à l'environnement économique de la Côte d'Ivoire, sont exacerbés par le fait que les jeunes filles de notre échantillon appartiennent à des familles très nombreuses : l'enquête révèle une moyenne de 6 enfants par famille pour les filles habitant Cocody, 8 à Marcory, 7 à Yopougon. Même si les investigations ne donnent pas d'indication sur le fait que les enfants soient issus ou non du même père et de la même mère, il

demeure que cela constitue des charges difficilement supportables par les parents (géniteurs ou non).

Désorganisation familiale, pauvreté, appauvrissement et familles nombreuses : voilà le cercle infernal dont les filles sont amenées à s'extirper, à travers leur débrouillardise, si elles veulent vivre, survivre ou construire un projet de vie.

Dans un tel contexte de vulnérabilité socio-économique, la situation de nos déscolarisées est aggravée par le fait que certaines d'entre elles sont filles-mères : 21 % à Cocody, 36 % à Marcory et 53 % à Yopougon ont déjà entre 1 et 3 enfants !

Nous pouvons supposer alors que lorsqu'on n'est pas sûre de pouvoir compter sur autrui, il faut coûte que coûte gagner seule son pain et pouvoir assurer celui de sa descendance.

Que font-elles dans leur vie ? 86 % des filles à Cocody et à Marcory, 80 % à Yopougon déclarent exercer divers petits métiers, essentiellement dans le secteur informel :

- coiffeuses dans de petits salons de coiffure,
- couturières dans de petits ateliers de couture,
- gérantes de "cabines [de téléphones] cellulaires",
- serveuses ou gérantes de buvettes et de maquis¹,
- petites commerçantes : vendeuses de vin de palme ou d'atiéké²...
- gérantes de boulangerie... (liste non exhaustive).

Toutes les filles enquêtées déclarent exercer leurs activités dans leur commune ou leur quartier, pour éviter de supporter des charges supplémentaires liées au transport quotidien. Il faut signaler que certaines parmi elles effectuent des stages ou suivent un apprentissage dans des salons de couture ou de coiffure³ de leur quartier, où elles doivent s'acquitter d'une somme de 5 000 F cfa par mois pour s'assurer une formation sur le tas, qui reste le plus souvent très peu qualifiante.

A propos des revenus mensuels qu'elles tirent de leurs activités, les déscolarisées ont dit, dans leur grande majorité, gagner 15 000 à 30 000 F par mois. Soulignons qu'une vendeuse de vin de palme et d'atiéké, installée à son propre compte à Yopougon, a, selon ses déclarations, un revenu de 10 000 F par jour (soit 300 000 F par mois). Une autre enquêtée, commerçante à Marcory, dit gagner 75 000 F par mois.

En dehors de ces deux cas, qui font exception à la règle, les jeunes filles ont sans doute, avec toutes leurs charges familiales, du mal à joindre les deux bouts. La question qui se pose alors naturellement est de se demander si elles ne mènent pas, outre ces activités qu'elles affichent, d'autres activités, qui relèvent certainement beaucoup plus du domaine privé.

Avant l'étude de cet aspect de la recherche, il faut retenir qu'il n'y a pas de différence significative entre les caractéristiques socio-économiques des filles en fonction des communes qui ont fait l'objet de l'investigation.

III - PARCOURS, LOGIQUES ET DYNAMIQUES D'ADAPTATION SOCIALE

Si l'on entend par parcours une série d'épreuves rencontrées, d'événements, d'activités et décisions qui orientent de façon relativement durable la vie d'une personne dans son inter-relation avec son environnement, nous pouvons dire que la rupture scolaire, qui coïncide le plus souvent chez nos enquêtées avec la période de la désorganisation familiale, constitue deux moments forts qui vont déterminer leurs logiques et dynamiques d'adaptation sociale.

Les extraits de récits de vie suivants sont à ce sujet suffisamment évocateurs :

¹ Petits restaurants, plus ou moins informels.

² Produit alimentaire ivoirien issu du manioc et qui ressemble quelque peu au couscous.

³ Secteurs du milieu informel apparemment parmi les plus prisés par nos enquêtées.

J.B. (Yopougon) : *"J'ai arrêté l'école très tôt : j'avais 7 ans. C'est une longue histoire. Quand j'étais petite, mon père a chassé ma mère à cause d'une autre femme. Celle-ci me demandait de vendre ses beignets avant d'aller à l'école. Cela me mettait en retard. Alors le maître s'est fâché avec moi à l'école, et un jour, il m'a blessée sur le front et m'a dit de ne plus être en retard aux cours. J'avais donc peur du maître. Les enfants de ma nouvelle mère sont allés dire à mon père et à cette dernière que, moi, je ne voulais plus aller à l'école. Tout ceci était faux. Ma marâtre a même raconté à mon père que j'avais déchiré ses habits. En fait, elle ne voulait plus que j'aille à l'école : elle préférait que je vende ses beignets et son atiéké. Elle ne me donnait pas d'habits, je ne portais que de vieux vêtements. Elle ne m'a jamais rien donné, jusqu'à ce que je parte de chez elle. Un jour, à 17 ans, je l'ai quittée et je suis allée chez ma tante et ma mère à Abidjan. Je n'ai vraiment connu ma mère qu'à 18 ans. Aujourd'hui, je regrette d'avoir arrêté l'école, je suis obligée de me débrouiller ; cela me fait mal quand je vois les autres filles aller à l'école. Elles, elles auront plus de chances d'avoir un meilleur métier que moi qui me débrouille dans les bars en tant que serveuse. Je suis obligée de faire quelque chose, puisque j'ai un enfant dont je suis seule à m'occuper."*

H.G. (Marcory) : *"Je regrette d'avoir arrêté l'école. Ceci est arrivé à cause de mon père, qui vivait avec plusieurs femmes. Tout son argent partait chez celles-ci. Lorsque je lui demandais l'argent pour ma scolarité, il m'envoyait promener. Ma mère (qu'il a fait partir par la suite) avait peur de lui ; elle n'osait rien lui demander. C'est comme ça que j'ai arrêté l'école. Je fais aujourd'hui la coiffure pour essayer de m'en sortir."*

F.K. (Marcory) : *"J'ai décidé d'arrêter l'école quand ma mère est décédée. Ce n'était plus la même ambiance dans la famille. Je ne me suis plus retrouvée..."*

P.K. (Yopougon) : *"Ce qui m'a marqué dans la vie, c'est la séparation de mon père et de ma mère. Il n'y avait plus d'entente à la maison, surtout avec ma marâtre. Lorsque je faisais des histoires avec celle-ci, mon père mettait mes bagages dehors. Ça, je ne peux pas l'oublier. Mon père, qui était influencé par ma belle-mère, m'a fait arrêter l'école à 8 ans. Je suis partie à l'intérieur du pays, où je vivais chez un tuteur, entre 1992 et 1998, et où j'ai continué l'école. Au début, ça allait, mais lorsque j'ai eu 15 ans, c'était trop dur pour moi, car tous les tuteurs ou les tontons voulaient sortir avec moi. Donc, comme il y avait un jeune qui me draguait, je me suis sentie obligée de vivre avec ce dernier, puisqu'il était seul chez lui. J'avais au moins un refuge où je n'étais pas harcelée. A ce moment là, j'étais en 4^{ème}. Par la suite je suis tombée en grossesse de lui, grossesse que tous les deux nous ne voulions pas. Alors j'ai fait passer cette grossesse, et mon copain et moi nous sommes séparés. J'ai essayé après de suivre des cours d'informatique, mais je n'avais pas assez d'argent. Aujourd'hui, je vis seule. Je dois payer ma propre maison, mon courant, ma nourriture, m'occuper de mon enfant (que j'ai eu avec un salaud qui m'a abandonnée), sans compter mes petits besoins... Je suis donc obligée de travailler dans un grand maquis, où l'on me donne 30 000 F par mois, et de faire parfois autre chose pour m'en sortir. La vie est trop dure à Abidjan..."*

En dehors de la désorganisation familiale, d'autres facteurs explicatifs de leur déscolarisation sont évoqués. Il s'agit notamment de la pauvreté de la famille, de l'exode rural, des influences culturelles et de l'inadaptation aux programmes et au rythme scolaire.

Nous ne reviendrons pas sur les aspects économiques et culturels qui ont été longuement abordés dans d'autres travaux, mais nous avons été cependant frappé par le fait que l'inadaptation scolaire soit classée par elles (dans un ordre hiérarchique décroissant) comme le second élément, après la désorganisation familiale, pour rendre compte de la rupture avec l'école.

En effet, 29 % des filles à Cocody imputent à l'inadaptation scolaire leur rupture avec l'école, ainsi que 36 % à Marcory et 47 % à Yopougon. Même si l'on peut penser que c'est une conjonction de facteurs d'ordre familial, économique, migratoire et culturel qui conditionnent fortement l'inadaptation scolaire de l'élève, on peut se demander si une étude ultérieure et approfondie ne mériterait pas d'être menée à ce dernier niveau, pour mieux comprendre le processus de déscolarisation chez les filles.

Quant au vécu de leur rupture avec l'école, nous avons déjà dit, dans la description des caractéristiques des enquêtées, que la majorité d'entre elles disaient regretter d'avoir été déscolarisées. Cela peut se comprendre parfaitement à travers les discours suivants :

E.K. (Cocody) : *"Si je n'avais pas été déscolarisée, je n'aurais pas eu un enfant si tôt dans ma vie. J'ai eu mon gosse à 16 ans. Que peut faire une fille de cet âge dans la vie avec un enfant ? Quand tu es à l'école, tu es occupée tous les jours, tu n'as pas les mêmes tentations que lorsque tu ne fais rien. Je n'ai pas de diplômes ; je suis obligée d'exercer les petits métiers qui sont à ma portée. Je regrette pour cela amèrement d'avoir arrêté l'école. Quand je vois les jeunes filles se rendre à l'école dans leur tenue du secondaire "bleu-blanc", j'ai les larmes aux yeux ; je me dis que j'ai peut-être raté mon avenir..."*

M.F. (Marcory) : *"Vous voyez, celle qui arrête l'école se retrouve souvent chez une tante, un oncle, ou un tuteur qui ne la surveille pas, étant donné que ce n'est pas son enfant direct. Elle va donc penser qu'elle est libre et se fera facilement draguer par des garçons. Elle aura tendance à se libérer, c'est-à-dire à faire ce qu'on lui interdisait, quand elle était plus jeune. C'est comme ça que j'ai vécu ma déscolarisation. Je regrette ça aujourd'hui. Quel bon travail je peux trouver à Abidjan sans de longues études ? Je ne peux plus refaire ma vie ; il faut que je trouve des solutions. J'ai un enfant : qui va s'en occuper en dehors de moi ?"*

A.O. (Yopougon) : *"Je vis seule avec mon enfant. Lorsque j'ai été déscolarisée, parce que ça ne marchait pas, j'étais contente au début. J'ai suivi mes camarades filles qui allaient se promener la nuit devant les salles de cinéma. Personne ne me contrôlait, puisque, quand mon père m'a chassé de la maison après avoir vidé ma mère, j'étais chez ma grand-mère. Cette dernière était trop âgée pour suivre mes mouvements. C'est comme ça que j'ai pris une grossesse. Ma grand-mère est morte ; ma mère n'a rien. Il faut que je me débrouille à Abidjan pour m'occuper de l'enfant et de ma mère. L'école, je regrette trop ça aujourd'hui..."*

A travers les expressions de regret d'avoir dû arrêter leur scolarité, il apparaît nettement que les jeunes filles sont conscientes du fait que l'absence ou le relâchement du contrôle social, de la part des parents, est à l'origine des différentes péripéties et difficultés qu'elles ont rencontrées dans leur vie et qu'elles connaissent aujourd'hui.

Il faut dire que la faiblesse du contrôle social est accentuée par le fait que de nombreuses filles déscolarisées proviennent des zones rurales. En effet, comme elles nous l'ont dit, c'est bien souvent un oncle ou une tante qui vient chercher un enfant au village, en promettant à son père ou sa mère de s'occuper entièrement de sa scolarité, quand l'enfant sera en famille à Abidjan. Mais l'expérience montre que ce type de promesse est rarement tenu, et les enfants victimes de l'exode rural sont en général plutôt utilisés pour les travaux domestiques ou dans les petites activités de commerce de leurs tuteurs. Le discours suivant, que l'on a retrouvé, chez de nombreuses filles atteste de cette réalité :

Y.C. (Yopougon) : *"L'un des événements qui a marqué ma vie depuis mon enfance est le fait que ma tante m'a enlevée des bancs de l'école au village pour me faire travailler chez elle à Abidjan. Elle a menti à mes parents en leur faisant croire qu'elle devait payer ma scolarité. Elle n'a rien fait du tout ! Ça me fait mal d'avoir arrêté l'école. Me voici aujourd'hui en train de vendre du bandji¹ à Abidjan..."*

L'impact négatif de l'exode rural sur le cursus scolaire des jeunes filles semble donc être une réalité irréfutable. Ceci peut être confirmé par le fait que 53 % des filles déscolarisées, dans les trois communes confondues, ont moins de 10 ans d'ancienneté d'installation à Abidjan !

Que pensent les filles des activités qu'elles mènent quotidiennement dans leurs logiques de débrouillardise, et quelle satisfaction en tirent-elles ?

¹ Vin de palme.

Aucune des enquêtées n'éprouve de honte à exercer un petit métier (serveuse de maquis, vendeuse au marché, gérante de cabine de téléphone...), au regard de la dureté de la vie à Abidjan. Dans leur majorité, elles se déclarent satisfaites de ces petit "boulots", mais, dans le même temps, elles affirment, paradoxalement, que les faibles revenus qu'elles en obtiennent ne leur permettent pas de vivre à Abidjan ou de couvrir leurs différents besoins.

C'est ici que les items impersonnels nous ont sans doute permis de révéler l'indicible chez nos enquêtées et ce qui se cache derrière cette contradiction apparente.

En effet, à la question de savoir "si elles avaient entendu parler de jeunes filles déscolarisées qui, en dehors des différents métiers qu'elles exercent, se débrouillent dans les bars, les maquis, les boîtes de nuit, ou s'adonnent parfois à la prostitution", et ce qu'elles en pensaient, nous avons recueilli les réponses suivantes.

64 % des filles à Cocody, 79 % à Marcory et 73 % à Yopougon disent être informées de ces faits, et qu'elles comprennent parfaitement ces filles, étant donné que la vie est difficile :

M.A. (Cocody) : *"C'est à cause de la galère qu'elles se débrouillent et se prostituent. L'argent qu'elles gagnent à travers la couture ou la coiffure ne vaut rien. C'est bien si elles se prostituent, car elles n'ont pas l'argent (sic). L'argent rapide est l'élément essentiel aujourd'hui à Abidjan. Il faut gagner le plus possible d'argent pour pouvoir vivre dans la capitale..."*

T.K. (Cocody) : *"C'est bien que des filles déscolarisées se prostituent. J'en ai entendu parler. C'est une bonne chose, parce qu'il y a l'argent dedans. Si elles font ça, c'est compte tenu de leur situation de vie. Les parents n'ont rien à donner : elles sont obligées de faire cela pour subvenir à leurs besoins. Il faut compléter l'argent que l'on gagne à travers les petits métiers..."*

A.B. (Marcory) : *"Le fait que des filles déscolarisées se prostituent n'est pas à cacher : tout le monde le sait. Cette prostitution ne me plaît pas, mais ce n'est pas pour ça que je vais leur faire des reproches. Elles se prostituent parce que c'est le seul moyen de s'en sortir..."*

G.G. (Yopougon) : *"Si des filles déscolarisées se prostituent, c'est à cause des problèmes qu'elles rencontrent par rapport à leur charges familiales. De nombreux parents, lorsqu'ils n'ont pas les moyens, encouragent ou incitent leurs filles à "se débrouiller" après les heures de travail..."*

La majorité des filles déscolarisées enquêtées déplorent, certes, la faiblesse des revenus tirés des métiers qu'elles exercent, mais elles s'en disent satisfaites. Ceci, sans doute, parce qu'elles étaient dans une situation d'enquête, à la recherche d'une visibilité tout en masquant certaines de leurs pratiques.

En effet, comment comprendre que, dans un espace de vie si difficile, on soit heureuse d'avoir un métier qui ne permet même pas de couvrir tous ses besoins primaires ? Comment se fait-il qu'elles se sentent si proches et si concernées par les problèmes et la conduite des autres déscolarisées, qu'elles décrivent si bien ?

On peut donc être enclin à penser que, dans leur recherche de ressources à tout prix, pour leur vie (ou survie) dans un environnement si difficile, certaines des déscolarisées (comme d'ailleurs bien des gens d'autres catégories sociales) saisissent toutes les opportunités qui s'offrent à elles dans le cadre d'une logique instrumentale, notamment celle de "l'argent en vitesse". Ce slogan de la Loterie nationale de Côte d'Ivoire ne véhicule-t-il pas toute une culture de la facilité, et principalement celle du gain facile, dans une société anomique ? Une de nos enquêtées nous a tenu à ce sujet les propos suivants : *"On nous accuse (je veux parler des gens dans la société) d'être dans la série "C", c'est-à-dire de faire la Coiffure, la Couture et de Chercher les garçons... Nous, on s'en fiche ! En Côte d'Ivoire, et surtout à Abidjan, personne ne respecte les lois et les règles. On est tous venus en détail à Abidjan, où personne n'est là pour regarder la lagune... On doit se chercher pour s'en sortir à tout prix..."*

¹ Expression typique des jeunes d'Abidjan : se battre pour son avenir, chercher toutes les occasions possibles pour réussir sa vie.

Dans un tel contexte d'anomie et de *"struggle for life"*, quels sont les rapports des déscolarisées avec le sexe, les MST, le VIH/Sida, l'argent, l'alcool, les drogues et la violence ?

De nombreuses filles déscolarisées pratiquent certainement un libertinage sexuel, comme nous l'avons vu à travers les témoignages des enquêtées sur les comportements de leurs paires.

En ce qui concerne les MST et le Sida, 50 % des filles à Cocody ont déclaré que leurs camarades déscolarisées qui se prostituent se protègent durant les rapports sexuels. Les autres 50 % disent que les pratiques dépendent des propositions financières du client. La même distribution des réponses se retrouve à Marcory et Yopougon. Ce qui signifie donc qu'il y aurait une proportion relativement élevée de filles qui ne se protègent pas pendant leurs rapports sexuels.

Il semble que, plus les propositions financières des clients sont élevées, plus les filles prennent des risques dans leurs rapports sexuels. Le récit suivant est à ce sujet très significatif :

V.G. (Yopougon) : *"Les filles ont souvent des rapports non protégés avec leurs clients. Cela leur donne des maladies. J'en connais qui étaient très sales, car, après leurs rapports, elles ne se lavaient pas jusqu'au lendemain, ou pendant des semaines... Avec ces risques qu'elles prennent, beaucoup d'entre elles ont des MST ou meurent de Sida. Mais il faut dire que, aujourd'hui, c'est l'argent seulement qui compte à Abidjan. C'est ainsi que de nombreuses filles ne se protègent pas. Elles appellent ça faire l'amour en "live"... Ça rapporte plus d'argent, c'est-à-dire entre 5 000 F et 15 000 F pour une passe. Ce n'est pas la même chose lorsque vous demandez à l'homme de porter une capote. On appelle ça le "play back". C'est sûr que ce genre de relations sexuelles ne peut apporter beaucoup d'argent, puisqu'on ne gagne ici que 1 000 F, 1 500 F ou 2 000 F..."*

Face à la sacralisation du "Dieu Argent", on est prête à faire tout, même lorsqu'on est consciente que l'on prend des risques énormes pour sa vie. Il faut dire cependant que la connaissance du Sida est parfois très faible dans la conscience de certaines déscolarisées, dans la mesure où l'une d'entre elles nous a affirmé que *"C'est à force de parler du Sida qu'on l'attrape" !*

Face à l'alcool et aux drogues, 86 % des enquêtées à Cocody et à Marcory, 80 % à Yopougon affirment que leurs camarades déscolarisées qui se prostituent consomment beaucoup d'alcool et de drogues, pour pouvoir supporter leurs conditions de "travail".

Il est parfaitement compréhensible que ces jeunes filles -notamment les adolescentes- adoptent de telles pratiques, étant donné qu'elles sont l'objet d'une "sur-insertion sociale", qui s'inscrit, nous le verrons plus loin, dans une logique de solidarité familiale. Au sujet de ces pratiques et de cette sur-insertion, la citation suivante est très significative.

V.K. (Yopougon) : *"Des filles déscolarisées que je connais prennent, lorsqu'elles sortent, après leur travail, du "rivot" en feuilles ou en comprimé, et elles ajoutent de l'alcool sur tout ça. Elles se droguent, pour pouvoir faire des choses qu'elles ne pourraient pas faire sans la drogue et l'alcool. C'est-à-dire qu'elles peuvent commettre des actes de violence vis-à-vis de leurs copines ou des clients, se déshabiller dans les rues ou faire l'amour sans protection avec plusieurs personnes dans les couloirs... C'est le "rivot" en comprimé qui est le plus fort. Il se vend à Adjamé, chez les vendeuses de médicaments. Avec ça, elles deviennent bêtes, elles peuvent s'en prendre à toi qui n'a rien à voir avec leurs histoires. On peut même les frapper, mais elles ne vont rien sentir... Elles boivent beaucoup. Elles sont dans les maquis tout le temps, surtout au maquis le "36-15". A 18 heures, elles se cherchent devant les hôtels de passe..."*

Sexe, prostitution, argent, alcool, drogues et violences -dont les filles sont actrices mais aussi victimes- font donc bon ménage dans "la rue", là où évoluent de nombreuses jeunes filles déscolarisées. Une recherche que nous avons menée à Abidjan sur "les jeunes, la culture de la rue et la violence urbaine" avait d'ailleurs déjà montré que la consommation des drogues faisait partie du

quotidien de nombreux jeunes marginalisés dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, où les drogues dures, telles que l'héroïne, la cocaïne et le crack, sont présentes depuis un bon moment¹.

Dans une telle dynamique de sur-insertion sociale, et face à un environnement de plus en plus anémique (nous entendons ici un fort relâchement du respect des valeurs et normes sociales, aussi bien légales que culturelles), les filles déscolarisées dont nous venons de parler sont-elles considérées comme déviantes ?

Pour la grande majorité de nos enquêtées, les déscolarisées dont elles décrivent les pratiques ne sont pas des déviantes, parce qu'elles "se débrouillent comme tout le monde à Abidjan"... Elles soulignent d'ailleurs que de nombreuses filles scolarisées du secondaire ou étudiantes de l'enseignement supérieur s'adonnent elles aussi à la prostitution, pour pouvoir tenir le coup dans cet environnement urbain si "dur".

Le même type de propos se retrouve chez les 83 % des filles scolarisées que nous avons enquêtées. En ce qui concerne les garçons scolarisés et déscolarisés, la plupart d'entre eux abondent aussi dans le même sens. (Pour éviter d'être inutilement long, nous ferons ici l'économie de la présentation d'extraits des discours de ces dernières catégories.)

En revanche, selon les parents avec lesquels nos enquêteurs se sont entretenus, la majorité d'entre eux considèrent que "les filles ne doivent pas consommer de l'alcool et des drogues, et encore moins se prostituer, parce que c'est une mauvaise chose. Ce sont des conduites déviantes et même délinquantes..."

On peut se demander cependant si nous ne sommes pas ici en face de réponses "classiques" normales de la part de parents responsables dans une situation d'enquête, qui plus est délicate. De telles réponses ne doivent pas cacher le fait que les jeunes filles déscolarisées constituent le plus souvent, par le biais de conduites dites "déviantes" (notamment la prostitution informelle), le seul ou le véritable soutien financier de parents qui croulent sous le poids de diverses contraintes socio-économiques.

"Les jeunes filles prostituées qui étaient en droit d'attendre que la famille les assiste et assure, par l'école, leur insertion dans la société, deviennent celles qui la soutiennent et lui permettent, vaille que vaille, de rester socialement insérée. Le paradoxe de leur individualisation par l'indépendance financière, c'est qu'elles la mettent au service de leur famille au nom d'une éthique de la solidarité, peut-être d'autant moins remise en question par elles qu'elles conquièrent ainsi, dans le cadre familial, une majorité sociale contre les normes habituelles, compensant le caractère infamant de leur activité. Individualistes dans leur métier et leur mode de vie, elles demeurent altruistes vis-à-vis de la famille, tant est vif l'attachement à la mère (surtout), et prégnant l'impératif de solidarité avec les siens", dit excellemment Alain Marie².

Dans le contexte de pauvreté et de solidarité qu'il décrit, les parents peuvent-ils encore raisonnablement considérer les conduites de leurs filles comme relevant de déviances juvéniles ?

Il n'est plus certain aujourd'hui que les concepts de déviance et même de délinquance (au sens sociologique), qui impliquent la réprobation sociale dont un individu est l'objet, soient opératoires dans un milieu urbain, où les identités sociales nouvelles (jeunes filles déscolarisées et condamnées à la prostitution, forces de l'ordre aux comportements prédateurs, enfants durablement installés dans la rue par manque de moyens des parents, etc.) semblent désormais occuper le devant de la scène.

¹ Voir Alain Sissoko : "Abidjan : Une situation relativement bien maîtrisée", in *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine*, 1997.

² Cf. Alain Marie : "Les jeunes d'Abidjan face à l'entrée dans un contexte de pauvreté. Entre solidarités en crise et individus en chantier", *Cahier de Marjuvia* n° 2, Paris, 1996, p. 28.

De telles identités "négatives" et un espace urbain où la loi, rarement appliquée, n'est qu'un tissu de dérogations et d'exceptions, peuvent-ils contribuer à l'établissement d'une société sur des bases saines ? Rien n'est moins sûr.

Avant d'aborder la dernière partie du développement, nous retiendrons ici que les logiques des déscolarisées ne varient pas de façon sensible en fonction des caractéristiques des acteurs (âge, nationalité, niveau d'étude...), ni entre les trois communes de Cocody, Marcory et Yopougon.

IV - RECOMPOSITION DES RELATIONS FAMILIALES, RECONSTRUCTION SOCIALE ET DEVENIR DES DESCOLARISEES

Comme Alain Marie l'a montré dans son étude relative à la ville d'Abidjan¹, les jeunes prostituées, malgré leur individualisation par l'indépendance financière, ne renoncent pas pour autant à la solidarité familiale. Cette attitude se retrouve également, selon nos enquêtes, chez les filles qui font l'objet de notre étude.

Ainsi, à Cocody, 64 % des filles enquêtées déclarent que les déscolarisées participent à la charge de leur famille (mère, tante, oncle...) ; même chose pour 71 % à Marcory, 87 % à Yopougon. Ces pourcentages élevés prouvent certainement que les valeurs de solidarité vis-à-vis de ceux qui se sont occupés d'elles ne sont pas lettre morte chez les déscolarisées. Ainsi :

J.K. (Cocody) : *"J'ai des camarades déscolarisées qui se prostituent. Elles gagnent beaucoup d'argent avec ça, en dehors de leur métier de coiffure ou couture. Mais elles ne pensent pas seulement à s'habiller ou à être belles. Elles envoient régulièrement, ou dès qu'elles le peuvent, de l'argent à leurs parents pauvres. Ce sont elles qui s'occupent de leurs factures d'électricité et d'eau. Il y en a une qui a changé le salon de sa maman, et qui lui a même offert une télévision."*

Ce type de propos se retrouve chez les enquêtées à Marcory comme à Yopougon.

Les déscolarisées, du moins celles d'entre elles qui en ont les moyens, deviennent ainsi le véritable soutien économique de leur famille, la plupart du temps disloquée (père et mère séparés ou décédés...), nombreuse et pauvre (parents au chômage, à la retraite...)².

Le fait de soutenir financièrement la famille confère aux déscolarisées un nouveau statut social, qui est valorisant. En effet, elles sont apparemment considérées par les parents comme celles qui, comme ils le leur disent eux-mêmes, ont "percé" dans la société (c'est-à-dire, qui y ont connu une ascension sociale).

Mais, pour les filles déscolarisées, il ne s'agit pas ici, comme l'ont affirmé nos enquêtées, d'une conquête statutaire où "chacun est à la recherche de son vrai progrès", ni d'une "quête de puissance d'influence, de reconnaissance de la notabilité", comme c'est le cas des jeunes à Douala³. Ce sont plutôt les contingences liées à la trajectoire individuelle des déscolarisées (par exemple : tomber sur des "clients" réguliers et fortunés qui s'occupent d'elles) et les contraintes socio-économiques de la famille qui font émerger le statut social ou la position valorisante qu'elles y acquièrent :

Y.G. (Yopougon) : *"Moi, quand j'ai commencé à gagner beaucoup d'argent (parce que j'ai eu, et j'ai actuellement, de bons gars - je veux dire des "boss"), j'ai été respectée par ma famille, étant*

¹ Ibidem, p. 28.

² Nous ne citerons pas ici d'extraits de discours des autres catégories sociales enquêtées pour ne pas nous répéter inutilement.

³ Cf. Gilles Séraphin : "Etre jeune à Douala (Cameroun), le difficile chemin de la conquête statutaire", *Cahier de Marjuvia* n°10, Paris, 2000.

donné que je l'aide considérablement sur le plan financier. Aujourd'hui, les gens de ma famille m'appellent souvent sur mon [téléphone] cellulaire pour me demander de mes nouvelles."

Apparemment, selon les enquêtées déscolarisées et les autres catégories sociales interrogées (parents compris !), personne dans la famille ne cherche vraiment à connaître les sources des financements que des jeunes déscolarisées rapportent assez régulièrement à cette dernière. Le père ou la mère, l'oncle ou la tante de la déscolarisée devine -ou sait- sans doute d'où proviennent ces fonds, mais, quand on est pauvre, ne vaut-il pas mieux faire semblant d'ignorer cela, de peur de se voir couper les robinets, s'il arrivait qu'on fasse des reproches à "sa fille" à cause de sa conduite dans la vie ? Face à l'anxiété vécue quotidiennement pour cause de rareté de ressources, cela n'en vaut sans doute pas la peine.

La position sociale acquise par les déscolarisées leur attribue du coup une réelle autorité dans la famille, devant celle des parents, qui semble, au contraire, y connaître une déchéance progressive. Bien entendu, en dehors des problèmes d'ordre matériel, l'autorité parentale, qui prend sa source dans les structures sociales et les valeurs communautaires, peut encore, dans certaines situations, s'affirmer ou prendre le dessus (par exemple, pour les décisions relatives à l'organisation de funérailles dans la famille, etc.). Néanmoins, dans le cadre des situations matérielles, et parfois même au-delà, ce sont les jeunes filles, maintenant pourvoyeuses d'argent à la famille, qui y prennent les principales décisions, parce que, comme disent nos enquêtées, *"ce sont elles qui misent !"*

Ces jeunes déscolarisées sont d'autant plus conscientes qu'elles sont importantes aux yeux de leurs parents, qu'il arrive souvent que ces derniers les harcèlent à cause de leurs besoins financiers : *"Ma fille, il faut que tu me trouves 50 000 F avant la fin de la semaine !"* (phrase recueillie auprès d'une enquêtée à Marcory).

Dans un tel contexte, où les rôles sont inversés (normalement, ce sont les parents qui doivent subvenir aux besoins des enfants, et non le contraire), nous assistons donc à un réel processus de recomposition des relations familiales, où les identités sociales nouvelles tendent à prendre le pas sur les identités communautaires, c'est-à-dire que, dans certaines situations, la jeune fille devient le "véritable chef de famille", étant donné que c'est elle "qui y prend les décisions et qu'on écoute le plus". Peut-être, dans l'état actuel des choses, est-il exagéré de faire une telle induction. Il faut retenir néanmoins, qu'il apparaît clairement que valeurs nouvelles et anciennes s'enchevêtrent dans la complexité des relations dynamiques entre identités en milieu urbain.

Si les filles déscolarisées ne font pas véritablement l'objet d'une réprobation sociale de la part des parents, pour les raisons économiques déjà évoquées, qu'en est-il au niveau du quartier ou de la communauté ?

La majorité des filles enquêtées et celle des autres catégories sociales des trois communes ont affirmé que le milieu d'habitat de la déscolarisée, qui se prostitue le plus souvent dans sa commune -pour éviter des frais supplémentaires occasionnés par le transport- avait, en général, une mauvaise image de cette fille. Peut-on cependant se fier totalement à cette opinion, lorsque l'on fait référence au type de discours ci-après recueilli auprès de quelques déscolarisées ?

"Vous savez, c'est vrai que le quartier critique les filles. On dit qu'elles se prostituent pour de l'argent, pour s'habiller et qu'elles aiment le gain facile. Mais ce n'est pas toujours vrai que les filles sont critiquées. Celles qu'on traite de prostituées, c'est celles qui ne tirent pas beaucoup d'argent de la prostitution. Quand une fille a "percé" vraiment dans la société, qu'elle a construit des studios qu'elle loue ou des appartements, et qu'elle roule dans sa propre voiture, tout le monde la respecte : elle devient une femme "boss" du quartier ou dans la commune. On oublie alors tout son passé."

Ceci peut donc signifier, que lorsque les signes de l'ascension sociale (en termes d'accumulation de richesses) d'une fille sont visibles, palpables et évidents aux yeux de la communauté, cette dernière est capable d'y acquérir un statut social, lié à une certaine puissance, ou à sa surface financière, qui est censée transparaître à travers de tels signes.

Il semble que ce que l'on retient ici de l'individu, ce n'est pas le long et pénible chemin de la vie, parsemé d'embûches et d'obstacles qu'il évite ou surmonte, à travers son insertion sociale (à l'exemple de l'école, où il faut obtenir des diplômes...), mais plutôt ce qu'il possède aujourd'hui en termes de biens matériels.

N'est-on pas en train d'assister à un processus de reconstruction sociale ou culturelle en milieu urbain ? Nous entendons ici, par reconstruction, une redéfinition des attitudes, normes et valeurs de la vie par des individus et des groupes. Les filles qui ont "réussi" ne deviendront-elles pas des modèles d'identification pour les plus jeunes d'entre elles ?

Elle paraît loin, l'Afrique des Indépendances, où nous avons intériorisé le goût de l'effort et du travail dans les études, pour pouvoir gravir péniblement les échelons de la vie sociale. Un tel modèle linéaire ne semble plus être la seule voie valorisée dans les communautés urbaines pauvres - peut-être, parce que ce chemin à parcourir est trop long à leurs yeux, et qu'on n'y croit plus beaucoup !

Au cours de ce processus de reconstruction sociale, dans le réel comme dans l'imaginaire des jeunes, mais aussi des adultes confrontés à une pauvreté extrême et à la dure réalité de la vie urbaine, l'idéologie du "*self-made man*" à l'américaine paraît se substituer, ou côtoyer les valeurs et les normes de la société officielle.

L'émergence de cette idéologie prend sans doute aussi sa source dans une culture urbaine mondiale, diffusée en Côte d'Ivoire par le biais des feuilletons télévisés américains ou brésiliens qui font, en général, l'apologie de la réussite personnelle et de la "revanche" du pauvre, de l'exclu qui s'impose un jour à la société.

Il semble aujourd'hui que ce qui compte chez de nombreux jeunes et adultes, c'est la réussite sociale, en termes d'aisance financière, de l'individu et ce, quels que soient les moyens, légaux ou illégaux, utilisés pour atteindre ce but. Un jeune artiste musicien, au sommet de sa gloire, issu de la musique populaire ivoirienne des quartiers périphériques d'Abidjan, a été traduit l'année dernière en justice, pour vol à main armée en réunion et braquages. Le jour où il était jugé, grande fut la surprise, pour les forces de l'ordre, de voir fondre sur le palais de justice de Yopougon des milliers de jeunes (filles et garçons) révoltés, qui exigeaient la libération immédiate de leur idole.

Au delà de l'idolâtrie, ce fait ne traduisait-il pas, aussi et surtout, la révolte de ces jeunes face au refus, par la société officielle, d'admettre l'ascension sociale de cet artiste, habitant de la même commune qu'eux et qui y représente, pour ces jeunes, un symbole de réussite sociale ? Il semble donc qu'un véritable processus de reconstruction sociale est en train de prendre corps dans les couches pauvres en milieu urbain.

Que peut-on dire, à présent, du devenir des jeunes filles déscolarisées ?

A ce sujet, les questions posées à ces dernières étaient de type personnel. 50 % de l'échantillon total souhaiteraient, selon leurs déclarations, se former ou se perfectionner dans différents métiers tels que la couture, la coiffure, le commerce, la pâtisserie, les soins de beauté...

Une telle demande de leur part se comprend bien, dans la mesure où la majorité d'entre elles sont engagées en qualité d'employées dans des boutiques, ateliers, salons... Il se pose donc un réel problème de besoins de formation et de perfectionnement chez les déscolarisées par rapport aux métiers et dans lesquels elles veulent fonder leur avenir :

A.G. (Marcory) : *"Je suis employée comme aide coiffeuse, mais ici la patronne ne me montre pas tous les secrets du métier. Je suis mal formée. Je souhaiterais aller dans un salon où l'on fait réellement l'apprentissage de la coiffure, pour pouvoir demain me mettre à mon propre compte."*

Soulignons qu'il existe en Côte d'Ivoire des institutions qui se consacrent à des actions d'apprentissage qualifiantes, et qui ont principalement pour destinataires les déscolarisés. Malheureusement, l'accès à ces structures n'est pas aisé, car le coût de l'apprentissage est élevé par rapport aux moyens financiers de cette population.

L'Agence nationale de Formation professionnelle (AGEFOP, une structure d'Etat) essaye à son niveau, tant bien que mal, de prendre en charge des déscolarisées, à travers son "Projet Apprentissage pour les jeunes gens et jeunes filles en Côte d'Ivoire", mais les frais de transport des jeunes en formation, qui étaient supportés par l'Etat, ne le sont plus aujourd'hui, pour raison de crise économique. Beaucoup de jeunes filles, qui s'y intéressaient surtout à un apprentissage en boulangerie, cuisine, pâtisserie, service en restaurant, coiffure et couture, ont dû abandonner les cours théoriques et pratiques, parce que les parents refusaient de leur assurer le coût du transport¹.

Il faut ajouter également que les critères d'accès à l'AGEFOP (être de nationalité ivoirienne, être âgé de 14 ans au moins et de 23 ans au plus, avoir au moins un niveau CM 2), excluent les nombreuses filles qui ne remplissent pas ces conditions, mais qui ont pourtant d'énormes besoins de formation.

Retenons aussi qu'il n'y a apparemment pas de coordination entre les diverses structures ou institutions d'apprentissage (Etat, ONG, confessions religieuses...), en ce qui concerne la politique, les actions et les stratégies à développer et déployer sur le terrain, pour assurer une meilleure formation professionnelle à cette population vulnérable que constitue les déscolarisés en général. Soulignons de plus que l'offre du marché de l'emploi est trop faible pour pouvoir absorber même ceux ou celles qui ont pu bénéficier d'un apprentissage ou d'une formation.

De nombreuses filles qui ont dû rompre avec l'école, se retrouvent donc apparemment dans un cercle vicieux. En admettant qu'elles soient sincères dans leurs déclarations, les déscolarisées qui ont foi en l'avenir et des espoirs à travers des projets pro-sociaux, ont peu de chances de pouvoir réaliser ces derniers, dans la mesure où l'environnement de la formation professionnelle et de l'intégration professionnelle leur est bien peu favorable.

On ne peut alors que retomber ou demeurer dans la "débrouille". Par conséquent, dans l'ensemble, le tableau du devenir des déscolarisées reste sombre. Il nous semble que ce n'est qu'un nombre infime de filles déscolarisées qui pourront, dans l'espace urbain où elles évoluent, réaliser les rêves de leur imagination.

CONCLUSION

Les jeunes filles déscolarisées d'Abidjan sont donc en situation difficile face à leur insertion sociale : déscolarisées pour la plupart dès le cycle primaire, elles n'ont que de très minces possibilités de mobilité verticale dans la société ivoirienne.

Le plus souvent, elles ont été déscolarisées pour des raisons économiques, culturelles et celles liées à l'exode rural, mais aussi et surtout à cause de la désorganisation familiale et de l'inadaptation scolaire. Ces différents facteurs ont, directement ou indirectement, contribué à l'éloignement des jeunes filles -le plus souvent contre leur gré- de la famille d'origine. Elles se retrouvent du coup dans un environnement familial (chez une tante, un oncle, un tuteur...) où elles ne reçoivent plus qu'un faible contrôle social, ce qui favorise toutes sortes de conduites ou de tentations, d'autant plus que ces "familles d'accueil" ont rarement tenu les promesses, faites auparavant de les scolariser, et les ont employées comme domestiques ou vendeuses...

La situation socio-économique des déscolarisées, dont une bonne partie sont déjà filles-mères, est en général désastreuse, dans la mesure où elles vivent dans des cadres familiaux eux-mêmes très pauvres ou appauvris, face au coût exorbitant de la vie dans la capitale économique, avec de surcroît de nombreux enfants (6 à 8 par famille !).

"Condamnées" alors à s'extirper de ce cercle infernal de pauvreté, de nombreuses déscolarisées essayent de s'adapter à la dureté de la société, en y développant des dynamiques

¹ C'est certainement la raison pour laquelle de nombreuses déscolarisées suivent de préférence des stages de formation informelle dans des salons de couture ou autres au sein de leur quartier de résidence, et non ailleurs.

d'insertion sociale. Depuis les petits métiers (coiffeuses, couturières...) jusqu'à la prostitution informelle (caractérisée par une certaine invisibilité grâce à ces métiers qu'on affiche) mais régulière, parce que très rentable sur le plan financier, le pas est, on le comprend, vite franchi.

Dans le milieu criminogène de la prostitution, les jeunes filles déscolarisées font, de façon souvent inéluctable, connaissance avec l'alcool, la drogue et la violence urbaine, et entretiennent avec eux des rapports étroits. Devant le "Dieu Argent", le risque du Sida, lors des rapports sexuels non protégés si le client le demande, n'existe pas, lorsque les espèces sont "sonnantes et trébuchantes" !

Face à leurs parents ou à tous ceux à qui elles doivent reconnaissance pour les avoir soutenues autrefois, d'une manière ou d'une autre, et qui croulent aujourd'hui sous le poids des contraintes socio-économiques, les "déscolarisées prostituées" ne fuient pas leurs responsabilités. Devenues aujourd'hui les véritables soutiens économiques de leur famille, elles y acquièrent un nouveau statut, une nouvelle position sociale, grâce à leurs moyens financiers.

Les rôles s'inversent : *"C'est à la jeune fille de s'occuper de sa maman, de son papa ou de son oncle, et non le contraire"* - et on le lui rappelle ! On semble assister ici à un réel processus de recomposition des relations familiales, certainement inévitable dans le contexte d'appauvrissement actuel des populations. Certes, les valeurs familiales anciennes ne disparaissent pas pour autant dans toutes les situations. Mais, devant l'anomie généralisée en Côte d'Ivoire, où l'application de la Loi devient chose rare, et la dégradation de leurs conditions socio-économiques, de nombreux parents ont du mal à qualifier la conduite de leurs filles prostituées de déviante.

Alors, peut-être faut-il se demander si la criminologie est dotée d'instruments scientifiques suffisants pour analyser et interpréter des phénomènes tels que ceux-ci, et tant d'autres en milieu urbain africain.

La criminologie de demain pourra-t-elle survivre, si l'on ne s'arrache pas de la "contrologie" et du droit pénal, pour s'orienter vers une "criminologie de communication", qui cherchera principalement à décrypter les messages transmis dans la société à travers les conduites des uns et des autres ?

Si les dynamiques d'adaptation sociale des déscolarisées débouchent sur une recomposition des relations familiales, il semble qu'on voie émerger, parallèlement, un processus de reconstruction sociale, entendons ici de redéfinition des attitudes, normes et valeurs de la vie sociale.

En effet, la réussite matérielle, donc sociale, évidente d'une déscolarisée lui confère un grand respect dans la communauté -et ce, quels que soient les moyens, légaux ou illégaux utilisés par cette dernière pour parvenir à ce but. L'idéologie du *"self-made man"* (ou *"woman"*) importée de l'Occident à travers les médias, et la pauvreté extrême des populations permettent de comprendre comment et pourquoi une telle culture urbaine mondiale paraît aujourd'hui se substituer aux valeurs liées à la mobilité verticale progressive classique, ou du moins les côtoie.

Quant au devenir "honnête" des filles déscolarisées, leurs projets ont peu de chances d'aboutir, puisque le contexte de la formation professionnelle et du marché de l'emploi en Côte d'Ivoire leur est très peu favorable, ce qui réduit du coup leurs possibilités de se former et de s'intégrer normalement dans la société.

Etre adolescente ou jeune fille en situation difficile à Abidjan n'est certes pas une sinécure : *"C'est la galère, comme disait l'une de nos enquêtées, puisqu'on doit non seulement se chercher, se gérer, mais aussi gérer les autres..."*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- FILLIEULE Renaud : *Sociologie de la délinquance*. PUF, Paris, 2001.
- Forum européen pour la sécurité urbaine : *Justices, Villes, Pauvretés, Sécurité et Démocratie*. Saint-Denis de la Réunion, 4-8 décembre 1995.
- GUILLOU Anne Y. : "Les enfants des rues et le problème du Sida au Cambodge. Parcours féminins, parcours masculins", *Jeunesses marginalisées*, revue du GREJEM n° 1, Paris, 2002.
- LUCCHINI Riccardo : *Enfant de la rue (Identité, sociabilité, drogue)*. Genève et Paris, 1993.
- LUCCHINI Riccardo : *Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue*. Paris, PUF, 1996.
- MARGUERAT Yves : *Les enfants de la rue au Burundi et les moyens d'intervention*. Paris, UNICEF, 2000.
- MARIE Alain : "Les jeunes d'Abidjan face à l'entrée dans la vie dans un contexte de pauvreté : entre solidarités en crise et individus en chantier", *Cahier de Marjuvia* n° 2, Paris, 1996
- Mouvement du Nid - Côte d'Ivoire : *Afrique Prostitution*, Revue trimestrielle du Mouvement du Nid-Côte d'Ivoire n° 01, avril-mai-juin 2002.
- SERAPHIN Gilles : "Etre jeune à Douala (Cameroun) : Le difficile chemin de la conquête statutaire", *Cahier de Marjuvia* n° 10, Paris, 2000.
- SISSOKO Alain : "Abidjan : une situation relativement bien maîtrisée", in G. Hérault et P. Adesanmi (éd.) : *Jeunes, Culture de la rue et violence urbaine* (Actes du symposium d'Abidjan), Ibadan, IFRA, 1997.
- SISSOKO Alain : *La pauvreté urbaine à Abidjan : le cas d'Adjamé*. Programme de lutte contre la pauvreté urbaine à Abidjan, PNUD, projet IVC/96/007A01/99, Abidjan, 1997.
- TOURE Khadidia : L'insertion sociale des enfants et des jeunes qui travaillent dans les rues d'Abidjan. *Cahier de Marjuvia* n° 2, Paris, 1996.
- ZIRIMBA Néby Constant : *Usage des drogues et des stupéfiants et criminalité violente chez les adolescents à Abidjan*. Institut de Criminologie d'Abidjan, 1996.

Souleymane YEO-OUATTARA

LES FILLETES IMMIGREES VENDEUSES DANS LA RUE

La jeunesse "de" la rue ou "dans" la rue est, par définition, en marge des normes sociales, soit parce qu'elle y a élu domicile, soit parce qu'elle y travaille à un âge précoce¹. Si cette jeunesse marginalisée se nourrit en partie par auto-reproduction de la société urbaine, elle s'alimente aussi de l'apport de l'exode rural et des migrations entre pays voisins de niveaux de développement différents. Les enfants de la rue commencent à être reconnus dans le paysage ivoirien. C'est ainsi qu'une "Association des Enfants de la Rue" a fait son apparition lors du Forum pour la Réconciliation nationale², où son message a renvoyé aux adultes le caractère apocalyptique et moralement accusateur de la rupture familiale³.

Mais, en cherchant à en savoir un peu plus sur les enfants de la rue, on a découvert, cachée derrière ceux-ci, une catégorie non moins importante : les enfants dans la rue, et d'abord les filles. Si les deux groupes partagent le fait d'exercer dans la rue des activités qui peuvent leur procurer des moyens de survie, le dernier se singularise par son attachement, d'une manière ou d'une autre, à la famille.

Ces constats ont donc inspiré notre problématique : travailler non sur les enfants *de* la rue, mais sur des enfants *dans* la rue à travers l'étude du cas de filles mineures immigrées qui sont vendeuses dans la rue à Abidjan. Il s'agit bien ici d'enfants travailleurs, nullement en rupture de ban avec leur cellule familiale.

Pourquoi un tel choix ? D'abord du fait de l'importance numérique des enfants dans la rue par rapport aux enfants de la rue proprement dits⁴. Environ 132 millions d'enfants âgés de 10 à 14 ans appartiendraient à cette catégorie en Afrique de l'Ouest et du Centre⁵. Ensuite à cause du peu de connaissance que l'on a sur la catégorie des fillettes, qui constituent, toujours selon l'UNICEF, plus de la moitié de cette population. La plupart d'entre elles exercent comme bonnes et, surtout, comme

¹ L'OIT estime le nombre des enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans dans le monde à 250 millions.

² Forum tenu du 9 octobre au 18 décembre 2001 pour faire le diagnostic de la crise politique qui secoue la Côte d'Ivoire depuis 1999, et en proposer les moyens d'en sortir. Les structures de l'Etat et les associations y ont participé, dont une s'est présentée comme regroupant les enfants de la rue.

³ Extrait du message : "Regardez autour de vous. Nous sommes partout dans la rue. Nous sommes de la rue, les déchets de vos amours, des victimes de vos pulsions sexuelles, de vos ratés, de votre manque de conscience, de responsabilité, d'humanisme et de compassion. Nous sommes votre honte ; nous sommes partout !"

⁴ Cf. ENDA : *Enfants en recherche et en action. Une alternative africaine d'animation*. Dakar, 1995.

⁵ OIT-UNICEF : *Consultation technique régionale sur l'exploitation des enfants des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Abidjan, 1996.

vendeuses sur les marchés et les avenues. Il est prouvé qu'à âge égal, la société exige plus de travail de la fille que du garçon, ne serait-ce que pour les travaux du ménage et des soins aux plus petits enfants de la famille, une discrimination résultant de la division sexuelle du travail. Enfin, l'absence de recherche approfondie sur le continuum possible par lequel le travail dans la rue peut conduire les enfants à la rue pour toujours. En effet, la distinction entre enfants de la rue et enfants dans la rue, au départ différence de nature, peut aboutir finalement à une simple différence de degré dans la déchéance, la condition des derniers pouvant n'être que l'antichambre de celle des derniers¹.

L'intérêt d'un tel thème découle de deux problématiques combinées : d'une part, une jeunesse en cours de maturation, qui prend, non plus occasionnellement mais quotidiennement, la rue comme cadre de vie ou de travail ; d'autre part, la ville devenue, par le jeu de l'immigration, le lieu approprié d'expression et de manifestation de ce phénomène encore mal connu et, par conséquent, mal combattu.

En effet, plus la sensibilisation, orchestrée par les agences des Nations-Unies, les congrégations religieuses, les organisations non gouvernementales et les gouvernements, est forte, plus le nombre d'enfants évoluant dans les rues augmente, renvoyant la société à sa mauvaise conscience. Mais celle-ci est vite refoulée, car le travail des enfants s'est imposé comme une nécessité incontournable, parce que vitale, pour les enfants eux-mêmes, pour leurs familles et même pour l'Etat. Il importe donc de transcender toute vision manichéenne afin de comprendre en profondeur la nature de ce fait et ses modes d'évolution, sous des formes diverses, qui épousent les contextes dans lesquels celle-ci se déroule.

L'objectif étant donc la compréhension du phénomène, de premières questions se posent. Qui sont ces petites filles, souvent à peine pubères, devenues vendeuses dans les rues d'Abidjan ? Pourquoi ont-elles amorcé une migration à un âge si précoce ? Pourquoi le choix de la Côte d'Ivoire et particulièrement de la ville, en l'occurrence celle d'Abidjan ? A quelles activités commerciales exactes s'adonnent-elles en arrivant ? Dans quelles conditions les exercent-elles et pour quels buts ? Quels rôles jouent leurs parents dans le projet de migration et dans l'exercice des activités ? Les êtres encore fragiles qu'elles sont bénéficient-elles d'un cadre adéquat pour continuer leur maturation tant physique que psychique ? Les employeurs des fillettes tiennent-ils compte de leurs spécificités ?

Ces questions nous amènent à chercher à caractériser la filière d'immigration d'enfants mineures en provenance des pays étrangers et les processus par lesquels elles sont amenées à travailler toute la journée dans la rue. L'intérêt de ce questionnement global est d'autant plus fort qu'en Afrique, les femmes sont généralement "gardées" dans la famille, parce qu'elles constituent un capital à la fois génétique, économique et social.

Pour répondre à toutes ces questions, l'approche qualitative à base de récits de vie s'est révélée la méthode la mieux indiquée, la plus adaptée dans le repérage des parcours migratoires et dans l'identification des processus socio-économiques d'insertion dans un milieu aussi complexe qu'est la ville. La sélection des filles devant constituer la population d'enquête s'est faite suivant trois critères : être âgées de moins de 16 ans à la date de l'enquête, être immigrée d'un pays étranger et exercer une activité permanente de vente dans la rue, durant toute la journée. Sur ces bases, quatorze petites filles, venues du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée (Conakry), du Mali et du Nigeria, ont accepté de se soumettre à un entretien.

Le traitement des différents entretiens a révélé que l'immigration de ces filles est le fruit d'une filière organisée par la parentèle féminine (notamment maternelle) sous forme d'investissement personnel immédiat pour la fille, et sans doute futur pour la famille. Au regard de leur jeune âge et de l'objectif immédiat (gagner de l'argent), les activités "spontanées" de vente de marchandises (plus ou moins banales dans des lieux de grande fréquentation comme les abords des marchés) vont les propulser dans la rue, donnant ainsi largement la dimension de l'expression "enfants dans la rue",

¹ Georges Héroult : "Jeunes, culture de la rue et violence en Afrique : invariants, paramètres et stratégies du changement", in G. Héroult et P. Adesanmi (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan, IFRA, 1997.

exposées à courir quotidiennement le risque de devenir des "enfants de la rue" en raison des diverses tentations.

I - IDENTITE : DES FILLES CADETTES, ANALPHABETES OU TRES TOT RETIREES DE L'ECOLE

Deux de ces filles venues du Bénin, trois du Burkina Faso, trois de Guinée, une du Mali et cinq du Nigeria. Toutes sont âgées de 8 à 15 ans ; au total, elles ont en moyenne 11,7 ans¹. Ce plafonnement à 15 ans obéit à l'exigence de la présente étude qui se propose, faut-il le rappeler ?, d'analyser le processus de déclassement par lequel cette catégorie d'enfants accède précocement à des responsabilités normalement dévolues à des personnes au statut d'adulte.

Leur niveau d'instruction est très faible : elles sont analphabètes, car les parents ne les ont jamais scolarisées, ou bien elles ont été retirées de l'école au bout d'une ou deux années. Celles qui ont fréquenté le système éducatif francophone (au nombre de 2) n'ont pas franchi le cours préparatoire deuxième année (CP 2). Quant aux filles provenant du système anglophone (2 retirées après deux années d'étude et 3 après trois années), elles n'ont aucune réminiscence de la langue de Shakespeare qu'elles avaient commencé à apprendre dans leur pays d'origine.

Pourquoi de tels sorts ? *"Je n'ai pas été scolarisée, fait savoir Aïcha K, parce que ma mère a refusé de le faire au motif que je suis la dernière des enfants."* Mouftao par contre a été scolarisée, mais a arrêté d'aller à l'école en classe de CP 2 : *"J'ai arrêté d'aller à l'école à 6 ans parce qu'on m'a dit que la vente de sachets d'emballage en Côte d'Ivoire rapportait de l'argent."* *"Moi, dit Latifa, j'ai quitté, l'école en classe de CE 1, de mon propre gré."*

Les raisons de l'analphabétisme ou de la déscolarisation précoce de ces petites filles sont donc variées. Celle que toutes les études ont mise en exergue est d'ordre économique, liée surtout à la pauvreté, et cela dans le contexte de la crise économique des années 1980, où l'école, de par ses coûts disproportionnés par rapport aux revenus des ménages, n'est plus un service social à la portée de tous. Dans ce cas, les filles sont les premières victimes, et sont plus ou moins contraintes de travailler très tôt pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille (Yéo-Ouattara, 1994). Mais, en réalité, la réponse à une situation de crise n'est pas unique. Il faut plutôt en référer à un facteur socio-culturel dans une Afrique en mutation.

En effet, l'indifférence ou le peu d'intérêt pour la scolarisation d'une fille dans les couches sociales paupérisées, elles mêmes analphabètes, tient au fait que celle-ci est destinée avant tout à être donnée en mariage, statut qui lui fournira et moyen d'existence, et légitimité sociale. En attendant ce moment fatidique, elle peut être utilisée pour pallier l'insuffisance des moyens d'existence de la famille, étant entendu que les siennes sont déjà assurées, avec ou sans instruction reçue à l'école. D'ailleurs, selon certains parents, un niveau élevé d'instruction peut constituer pour une fille un obstacle à l'harmonie du couple. Mais, aujourd'hui, des cas de réussite scolaire de filles ont éveillé les consciences au point que ces mêmes parents sont aujourd'hui demandeurs d'une école plus accessible à leurs moyens. Ne pas envoyer sa fille à l'école ou l'en retirer afin de la faire travailler très tôt est un pis-aller.

Un examen rapide des groupes ethniques auxquels ces fillettes appartiennent montre qu'elles sont issues de communautés démographiquement et économiquement importantes en Afrique de l'Ouest, à savoir les Dioula, les Yoruba et les Haoussa, des groupes tous réputés pour leur dynamisme dans le commerce, ce qui les a amenés à voyager et s'implanter dans de nombreux pays. Du point de vue de la religion, les musulmanes sont les plus nombreuses, au nombre de 10, face à 4 filles chrétiennes.

Sur le plan matrimonial, bien qu'elles aient conscience que leur jeune âge ne pouvait faire d'elles que des célibataires (*"Je suis ni mariée, ni fiancée, compte tenu de mon âge"*, dit Aïcha K, 10

¹ L'âge des filles se répartit ainsi : 8 ans : 2 ; 9 ans : 1 ; 10 ans : 2 ; 11 ans : 1 ; 12 ans : 2 ; 13 ans : 2 ; 14 ans : 2 ; 15 ans : 2.

ans), il faut relever le cas exceptionnel de l'une d'entre elles, fiancée à 9 ans. Cela traduit la persistance du mariage précoce, encore en vigueur dans les milieux analphabètes et précarisés.

Quant à l'identité sociale de ces enfants, encore plus que leur jeune âge, la donnée fondamentale est leur rang de naissance, révélateur des mutations qui s'opèrent dans les cellules familiales en Afrique.

En effet, Aïcha K (de nationalité guinéenne, 10 ans) est la onzième d'une famille de 11 enfants. Raïma (Bénoïse, 9 ans) est aussi la cadette d'une famille de 10 enfants. Djénéba (Burkinabè, 11 ans) fait partie des plus jeunes de sa famille : elle est la sixième enfant sur 8. A côté de cette tendance générale, il faut noter le cas particulier de Sita (Guinéenne de 12 ans), qui est enfant unique.

Incontestablement, ce sont donc les cadettes qui sont proposées à l'immigration, contrairement à une habitude établie qui leur confère un statut particulier dans la famille. En effet, dans la société traditionnelle comme dans la société moderne, dans la famille conjugale comme dans la famille étendue, cette catégorie d'enfants bénéficie souvent de l'attention particulière et de privilèges de la part des parents : cadeaux, cajoleries, largesses, une protection à la limite excessive, etc. Certainement conscients de la fin, ou tout au moins du caractère aléatoire de leurs capacités procréatives qui déclinent à partir d'un certain âge, les parents font, sur ces enfants, les plus gros investissements affectifs, avec, entre autres, l'attribution du nom de l'un des grands-parents maternels ou paternels. En raison du respect et de l'affection dus à ces derniers dont elles portent le nom, ces enfants ne sont pas généralement appelés par leur propre nom, mais par "Papa" ou "Maman", à défaut de "la Vieille" ou "le Vieux." Les parents leur sont très attachés et ne s'en séparent qu'à contrecœur, sous la contrainte. Et pourtant, ce sont ces enfants-là qui sont expédiés dans "l'aventure" de l'immigration, pour des raisons que nous verrons ultérieurement.

II - LE CADRE FAMILIAL : PRECARITE DES CONDITIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

Les familles des fillettes enquêtées présentent des différences au niveau de leur taille, ensuite de leur capacité à subvenir à leurs besoins et, enfin, de leur cohésion.

A - Des familles nombreuses, souvent polygyniques

Ensemble, les familles dont sont issues les filles immigrées rassemblent 13 hommes, 26 femmes et 98 enfants. Par rapport au chef de famille, le nombre moyen d'épouses est de 1,8, celui des enfants de 7,5. Ces chiffres cachent la diversité des réalités quant à la taille de la famille :

- 5 chefs de familles à 1 épouse totalisent 36 enfants, soit 7,2 en moyenne,
- 4 chefs de familles à 2 épouses totalisent 27 enfants, soit 6,7,
- 3 chefs de familles à 3 épouses totalisent 24 enfants, soit 8,0,
- 1 chef de familles à 4 épouses totalise 11 enfants, soit 11,0.

On peut donc en déduire que, plus le nombre d'épouses est élevé, plus nombreuse est la progéniture finale, le grand nombre des enfants étant un choix social. Ainsi, le père de Raïma vit avec 2 épouses, qui l'ont gratifié de 10 enfants, celui de Moufta avec 9 enfants, issus de 3 femmes. Les cas extrêmes de procréation abondante sont atteints par le père d'Aïcha qui, avec 4 épouses, a donné le jour à 11 enfants, mais il se voit disputer ce rang par le père d'Amy, un cas unique de 10 enfants avec une seule épouse. Ils sont suivis par les pères de Raïma et de Rokya : 10 enfants chacun avec, respectivement, 2 et 3 épouses. Les cinq hommes de statut monogame confirment l'obsession d'une descendance nombreuse : avec une seule épouse chacun, les géniteurs de Fatoumata, Maty, Asta, Fatoumata et Amy ont respectivement fait 4, 5, 8, 9 et 10 enfants. Les filles enquêtées sont donc issues de familles de taille variable, mais le plus souvent nombreuses et polygames.

La pratique du lévirat s'est appliquée à la mère d'Aïcha K, qui est devenue l'épouse du frère cadet de son mari, avec la dérogation de pouvoir vivre sous un autre toit. L'oncle paternel d'Aïcha K, devenu son père par la force de cette coutume, est responsable d'elle et de sa mère. Ainsi, bien que marginal, le lévirat peut augmenter la taille des familles aussi bien en épouses qu'en progéniture.

Toutefois, le fait supplémentaire qui mérite d'être souligné ici, c'est plus la capacité d'adaptation que la résistance de ces pratiques matrimoniales au nouveau contexte qui n'est plus rural pour beaucoup de parents des filles enquêtées.

B - Des familles aux conditions de vie précaires

Pour mieux comprendre la situation de ces enfants précocement soumises à l'immigration, l'analyse des statuts socio-économiques des parents s'avère importante. Ceux-ci apparaissent en situation précaire à travers l'analyse de deux éléments concordants : le niveau d'instruction et la profession exercée.

a) Scolarité : des cursus inachevés, pour les parents comme pour les enfants

Contrairement à ce que l'on pouvait penser, les géniteurs des filles enquêtées ont été, dans la majorité des cas, scolarisés : 10 pères, contre 2 qui n'ont jamais mis les pieds à l'école. Quant aux mères, c'est le contraire : 2 seulement ont fréquenté l'école, mais elles en ont été retirées au plus trois ans après. Autant dire que les pères et les mères ont très vite vu leur scolarité interrompue, pour des raisons qui sont inconnues de leurs filles. Néanmoins, ce bref contact avec l'école occidentale (systèmes français ou britannique), même s'il paraît n'avoir pas donné aux parents les effets personnellement attendus, a certainement contribué à imprégner leur esprit et à déterminer leur attitude quant à la scolarisation qu'ont connue, en plus de quelques-uns de leurs frères et sœurs, certaines des filles aujourd'hui immigrées.

En effet, à la question de savoir si leurs frères et sœurs ont été scolarisés, la majorité des filles enquêtées répondent par l'affirmative. Cette attitude d'ouverture face à l'école est loin d'être le fruit du hasard ou d'un réflexe mécanique. Elle dérive indubitablement de la prise de conscience par les pères des avantages de l'école, prise de conscience liée à leur propre expérience passée.

Ainsi, le père d'Aïcha (Nigérian, 5 enfants) et celui de Mouftao (également Nigérian, 4 enfants) ont donné la chance d'aller à l'école à tous leurs enfants, y comprises ces petites filles aujourd'hui immigrées. Cette décision a certainement reçu l'appui des mères qui, elles aussi, ont connu une brève expérience de scolarisation. La mère d'Aïcha, l'une des deux seules femmes ayant été scolarisées, en fait ainsi partie. Malheureusement, Aïcha et Mouftao ont dû arrêter leurs études, toutes les deux au bout de deux ans.

Quant au père d'Esta (Nigérian, 8 enfants), il a clairement opéré un choix : scolariser seulement les garçons. Les filles ont été laissées pour compte, car cet homme est certainement convaincu qu'elles sont destinées à être prises en charge avec un statut d'épouses par leur futur mari : "*Elles ne font rien pour l'instant*", déclare Esta. Toutefois, on aura remarqué au passage la taille relativement réduite des familles auxquelles appartiennent Aïcha et Mouftao. Cela a certainement déterminé la stratégie de scolarisation de tous les enfants, tous sexes confondus. Le même souci d'efficacité, et surtout de réalisme, a habité le père d'Esta, qui en raison du nombre élevé de ses enfants, a adopté cette stratégie sélective en faveur des seuls garçons.

Dernière stratégie des parents (en fait une variante de la "scolarisation de tous les enfants") : le cas d'Aïcha K, dont le père (lui-même scolarisé) exemple de courage, d'ouverture d'esprit et d'anticipation, a mis tous ses enfants à l'école, répartis entre l'école occidentale et l'école coranique. Malheureusement, l'éparpillement de ses forces sur 11 enfants a eu raison de cette stratégie généreuse et équitable. Le poids excessif de cette responsabilité explique en grande partie l'échec enregistré.

b) Profession des parents : prédominance des activités du secteur informel

Les professions exercées par les parents des filles immigrées peuvent nous éclairer sur le statut socio-économique des familles. Elles se répartissent de la manière suivante :

- commerçants	4
- agriculteurs	2
- ouvrier de chantier	1
- transporteur	1
- chauffeur de minibus	1
- mécanicien auto	1
- réparateur de radio	1
- peintre en bâtiment	1
- musicien ambulancier	1

A part les deux agriculteurs, qui résident encore dans leur village, les pères des filles immigrées sont tous des citoyens, qui exercent de petits métiers du secteur dit informel dans leur pays d'origine (à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée et le Nigeria). Par la suite, 6 d'entre eux se sont retrouvés immigrés en Côte d'Ivoire : 4 à Abidjan, 1 à Katiola et 1 à Akoupé.

Peu instruits et donc peu qualifiés, ils sont vendeurs soit de produits agricoles, soit de pagnes, quand ils n'exercent pas dans les domaines des transports ou de la réparation de matériels divers. Le seul qui échappe à ce type de secteur est guitariste dans un groupe de musiciens qui anime des cérémonies de mariage et de baptême. Au regard de ces professions (telles que déclarées par leurs filles), on peut affirmer qu'il s'agit de personnes qui ont connu une expérience migratoire urbaine, soit dans leur pays, soit en Côte d'Ivoire, mais sans promotion sociale.

Quant aux mères des filles enquêtées, elles sont quasiment toutes dans le petit commerce, généralement comme vendeuses de pagnes, de fruits et légumes ou de condiments divers, de pain ou de parfum (8 femmes sur 13). Deux sont déclarées restauratrices (c'est-à-dire tenancières de gargotes), et une seule se consacre à sa famille, avec le titre de "ménagère".

Le bas niveau d'instruction des pères et l'analphabétisme des mères expliquent pour une bonne part l'exercice d'activités relativement peu rentables, essentiellement réduites à la vente à l'étalage. Même les frères et sœurs des filles enquêtées, également analphabètes ou peu instruits comme les parents, s'adonnent pratiquement aux mêmes activités, l'agriculture et le petit commerce. C'est à ce secteur-ci que les filles envoyées en migration à Abidjan se consacrent. En tout état de cause, l'exercice de ces activités de petit commerce, plus ou moins précaires aussi bien pour les parents que pour les enfants, constitue un schéma de reproduction sociale, avec toutes les difficultés de rompre la chaîne du processus de paupérisation.

C - Des parents unis, mais qui ploient sous le poids d'une progéniture nombreuse

Evoquer le cadre familial originel dans lequel les enfants ont évolué avant leur venue à Abidjan revient à apprécier l'éducation et l'encadrement donnés conjointement par les deux parents, unis dans la perspective d'un développement harmonieux de leurs enfants.

En effet, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la plupart des filles immigrées sont issues de couples encore unis, soit 9 sur 14, ce qui laisse deviner que le problème n'est pas dû à un manque de cohésion familiale comme c'est le cas pour les enfants de la rue proprement dits.

Pour les cas où les parents ne vivent pas ensemble, c'est pour deux raisons. D'une part, le divorce, que les enquêtées évoquent très peu, certainement par pudeur (cas de Djénéba, 11 ans, et de Maty, 15 ans). D'autre part, le décès d'un des parents ou des deux : c'est le cas d'Aïcha K, dont le père est décédé sans qu'elle l'ait connu, et de Madina, orpheline de mère. Quant à Sita, elle a vécu la double perte du père et de la mère. Il peut arriver que la situation d'orpheline soit "atténuée" par la tradition. Ainsi, le sort de Aïcha K a été réglé par le levirat : on l'a dit, elle et sa mère vivent sous la responsabilité entière du cadet du défunt, devenu à la fois époux pour la veuve et père pour

l'orpheline. Mais un arrangement familial les fait vivre séparément, dans deux sous-quartiers de la commune de Yopougon, dans une sorte de lévirat purement formel.

En fin de compte, en majorité, les filles ont vécu avant leur migration dans des familles unies. Ce n'est donc pas l'instabilité conjugale, et moins encore un éclatement de la cellule familiale, qui les a amenées à se retrouver loin de chez elles, petites vendeuses dans les rues de la métropole économique de la Côte d'Ivoire.

Somme toute, les informations fournies par les enquêtées sur le cadre familial qui était le leur avant leur migration restent, certes, vagues sur les situations réelles de leurs parents, qu'elles ont quittés à un âge trop bas pour retenir certains détails. Néanmoins, les propos convergents permettent de conjecturer qu'il s'agit de familles qui, bien qu'unies, connaissent des difficultés pour satisfaire un tant soit peu leurs besoins élémentaires, non seulement au regard de leur statut socio-économique (faible instruction, activités fluctuantes et aléatoires), mais surtout en considération du poids de la famille à supporter. Vivant dans le dénuement au village ou à l'étroit dans des villes, les familles ont donc fait migrer précocement certaines de leurs filles, et d'abord des cadettes.

III - LES ITINERAIRES MIGRATOIRES ET L'AGE AU DEPART

C'est extrêmement jeunes que les filles immigrées ont foulé pour la première fois le sol d'Abidjan, entre 5 et 13 ans : 3 à l'âge de 5 ans, 2 à 6 ans, 5 autres respectivement à 7, 8, 10, 11 et 13 ans, soit en moyenne à 6 ans et demi. Sita, Madina et Aïcha n'ont pu déterminer leur âge à leur arrivée à Abidjan. Mais Sita, âgée aujourd'hui de 12 ans, se souvient d'avoir voyagé, depuis sa Guinée natale, assise sur les genoux de sa grand-mère pour ne pas avoir à payer le prix de sa place : c'est dire combien elle était petite à l'époque.

De même la comparaison entre leur âge actuel et de celui à la migration montre qu'elles séjournent depuis longtemps à Abidjan : de 2 à 7 ans (en moyenne 3 ans et demi).

- 3 depuis 2 ans,
- 3 depuis 3 ans,
- 3 depuis 5 ans,
- 1 depuis 4 ans,
- 1 depuis 7 ans.

Elles ont commencé à exercer leur activité de vente dans la rue presque immédiatement à leur arrivée. Mais émigrer et travailler à un âge si jeune ne peut relever de l'initiative propre des filles, d'où la question de savoir qui a pris la décision.

A - L'importance des femmes dans la décision de migrer

Dans la presque totalité des cas, la décision de faire émigrer des filles si jeunes a relevé de l'initiative des femmes : la mère (5 fois), la grand-mère maternelle (3 fois) ou la tante maternelle (2 fois).

Les exceptions, c'est-à-dire là où la mère ou l'une de ses proches ne sont pas intervenues, sont les cas de Maty, où la décision a été prise par une tante paternelle et d'Ami, émigrée sur décision consensuelle de sa mère et de son père. Fatou constitue un cas unique : c'est son père qui a décidé de son départ en Côte d'Ivoire. Comme on peut le constater, même dans les rares cas où le père ou un membre de sa famille est intervenu, il y a eu, à la base de la décision, des femmes.

Comment expliquer cette prépondérance des femmes, et surtout celles du côté maternel ?

Dans l'examen du cadre familial des filles avant leur migration, on a vu qu'elles provenaient de familles polygames comportant de nombreux enfants. Dans de pareils cas, il est courant, en Afrique, que chaque femme, consciente de la charge du mari, prenne les dispositions qu'elle juge nécessaires pour faire réussir ses propres enfants, généralement en complicité avec sa propre mère ou ses sœurs. Eloigner quelques enfants de ce cadre familial, trop étroit, ou trop contraignant pour

atteindre cet objectif, constitue la voie royale, d'autant plus que cela se situe dans le contexte d'une rivalité tacite entre co-épouses, engagées dans une véritable concurrence pour la réussite de leurs enfants. Tels paraissent les cas d'Aïcha K, dont le père a 4 épouses et 11 enfants, du père de Fatou (2 épouses et 5 enfants), du père de Rokya (3 épouses et 10 enfants)... D'autres femmes, bien qu'étant dans un ménage monogame mais avec beaucoup d'enfants, ont adopté la même stratégie, comme les mères de Esta (8 enfants) et d'Amy (10 enfants).

La fille destinée à la migration est confiée à un proche parent, de préférence une sœur directe. Ainsi, Djénéba, dont le père a 2 épouses et 8 enfants. Moufta illustre le cas du confiage à une grand-mère maternelle dans une famille polygynique et nombreuse (3 épouses et 9 enfants). Dans tous les cas, le choix s'est porté sur les cadettes comme s'il s'agissait d'un ultime sauvetage.

De tout ce qui précède, on peut déduire que l'émigration des petites filles est décidée par leur propre mère pour celles qui résident avec elle, par leur plus proche parente (tante ou grand-mère) dans le cas des enfants confiées. La petite fille se voit ainsi offrir une chance de réussite, et elle est prête à affronter toutes les difficultés de la migration, avec toute son innocence et son insouciance.

Toutefois, cette décision a été prise par les parents sans tenir compte de l'avis de l'enfant, sans aucun doute à cause de son âge trop tendre. Deux filles illustrent bien cette situation : Aïcha K (5 ans au moment de la décision) : *"C'est ma mère qui a décidé qu'on vienne en Côte d'Ivoire. Je ne pouvais pas m'opposer à cette décision ; j'étais encore trop petite."* De même Moufta (7 ans au moment de la décision) : *"Je suis venue ici en Côte d'Ivoire sur décision de ma grand-mère maternelle. J'étais encore trop petite."*

Emmenées par leurs mères, tantes et grands-mères maternelles ou confiées à une bonne volonté pour être convoyées jusqu'à Abidjan, la plupart des filles paraissent avoir approuvé la décision d'émigrer, et même avoir été ravies à l'idée de quitter leur pays et de pouvoir, la curiosité aidant, rêver à d'autres cieux.

Cependant, on peut noter, chez certaines, une sorte de résignation, un sentiment d'impuissance face à cette décision imposée. C'est avec ces sentiments mélangés que Raïma, Esta et Amy se sont retrouvées à Abidjan, et même Rokya, la seule qui était opposée à la décision prise par sa mère. Sita, orpheline, a fait contre mauvaise fortune bon cœur du fait qu'elle venait de perdre coup sur coup son père et sa mère.

Imposée ou consentie, l'aventure de la migration obéissait de toute façon à des motivations majeures.

B - Des migrations motivées par la nécessité impérieuse de gagner de l'argent

Qu'il s'agisse des enfants de la rue ou des enfants dans la rue, la pauvreté des familles constitue le facteur le plus évoqué. Elle constitue, parmi d'autres, l'un des facteurs mécaniques, récurrents et systématiques, conditionnant la production des enfants de la rue (Hérault, 1997). Dans certains cas où elle ne constitue pas la raison principale, la pauvreté intervient comme un facteur aggravant de la crise du couple parental¹.

Comme réponse à cette situation, les ménages frappés de plein fouet recourent au travail des enfants comme stratégie de survie, qui consiste à diversifier les sources de revenus en multipliant de cette manière le nombre des actifs. En dépit des symptômes d'une société malade, qui laisse se développer à ses marges des effets non endigués, comme la violence, le phénomène des enfants des rues perd plus ou moins son caractère anémique et déviant, pour être perçu comme la "réaction créative de la population"², avec sa volonté de survie en milieu urbain, pour accéder à l'argent nécessaire pour vivre ou survivre.

¹ Yves Marguerat : "Rue sans issue : réflexions sur le devenir des enfants de la rue", in G. Hérault et P. Adesanmi (éd.), op. cit., pp. 383-395.

² ENDA : op. cit., p. 23.

Ainsi, pour la quasi totalité des filles interrogées, la décision de leur mère, tante ou grand-mère de les faire immigrer en Côte d'Ivoire a eu pour objectif essentiel un gain financier : *"C'est ma mère qui a pris la décision de me faire venir en Côte d'Ivoire, parce qu'ici on gagne de l'argent"*, fait savoir Esta. Cette perception de la Côte d'Ivoire est partagée par Aïcha K, qui renchérit : *"Ma mère dit qu'il y a beaucoup d'argent en Côte d'Ivoire, et qu'il fallait qu'on vienne pour en gagner."* Mais comment gagner cet argent ? *"Ma grand-mère a pensé que je pouvais avoir de l'argent ici en travaillant un peu"* (Sita). Aïcha ne dit pas autre chose : *"Ma mère dit de venir travailler en Côte d'Ivoire pour gagner de l'argent"...*

Ce besoin de faire "gagner de l'argent" a conduit certains parents à enlever leur enfant de l'école. Le cas d'Aïcha K (10 ans) est édifiant : *"Ma mère a dit que, plutôt que d'aller à l'école, je pouvais travailler pour gagner de l'argent."*

Ce prix involontaire et inconscient que paie Aïcha K en travaillant, c'est celui de la plupart des filles, obligées d'arrêter leurs études, au moment où elles émigrent. Esta (13 ans, en Côte d'Ivoire depuis 6 ans) a arrêté ses études à l'âge de 7 ans. Ami (14 ans) : *"J'ai fréquenté jusqu'en classe de CE 1. Il y a longtemps que j'ai quitté l'école, parce que je devais suivre ma mère qui venait en Côte d'Ivoire."*

De toute évidence, la quête de l'argent apparaît bien ici comme la cause fondamentale de l'émigration des filles, objectif défini par les adultes, amenés à sacrifier les études de leurs enfants en cours de scolarisation. Cette situation est liée à la précarité des moyens d'existence de ces familles nombreuses, dont les pères n'arrivent pas à satisfaire les besoins. La situation est particulièrement critique quand il y a eu la perte d'un des parents, ou des deux, ce qui conduit la famille à se réorganiser. Le cas d'Aïcha K, orpheline de père, en témoigne : *"Je suis venue en Côte d'Ivoire parce que le nouveau mari de ma mère y vit"*, comme l'a décidé sa grand-mère, qui vivait déjà elle-même en Côte d'Ivoire.

A côté de ces motifs qui sont bien compris par les filles, il y a celles, comme Djénéba, Maty et Rokya, qui ne savent pas les raisons qui ont concouru à la décision de leur départ.

En définitive, la migration des fillettes en Côte d'Ivoire est donc motivée par deux raisons principales liées entre elles. La première est économique : la recherche d'argent. La seconde est sociale : les conséquences d'une progéniture trop nombreuse. L'émigration précoce de la cadette en vue de l'amélioration de sa propre condition, et peut-être de celle de toute la famille, a donc toute l'allure d'une solution spontanée, et même précipitée.

C - Des immigrantes sans expérience migratoire

Quant on examine la structure par sexe et par âge de l'ensemble de la population migrante en Côte d'Ivoire, on constate qu'avant l'âge de 30 ans, les rapports de masculinité sont inférieurs à 100 (6-9 ans : 85 ; 10-14 ans : 76 ; 15-19 ans : 69 ; 20-24 ans : 86 ; 25-29 ans : 89). C'est le signe de la migration massive des jeunes femmes¹. Le caractère féminin de ces migrations précoces se trouve confirmé par le dernier recensement démographique, où les rapports de masculinité sont de 93,5 pour les 0-14 ans et de 94,1 pour les 15-24 ans². Est également confirmé le caractère urbain, car pour les mêmes tranches d'âge les rapports de masculinité sont respectivement de 83,1 et de 91,7.

La Côte d'Ivoire, et principalement ses villes (dont Abidjan), est donc bel et bien une destination migratoire prisée par les adultes, mais aussi par cette catégorie fragile et sensible que sont les enfants, dont des fillettes, objet de notre étude.

Des antécédents migratoires les ont-elles préparé à une telle aventure ? Ces fillettes qui ont immigré petites en Côte d'Ivoire en sont, dans la quasi totalité des cas, à leur toute première expérience migratoire. Auparavant, elles n'avaient vécu nulle part ailleurs que dans leur pays natal.

¹ Recensement général de la Population et de l'Habitation 1998. Les migrations. Abidjan, Institut national de la Statistique.

² Ibidem.

De celui-ci, elles sont venues directement à Abidjan, exception faite de trois filles qui affirment avoir transité par une grande ville de leur pays ou par un pays tiers. Latifa a ainsi séjourné à Lagos (la métropole économique du Nigeria, son pays), Esta également à Lagos, puis à Cotonou, enfin, Raïma (Bénoïse) au Ghana. Cependant, on ne peut considérer ces étapes comme par une véritable expérience migratoire, non seulement du fait que les fillettes étaient très jeunes à l'époque, mais aussi parce que leurs séjours ont été brefs (par exemple, Raïma, en fait de séjour, n'a marqué qu'une escale au Ghana, qu'il fallait traverser pour atteindre la Côte d'Ivoire).

Pour l'ensemble des filles, les parents qui ont décidé de leur migration à Abidjan se sont chargés des frais de transport. En général, les filles ne savent pas très bien combien celui-ci a coûté. Certaines avancent néanmoins des montants : 150 000 F cfa, affirme Raïma pour le trajet Bénin-Abidjan ; 50 000 F du Nigeria en Côte d'Ivoire, avance Madina ; 10 000 F pour le même trajet, selon Latifa. Ces montants, avancés avec hésitation et visiblement surévalués, révèlent une fois de plus, non seulement le manque de concertation avec les fillettes dans la décision de les faire migrer, mais aussi leur statut de mineures ne connaissant pas grand-chose à l'argent.

IV - LE VECU MIGRATOIRE EN VILLE

Qui les a accueillies à leur arrivée en Côte d'Ivoire ? Que feront-elles par suite ? Comment vivent-elles ?

A - Un accueil exclusivement familial

A leur arrivée, les filles se répartissent en deux catégories : celles qui ont été accueillies directement chez les parents avec qui elles ont effectué le voyage et celles qui s'y retrouvent après avoir été convoyées par une tierce personne. Dans tous les cas, l'accueil a été fait par la famille. Seuls changent les processus pour y arriver.

Dans le premier cas, il s'agit d'un parent résidant en Côte d'Ivoire qui, à la faveur d'un séjour temporaire au pays, ramène avec lui des filles, avec l'accord des géniteurs. Ainsi Djénéba, Raïma, Madina, qui vivent chez leur tante maternelle, et Maty, chez sa tante paternelle. De même pour Fatou, ramenée à Abidjan par sa mère, qui avait élu domicile en Côte d'Ivoire quelques années auparavant.

Le second cas concerne les filles qui ont été convoyées par un intermédiaire, toujours un migrant en retour temporaire au pays. Celui-ci conduit alors la fillette à l'adresse indiquée. Tels sont les cas de Fatouma, d'Aïcha et de Latifa, accueillies par leurs grandes sœurs, de Rokya par sa tante maternelle, et de Sita par sa grand-mère maternelle. Amy, la seule dont l'émigration avait été décidée par sa mère et son père, a été accueillie par son oncle paternel. Son cas se rapproche de celui d'Aïcha K, accueillie par l'oncle paternel devenu entre-temps le nouvel époux de sa mère par lévirat. Il n'y a que ces deux cas où des filles ont "atterri" chez un homme en arrivant à Abidjan.

L'accueil des filles nouvellement arrivées à Abidjan se fait donc exclusivement chez des parents, ou des collatéraux, qui tous résident déjà en Côte d'Ivoire. Ici encore, on retrouve, à l'extrémité de la chaîne migratoire, des femmes pour accueillir les fillettes : mères, tantes maternelles et paternelles, grand-mères maternelles et sœurs aînées ou cadettes. Pour beaucoup de ces filles, c'est souvent le premier contact avec ces parents depuis longtemps immigrés et qu'elles ne connaissaient pas auparavant.

Cet accueil exclusivement familial des fillettes immigrées est l'occasion de se re-interroger sur le "caractère indestructible de la solidarité de la grande famille africaine", mais inopérante dans le cas des enfants de la rue et même dans les biographies faites de certains enfants de l'époque des débuts de la colonisation de l'Afrique¹.

¹ Yves Marguerat : "Onze enfants dans l'Afrique d'autrefois face à leurs parents et face à l'école, selon leurs propres témoignages." Communication au colloque de Lomé *Plumes allemandes, biographies et autobiographies africaines* (février 2002), (à paraître).

Dans le cas présent, au contraire, la solidarité familiale, non seulement se maintient, mais aussi se renforce. Ici, c'est toujours un parent qui tend la main à une nièce ou une cousine pour l'extirper d'un milieu familial pauvre ou précarisé et lui ouvrir des perspectives de gagner de l'argent. Il faut tout simplement souligner que la solidarité n'est nullement figée dans ses formes : elle s'adapte au temps et à l'espace, donc au contexte. Cette remarque ne nie pas les maltraitances infantiles -qui peuvent être aussi le fait de parents géniteurs- ou, tout au moins, le trop peu d'attention accordé au besoin de dormir décemment, de manger convenablement et de jouer suffisamment des fillettes à la "charge" des parents, comme nous le verrons ultérieurement.

B - Les activités exercées

Dès leur arrivée à Abidjan, les filles se mettent à exercer une activité lucrative. Cette décision est d'autant plus facilement et rapidement mise à exécution qu'elle constituait l'objectif assigné par les décideurs de leur migration, plus ou moins acceptée.

1) Pour toutes : le petit commerce exercée dans la rue

Les activités exercées par les quatorze filles enquêtées sont exclusivement la vente de marchandises, celles-ci aussi diverses que banales :

- eau glacée	5
- sachets d'emballage	4
- médicaments traditionnels	2
- chewing-gum	1
- arachides grillées	1
- barrettes de cheveux	1

Premier constat : les produits vendus tranchent avec ceux autrefois proposés dans des cas plus ou moins similaires par des filles parcourant les rues des grandes villes, à savoir le jus de gingembre, l'hydromel, les oranges et les cacahuètes... De plus, ce commerce était pratiqué par des filles un peu plus âgées, généralement pubères. Celles concernées ici sont plus jeunes et vendent des marchandises, de consommation courante pour satisfaire dans l'immédiat des besoins fondamentaux, comme l'eau pour étancher la soif ou des médicaments de la pharmacopée africaine pour se soigner en ces temps de crise économique. A ces matières de nécessité vitale s'ajoutent des produits de consommation banale, comme les sachets en plastique, nécessaires lors des emplettes au marché, les produits divers de confiserie, les arachides fraîches grillées et les barrettes de cheveux. Ces activités sont toutes exercées à la criée, en déambulant dans les rues qui jouxtent les grands marchés - dans notre cas celui du quartier populaire d'Adjamé, qui attire beaucoup de monde tout au long de la journée.

Comment procèdent-elles pour les deux plus importantes marchandises que sont l'eau glacée et les sachets d'emballage ?

Djénéba (11 ans, vendeuse d'eau en sachet) raconte : *"Je vends de l'eau glacée au marché d'Adjamé. J'achète les sachets, je les remplis d'eau. Ensuite, je les mets pour toute la nuit au congélateur. Le lendemain, je les sors pour les vendre."*

Aïcha K (vendeuse de sachets d'emballage) : *"Je porte les bagages de certains clients du marché et, avec l'argent que je gagne, j'achète des sachets d'emballage que je revends dans le marché."*

A l'examen de ces activités exercées, une remarque s'impose d'emblée : les filles exercent des activités qu'elles n'ont jamais apprises. Toutes s'accordent à reconnaître qu'elles n'ont été formées à aucun métier en raison de leur jeune âge et de leur retrait précoce de l'école. C'est pour cette raison que l'activité de vente dans les rues -qu'elles disent leur convenir parfaitement- est perçue comme allant de soi, de manière spontanée et naturelle. Djénéba pense ainsi que le commerce d'eau glacée lui va très bien parce qu'elle ne sait faire que ça. Sita dit également se sentir à l'aise dans l'activité de revente de sachets d'emballage, qui lui permet de gagner de l'argent.

Comme on le voit, les fillettes immigrées se destinent volontiers au petit commerce et semblent s'y plaire à cause de sa facilité car il ne nécessite ni apprentissage particulier ni investissement important.

Mais, en réalité, l'activité de vente dans la rue a ses exigences : une endurance physique pour parcourir les rues ceinturant le marché, une voix forte, car les filles doivent crier pour racoler les clients. Même si elles ne s'en aperçoivent pas, la vente dans la rue nécessite aussi un minimum d'intelligence, car elles doivent faire montre d'esprit d'initiative et d'ingéniosité pour rentabiliser leur journée, telle Aïcha K qui, en début de matinée, se fait porteuse de bagages pour se procurer la somme nécessaire à l'achat du paquet de sachets d'emballage, qu'elle ira ensuite revendre au détail. Enfin, de caractère, les petites vendeuses dans la rue doivent se montrer dégourdis et tenaces pour aborder sans complexe et sans crainte des inconnus et leur proposer des marchandises dérisoires.

Ainsi, contrairement à ce que pensent les filles, leur activité n'est pas facile, d'autant plus qu'elle exige d'elles, en plus de la débauche d'énergie, des qualités morales et de l'ingéniosité pour rentabiliser leur projet. Elles réussissent à surmonter toutes les difficultés grâce à leur insouciance et à leur innocence, qui minimisent les risques.

2) Une activité exercée pour le compte de la parente-tutrice, dans des conditions pénibles mais acceptées

Le commerce qu'exercent les filles dans les rues d'Abidjan ne leur appartient pas. Elles l'exercent pour le compte de leur tutrice, en général, leur tante maternelle ou leurs sœurs aînées qui les a fait venir en Côte d'Ivoire et chez qui elles habitent, comme nous l'avons vu.

Il faut noter ici la différence de cette filière d'avec celle, mieux connue, des domestiques ou "bonnes" placées dans des ménages tiers. Dans le cas qui nous occupe, les filles sont exclusivement utilisées au sein même de leur famille, fut-elle recomposée ou prolongée.

La vente d'eau fraîche et de sachets d'emballage à laquelle la majorité des filles s'adonnent dure toute la journée. Le travail commence généralement aux alentours de 8 h (début de l'affluence au marché), et prend fin vers 17 h (heure de sa fermeture). Il faut relever tout de suite que la tâche de ces fillettes ne consiste pas seulement à vendre dans la rue. Elles s'occupent aussi des travaux ménagers (nettoyage de la maison et de la cour, vaisselle, lessive et petites courses, soins aux plus petits des enfants, etc.), de sorte que le travail commence à la maison, se poursuit dans la rue pour s'achever à la maison. A l'évidence, un tel programme laisse très peu de place au repos.

Djénéba vendeuse d'eau fraîche dans les rues attenantes au marché d'Adjamé, illustre bien cette situation. Elle décrit les temps forts d'une journée de travail : *"J'habite Adjamé. Je marche donc pour arriver au lieu où je vends mon eau. En réalité, ma journée commence à 5 h 30. A cette heure, je me lève pour faire les travaux de la maison (balayage, lessive, vaisselle, etc.), jusqu'à 7 h 30. Je pars ensuite pour le marché et je commence à vendre. J'arrête de vendre à 17 heures, c'est-à-dire juste après la prière de 16 h 30. Quand je vends, je ne me repose pas."*

Cette journée de travail de Djénéba est, à quelque variante près, la même pour les autres filles. Encore faut-il, mentionner le cas de celles qui habitent loin du marché comme Aïcha K qui vient de Yopougon-Banco. C'est en *gbaka'* qu'elle rejoint son lieu de travail, en payant elle-même son titre de transport. Esta habite Adjamé-Bracodi et, bien que proche, s'enhardit à frauder souvent le bus pour se rendre au marché.

La journée de travail est en fait bien plus longue que celles qui viennent d'être décrites si l'on ajoute les travaux ménagers avant le départ au marché et au retour. En fait, la plupart de ces filles, dont la maturation physique, psychologique et psychique n'est pas encore achevée, sont sur pied de 5 h à 20 h, voire 21 h - soit une journée de 15 heures minimum, dans des conditions pénibles (position debout pour vendre dans la rue, position courbée pour faire le ménage à la maison).

¹ Minicar de transport en commun.

En plus de la pénibilité des tâches, elles s'exposent aux divers dangers spécifiques à la rue. En effet, certaines filles affirment avoir été victimes d'agressions physiques et de vols au marché. Quotidiennement, elles sont aussi l'objet d'injures dans la rue. Aïcha K raconte ainsi: *"J'ai déjà été victime d'agression de la part des vigiles du marché. Ils m'ont poursuivie et m'ont arraché 150 F parce que je suis entrée dans le marché, dont l'accès nous est interdit. Certains clients aussi m'arrachent quelquefois mes sachets."* Sita aussi a déjà été victime d'agression : *"J'ai déjà été agressée physiquement par un client. Il m'a frappée sans raison..."*

Face à toutes ces violences, les filles, encore trop jeunes, restent sans défense : *"Quand les vigiles m'ont arraché mon argent, je n'ai pas pu me défendre parce que je suis trop petite. Personne non plus ne m'a défendue"*, raconte Aïcha K.

Mais le danger le plus immédiat qui guette en permanence les filles du fait que leur longue présence dans la rue, demeure assurément les accidents de la circulation. Certaines d'entre elles comme Djénéba, Sita et Madina en sont conscientes. Mais pour toute protection, elles s'en remettent à Dieu qu'elles évoquent ici comme un être supérieur bienveillant qui leur permet de mobiliser les énergies nécessaires pour mieux supporter les épreuves de la rue et les avatars qui la caractérisent. Pour elles, les conditions de travail, aussi pénibles que dangereuses, ne paraissent pas constituer une véritable préoccupation. Certes, quelques-unes racontent leurs mésaventures, mais la plupart les minimisent au point de ne même pas mentionner les mauvais traitements qu'elles subissent parfois. Et pourtant, il suffit d'observer les conditions dans lesquelles elles travaillent pour s'en rendre compte. Seules l'inconscience et l'innocence propres à cet âge amènent les filles à accepter ce travail contraignant et harassant. Mais, au-delà de cet état d'insouciance, il y a la réalité, il y a la rue. La rue qui forme, la rue qui forge. Elle forge un esprit et un caractère qui certes, permettent aux occupants de la rue de supporter bien des souffrances, mais aussi d'essayer d'en tirer profit sans l'assurance d'effets compensatoires.

Enfin, le danger le plus à craindre de la rue que les filles n'ont même pas à l'esprit pour les raisons déjà évoquées et liées à leur jeune âge, c'est la tentation. Tentations diverses qui peuvent aller jusqu'à les jeter dans les filets de la drogue, à les exposer au viol et à les livrer aux milieux de la prostitution et de la pédophilie. C'est un truisme de dire que la rue, surtout dans un quartier populaire comme Adjamé, est tentation.

En somme, il est à redouter que ces filles, en permanence dans la rue et sans encadrement, ne soient imprégnées pour toujours de la "culture de la rue", préjudiciable à leur avenir. Apparemment les parents, intéressés qu'ils sont par le gain tiré du travail des enfants, n'en mesurent pas les dangers.

3) Des recettes conséquentes, versées à la tutrice

L'activité de vente que les filles pratiquent dans la rue leur permet de gagner de l'argent tous les jours. La recette journalière déclarée varie de 1 000 à 1 500 F - Certaines se sont contentées de déclarer le bénéfice qu'elles disent réaliser : de 250 à 500 F par jour.

A première vue, la recette est importante si l'on tient compte de l'âge des filles, du type de marchandise vendue et surtout du faible investissement au départ. En outre, il faut faire remarquer que peu d'activités, dans leur pays d'origine, leur permettraient d'avoir une telle somme par jour. C'est conscients de cela que les parents ont choisi la destination Côte d'Ivoire dans l'espoir de voir leurs filles gagner rapidement de l'argent.

Un autre fait important à noter : contrairement au cas des petites bonnes, les tuteurs n'exigent de leurs protégées aucun montant pour la recette journalière, attitude paradoxale qui en réalité s'explique. Ne pas demander une recette journalière fixe peut être perçu comme une preuve de libéralisme, de désintéressement ou tout simplement comme la manifestation d'un sentiment d'humanité, voire d'affection à l'égard des filles du fait des liens de parenté. En réalité, les parentes utilisatrices de ces filles mettent en place un mécanisme subtil de contrôle que la naïveté des filles ne leur permet pas d'appréhender tout de suite. Ainsi, à la question de savoir si l'employeur exige une recette journalière, Djénéba, par exemple, répond par la négative, puis ajoute *"Mais elle ne veut pas de manquant dans les sachets d'eau qu'elle a comptés pour me donner."*

Il y a donc, à bien y regarder, une exigence de recette. Seulement, celle-ci ne porte pas sur la recette en tant que telle, mais sur la bonne gestion de la quantité des marchandises reçues. En effet, en cas de manquant, les filles se le voient reprocher, souvent de manière véhémement. C'est ce que relève encore Djénéba : *"Lorsque le nombre de sachets d'eau sortis du réfrigérateur ne correspond pas à la recette que j'apporte, ma tante se met en colère contre moi."*

De même qu'aucun montant de recette n'est fixé, le travail accompli par les filles n'est pas rémunéré en tant que tel. Elle ne sont payées ni pour le commerce qu'elles exercent pour le compte de leur tutrice, ni pour les travaux qu'elles exécutent à la maison le matin avant d'aller vendre, et le soir au retour du marché.

Ce traitement auquel les filles sont soumises trouve son explication dans le type de migration en question. Il s'agit d'une migration de filles mineures sous tutelle, décidée et réalisée par la mère, la tante ou la grand-mère, et motivée par la recherche d'argent. Le lien de parenté qui unit vendeuses et employeuses n'impose donc pas de payer une rémunération en tant que telle, de type "contrat de travail". Le travail est réalisé au sein de la famille et pour la famille. C'est ce que fait savoir Djénéba : *"La dame pour qui je travaille ne me paye pas, ni pour l'eau que je vends, ni pour les autres travaux de la maison, parce qu'elle est la sœur de ma mère."*

Est-ce à dire que les filles travaillent sans aucune contrepartie ? Assurément non. Le salaire se paye autrement qu'en numéraire, caractéristique des rapports contractuels liant un employé à un employeur. Il se paye ici en nature, sous forme de cadeaux, notamment des vêtements à l'occasion des fêtes. Rokya par exemple, qui vend pour le compte de sa tante, est récompensée de la sorte. Aïcha K est l'une des rares filles qui épargne : *"Je garde une partie de la recette dans une caisse, et l'autre partie est versée à ma mère."*

Finalement, dans cette migration économique, il n'y a pas d'un côté des employeurs et de l'autre des employées. Il y a des réseaux familiaux ayant mis en place des filières migratoires plus ou moins organisées, à l'intérieur desquelles circulent des enfants. Immigrées en Côte d'Ivoire, elles travaillent pour se prendre en charge, allégeant ainsi le fardeau familial de leurs parents.

Mais que devient l'argent gagné par les filles à part les habits que leur "offre" la tutrice-parente-employeuse ?

10 des 14 filles affirment épargner sur ce qu'elles gagnent. Certaines déposent leur épargne dans une "caisse", sorte de tirelire confiée à leur tutrice. En fait, ces dernières gèrent les avoirs des filles en les répartissant en achat d'habits de fête et en épargne pour le retour au pays. Dans beaucoup de cas (Aïcha K, Madina, Esta, Fatoumata, Moufta), une somme est prélevée sur les économies pour être envoyée aux parents restés au pays, ce qui confirme la stratégie de la migration-investissement opérée par l'ensemble de la parentèle.

Enfin, signalons que la partie des revenus consacrée à la nourriture est infime, tout au moins durant le temps de travail au marché. Dans la journée, les filles se contentent d'un plat d'atiéké¹ ou de riz accompagné d'un morceau de poisson pour une somme de 100 à 150 F. Bien que les données n'aient pas permis de voir la contribution éventuelle des filles à la popote de la famille, il est probable qu'elles y participent, la manière étant laissée à l'initiative de la tutrice. Seule Esta dispose d'une véritable autonomie dans son activité, mais la gestion demeure la responsabilité de sa tante.

En définitive, les petites vendeuses dans les rues ne sont pas rémunérées en tant que telles selon un contrat écrit ou verbal. La gestion des revenus est laissée en toute confiance à la tutrice. Cette dernière n'exige de sa filleule aucune contribution particulière aux frais de logement et de nourriture. Ceci montre qu'il s'agit bien d'une migration inscrite dans une stratégie familiale dans laquelle chacun des membres joue sa partition, en fonction de ses moyens et de ses atouts. Accueillir lorsqu'on réside en ville l'enfant de sa sœur ou de sa fille, pour lui ouvrir des opportunités de se faire

¹ Semoule à base de manioc, qui peut être mangée seule ou accompagnée d'une sauce. A la portée de toutes les bourses et facile à consommer, l'atiéké est en passe de devenir le met national ivoirien, qui s'exporte aussi dans toute l'Afrique de l'Ouest, et même en Europe.

de l'argent, est conçu et perçu comme une des formes d'expression de la solidarité qui caractérise les familles nombreuses et précarisées aux prises avec des difficultés économiques. C'est dans ce cadre qu'il faut relativiser et interpréter la solidarité de la grande famille africaine, qui de toute évidence se différencie du cas des enfants de la rue, où les amarres sont rompues entre ceux-ci et leurs parents.

V - LES RELATIONS SOCIALES A ABIDJAN

La ville, pour la sociologie urbaine, est un espace privilégié de relations sociales intenses¹. Les plus immédiates que les filles peuvent entretenir sont d'abord avec leurs parents, ensuite avec les camarades de jeu et enfin, à un moindre degré, à travers les associations.

A - La vie familiale : un isolement dans la promiscuité

En dehors de ceux chez qui elles résident, les filles affirment avoir d'autres parents à Abidjan, surtout des oncles, ou des tantes. Mais, dans bien des cas, elles ne savent rien d'eux et ne les fréquentent pas. Telle est Djénéba qui dit : *"J'ai des parents ici que je ne connais pas. Je ne les ai jamais rencontrés. Je ne connais que ma tante qui m'a fait venir ici."*

Les relations familiales des jeunes filles immigrées à Abidjan se limitent aux seuls parents qui les ont emmenées et chez qui elles habitent, dans des logements exigus, ne dépassant guère en moyenne deux pièces, c'est à dire un séjour et une chambre. Dans la quasi totalité des cas, les filles dorment au salon, espace communément partagé avec d'autres enfants ou même des adultes, la chambre étant réservée au maître ou à la maîtresse de maison. *"La nuit, je dors chez la sœur de ma grand-mère, dit Sita. Je n'ai pas une chambre à moi, car nous sommes nombreux et la maison ne compte que deux pièces. Nous, les enfants, nous dormons tous au salon."*

Les conditions dans lesquelles dorment les filles la nuit sont donc marquées par la promiscuité quand tout le monde, en dehors des parents, dort dans le salon sans distinction de sexe ni d'âge. Certes, les filles n'ont signalé aucun acte répréhensible, mais une telle situation peut comporter à l'évidence des risques, des tentations.

Des nombreux enfants qu'elles étaient chez leurs parents au pays, elles se retrouvent membres de ménages surchargés chez leurs tutrices à Abidjan. Quand elles se marieront, il est probable qu'elles auront à prendre en charge leurs nièces en plus de leurs enfants, reproduisant ainsi les mêmes conditions d'existence qu'elles vivent actuellement.

B - Des relations de camaraderie limitées aux "collègues"

La question des relations amicales des filles immigrées a de l'importance au regard de leur jeune âge, où le jeu avec d'autres enfants procède du processus de maturation physique, sociale et psychologique. Or l'analyse a montré que non seulement elles sont coupées de leur milieu d'origine, mais aussi qu'elles n'ont guère de temps, compte tenu de la charge d'une journée consacrée à leur activité de vente et aux travaux ménagers avant et au retour du marché. C'est leur éducation par le jeu et entre pairs qui en souffre.

Quoi qu'il en soit, à Abidjan, les filles disent s'être fait des amis aussi bien dans la gent féminine que masculine (mais plus souvent des filles que des garçons), du même âge et habitant le même quartier. Mais, en réalité, l'essentiel de leurs relations amicales se tissent avec des "collègues", c'est-à-dire les filles qui exercent la même activité qu'elles. Profitant de toutes les occasions, elles arrivent à distraire un peu de leur temps précieux pour se rencontrer et deviser de tout et de rien. Ces bavardages, souvent sans objet précis, jouent un rôle primordial : oublier les dures journées de labeur et l'isolement le soir dans un logement surchargé.

¹ R. Ledrut : *L'Espace social et la ville*. Paris, Anthropos, 1968.

Ces relations de camaraderie entre "collègues" peuvent à l'occasion se traduire par une solidarité face à des agressions. Face à un ennemi commun, elles ne s'en laissent pas compter, et grande est la facilité qu'elles ont à débiter des explications ou des injures : elles sont forgées par la culture de la rue où les agneaux n'ont pas leur place. A défaut de force physique, leur volubilité (un des traits marquants de leur caractère) est une arme redoutable, et elle est justement redoutée des adultes.

C - La vie associative : une participation exceptionnelle

Adhérer à une association ou faire partie d'un groupe organisé, quel que soit son objectif, n'est pas un acte courant chez les petites vendeuses des rues. Les exigences des associations, telles les nombreuses réunions et cotisations, sont incompatibles avec les raisons de leur présence à Abidjan, sans compter leur statut de mineures sous tutelle et leur emploi du temps surchargé.

Néanmoins, il y en a (très peu nombreuses) qui disent appartenir à une association. Aïcha K est de celles-là, membre d'une association d'animation de quartier. Dans celle-ci, des cotisations régulières et occasionnelles sont perçues. Elles vont de 500 F à 1 000 F selon l'importance de l'action à mener. Les raisons qui sous-tendent l'adhésion d'Aïcha K à une telle association sont révélatrices des besoins de son âge : *"J'ai adhéré à cette association parce que, là-bas, on s'amuse un peu."*

L'avantage que Aïcha K recherche dans cette association est avant tout ludique, chose qui manque à la plupart de ces camarades vendeuses. En effet, appartenir à une association à but simplement de distraction, dans laquelle des cotisations sont demandées aux membres, demeure un luxe pour les jeunes vendeuses. Leur objectif qu'est la recherche d'argent ne leur permet pas, logiquement, d'en dépenser pour s'amuser, pas plus que les conditions harassantes du travail ne leur en laisse les ressources physiques ni le temps matériel. Elles se contentent donc, pour la plupart, de petits jeux dans le quartier ou au marché comme "temps-passe", "cache-cache", etc. De maturité précoce, les filles considèrent certainement les activités ludiques ou récréatives comme un luxe sans imaginer sa nécessité pour leur développement physique et psychologique. C'est le troisième sacrifice qu'elles sont obligées de faire pour amasser de l'argent, après l'abandon de l'école et l'éloignement de la famille.

VI - PERSPECTIVES

Immigrées à Abidjan pour des raisons économiques et sociales, les filles encore mineures mais déjà autonomes et responsables rêvent aussi à leur avenir. Elles caressent différents projets : une installation définitive en Côte d'Ivoire ou le retour au pays natal, la stabilisation dans l'activité exercée ou d'éventuels changements et, enfin, leur avenir matrimonial. En somme, il s'agit de souhaits conformes à leur statut de mineures encore soumises à l'autorité des parents.

A - Installation définitive en Côte d'Ivoire ou retour au pays natal : des avis partagés et mitigés

Venues chercher de l'argent en Côte d'Ivoire, les jeunes filles vendeuses des rues ont des avis très partagés quant à continuer à y vivre à retourner au pays natal. Il y a pour elles trois attitudes possibles : demeurer pour toujours en Côte d'Ivoire, retourner définitivement au pays, s'installer en Côte d'Ivoire mais en retournant de temps en temps chez soi.

La première attitude caractérise évidemment la catégorie de celles qui ne veulent pas retourner au village. Elles comptent donc demeurer en Côte d'Ivoire le plus longtemps possible, sinon définitivement. Deux raisons sont avancées. Premièrement, les facilités offertes par la grande ville et l'agrément de la vie en Côte d'Ivoire. Fatoumata et Aïcha, par exemple, répètent à l'envie : *"La vie est bonne ici", "Ici me plaît beaucoup."* Deuxièmement, le fait que le but de la migration n'est pas encore atteint, par exemple pour Djénéba, qui pense que le moment de retourner au pays n'est

pas encore arrivé. Elles et d'autres attendent d'atteindre pleinement leur objectif -gagner beaucoup d'argent- avant de prendre la décision du retour définitif.

Remarquons que les filles qui veulent demeurer en Côte d'Ivoire se recrutent dans la catégorie de celles qui habitent avec un parent très proche, la mère ou la grande sœur.

La deuxième attitude est le projet du retour au pays. Deux raisons sous-tendent la position des filles : les mauvais traitements et les brimades. Tel le cas de Maty : "*Je veux retourner chez moi parce que la tante qui est allée me chercher au pays est décédée. C'est avec sa fille que je vis en ce moment, et cette dernière ne me traite pas bien.*" Maty se plaint du sort que sa cousine lui réserve : un repas unique pris à midi au marché, les réprimandes en cas de manques dans le décompte des sachets d'eau à vendre, les conditions de logement l'obligeant à dormir au salon avec cinq autres personnes et les travaux ménagers à faire, le matin avant d'aller vendre au marché et le soir au retour. Des mauvais traitements comme ceux dont Esta et Amy sont elles aussi l'objet motivent également leur désir de retourner au pays.

L'autre raison tient tout simplement à une certaine lassitude vis-à-vis de l'activité "*Je ne veux plus rester en Côte d'Ivoire parce que je suis fatiguée de travailler ici*", dit Raïma. En fait, ce motif est lié au premier : elles ne veulent plus être exploitées, et de surcroît maltraitées et brimées.

A l'observation, les filles qui ne refuseraient pas retourner au pays est intéressante à plus d'un titre. Elles se recrutent aux deux extrêmes des âges : les plus âgées et les plus jeunes.

Les plus âgées (Esta, 13 ans, Amy, 14 ans, et Maty, 15 ans) sont en même temps celles qui totalisent les plus longs séjours en Côte d'Ivoire. Esta, arrivée à l'âge de 6 ans, totalise 7 années de présence sans avoir remis les pieds dans son Nigeria natal. De même Amy, arrivée à 10 ans, séjourne à Abidjan depuis 4 ans.

Aux mauvais traitements et à la lassitude d'une activité exténuante, s'ajoute la prise de conscience de la maturité à laquelle elles sont parvenues pour comprendre ce désir de quitter la Côte d'Ivoire. On lit en elles la volonté de prendre leur responsabilité et de décider de leur avenir en toute autonomie : elles ont toutes déclaré vouloir apprendre un métier si l'occasion s'en présente, et elles affirment leur décision de ne se marier qu'au pays natal. Esta indique ainsi avoir épargné de l'argent pour se financer une formation professionnelle, et Amy ne rêve que de devenir une grande commerçante.

Quant aux plus jeunes (Moufta, 8 ans ; Raïma, 9 ans, Djénéba, 11 ans), leur envie de retour au pays traduit le désir de revoir leurs parents, ce qui est bien naturel pour des enfants de cet âge. Bien que chacune d'elles vive avec sa tante maternelle, donc un parent très proche, il leur manque la chaleur familiale que seules peuvent donner la mère et le père, chaleur dont elles ont été trop tôt sevrées.

Enfin, une position de compromis s'exprime chez certaines dans le souhait de continuer à vivre en Côte d'Ivoire, mais en ponctuant leur séjour de visites régulières chez elles. Il s'agit ici de filles qui ont le mal du pays, qu'elles ont quitté très jeunes. Plus que la nostalgie du pays lui-même, c'est avant tout une envie de revoir les parents, de se replonger dans l'intimité familiale. Rokya, qui veut demeurer en Côte d'Ivoire, affirme : "*Je veux retourner au pays pour rendre visite aux parents.*" Il en va de même pour Madina et pour Aïcha K, qui en même temps veulent demeurer en Côte d'Ivoire "*parce qu'on y gagne facilement de l'argent.*"

En somme, pour les petites filles immigrées à Abidjan et s'adonnant à l'activité de vente dans la rue, les avis quant à un éventuel retour au pays restent partagés. Cependant, la tendance dominante est à continuer à demeurer en Côte d'Ivoire pour les opportunités de gagner de l'argent que ce pays offre. Pour celles qui optent pour le retour au pays, les mauvais traitements, les difficiles conditions de vie et la privation de l'affection des géniteurs expliquent leur position. Mais le climat socio-politique tendu en Côte d'Ivoire depuis l'avènement de la Deuxième République, où il est beaucoup question de la présence trop massive des étrangers sur le sol ivoirien, a certainement contribué aussi à cette position.

Au total, quel bilan ces jeunes filles dressent-elles de leur expérience ?

B - Des filles satisfaites de leur migration en Côte d'Ivoire

Bien que certaines veuillent retourner au pays, elles sont pourtant presque unanimes à reconnaître que la Côte d'Ivoire a répondu à leurs attentes, qui se réduisent essentiellement à la recherche d'argent. Par rapport à cet objectif, les filles sont satisfaites de leur présence en terre ivoirienne. Djénéba, vendeuse d'eau en sachet, affiche cette satisfaction : *"La Côte d'Ivoire a répondu à mes attentes parce que je gagne de l'argent ici."* Amy, Fatoumata, et bien d'autres encore, abondent dans le même sens pour reconnaître que *"la Côte d'Ivoire est intéressante à vivre"*, selon leurs propres termes. Cependant, Rokya ne manque pas de s'inquiéter de la situation socio-politique où apparaissent les risques d'une xénophobie qui pourrait contrarier la bonne marche de son activité. Comme elle le relève, *"la Côte d'Ivoire a répondu à mes attentes, mais aujourd'hui il y a trop de remous..."*

Souhaiteraient-elles pour autant quitter la Côte d'Ivoire pour un autre pays, plus xénophile ? Des filles comme Djénéba et Amy répondent sans ambages qu'elles n'iraient dans aucun autre pays que le leur. Rokya, après s'être inquiétée de la tension socio-politique, ne souhaite pourtant pas repartir, ni pour son pays ni même pour un autre, car, dit-elle, malgré tout *"ici est bien"*.

A la question de savoir si elles souhaitent continuer toujours à être vendeuses dans la rue, la majorité des filles répondent par la négative. Cette activité, dont elles sont satisfaites à cause de l'argent gagné, se confirme comme harassante et contraignante. Les plus lasses sont les plus âgées. Aussi ont-elles marqué leur intérêt pour faire une formation professionnelle, dans la mesure du possible. Si certaines n'ont pas encore une idée précise du métier qu'elles pourraient apprendre (Fatoumata, Aïcha et Moufta), d'autres ont déjà fait leur choix, qui va de la couture (Raïma et Madina) à la coiffure (Moufta), en passant par le désir ardent d'Amy d'être un jour une grande commerçante, évoluant ainsi de la vente dans la rue à la possession en propre d'un magasin.

Quant à leur projet matrimonial, toutes les filles l'envisagent de manière identique : se marier. Mais cet acte, elles veulent l'accomplir dans leurs pays d'origine, exception faite de Fatoumata, la seule à ne voir aucun inconvénient à se marier en Côte d'Ivoire, et de Madina et Aïcha, qui n'expriment pas de préférence. Donc, en dépit de la satisfaction qu'elles éprouvent à être en Côte d'Ivoire, elles n'oublient pas la terre qui les a vues naître et qu'elles n'ont plus revue depuis longtemps. Se marier au pays natal, entourée de toute la famille, est le souhait de ces filles qui, en tout état de cause, montre à quel point, bien qu'encore mineures, elles sont attachées à leurs origines. Les parents, en les envoyant si loin d'eux, paraissent les y avoir préparées.

Ces perspectives, aléatoires selon les circonstances, ne sont pas formellement constituées en raison de l'extrême jeunesse de ces filles. Elles traduisent cependant l'état d'esprit de ces enfants trop tôt forcées à migrer dans le seul but de travailler pour gagner un argent dont l'essentiel ne leur revient pas.

CONCLUSION

Pour étudier cet aspect particulier de la "galaxie" des enfants des rues, les filles mineures, venues en Côte d'Ivoire comme vendeuses dans la rue, le récit de vie s'est révélé bien adapté comme méthode d'approche des caractéristiques individuelles et sociales de celles-ci. L'inconvénient de la faiblesse de l'effectif étudié est largement compensé par les possibilités d'approfondissement de l'analyse des processus.

Les résultats ont révélé que l'immigration des filles extrêmement jeunes employées comme vendeuses dans les rues à Abidjan est comme un phénomène de société qui implique plusieurs pays de niveaux de développement différents. Elle garde un caractère familial parce qu'elle est décidée et organisée par les parents, pratiquement toujours la mère, la tante ou la grand-mère. Ces dernières se chargent de convoier elles-mêmes les fillettes ou de les faire accompagner par une tierce personne jusqu'à destination. La nécessité de gagner de l'argent dans des familles surchargées est le principal

motif de départ. Les cadettes de ces familles nombreuses sont sacrifiées à cette tâche. Contrairement à la filière des "petites bonnes", placées dans des familles tierces où elles sont employées et payées pour le travail accompli, ces fillettes sont utilisées directement par leurs parentes tutrices, qui trouvent certainement plus avantageux et plus rentable pour elles-mêmes, pour les filles concernées et leurs géniteurs, ce genre de "contrat." Exploitées doublement, les filles, en plus d'aller vendre et de rapporter de l'argent en activité principale, font aussi presque tous les travaux de ménage à la maison, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur processus de maturation.

L'intérêt de la connaissance du phénomène en tant que tel se double d'un autre intérêt quant à la survie des milieux les plus pauvres. L'activité de vente qu'elles pratiquent dans les rues aux abords des marchés constitue leur travail quotidien : réveil matinal, trajet fait à pied ou dans des bus pris en fraude, débauche d'énergie pour parcourir les rues tout en s'époumonant pour crier sa marchandise, arnaques et agressions quelquefois de la part de clients indéliçats ou des vigiles du marché, repas et logement sobres à l'excès. A cela il faut ajouter l'exposition à la "vie de la rue", sorte de culture qui pourrait amener les filles à banaliser ou à s'accoutumer aux risques des fléaux modernes que sont la drogue, la pédophilie, la prostitution et le sur-développement de l'esprit d'agressivité comme moyen de défense.

Néanmoins, ces filles, assurément exploitées, tirent un profit de ce travail, même si elle est inappropriée à leur âge. Elles gagnent de l'argent plus qu'elles ne pourraient le faire en demeurant dans leurs pays. Ce revenu, bien que contrôlé par la tutrice-parente, sert à s'acheter des vêtements et à aider, dans une certaine mesure les parents demeurés au pays. La culture de la rue, en dépit des risques présentés, développe chez ces filles l'esprit d'initiative et d'autonomie, une vraie maturité anticipée. En définitive, le dynamisme qui découle du vécu quotidien de ces situations difficiles les prépare certainement à une vie future qu'elles peuvent espérer plus prometteuse que celle à laquelle les destinait leur condition d'origine.

Toutefois, le travail d'enfants mineures ne doit pas être considérée comme une solution acceptable. Notre étude, loin d'être exhaustive, n'a pas pu se prolonger par des enquêtes inter-actives incluant l'interrogation des tutrices et les co-utilisateurs de la rue que sont les clients, les vigiles et d'autres commerçants côtoyant quotidiennement ces filles. Aussi, ce phénomène des enfants mineures travailleuses, de surcroît immigrées, que beaucoup de recherches sociologiques considèrent comme le processus d'adaptation d'une société face à des mutations brusques et comme une réponse aux crises socio-économiques que subissent les familles, gagnerait encore à être approfondie. Bien que le travail des enfants à pareil âge ne soit pas nouveau en Afrique, il ne doit pas voiler le nouveau contexte de promotion des Droits de l'Enfant dans lequel il se déroule et les conditions d'exploitation plutôt que formation à la vie qui les sous-tendent.

Ces préoccupations ont présidé aux objectifs de cette étude : faire connaître le phénomène dans ses manifestations, ses motivations, ses modalités et ses caractéristiques tant pour le processus de la migration en tant que telle que pour la catégorie des filles mineures qui en sont les actrices.

BIBLIOGRAPHIE

- Acte du Forum international de Grand-Bassam, 1996
- ENDA (1995) : *Enfants en recherche et en action. Une alternative africaine d'animation urbaine*, Dakar.
- HERAULT Georges (1997), "Jeunes, culture de la rue et violence en Afrique : invariants, paramètres et stratégies du changement", in Georges HERAULT et Pius ADESANMI (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique* (Actes du symposium international d'Abidjan, 5-7 mai 1997). Ibadan, IFRA.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2001) : *Recensement général de la Population et de l'Habitation 1998. Les migrations*, Abidjan, INS.
- LEDRUT R. (1968) : *L'Espace social et la ville*. Paris, Anthropos.
- LEFEBVRE Henri (1972) : *Le Droit à la ville*. Paris, Anthropos.

- MARGUERAT Yves (1997), "Rue sans issue : réflexions sur le devenir des enfants de la rue", in G. HERAULT et P. ADESANMI (éd.), op. cit. : 383-395.
- MARGUERAT Yves (2002) : *Qu'est ce que les enfants de la rue ? Une synthèse scientifique*. Paris.
- MARGUERAT Yves (2002a) : "Onze enfants dans l'Afrique d'autrefois face à leurs parents et face à l'école, selon leurs propres témoignages." Communication au colloque de Lomé *Plumes allemandes, biographies et autobiographies africaines* (février 2002), (à paraître)
- OIT-UNICEF (1996) : *Consultation technique et régionale sur l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest et du centre*. Abidjan, OIT & UNICEF.
- RESEAU MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST, (1995) : Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation 1993. *Rapport national descriptif*. Bamako, INS, CIRES, IGT, IES/CERPOD.
- VANISTENDAEL Stéphane (1995) : *Les Enfants de la rue. Problèmes ou personnes ?* Genève, BICE.
- YEO-OUATTARA Souleymane (1994) : "*Freshnies et quinzanies : la face cachée de la prostitution juvénile.*" Rapport du Groupe d'études et de recherches sur l'individualisation en Côte d'Ivoire (Alain MARIE éd.) : *Paradoxe de l'individualisation dans la société abidjanaise. Etude de cas en milieu social précarisé* (pp. 270-309).

Marcellin ASSI

LES ENFANTS MENDIANTS

L'universalité du phénomène de la marginalité infantile n'est plus à démontrer : dans la plupart des villes du monde, et surtout dans les villes d'Afrique comme Abidjan, on assiste à la prolifération des enfants vivant dans l'exclusion. Un drame social se déroule ainsi, sous nos yeux, ceux des enfants qui, pour survivre, sont réduits à la mendicité. Les Abidjanais sont devenus familiers de ces gamins de la rue qui déambulent tous les jours dans les rues de ses dix communes de la capitale économique de la Côte d'Ivoire¹.

Dans l'exercice de la mendicité, organisée généralement en plein air, ces enfants, âgés de moins de 10 ans à 18 ans et plus, et les guides d'adultes handicapés sont aussi connus sous diverses appellations : les "vautours", les "portefaix", les "*djosseurs*" ou "*PDG de naman*"². Ils n'ont aucune qualification professionnelle, mais ils peuvent être considérés comme des travailleurs, dont le gain mensuel serait égal ou supérieur au SMIG (36 000 F cfa). Les élèves islamiques (*talibé* ou *garib*), formés par des maîtres marabouts de l'école coranique, ainsi que des élèves de l'école classique, constituent un autre cercle d'enfants mendiants dans la rue.

Les recherches qui se préoccupent de la marginalité juvénile, en particulier de la mendicité des enfants, ont souvent mis l'accent sur les facteurs d'ordre macro- et micro-social qui les ont conduits à la rue. Dans le cadre macroscopique, il convient de rappeler la crise économique que traverse la Côte d'Ivoire, qui a pour corollaires l'aggravation de la pauvreté urbaine et l'appauvrissement des populations laissées sans travail. Trop de familles n'ont pas les maigres ressources pour faire face à leurs besoins (nourriture, habillement, frais d'inscription scolaire de leur progéniture, etc.). Face à cette situation, des familles ou des personnes peu regardantes sur les principes moraux n'ont d'autres recours que le travail ou la mendicité de leurs enfants.

Dans ce contexte, un phénomène émerge : celui de l'éclatement des familles, avec la désunion ou la rupture des époux, qui oblige certaines femmes à devenir chef de famille, alors qu'elle ne peuvent à elles seules s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Aussi, la mutation sociale a-t-elle donné naissance, chez certains, à de nouveaux comportements, qui ont contribué à la mendicité des élèves abandonnés à eux-mêmes, quand leurs parents sont absents ou décédés ou refusent de les héberger. Dans certains cas, des familles déséquilibrées ou irresponsables sapent le moral de leurs enfants ou les rendent victimes de sévices et de mauvais traitements infligés par l'un ou l'autre des parents (belle-mère, beau-père). Ces enfants vont préférer la rue au calvaire familial. D'autres enfants mendient-ils par mimétisme en raison du voisinage ou de la promiscuité qui caractérise la plupart des quartiers populaires et des bidonvilles. A l'inverse, la solidarité avec les membres de la famille victimes d'une invalidité (ainsi les aveugles), qui se traduit pour eux par l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle, est également l'une des causes de la mendicité des enfants.

¹ Selon les informations du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfance, des organisations non-gouvernementales (ONG) et d'organisations internationales comme l'UNICEF, le pourcentage des enfants obligés de travailler pour survivre étaient en 1995 de 20 %.

² La garde des voitures.

Afin de comprendre ce phénomène, ses causes et ses conséquences, il nous faut

- localiser et identifier les enfants mendiants,
- en établir une typologie en faisant apparaître le concept de la mendicité, sa manifestation, son organisation, ses conséquences,
- analyser les variables socio-démographique et les réactions du public face au phénomène.

Diverses méthodes d'approche ont servi à la collecte des données auprès de la population cible (les enfants mendiants), d'Abidjanais témoins du phénomène (hommes de la rue, hommes politiques, autorités municipales, religieux, groupes ethniques, etc.). Nous avons, dans un premier temps, pour cerner le contour du champ d'étude, procédé à une pré-enquête, basée sur les observations, les informations à travers les médias, les enfants mendiants eux-mêmes et des personnes qui les ont côtoyés.

On s'est ensuite préoccupé de la construction des variables individuelles, qui sont des critères tenant à l'âge, au sexe, à la nationalité, l'appartenance religieuse, le niveau d'étude, la situation familiale des enfants. Le choix des indicateurs a été aussi opéré autour des éléments tels que la situation scolaire du mendiant, la durée dans la mendicité, les gains journaliers, la destination des gains, la gestion de l'argent récolté, le type d'organisation (seul ou en groupe), le parcours et le devenir du mendiant, enfin les réactions du public.

La technique adoptée pour la collecte des données a consisté à identifier les lieux habituels fréquentés par les enfants mendiants, notamment les centres d'affaires et administratifs, certains "maquis"¹ ou restaurants, des carrefours de grandes artères ou les abords de feux tricolores, la proximité des églises ou des mosquées, qui sont pour eux des endroits stratégiques, ceci dans les dix communes d'Abidjan².

L'échantillonnage, constitué de 150 individus, est issu d'une enquête d'une durée de deux mois (du 1^{er} juin au 30 juillet 2001), réalisée par deux étudiants de l'Institut de Criminologie de l'Université d'Abidjan. L'un d'eux, appartenant à l'ethnie malinké, a bien voulu faciliter cette enquête en usant de temps en temps de cette langue pour se faire comprendre avec les sujets qui ne parlent guère le français. Au cours de l'investigation, l'équipe a rencontré des enfants mendiants en groupe ou individuellement, ce qui a permis d'aboutir à une étude à la fois sociologique et anthropologique. Pour les mendiants en groupe, nous avons opté pour un entretien semi-collectif, c'est-à-dire que l'enfant mendiant a été par moment interrogé séparément, même s'il était difficile de l'extraire de son groupe.

Dans l'analyse des données, nous avons utilisé deux méthodes. L'approche quantitative a permis d'analyser un ensemble d'informations comparables d'un élément à l'autre ou de croiser des variables. L'analyse qualitative a ensuite consisté en l'analyse fonctionnelle du phénomène, doublée d'un guide d'entretien pour les récit de vie.

Les résultats que nous envisageons pour cette étude consisteront à informer les pouvoirs publics (ministères et municipalités) sur la dynamique des enfants mendiants dans les grandes villes. Cette étude pourra ainsi aider à élaborer ou mettre en place un plan national de lutte contre le phénomène de la mendicité et, plus largement, le travail des enfants.

I - L'ESPACE DES ENFANTS MENDIANTS A ABIDJAN

Les enfants mendiants et assimilés sont en grand nombre dans l'espace d'Abidjan. Qui sont-ils ? Où les voit-on ? Comment s'organisent-ils ? Comment se définit et se manifeste le phénomène ? Et quelle influence a-t-il, sur ces gamins et sur la société ivoirienne ? Ce sont autant de questions auxquels il convient de répondre avec des thèmes précis.

¹ Petits restaurants populaires.

² Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Plateau, Port-Bouët, Treichville et Yopougon.

La notion de mendicité est très complexe au regard des différentes définitions qui se sont dégagées à travers les informations livrées ça et là par des enfants mendiants, l'homme de la rue, des ouvrages, des organes de presse, ainsi que nos propres observations sur le terrain. A partir de ces sources, on peut affirmer que la mendicité, phénomène universel, se répand en Afrique au sud du Sahara et progresse rapidement dans l'espace urbain d'Abidjan.

La mendicité recouvre en effet la notion de personnes qui ont toujours la main tendue vers les passants, quand l'aumône est devenue leur principale activité de substance. Le mendiant est donc celui-là même qui a, avant tout, une situation sociale et économique précaire ou inexistante, eu égard à la situation de sa famille (sans travail ou dépourvue de moyens financiers). En d'autres termes, ce sont des enfants qui mènent une vie de clochard, parce que sans abri, dormant dans la rue. De coutume, le mendiant sollicite humblement, voire avec bassesse, la charité ; il s'agit des mendiants traditionnels comme les guides de jumeaux, de handicapés physiques et d'aveugles. Cependant, les enfants mendiants des rues, dits mendiants des temps modernes, adoptent un autre comportement vis à vis des passants : ils leur demandent la charité avec une insistance harcelante, et même parfois avec agressivité. Cette attitude peut être aussi reprochée à des invalides qui deviennent parfois très nerveux lorsqu'ils se voient négligés par les passants ou qu'on leur refuse à plusieurs reprises quelque chose (argent ou pitance).

1) Localisation, identification

Afin d'identifier les enfants mendiants, l'étude nous a conduit, dans un premier temps, à localiser les endroits fréquentés par les gosses et à les identifier à travers les dix communes d'Abidjan, dont la population l'Institut national de la Statistique (INS) croit sans cesse, atteignant 2 880 000 habitants en 1998 et 2 893 000 en 2000, sans doute plus de 3 000 000 aujourd'hui¹.

Les enfants mendiants sont des jeunes, ivoiriens ou non-ivoiriens, qui n'ont d'autres choix que d'aller "se chercher" à la rue ou se soustraire aux contraintes familiales, ou se mettre au service des maîtres marabouts pour l'intérêt supérieur de l'islam. Leur champ d'actions s'étend dans les dix communes, mais ils préfèrent opérer à des endroits qu'ils estiment être plus sécurisants et stratégiques.

Nous avons donc, au cours de la pré-enquête, identifié ces lieux, qui ont ensuite servi comme points de repère à l'enquête proprement dite. Ce sont des marchés et les endroits proches des cultes (églises, mosquées) où, semblent-ils, ces enfants se sentent plus en sécurité vis à vis des tracasseries policières. A Cocody, ils se regroupent devant l'église Saint-Jean, dans les maquis ou les restaurants de "l'allocodrome", lieu de vente des beignets de bananes plantain et d'atiéké (couscous de manioc) et du poisson à la braise. Les gares routières, comme celle d'Adjamé, sont aussi le lieu de rencontre de tous les enfants mendiants. Au Plateau, les centres d'affaires et d'administration, le marché, la devanture des immeubles, des maquis sont aussi les endroits régulièrement fréquentés par ces enfants.

Commune	Point de rencontre	Catégorie d'enfants mendiants
Cocody	Rond-point de l'église, allocodrome, INSAC, église Saint-Jean	Enfant dans et de la rue, guide de jumeaux
Plateau	Marché, immeuble Pyramide, face à la BCEAO, supermarché, parkings, gare sud des autobus	Handicapés, enfants dans et de la rue, mendiants temporaires ou écoliers
Abobo	Carrefour Pharmacie, mairie, marché, gare des taxis	Enfants dans et de la rue, guides de jumeaux, d'aveugles et de handicapés physiques

¹ ZANOU B. & DORE Aka D. (1996) : *Abidjan la cosmopolite. Une étude démographique de la ville d'Abidjan*, INS, Abidjan, 75 p.

Yopougon	Mosquée Port-Bouët II, pharmacie Siporex, gare des taxis	Enfants dans et de la rue, guide de handicapés physiques, talibé
Adjamé	Gare routière, mairie, grande mosquée, sapeurs pompiers	Enfants dans et de la rue, guides de jumeaux, d'aveugles, de handicapés physiques
Treichville	Jardin public, mairie, église catholique St-Marc	Enfants dans et de la rue, guides de jumeaux, d'aveugles
Marcory	Gare de bus, marché, nouvelle mosquée	Enfants dans et de la rue, guides de jumeaux, d'aveugles
Koumassi	Petite mosquée, place Inshala	Guides jumeaux, de handicapés physiques
Attécoubé	Marché, mairie	Guides d'aveugle, de jumeaux
Port-Bouët	Marché, mairie côté Centre-pilote	Guides de jumeaux, talibé

Selon les résultats de cette enquête, ce sont les communes d'Adjamé et d'Abobo qui accueillent le plus de gosses, soit respectivement 29 % et 16 %. Nous en avons enregistré très peu dans les communes de Marcory et Port-Bouët, seulement 5 %. Dans la grande commune de Yopougon, on n'a rencontré nulle part la présence des enfants mendiants, sauf à l'ouest de cette cité-dortoir, précisément à Port-Bouët II, quartier précaire, où rôdaient à proximité d'une mosquée une dizaine de gamins, représentant 7 % sur les 14 % de talibé rencontrés.

Tableau I : Les enfants mendiants selon leur localisation

Mendiant/ Commune	Enfants dans la rue	Enfants de la rue	Guide de jumeaux	Guide d'aveugles	Guide de handicapés	Total	%
Abobo	19	-	3	1	1	24	16 %
Adjamé	30	4	6	2	2	44	30 %
Attécoubé	2	-	3	2	-	7	4 %
Cocody	4	9	1	1	-	15	10 %
Koumassi	5	-	2	1	-	8	6 %
Marcory	5	-	1	1	-	7	4 %
Plateau	9	8	2	-	1	20	14 %
Port-Bouët	5	-	1	1	-	7	4 %
Treichville	2	-	3	1	2	8	5 %
Yopougon	10	-	-	-	-	10	7 %
Total	91	21	22	10	6	150	100 %
%	60 %	14 %	15 %	7 %	4 %	100 %	

2) Les manifestations

De nos jours, la mendicité est devenue une activité lucrative dans le monde, en particulier à Abidjan, car elle est génératrice de revenus. Elle se manifeste à travers des enfants, dont certains se disent abusés, car ils sont parfois jetés dans la rue et exploités par des adultes.

La mendicité infantile se développe rapidement, surtout dans certains pays en voie d'appauvrissement. En Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Mali, etc.), la mendicité a pris de l'ampleur par rapport aux années de la colonisation. Dans les villes du grand Nigeria, comme Lagos, de nombreuses personnes font office de vrais et ou de faux mendiants¹.

¹ ADISA Jinmi, in *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Acte du symposium international d'Abidjan, 1997.

La Côte d'Ivoire n'est pas épargnée du fléau. Les grandes villes, comme Bouaké (au centre du pays) et Abidjan, abritent de nombreux enfants mendiants¹. La ville d'Abidjan, connue pour son caractère cosmopolite, se trouve être le lieu de prédilection des mendiants, dans lesquels prédominent les enfants dont la plupart vivent ainsi à longueur de journée. Les enfants, immigrés ou non, dont certains se déplacent vers Abidjan sont de plus confrontés aux réalités du terrain (vie difficile) ou simplement se heurtent à l'individualisme naissant caractérisé par des personnes proches ou tuteurs qui n'arrivent pas à surmonter eux-mêmes leurs difficultés, à plus forte raison celles de ces enfants qui sont poussés à la rue

Les enfants mendiants étrangers, issus pour la plupart du milieu rural, fuient la misère pour se faire un peu d'argent en suivant la mobilité tracée par les immigrés grâce à la perméabilité des frontières. Les enfants mendiants nationaux sont originaires de tous les grands groupes ethniques (Akan, Malinké, Krou, Mandé, Sénoufo...), mais les enfants malinké, en majorité musulmans, prédominent ; les autres groupes ethniques, à prédominance chrétienne, viennent en deuxième position.

Ces enfants, de nationalité ivoirienne et étrangère, et dont l'âge moyen est de 14 ans, investissent les quartiers populaires, précaires ou modernes, pour s'adonner à la mendicité. Les non nationaux, dont la plupart sont des talibé, débarquent de leurs pays d'origine, souvent pour un bref séjour à Abidjan, mais on observe aussi la présence des guides d'aveugles, de handicapés physiques et de jumeaux. Les guides de jumeaux sont généralement leur mère, qui gère elle-même l'activité de leurs progénitures, mais il y a aussi, dans ce milieu, des parents proches (sœurs, tantes, cousines, etc.), y compris des enfants, qui remplacent les mères dans cette activité. Les guides de handicapés physiques ou d'aveugles sont pour la plupart des jeunes filles qui, sensibles aux problèmes familiaux, acceptent de guider leurs parents invalides. La ville d'Abidjan regorge d'autres enfants mendiants, qui sont des enfants dans ou de la rue, qui pratiquent en même temps des petits métiers. Le cas des enfants mendiants scolarisés est particulier. Plus réalistes et ambitieux, ils semblent reléguer ce phénomène au second plan : ce sont donc les mendiants temporaires pratiquant leurs activités pendant un temps limité, à savoir les périodes des vacances scolaires, pour s'acheter leurs fournitures scolaires ou se faire un peu d'argent de poche. Certains d'entre eux envisagent d'apprendre plus tard un métier. Les autres catégories d'enfants, non scolarisés ou analphabètes, font, par contre, usage de la mendicité dans la longue durée : celle-ci est devenue leur activité principale, dans laquelle des adultes profitent aussi de l'argent que les enfants gagnent.

L'exploitation des enfants mendiants s'explique par le comportement de leurs géniteurs ou des autres personnes qui les poussent à la rue, parfois pour de l'argent. Pour que les passants s'apitoient sur leur sort, les enfants leur racontent des problèmes de famine, d'abandon du foyer familial... Mais, lorsqu'ils ont trouvé satisfaction auprès de gens compatissants, ils sont tenus de faire le point de la journée avec le parent ou la personne qui les a envoyés à la rue.

La ville d'Abidjan est donc le théâtre de l'activité d'enfants mendiants, nationaux et étrangers. Ces deux groupes peuvent être repartis en deux sous-groupes : les nomades (ou temporaires) et les sédentaires (ou fixes).

a) Les enfants mendiants nomades

Ce "nomadisme" se caractérise par le déplacement de populations d'origine étrangère pour exercer des emplois saisonniers ou temporaires. Ce phénomène se manifeste à travers les émigrants originaires du Burkina Faso qui viennent en Côte d'Ivoire comme ouvriers contractuels dans les plantations de cacao et de café. Certains retournent dans leur pays d'origine après les récoltes.

Ce système est désormais pratiqué par des enfants mendiants non-ivoiriens, dont le voyage peut être individuel ou en groupe, parfois accompagnés des parents. Ainsi, assiste-t-on par moment à l'arrivée de familles mendiantes (notamment des Peul du Burkina Faso), dont les enfants, âgés de 5 à 10 ans attendent les piétons et les voitures aux abords des feux tricolores ou sur la rue pour quémander des pièces de monnaie. Le cas de Ramata, une adolescente de 10 ans que nous avons

¹ *Le jour*, les enfants sont toujours dans la rue n°714.

rencontrée devant l'immeuble Pyramide, au Plateau, a raconté son aventure : "Nous sommes arrivées à Abidjan, ma mère et moi, pour mendier, parce que la Côte d'Ivoire est plus riche que le Burkina Faso. Nous dormons à la belle étoile, avec nos camarades, à Adjamé. Nous comptons retourner chez nous si d'aventure les gens nous donnent un peu d'argent, mais nous reviendrons plus tard lorsque nous manquerons d'argent. Notre présence à Abidjan se situera probablement en décembre, à l'approche de la fête des musulmans, le Ramadan, pour un séjour d'un ou deux mois". Ce délai bref amène à se poser la question de l'itinéraire futur de cette catégorie de mendiants. Où se dirigent-ils après ce séjour à Abidjan ? Se déplacent-ils vers une ville de l'intérieur, vers un autre pays ou retournent-ils chez eux ? En cela, il serait intéressant d'engager des investigations pour avoir une réponse à la question de leur mobilité. Une autre remarque qui s'impose est le problème de langue qu'éprouvent ces guides et leurs enfants. Les enfants gesticulent et bredouillent quelques mots en français lorsqu'il s'agit de demander de l'argent : "Messié, l'argent !" Aussi, lorsqu'ils vont vers les gens, ces gamins gardent la main tendue sans mot dire, jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de cause, ou essuie un refus définitif de la part du client.

En plus de ce problème de langue, ces enfants peul et les talibé qui nomadisent ainsi mènent une vie difficile : ils n'ont pas de domicile fixe, ils sont mal nourris et il sont exploités par certaines des personnes qui les accueillent. Un jeune Nigérien âgé de 13 ans, talibé, le dit ainsi : "Dès mon arrivée à Abidjan, un compatriote installé depuis des années à Attécoubé a accepté de m'héberger, avec deux de mes camarades. Mais ne sommes pas autorisés à nous doucher, ni à prendre part aux repas chez lui. Cependant, nous sommes astreints aux corvées journalières." A ces difficultés s'ajoute la pénibilité du voyage, comme en témoigne un jeune talibé burkinabè, Ousmane, originaire de Ouagadougou (14 ans), envoyé par son maître d'école coranique avec le consentement de ses parents : "Avec l'accord de mon père pour me rendre à Abidjan, j'ai eu toutes les difficultés (tracasseries policières, faim, soif, pluies, froid, etc.). C'est un véritable parcours du combattant." En plus du nomadisme international des enfants mendiants, le processus peut prendre d'autres formes.

Dans certains pays d'Afrique, à prédominance islamique ou pas, des enfants issus de familles pauvres, surtout en milieu rural, sont livrés, avec la complicité des parents, aux maîtres marabouts de certaines grandes villes comme Dakar, en vue de suivre l'enseignement coranique¹. Ce système d'éducation passe aussi par les travaux domestiques ou des corvées ; si l'enfant refuse d'en exécuter, des punitions graves lui sont infligées. Ainsi les enfants talibé sont tenus de leur verser la totalité de la somme journalière. Gare à celui qui fait un mauvais rendement ! Il est battu, puni, humilié. L'exploitation des talibé sénégalais a été dénoncée par le gouvernement actuel d'Abdoulaye Wade et des mesures ont été prises par le Ministère des Affaires sociales pour sensibiliser toute la population, et en particulier les marabouts et la population rurale².

Le trafic des talibé est également répandu en Guinée, pays voisin de la Côte d'Ivoire. L'enfant se déplace de son lieu de naissance vers les grandes villes, où il est confié au marabout. Mais, pour être pris à charge (logé et nourri), cet enfant doit verser chaque jour la somme qu'il a mendiee.³

Au sein de la population musulmane de Côte d'Ivoire, le phénomène existe aussi, sous le nom de "*garib*"⁴ ; ils subissent les mêmes traitements, comme en témoigne le jeune Ouattara, 12 ans, originaire de Sandégué (sous-préfecture de Bondoukou) : "Je suis venu à Abidjan où je mendie avec mon cousin depuis 6 mois ; cela nous fait gagner de l'argent pour nous-mêmes et pour aider les parents, qui paient notre scolarité à l'école coranique."

b) Les enfants mendiants sédentaires

La notion de sédentarisation renvoie ici à des enfants mendiants qui ont un domicile fixe dans la ville où ils se trouvent ; elle s'oppose donc au nomadisme des enfants talibé ou garib obligés de devenir migrants pour la seule satisfaction des marabouts ou des personnes qui les exploitent.

¹ *Jeune Afrique-l'Intelligent*, n° 2109.

² Idem.

³ Propos recueillis de Mme K, guinéenne en vacances à Abidjan.

⁴ Ou "*garibou*".

En effet, les enfants mendiants sédentarisés (ou fixes) sont ceux qui n'éprouvent pas la nécessité de se déplacer d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Ils sont pourtant très mobiles, du fait qu'ils parcourent à longueur de journée presque tous les lieux publics d'Abidjan. Ainsi les enfants des rues, qui opèrent d'un quartier à l'autre. Mais ils n'ont aucune ambition d'aller au-delà des limites de la ville ivoirienne.

Dans ces deux cas de figure, l'objectif économique est le même, tant du côté du mendiant que de ses commanditaires (parents ou marabouts), qui en sont les grands bénéficiaires. Tous les enfants mendiants sont donc mobilisés et organisés autour des intérêts que la rue leur procure.

3) L'organisation des enfants mendiants

On doit distinguer deux types d'organisation : la mendicité organisée en groupe et la mendicité individuelle. La première, que l'on peut assimiler à un travail communautaire, est généralement pratiquée par les enfants de la rue et dans la rue, qui ont coutume de se rencontrer pour mendier, l'un d'entre eux se mettant à la tête du groupe. Celui-ci, étant souvent le plus âgé, représente en quelque sorte le chef de famille. Comme le dit l'un d'eux : "Je m'appelle Célestin. J'ai 16 ans et demi. Nous venons mendier régulièrement devant l'église Saint-Jean de Cocody. Je m'occupe de la protection de mes amis en cas d'agression, d'où quelle vienne, et je suis chargé de garder et de partager l'argent récolté par mes copains." Dans le second cas, l'enfant quémande tout seul, pour son propre compte ; il lui appartient de gérer son argent, de faire ses dépenses à sa guise, et parfois il en donne à ses parents. Ainsi Bakari, enfant dans la rue : "Je me cherche au marché d'Adjamé. Ce que je gagne par jour m'appartient. Je peux en donner parfois à ma grand-mère. Le reste est réservé pour mes besoins personnels."

Les guides de petits jumeaux sont moins mobiles que les autres catégories, parce que les mères gardent à côté d'elles ces nouveaux nés (parfois de moins d'un an), couchés à côté d'un bol ou d'un récipient où sont déposées les sommes récoltées. Ces mendiants travaillent seuls. En revanche, les aveugles et les handicapés physiques, très mobiles, ont l'habitude de se regrouper par affinité et selon le même type de handicap. Leurs guides sont souvent des parents proches (enfant, petit-fils ou petite-fille, neveu, etc.).

Ces enfants sont très actifs et affairés. Très tôt le matin, ils suivent le fourmillement des travailleurs qui se rendent à leur lieu de travail. Cet activisme affiché fait dire que la mendicité demeure une profession, surtout pour les invalides. Cependant, les autres mendiants affirment le contraire en parlant plutôt de "passe-temps" et disent être prêts à exercer un métier ou un travail salarial, plus respectable ou plus rentable. Ainsi la jeune Maïmouna (Burkinabè, 20 ans) : "Je suis obligée de mendier avec mes jumelles, car mon mari n'a pas un travail stable pour s'occuper de la famille. Il se débrouille pour payer le loyer. Nous ne mangeons pas à notre faim, et il me battait souvent. Mais, depuis que je sors avec mes enfants, la nourriture quotidienne est assurée : il ne me bat plus. Plus tard, je compte faire du commerce. C'est mieux que la mendicité pour scolariser mes enfants."

Des enfants mendiants des rues veulent aussi en finir avec ce cercle vicieux. On en veut pour preuve cette intervention de Soko (Burkinabè, 9 ans) : "Je vis avec mes parents (père et mère) à Yopougon-Port Bouët II. Mon père est vigile dans une entreprise, et ma mère est sans emploi. Nous sommes six personnes à la maison et nous mangeons difficilement. Je mendie de quartier en quartier pour ramener de l'argent à ma mère, qui l'utilise pour notre nourriture et l'habillement. J'en donne aussi au maître de l'école coranique. Dans la rue, je n'ai aucun problème, mais ce travail n'est qu'un tremplin, car je compte être mécanicien."

Ces enfants souhaitent donc tous avoir un métier et ils sont solidement soudés entre eux. Lorsque l'un des éléments du groupe manque d'argent ou est malade, les autres lui apportent automatiquement secours et entraide. Mais, très souvent, naissent des discussions qui aboutissent à des querelles intestines au sein du groupe, ou encore à des conflits extérieurs. Ces scènes surviennent souvent lors des partages du butin commun ou en cas de violation du territoire : "Nous n'acceptons pas, dit Jean, que les autres camarades viennent "marcher sur nos pieds", en occupant avec force notre place ; ici, devant la mairie d'Abobo, ça nous appartient depuis plus de deux ans."

Les enfants mendiants sont donc organisés, mais leur difficulté principale réside dans l'encombrement des lieux publics, ce qui leur vaut inévitablement des injures, des tracasseries, la répression des forces de l'ordre et des agents des municipalités. Le jeune Adjouman (originaire de Bondoukou, âgé de 17 ans) a confié au cours de l'enquête : "Nous sommes souvent embêtés par les autorités parce qu'elles nous reprochent d'être dans les rues au lieu d'aller à l'école, de travailler ou de rester à la maison. Mais personne ne nous aide pour sortir de là."

Certains mendiants, comme les enfants de la rue, ont des accointances avec la police : "En plus des petites corvées ou du nettoyage des locaux que la police nous impose au moment des rafles, disent les gosses, nous sommes utilisés comme indicateurs pour dénoncer les contrevenants (bandit, voleur, vendeur de drogue, etc.)." La plupart d'entre eux, quel que soit leur âge, affirment être parfois fumeurs de cigarette, mais ne pas être des drogués -ce qui, pourtant, s'observe sur leur visages (en particulier les yeux rougis par la drogue).

Le parcours des enfants mendiants se manifeste donc à travers des relations de camaraderie, d'amitié ou de famille. Certains sont organisés en professionnels, d'autres ne sont que des amateurs en la matière, car leur objectif immédiat est la survie, mais ils comptent s'insérer plus tard dans une profession. Mais y arriveront-ils ?

4) Les effets de la mendicité infantile.

Livrés à eux-mêmes, obligés de mendier pour survivre ou de faire les basses besognes, les enfants mendiants en viennent très vite, dans la plupart des cas, à se rendre compte de l'impasse où ils sont, des conséquences de leur métier et de leur autodestruction. Il n'est pas rare de voir ces gosses en train de "sniffer" de la colle ou du diluant, qui les mettent dans un état second. Sous l'effet de ces excitants, ils s'adonnent à des actes répréhensibles (vol à tire, détournement de passagers dans les cars, braquages, etc.), qui les conduisent parfois en prison. Une fois tombés dans cet engrenage, ces enfants deviennent irrécupérables, non seulement pour eux mêmes mais pour la société. Une visite à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA) fait découvrir des enfants mélangés aux détenus majeurs.

Un autre type de méfaits de la mendicité des enfants est lié à la vie à la rue. Ces enfants sont exposés à toutes sortes de nuisance et de pollution (bruits et odeurs des automobiles, insalubrité, odeurs nauséabondes des immondices), aux intempéries (tantôt la chaleur caniculaire, tantôt la pluie), aux piqûres de moustiques : "Parfois, nous tombons malades", confié le jeune Adjobi (14 ans). En d'autres termes, si la mendicité fait gagner de l'argent, elle n'est pas un métier d'avenir pour ceux-là mêmes qui l'alimentent chaque jour. Parmi les gosses que nous avons rencontrés, 59 % sont d'accord pour recevoir une insertion professionnelle et 32 % pour une réinsertion familiale ; seuls 9 % ont marqué leur indifférence.

En conclusion, nous pouvons avancer que la mendicité comporte non seulement des risques pour les catégories d'enfants mendiants, mais aussi pour la société toute entière. Ces conséquences sont les plus importantes pour les gosses qui arrivent pour la première fois dans la capitale économique, et qui sont, pour la plupart, des déplacés d'autres pays d'Afrique ou d'autres régions de la Côte d'Ivoire. La grande majorité d'entre eux voudraient renoncer à la mendicité au profit d'un encadrement professionnel ou familial.

II - TYPOLOGIE DES ENFANTS MENDIANTS

Les guides d'invalides (aveugles ou handicapés physiques) et de jumeaux ont des caractéristiques à peu près semblables, parce que leur activité repose sur l'assistance à de tierces personnes, surtout des parents proches et des collatéraux. Les représentations culturelles ou religieuses qui caractérisent certains groupes de mendiants tels que les guides de jumeaux et les élèves de l'école coraniques (les talibé) donnent un cachet particulier à la mendicité juvénile en Côte d'Ivoire. Les assimilés, en l'occurrence les vautours, les portefaix et les écoliers, pratiquent une opération mi-mendicité, mi-activité lucrative ou scolaire. La liste des enfants mendiants s'allonge lorsque s'y ajoutent les faux mendiants. La situation socio-économique amène en effet certains enfants à prétendre avoir été victimes de vol et à demander une aide financière aux passants pour

retourner chez eux ; lorsqu'ils ont obtenu gain de cause, on les retrouve ailleurs en train de quémander auprès d'autres personnes, selon des propos recueillis au cours de notre enquête.

1) Les guides d'aveugles et de handicapés physiques

Le handicap est une infirmité physique ou mentale qui rend des personnes invalides, incapables de travailler ; elles sont donc obligées de mendier. Les enfants qui les guident sont nombreux dans la ville d'Abidjan. Les guides d'aveugles représentent 7 % de notre échantillon et les guides d'autres handicapés physiques 4 %. Ils sont âgés de 3 à 10 ans pour les premiers, de 3 à 20 ans pour les seconds. Dans la plupart des cas, ils sont d'origine étrangère (Mali, Burkina Faso, Niger), seule une minorité est ivoirienne. Le handicapé est accompagné dès le matin et ramené le soir (à pied dans 93 % des cas, en tricycle à 5 %, en voiture 2 %). Ces enfants sont des marcheurs infatigables, car ils doivent aller de quartier en quartier. C'est donc un travail harassant, qui demande beaucoup d'efforts aux gosses, obligés de parcourir de grandes distances durant leur journée de travail. C'est aussi une véritable industrie qui se développe entre aveugles ou handicapés et les enfants qui les accompagnent, chargés de récupérer les pièces de monnaie. Le montant de la recette est estimé en moyenne à 1 000 F CFA à la journée (en sus des dons en nature), dont une partie est rétrocédée au guide.

2) Les guides d'enfants jumeaux

La mendicité des guides de jumeaux est un phénomène de société caractérisé par ses aspects économiques, sociaux et culturels. Car la tradition considère les enfants jumeaux comme les êtres mystérieux, au-dessus de tout soupçon. Choyés, sacratisés et supposés être des enfants surnaturels, les jumeaux ont dans la société ivoirienne une existence particulière.

Le point de vue économique est de considérer les enfants jumeaux comme un fonds de commerce : on les expose dans les endroits publics pour recevoir des dons en nature (poulet, cauris, céréales, etc.) ou de l'argent en échange des services rendus (sacrifices, bénédiction, guérison, etc.) aux croyants. Tous les cadeaux sont gardés et gérés par les guides (parents ou famille proche, surtout les mères). La naissance de jumeaux est ainsi souhaitée. C'est un honneur et une joie pour certaines familles, une source de richesse, de revenus, dont les parents vont être les bénéficiaires. Les jumeaux bénéficient en outre une notoriété culturelle importante : symboles de vénération, d'adoration, les jumeaux sont l'objet de mythes. Cette conception culturelle et philosophique est partagée aussi bien par les groupes Akan (notamment les ethnies Agni, Abbey, Attié, Baoulé...) que par des Malinké, et admise par diverses croyances (animisme ou islam). La mythification des jumeaux a des dimensions rituelles à certaines périodes de l'année, en l'occurrence à la veille et pendant la fête des ignames¹. Selon des informations recueillies auprès d'une femme Abbey d'Agboville, le repas offert en cette circonstance est composé du poulet, d'œufs, et d'igname. Chez les Malinké, ces enfants représentent un don de Dieu et un symbole de chance. Les vêtements particuliers dont ils sont revêtus (robe ou boubou blancs) sont un signe de bonheur et de pureté.

Ces mendiants circulent peu : ils s'installent aux meilleurs endroits stratégiques (les trottoirs devant les mairies ou les mosquées...) qui représentent à la fois un milieu d'affaires grâce à la densité des passages et une protection vis-à-vis de la police ou des agents de recouvrement des impôts (les autres enfants mendiants préfèrent aussi ces lieux, pour les mêmes raisons).

L'âge des jumeaux exposés en public varie de 9 mois à 8 ans, et celui de leurs guides de 10 à 40 ans. Ces guides représentent 15 % de l'échantillon total (4 % Ivoiriens, 11 % non-Ivoiriens). Ce sont essentiellement des personnes de sexe féminin, en majorité des mères (12 %) ou des grandes sœurs, tantes, etc. Les dons en argent qu'ils reçoivent par jour varient de 2 000 à 5 000 F CFA, sans compter ce qui est donné en nature. Cet argent sert à la fois à nourrir la famille et représente une économie substantielle pour assurer l'avenir ou s'occuper des charges immédiates des enfants (soins de santé, scolarisation, habillement etc.).

¹ La fête de l'igname est célébrée chaque année chez des peuples akan, en vue de rappeler le rôle traditionnel important que ce tubercule cultivé depuis les origines.

3) Les enfants des rues mendiants

Dans le monde des enfants des rues, supposés être tous des mendiants¹, il faut distinguer, les enfants de la rue (les gamins sans domicile, dormant exclusivement dans la rue) et ceux dans la rue (qui bénéficient d'une insertion familiale et rentrent chaque soir à la maison, vers 16 ou 17 heures après leurs activités). Ce groupe comporte en outre des mendiants de circonstances, et des "assimilés" qui pratiquent à la fois des petits métiers (gardiens de voiture, portefaix, cireurs de chaussures, vendeurs de sachets, de mouchoirs en papier, de stylos à bille, etc.) et la mendicité. L'âge moyen de ces enfants est d'environ 12 ans. Leurs gains journaliers sont en moyenne de 500 F, mais certains peuvent gagner jusqu'à 3 000 F par jour.

4) Les mendiants "vautours"

Le terme de "vautour" est un qualificatif attribué à de petits mendiants qui agissent dans la rue comme l'oiseau de ce nom, qui vit d'expédients ou de charognes. La spécialité de ces gosses (âgés de 5 ans en moyenne) est d'aller de restaurant en restaurant pour récupérer les restes des plats. Souvent, pour accéder à ces restes de nourriture, la patronne du maquis leur demande de faire la plonge. Ces enfants vivent donc de plats cuisinés, mais ils quémandent aussi de l'argent aux clients des restaurants ou ailleurs. Le montant de leurs recettes peut être estimé en moyenne à 500 F par jour.

5) Les *talibé* ou *garib*

Les mots *talibé* (qui provient de la langue arabe à travers le wolof du Sénégal) et *garib* ou *garibou* (en haoussa) désignent les enfants de l'école coranique dont le devoir essentiel est de mendier au compte du maître marabout (*morlin*) ou du professeur (*ouztazou*). C'est une formation initiatique développée dans certaines confréries islamiques, pour préparer l'enfant à affronter des dures réalités de la vie.

Les talibé que nous avons observés au cours de l'enquête ont en moyenne 11 ans. Leurs gains journaliers varient suivant les périodes de mendicité : 1 000 F dans les jours ordinaires, 3 000 F les vendredis (journée de prière à la mosquée) et égal ou supérieur à 3 000 F pendant les grandes fêtes musulmanes (*Maouloud*, début et fin du Ramadan, etc.).

6) Les portefaix ou porteurs de bagages

Des enfants de la rue ou des élèves en situation difficile, s'adonnent au transport des colis des personnes venues au marché pour leurs emplettes, moyennant quelques pièces de monnaie.

Le métier de porteur de bagages (adulte) a été autrefois l'apanage des immigrés, en particulier les ressortissants du Niger, arrivés en nombre important en Côte d'Ivoire à l'époque de la colonisation ; ils constituent toujours, dans la plupart des grandes villes ivoiriennes, notamment Abidjan, une colonie de porteurs, dont l'âge varie aujourd'hui de 18 à 50 ans et plus. En majorité analphabète, ils utilisent comme moyen de transport des charrettes à bras (communément appelés pousse-pousse), faites en bois et munies de vieux pneus de voiture, qui peuvent charger les bagages les plus lourds. Ce métier peut faire gagner plus de 10 000 F par jour

A ces porteurs classiques adultes, s'est ajoutée une nouvelle espèce : des porteurs très jeunes dont l'âge varie de 6 à 14 ans (2,7 % des résultats de notre enquête). Eux chargent les bagages sur la tête ou sur le dos, donc pour des poids bien moindres que les adultes. Ces enfants porteurs sont en fait des polyvalents ; ils associent à cette activité divers autres petits métiers (laveur de vitre, vendeur de petits articles, petit cireur), ainsi que la mendicité.

¹ Réflexion d'un religieux, responsable du centre d'insertion professionnelle de Niangon Lokoua-Yopougon, à Abidjan

Leur principale clientèle est les femmes du marché et surtout les ménagères venues faire leurs courses. Pour aborder les clientes, les petits porteurs agissent avec précipitation et insistance. A la fin des achats, ils se chargent de porter le bagage à la voiture ou au taxi. Comme dans le cas des gardiens de voitures, le gain du porteur est fonction de la générosité de la personne qui s'est fait aider : de 25 à 100 F à chaque fois (selon Karim, interrogé au marché du Plateau). Au total, le gain peut être égal ou supérieur à 500 F par jour (selon nos enquêtes).

Certains sont malhonnêtes et peuvent disparaître avec les bagages de la ménagère si elle n'y prend garde. Ils sont aussi toujours en train de guetter le moment propice pour voler à la tire dans les marchés.

III - RESULTATS ET ANALYSES

L'analyse des résultats de l'enquête s'articule autour des caractéristiques socio-démographiques des enfants mendiants et de leur famille.

1) Les caractéristiques socio-démographiques

En comptant les guides de jumeaux, qui sont parfois des adultes, la répartition des âges est la suivante :

Tableau II : Les enfants mendiants selon les tranches d'âge

Enf. mendiant / âge	3-9 ans	10-17 ans	18-24 ans	25 ans et +	Total	%
Guide de handicapé	1	3	2	-	6	4
Guide d'aveugle	1	8	-	1	10	7
Guide de jumeaux	-	6	7	9	22	15
Mendiant de la rue	1	19	1	-	21	14
Mendiant dans la rue	23	68	-	-	91	60
Total	26	104	10	10	150	100
%	17	69	7	7	100	

Les gosses de 10 à 17 ans sont de loin les plus représentés. Dans cette tranche d'âge, on remarque l'importance des enfants dans la rue : 68 gamins, qui représentant à eux seuls 45 % de la population enquêtée. Dans ce groupe, 45 % ont indiqué leur volonté de se mettre à cette activité pour se prendre en charge, 25 % ont évoqué la situation économique trop précaire de leurs parents, 9 % ont donné comme raison des pratiques de l'islam et 21 % ont été soumis à des effets psychologiques de l'environnement familial. Concernant les guides de jumeaux, les mères représentent la moitié de ces guides.

Tableau III : Les enfants mendiants selon le sexe

Mendiant/sexe	garçons	filles	Total	%
Guide de handicapé	3	3	6	4
Guide d'aveugle	2	8	10	7
Guide de jumeaux	3	19	22	15
Enfant de la rue	16	5	21	14
Enfant dans la rue	75	16	91	60
Total	99	51	150	100
%	67	33	100	

La grande majorité des enfants de et dans la rue qui mendient est composée de garçons (81 %). Les filles, davantage soumises aux travaux domestiques ou adonnées aux commerces ambulants, ont généralement honte en public et elles hésitent à s'approcher du passant pour lui

demander la charité. Mais elles sont très majoritaires dans les fonctions de guides de jumeaux (86 %) et d'aveugles (80 %), et la moitié du petit nombre des guides de handicapé.

Tableau IV : Les enfants mendiants selon leur pays d'origine

Mendiant/ pays	Guide de handicapé	Guide d'aveugle	Guide de jumeaux	Enfant de la rue	Enfant dans la rue	Total	%
Côte d'Ivoire	5	4	5	17	38	69	46
Burkina Faso	1	-	10	2	27	40	26
Mali	-	2	7	-	15	24	16
Guinée	-	2	-	1	4	7	5
Niger	-	2	-	-	3	5	3
Nigeria	-	-	-	-	4	4	3
Ghana	-	-	-	1	-	1	1
Total	6	10	22	21	91	150	100

Les enfants mendiants ivoiriens sont dont le groupe le plus nombreux, les étrangers (surtout Burkinabè, puis Maliens) étant quand même légèrement majoritaires au total (54 %). Le phénomène des guides de jumeaux apparaît essentiellement burkinabè, puis malien ; les guides de handicapé et les enfants de la rue sont avant tout ivoiriens ; les guides d'aveugles et les enfants dans la rue sont assez également répartis

Tableau V : La nationalité des enfants mendiants selon le sexe

Nationalité / sexe	Garçons ivoiriens	Filles ivoiriennes	Garçons non-ivoiriens	Filles non-ivoiriennes	total
Guide de handicapé	3	2	-	1	6
Guide d'aveugle	1	3	1	5	10
Guide de jumeaux	1	4	2	15	22
Enfant de la rue	14	3	2	2	21
Enfant dans la rue	35	3	40	13	91
Total	54	15	45	36	150

Il se confirme que les garçons ivoiriens sont plus de et dans la rue que guides, et encore plus les garçons étrangers, qui ont éventuellement fait la migration vers Abidjan tout seuls. Les filles des deux groupes sont d'abord au service des autres, et avant tout des aveugles et des jumeaux.

Tableau VI : Les enfants mendiants selon la religion

Mendiant/religion	musulmans	chrétiens	Sans religion déclarée	Total	%
Guide de handicapé	6	-	-	6	4
Guide d'aveugle	8	1	1	10	7
Guide de jumeaux	19	-	3	22	15
Enfant de la rue	10	10	1	21	14
Enfant dans la rue	69	17	5	91	60
Total	112	27	9	150	100
%	75	18	6	100	

Le poids de l'islam est donc très présent dans les phénomènes de mendicité, puisque cette religion impose à ses adeptes un devoir de charité envers les mendiants. Il n'y a que les enfants de la rue qui ne soient pas majoritairement musulmans.

Tableau VII : Les enfants mendiants et assimilés selon leur situation éducative

(Définitions utilisées ici :

- les "scolarisés" fréquentent encore une école (en général primaire),
- les "déscolarisés" ont été exclus du système scolaire,
- les "abandons" sont les enfants qui ont dû l'école abandonner du fait de difficultés familiales,
- les "arabisés" ont fréquenté l'école coranique.)

Mendiant/niveau scolaire	scolarisé	déscolarisé	Abandon	arabisé	analphabète	Total
Guide de handicapé	-	-	1	-	5	6
Guide d'aveugle	-	1	-	-	9	10
Guide de jumeaux	1	-	1	1	19	22
Enfant de la rue	1	3	10	2	5	21
Enfant dans la rue	38	-	8	18	27	91
Total	40	4	20	21	65	150
%	27	3	13	14	43	100

Les analphabètes, avec 43 %, sont le groupe le plus nombreux : ce sont en particulier des enfants musulmans (et en particulier les filles), au nombre de 47, soit 31 % du total). Un gros quart des enfants va encore à l'école, et un septième à l'école coranique. Finalement, assez peu ont quitté l'école, de gré ou de force.

Tableau VIII : Les enfants mendiants selon la situation familiale des parents

Mendiant / situation des parents	En union	Divorcés	Remariés	Décédés	Total
Guide de handicapé	4	-	1	1	6
Guide d'aveugle	8	-	2	-	10
Guide de jumeaux	17	2	-	3	22
Enfant de la rue	5	1	10	5	21
Enfant dans la rue	69	7	3	12	91
Total	103	10	16	21	150
%	68	7	11	14	

On découvre que les 2/3 des enfants proviennent de ménages vivant dans l'union des époux, et même les 3/4 pour les enfants guides. Par contre, les enfants de la rue sont de loin les plus nombreux à être enfants de divorcés, et donc vraisemblablement en conflit avec leurs géniteurs, alors que les enfants dans la rue, en détresse économique mais pas affective, sont les plus nombreux parmi ceux dont les parents sont divorcés ou décédés.

2) La répartition du revenu des enfants mendiants

Les sommes récoltées par les enfants mendiants ont plusieurs destinations :

- 42 % contribuent aux charges familiales (nourriture, habillement, frais de scolarité et divers),
- 28 % sont réservés aux marabouts,
- 30 % restent aux gamins eux mêmes.

Nous avons constaté que la plupart de ces enfants, surtout ceux dans la rue, entretiennent des relations de bon voisinage avec leurs parents (père ou mère).

3) Le vécu des enfants mendiants : quelques témoignages

La vie des petits mendiants est en effet très ambiguë, et l'on ne saurait l'assimiler à un simple fait banal. Les témoignages donnés par les uns et les autres, à travers les entretiens, expliquent leurs parcours.

- Bakayoko (âgé de 12 ans), enfant dans la rue, malinké, résidant avec ses parents à Sicobois (un des quartiers précaires d'Abidjan), raconte les circonstances de sa vie : "Mon père est au chômage, mais il se débrouille ; le revenu de ma mère, petite commerçante, est si maigre qu'il ne suffit pas pour les charges familiales (nourriture, loyer, habillement, etc.), si bien que ma sœur et moi, nous sommes obligés de mendier pour les aider."

- Lasso (13 ans), enfant dans la rue, ivoirien, mendiant et porteur de bagages au marché d'Adjamé : "Je me débrouille dans la rue en faisant des petits commerces ; je demande aussi de l'argent à des gens quand je n'arrive pas à vendre mes marchandises pour aider ma mère, acheter les vêtements pour mon petit frère et moi, et pour notre petit déjeuner."

- Kouadio (12 ans), porteur de bagages, originaire de Bondoukou (à l'est du pays) : "Je vis avec ma mère et son vieux mari. Elle fait du commerce et cultive actuellement du manioc. Son mari tient un petit bar, mais rien ne marche. Nous ne mangeons qu'une seule fois par jour. Je porte des bagages au marché d'Adjamé ; il y a aussi des personnes qui ont pitié de moi et me donnent de l'argent quand je leur en demande. J'ai bien envie de travailler, mais ma mère est allée consulter un vieux féticheur du village quant j'étais tout petit, qui lui a prédit mon avenir, que ma chance n'est pas dans l'exercice d'une profession : ce n'est que dans la mendicité que je pourrai réussir. Cette révélation traduit le sort qu'un parent m'a lancé pour avoir accepté son cadeau (l'équivalent d'une pièce de 10 F). En dépit de cette malédiction, je compte devenir plus tard mécanicien."

- Karidja (13 ans), originaire de Korhogo (au nord), sœur de jumeaux : "Je vis avec mes parents dans une famille nombreuse, alors que mon père, menuisier, ne gagne pas assez. Il a deux épouses (ma mère et sa co-épouse), qui ne cessent de se disputer. Je suis la sœur des jumeaux : une fille et garçon âgés de 10 mois. Lorsque ma mère va faire ses courses, elle me charge souvent de les garder. Nous restons devant la mairie d'Abobo. L'argent que je gagne servira plus tard non seulement aux charges familiales, mais aussi à la scolarisation des jumeaux."

- Sanou (28 ans), Burkinabè, installée à la mosquée d'Adjamé, apprenait à mendier à ses jumeaux, âgés de 3 ans : "Je fais mendier mes enfants pour pouvoir m'occuper d'eux et payer le loyer, la nourriture, car notre papa ne s'occupe pas de nous : il a une autre femme."

Si la naissance des jumeaux représente pour certains un fonds de commerce qui fait vivre des familles, elle conserve aussi des dimensions culturelles :

- Diabouka (femme de 40 ans), Burkinabè : "Je faisais le commerce de tomates lorsque j'ai accouché des jumeaux. Ils étaient souvent malades, et je les ai conduits chez un marabout. Ce dernier, après consultation, m'a conseillé de mendier avec eux pour qu'ils soient en bonne santé. Alors, depuis ce jour, j'ai abandonné mes petites affaires au profit de la mendicité. Je m'occupe de mes enfants avec l'argent que je reçois du public."

La mendicité est surtout liée à l'appauvrissement des parents et à la superstition, mais elle est aussi favorisée par des traditions sociales, la polygamie, etc. La mendicité sert aussi à subventionner les prestations du maître marabout :

- Fofana (13 ans), talibé d'une école coranique de Ouagadougou (Burkina Faso), se disant hébergé provisoirement par sa tante pendant son séjour à Abidjan : "Je suis venu mendier à Abidjan pour payer mes frais de scolarité et pour d'autres besoins, car, pour suivre régulièrement le Coran, là-bas, il faut verser chaque vendredi une somme de 50 F au marabout. Je mendie aussi à Ouagadougou, pour aider ma mère à s'occuper de la famille."

- Zanan (10 ans), du Burkina Faso, enfant garib : "Je mendie les jours de Maouloud¹ parce que les fidèles qui viennent pour la prière de la nuit du Destin me donnent beaucoup d'argent."

¹ Jour de naissance du prophète Mahomet.

- Dao (10 ans), ivoirien, en classe de CE 2 : "Je vis avec mes grands-parents. Mes parents, étant au pays, ne m'envoient que rarement de l'argent. Je suis donc obligé de mendier pour préparer la rentrée, pour avoir de quoi manger et m'habiller. Je gagne 400 F ou 500 F par jour."

- Karim (22 ans), ivoirien, handicapé physique, originaire de Mankono (Nord-Est), se débrouille seul dans la rue : "Je vis avec mon oncle à Port-Bouët, car mes parents sont au village. Il s'occupe bien de moi, mais je n'admets pas de rester à la maison alors que mon ami Sidiki, handicapé lui aussi, se vend bien dans la rue. Mon oncle ne s'est pas opposé à mes activités, et ne me demande pas un sou. Je n'ai d'ennui avec personne, même avec la police. Mais je me méfie des journalistes, car ils sont menteurs et ils ont une mauvaise langue, ils racontent des futilités sur notre compte, nous les mendiants. J'économise mon argent et, si Dieu le veut, j'en ferai quelque chose plus tard."

- Yacouba (19 ans), handicapé, résidant à Treichville : "Mes parents sont à Agnibilékrou (Est de la Côte d'Ivoire). Je suis venu à Abidjan pour me débrouiller, puisque je ne peux pas faire d'autre travail que de demander la charité aux gens qui ont de la compassion vis-à-vis des mendiants. Chaque jour, je pars au Plateau avec deux amis, handicapés eux aussi. Nous travaillons ensemble, et l'argent est équitablement partagé. Je donne une partie de ma part à ma grande sœur, qui ne travaille pas. Les risques du métier ? Nous en avons chaque jour : si ce ne sont pas les tracasserie policières, c'est plutôt des personnes qui nous renvoient balader, nous insultent ou nous disent d'aller travailler plutôt que de les escroquer."

- Moustapha (16 ans), Nigérien : "Je vis à Koumassi-Campement avec mes parents handicapés physiques et sept frères. L'un d'eux, âgé de 20 ans, est aveugle : je dois le conduire chaque jour devant la mosquée du quartier pour mendier, sinon ma mère m'engueule, me bat... Compte tenu de la vie difficile que nous menons, nous manquons souvent d'argent, et mon père parle souvent de notre retour au pays."

- Aminata (16 ans), Guinéenne (originaire de Siguila), guide d'aveugle : "Je vis avec mes parents dans une famille de 12 personnes, où nous ne sommes que des filles. J'accompagne mon père aveugle devant la mosquée d'Attécoubé. Ma petite sœur, âgée de 12 ans, me remplace de temps en temps dans cette tâche. Le jour où nous refusons de le guider, nous sommes battus. Pour éviter ces tracasseries, je préfère travailler avec une dame dans un restaurant ."

- Alassane (12 ans), enfant de la rue, originaire du Ghana : "Mes parents vivent à Agboville (ville située à 90 km au nord d'Abidjan). J'ai quitté la maison pour être dans cette ville avec un ami, grâce à l'argent que j'ai reçu des personnes près de chez moi, parce que mes parents m'ont battu à maintes reprises. Ne connaissant personne ici pour m'aider, je vis dans la rue avec cet ami et d'autres copains. Ils sont très gentils, mais il arrive parfois qu'on se dispute sur le partage de notre argent gagné en commun. Nous avons souvent des ennuis avec des agents de police : ils nous emmènent au commissariat pour nous faire laver les locaux et ils nous confient des tâches précises, par exemple de dénoncer les petits voleurs de [téléphones] portables. Je ne passerai pas toute ma vie à la rue : je compte retourner en famille si j'ai de l'argent pour payer mon transport."

- Ramata (10 ans), petite fille peul venue de Gorom-Gorom (Burkina Faso), accompagnée de sa mère : "Nous sommes arrivées ici depuis quelques jours pour mendier, car on sais que la Côte d'Ivoire est plus riche que notre pays. L'argent est bon, mais on se sacrifie plus. La nuit, nous dormons à la belle étoile, si bien que nous sommes pressées de repartir d'ici, en espérant d'avoir un peu d'argent."

A partir de ces témoignages, on peut dresser un panorama des problèmes que nous avons recensés auprès des enfants mendiants au cours de nos entretiens. Ces problèmes, tels que les retracent leur vécu, s'inscrivent pour la plupart dans le cadre de la crise de nos sociétés : 46 % des réponses mettent en avant les causes socio-économiques dans des familles nombreuses ou des foyers polygames. Les familles des gosses sont pour la plupart issues de l'union des époux, et ce sont les difficultés des parents qui obligent les enfants à mendier. Cette question demeure l'une des principales préoccupations des gamins : l'incapacité des parents à les prendre à charge, c'est-à-dire pouvoir payer leurs frais de scolarité, leurs manuels scolaires et même les nourrir .

27 % de l'échantillon dénoncent la méchanceté des parents ou des personnes adultes avec qui ils ont vécu avant d'être à la rue. D'autres (35 %) disent avoir subi des sévices physiques et moraux, avoir été maltraités par un beau père, une marâtre, des collatéraux, un tuteur.

11 % des gosses se sont aussi plaints du comportement d'égoïsme ou d'individualisme de leurs parents (proches ou éloignés, tuteur, etc.), attitude qui s'écarte de la solidarité africaine ou de la famille traditionnelle.

Certains enfants mendiants s'investissent entièrement dans la mendicité (23 %), alors qu'une forte majorité (77 %) s'adonne à la fois aux petits métiers et à la mendicité. Ce sont surtout des mères de jumeaux et des handicapés physiques qui ont cette volonté manifeste d'exercer un métier à côté de l'aumône. Quant aux raisons des guides de jumeaux, la prescription des marabouts représente 4 %, et 96 % des cas relèvent des besoins socio-économiques. La quasi totalité des talibé se mettent au service des maîtres marabouts ; ceux-ci sont pour eux des bienfaiteurs de l'islam et leur doivent respect et allégeance. Certains enfants mendiants ont reconnu d'aller à la rue par mimétisme (3 %), mais 97 % de ces gosses ont évoqué les problèmes socio-économiques et psychologiques vécus.

Enfin, certains des enfants que nous avons rencontrés ont promis de mettre un terme à la mendicité : 12 % de ceux-ci sont des écoliers, 15 % des guides de jumeaux, 17 % des guides de handicapés physiques et 40 % des enfants de la rue.

En conclusion, nous pouvons retenir l'ampleur de la mendicité à Abidjan. Ce phénomène est complexe et se manifeste à travers plusieurs catégories d'enfants mendiants et assimilés. Les facteurs en sont tout aussi multiples, mais nous avons recensé pour l'essentiel celles que les enfants ont eux mêmes relatées dans leurs témoignages : des problèmes socio-économiques, ou encore, parfois, d'ordre environnemental, culturel ou psychologique.

IV - L'OPINION PUBLIQUE FACE A LA MENDICITE DES ENFANTS

Un autre volet de la question se pose à ces termes : Comment la mendicité est-elle perçue par le grand public ? La plupart des Abidjanais réagissent négativement face à la mendicité des enfants. Cette réaction relève de la société civile, en l'occurrence les individus, les confessions religieuses (chrétiens de toutes les religions confondues, musulmans, animistes, église harriste...). Une telle critique est surtout adressée aux guides de jumeaux, notamment les mères qui en font de leurs enfants un fond de commerce. Cependant une partie de l'opinion, quoique hésitante, reste muette aux pratiques des enfants mendiants

Ces réactions transcendent celles de la population d'Abidjan qui vit au quotidien la mendicité infantile : Comment est-elle perçue ? Doit-elle oui ou non évoluer dans le temps ? les talibé sont-ils exploités par les maîtres marabouts en Côte d'Ivoire comme au Sénégal ou au Mali ? Comment les autorités réagissent-elles face à cette exploitation ? Les quêtes du dimanche dans les églises et temples sont-elles comparables à l'aumône des gamins ? Et dans quelle religion cette pratique est-elle plus marquée ?

Ces divers points de vue qui ont été donnés divergent selon les sensibilités idéologiques, en l'occurrence les considérations religieuses. Pour certains, la mendicité juvénile est le fait des mutations sociales des temps modernes. Pour d'autres elle est une tare de cette société. Mais les gosses ne sont pas entièrement rejetés : presque tous les individus interrogés plaident en faveur des aides qu'ils préconisent de réserver à ses gosses, surtout de leur trouver de l'emploi .

1) La perception de la mendicité infantile par la société civile

Les confessions religieuses, représentées par l'Eglise catholique, les Eglises protestantes et l'Eglise harriste, ont perçu, à quelque nuances près, la question de la mendicité des enfants à Abidjan.

Les responsables des Eglises affirment que la Bible n'autorise pas la mendicité : "Pour Dieu, l'homme doit travailler à la sueur de son front pour gagner son pain ; cette parole de Dieu nous oblige à condamner l'oisiveté totale des personnes qui refusent de travailler pour vivre aux dépens des autres. Nous sommes cependant prêts, dans la mesure de nos possibilités, à leur apporter aide et assistance."

Les protestants, par la voie d'un pasteur de l'Eglise évangélique de la Vision du Seigneur, parlant au nom de sa congrégation, s'est d'abord contenté de situer le phénomène dans le temps, et ce qu'il représente pour Dieu : "La mendicité fait partie de la punition d'Adam et Eve, lorsqu'ils ont désobéi ; Il leur a dit : "Désormais, vous mangerez à la sueur de votre front." Le pasteur a ensuite insisté sur la portée de ce péché qui est comme "une tache indélébile au sein de leurs descendants, et n'épargne personne, ce qui a conduit à l'homme de travailler dur. Les invalides, du fait de leur incapacité, sont obligés de mendier, c'est donc pour eux travailler à la sueur de leur front". Il a aussi commenté la responsabilité des parents et des gosses dans le processus de la mendicité : "Des familles ont démissionné vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants, mais ceux-ci ont leur part de responsabilité, en réfutant les conseils de leurs parents." Ces hommes de Dieu souhaitent que la mendicité infantile prenne fin. Ainsi, les responsables de l'Eglise des Assemblées de Dieu entendent conjuguer leurs efforts avec les mairies en vue de mettre sur pied des projets de petits commerces, notamment la vente d'*allocos*¹, à l'attention des jeunes filles. Pour les garçons, ils envisagent, avec la grâce du Seigneur, de leur trouver du travail, afin qu'ils puissent ensuite s'engager dans le sacrement du mariage.

La vision des catholiques est la même, contre la mendicité des bras valides en général et des enfants mendiants en particulier : "L'homme doit travailler et non mendier, car le travail est la loi de la nature", mais, compte tenu des difficultés que ces enfants rencontrent, les responsables des Eglises, bien que méfiants envers les mendiants, ont manifesté leur soutien aux gosses en voulant les aider à titre temporaire. La remarque d'une religieuse est éloquent : "Aujourd'hui, il y a tellement de mendiants qu'on n'arrive pas à faire la distinction entre le faux et le vrai. On peut s'occuper des vrais mendiants qui viennent nous parler de leurs problèmes. Nous les écoutons et leur posons des questions relatives à leurs situations familiales avant de leur venir en aide. Si c'est un faux mendiant, en l'occurrence l'enfant des rues qui vient demander de l'aide, nous le faisons travailler avant de répondre à ses demandes. Car Dieu a dit de partager avec celui qui n'a rien, il faut donc partager avec le mendiant. Mais, personnellement, je suis contre la mendicité. Pour cela, il faut les chasser quand ils viennent rôder autour de la paroisse."

En même, les religieux chrétiens reprochent aux musulmans d'avoir, sous l'influence du Coran, légitimé la mendicité des garib. Ils s'attaquent aussi aux mariages forcés et précoces culturellement admis dans cette religion. Ces deux scénarios sont liés à la procréation et la polygamie, valeurs sociales ancrées dans les mentalités des familles africaines (ivoiriennes en particulier), contribuant ainsi à des familles trop nombreuses, avec des parents impuissants face à la charge de leurs enfants, et qui les poussent à la mendicité.

Les fidèles de l'Eglise catholique sont contre la mendicité des enfants ; ils considèrent cette pratique comme honteuse, n'honorant ni les Ivoiriens ni les familles sérieuses, soucieuses de l'éducation de leurs enfants. La mendicité doit être bannie de notre société, nous dit un chrétien : "Il faut sermonner les personnes qui en font un investissement", et il s'en prend au gouvernement qui fait des promesses inutiles mais est incapable de supprimer ce fléau."

Les membres de l'Eglise harriste et du Christianisme céleste condamnent avec véhémence ceux qui favorisent la mendicité. Un fidèle se dit choqué, exaspéré de certaines formes de mendicité dans les rues : "Je suis foncièrement contre les guides de jumeaux qui font de cette pratique un métier."

Les animistes condamnent quant à eux la catégorie des mendiants valides (guides de jumeaux, enfants dans et de la rue), mais ont une position mitigée à l'égard des guides de handicapés physiques et d'aveugles, à cause de cette infirmité.

¹ Tranches de banane plantain frites.

Les musulmans soutiennent tous les enfants mendiants par compassion ou au nom d'Allah. Les élèves musulmans de l'école classique ou française, baignant dans la double culture le modernisme et le traditionalisme ont une vision double de la mendicité. La première s'attache au phénomène de la pauvreté des parents et de l'invalidité des mendiants comme explication. La seconde considère la mendicité des enfants comme étant trop "fantaisiste", parce que sans importance ou aléatoire.

En revanche, des Ivoiriens quelle que soit leur appartenance religieuse ou ethnique ont réagi contre la mendicité, surtout celle des mères guides de jumeaux, parce que celles-ci, peu scrupuleuses et faisant de cette pratique une profession, exposent leurs enfants à même le sol comme une marchandise ; elles sacrifient l'avenir de ceux-ci pour de l'argent : "C'est une pratique indigne, honteuse et dégradante."

Certaines restent optimistes, confiant la destinée des enfants au Tout-puissant : "C'est grâce à Dieu que la mendicité prendra fin, car c'est Dieu qui décide du sort des gens ; Il trouvera une solution pour chacun d'eux avec le temps et, progressivement, leur nombre diminuera à Abidjan."

Dans le cas particulier des talibé, la mendicité repose sur la nécessité de payer la prestation du marabout, sans autres revenus. Les jeunes talibé débarquent alors des pays voisins pour le compte du maître. Tous les musulmans le savent, mais la majorité de ceux que nous avons rencontrés sont favorables à cette pratique.

Les chrétiens ont réagi contre la pratique des marabouts qui exploitent et battent les garib, parfois jusqu'au sang en cas de mauvaise recette. Cet apprentissage dure trop longtemps, disent certains : "La durée de l'enseignement du Coran est en principe de 2 à 3 ans ; ces enfants, issus en majorité du milieu rural pour être mieux exploités, mettent 10 ans, car ils perdent plus de temps à mendier qu'à apprendre. L'argent récolté journalièrement par le talibé est remis en totalité au maître qui, lui, se charge seulement de le nourrir."

L'utilisation des talibé peut être comprise comme une exploitation, mais les avis sont partagés. Selon certains musulmans, les talibé ne sont pas exploités par leurs maîtres, car ce dernier incarne le Coran. Aussi n'osent-ils pas les accuser, sous prétexte qu'ils n'ont pas envie de profaner dieu, disaient-ils : "Nous n'approuvons pas les accusations de ce genre perpétrées contre les représentants de Dieu. Ce sont avant tout des sages, qui n'ont aucune volonté d'exploiter ces pauvres enfants mendiants, qui ont besoin d'être éduqués." Par ailleurs, le travail du maître suppose un grand sacrifice, car personne ne lui donne un sou, et les musulmans le savent : "Il est obligé de les faire mendier afin de les nourrir ; nous en sommes désolés, mais ce n'est pas de l'exploitation."

L'exploitation du garib est atténuée dans certains pays d'Afrique. Par exemple au Niger, l'école coranique est privée en campagne et publique dans les villes. C'est généralement dans les écoles du village que les enfants talibé mendient pour le maître qui ne reçoit aucune aide de l'Etat. par contre, ceux de la ville ne sont de fonctionnaires, avec un salaire mensuel qui lui permet de vivre (selon d'un musulman nigérien interrogé au cours de l'enquête).

L'opinion publique rejette donc la mendicité juvénile, surtout à travers la prolifération des enfants mendiants non ivoiriens. Un Sénoufo (du Nord de la Côte d'Ivoire) ajoute : "La dynamique des enfants mendiants est une réalité à Abidjan ; elle repose surtout sur la ferme volonté des mendiants étrangers, que la Mairie d'Abobo envisage de chasser hors de cette commune." Mais ce procédé n'aurait-il pas pour seule efficacité de les repousser vers les autres communes ? Ce qui ne donnera aucune solution au problème.

2) La perception de la mendicité par le monde politique

A l'instar des autorités de Dakar, celles d'Abidjan se sont, par moment, préoccupées de la présence des gosses dans les artères la ville. Cette occupation anarchique de l'espace a conduit le gouvernement à se pencher sur la question des enfants des rues, au cours de sa séance du 12 septembre 1995, sur proposition du ministre de la Famille et de la Promotion de la Femme¹. Cette

¹ Archives du secrétariat du gouvernement, n° 1448 du 19 septembre 1996.

initiative, jugée louable, a amené le Conseil des ministres du 22 août 1996 à arrêter plusieurs décisions :

- "Actions de sensibilisation des populations aux problèmes des enfants de la rue, et en particulier de ceux livrés à la mendicité,
- Actions préventives relatives aux rafles organisées par les forces de l'ordre, dont la finalité est de recenser tous les enfants de la rue y compris les enfants mendiants, en vue d'expulser ceux d'origine étrangère, de réinsérer les nationaux, et de punir, en cas de récidive, les familles non respectueuses des dispositions en vigueur du code pénal relatives à l'abandon des enfants."

Des opérations de répression ont effectivement été entreprises avec des interventions policières, mais celles-ci n'ont guère empêché les enfants mendiants de continuer à déambuler dans leurs espaces habituels. Une autre action du gouvernement a consisté dans la mise en place des structures publiques pour la réinsertion sociale des enfants de la rue, ce sont :

- la Direction de la Protection de la Prévoyance sociale (DPPS), qui a, entre autres missions, la promotion des personnes handicapées, l'insertion et la réinsertion des jeunes en difficulté ou des plus démunis et la prévention de la délinquance juvénile,
- la Direction de l'Action familiale, avec pour mission la sauvegarde de l'enfance en danger, en concertation avec les ONG, en vue d'intégrer les enfants de la rue dans le processus de développement.

La réprobation que les municipalités ont manifesté vis à vis de la mendicité constitue une première. Se situant ainsi dans la ligne des mesures prises par le gouvernement, les autorités municipales ont pris la décision de réprimer les enfants mendiants et les guides, en particulier les talibé, dont la grande majorité est d'origine étrangère.

A titre d'exemple, la commune d'Abobo est l'une de celles où les enfants mendiants, notamment les guides de handicapés physiques et de jumeaux, se sont installés en grand nombre aux alentours de la mairie. Les responsables de la municipalité (en majorité musulmans) se sont élevés contre cette présence (condamnée, selon elles, par le Coran) : "Notre action principale va donc s'axer sur le déguerpissement de ces gamins des lieux publics." Les autorités ont insisté sur la mise en vigueur de lois qui leur permettent d'agir efficacement "Sinon, pour l'instant, nous allons nous référer aux décisions gouvernementales de 1995-1996, concernant le refoulement des petits mendiants nomades hors de nos frontières." La municipalité d'Abobo a également prévu l'insertion sociale et familiale des enfants mendiants avec l'aide des structures existantes, ainsi que leur réinsertion dans la vie active après une formation aux métiers artisanaux (menuiserie, maçonnerie, plomberie, etc.), et la création de petits commerces, surtout pour les mères de jumeaux. Ces projets ont-ils été pris en considération ? Il ne faut pas perdre de vue que tant de projets élaborés en la matière ont été rangés dans les tiroirs¹...

CONCLUSION

L'étude a permis de montrer que les enfants mendiants, qui existaient à peine aux années de l'indépendance et se sont multipliés dans toutes les grandes villes de Côte d'Ivoire, surtout Abidjan, sont de plusieurs types :

- les enfants mendiants des rues, y compris les assimilés (élèves ou acteurs de petits métiers) qui mendient pour eux mêmes,
- les guides de handicapés physiques et d'aveugles ou de jumeaux (ce sont surtout étrangers).

L'existence de ces deux groupes suppose deux sortes de traitements. Les premiers doivent être réinsérés dans leur milieu familiale ou dans la vie professionnelle, les seconds pourraient être sensibilisés et encouragés à retourner dans leurs pays d'origine.

Vu la gravité de la mendicité infantile, les institutions publiques et privées (les ONG) doivent redoubler d'ardeur pour trouver des solutions aux problèmes. Il en existe déjà grâce au BICE, qui n'a pas ménagé ses efforts pour la mise en place d'institutions pour l'insertion sociale et

¹ Patrice Séhansiéhi Yadé, président de l'Association des jeunes de la rue.

professionnelle. Mais il faudrait les améliorer et en créer aussi dans les villes de l'intérieur, surtout Bouaké, qui accueille sans cesse des enfants mendiants.

En matière d'insertion professionnelle, il est grand temps de penser réellement le problème des enfants mendiants en mettant en œuvre de petits projets communautaires. Le regroupement des bénéficiaires doit répondre aux critères mis en place par les enfants mendiants eux mêmes, car, dans le parcours à la rue, ces enfants s'organisent déjà en groupe. Avant la mise en place des projets, cette forme d'organisation doit être approfondie par des études sociologiques. Mais les petits projets individuels, axés sur le commerce, l'agriculture, l'artisanat, ne seront pas exclus pour les guides de jumeaux et aux invalides qui ont coutume d'agir individuellement dans cette activité.

Ces projets pourraient recevoir au premier chef l'appui des municipalités d'Abidjan, celui de l'Etat venant en complément. Cet appui sera d'ordre financier et technique, accompagné d'un système de suivi, assorti d'un contrôle rigoureux

L'insertion sociale des enfants mendiants ou leur resocialisation au sein des institutions ou des familles se pose en termes d'intégration. Elle doit passer par des maisons de garde d'enfants comme celle des pays occidentaux, dont les gosses abandonnés ou maltraités sont pris en charge par des institution, logés, éduqués et réinsérés dans le système scolaire.

Les pouvoirs publiques et les acteurs sociaux devront aussi lancer des campagnes de sensibilisation sous forme de réunions, de séminaires, auxquels il convient d'associer les enfants concernés, afin de leur faire prendre conscience des conséquences de la mendicité pour leur avenir. Les mêmes actions doivent s'adresser aux parents qui ne s'occupent ni de l'éducation ni de la prise à charge de leurs progénitures.

Les enfants de la rue et les enfants mendiants, conscients de leur avenir, ont déjà émis des vœux pour en finir avec l'aumône. Ils ne veulent pas demeurer à jamais à la rue, ils ambitionnent de sortir de cette exclusion et de trouver un avenir meilleur. Cet espoir peut-il se concrétiser avec les gains de la mendicité ? On l'a dit, les guides de handicapés, d'aveugles et de jumeaux gagnent en moyenne 2 000 F par jour ordinaire (5 000 F pendant le Ramadan), les enfants de la rue et dans la rue en moyenne 500 F par jour. Ils ne peuvent en aucun cas se constituer des économies, car l'argent récolté est immédiatement dépensé pour les besoins essentiels. La plupart d'entre eux ambitionnent de faire du commerce ou de l'artisanat ; d'autres veulent continuer les études... Mais où pourraient-ils trouver les moyens financiers pour y parvenir ? Les pouvoirs publics doivent répondre aux préoccupations des enfants.

Peu importe les préjugés qui ternissent l'image des enfants mendiants. La société civile et la société politique doivent ensemble accorder leurs violons en vue de repenser et diagnostiquer le mal qui ronge ces enfants issus de la grande pauvreté. Il faut trouver des solutions immédiates à leurs problèmes, car ils nourrissent réellement l'espoir de sortir de ce bourbier.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- Amnesty International (2001) : *Enfants torturés : des victimes trop souvent ignorées*. Paris, A.I., édition francophone, 108 p.
- Azam J.-P. (1993) : *Les effets incertains sur les pauvres de l'ajustement structurel en Afrique*. CERDI.
- Bah M. & Capiham J.Y. (1999) : *Bidonvilles, marginaux et jeunes délinquants vus par la presse dakaraise*. Dakar.
- Bayart J.-F. (1989) : *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*. Paris, Fayard, 439 pages.
- Bellamy C. (1999) : *La situation des enfants dans le monde*. Genève, UNICEF, 143 p.
- collectif (1988), *Les enfants de la rue*. Dakar, ENDA-Jeunesse Action.
- Coussy J. & Vallin I. (éd.) (1996) : *Crise et population en Afrique*. Paris, CEPED.
- Deblé I. & Hugon Ph. (s. dir.) (1982) : *Vivre et survivre dans les villes africaines*. Paris, PUF.
- Fauré, Y.-A. & Médard J.-F. (1982) : *Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala, 270 p.
- Faye M. (1988) : *Loxoci Poos - la main dans la poche*. Dakar, Enda-Tiers-Monde.
- Gilliard P. & Pedenon L. (1994) : *Rue de Niamey, espace et territoire de la mendicité*. Université de Bordeaux III (pp. 51-60).
- Hérault G. & Adesanmi P. (1997) : *Jeunes de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan, IFRA.
- ISTD (1996) : *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara*. Paris, Ministère de la Coopération.
- Karibar R. (1990) : *La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire*. Washington, Banque mondiale.
- Lang J.-L. (1978) : *L'enfant inadapté*. Paris, PUF..
- Manciaux M. et al. (1982) : *L'enfant maltraité*. Paris, Fleurus.
- Mukalawala K. et Omalete O. : *Les formes d'oppression exercées sur les enfants et jeunes de la rue à Kinshasa (cas des zones de la Gombe et de Kalama, Kinshasa)*. Unicef-ONDH.A
- Spindler M. (1996) : *Les embarras d'Antananarivo*. Université de Leyde (Pays Bas) pp. 42-50
- Tapé G. & Bih E. (1996) : *Etudes sur les opportunités et les freins à la bonne performance des filles à l'école primaire*. Abidjan, Direction de la planification, Réseau ouest-africain de recherche en éducation, 116 p.
- Zanou B & Doré Aka D. (1996) : *Abidjan, la cosmopolite, une étude démographique de la ville d'Abidjan*. Abidjan, INS, 75 p.
- Zanou B. et al. (1992) : *Répartition spatiale de la population et migrations. Recensement général de la population de Côte d'Ivoire*. Abidjan, Institut National de la Statistique, 201 p

II. ARTICLES

- Bih E. : "Evolution de la famille en Côte d'Ivoire, une approche psychologique", *Revue ivoirienne des sciences de l'éducation*, n° 2, Abidjan, pp. 176-181.
- Colson M.-L. (1995) : "Entre mendicité et prostitution : Les enfants de la drogue à Abidjan", *Le Monde*.
- Collectif (1999) : "Recherches et projets", *Chronique du Sud* n° 10, Abidjan-Paris, 157 pages.
- Fadiga K. (1997) : "La crise de l'éducation, analyse et perspectives", *Revue ivoirienne des sciences de l'éducation* n° 1, Abidjan, pp. 7-19.
- Marguerat Y. (1985) : "Les jeunes délinquants d'Abidjan, une première approche quantitative", *Cahiers ORSTOM*, Paris.
- Anonyme (1997) : "Les enfants sont toujours dans la rue", *Le jour* n° 714, Abidjan.

III - ETUDES ET MEMOIRES

- Abbas S. & Bamssié R. (1992) : *Perspectives démographiques de la Côte d'Ivoire 1988-2028*. Abidjan, INS, Tome 5.
- Agnissan A. A. (1989-1990) : *La problématique de l'insertion sociale des jeunes en zone urbaine : le cas de la ville d'Abidjan*. Mémoire de DEA en sciences sociales, Abidjan, IES, 80 p.

- Deglan B. (1997) : *Politique d'intégration des enfants de la rue en Côte d'Ivoire, le cas d'Abidjan*, UFR de criminologie de l'Université d'Abidjan.
- Dehi G. (1997) : *Le problème du chômage et son implication dans les comportements délinquantiels de jeunes en Côte d'Ivoire*. Mémoire de maîtrise de l'UFR de Criminologie, Abidjan.
- Groupe Technique III, Valorisation du capital humain (1997) : *La pauvreté en Côte d'Ivoire*. Rapport n° 15660-IVC, Département Côte d'Ivoire, 110 p.
- Koffi D. (1994) : "De la solidarité totale ou multilatérale à la solidarité univoque en Afrique", *Pensée et organisations sociales en Afrique*, Actes du Séminaire, Institut Goethe - Abidjan, Centre de Reprographie de l'enseignement supérieur, 140 p.
- Sissoko M. A. (1989) : *Enquête sur les enfants de la rue dans le district de Bamako (Mali)*. Institut national de formation sociale, ENDA -Jeunesse Action, section OMS-UNICEF.
- Sagna Maximilien (1988) : *Contact enfants et jeunes de la rue à Kinshasa*. Dakar, Enda-Tiers-Monde.
- Tanoh A., Sanoussi A., Koffi N, Broalet B. (1986) : *Gardiens de voitures et cireurs à Bouaké*. Dakar, Enda-Tiers-Monde.
- Terenzio F. (1987) : *Agir envers l'opinion publique et les politiques gouvernementales concernant les gosses de la rue*. Dakar, Enda-Tiers-Monde.
- Yao K.S.D. (1998) : *L'Épargne moyen d'insertion à l'économie : le cas des petits porteurs de bagages à la gare des taxis et au marché principal d'Abobo*. Mémoire fin de cycle, Ecole des Educateurs spécialisés, Abidjan, INFS, 132 p.
- Zanou B. (1997) : *Migration urbaine et emploi*. Abidjan, ENSEA, 19 p.
- *Cahiers de Marjuvia* : Extrait du cahier n° 3(1996).

Roger NAVARRO

LES ONG EN CHARGE DES ENFANTS DE LA RUE

Cette contribution s'appuie sur un enquête réalisée auprès d'une vingtaine d'institutions qui interviennent dans l'agglomération d'Abidjan, et qui forment, comme nous allons le constater, une sorte de dispositif territorial pour répondre au problème central de l'enfance en difficulté¹.

L'enquête s'est déroulée sur deux mois (mai-juin 2001). Les institutions mentionnées ont été visitées ; les responsables ont été interviewés (certains à plusieurs reprises) ; des photographies illustratives ont été prises. Certaines structures (qui ne figurent pas dans cette liste) sont demeurées introuvables. Par ailleurs, nous avions projeté de visiter les organismes opérant dans l'intérieur du pays, à Yamoussoukro, à Bouaké, à Man... Mais, déjà en 2001, les voyages s'avéraient risqués, et nous avons dû y renoncer. Le guide d'entretien à partir duquel nous avons collecté les informations faisait apparaître un certain nombre de thèmes² où nous souhaitions introduire la diversité pour couvrir un ensemble le plus large possible de situations.

Les objectifs et les questions de départ qui nous semblaient devoir animer notre problématique étaient :

1) Etablir des éléments d'appréciations sur chaque structure : une fiche complète (entre 2 et 6 pages) est proposée en annexe au présent rapport sur la quasi-totalité des structures mentionnées. Ce sont les informations de base utiles, consignées le plus fidèlement possible d'après enquête, préalables à toute évaluation, également nécessaires sur le plan pratique pour favoriser un dialogue entre les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds, les chercheurs et les ONG. Ces informations font apparaître opportunément la situation géographique de ces structures, leur capacité d'accueil, les publics concernés par les actions menées, leur méthode d'intervention, leur vision de l'enfance et des problèmes rencontrés par celle-ci, leurs activités, le personnel intervenant et le niveau de formation de celui-ci, les projets en cours ou à plus long terme.

¹ Ce sont, par ordre alphabétique : Akwaba, Amigo-Doumé, Association des amis de l'Enfant en Côte d'Ivoire (2AECI), le Bureau international catholique de l'Enfance (BICE)-Côte d'Ivoire, avec ses diverses antennes : Centre de Sauvetage du Plateau, Centre d'écoute pilote d'Adjamé (CEPA) et Centre de réhabilitation Erb-Aloïs (CREA), Caritas (Groupe de Port-Bouët), la Case des enfants, le Centre d'écoute et d'insertion des jeunes d'Adjamé, la Communauté Abel-LVIA et le Carrefour Jeunesse de Grand-Bassam, la Communauté Emmanuel, la Croix-Blanche internationale, Médecins du Monde, les Namans, SOS-Violences sexuelles, Terre-des-Hommes, le Village Don Bosco, et le Village Marie-Dominique. Nous avons aussi rencontré, au Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Mmes Coulibaly Adom (directrice de la Direction de la Réglementation et de la Protection) et Chantal Koné (cellule Etudes et marchés), enfin, au Service français de coopération et d'action culturelle, M. Jacques Ester.

² 1) Description physique de la structure. 2) Historique. 3) Philosophie de la structure (son "credo"), sa vision de l'enfant, de la jeunesse, des problèmes de la famille. 4) Objectif de l'action visée (religieuse/laïque ?) 5) Organisation, fonctionnement. 6) Eléments de budget. 7) Personnel : composition, formation.

A partir de ces premières investigations, il s'agissait de voir si émergeaient quelques tendances fortes.

2) Faire apparaître des **tendances générales** :

- Des tendances morphologiques : à propos de la taille moyenne des structures, de l'organisation de l'espace, à propos des publics visés, de la formation des animateurs...

- Des tendances organisationnelles : comment fonctionnent ces structures ? Quelles sont leurs méthodes ? A-t-on affaire à des unités séparées les unes des autres ou bien sont-elles reliées entre elles, et selon quelle logique ? Quelles sont les réussites que l'on peut leur attribuer et les difficultés auxquelles elles sont confrontées et contre lesquelles elles luttent ?

- Dans l'action publique, quelle place prennent ces ONG ? En sont-elles les relais ? Ou bien sont-elles les substituts des pouvoirs publics ? Quel est le rôle exact que tiennent ces ONG dans les affaires courantes en charge de l'État ?

3) Avant toutes choses, l'action des ONG doit être **reliée aux problèmes** auxquels elles entendent apporter une solution. La nature de ces problèmes conditionnent l'ensemble de leurs actions, leur organisation, leur fonctionnement. Au-delà de l'observation des pratiques, c'est pour nous la référence qui donne sens à l'ensemble du dispositif que nous étudions. Pour aller vite, ces ONG sont confrontées quotidiennement à des problèmes de société cruciaux. Dans ce sens, celles-ci nous apparaîtront en tout premier lieu, comme les révélateurs et les témoins de ces maux, avant que nous n'entreprenions de les considérer dans le rôle officiel du mécanicien du social auquel leur pratique quotidienne nous renvoie explicitement. Au centre de ces problèmes, il y a d'abord le drame immense que **l'évolution de l'institution familiale** connaît aujourd'hui.

A partir des observations livrées par les ONG, mais également à partir de toutes les investigations complémentaires que nous nous sommes permis d'ajouter, que pouvons-nous apprendre de ces maux ? Comment l'action des ONG que nous avons étudiées parvient-elle à répondre à ceux-ci ?

I - QUELQUES ELEMENTS DESCRIPTIFS

Commençons par établir les quelques données promises au début.

a) La variété des publics visés et des modes d'action

Les ONG contactées ne sont pas exclusivement des structures qui se proposent de porter assistance aux seuls enfants des rues, comme le projet d'étude le prévoyait au départ. Compte tenu de la complexité du phénomène en question (à la fois social, politique, familial et économique), il nous a paru opportun de prendre en compte un ensemble d'organisations qui ont pour vocation d'intervenir auprès de la famille, de la prime enfance, de l'enfance, de l'adolescence.

Certaines de ces structures interviennent auprès de leurs publics pour leur apporter un secours direct. D'autres choisissent de procéder en amont, par la prévention ou en sensibilisant l'opinion sur les maux qu'elles traitent (SOS-Violences sexuelles). La plupart ont organisé l'accueil en internat pour les enfants de la rue, en leur proposant une véritable vie communautaire (Akwaba, Amigo-Doumé, BICE, CEPA, CREA, Don-Bosco, Village Marie-Dominique...). D'autres font le choix -discutable peut-être- de leur apporter des aides ponctuelles sans tenter de leur proposer de "sortir de la rue" ou/et d'abandonner des modes de survie risqués comme la prostitution, la drogue (2AECI, Mouvement du Nid, Caritas de Port-Bouët). Ces organisations avancent des arguments fondés, difficilement contournables. Nous en distinguerons trois. Le premier tient, disent-ils, à la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de "récupérer" les enfants qui ont "duré" dans la rue

("plus ou moins trois mois" est une borne couramment référée). Le deuxième tient à l'existence d'un "système de la rue" (concept de notre cru) en regard duquel le remède peut apparaître pour certaines familles plus désastreuses que le mal. La solution consisterait donc à maintenir les dits problèmes dans des proportions qu'il s'agit, pour ces institutions, de contrôler ou de piloter au mieux. Dans certains cas, en effet, il semble qu'on ne puisse toucher à l'élément central de ce système (l'enfant) sans mettre à mal la survie d'un groupe. Pour comprendre, il convient de citer ici le cas du petit M. Il a dû quitter l'école et travailler dans la rue pour subvenir aux besoins familiaux, car sa mère, malade du Sida, est désormais dans l'impossibilité de poursuivre l'activité professionnelle qui lui permettait de faire vivre cette famille jusque-là correctement (cf. Caritas de Port-Bouët). Le troisième argument fait référence à l'existence de milieux mafieux résistants. Ils menacent l'existence même des travailleurs sociaux qui se montreraient trop entreprenants, et contraignent leur action dans des limites restreintes, par la force. C'est, par exemple, la situation créée par des proxénètes ghanéens et nigériens de Yopougon qui organisent, avec la complicité de certaines autorités corrompues, la terrible prostitution des petites filles et des filles moins jeunes en les confinant dans des lieux de passes sordides. Dans ces quartiers, le Mouvement du Nid ne peut intervenir (pour ce qui est de son action en direction de ce public précis) qu'en sensibilisant, qu'en organisant des activités destinées (seulement) à favoriser une prise de conscience générale au cœur d'une zone urbaine dans laquelle la célèbre "rue Princesse" de Yopougon s'institutionnalise comme lieu de défouloir pour l'ensemble de l'agglomération, tous milieux sociaux confondus.

Certaines ONG se destinent prioritairement à l'aide en direction des petites filles et des adolescentes (Le Nid, Village Marie-Dominique¹) ; les autres sont concernées par une population quasi exclusivement masculine.

Autre variation : des structures s'intéressent (mais non exclusivement) aux enfants emprisonnés et aux très jeunes enfants qui accompagnent leurs mères en détention, ainsi qu'aux adolescents emprisonnés dont elles essaient avec efficacité d'améliorer le sort².

Toutes ces structures s'adressent à plusieurs types de public à la fois et multiplient leurs projets, disposition qui peut, pour certaines, être gouvernée par des nécessités économiques très pressantes (la multiplication des projets permet la multiplication des financements) et occasionner une dispersion des énergies préjudiciable.

Par ailleurs, ces structures sont ouvertes sur les quartiers où elles ont choisi de s'implanter. En général, il s'agit de quartiers où se concentrent des populations en grande difficulté (Terre des Hommes à SICOBOIS...), auxquelles elles dédient en partie leurs actions : aide à la scolarisation, soins de santé, lutte contre la malnutrition, sensibilisation à l'hygiène, loisirs ...

b) Capacités d'accueil

Bien évidemment, nous ne pouvons ici établir de données générales, opératoires quant à l'ensemble des publics très nombreux et divers auprès desquels ces ONG travaillent. La seule occurrence qu'il est possible et utile de traiter, de ce point de vue, est celle qui concerne les enfants de la rue recueillis en internat dans les centres d'accueils existants.

La plupart des foyers accueillent entre une vingtaine d'enfants (Amigo-Doumé, la Case des Enfants, Médecins du Monde, les Namans, Village Don-Bosco, VMD) et une quarantaine : Akwaba (47 enfants) et CEPA (40), une soixantaine pour le Sauvetage.

Seuls les foyers Akwaba (60 places possibles) et Médecins du Monde (35 places possibles) sont momentanément en sous-occupation, alors que le Sauvetage est, compte tenu de son mode de fonctionnement (interlocuteur privilégié de la Brigade des mineurs, et du Ministère de la justice, il

¹ On abrégera désormais en VMD.

² Ces actions visent à apporter des soins, à organiser la propreté et l'hygiène dans les cellules, à proposer une assistance juridique, à se battre pour que puisse exister une vraie séparation d'avec les adultes incarcérés dont il faut craindre les abus et l'exemple qu'ils peuvent constituer pour des jeunes gens fragiles. On se bat enfin pour que soit proposée une alternative à l'emprisonnement. (BICE, Abel-LVIA, CREA, Amigo-Doumé)

répond aux "urgences"), en continuelle sur-occupation (une soixantaine d'enfants accueillis au lieu des 42 possibles. Une vingtaine d'enfants dorment donc sur des nattes rajoutées).

Des projets d'extension pour augmenter leur capacité d'accueil sont prévus pour le Sauvetage et la Case des Enfants qui vivent tous deux un peu à l'étroit. Peu d'ONG sont amenées à refuser l'accueil à de nouveaux arrivants, ce qui est une indication intéressante quant à la satisfaction des besoins sur l'agglomération d'Abidjan (en 2001).

c) Organisation de l'espace

Un schéma commun semble s'imposer, vers lequel tendent plus ou moins toutes ces structures. Autour d'une grande cour, qui sert surtout de terrain de jeux, sont disposés les divers bâtiments fonctionnels : administration, salles de classe, cuisines, dortoirs...

d) Inspiration religieuse ou inspiration laïque

Ces structures émanent, dans leur grande majorité, de congrégations religieuses. D'inspiration catholique, elles se revendiquent d'un saint fondateur dont l'action est un modèle pour l'œuvre quotidienne de ces hommes et femmes dévoués. De véritables "**cultures**" **séculaires** [l'aide à la pauvreté, à l'enfance, la pédagogie par le jeu (Don-Bosco), l'organisation fédérative des associations œuvrant pour la résolution des problèmes de l'enfance (le BICE)] sont ainsi mobilisées pour apporter des réponses adéquates, expérimentées ailleurs en d'autres temps (l'Europe du XIX^e et de l'après-guerre, souvent l'Amérique latine contemporaine). Parmi les structures d'inspiration religieuse, le BICE se démarque : il rassemble des "laïcs de confession catholique".

Seuls trois organisations laïques échappent à cette caractéristique : Médecins du Monde, qui est historiquement une émanation de médecins français, la Case des Enfants, à l'histoire quelque peu contrariée par divers événements extérieurs (c'est l'épouse de l'homme politique A. D. Outtara qui en est la responsable), l'association des Namans qui gère le centre appelé *Le Soleil* et dont le célèbre footballeur Basile Boli est le médiatique président. Cette dernière organisation mobilise des fonds privés en provenance d'entreprises de la place et collecte chaque année des fonds via des ventes d'œuvres d'art africaines contemporaines et de l'organisation des matchs de football de gala pour compléter ses ressources. Elle est la preuve (rare) qu'un fonctionnement différent peut aussi être efficace.

e) Historique

En général, l'action en direction des enfants de la rue débute vers le milieu des années 1990. C'est à ce moment que la "crise" économique et politique¹ que traverse la Côte d'Ivoire, ainsi que l'évolution sociale et familiale dont nous parlerons plus loin, produisent les effets les plus visibles. Les enfants dans les rues sont remarqués, une attention plus particulière leur est accordée. Des initiatives individuelles voient le jour : il s'agit d'aides ponctuelles prodiguées dans la rue (des repas, des vêtements, des soins...). Mais aussi commencent les premières études qui tentent d'analyser et de quantifier le phénomène. C'est sur cette base, que se construisent les premières réponses structurées : on fait appel à telle ou telle congrégation par la voie officielle. En particulier, par la voie des représentants de l'Eglise. C'est, par exemple, un évêque qui, attirant l'attention des autorités religieuses de Rome sur la situation d'un quartier de son diocèse, demande l'intervention de telle ou telle congrégation (Amigo-Doumé, Abel-LVIA, Akwaba, VMD, Don-Bosco, Le Nid...).

II - FAMILLE, SOCIÉTÉ, PAUVRETE

"Enfance en difficulté", "en extrême difficulté" (Foyer Akwaba), "enfants de la rue", "enfants dans la rue", "en rupture" (CEPA), "grossesses prématurées", "jeunes enfants accompagnant leurs

¹ Cf. *Politique africaine* n° 78 : "Côte d'Ivoire, la tentation ethno-nationaliste", Paris, 2000.

(jeunes) mères en prison" (CREA), "enfants en prison" (Médecins du Monde, Foyer Amigo-Doumé), exploités, drogués, prostitué(e)s, vendu(e)s (VMD, Le Nid)... Voilà autant de tentatives non exhaustives de la part de ces ONG pour cerner, qualifier, comprendre l'immense chamboulement social auquel nous assistons en Afrique, et tout spécialement en Côte d'Ivoire, dont la détresse des enfants et des jeunes gens est la plus sensible des manifestations.

Cette détresse est palpable partout, à tous âges, en tous lieux de la ville. Il y a d'abord la détresse que l'on peut voir. Celle des enfants postés en quelque lieu stratégique réputé propice pour "travailler", ou pour trouver à manger, ou pour dormir (les carrefours, les rues commerçantes, les maquis), là où les ONG qui patrouillent de nuit comme de jour, savent pouvoir les trouver pour leur procurer les soins nécessaires et tenter de les sensibiliser à la nécessité pour eux de sortir de la rue, de rejoindre un lieu d'accueil. C'est celle des petits cireurs de chaussures de 7 ou 8 ans qui, avec une apparente insouciance, sillonnent les rues de la ville pour compléter les revenus de la famille... Et puis il y a une détresse qui se fait plus invisible, celle des enfants battus et séquestrés, celle des petites filles qui se cachent tout en fuyant.

Ces petites filles dorment dans les voitures ou cherchent refuge dans les églises pour échapper aux regards des autres et aussi aux actes malveillants. Elles font mine de s'être perdues en chemin pour ne pas avoir à rendre compte des maux dont elles souffrent dans leurs familles ou chez les "patronnes" auprès de qui elles ont été "placées" sans les précautions préalables qui s'imposaient.

Exposons ici quelques cas relatés par les responsables du Village Marie-Dominique. Ils concernent les petites filles, cas quelque peu "oubliés" et habituellement peu observés.

1 - A a 9 ans. Elle vient d'un village proche d'Abidjan. Son père était alcoolique. La mère part de la maison en emportant A et son frère, qui a 12 ans. La mère se remarie, puis met au monde d'autres enfants. Cette situation nouvelle ne convient pas au père des deux enfants. Il vient les reprendre à leur mère pour les confier aux grands-parents paternels. Ils sont alors exposés à des maltraitances. Le frère d'A, ne supportant pas cette situation, fugue et se retrouve dans la rue à Abidjan. Sa sœur le suit. Le BICE la remarque dans la rue, elle accepte d'être hébergée au centre de Sauvetage du Plateau. Elle y séjourne pendant trois mois, temps que les éducateurs mettent à profit pour tenter de retrouver les parents. On retrouve les grands-parents, auprès de qui on tente une action. Mais, bien entendu, les enfants ne voulaient plus recommencer l'expérience - le frère surtout, qui poursuit un moment sa carrière d'enfant de la rue. Aujourd'hui, il est hébergé au centre Akwaba. La petite A est au VMD depuis six mois.

2 - G a 15 ans. Elle est burkinabé. Sa marâtre (la deuxième épouse du père) la battait (situation fréquente chez les garçons également). Elle fugue et se retrouve à Abidjan. A Adjamé existe un "marché aux esclaves" d'un genre spécial, appelé "marché des filles" : des marchands exposent "leurs petites" et lancent les enchères. G a atterri là. Elle est vendue pour être petite bonne chez "une dame de Cocody". Celle-ci ne la paye pas. G fugue et se retrouve dans la rue. Ou du moins, comme la situation des filles est spécialement exposée et qu'elle le sait, elle trouve asile dans plusieurs églises, où les prêtres lui donnent également de la nourriture. Cette situation dure un mois. Un paroissien alerte le Village sur la présence de cette jeune fille dans une église de Yopougon. A l'arrivée de l'éducatrice, G accueille l'offre d'hébergement avec soulagement. Elle réside au Centre depuis 6 mois. Elle suit des cours d'alphabétisation : écriture, lecture, calcul et apprend le crochet.

3 - E a 12 ans. Elle a été "vendue" par son père dans son village à une "dame d'Abidjan". Le père pensait que la petite fille aurait une meilleure "chance" dans la grande ville. Des promesses lui sont faites : "On l'élèvera comme notre fille". Mais cette femme sans scrupules et aux idées commerciales bien arrêtées l'a obligé à vendre des sachets d'eau glacée dans les rues. Un jour de "palabres", la dame s'énerve, elle l'emporte en voiture dans un coin perdu de l'agglomération et l'abandonne. Bien sûr, la petite fille est dans l'incapacité de retrouver son chemin et ne sait pas non plus le demander. Elle erre dans la rue durant quatre semaines. Ce sont les femmes du marché où elle dormait qui l'ont rapproché du BICE. Celui-ci se met en quête des parents et les retrouve au village. Racontée au père, l'histoire étonne ce dernier. La naïveté et le dévouement

fâcheux de la coutume du confiage explique cet égarement. Le père a repris sa fille cette semaine, et tout semble rentrer dans l'ordre.

4 - Pour F, 15 ans c'est le renvoi de l'école (elle suivait les cours en classe de quatrième) pour indiscipline qui déclenche la fugue et son séjour dans la rue. Mais son destin est d'abord conditionné par une histoire familiale singulière. Le père, remarié, avait de tout temps caché à sa fille l'identité de sa mère et faisait passer la marâtre pour la vraie mère. L'enfant le découvre alors qu'elle est en classe de sixième (elle a 12 ans). C'est à partir de là qu'elle fugue de temps à autre. Elle commet quelques petits larcins et a d'autant plus peur de revenir à la maison, qu'elle craint la punition. Elle dormait dans les voitures. Cette situation dure un mois. C'est d'elle-même qu'elle trouve le chemin du Centre. L'écoute (progressive, attentive...) permet de découvrir que sa famille réside non loin. Le père est le responsable d'un lycée. Des discussions s'engagent avec lui. "Il se montre attaché à sa fille". Mais le Centre continue, pour l'heure, d'assurer son hébergement en attendant que la situation s'éclaircisse. Elle suit des cours de cuisine, de crochet... Son père lui rend visite de temps à autre. Récemment, à la demande du père, les sœurs ont accompagné l'enfant jusqu'à son domicile. F devait "demander pardon" à la marâtre pour les vols qu'elle avait commis dans le foyer familial. La marâtre s'est montrée suffisamment compréhensive. Elle a pardonné. F est revenue à "la maison". Actuellement, elle est dans une situation (qu'on peut qualifier de transitoire) assez ambiguë : elle est censée passer le week-end à la maison, mais la proximité du domicile parentale lui permet de venir ici le samedi matin, jour où nous l'avons rencontrée au VMD.

5 - M a aujourd'hui 12 ans. Elle est arrivée au VMD lorsqu'elle avait 9 ans. Ses parents (Burkinabé) ne se sont pas mariés, pour incompatibilité inter-ethnique. Un mariage est arrangé entre la mère et "un vieux". La mère rejoint son "nouveau foyer". Restée avec le père, qui réside à Bouaké¹, la présence de la petite fille dérange les grands-parents paternels (l'explication avancée fait valoir les coutumes de l'ethnie "matriarcale" : l'enfant doit suivre la mère). Le père la confie à une "tante" d'Abidjan. Celle-ci la fait travailler énormément comme bonne, et la maltraite. Attachée, elle est "chicotée", elle lui introduit du piment dans les yeux, dans les oreilles, la bouche, le sexe... "Ce sont les femmes qui se chargent de la torture des petites filles. La femme n'a pas de droits. Quand une femme meurt, on l'enterre tout de suite, comme un chien. Si c'est l'enfant de personne, c'est pire !", nous assure-t-on. Elle a traîné dans la rue, mais, rusée, elle s'arrange pour éviter de dormir dehors. Elle frappe aux portes et déclare qu'elle s'est perdue, qu'elle a besoin qu'on l'héberge, qu'on la dépanne d'un repas... C'est le BICE qui la localise et qui l'oriente vers le VMD. Elle est ici depuis trois ans. Son père est toujours à Bouaké. Il est venu la voir une seule fois. L'année dernière, une tentative de réintégration familiale a échoué. M est d'une nature vive, et la marâtre n'est pas "bien disposée" envers elle : vieille histoire... M fugue et se débrouille pour revenir seule jusqu'à Abidjan. Elle est donc au VMD ; elle est scolarisée en classe de CE2 dans une école privée, avec l'aide du centre.

Signe d'un changement intéressant, soulignons le rôle encourageant de ces quelques adultes qui, imprégnés d'un sentiment citoyen de moins en moins rare, se font un devoir d'attirer l'attention de la Brigade des mineurs ou directement des associations sur la situation de ces enfants en errance et en souffrance.

Tentons de systématiser les observations pour rendre compte des maux qui rongent la société urbaine ivoirienne.

a) La pauvreté, d'abord. Avec insistance, elle est désignée par les intéressés comme un fléau. Ce qu'on nous raconte dans les quartiers de Yopougon ou d'Abobo est pénible à entendre (cf. Terre des Hommes). Les familles vivent sous le régime de "la mort subite". Que désigne l'expression ? A priori le contraire de ce qu'elle voudrait signifier. "Les gens ne font plus qu'un repas par jour", dit-on. La nécessité a institué la pratique en discipline collective. A priori, c'est plutôt la mort lente qui leur est promise - à moins que l'expression ne veuille davantage désigner le moment ultime et brutal qui arrache à la vie ces individus épuisés par tant d'efforts répétés pour survivre.

¹ A 350 km d'Abidjan.

La pauvreté contraint les parents nécessiteux à instituer leurs enfants en soutiens de famille. Les enfants sont ainsi invités à rencontrer la rue pour y "travailler". Dans la rue, peu à peu, il prennent goût à une liberté nouvelle pour eux. C'est le début d'un engrenage classique qui peut les mener à la délinquance, quelquefois au grand banditisme. L'un des responsables de Médecins du Monde a retracé pour nous le parcours-type d'un grand délinquant, autrefois enfant des rues, jugé aujourd'hui "irrécupérable".

On pourrait appeler ce cas : *"De la rue au gang"*.

D est originaire de Daloa. Son père est musicien ; sa mère "ne s'en occupe pas". A 8 ans, il est déjà un gosse de la rue : "Il sait où manger, où dormir". Il a au-dessus de lui des "tontons". Parmi ses copains, il y a des apprentis coxeurs¹ de bagka. Ceux-ci lui conseillent de partir vers Abidjan, la grande ville. Arrivé là, D assure des "petits boulots, il traîne du côté d'Adjamé, de Yopougon, de Treichville... De temps en temps, il vole. Un jour il est pris par la police. Relâché, il retrouve la rue. Il vole cette fois plus gros et se met, de plus, gravement en danger dans le milieu : on veut lui "faire la peau". Il se cache à Treichville, à Marcory, à Cocody... Il se nourrit des restes aux étals du marché, garde des voitures de temps à autre. Ça dure des années. Il goûte à la drogue et, peu à peu, en devient "accro". Il a 15 ans et "personne ne veut plus de lui"...

A 16 ans, D fait sa première apparition à Médecins du Monde. Le travail avec lui commence à porter quelques fruits : il se stabilise quelque peu. Une tentative de renouer avec sa grande sœur échoue à cause du refus du mari de celle-ci. Cet échec le jette à nouveau dans le cercle infernal : rue, drogue, vol... Une nouvelle réapparition à MDM à 17 ans, puis rechute... Il vole un téléphone cellulaire, il est repris par la police. MDM tente une fois de plus de "repandre tout à zéro" en le contraignant à couper avec le milieu. Il est placé en formation professionnelle auprès d'un patron qui, malheureusement, ne joue pas le jeu. On le change d'entreprise, mais le nouveau patron se montre extrêmement et maladroitement rigide, ce qui aboutit à une nouvelle rechute : drogue, diluant. Les responsables de MDM constatent : "On ne peut plus rien pour lui." Un jour, une rixe tourne mal, et il poignarde un autre jeune. D se retrouve à la MACA², partageant, à 17 ans, sa cellule avec des adultes, sur lesquels, inévitablement, il prend modèle. Le coup d'Etat de décembre 1999 le libère, comme de tous les autres prisonniers. Aujourd'hui, il est dans une bande violente.

C'est déjà en amont du "passage à la rue" que le processus de la pauvreté, avec la **malnutrition** qui l'accompagne, fait son œuvre dans les familles. C'est pourquoi Terre des Hommes s'emploie à détecter, dans le quartier très difficile de SICOBOIS³, dans la commune de Yopougon, les familles frappées de malnutrition. "Les mères analphabètes ne comprennent pas pourquoi leur bébé perd ses cheveux par poignées", dit-on... Les femmes cachent leur prostitution en disant que, pour vivre, "elles se débrouillent". Personne n'ignore ce que l'expression recouvre.

Autre mécanisme contraint : les enfants sont très tôt **déscolarisés**, d'une part parce que les familles en difficulté se retrouvent un jour dans l'impossibilité d'assurer la charge que représente l'école (l'achat des fournitures, de "l'uniforme", notamment devient vite impossible), mais également en raison de la rigidité de l'attitude de l'institution, qui ajoute à la difficulté. Nous avons relevé auprès de Terre des Hommes quelques-unes de ces absurdités contre lesquelles cette ONG se bat (efficacement d'ailleurs) : "Pour être accepté dans les écoles publiques, il faut avoir 7 ans, ce qui correspond à l'âge de l'entrée en CP 1. Au-delà de cet âge, l'institution refuse." Mais même si cette condition est satisfaite, "nombreux sont les parents qui ne peuvent fournir un extrait d'acte de naissance pour l'attester : des parents négligents, qui n'ont pas déclaré la naissance de leurs enfants."

¹ Jeunes gens rétribués pour héler à grands cris les clients pour les taxis collectifs ("gbaka") dans les gares routières.

² Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan.

³ Avec un humour surprenant en la circonstance, les habitants du quartier l'ont baptisé SICOBOIS : "Société immobilière des constructions en bois" (sur le modèle de la vieille société nationale immobilière SICOI). Mais il est vrai que d'autres quartiers ne sont pas en reste sur ce registre de l'humour. Ainsi on peut relever le nom d'un autre quartier proche, tout autant évocateur des maux du temps : *Mon Mari m'a Laisée...*

L'école refuse d'accueillir ces enfants là aussi. La déscolarisation et la vacuité correspondante préparent ou annoncent souvent le destin tragique de ces enfants.

b) La déliquescence de l'institution familiale¹. Le phénomène se retrouve souvent liée à la pauvreté, contribuant à aggraver les drames individuels et familiaux. Mais celui-ci n'est pas un effet de celle là. Il y a bien un travail parallèle de ces deux variables, mais pas un rapport nécessaire. Comment se présente ce problème selon les ONG rencontrées ?

Pour désigner la cause de la détresse des enfants, les ONG mettent en avant : "un décès des parents ou de l'un d'entre eux", "la démission de l'autorité des parents", ou bien "les familles monoparentales", ou "les recompositions familiales", enfin le problème de la "marâtre", c'est-à-dire de la nouvelle épouse du père, que celui-ci impose aux enfants du premier mariage selon un processus que nous allons tenter de cerner. Et au cœur de ce nœud de relations qui s'effiloquent, le rôle prépondérant mais ambigu du père. Nous avons mené une enquête parallèle pour mettre à jour ces éléments et leurs relations. Voici ce que nous pensons pouvoir avancer.

Commençons par écouter les propos de Lomo, 35 ans, dioula, mécanicien, divorcé, remarié, père de quatre enfants :

"Chez nous, tu vas voir des enfants qui traînent dans les rues, ils (les parents) envoient pas à l'hôpital. Ils font 20 ou 15 enfants, et ils peuvent pas s'en occuper... (Nous demandons un éclaircissement : Parce qu'ils font trop d'enfants ?) Réponse : Non c'est parce qu'ils sont nés comme ça. Ils veulent pas rester avec une seule femme. Ils ont deux, trois, quatre maximum, alors y'a une qu'est dedans (une parmi celles-ci) que le monsieur aime trop. Il est obligé de bien s'occuper des enfants de l'autre (de celle qu'il préfère). Il n'aime pas l'autre (les autres femmes) et il n'aime pas ses enfants (les enfants des autres femmes). Ils aiment leur mère plus que les autres femmes. C'est une question d'aimer leur mère. Il écoute sur le lit celle qu'il aime bien. C'est la femme qui gâte le foyer".

Ainsi va le discours dominant des hommes sur l'un des plus désastreux problèmes sociaux : l'effondrement des familles ivoiriennes dont pâtissent en tout premier lieu les enfants et les jeunes gens. Ce que raconte Lomo nous aide à cerner les composantes de ce processus débuté d'après nos estimations il y a une trentaine d'années. C'est encore une fois le mode d'échange entre la tradition et la modernité qui permet de comprendre le problème.

En deçà des quelques exemples vertueux qu'on ne manquerait pas de pousser en avant en forme de protestation, le comportement majoritaire des hommes traduit leur désir de sauvegarder le statut de dominant dont ils ont hérité de la tradition. Ils prennent et abandonnent les femmes, divorcent et se remarient avec une facilité déconcertante. La multiplication des maîtresses et l'institutionnalisation massive des "deuxièmes bureaux"², à propos desquels les épouses abdiquent

¹ Pour plus de précisions sur les mille et un problèmes que traversent les familles ivoiriennes, nous invitons le lecteur à se reporter à notre ouvrage : *Côte d'Ivoire, le culte du Blanc. Territoires culturels et frontières*. Paris, L'Harmattan, 2003.

² Un article d'*Afrique Magazine* n° 188 (mai 2001), intitulé "Enquête sur les deuxièmes bureaux", de Jean-Marie Mollo Olinga, fait opportunément le point sur cette pratique, qui concerne l'ensemble du continent. D'abord, il est fait une distinction entre maîtresse et "deuxième bureau". Les premières seraient davantage à rapporter aux mœurs occidentales, parce qu'assimilables à de "classiques relations adultères", dans lesquelles l'homme "ne doit rien" (en contrepartie de son plaisir). Par contre, les secondes nous rattacheraient plus directement aux traditions africaines, qui font obligation à l'homme d'entretenir sa ou ses partenaires. C'est au nombre de femmes qu'il peut faire vivre, au luxe des cadeaux dont il honore son "deuxième bureau", à la somptuosité de l'appartement dans lequel il la fait habiter, de la voiture qu'il lui achète (de préférence une Mercedes)... qu'on juge l'homme et son pouvoir. Exhiber ces femmes en certains lieux fait donc partie de la pratique. Le journaliste convoque dans son enquête un sociologue camerounais qui tente d'expliquer le phénomène. Celui-ci le rapporte à une légende vieille comme le monde : l'homme est insatiable... S'il voulait trouver toutes les qualités qu'il recherche chez une seule femme, ses tentatives le mèneraient vite à l'échec. D'où la nécessité où il se trouve de multiplier les liaisons : "N'en déplaie aux féministes qui ont tôt fait de brandir l'égoïsme masculin, toutes ces qualités sont difficilement réunies en une seule femme"... Les anciens

si facilement, montrent assez comment ils interprètent les nouvelles configurations de leur société. Ils "oublient" tout simplement de débattre de ces questions, pourtant cruciales pour l'avenir de la collectivité. Certes, la polygamie est de plus en plus rare, ce qui tendrait à accréditer la thèse d'une "occidentalisation" des rapports matrimoniaux. Mais, en y renonçant, c'est davantage des devoirs qui étaient attachés à cette institution que les hommes s'affranchissent, s'empressant de profiter des facilités que les liaisons informelles leur permettent. Dans cette nouvelle posture, ils n'ont pas de compte à rendre à leurs épouses tant qu'ils parviennent à assurer leur "nécessaire vital", selon l'expression consacrée, et n'ont pas grand-chose à craindre des maîtresses, dont le statut n'est déterminé par aucun code, comme le serait celui d'une épouse supplémentaire dans un système traditionnel. Assurer "le nécessaire vital" est par ailleurs le seul devoir qu'ils se reconnaissent aussi vis-à-vis de leurs enfants. Ils s'en acquittent -lorsqu'ils le font- en se contentant d'allouer à l'épouse une somme d'argent dont ils décrètent le montant unilatéralement, et s'en remettent entièrement à cette dernière pour la gestion des nombreux et difficiles problèmes quotidiens. Ainsi se dispensent-ils du suivi attentif que nécessite l'éducation des enfants. Ils se comportent comme de simples géniteurs, tout en se réservant, le moment venu, le droit de faire à leur épouse les reproches violents qui conviennent, histoire de rappeler à la ronde qui est le chef. Ils n'échangent pas avec leurs enfants, qui s'en plaignent à leur tour. La tradition n'a pas programmé la vie moderne, devant laquelle les enfants éprouvent des besoins inédits : les jeunes gens appellent de leurs vœux le dialogue qu'ils se sentent en droit d'attendre de leur père. Les pères, eux, s'y refusent, parce qu'ils craignent que cet échange qui les rapprocherait des plus jeunes ne soit interprété comme "une faiblesse".

Le fourmillement de toutes les libertés que s'octroient les hommes ne manque pas de produire des situations qui s'apparentent à de véritables impasses. C'est en tout premier lieu le problème du **remariage** qu'il convient d'évoquer. Le délaissement de l'épouse et le remariage du père ne sont accompagnés d'aucun aménagement dans le comportement des hommes. Lorsqu'ils gardent à leur charge les enfants de la première union, c'est automatiquement à la nouvelle épouse qu'ils vont confier la poursuite de l'éducation de leur progéniture. Ici se noue le drame : la nouvelle épouse, dénommée couramment la **marâtre**, déliée du contrôle qu'exerce la première épouse dans le contexte du contrat traditionnel, se montre impitoyable avec ces enfants qu'on lui impose subitement - par jalousie certainement, par révolte contre l'autorité abusive de l'homme aussi, mais plus généralement parce que son objectif est de réserver les meilleures chances aux enfants dont elle est la mère. C'est sur ce schéma relationnel que s'est joué le sort de la plupart des enfants que nous rencontrons dans la rue. La pauvreté vient aggraver la situation. Elle contraint les hommes à se soustraire du devoir d'assurer la subsistance des foyers, à délaisser et souvent à abandonner à leur sort les épouses, les maîtresses et les enfants qu'ils ont eus avec celles-ci. Un chômage, un départ à la retraite sont synonymes de cataclysme. Complication supplémentaire : du fait du manquement à la règle quasi unique imposée aux hommes, les femmes sont à leur tour exonérées des devoirs du mariage : elles se mettent en quête d'un nouveau soutien lorsqu'elles n'ont pas les moyens d'assurer par elles-mêmes leur survie et celle de leurs enfants. Ce qui les expose à accepter les solutions les plus désespérées.

Le destin de Rachel (21ans, Bété, célibataire) a ainsi pris, ces derniers mois, une tournure qu'elle aurait aimé éviter. Son histoire familiale permet de montrer comment fonctionnent quelques uns des éléments que nous venons de décrire. Sa mère a déjà divorcée une première fois lorsqu'elle épouse le futur père de Rachel qui, pour sa part, est déjà marié. Celui-ci, agent des PTT, tient à conserver sa première femme (sans doute, la pression des familles a-t-elle contrarié ses intentions initiales). De son premier mariage, il a eu trois enfants. La mère de Rachel accepte un moment de jouer la deuxième épouse. Elle met au monde deux enfants. Cependant, c'est au moment de sa deuxième grossesse qu'elle se décide à mettre un terme à une situation qu'elle juge dégradante. Elle

l'avaient compris, qui pratiquaient et pratiquent la polygamie. Et c'est parce que l'homme a tenté de ressembler à un Occidental, qu'il est devenu comme lui "hypocrite". "Il prend, poursuit le sociologue, une seule femme à la maison, et entretient une ou plusieurs autres privilégiées à l'extérieur." Dans l'article suivant, la féministe Calixthe Beyala se révolte. Non, dit-elle, le deuxième bureau ne peut se comparer à "la maîtresse 5 à 7 occidentale". Cette dernière, qui peut être mariée, choisit de se donner du bon temps et ne dépend pas de son amant. Elle peut rompre quand elle le désire. Elle est "libre", alors que la seconde n'est qu'un "oiseau sans ailes", entièrement dépendante de son amant, du bon vouloir de celui-ci, qui peut à tout moment l'abandonner au bord du chemin, par dessus le marché, en égratignant gravement et à tout jamais sa réputation sociale. Le rêve de ces femmes reste de se faire épouser, seule situation susceptible de leur garantir des droits.

part du foyer, emportant avec elle Rachel. "Elle ne voulait pas de rivale", dit Rachel. Le père reconnaît, dans les faits, le bien fondé des aspirations de sa seconde femme, puisqu'il assure pendant de longues années les frais de scolarité de Rachel (elle est aujourd'hui en classe de première). Mais depuis quelques mois, il ne s'en acquitte plus. Motif : il a pris sa retraite, donc "il a moins d'argent." Il est d'ailleurs parti de Yopougon, où il habitait avec sa première épouse, et vit à présent seul à San Pedro, matérialisant ainsi la distance entre lui et "ses familles" abidjanaises. Du coup, Rachel a dû quitter le lycée ou, du moins, ne le fréquente plus que par intermittence, pour "gagner quelques petits boulots" destinés justement à lui permettre de continuer à suivre les cours. Mais le cercle vicieux se ferme : ce qu'elle destinait à n'être qu'un moyen (le petit travail) prend tout son temps et devient, tyranniquement, le centre de ses préoccupations.

Elle est très vive, réfléchit droitement. Oui, elle aimerait fonder un foyer avec un homme qui "l'arrange", c'est-à-dire un homme qui gagne correctement sa vie. Sans plus... Pas nécessairement riche. Elle pose les sentiments au premier rang, comme le font souvent les jeunes gens de son âge : les sentiments qui lient le mari et la femme, et ceux qui doivent prévaloir entre les parents et leurs enfants. Elle a de l'amour maternel une idée très noble : jamais on ne doit mettre au monde des enfants lorsqu'on est dans une situation précaire comme la sienne. "Ce serait pas bien, j'arrive même pas à joindre les deux bouts, je vais galérer... Je ferais souffrir mon enfant !" Une amie de Rachel a fait "cette bêtise" : à 20 ans, elle a dû abandonner le lycée et confier son bébé à ses parents parce que, bien sûr, elle n'avait pas un sou. Mais le père de la jeune fille est lui-même au chômage...

Le propre du malheur, c'est que, justement, il n'arrive jamais seul, ne demeure jamais un événement isolé. Ce sont des cortèges de malheurs qu'il déclenche, qui finissent par mettre en place un système tordu où chaque solution qu'on est contraint d'adopter par désespoir ne fait qu'amplifier le problème de départ, le propageant de proche en proche à toute l'existence, d'une génération à une autre, si bien qu'il devient difficile de percevoir au bout du compte le moyen d'en sortir...

La précarité peut être vue sous cet angle, comme préparée et accompagnée par le contexte familial et social. C'est en quelque sorte un héritage social.

Sonia (22 ans, de la petite ethnie néyo, célibataire, mère de deux jumeaux) est dans cette sorte d'impasse totale. Tout a commencé dans la prime enfance. Très tôt, elle a été confiée à une tante, parce que sa mère d'abord, puis son père ont souffert de troubles mentaux qui les ont rendu incapables d'assurer son éducation. Elle a très peu "fréquenté" [l'école]. Ces situations ne sont pas propres à favoriser des carrières de cadres, surtout pour les filles. Elle vit actuellement chez un oncle, qui lui manifeste régulièrement son désir de la voir partir, situation qu'elle endure depuis deux ans. Il y a deux ans, elle a rencontré un garçon qu'elle a aimé, et aime toujours. C'est par amour pour lui, et par imprévoyance, qu'elle a mis au monde deux jumeaux. Elle a dû à cette occasion quitter l'emploi de coiffeuse qui lui permettait de vivre correctement. Mais l'homme qu'elle aime est marié avec une autre femme, et apparemment peu disposé à s'en séparer. Elle est résignée : "C'est que Dieu a décidé qu'il resterait avec l'autre..." C'est le père qui s'est chargé de la garde des jumeaux, parce que, financièrement, il est le plus favorisé des deux. Mais on devine la suite : ce n'est pas exactement le père qui s'en occupe... Sonia se rend compte que ses enfants vont mal, ne sont pas nourris correctement : "Ils sont maltraités par la marâtre."

On prête toujours aux jumeaux des pouvoirs surnaturels. Ceux-ci n'y échappent pas, ce qui contribue à épaissir un peu plus le problème. Le sort de l'un des deux surtout la préoccupe : il souffre de malnutrition aiguë. Il la regarde bizarrement, "comme s'il lui en voulait". Sonia lui prête une vie spirituelle parallèle mouvementée. Elle l'a d'ailleurs compris grâce à un songe. Peut-être est-il sorcier, envoyé par le grand-père du village qui est un "mauvais homme" et qui a fait déjà tant de mal à sa famille. Peut-être, au contraire, est-ce qu'il dépérit parce que, justement, il en train de lutter contre les sorciers, qui n'ont de cesse que de le "tenter" pour le faire entrer dans le cercle maudit. C'est en tout cas pour l'atteindre, elle, que les mauvais esprits assaillent l'enfant.

Elle pense aux jumeaux avec angoisse, "jour et nuit" : la priorité est de les reprendre avec elle. Mais, pour cela, elle doit trouver un emploi durable et rémunéré correctement. Pour l'instant, elle ne réussit à décrocher que des emplois de misère. Depuis peu, elle se rapproche des milieux de la

prostitution (elle a d'ailleurs déjà fait quelques expériences). Le destin infernal qui semble lui être réservé à elle et sa descendance l'a déjà piégée.

Voici, rapidement brossés, les maux sociaux et familiaux auxquels sont confrontées ces ONG en amont de leur action : pauvreté et déliquescence des liens familiaux. De fait, nous constaterons que ces structures ont de ces problèmes une conscience aiguë, ce qui se traduit à la fois dans le mode de fonctionnement de chacune d'entre elles et dans leur organisation collective.

III - FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DES ONG

Le dispositif mis en place par de nombreuses structures vise tout d'abord, à **couvrir l'ensemble du processus familial et social producteur des difficultés de l'enfant.**

Les problèmes de l'enfant ne sont, par exemple, jamais traités indépendamment de leur dimension familiale. Lorsqu'il s'agit de rechercher une solution d'après-crise, les éducateurs procèdent en liaison avec les familles (ou des personnes de substitution lorsque cela n'est pas envisageable : Amigo-Doumé). Ils le font aussi avec l'école (la Case des Enfants, le Sauvetage, Amigo-Doumé, Terre des Hommes...), avec le milieu professionnel, enfin. D'autre part, si nous balayons l'ensemble de ces structures et des missions qu'elles se donnent, nous constatons qu'elles prennent en compte :

- **Tous les âges de l'enfant**, depuis la période prénatale et la petite enfance (Terre des Hommes, le Sauvetage) jusqu'à l'adolescence (la quasi totalité de ces structures).
- **La prévention** des maux visés (Terre des Hommes, VMD, le Nid) aussi bien que :
- **Le traitement** des problèmes les plus aigus une fois qu'ils se sont posés à l'adolescent : drogue, maladies, emprisonnement (CREA, Abel-LVIA, Médecins du Monde, Amigo-Doumé, Caritas-Port-Bouët...), prostitution (Mouvement du Nid).
- **Tous les lieux** où se manifestent les maux visés ou susceptibles de contribuer au développement de ces maux, afin de les traiter (la rue, le quartier dans lequel s'est implantée l'ONG, les familles, l'école, la prison).

D'autre part, **ces structures coopèrent** entre elles, ponctuellement pour traiter certains cas, et institutionnellement, régulièrement, dans le cadre des réunions mensuelles du (dynamique) **Forum des associations** qui se tiennent au siège du BICE, au Plateau. De fait, une distribution tacite des rôles émerge :

- en fonction des âges des enfants qu'elles ont choisi d'accueillir (les plus petits au Sauvetage, les plus grands à Amigo-Doumé, à Don-Bosco, à Akwaba...),
- en fonction des métiers que les jeunes gens choisissent d'apprendre (toutes les ONG n'assurent pas les mêmes formations),
- en fonction des types de problèmes rencontrés (les dépendants de la drogue sont conduits plutôt vers le CEPA),
- en fonction du sexe (les filles sont conduites au Village Marie-Dominique).

Certaines institutions se constituent aussi en "alternatives à l'emprisonnement" (Abel-LVIA, CREA). Les organisations sont donc amenées à faciliter le passage d'un enfant de l'une vers l'autre suivant leurs champs spécifiques. Signalons encore, dans cet ordre d'idée, les cycles de formation que certaines (BICE, Don-Bosco) dispensent et qui sont ouvertes à leurs homologues.

Ces structures interviennent également en amont et en aval de la résolution des problèmes dont elles traitent. De ce fait, **elles coopèrent aussi avec les autorités nationales** : il s'agit par exemple d'attirer l'attention des Ministères sur les droits de l'enfant et leur application, notamment dans le cadre de la formation des personnels administratifs (police, justice : cf. le BICE), mais aussi

selon les circonstances, sur des urgences : en juin 2001, était signalé le cas des enfants maliens et burkinabè transportés clandestinement par cars entiers pour être abusivement employés dans les plantations de l'Ouest et du Sud du pays.

Notons cependant que les rapports entre ces autorités et les ONG en question ne peuvent être qualifiés uniformément. Tantôt ces ONG apparaissent dans un rapport de transcendance ou de contestation : elles rappellent la Loi, la Loi universelle, de manière d'autant plus essentielle ou utile que le nouveau pouvoir qui s'est installé en 2001 a visiblement manqué d'expérience et de connaissance des dossiers. Elles peuvent aussi se substituer aux autorités de l'Etat quand celles-ci sont absentes de certains espaces de la vie administrative : par exemple, elles ont formé des agents de la fonction publique à des tâches de police, de justice... Elles assurent ainsi certaines tâches à la place de ces autorités, qui ont, d'ailleurs, tendance à s'en accommoder durablement. Il s'agit, entre autres, des tâches d'hygiène et de propreté dans les cellules pour le confort des prisonniers. Plus communément, elles ont une action "parallèle" : leur public (les enfants de la rue en premier lieu) est décrété différent du public que les administrations traitent habituellement. On voit certaines se battre pour éviter que ces situations d'ingérence dans les affaires publiques, créées de fait, ne s'éternisent¹.

Elles coopèrent également avec les autorités décentralisées, notamment les différentes communes dans lesquelles elles sont implantées. Celles-ci leur facilitent l'implantation sur un terrain, et participent au bon déroulement de leurs œuvres. A ce propos, il faut remarquer que les échanges entre les structures et les quartiers environnants sont recherchés, institués. On prend soin de réserver une place aux populations, et bien sûr aux enfants du quartier. Don-Bosco fait de l'ouverture de ses terrains de jeu aux enfants du quartier un mode de fonctionnement permanent privilégié et une méthode. La réflexion sur la place du jeu dans la pédagogie est ancrée dans sa culture. Akwaba, Abel-LVIA, Le Nid... font de même. En même temps les actions d'alphabétisation et de formation sont dirigées, soit en totalité, soit en partie (Amigo-Doumé a réservé quelques places pour accueillir des enfants du quartier en échange de son implantation) vers la satisfaction des besoins de ce public proche. Certaines de ces structures choisissent de mêler leurs pensionnaires (les ex-enfants de la rue hébergés par ces centres) à ces publics extérieurs (Akwaba) ; d'autres sont soucieux de ménager pour leurs internes des espaces plus intimes à l'écart (Don-Bosco). Il n'est donc pas étonnant, conformément à l'importance que l'on donne au jeu et à l'ouverture sur le quartier, que l'organisation de l'espace que nous signalions plus haut, accorde tant de place à la grande cour centrale. Elle est là pour rappeler autant la cour de la concession familiale que la cour de l'école, ou la place du village.

Si on veut bien regarder au-delà des problèmes qui ressortissent strictement de l'évolution de l'institution familiale, on peut relever que ces ONG sont aussi témoins et révélateurs d'autres ruptures sociales profondes, celles qui se produisent **entre le monde de la ville et celui du village**. Ces témoignages renvoient aux pratiques de **la sorcellerie** qui elles-mêmes manifestent concrètement cette rupture, ils nous renvoient aussi à la **déliquescence des solidarités traditionnelles**². Ils apportent, enfin, une lumière vive sur le **climat de violence généralisée** qui règne sur le territoire, celle des aînés (des parents), celle des bandes de la rue (des "vieux pères" contre les petits), celles des gangs, de la répression, celle de l'emprisonnement.

IV - LES ONG DANS LE PROCESSUS DE MODERNISATION

Elles se trouvent ainsi placées sur le chemin qu'une société parcourt ou doit parcourir entre la tradition et la modernité, pour reprendre le langage simplificateur de certains sociologues. Ou à tout le moins : entre une certaine tradition et une certaine modernité - plus précisément, entre une situation problématique historiquement répertoriable et le dépassement de ces difficultés. Précisément, ce chemin se révèle aujourd'hui particulièrement chaotique. Elles prennent donc place nécessairement dans le processus de modernisation³. La remarque nous paraît essentielle⁴. Les

¹ Voir sur ces questions J.-P. Deler et al. : *ONG et développement*, Paris, Karthala, 1998.

² Une observation élémentaire suffit à le démontrer : l'enfant orphelin (et même l'enfant fautif d'un larcin et chassé par le père en signe de punition) n'est plus recueilli systématiquement par un segment familial proche du sien.

³ Nous renvoyons d'abord à un constat élémentaire plus qu'à une définition, proposé par Sylvie Mesure : "La dynamique de modernisation, (c'est) l'émancipation sans cesse plus radicale des individus à l'égard de tous les principes

ONG n'ont manifestement pas d'autres choix que d'accepter ce rôle qui leur incombe de manière quasi mécanique, et d'ailleurs pas une de celles que nous avons rencontrées ne s'est engagée dans un sens différent. Comment abordent-elles ce rôle qui leur est implicitement ou explicitement assigné ? Pour l'énoncer rapidement : à la fois en prenant soin de s'enraciner dans les institutions existantes (les familles en tout premier lieu, les lois du pays...) et par des tentatives pour se projeter au-delà, confortées, celles-ci, par le recours à une idée certaine du progrès social. La référence à la Convention des Nations-Unies qui définit les droits des enfants est, par exemple, une constante (cf. le BICE). Cette référence qui inspire, par ailleurs, les méthodes utilisées par les ONG (qui visent à donner aux enfants une place sociale à part entière) situent ces actions à un échelon universel et planétaire : les mêmes droits défendus pour tous les enfants partout dans le monde.

Dans le processus de modernisation social, il serait possible de distinguer une gradation des rôles parmi les structures, depuis celui de la simple assistance des enfants en vue de leur survie -ce qu'on pourrait assimiler à une action caritative conventionnelle- jusqu'à l'engagement conscient, volontaire, soutenu en vue d'accélérer le changement.

Soulignons donc, en tout premier lieu, la place qu'elles accordent, toutes, à **l'alphabétisation** (fonctionnelle quand il s'agit d'accompagner une formation professionnelle), à la **scolarisation** ou, plus encore, à la rescolarisation des enfants sortis un moment du système et que quelques cours de rattrapage peuvent quelquefois aider à réintégrer (cf. la Case des Enfants).

Une autre constante dans la méthode : la place de **l'écoute**, pratique très valorisée et généralisée. Il s'agit d'entamer puis de maintenir une relation de confiance, en rétablissant le lien rompu entre l'adulte et l'enfant en difficulté. L'un des objectifs est d'établir progressivement, à mesure que la confiance s'instaure, la biographie de l'enfant et la vérité de sa situation, la plus juste possible. Car le séjour dans la rue laisse des traces : le mensonge, la dissimulation sont des habitudes généralement observées, qui permettent aux enfants ayant subi un traumatisme -ou plus exactement une série de traumatismes- de se ménager des boucliers psychologiques. L'attitude de l'écoute, où "la parole ne doit pas être un instrument de domination" (cf. Les Namans), est donc généralisée.

La **résilience**¹ peut se définir également, dans cet horizon, comme une attitude militante en faveur des enfants. Elle est basée sur quelques a priori généreux : quels que soient les accidents de la vie, un être a toujours en lui-même les ressources nécessaires au rétablissement d'un certain équilibre. Il s'agit de lui permettre de trouver en lui ces forces et, en s'appuyant sur celles-ci, de l'amener à surmonter les blessures de la vie. Le "**projet de vie**" élaboré par l'enfant avec l'aide des éducateurs est l'instrument complémentaire incontournable pour la reconstruction de la personne.

Il convient de remarquer aussi que les processus de socialisation et de resocialisation (pour être plus précis : de "re-familialisation") des enfants accueillis dans ces structures sont très fortement mis en avant, et ceci en deux occurrences discernables : la recherche systématique du

traditionnels qui régissaient antérieurement la vie en commun", ainsi qu'au processus politique suggéré par Lukas K. Sosoé pour répondre utilement au problème posé (*Identités complexes et démocratisation : le cas des pays de l'Afrique noire*) : "Par modernisation, on entend, au plan sociologique, un processus de différenciation des structures de l'action sociale qui donne naissance, dans le meilleur des cas, à de nouveaux espaces d'action ou à de nouveaux sous-systèmes sociaux. L'intégration sociale se trouve ainsi favorisée, dans la mesure où les individus et les groupes sont en mesure d'adopter de nouveaux rôles ou de donner une signification nouvelle qu'ils ont toujours assumés ou veulent désormais jouer", in "Comprendre les identités culturelles", sous la direction de Will Kymlicka et Sylvie Mesure, *Revue de philosophie et de sciences sociales*, Paris, PUF, 2000.

⁴ Dans la foule des problèmes contre lesquels ces ONG luttent, certains sont bien repérables comme autant de dysfonctionnements des institutions sociales existantes confrontées au changement. Mais d'autres nous semblent, à vrai dire, davantage à relier à la sensibilité nouvelle du regard que ces ONG internationales portent (et imposent) sur des pratiques anciennes admises depuis toujours. La défense des filles, tout particulièrement, contre toutes sortes d'abus dont elles sont victimes, nous semble ainsi pouvoir s'appréhender comme un processus qui vise tout autant la promotion (nouvelle et généralisée à toutes classes sociales) de leur statut, que leur préservation contre des perversions réputées nouvelles, accidentelles, intolérables.

¹ Voir Boris Cyrulnick : *Les vilains petits canards*. Paris, Odile Jacob, 2001.

retour dans la famille d'origine et la vie au sein de l'ONG même, où l'aspiration est forte à une ambiance à la fois familiale et villageoise, avec de nombreuses références au "village", à "l'arbre à palabre" pour régler les différends, au "conseil des anciens" et en même temps à "la vie de famille".

On doit aussi noter que ces enfants bénéficient là d'avantages que beaucoup de leurs camarades des quartiers populaires environnants pourraient leur envier : par exemple, le soutien scolaire qui leur est dispensé, les attentions (n'oublions pas l'affection) dont ils sont l'objet de la part des adultes expérimentés, les formations pré-professionnelles et professionnelles assistées par des éducateurs compétents qui leur sont destinées... Il s'agit là d'éléments extraordinairement appréciables, bien entendu. Ces ONG peuvent donc apparaître, à bien des égards, comme les véritables fers de lance d'un processus de modernisation qui vise en tout premier lieu (de manière consciente ou non, le débat devrait être lancé) la promotion d'une catégorie d'individus que le destin semblait décidé à mettre à l'écart : les enfants très tôt marginalisés dans une société bouleversée par une crise profonde. Il serait opportun de se poser la question de savoir à quel autre type de "destin" il convient, par l'éducation, la formation, de les préparer. On y reviendra plus loin.

Autre remarque : en même temps que les nécessités de leur action obligent les ONG à se déterminer dans la voie du changement (comme simples assistants ou au contraire comme facilitateurs volontaires du changement, ce que nous venons de considérer), elles peuvent aussi, malgré elles, être amenées à jouer des rôles contradictoires. Elles peuvent devenir, malgré elles, **des freins**. Ce qui se voit en plusieurs occurrences :

1) **La pratique du confiage** : On sait cette pratique très répandue dans les familles ivoiriennes. Elle consiste à "confier" un jeune fils ou fille ou un neveu ou une nièce, une cousine, etc. à un oncle, un frère ou une tante réputés en meilleure posture économique, sociale, ou simplement géographique relativement au segment familial de départ. Le schéma le plus courant nous renvoie à l'accueil (souvent non-désiré et subi) d'un membre de la famille villageoise par une famille (restreinte) abidjanaise en situation de "dette" sociale vis à vis des parents du village¹. Or cette pratique se délite à volonté au gré des circonstances. Les ONG signalent l'écueil auquel elles ont à faire face, qui nous renvoie précisément à ce problème. Le discours-type que nous reproduisons ici tente de le traduire : "Les parents disent : Maintenant que mon fils est pris en charge par des gens compétents ou plus riches que moi, maintenant qu'il est chez les Blancs, je n'ai plus besoin de m'en occuper." Bien évidemment, une partie du processus de resocialisation mis en place par ces institutions se trouve ainsi dévoyé.

2) **La revalorisation des enfants** vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leur environnement familial et social est le but recherché. Un enfant formé à un métier, qui a décroché un emploi, qui gagne de l'argent grâce à son talent, ses efforts, grâce au travail des éducateurs dévoués, devient une fierté pour ses parents. Mais pas seulement : il devient aussi une source possible de revenus pour la famille. Et du statut de paria qui lui avait valu son exclusion familiale, il passe à un autre, pas davantage enviable, de soutien de famille servile, qui lui rappelle tout aussi crûment le manque d'affection dont il est entouré - mécanisme qui l'expose à une nouvelle rupture.

3) **Sortir du monde** de la rue est un impératif, bien entendu, et son corollaire est l'accueil dans une structure qui peut lui offrir un cadre sécurisant, et lui proposer des règles (communautaires) d'un autre type, visant à le soustraire de la loi de la jungle. Cependant la volonté de le protéger de la rue s'accompagnera dans certains cas d'une trop grande mise à l'écart des modes de vie de la société environnante. L'hyper-modernisme et la surprotection des enfants sont, à l'autre extrémité, les limites qu'il convient de penser.

4) Dans l'économie de la rue que les enfants inventent, la place qu'ils donnent aux ONG peut se retourner contre le sens même de la mission que celles-ci se donnent. En effet, se font jour des tentatives qui visent à **les instrumentaliser** : ainsi, certains enfants ne les rejoignent, au moment de Noël, qu'en vue de la distribution des cadeaux, pour en repartir aussitôt après, soit -cas beaucoup plus grave- pour se mettre à l'abri des recherches de la police après avoir commis "un coup" ou pour

¹ Cf. quant au sens de ces concepts : Roger Navarro, op. cit., et Alain Marie : *Du sujet communautaire au sujet individuel*, in A. Marie et P. Vuarin : *L'Afrique des individus*. Paris, Karthala, 1997.

"prendre des forces" en vue de préparer le suivant. (cf. Les Namans). Cette remarque ne vaut que parce qu'il existe chez la grande majorité des enfants qui "durent dans la rue", un "**goût de la rue**", une "**culture de la rue**", qu'ils tentent par ce comportement récurrent de préserver. Car la rue, lieu de dangers, est aussi le lieu où l'on a gagné, selon les représentations qui ont cours, l'autonomie, l'indépendance, la liberté. Les enfants se sont affranchis là des adultes abusifs, peu soucieux de leur sort. L'appel de la rue reste, pour ces raisons, toujours fort. Autant d'éléments que ces ONG connaissent et contre lesquels elles mènent une lutte permanente.

V - QUELQUES PROBLEMES PRATIQUES AIGUS

On le voit sur l'ensemble de ces observations : l'écueil majeur, pour ces institutions, est de se retrouver "piégées" dans une position où, malgré elles, elles seraient amenées à emprunter une voie inverse à celle dans laquelle elles se sont volontairement engagées, et qui consisterait à répercuter, à conforter les problèmes qui affectent la société, auxquels elles sont censées apporter des réponses. Mais d'autres observations convergentes, cette fois internes à ces programmes, sont à ajouter pour être complet sur les aspects négatifs du système.

a) La première de ces observations a trait au mode de **recrutement et de gestion des personnels**. Ici deux remarques : d'abord à propos des **concours nationaux** qui organisent le recrutement de l'ensemble des fonctionnaires, dont celui des éducateurs spécialisés officiels. On comprendra, d'après la description que nous en a faite un responsable, comment ces procédures de recrutement, et plus tard de promotion, traduisent et prolongent les problèmes sociaux à l'intérieur des structures consacrées aux enfants.

"En Côte d'Ivoire, on ne fait pas de choix ; il faut simplement travailler. Certains étudiants se présentent à dix concours (indifférenciés), et prennent le premier poste qui se présente... Le diplôme d'éducateur spécialisé est simplement un tremplin qui permet de passer à autre chose. Depuis 1987, sur 30 éducateurs spécialisés diplômés, 27 ont versé dans d'autres professions par concours internes : aujourd'hui, ils sont notamment sous-préfets, ou ont réussi le concours de l'ENA, ou celui des Impôts...". C'est bien entendu de la **motivation** de ces personnels qui est en question, en un domaine où celle-ci devrait avoir une importance capitale.

Il faut aussi mettre en cause le **bénévolat**. Bien sûr, en Occident, il est fortement valorisé. Il a un sens pour des individus qui sont en mesure de faire un acte (le don de son temps, de son savoir, de soi...) qui ne remet pas en question sa propre subsistance et sa propre existence. Mais ce modèle a très peu de chance de fonctionner dans un contexte de pauvreté, où la survie est l'enjeu essentiel. De fait, nous trouvons dans ces structures, à côté des "vrais bénévoles" (en petit nombre), une pléthore de "faux bénévoles". Ce sont en général des étudiants qui, ainsi, "attendent un poste", ou espèrent bénéficier d'une petite largesse. Au-delà de la compréhension bien sincère que nous pouvons avoir de leur situation, il faut remarquer que, là aussi, la prise en compte de ces problèmes se fait souvent au détriment de la motivation et de la qualité du travail que ces jeunes gens aux ambitions non-adéquates sont en mesure de produire.

b) L'offre en formation professionnelle fait preuve d'un **trop grand conformisme** : menuiserie, ferronnerie, électricité pour les garçons, couture, coiffure pour les filles... Après tout, ces enfants en sont là aussi, parce que, rebelles à la conformité qui leur était promise dans leur milieu d'origine, ils ont fait plus promptement que d'autres le choix de la liberté, de l'indépendance. Les responsables des Namans le soulignent fortement. La rue leur a accordé au moins pour un temps ce qu'ils recherchaient. Ils y ont exercé, à n'en pas douter, des talents d'organiseurs, des savoir-faire, "une dextérité manuelle", et même certaines vertus, comme le courage, toutes choses pour lesquelles ils ne retrouvent pas nécessairement d'équivalents dans ces structures. Ne serait-ce pas l'occasion d'expérimenter opportunément des postures différentes de la part de ces ONG ? R¹, enfant espiègle que nous avons souvent rencontré dans la rue, avoue facilement qu'il a essayé de nombreux lieux

¹ Cf. la description qu'en fait Yves Marguerat dans son chapitre "A la découverte des enfants de la rue d'Abidjan..."

d'accueil et que s'y étant toujours "ennuyé", il a fini à chaque fois par rejoindre sa chère rue. Il nous a fait part au cours de l'une de nos rencontres de son désir de "devenir chanteur". Pour le tester, nous lui avons demandé de pousser sa chanson. Et là dans la rue, s'est révélé alors un talent véritablement extraordinaire...

Certes, il existe des ONG qui commencent à développer des formations à l'informatique (Médecins du Monde, Don-Bosco, VMD). Nul doute que des innovations de ce genre et en général une place plus grande accordée à la création et la créativité peuvent être recherchées activement. Restent, également, des domaines en friches, inexplorés, le commerce, par exemple, et bien d'autres possibilités qu'on n'ose peut-être pas imaginer... Mais de telles orientations supposent au préalable que l'on désolidarise l'objectif de la socialisation, conçue elle-même trop essentiellement comme "disciplinarisation" des individus, de la question du travail. L'épanouissement des individus dans le travail pourrait constituer une valeur primordiale, séparée, à relier davantage au besoin du changement social, que ces enfants vivent sans doute avec une sensibilité exceptionnellement aiguisée.

c) Enfin, on doit aborder aussi la difficile **question des maîtres-artisans formateurs**. Exposons la situation avant d'en proposer la critique. On peut distinguer deux modes de fonctionnement en matière de formation professionnelle en direction des jeunes gens. Nous trouvons d'une part des ateliers à l'intérieur de ces structures, avec des artisans formateurs, responsables à la fois de ces ateliers et de la formation dans leurs spécialités respectives. D'autre part, nous trouvons, à la place de ce système ou en complément (pour étendre notamment la gamme des formations), une autre position qui consiste à désigner et à instituer par convention ou "contrat d'apprentissage", à l'extérieur de la structure, en principe dans le quartier d'implantation, des artisans qui s'engagent à assurer ce rôle. Dans cette disposition, il faut, bien entendu prévoir un suivi régulier du travail des enfants par les éducateurs, qui doivent leur rendre des visites fréquentes.

En ce qui concerne les ateliers internes, le mode de financement des bailleurs de fond ne permet (au mieux) que d'assurer la construction des bâtiments et l'achat du matériel (machines, outils...). Rien ne peut être prévu pour la rémunération des maîtres-artisans. C'est ici que se noue le problème. Ne pouvant salarier les maîtres formateurs, les ONG n'ont comme solution que de les encourager à se payer par leur travail. Mais, nous a-t-on fait remarquer avec pertinence, ils sont alors enclins à considérer les enfants comme de simples apprentis, corvéables à merci, ou bien, à l'inverse, ils se montrent prompts à les "mettre sur la touche", oubliant leur rôle de formateurs. Si, par extraordinaire (c'est le cas d'Akwaba, par exemple, mais pour une durée limitée à six mois, au-delà de laquelle la question reste entière), les maîtres sont salariés de l'organisation, ils sont tentés de "laisser aller les choses", et ça ne vaut guère mieux pour la formation des enfants. Bien entendu, le cercle vicieux ainsi exposé s'avère redoutable. Pour en sortir, nous ne voyons d'autre solution, dans tous les cas de figure, que de limiter les problèmes (leur suppression s'avérant quasiment impossible) par un contrôle rapproché et techniquement compétent, ce qui nous renvoie à la motivation et la formation des personnels d'encadrement.

Pour toutes ces raisons, qui tiennent à la fois à l'environnement social et à l'organisation même de ces structures, comme nous l'avons fait constater, le risque est grand pour celles-ci de glisser vers un rôle non pensé : celui qui consisterait à reproduire et répercuter en elles-mêmes et sur les enfants dont elles ont la charge, les problèmes qui secouent la société, hypothéquant ainsi le bon déroulement du processus de modernisation qu'elles poursuivent.

Ces quelques lignes n'ont pour but que d'aider à une prise de conscience de ces rôles, en vue d'une plus grande systématisme et de plus de clairvoyance dans les choix et les modes d'action de ces institutions.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGÉ Marc et COLLEYN J.P. : *Nkpiti, la rancune et le prophète*. Paris, EHESS, 1990.
 - BITON COULIBALY Isaïe : *Ah, les hommes !* Lomé, Haho, 1991
 - CORCUFF Philippe. : *Les nouvelles sociologies*. Paris, Nathan, 1995.
 - COULON Christian : *Le Marabout et le Prince*. Paris, Pedone, 1981.
 - CYRULNICK Boris : *Les vilains petits canards*. Paris, Odile Jacob, 2001.
 - DELER J-P, FAURE Y-A, PIVETEAU A, ROCA P-J : *ONG et Développement*. Paris, Karthala, 1998.
 - DONSIMONI Myriam : *Du don à l'aide : le marché de l'altruisme*. Paris, L'Harmattan, 1995.
 - DOZON Jean-Pierre : *La Cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine*, suivi de AUGÉ Marc : *La leçon des prophètes*. Paris, Le Seuil, 1995.
 - GODBOUT Jacques T. et CAILLE Alain : *L'Esprit du don*. Paris, La Découverte, 1992.
 - GHILS P : "La société civile internationale : les ONG dans le système international", *Revue internationale des sciences sociales* n° 133, Paris, Unesco, 1992.
 - JANIN Pierre : "Une géographie sociale de la rue africaine : Bouaké (Côte d'Ivoire)", *Politique africaine* n° 82, Paris, 2001.
 - KYMLICKA Will et MESURE Sylvie (dir.) : "Comprendre les identités culturelles", *Revue de philosophie et de sciences sociales*, Paris, PUF, 2000.
 - LAPEYRONNIE Didier : *L'Individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne*. Paris, PUF, 1993.
 - LE PAPE Marc : *L'Energie sociale à Abidjan. Economie politique de la ville en Afrique noire, 1930-1995*. Paris, Karthala, 1997.
 - LEVI-STRAUSS Claude : *L'Identité*. Paris, PUF, 1987.
 - MARJUVIA (MARGUERAT Yves et POITOU Danièle éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique Noire*. Paris, Fayard, 1994.
 - MARIE Alain : "Les jeunes d'Abidjan face à l'entrée dans la vie dans un contexte de pauvreté", *Cahier de MARJUVIA* n° 2, Paris, 1996
 - NAVARRO Roger : *Côte d'Ivoire, le culte du Blanc. Territoires culturels et frontières*. Paris, L'Harmattan, 2003.
 - PRITCHARD Evans : *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé*. Paris, Gallimard, 1972
 - SEGALÉN Martine : *L'Autre et le Semblable*. Paris, Presses du CNRS, 1989.
 - SIRIEX Paul-Henri : *Houphouët-Boigny, ou la sagesse africaine*. Paris, NEA-Nathan, 1986
 - THABARD Isabelle : "Quelles approches de la délinquance juvénile en Afrique ?" *Cahiers d'étude du milieu et d'aménagement du territoire*, ENDA, Dakar, 1979.
 - THOMAS Louis-Vincent et LUNEAU René : *Les Religions d'Afrique noire*, tomes 1 et 2. Paris, Stock, 1969.
 - TOURE Abdou : *La Civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation*. Paris, Karthala, 1981.
 - VIDAL Claudine : *Sociologie des passions*. Paris, Karthala, 1991.
- (collectif) : *Politique africaine* n° 78 : "Côte d'Ivoire : La tentation ethno-nationaliste", Paris, 2000.

Michel GALY

L'INVENTION DE L'ENFANCE

Gouvernementalité, répression et projets (Côte d'Ivoire et Liberia)

(Texte provisoire)

L'approche "réaliste" a fait son temps : pour "les enfants des rues", comme pour tout autre phénomène social, l'épistémologie de la connaissance -de la découverte, de la catégorisation, des limites, bref du pouvoir caché des signifiants eux-mêmes- fait comprendre comment, à la violence sociale de l'exclusion, se surajoute la violence symbolique de la nomination, et tout aussitôt du contrôle.

L'optique constructiviste permet en effet de sortir des catégories duelles (par exemple "enfants de la rue" vs "enfants dans la rue"), qui ont eu leur utilité en leur temps, mais aussi leur fonction sociale : de sortir de la litanie, aussi répétitive que caritative, de la description faussement standardisée des "enfants-des-rues de telle ou telle capitale" ; de comprendre aussi comment en situation de "post-colonie" des Agences, Projets, ONG occidentales ont pu appliquer (dupliquer ?), à partir de ces "connaissances" naturalisées des disciplines foucaaldiennes qui visent, comme en Occident mais ici sous nos yeux, à appréhender, catégoriser, renfermer et "développer" cette catégorie comme d'autres, pour intervenir et s'ingérer dans les formes de sociabilités africaines. Sous couvert d'humanitaire, le droit d'ingérence s'exerce en effet à des échelles restreintes et prétend modifier les comportements culturels eux-mêmes : d'une récente mission en Sierra Leone, je retiens avoir observé plusieurs projets d'ONG qui veulent modifier la violence conjugale, la sexualité et la pluralité des partenaires, dans une société traumatisée qui n'en demande pas tant...

Je nommerai "*invention*"- pour garder présent l'ambiguïté fondatrice de l'acte, il eut mieux valu conserver "*inventio*"- la découverte-nomination et délimitation d'un nouveau groupe social par un acteur extérieur. Je réserverai le terme d'appréhension à l'arrondissement de cette catégorie par les institutions. Enfin, dans les effets pervers de cette construction sociale de développement, j'insisterai sur la création de "pseudo-milieu sociaux", propres à entretenir le phénomène qu'elles prétendent traiter et éliminer.

I - EPISTEMOLOGIE COMPARATIVE

La perspective théorique s'appuie sur une triple approche : historique, dans le parallèle avec les travaux de Philippe Ariès sur l'invention de l'enfance en Occident ; sociologique, dans l'attention portée dans la lignée de Michel Foucault au développement d'un "biopouvoir", au carrefour des savoirs et des appareils ; comparatiste enfin, puisqu'une étude des relations de pouvoir en Afrique de l'Ouest (et en Côte d'Ivoire) permet de resituer les phénomènes abidjanais dans de fructueux parallèles.

C'est ainsi que, pour ce dernier point, une étude constructiviste sur les "enfants-soldats au Liberia" a permis récemment démontrer la généalogie d'une construction sociale, et de son traitement institutionnel par le système intégré Agences/Projets/Associations, du global au local. Une première grande division oppose des institutions pour qui les enfants-soldats, comme par exemple les

"enfants des rues", sont une invention déviante de la modernité : les premiers produits par la guerre, les seconds par l'urbanisation, mais tous les deux signe d'une mondialisation dévoyée, pervertissant, pour des intégristes de l'enfance, l'idéal d'une enfance préservée du mal, de la violence, de la sexualité, et, au fond, radicalement séparée du monde des adultes.

Le second courant, que l'on pourrait qualifier de néo-culturaliste, replace la vision normative du premier dans une évolution récente de l'Occident, dont les travaux de Ph. Ariès nous informent qu'il y a quelques siècles encore, l'enfant européen était conçu comme une sorte de petit adulte en miniature, reproduisant les activités de son groupe social (à 13 ans, mariage, agriculture ou guerre, selon ses capacités). C'est ainsi Louis-Jean Duclos¹ propose des réflexions novatrices sur la violence politique exercée par les enfants eux-mêmes, de manière comparative. Dangereux "*non comme classe, mais comme individus*", n'ayant pas encore intériorisé des limites à la violence, ils jouent, comme les enfants-soldats africains, d'une impunité que reconnaissent de manière très variable les législations nationales, mais pas toujours les sociétés locales. C'est bien sur cette aporie violence/innocence que jouent sciemment les adultes des "sociétés en guerre" comme le Liberia.

On peut se livrer aussi à une sociologie plus large du phénomène des enfants-soldats qui le replace dans la perspective de l'exclusion de la jeunesse dans des états prédateurs. Au Liberia plus qu'ailleurs, puisque la "deuxième articulation" de la conflictualité précitée (*Congo vs Natives*) se rabat sur un "conflit du sens" dans lequel le pouvoir de la capitale est assimilé à celui de l'Etat à l'occidentale, historiquement coercitif et prédateur (les ONG et les organisations internationales étant assimilées à ce "système mondial" dont participe l'Etat local) et rejetés comme tels - à tel point que tout symbole de la domination, ou de l'exclusion étatique, tels que préfectures, écoles, dispensaires, ont été systématiquement détruits.

L'analyse de la société sierra-léonaise et du conflit tournant par le sociologue anglais Paul Richards² met justement l'accent sur le rôle des catégories d'âge. S'ajoutant aux deux articulations libériennes, ce clivage vaut en effet pour toutes les sociétés forestières de la région (Liberia, mais aussi Guinée). Pour P. Richards, ces sociétés "traditionnelles" valorisent les catégories d'âge comme armature des rapports sociaux, et, comme l'ont montré d'autres auteurs, la catégorie des jeunes gens s'identifie aux guerriers - du moins, l'aventure guerrière fait-elle partie de leur initiation. Par ailleurs, dans les sociétés rurales contemporaines à forte pression démographique, les jeunes hommes sont exclus du pouvoir et de la terre, formant un groupe turbulent et instable, en rivalité pour les biens, les femmes et les postes avec leurs aînés, exclusion que certains sociologues comme Emmanuel Terray n'ont pas hésité à formuler en termes de classe dominée³.

En ce qui concerne les sociétés urbaines, nos entretiens à Monrovia nous a conduit à mettre en évidence un phénomène relativement novateur dans ce champ d'étude, et valable à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne les capitales comme Monrovia, mais aussi Abidjan ou Lagos, une idéologie de la rébellion et des modèles d'inconduite se cristallise autour de l'image du "guerrier" urbain, métaphore de la délinquance mise en évidence par la recherche d'Eliane de Latour⁴. Comme en Afrique du Sud, comme à Abidjan, à Monrovia et dans les villes de l'intérieur, la jeunesse défavorisée est influencée par les représentations médiatiques (vidéo-clip, films et feuilletons, musique de style "*gangsta rap*", modes vestimentaires, etc.) du ghetto afro-américain - mode symétrique du retour à l'Afrique des Noirs américains. Ce qui se mêle à une "culture de la pauvreté" très contemporaine, que l'anthropologue Oscar Lewis décrit comme fascinée par la violence, l'alcool et la drogue, mais aussi le nomadisme sexuel et la valorisation de la consommation ostentatoire.

En d'autres termes, l'idéal du "guerrier urbain", qui est en particulier celui des enfants des rues, se trouve concrétisé dans les réalités des enfants-soldats : on retrouve une curieuse dialectique sociale entre ces deux positions, ce que révèlent à la fois nos entretiens, la documentation sur les enfants-soldats et les rares études libériennes sur les enfants des rues. Parmi les enfants des rues

¹ *Culture et conflits* n° 18, 1995.

² *Fighting for the rain fores*, Londres, 1996.

³ Cf. aussi, sur les massacres des adultes par les enfants-soldats, Stephen Riley : "Anarchy or peace in West- Africa", *Conflict studies* n° 287, 1996.

⁴ Cf. son film *Bronx-Barbès* (2001) et ses articles dans la revue *Autrepart* (2001).

libériens actuels, beaucoup envisagent la guerre comme "issue" à la rue, ce qui rend pessimiste quand à leur devenir : Monrovia ayant triplé de population depuis 1990, et ces exclus étant bien plus paupérisés, le nombre de futurs enfants-soldats d'origine urbaine devrait croître en proportion. A l'inverse, nombre de jeunes délinquants urbains ont été enfants-soldats, le gang se modelant sur l'ancien groupe guerrier, sous l'autorité d'un adulte plus âgé. Pauvreté, statut d'orphelin, initiation à la délinquance sont, d'après les enquêtes, des facteurs déterminants au devenir volontaire d'enfants-soldats.

Dans cette déconstruction des concepts passe-partout de l'humanitaire occidental, nous avons aussi montré, dans le cas ivoirien, que les jeunes Ebrié (l'ethnie autochtone d'Abidjan) redécouvrent la Ville sur le *pattern* des "chasses" -ici urbaines- et, sûrs de leur appartenance au village, sont à tort assimilés aux jeunes errants ou "de la rue", même s'ils exercent parfois des activités comparables.

II - NOMINATION, DENOMBREMENT, CONTROLE

L'enjeu de la nomination et du dénombrement cache un champ conflictuel d'énonciation et de positions de pouvoir, dont l'enjeu est le contrôle institutionnel : dans une perspective foucauldienne, "surveiller et punir", mais aussi, d'après Pierre Bourdieu, cette construction de champ discursif (la recherche comme "*speech act*" socialement validé) implique des positions pratiques aux forts enjeux matériels pour les institutions, ONG et chercheurs. Non sans "grand partage" dualiste : le "camp ENDA-Tiers-Monde", plus africain et marxisant, partisan de la "culture de la rue" contre le "camp François Lefort", partisan des "petites maisons" et de la sortie de la rue ; non sans contre-discours des enfants ou des jeunes : nominations alternatives, jargon ("*nouchi*") et folklore (gestuel, musical...), en général d'ailleurs nié ou méconnu par les tenants du second camp.

1) L'enjeu des noms

Au Liberia, le culte des héros et des leaders, jusqu'à nos jours, s'inscrit dans la continuité des chefs de guerre et de la fonction de leurs emblèmes. L'usage du surnom guerrier dans les populations autochtones est attesté dès le début de la colonisation américaine. Le conflit actuel est aussi une occasion de bouleverser la nomination, de changer d'existence et de nom. Le guerrier s'identifie aux héros mythiques, autant aux héros du cinéma occidental qu'à ceux de la tradition. Parfois, l'identification se fait à la fonction et à l'acte, renvoyant en écho au nom : certains s'appellent "Rambo", "Border Patrol", ou encore... "Children Killer" ! Quand dire, c'est faire... A un moindre degré, et comme en d'autres temps et lieux africains, ces fantasmes médiatisés s'observent à travers les surnoms villageois (acteurs, footballeurs, hommes politiques...), parfois purs signifiants aux sonorités plaisantes, parfois noms-emblèmes résumant une anecdote ou une ambition. Dans Abidjan, changer de nom est aussi signe de nouveaux rôles - ou de nouveaux fantasmes : dans une "anthropologie des mondes contemporains" telle que la prône Marc Augé, les noms d'ici sont aussi de là-bas, dans des projections médiatiques communes, ou des anticipations du "grand voyage" où l'on irait "se chercher" en Occident. Et ce depuis longtemps : les héros de Jean Rouch ne s'appellent-ils pas "Eddie Constantine", "Dorothy Lamour" ou... "Jaguar" ? Ceux d'Eliane de Latour se surnomment "Mike Tyson" ou "Escobar" pour les "guerriers pleins" ou c'est aussi, en mineur, "Inox", "l'enfant d'acier" observé avec sympathie par Christine Denot. Les fantasmes se superposent plus qu'il ne changent. Mais la militarisation de la nomination est aussi le signe d'une carrière possible. On observe aussi des dangereux raccourcis de la rue au combat urbain, vers la vraie guerre - d'abord aux frontières proches de la Côte d'Ivoire (Liberia, Sierra Leone), puis sur les fronts intérieurs : des gangs au MPC I MPIGO ou aux "Patriotes" ?

En particulier, l'imaginaire du ghetto, du rap et des "modèles d'inconduite" de la délinquance urbaine sont intégrés par les films et les chansons *made in US* - tandis que la culture de la violence est acquise par les films de guerre, projetés aux jeunes combattants avant les combats et perçus comme une certaine "normalité" d'un monde occidental largement fantasmé. Ce qui résume un des paradoxes du mode de vie des enfants-soldats, qui, à côté de l'attirail ethnique de la violence (voir infra), cherchent dans la guerre, par mimétisme, les signes d'une certaine modernité.

2) L'enjeu des nombres

Après la nomination, l'enjeu de la recherche et des appareils de pouvoir est le dénombrement des différentes catégories artificiellement constituées dans les continuum sociaux : les chiffres sont du construit, et ils conditionnent les budgets.

C'est aussi le cas au Liberia, selon nos observations : même hors de la capitale, des villes de l'intérieur comme Gbarnga connaissent des groupes d'enfants de la rue conséquents, vivier de volontaires ou lieu de recrutements forcés - les deux situations cohabitent et les frontières sont assez floues (d'imposé, le statut d'enfants-soldats peut devenir revendiqué). L'après-guerre, à partir de 1997 (240 ex-enfants-soldats du NPLF de Charles Taylor y ont été démobilisés à cette date), a vu exploser le nombre d'enfants des rues : d'après le Catholic Relief Service¹, sur 50 000 habitants, on trouve, en 2001, 68 enfants des rues entre 11 et 19 ans, dont 11 en détention. Les observateurs estiment à 50 % environ ceux qui viennent de la guerre (ce sont les plus âgés), après une démobilisation ratée.

A Abidjan, les chiffres les plus fluctuants circulent, sans que les auteurs s'accordent sur les frontières de leurs catégories. Selon l'UNICEF, 14 000 enfants étaient en "situation très difficile" dans la capitale, au début des années 1990, ce qui ne veut pas dire grand-chose sociologiquement. En 1994, le BICE avait dénombré 979 enfants de 6 à 15 ans dans la rue, chiffre tombé après analyse à 229 qui dorment dans la rue. En 1997, une étude des statisticiens de l'ENSEA avait abouti "précisément" à 10 705 les enfants de/dans la rue. En 1998 une autre "synthèse" de l'UNICEF estime à 24 000 le nombre des "enfants de/dans la rue à Abidjan" (*sic*), de 4 à 21 ans...

3) La lutte pour le contrôle

Les "frontières de l'identité", imposées aux sociétés africaines par des savoirs extérieurs, font donc débat : c'est dans cette discussion acharnée que sont constitués en fait les "nouvelles catégories sociétales", mais aussi les discours qui légitiment les actions à venir.

Au-delà des enfants de la rue, le processus d'invention, de négociation et de frontières peut s'observer aujourd'hui dans bien des domaines : enfants-soldats, "petites bonnes", "enfants esclaves", etc. En Côte d'Ivoire, les trois dernières années ont été l'occasion d'un intense débat sur cette dernière catégorie : les institutions internationales et les ONG ont soumis le gouvernement à de très fortes pressions pour qu'il reconnaisse la catégorie "enfants esclaves", fasse amende honorable - et soit financé, contre des privilèges d'action, d'impôt et de pouvoir symbolique pour les humanitaires à venir... La dépossession des sociétés et des Etats africains passe par un préalable idéologique, qui sert de cheval de Troie à l'intervention extérieure : on ne peut oublier l'argument de l'esclavage pour conquérir et détruire l'Etat malgache, par exemple, et le retour récent de l'argument pour stigmatiser les pouvoirs africains peut sembler furieusement révisionniste !

Les frontières des catégories sont un enjeu majeur où éclatent les divergences de nomination, notamment entre conceptions occidentale et africaine, souvent législative et coutumière. Le Droit et ses catégories sont par excellence de ces "disciplines" où l'Occident essaie de conformer ces sociétés, surtout autour de ce *nexus* formé, selon P. Legendre, par les catégories du biologique, de la parenté et du social.

Pour les enfants-soldats du Liberia, nous avons pu montrer les variations de ces limites, non pertinentes en regard des conceptions autochtones. C'est ce que démontrent les discordances juridiques de définition, redoublées par celles de la pertinence sociale du groupe ainsi distingué : la querelle de l'âge et des chiffres l'indique. Ainsi, le CICR -à partir des Conventions de Genève- considère 15 ans comme un âge limite, en contradiction avec la loi de l'Etat libérien, qui pose à 18 ans l'âge de la majorité (mais à 16 ans l'âge de la mobilisation) - limite évidemment non appliquée dans la guerre, ni par Taylor, ni par le LURD. Les réalités sociales sont tout autre : si l'on considère l'âge au mariage coutumier en brousse, celui de l'initiation de type "Poro", celui du début des

¹ Rapport 2001.

combats traditionnels, un âge de 13 à 14 ans serait plus conséquent - ce qui rappelle des chiffres comparables dans les sociétés paysannes européennes.

La même démonstration peut être faite pour la société abidjannaise, où chaque institution ou ONG prend des âges différents pour délimiter son groupe-cible, et, plus particulièrement, pour faire passer la frontière artificielle entre "enfance" et "jeunesse" urbaines. Mais aucune ne relève les spécificités ethniques : à l'inverse des "sociétés à Poro", la culture ébrié, organisée en catégories d'âges, ne conçoit pas d'existence sociale des "jeunes" avant 25 ans (rappelons le modèle latin de "l'adolescent" jusqu'à 30 ans).

III - MONDE BLANC, MONDE DE LA RUE : DES SAVOIRS AUX INSTITUTIONS

En mineur, le champ de biopouvoir (savoirs/répression/action) du monde de la rue en Afrique fonctionne à l'identique : stigmatisation, ingénence, institutionnalisation, dépossession.

1) Analyses : sociologie vs anthropologie ?

Le "traitement" institutionnel et la constitution préalable d'une "nouvelle catégorie sociale" suppose de nier ou de gommer -dans l'analyse, puis dans l'action- les éléments d'identité collective des acteurs ; en particulier, de nier l'ethnicité pour réduire les individus à leur situation sociale, ici d'exclusion. L'opération est d'autant plus étonnante que les jeux de l'ethnicité sont sans cesse revendiqués par les acteurs -et leurs interlocuteurs- et que, depuis la "crise de l'ivoirité", on peut faire l'hypothèse d'une "réethnisation" des rapports sociaux urbains. La seule explication, si elle n'est pas directement idéologique ou inscrite directement dans les prises de position du "champ universitaire" (cf. la sociologie urbaine de Claudine Vidal et Marc Le Pape, et d'autres, par exemple sur les "petites bonnes", en très grand nombre issues du Nord-Est), semble à référer à l'habitus du chercheur extérieur à la société, et à son temps d'enquête - provoquant d'ailleurs chez les acteurs des discours occidentalises, plus misérabilistes qu'identitaires.

Ce décryptage nécessaire¹ passe notamment par l'anthropologie du monde de la rue (langage, musique, valeurs, rapports sociaux...), à peine débutante (cf. la relation aînés/cadets, grand frère/petit frère par E. de Latour), mais aussi du monde "en double" de la sorcellerie et des mythes urbains².

Pourtant, certaines ONG, sur d'autres terrains, ont franchi le pas, et, au lieu de traiter des "corps souffrants", dans l'urgence, ont, par le détour de l'ethnopsychiatrie, reconnu la complexité ethnique de ces sujets, inculturés comme tout un chacun : on pense notamment à une étude faite pour MSF sur les enfants des rues d'Antananarivo, révélant la même prégnance des Ancêtres dans leurs rêves et leur psychologie, comme dans la culture mérina à laquelle, fussent-ils en situation d'exclusion, ils continuent d'appartenir (à 95 % *andevos*³- selon le Père Pedro), ce dont aucun chercheur ou ONG ne se préoccupe, ni d'ailleurs ne connaît.

Une anthropologie des enfants des rues d'Abidjan reste donc à faire. En particulier des études lignagères : les agrégats statistiques ou démographiques sont inutilisables, car basés sur d'imaginaires "ménages" (encore une catégorie importée, et bien plus disciplinaire) et refusant l'ethnicité. Pourtant, de nombreuses hypothèses et pistes de recherche s'imposent : comme des solidarités plus intenses et plus proches chez les Ebrié et les peuples du Sud ivoirien, des lignages et communautés plus lointaines ou plus déstructurées pour les nordistes, ou l'inverse ! Par exemple, si regrouper les "Dioula" est le grand plaisir sudiste, les sociologues ne peuvent mettre sur le même plan solidarités sénoufo et errances malinké.

¹ Que j'ai proposé pour Abidjan en ce qui concerne le champ politique : cf. "Le savoir de l'Occident ?", *Cultures et conflits*, 2001.

² Que j'ai analysé pour les jeunes Ebrié : "Scènes de chasses urbaines", *Jeunesses marginalisées* n° 1, 2002.

³ Descendants d'esclaves.

2) Les actions : disciplines et effets pervers

L'autonomie des ONG et des projets (dans les rapports de force de la "post-colonie", comme dirait Achille Mbembe, les institutions humanitaires décident très librement de leur implantation et actions) fait que, sans coordination étatique (les ONG se substituant elles même à l'Etat, ou lui imposant de nouveaux champ d'action), de nombreux effets pervers apparaissent, dont profitent enfants et jeunes, qui instrumentalisent ces institutions. Certaines ONG se refusent à participer à toute coordination (les Villages d'enfants SOS). Pour d'autres, des spécificités de lieux excentrés (Yopougon pour Amigo-Doumé) et de formations les constituent en fin de circuit d'apprentissage pour des enfants de la rue venus d'autres ONG.

Mais, du point de vue des acteurs, la réinterprétation de l'Aide se fait par une mise en concurrence des ONG : celles-ci constituent *volens nolens* un "pseudo milieu social", qui assiste et à la fois maintient la marginalité urbaine. Au "marché de l'aide à l'enfance" pour les ONG par rapport aux bailleurs, correspond une pratique de fugue et d'errance des enfants entre différentes structures, ainsi mises en compétition "par le bas".

"Enfant des rues", un nouveau "petit métier d'Abidjan" ? La rivalité des enfants double celle des ONG : les lieux publics sont répartis, rackettés par des adultes, ex-enfants de la rue ou délinquants, ce sur quoi l'*omerta* humanitaire fait silence. Les enfants de la rue, loin d'être toujours isolés, sont pris dans un système quasi mafieux où tous sont complices (y compris les forces de police) et tous victimes ou exploiteurs tour à tour (y compris les clients). L'idéologie des "guerriers urbains" et de la violence exclut les *outsiders* : parfois, paradoxalement, des enfants des classes populaires les plus pauvres, vivant avec leur famille : il nous a été donné de voir, au Plateau d'Abidjan, des enfants scolarisés se vêtir de guenilles pour pouvoir passer "enfants des rues" quelques heures, de quoi "ramasser de l'argent pour l'écolage" (*sic*).

Peut-être la conception distanciée et caritative des Ivoiriens ou des étrangers africains à aider l'enfance des rues serait-elle un contre-modèle "bon à penser" pour les rares ONG à tenter le pari de l'inculturation : extension du modèle lignager et de la gouvernementalité clientéliste typiquement abidjanaise, les dons des "hommes riches" gardent une bonne distance, tandis que bien des membres d'ONG s'épuisent à répondre à une demande affective aussi ambiguë qu'illimitée - et souvent déçue. Pourquoi occulter aussi les conceptions très négatives des urbains africains ? J'ai pu observer sur sept ans un exemple réussi de réinsertion villageoise d'une enfant des rues revenue de force dans son milieu d'ethnie avikam - mais la communauté ne donnait aucun autre choix à l'enfant, dans une volonté de conformation assez effroyable dans son totalitarisme et sa bonne conscience.

Ainsi à l'institutionnalisation, correspond une clôture du groupe : les lieux urbains sont désormais répartis entre de nouveaux groupes sociaux. Selon l'ONG, le "projet" ou le chercheur, l'enfant de la rue est capable de prendre le registre de discours attendu, d'occulter sa psychologie ou sa culture, sa vision du monde ou son rapport à la violence, pour valoriser le rôle victimaire et misérabiliste. Si les ONG, constituées en réseau très segmentaire, se refusent à aborder ethnicité ou culture de la rue qui remettraient leur rôle en question, l'Etat post-colonial se satisfait de ce *statu quo*. En se substituant à ses administrations défailtantes, les ONG financent un système de "renfermement *soft*", qui limite la délinquance et rend socialement tolérable le phénomène, tandis que les acteurs eux mêmes trouvent, dans les failles et les divergences, entre les frontières mouvantes des institutions, les milieux délinquants et la "vraie guerre" toute proche, des marges de liberté accrues.

NAIROBI

(Kenya)

Monnaie : le shilling kenyan

Valeur approximative (en 2002) :
100 Ksh = environ 1,15 euro
= 750 F cfa = 7 500 Fmg

Deyssi RODRIGUEZ-TORRES

LES JEUNES DE LA RUE A NAIROBI

D'un problème social ancien à une prise de conscience politique nouvelle¹

L'expression "jeunes² de la rue" n'est pas récente : elle date des années 1980, lorsqu'elle fut adoptée pour identifier les mineurs qui habitent de façon permanente dans la rue et qui, en général, n'ont plus d'attaches avec leur famille. Appelés au Kenya les "*street children*", cette catégorie sociale a été observée dans la capitale dès les années 1970, mais ceci ne veut pas dire qu'ils n'existaient pas auparavant. En effet, les jeunes qui traînent dans la rue, qui font la manche et qui pratiquent la délinquance urbaine existent à Nairobi depuis la fondation de la ville (1898-1905) : ils étaient alors appelés "vagabonds". Ce qui distingue les actuels "jeunes de la rue" des "vagabonds" de la période coloniale, c'est que ces derniers n'avaient pas rompu tout lien avec la famille et, souvent, ils avaient encore un point d'attache où manger et dormir en ville ou à la campagne, alors que les premiers habitent de façon permanente dans la rue.

Pendant la période coloniale, seuls les Kenyans en possession d'un laissez-passer (le "*kipande*") pouvaient habiter à Nairobi. Les mineurs qui arrivaient seuls étaient donc classés comme vagabonds, donc comme délinquants. Pour les empêcher de s'installer à Nairobi, la première politique des autorités coloniales a été de les "ramasser" -comme elles le faisaient avec tous les autres Africains démunis du *kipande*- et de les conduire au poste de police. Fondé en 1905, ce dernier comptait aussi une prison où séjournèrent, sans jugement du tribunal, les jeunes arrêtés, dans

¹ Ce travail reprend les données des recherches réalisées sur les jeunes de la rue de Nairobi tout d'abord entre novembre 1995 et mai 1996, lorsque nous avons suivi et recueilli les histoires de vie de 175 leaders de gangs (gangs qui regroupaient un total de 2 391 jeunes de la rue). Nous reprenons aussi les données récoltées au cours de nombreuses missions réalisées sur le terrain depuis 1995, dont la dernière a eu lieu en septembre-octobre 2001. Nous présentons donc une étude basée sur les histoires de vie recueillies depuis 1994 auprès de 236 leaders, c'est-à-dire d'environ 3 300 jeunes de la rue. Sur le terrain, nous avons combiné le recueil des histoires de vie et l'observation directe ; chaque leader contacté nous recevait sur son territoire -le trottoir- où nous avons fait des réunions (surtout la nuit) avec son gang ou avec une partie de celui-ci ; chaque membre de la bande parlait de sa propre vie, et tous les jeunes nous ont parlé de leur vie collective dans la rue. Nous avons aussi rencontré certains représentants des pouvoirs publics (fonctionnaires et policiers), des assistants sociaux et des responsables d'associations humanitaires ou d'Eglises qui aident les habitants de la rue, qui nous ont fourni certaines des données que nous citons ici.

Cette recherche n'aurait pu être menée à bien sans la collaboration et la protection que nous avons reçues de la part des leaders et des membres des gangs, ainsi que de nos guides kenyans. Qu'ils et elles trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

² Nous utiliserons le terme *jeunes* de la rue même si certains membres des gangs que nous avons rencontrés sont âgés de plus de 18 ans. Par ailleurs, les plus petits récusent pour eux-mêmes le terme d'*enfants* et veulent être appelés *jeunes*.

l'attente de leur punition -généralement corporelle- et/ou d'être renvoyés à la campagne¹. Un peu plus tard, en 1909, fut fondée à Nairobi la maison de correction de Kabete (toujours en fonction de nos jours), destinée à héberger les jeunes "vagabonds".

Le problème du vagabondage et de la délinquance juvénile a été pris en considération par les autorités coloniales dans leur programme dès 1934. Pour la première fois, les pouvoirs publics ont alors mis en place un comité chargé de trouver des solutions adaptées au problème de la prolifération de jeunes dans la rue. Ainsi a-t-il été décidé de transformer Kabete en école, où seraient accueillis et éduqués les jeunes désœuvrés ou délinquants. Cette politique n'a pas duré longtemps, car l'école est vite revenue à son statut de maison de correction². En 1946, un rapport³ sur les jeunes vagabonds et délinquants de Nairobi précisait que les mineurs arrêtés (environ 35 % des personnes emprisonnées avaient moins de 20 ans) étaient jugés sur base de lois destinées aux adultes. Ce n'est qu'en 1954 qu'un nouveau comité chargé de revoir le système judiciaire du Territoire a recommandé la séparation de la justice des mineurs de celle des adultes. Ainsi s'est créé le premier (et encore unique aujourd'hui) tribunal des mineurs de la capitale. La situation a évolué au cours des années 1950, lorsque, à la suite de la révolte Mau Mau⁴ et de l'instauration de l'état d'urgence, les lois répressives furent renforcées. L'application de la loi contre le vagabondage ("*The Vagrancy Act*"⁵) a augmenté notablement le nombre des jeunes écroués. Durant ces années, environ 30 000 jeunes étaient conduits chaque année devant le tribunal des mineurs de Nairobi.

A l'Indépendance du Kenya, en 1963, ces lois héritées de la période coloniale ont été maintenues. En 1969, est apparue une nouvelle loi, le "*Children and Young Persons Act*", qui conserve le volet répressif déjà énoncé, mais ajoute des volets sociaux et de protection des enfants. Rien n'a été changé en ce qui concerne la loi contre le vagabondage⁶, qui légalise encore la détention des jeunes et, en général, de tous les habitants de la rue.

Jusqu'aux années 1990, les actions visant à résoudre le problème des jeunes de la rue ont relevé de la charité, chrétienne ou non, et non de l'action politique. Or, depuis quelques années, les choses semblent changer. Des politiques publiques visant les jeunes de la rue se dessinent. Il s'agit là d'un événement nouveau, aux contours encore imprécis, mais dont il faut souligner l'importance pour le Kenya, et même pour le continent africain. Progressivement, la question des jeunes de la rue a été inscrite sur l'agenda politique par des catégories sociales diverses, dont il faut expliciter les stratégies. Notre objectif est donc ici d'expliquer l'évolution du phénomène, de proposer un cadre interprétatif général de la question et d'élucider les nouvelles stratégies que les différentes catégories sociales élaborent.

Dans la première partie, nous tracerons les causes de l'apparition des jeunes de la rue, qui ne peuvent plus être vus comme une simple conséquence de la pauvreté ou des problèmes subis par l'enfant dans son foyer familial. De fait, l'augmentation accélérée du nombre de jeunes de la rue au cours des années 1990 est aussi due aux déplacements qui ont été imposés à certaines populations rurales et aux expulsions subies par de nombreuses familles des quartiers pauvres de Nairobi, ainsi que dans la pandémie du Sida qui, chaque année, laisse des milliers d'orphelins, enfin dans le désengagement des pouvoirs publics à l'égard des enfants.

¹ Cf. Buluma A. H. : *The treatment to juvenile delinquent in Kenya*. LLB Degree dissertation, Faculty of Law, University of Nairobi, 1975, ainsi que Nyonyintono R. M. : *Problems of delinquency*. Paper presented to the Child Welfare Society of Kenya, Department of Sociology, University of Nairobi, 1979.

² Pour résoudre les problèmes de surpeuplement à Kabete, une nouvelle maison de correction a été fondée à Dagoretti dès 1937.

³ Archives de Nairobi.

⁴ Le mouvement Mau Mau a mené la lutte armée pour l'Indépendance du Kenya dans les années 1950.

⁵ The Vagrancy Act, Chapter 58, Laws of Kenya, fut copiée de la loi du Royaume-Uni (*Vagrancy Act of the United Kingdom*, 1824-1935). La loi contre le vagabondage (1968) définit comme "vagabonds" : (Section 2 b) "*Toute personne sans domicile fixe ou habitant dans les vérandas, trottoirs, couloirs, parcs, garages, à l'entrée d'une maison ou d'un magasin, dans un bâtiment non occupé, dans ou autour d'un véhicule*", (Section 2 c) : "*Toute personne trouvée en train de mendier*."

⁶ Cf. *The Vagrancy Act*, Revised Edition 1982, Chapter 58, Laws of Kenya, Government Printer, Nairobi.

La seconde partie abordera l'arrivée de l'enfant dans la rue, où il rejoint une bande, puis un gang, où les jeunes créent une véritable contre-société urbaine. On verra le quotidien des jeunes de la rue, leurs liens avec la délinquance et la violence, dont l'issue sera, très souvent, la mort. On exposera les pratiques envers le camarade malade ou décédé, pour lui financer un minimum de funérailles.

La troisième partie s'intéressera aux actions élaborées par les jeunes eux-mêmes ainsi qu'aux projets que les acteurs, publics et privés, envisagent actuellement pour eux. Le phénomène des jeunes de la rue a été longtemps absent des politiques publiques, dans l'indifférence de la société. Cependant, depuis la fin des années 1990, ces acteurs ont été interpellés "grâce" à la montée en flèche du nombre de jeunes de la rue et à l'invasion des trottoirs du centre-ville par une nouvelle catégorie sociale, les "*street families*", composées d'adultes. Les jeunes de la rue ne sont plus considérés uniquement comme une "nuisance publique", car l'ampleur prise par le phénomène a obligé à les identifier comme un problème collectif, qui doit être résolu par les pouvoirs publics.

I - LES JEUNES DE NAIROBI : ORIGINE ET ORGANISATION

C'est donc au cours des années 1970 qu'apparaissent à Nairobi les premiers enfants de la rue (qualifiés comme tels) : les anciens "vagabonds" changent d'appellation pour intégrer la nouvelle catégorie sociale des *street children*. Dans un premier temps, les nouveaux venus s'installent dans quelques rues du centre-ville, mais surtout dans les quartiers d'Eastlands, l'Est de l'agglomération, où, depuis la fondation de Nairobi, habite la grande majorité (75 %) des pauvres urbains¹. Dans un second temps, ils s'installeront aussi au sud et à l'ouest, et sur presque tous les trottoirs du centre-ville.

1 - Pourquoi et comment ont-ils échoué dans la rue ?

Les premiers enfants de la rue ont quitté leurs foyers, ou en ont été chassés, à cause de la pauvreté de leur famille ou des mauvais traitements subis à la maison. Pour chercher une vie meilleure, au moins pour trouver à manger, la plupart des gamins s'enfuyaient, partaient de leur plein gré. En quittant leur foyer, ceux qui étaient scolarisés abandonnaient aussi l'école. Durant les années 1970, ces jeunes étaient originaires soit de la campagne, soit des bidonvilles de Nairobi. Ils survivaient en faisant la manche ou par divers petits boulots que l'on peut dire "bon enfant", par exemple en travaillant, contre quelques shillings, comme messagers, colporteurs, balayeurs, etc. Déjà, certains s'entraînaient au vol à la tire et "sniffaient" de la colle. Pour ne pas avoir à affronter seuls la rue, ces pionniers cherchaient à rejoindre des amis ou des copains déjà installés sur des coins des trottoirs ou dans des entrepôts, pas très loin de leur domicile familial. Ces premiers groupes, généralement composés de moins de 18 ans, s'organisèrent progressivement en bandes. Ces bandes se définissaient comme de petites communautés de jeunes résidant de façon permanente dans la rue, où celui qui a le plus d'ancienneté dans la rue accapare le rôle de "leader"², mais sans imposer systématiquement la violence ou l'utilisation des armes (couteaux, canifs, etc.).

a) Les années 1980

La vie dans la rue évolue avec la montée en flèche du nombre de jeunes qui y vivent. C'est au cours des années 1980 qu'ils se font vraiment remarquer et, en quelque sorte, codifier : partout au Kenya, le terme de "*street children*" est adopté par les autorités, les médias et les simples citoyens.

Cette augmentation numérique des années 1980 trouve surtout son origine dans la grande famine qui a frappé le Kenya, forçant de nombreux ruraux à quitter les villages et à partir à la

¹ Environ 5 % du total de l'aire résidentielle de Nairobi est occupé par des bidonvilles et autres quartiers "informels", où se concentrent les habitants plus pauvres de la ville. Cela veut dire que plus de la moitié des habitants de la ville résident sur seulement 5 % de la superficie destinée à l'habitat. Cf. Republic of Kenya : *A development strategy for Nairobi's informal settlements*. The Nairobi Informal Settlements Coordination Committee, Nairobi, 1997.

² On gardera ici le terme anglais.

recherche des moyens de survivre à Nairobi. Les jeunes qui partaient seuls, ou dont les parents ne trouvaient pas d'emploi ou n'avaient pas de famille pour les accueillir en ville, nouaient des liens avec des membres des bandes avec qui ils allaient désormais partager la vie dans la rue. Les contacts s'établissaient dès leur arrivée à Nairobi, souvent à la gare routière, où plusieurs bandes avaient élu domicile. A cette grande famine s'ajoutaient les effets négatifs des programmes d'ajustement structurel qui, dans les années 1980, ont provoqué des coupures très importantes dans les budgets sociaux de l'Etat. La santé, l'école, l'accès à l'eau, etc., ne pouvaient plus être garantis ou subventionnés par l'Etat, alors que le coût de la vie et le chômage augmentaient : les pauvres devenaient de plus en plus pauvres. Les enfants des familles paupérisées durent abandonner leurs études, car leurs parents ne pouvaient pas payer les frais scolaires. Nombre de familles n'avaient plus les moyens de nourrir, soigner, habiller leurs enfants. L'appauvrissement des familles citadines a donc été l'un des éléments qui a incité de nombreux enfants à quitter la maison et partir dans la rue en quête d'une vie meilleure.

Ce départ ne s'est pas fait toujours de façon volontaire. En réalité, de nombreux enfants ont été abandonnés dans la rue par leurs parents (souvent une mère seule), incapables de les entretenir. L'abandon d'un enfant est le fait des parents paupérisés, des prostituées ou de jeunes mères qui accouchent de façon clandestine et jettent le bébé dans la rue ou dans les toilettes publiques, ou encore de mères qui abandonnent leur bambin près d'un hôpital, à la porte d'une association caritative ou même sur le trottoir.

Ainsi la déstructuration de la famille est-elle en grande partie responsable de l'abandon des enfants et de l'apparition des jeunes de la rue. Nos enquêtes ont ainsi montré qu'environ 70 % des jeunes de la rue sont issus des foyers monoparentaux avec pour chef de famille la mère. Dans ces foyers-là, la figure du père n'existe presque plus. Or, la mère est souvent incapable d'assurer l'entretien financier de sa famille : elle peut alors soit encourager le départ de l'enfant, soit le mettre à la porte, soit l'emmener avec elle pour l'abandonner dans une rue loin de la maison. L'éclatement de la famille et la prévalence des foyers monoparentaux ne déterminent cependant pas seuls l'abandon de l'enfant. Nombreux sont aussi les enfants issus des foyers nucléaires qui ont été chassés ou qui ont décidé de partir à cause de problèmes de maltraitance.

Les problèmes domestiques et la faiblesse de la Loi en ce qui concerne les droits des enfants et des femmes sont aussi à l'origine de l'augmentation du nombre de jeunes de la rue. Quand les parents issus des classes moyennes ou pauvres divorcent ou se séparent, c'est normalement la mère qui doit quitter le foyer familial, sans pouvoir emporter avec elle les affaires du ménage et sans avoir droit à une pension alimentaire qui lui permettrait de garantir la survie des enfants. Chez les pauvres, la femme divorcée, séparée, veuve ou chassée du foyer n'a ni droits ni moyens pour entretenir ses enfants. En conséquence, elle peut être contrainte à abandonner ceux-ci dans la rue. Par ailleurs, même si, après la séparation des parents, l'enfant n'est pas parti avec la mère, l'arrivée d'une nouvelle épouse du père ou d'un nouveau conjoint de la mère peut être, pour le petit, une nouvelle source de problèmes. Il n'est pas rare que l'enfant soit négligé par le nouveau parent, qu'il soit soumis à la violence domestique ou à de nouveaux conflits, familiaux et/ou économiques, qui généreront son rejet, son isolement et, plus tard, son expulsion de la maison.

D'autres jeunes échouent dans la rue du fait de la maladie ou de la mort de la mère, ou des deux parents. Les structures d'accueil pour les orphelins ne sont pas nombreuses au Kenya et, comme nous le verrons plus loin avec les orphelins du Sida, la loi ne garantit pas son héritage à l'enfant qui, à la suite du décès de ses parents, se trouve seul et sans protection. La non-assistance à l'enfant en difficulté existe aussi, par exemple, pour ceux dont la mère se trouve en prison : pendant qu'elle subit sa peine, ses enfants restent seuls, généralement dans un taudis, d'où ils seront rapidement expulsés parce qu'ils ne payent pas le loyer : ne trouvant pas d'autre issue, ces enfants vont habiter dans la rue.

Les années 1980 ont donc vu augmenter les causes faisant affluer dans la rue de nouveaux jeunes. C'est aussi au cours de cette décennie que s'est structurée l'organisation des bandes. Cette évolution a été provoquée par l'afflux de nombreux jeunes dans la rue, ce qui a généré des tensions de plus en plus fortes pour le contrôle de l'espace urbain. Ainsi ont commencé à se distinguer les groupes des "petits" ou des nouveaux arrivants, qui, n'étant pas très nombreux, continuent à

fonctionner selon une forme peu structurée, alors que les "grands" ou les plus anciens remodelent leurs bandes, qui se constituent désormais en "gangs", beaucoup plus délinquants. Actuellement, cette dernière catégorie est la plus nombreuse, constituée d'anciens de la rue comme de nouveaux arrivants. Maintenant, ceux qui sont originaires de Nairobi et quittent leur domicile les rejoignent directement.

Dans les années 1980, le gang s'est aussi structuré en groupes d'âge. Il peut accueillir ou non des filles¹. Les nouveaux gangs se sont dotés de codes et de lois pour, entre autres, imposer des rites d'admission aux candidats. C'est la force qui donne au chef son autorité sur les autres membres. Différence fondamentale entre bande et gang, ce dernier ne vit plus seulement des petits travaux "bon enfant" : il s'intègre au monde de la délinquance, où l'usage de la force et des armes est reconnu comme vital pour la survie de tous les membres.

b) Depuis les années 1990

Tandis que l'organisation des gangs s'affine et s'affirme dans les années 1990, des nouveaux facteurs font croître encore le nombre de jeunes de la rue. Nous avons vu que, jusqu'aux années 1980, cinq éléments ont déterminé leur apparition :

- la pauvreté (aggravée par les programmes d'ajustement structurel) et l'abandon,
- la famine et l'exode rural,
- les problèmes intra-familiaux (éclatement des familles, divorces, foyers monoparentaux...),
- la maladie ou la mort des parents,
- le manque de droits, de protection ou de prise en charge de l'enfant.

Tous ces facteurs² se poursuivent dans les années 1990. La pauvreté³ reste l'une des causes principales d'émergence du phénomène, mais elle n'est plus dominante. Dès 1990, les rues de Nairobi accueillent aussi des jeunes qui ont été victimes du Sida, de la violence politique et de nouveaux déplacements de populations.

Conséquence des violences politiques et des expulsions de populations dans la Rift Valley⁴, de nombreux enfants et jeunes ont été séparés de leur famille. Certains sont devenus orphelins, d'autres ont été abandonnés ou ont été portés disparus. Des milliers d'enfants se sont vu imposer

¹ Lorsque nous parlons de "jeunes", nous faisons donc référence à la fois aux filles et aux garçons.

² Selon Mwai Ndirangu J. : *Youth in danger. A handbook for teachers, students, pastors and community workers*. Uzima Press, Nairobi, 2000 (pp. 81-82), une des causes de l'apparition des enfants de la rue est aussi "le changement et la décomposition des valeurs morales" dans la société kenyane.

³ 46 % de la population kenyane totale est située sous le seuil de pauvreté absolue, et 10 % en milieu urbain. Cf. Kankwenda M. et al. : *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, PNUD, Economica, 1999, p. 89. La pauvreté relative a augmenté de 30 % à 63 % des Kenyans. Nairobi a connu l'augmentation la plus dramatique, la pauvreté passant de 24 % de la population en 1994 à 50 % en 2000. Cf. *Daily Nation*, 21 mars 2001.

⁴ Le début des années 1990 a été marqué par l'ouverture au multipartisme politique. Dès la fin de 1991, les affrontements ethniques ont commencé. Les discours officiels les présentaient comme l'explosion de conflits pour la terre entre les communautés résidant dans les Provinces de Rift Valley, Western et Nyanza. Ils seraient donc l'œuvre des paysans kikuyu, luo, luyha et kisii habitant dans la région, s'affrontant à des guerriers maasaï ou kalenjin. Selon les études réalisées sur ces conflits et les témoignages que nous avons recueillis, ces violences dits "ethniques" obéissaient aux stratégies développées par la KANU, l'ancien parti unique, à la veille des premières élections multipartites de 1992. A cette époque, la KANU devait se préparer à voir son pouvoir mis en concurrence et, pour soumettre les Kikuyu et ses opposants de la Rift Valley, les proches du pouvoir organisèrent les conflits, au cours desquels s'effectua un véritable nettoyage ethnique. Pour sauver leur vie, les rescapés des massacres et les victimes potentielles durent partir. Des milliers de paysans ont fui la Rift Valley, devenant ainsi des déplacés intérieurs. Plusieurs centaines de familles -composées par des membres des communautés kikuyu, luo, luyha, kisii et kamba- sont allées s'installer à Nairobi, où elles allèrent rejoindre des connaissances ou des parents (qui habitaient principalement dans les bidonvilles). Cf. Claire Médard : "Les conflits " ethniques " au Kenya : une question de votes ou de terres ?", *Afrique contemporaine*, janvier-mars 1997. KHRC : *Independence without freedom : the legitimization of repressive laws in practices in Kenya*, Kenya Human Rights Commission Report, Nairobi, february 1994.

tortures et viols collectifs¹. De nombreux jeunes (dont le nombre est naturellement inconnu) arrivés à Nairobi avec ou sans leur famille n'ont trouvé aucune structures d'accueil. Pour survivre, pour trouver une protection et ne pas vivre seuls, ils ont rejoint les gangs, principalement ceux du centre-ville et d'Eastlands. Le début des années 1990 est donc marqué par l'apparition de cette nouvelle catégorie de jeunes de la rue d'origine paysanne, victimes de l'exode rural provoqué par la violence politique. Comme leurs parents déplacés, ces jeunes appartiennent à tous les groupes ethniques. Ils contribueront à affirmer l'identité des gangs, qui ne sont pas structurés en fonction d'une appartenance régionale ou ethnique définie (une caractéristique des gangs de Nairobi est en effet d'être multi-ethniques et multi-culturels).

D'autres jeunes paysans ont échoué dans la rue du fait de la sécheresse ou de la famine dans le monde rural. Par exemple, de nombreuses familles ou des jeunes seuls ont quitté le pays turkana à la suite de la grave sécheresse qui a frappé cette région dans les années 1990 : une partie de ces déplacés habitent actuellement dans les rues du centre-ville de Nairobi. Cependant, les déplacements forcés de populations ne concernent pas que les communautés paysannes et ne sont pas seulement le produit de confrontations politiques ou de la famine. Des jeunes et des familles habitant les bidonvilles et quartiers populaires de Nairobi sont aussi victimes des expulsions mises à l'œuvre de façon quotidienne par les propriétaires des terres ou des logements. Avec ou sans autorisation des pouvoirs publics, les propriétaires font déguerpir des familles parce qu'elles ne payent pas les loyers aux dates prévues, ou parce qu'ils veulent récupérer les logements à des fins spéculatives. Les familles expulsées (le plus souvent constituées d'une mère et de ses enfants) ne trouvent refuge nulle part ailleurs, car elles ne possèdent pas des terres à la campagne : elles sont donc obligées d'aller vivre dans la rue. Ici, c'est encore une fois la pauvreté qui est responsable de l'arrivée dans la rue. Il s'agit d'une nouvelle catégorie, les "familles de la rue" ("*street families*", comme on les appelle couramment à Nairobi). Ces familles vont rejoindre les familles des jeunes de la rue - nous y reviendrons- établies sur les trottoirs urbains depuis les années 1980.

Ce n'est que dans les années 1990 que la pandémie du Sida et les ravages qu'elle est en train de produire sur la société ont été pris en compte par les pouvoirs publics et l'opinion. Le Sida est devenu l'une des causes de l'apparition des jeunes de la rue qui ont perdu non seulement leurs parents mais aussi le droit à l'école, au logement. Bien que les chiffres que nous avons sont globaux, nous les reproduisons car ils sont nécessaires à la compréhension de l'ampleur de la maladie parmi les groupes sociaux pauvres² et, en particulier, pour les jeunes de la rue. En 1999, M. Bagayoko, responsable de l'unité d'éducation de l'Unicef-Kenya, déclarait qu'il y avait déjà environ 700 000 orphelins du Sida dans le pays³. Pour l'année 2001, selon les estimations du *Children's Department* du *Ministry of Home Affairs* du Kenya, l'augmentation du Sida a multiplié le nombre des enfants en grand danger, soit parce qu'ils deviennent orphelins, soit parce qu'ils sont porteurs du virus. Selon les responsables de l'Unicef, il décède chaque jour quelque 78 jeunes victimes de l'épidémie⁴. En outre, sur 1,3 million de cas déclarés de Sida en 1997, 77 950 étaient des enfants. Selon les estimations, il y avait en 2001 environ 600 000 enfants infectés par le virus. D'après le Dr Manu Chandaria, président du *Watoto Kwanza Trust*, la jeunesse kenyane se trouve confrontée à deux grandes crises : le pays compte 250 000 enfants des rues et environ 1,1 million d'orphelins du Sida. Cette dernière estimation est confirmée par ONUSIDA qui affirme qu'il y a, en 2002⁵, un million d'enfants orphelins du Sida dans le pays.

Ainsi, au Kenya et par conséquent, à Nairobi, est apparue une nouvelle catégorie sociale, celle des "orphelins du Sida". Le problème qui se pose est complexe : il relève de la santé et des possibilités de survie des orphelins, il met en exergue le rôle de la stigmatisation sociale et, une fois

¹ Voir le *Akiwumi Report*, rendu public en 2001, qui présente l'état de cas de viols collectifs et de tortures d'enfants au cours des "troubles ethniques" en 1992 et 1997.

² Des études sur le Sida au Kenya, montrent le lien entre les conditions économiques et l'impact du Sida, dans l'augmentation du nombre d'enfants en difficulté ou d'enfants obligés à partir habiter dans la rue. Voir par exemple, Aidsmap-Family: *Aids in Kenya: socioeconomic impact and policy implications*, Health International publication, 1996.

³ *The Nation*, 16 septembre 1999, Nairobi.

⁴ Voir *The Nation*, Nairobi, des mois de janvier et septembre 2001.

⁵ ONUSIDA : *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA*, ONUSIDA, Genève, 2002.

de plus, il rappelle le manque de législations pouvant établir et faire accomplir les droits des enfants. Ainsi les orphelins du Sida sont-ils abandonnés ou rejetés ; ils ne vont plus à l'école (les premières à quitter l'école sont les filles, qui doivent s'occuper des parents malades, ainsi que de leurs frères et sœurs). Quand les parents décèdent, les garçons sont les premiers à quitter la maison. Les filles partiront après, habituellement quand les deux parents sont décédés. Elles seront alors embauchées (exploitées) comme "petites bonnes" ou dans le "commerce du sexe". L'endroit où filles et garçons échouent avec le plus de facilité, c'est la rue, où ils demandent à être admis dans les gangs. Le seul endroit où les orphelins du Sida -porteurs ou non du virus- ne sont pas soumis à la stigmatisation et au rejet social est la rue, le gang. Les orphelins du Sida habitant les rues de Nairobi ne sont pas suivis médicalement : il est impossible de savoir combien d'entre eux sont séropositifs au VIH. Mais nous savons grâce aux témoignages de leurs camarades que des membres des gangs meurent dans la rue ou à l'hôpital après *"avoir beaucoup maigri, perdu l'appétit et les forces"* et avoir souffert *"de beaucoup de gripes", "ne pas avoir arrêté de tousser..."*

Au cours des années 1990, le nombre des jeunes de la rue augmente aussi parce que des enfants naissent dans la rue issus des couples fondés par les jeunes de la rue. On assiste donc à la constitution de véritables lignées, à l'apparition d'une troisième génération d'enfants nés dans la rue. Il s'agit de cellules familiales où l'union des couples n'a été consacrée par aucune cérémonie religieuse ou civile. Généralement, il s'agit d'une famille nucléaire, constituée du père, de la mère et de leur(s) enfant(s). La petite famille vit ensemble sur le même bout de trottoir ; elle reçoit l'aide des autres membres du gang, qui assument les rôles "d'oncles" et de "tantes", qui les protègent, en prennent soin et apportent même du lait pour les nouveau-nés.

Bien que, d'habitude, les mères de la rue vivent avec leur "époux", elles ne savent pas toujours qui est le père de leur enfant. Cela est dû au fait qu'elles travaillent dans la prostitution et n'utilisent pas toujours les moyens contraceptifs. A cet égard, nous avons constaté que le problème de la paternité ne se pose vraiment pas. Les mères qui le peuvent et le veulent gardent leur enfant. Si ces derniers survivent, ils sont le plus souvent acceptés par le mari, qui, pendant la grossesse, est resté avec sa femme. Ainsi apparaît un nouvel enfant de la rue, né dans la rue de parents de la rue. Néanmoins, de la même façon que la fille peut décider de garder son bébé avec elle, elle peut aussi l'abandonner à l'hôpital ou dans la rue, ou le donner en adoption.

D'autres apparitions d'enfants sont provoquées par les viols commis à l'encontre des filles de la rue. Dans le cas précédent, les mères de la rue ne sont pas toujours sûres de qui est le père de leur enfant : leur partenaire ou l'un de leur client ? Mais, dans ce cas précis, elles ne se posent même pas cette question. Nombre de ces jeunes mères -ou de filles violées mais sans être tombées enceintes- nous ont dit avoir été violées par d'autres jeunes de la rue, par des passants détraqués, des policiers, des vigiles privés, des inspecteurs du City Council, etc. *"Combien de gamins de la rue sont en fait les enfants des fonctionnaires de la Municipalité ?"*, nous disait en octobre 2001 un groupe de filles de la rue réunies sur Haile Selassie Avenue. Comme tous les autres bébés, l'enfant du viol -s'il survit et s'il est gardé par la mère- sera accueilli et élevé par le leader et les membres du gang.

Les causes de l'apparition des jeunes de la rue sont donc multiples. Elles vont de la pauvreté structurelle à la propre reproduction des jeunes de la rue : aujourd'hui, ces jeunes ne sont plus seulement composés par des nouveaux ou des anciens arrivants, mais aussi par des enfants issus de la vie dans la rue.

Mais, bien que la plupart soient nés dans l'agglomération de Nairobi, les origines géographiques de ces jeunes sont toujours assez diverses. Environ 60 % sont nés dans l'immense bidonville de Mathare Valley, tandis que 30 % sont nés dans d'autres bidonvilles ou quartiers populaires d'Eastlands, comme Eastleigh, Korogocho, Pangani, Buru Buru, Huruma State, ou du Sud-Ouest, comme Kibera, Kangemi, Kawangare, etc. Seuls 10 % environ sont nés à la campagne (surtout dans la Rift Valley) ou dans d'autres villes du Kenya.

2 - La structure des gangs

Indifférents aux origines des jeunes, les gangs de Nairobi sont des groupes dont les effectifs vont de 8 à 250 membres. Ils peuvent être mixtes, ou bien constitués uniquement soit de garçons, soit de filles. D'habitude, le choix du gang se fait en fonction de l'âge du candidat, car ils sont organisés par groupes d'âge. Toutefois, certains comptent des membres qui peuvent être âgés de 30 ans, et même davantage.

a) Les groupes d'âge

Dans le monde de la rue, la notion "d'adulte" est floue, et le passage de l'adolescence au statut d'adulte n'est pas automatique. Des jeunes de 9 ans et d'autres de 25 ans peuvent facilement faire partie du même gang. Il faut aussi tenir compte du fait que beaucoup de jeunes ont grandi dans leur gang : ils ne se sont pas recyclés dans d'autres activités, ils n'ont pas été récupérés par des organismes travaillant pour les jeunes de la rue, ou tout simplement ils n'ont pas voulu quitter la vie de la rue. Généralement, les jeunes adultes qui restent ainsi dans la rue sont des garçons. Les filles, même si elles ont grandi dans le gang, quittent le groupe aux environs de 22 ou 24 ans, quand elles se "marient" et partent vivre en couple, dans un bidonville ou dans une autre rue ; elles se professionnalisent comme prostituées indépendantes, ou bien elles trouvent un travail, par exemple comme aides ménagères.

Nos recherches indiquent que les gangs se structurent, généralement, en dix types de classes d'âge, dont celle des 15 à 20 ans est la plus significative, puisqu'elle concerne près de 28 % des jeunes que nous avons dénombrés, suivie de celle des 15 à 25 ans (20 % du total). Les gangs qui comprennent soit de membres très âgés, soit surtout de très petits enfants sont peu nombreux.

Tranches d'âges présentes dans les gangs :

15 - 20 ans (27,6 %)	12 - 45 ans (6,3 %)
15 - 25 ans (19,9 %)	6 - 26 ans (3,3 %)
10 - 15 ans (17,2 %)	33 - 42 ans (0,9 %)
15 - 30 ans (16,7 %)	9 - 12 ans (0,4 %)
9 - 28 ans (7,4 %)	6 - 9 ans (0,3 %)

Cependant, la structure de ces groupes se modifie facilement, à mesure que leurs membres vieillissent, quittent le gang ou décèdent. Par exemple, certains gangs que nous avons rencontrés en 1995 et qui étaient dans la classe d'âges de 15 à 30 ans, se retrouvent en 2001 dans celle de 12 à 45 : il s'était produit un renouvellement au sein des groupes qui, avec le temps, ont accepté des enfants moins âgés et des adultes atteignant la quarantaine (mais toujours appelés "jeunes"), tout en conservant une partie de leurs membres les plus anciens, dont certains atteignent, en 2001, l'âge de 36 ans. Souvent, les hommes adultes qui restent dans le gang y détiennent, sinon le commandement, du moins une grande influence sur les autres. Ils ont mérité cette autorité grâce à leur expérience de la rue et à leur façon de défendre la collectivité - ce qui explique aussi pourquoi ils sont toujours en vie. Mais, qu'ils aient 7 ans ou 30 ans, ces acteurs sociaux sont toujours appelés "jeunes" de la rue, et même "enfants".

b) Le passage de la bande au gang

Si l'enfant est trop petit (habituellement, la vie dans la rue commence à l'âge de 6 ans), il peut être accueilli (en quelque sorte "adopté") par l'une des bandes qu'il connaît parce qu'elle est installée aux alentours de son domicile familial. C'est au sein de ce groupe, en général une bande de taille réduite, que les nouveaux arrivants, les plus petits, font l'apprentissage de la rue. Lorsque leurs besoins de nourriture, d'abri, de ressources financières et de protection augmentent, ils vont chercher à intégrer des groupes mieux structurés : les gangs. Quand il s'agit de jeunes qui échouent dans la rue plus âgés, ils intègrent sur le champ un gang ou, le cas échéant, ils créent le leur.

Le passage d'une bande à un gang se fait essentiellement chez les gamins les moins âgés. La décision de quitter le petit groupe de copains se produit quand l'enfant se convainc qu'il est vraiment seul, sans famille, sans ressources, sans espoir. Et, surtout, parce qu'il a besoin de protection : les plus petits se font assez souvent rosser par leurs pairs, par les passants, par la police. C'est surtout la faim et la violence physique qu'ils subissent qui poussent ces enfants à s'approcher d'un gang (dont ils peuvent, ou non, connaître déjà les membres) et demander à y être admis.

Dans tous les cas, l'enfant qui cherche à joindre un gang doit d'abord en examiner les critères de constitution, pour trouver celui qui correspond à son âge et, parfois, à son sexe. Ensuite, le candidat est présenté par l'un des membres du gang auprès du leader, ou bien il se présente seul. L'admission n'est pas automatique : dans tous les gangs, il faut subir une initiation, à défaut de laquelle le jeune restera seul, sans amis, sans "famille", c'est-à-dire sans protection et, de plus, marginalisé par les autres habitants de la rue. Tout simplement, il ne pourra pas survivre.

c) Les rites d'admission dans le gang

Il est très rare qu'un leader accepte d'ouvrir l'accès de son gang à un jeune sans rien demander en échange. Les rites d'initiation varient selon les groupes d'âge, la volonté du leader et l'endroit où se trouve situé son siège. Le rite à accomplir peut aller du simple dialogue jusqu'à l'obligation d'exécuter des actes dangereux ou violents, avec lesquels le jeune commencera à s'identifier au groupe : c'est selon ses exploits qu'il sera identifié et valorisé par les autres.

Les rites d'initiation, toujours choisis et ordonnés par le leader, sont divers. Généralement, le jeune doit lui offrir des présents : argent, vêtements, drogues, alcool, etc. Pour obtenir ces cadeaux, le candidat doit s'être débrouillé seul. Les dons en espèces sont offerts en respectant exactement ce qui a été demandé. De son côté, le leader reçoit les offrandes en les déployant avec ostentation, en faisant valoir son pouvoir et ses capacités de commandement : il a réussi à apprendre au nouvel arrivé ce que veut dire l'allégeance. Dans d'autres cas, le rite d'initiation oblige surtout le jeune à montrer sa force, ce dont il est capable pour lui et pour le groupe. Il s'agit de manifestations de violence auxquelles le candidat est soumis, encadré par le leader et observé par tous les membres du gang. Par exemple, le garçon doit aller se battre avec un jeune d'un gang ennemi, afin de prouver qu'il sait se battre à mains nues ou à l'arme blanche (couteau, canif, bâton, tesson de bouteille...). Dans certains cas, le candidat doit aussi se laisser frapper (avec une ceinture, avec les pieds ou avec un morceau de bois) par le chef du gang, qui veut ainsi lui apprendre le sens de la discipline, et l'initier aux châtiments qu'il subira en cas de trahison ou de désobéissance. Dans d'autres cas encore, indépendamment ou en plus des deux derniers types de rites, le candidat doit aller voler des objets et de l'argent aux passants, dans une maison, dans un kiosque, un supermarché, etc. S'il s'agit de l'admission d'une fille, très souvent, elle doit obéir aux caprices sexuels du leader, qui peut aussi autoriser les autres membres du gang à coucher avec elle. D'autres gangs imposent à la fille, en plus du rite sexuel, de voler ou de participer à un cambriolage.

A travers les rites d'initiation, le chef exhibe donc sa capacité à commander, et il s'attend à être toujours obéi. Au lieu d'effrayer les membres, ces pratiques violentes ne font qu'unifier le gang. Avec le temps, elles deviennent un mode de consolidation et d'endurcissement du groupe. Ces rites plaisent aux jeunes. Pour eux, le candidat n'est qu'un inconnu. Les membres du gang peuvent donc rester indifférents à son égard : ils ne se sentent concernés ni par les risques qu'il doit affronter ni par sa souffrance. C'est donc avec impatience que les membres du gang attendent l'entrée en action du nouveau ; c'est avec le sourire et sans aller lui porter la moindre aide qu'ils le regardent se battre, se faire tabasser ou pleurer à cause d'une blessure reçue. En participant et en observant le rite, les jeunes jettent aussi les bases des codes avec lesquels se crée, par la lutte, la violence et, plus tard, par la guerre entre gangs, une éthique commune, nécessaire à la constitution et à la permanence du groupe.

Ainsi, les rites n'ont pas comme fonction unique de réactiver l'unité du groupe et de consolider l'autorité du leader : ils sont aussi la première leçon à réussir par le candidat pour apprendre à survivre dans la rue. Cependant, les rites d'initiation ne sont pas les seules manifestations de violence vécues dans la rue, puisque la vitalité et la force des gangs se renforcent aussi par les luttes menées pour l'appropriation ou la défense d'un territoire.

3 - Territoire, ordre et discipline : la rue au quotidien

Les cérémonies d'initiation ne trouvent un sens pour le nouvel arrivant qu'au moment où il peut s'installer sur le territoire du gang. A l'issue du rituel, le jeune acquiert de façon implicite le droit de partager le territoire collectif. Blessé ou non, il est accueilli par ses nouveaux camarades qui, parfois, lui offrent à manger et lui passent un flacon de plastique contenant de la colle à "sniffer". Le nouvel arrivant, qui n'a pour tout bagage que son corps fatigué, pourra à présent se reposer en sécurité, dans un coin du territoire du gang : son nouveau foyer, le trottoir. Ce dernier ne représente que quelques mètres de rue - de préférence dans des endroits où il y a des portes ou des constructions qui offrent un abri pour la nuit.

A défaut d'un trottoir, le territoire peut aussi être un lieu de ramassage des ordures. Le territoire a souvent été gagné par la force, lors d'une ou de plusieurs guerres entre gangs. Le jeune admis dans la communauté reçoit l'ordre d'être toujours prêt à la défendre *"par n'importe quel moyen, même au prix de sa vie"*.

a) Le territoire : l'appropriation d'une parcelle de trottoir

Le choix du territoire peut être le produit d'une réflexion délibérée : la fuite à la suite d'un problème, la recherche d'un lieu plus sûr ou la présence de meilleurs ressources économiques pour survivre. Le fait d'être sur le grand axe qui conduit à State House¹ leur donne ainsi un sentiment de sécurité. Avoir comme territoire les principales avenues de Nairobi (Kenyatta Avenue, Moi Avenue...) et vivre ou travailler près des grands hôtels leur offre les meilleures garanties de succès pour le vol et la mendicité.

C'est dans son nouveau foyer que le jeune est identifié par les siens en fonction d'une activité spécifique : celui-ci a plus de force, l'autre sait mieux voler, celui-là sait comment imposer son autorité, celle-là est la plus gentille ou celle qui attire le plus de clients, etc. Chaque jeune définit des manières de faire et d'être dans la rue, en montrant sa force ou sa sagesse, ses capacités à survivre ou bien ses "bonnes manières", par exemple savoir s'approcher gentiment de sa future victime et réussir à la voler sans la blesser et sans se faire prendre lui-même...

Les jeunes ne "travaillent" pas sur leur territoire. Comme il faut protéger leurs épouses ou les plus petits des membres du gang, les jeunes mènent leurs activités loin des trottoirs où ils vivent. Ils savent bien que leurs travaux comportent des risques : ils peuvent se faire agresser ou arrêter, mettant ainsi en péril les autres membres du groupe. En outre, ils doivent assurer leur permanence sur leur territoire en entretenant de bons rapports, silencieux mais efficaces, avec les riverains. C'est pourquoi il leur faut se déplacer : c'est le meilleur moyen de s'assurer à la fois la survie, la préservation de l'espace de vie et les bons rapports de voisinage.

Les gangs de Nairobi ne sont pas regroupés dans un seul quartier. Ils s'étendent de l'extrême-est de la ville vers le centre, le sud et l'ouest. Les gangs sont plus nombreux à l'est, principalement à Mathare Valley, Huruma State, Korogocho, Pangani, Muoroto... Il en existe actuellement une forte densité au centre-ville, principalement à l'intérieur et autour de City Park, Kenyatta Avenue, Tom Mboya Street, Accra Road, Luthuli Avenue, Jeevanjee Garden, aux alentours de Ramogi Studio et de Haile Selassie Avenue... Au sud, les gangs sont concentrés à Kibera et aux environs du secteur industriel. Excepté quelques quartiers ou bidonvilles comme Kangemi ou Kawangare, l'ouest de la ville ne connaît pas une présence de gangs aussi marquée que les autres secteurs. Ceci obéit au fait que, comme au nord de l'agglomération, ces quartiers sont habités par les classes moyennes ou aisées, qui installent pour leurs maisons des systèmes de sécurité très stricts : vigiles privés (*"askari"*), alarmes, vidéo-surveillance permanente, murs d'enceintes de béton, maisons auxquelles on ne peut avoir accès que si l'on a une voiture...

¹ Le siège officiel de l'Etat kenyan.

Les activités des gangs sont donc réparties en conformité avec la cartographie sociale, de sorte que le nord de la ville est plus épargné de la délinquance juvénile, grâce à son éloignement, aux difficultés de transport qu'on éprouve pour y avoir accès et aux mesures de surveillance privées. Les quartiers résidentiels des riches, comme Muthaiga, ne sont donc pas visités par les jeunes de la rue, mais par des cambrioleurs adultes.

b) Le trottoir : lieu d'hébergement et de vie familiale

Le territoire est le lieu d'activités nombreuses et diversifiées. Tout d'abord, il est utilisé pour dormir. Certains gangs se construisent des maisons de fortune avec des morceaux de plastique, de papier ou de carton. D'autres dorment à la belle étoile, sans couvertures, protégés par des cartons ou des journaux, ainsi que par les sacs de jute qui, pendant la journée, leur servent au ramassage de déchets à vendre pour le recyclage. Dormir signifie aussi devoir être prêt à se défendre : des autres voleurs, des rafles qu'effectue la police, des agressions d'autres gangs et même des viols dont ils peuvent être victimes de la part d'obsédés. C'est pourquoi les jeunes se couchent en groupe, collés les uns contre les autres (pour leur protection, les plus petits dorment en général au milieu). Il faut aussi dormir tout près de l'autre pour s'abriter de la pluie et du froid (vif la nuit à cette altitude). Nombreux sont aussi les jeunes qui dorment dans des ateliers de mécanique ou des entrepôts, dans les toilettes publiques, sous une voiture ou sous les ponts. D'autres jeunes cherchent refuge dans les maisons où sont organisées des veillées mortuaires : ils y sont à l'abri du froid et ils peuvent recevoir quelque chose à manger. Pendant la nuit, les liens familiaux créés dans la rue sont plus visibles : quand le jeune a un copain, une copine, un "époux" ou une "épouse", ils restent avec le groupe mais vont dormir un petit peu à l'écart. Si le couple a un enfant, celui-ci dort avec ses parents, mais, comme c'est généralement la nuit que la mère part "travailler", les petits sont surtout gardés par les pères ou par d'autres membres du gang.

Par moments, le trottoir accomplit aussi la fonction de clinique : c'est ici qu'on se soigne, qu'on prend soin du copain malade... Sans avoir reçu la moindre formation en soins de santé, les jeunes savent soigner leurs camarades malades ou blessés. Quand le malade n'est pas admis dans un hôpital, les jeunes eux-mêmes identifient la maladie, font la prescription et les achats chez le pharmacien. Les jeunes sont constamment enrhumés ; les plus petits ont tout le temps le nez qui coule. Malades ou en bonne santé, ils sont entourés de mouches et d'autres insectes. Certains ont les symptômes de maladies graves, comme le Sida. Dans presque tous les cas, le malade est soigné avec les moyens du bord. Les plaies des blessés sont nettoyées avec des mouchoirs sortis des poches de leurs amis, avec de l'eau ramassée dans une toilette publique, dans un trou de la rue (s'il pleut) ou empruntée dans une boutique du coin. Les membres du gang veillent à tour de rôle l'ami malade : jour et nuit, ils prennent soin de lui, lui apportent de la nourriture et lui rechargent son flacon de colle, lui massent la tête ou le dos ; ils le protègent des regards indiscrets et lui offrent tout le confort possible en le couvrant de vieux journaux pour qu'il reste au chaud. Ils lui donnent ainsi toute l'attention dont ils sont capables, jusqu'à sa guérison ou jusqu'à sa mort.

Pour les accouchements, les jeunes conduisent les filles -épouses ou non- à l'hôpital. Puis, ils accueillent la mère et le bébé, ils déchirent leurs hardes en lambeaux et en font des couvertures pour que le bébé reste au chaud ; ils ramassent de vieux vêtements ou mendient pour avoir de quoi habiller le bébé. Certains réunissent de l'argent et achètent du lait ou des vêtements d'occasion dans les kiosques pour le nouveau-né, ainsi que de la nourriture pour la mère tant qu'elle ne peut pas travailler.

C'est donc à même le trottoir que se fonde la vie de famille, où le jeune se marie et prend en charge ses nouvelles responsabilités. Les couples sont nombreux, mais ceci ne veut pas dire que tous les bébés nés des jeunes de la rue jouiront de leurs deux parents pour les prendre en charge. Dans la rue, comme dans la société "normale", la misère ou la maladie, le désintérêt pour l'enfant ou son abandon, font aussi partie du quotidien. Ce qui est à remarquer, c'est la façon dont les parents assument leurs responsabilités lorsqu'ils décident de garder l'enfant et de rester eux-mêmes ensemble. A remarquer aussi l'accueil que les jeunes de la rue, ces nouveaux oncles et tantes adoptifs, adultes ou petits, offrent aux bébés nés dans le gang, ainsi qu'à ceux qu'ils trouvent abandonnés dans les rues. En effet, quand les jeunes de la rue découvrent des bébés abandonnés, le plus souvent ils les prennent avec eux et les ramènent sur leur territoire. Habituellement, à la

demande du jeune qui a trouvé un enfant, le leader du gang répond en l'autorisant à le garder. L'enfant trouvé sera donc pris en charge par ce nouveau père-mère, qui sera aidé dans sa tâche par les copains et copines de son âge. Ainsi -même si elle n'est pas très représentative en nombre- apparaît une nouvelle figure familiale : un jeune de la rue, fille ou garçon, peut devenir la "famille adoptive" d'un bébé, qui sera élevé par lui, avec et comme tous les autres enfants du gang¹.

La composition des ménages de la rue est donc diversifiée. L'évolution a donné naissance à différentes formes de famille où, surtout depuis les années 1990, de nombreux nouveaux-nés sont gardés et protégés par les membres du gang. Cette recomposition de ménages qui acceptent de garder et même d'adopter des enfants est le produit de l'affirmation du gang comme structure sociale et familiale. En quelque sorte, les jeunes de la rue offrent aux petits enfants l'attention et la protection qu'ils n'ont pas reçues eux-mêmes de leur famille ni de l'Etat. Les liens entre les membres du gang se resserrent ainsi autour de cette vie de famille créée dans la rue - la seule qu'ils vivent car, selon le résultat de nos recherches, 80 % de ces jeunes n'ont plus de contacts avec leur famille d'origine. Ceux qui gardent un lien ne le font que de façon sporadique, principalement avec (dans l'ordre décroissant) la mère, les frères ou sœurs, la grand-mère... Les nouveaux liens sociaux ne se tissent pas non plus autour de la société : 60 % de ces jeunes déclarent n'avoir de rapports d'amitié avec personne d'autre que leurs camarades de la rue.

c) La rue : espace de vie

En famille ou non, les jeunes utilisent de façon permanente le trottoir comme salle à manger. Le thé, le *sukumawiki* (sorte de chou), l'*lugali* (purée de maïs) et les pomme de terre en *chips* constituent l'alimentation de base de 70 % des jeunes de la rue. Seuls 16 % d'entre eux consomment un repas complet par jour, qu'ils achètent dans les kiosques du secteur informel ou dans les *fast-food* spécialisés dans la vente de poulet rôti (qu'ils adorent), et qu'ils paient avec l'argent qu'ils ont gagné en travaillant (vente de déchets, mendicité ou vol...). D'autres doivent se contenter de grignoter des morceaux de pain et, en général, les restes de nourriture qu'ils récupèrent dans les poubelles ou qui leur sont offerts par les passants, par les cuisiniers de quelques hôtels ou par d'autres membres du gang. Trouver de la nourriture n'est pas facile. Pour y avoir accès, le comportement du jeune peut devenir agressif, et même violent. Plus de 50 % des jeunes trouvent à manger en pratiquant la mendicité ; 35 % reconnaissent voler de la nourriture dans les kiosques, aux passants, dans le marché, aux terrasses des restaurants, dans les maisons, et même à leurs propres amis.

Les jeunes sont aussi des grands consommateurs de khat (un stimulant végétal qui se mâche) et de colle à "sniffer", qu'ils portent sur eux dans un flacon en plastique. Ils consomment aussi la *chang'aa* (une sorte de gin de distillation locale) et la *busaa* (bière), qu'ils achètent directement dans les sites de production clandestine. Parfois, ils portent leurs boissons alcoolisées dans des sachets en cellophane qu'ils baptisent, dans leur argot, des "*condoms*".

Leur façon de s'habiller est très limitée. Ils ne possèdent que les vêtements -très sales et en haillons- qu'ils portent sur eux. Les jeunes reçoivent des habits de certains organismes charitables (comme l'Armée de Salut) ou les trouvent dans les poubelles, ou bien ils les achètent ou les volent dans les marchés de friperies. La majorité -surtout les plus petits- sont toujours pieds nus. D'autres chaussent des sandales en plastique ou des chaussures déchiquetées reçues de quelques "bons Samaritains".

Pour leurs besoins, les jeunes utilisent les toilettes publiques, un coin de la rue ou l'un des nombreux lieux où les habitants de Nairobi déversent leurs ordures. Ils font aussi la lessive dans les toilettes publiques, et mettent le linge à sécher dans les environs, où ils attendent à tour de rôle pour récupérer les vêtements propres. Pour faire la lessive ainsi que pour prendre une douche, certains

¹ L'organisation sociale et familiale des habitants de la rue telle que nous l'avons décrite jusqu'ici est en contradiction avec l'idée que se font les autorités ou les citoyens sur les jeunes de la rue. Par exemple, selon les déclarations de Sammy ole Kwallah, directeur du Bureau gouvernemental des Services pour les enfants ("*Children's Services*") à Nairobi, "*les enfants de la rue ont perdu toute capacité d'éprouver des sentiments comme l'amour ; ils ne savent pas comment jouer et n'ont pas de sens moral...*" in *The Standard*, 3 octobre 2000, Nairobi.

jeunes vont dans des associations (comme Saint-Jean-Bosco), où ils peuvent recevoir des vêtements propres, du savon pour se laver et quelque chose à manger. Les habitués de ce genre d'institution caritative choisissent généralement d'y aller vers l'heure de midi : ainsi, ils recevront un repas complet, constitué d'*ugali*, de *sukumawiki* et même, parfois, de morceaux de viande.

De même que tous les jeunes se créent une vie fonctionnelle répondant -même de façon précaire- à leurs besoins immédiats, ils inventent aussi des formes de divertissement où l'esprit sportif, la solidarité, l'amitié, la rivalité, les échanges d'obscénités, les insultes et les bagarres sont fréquents. Surtout, à la fin de l'après-midi, le territoire du gang ou les lotissements voisins deviennent terrain de football. D'habitude, les équipes sont constituées par des membres d'un même gang, qui se fabriquent des balles avec du papier recyclé. Le trottoir est aussi un terrain de jeux pour les plus petits, qui s'y amusent avec les objets et les débris qu'ils trouvent dans la rue.

II - SURVIVRE DANS LA RUE : LA DEBROUILLE QUOTIDIENNE

Même dans les moments de détente, le leader du gang exige de ses membres l'obéissance et l'ordre. Comme toute organisation, le gang est doté de lois qui régulent le groupe. Dans cette logique, les horaires sont une règle à respecter par tous les membres : chaque gang se réunit de façon quotidienne pendant quelques minutes, pour partager les gains obtenus, récolter de l'argent pour payer l'amende et faire libérer un copain emprisonné, discuter de tout ce qui s'est passé pendant les dernières vingt-quatre heures, etc. D'habitude, les réunions se font à la fin de l'après-midi, précisément avant le départ des jeunes pour le terrain de football ou au travail pour ceux qui sont actifs la nuit.

1 - De la débrouille à la délinquance

Les jeunes appellent travail toutes les activités qu'ils font pour survivre. La matinée, des groupes de filles et de garçons, portant leur sac en jute ("*gundu*") sur le dos, parcourent les rues et ramassent les déchets que la société urbaine jette dans les rues. D'autres travaillent toute la nuit et dorment la journée. Quelques membres du gang gardent les enfants de ceux qui partent travailler, chercher de la nourriture ou prendre une douche. Toutes les activités sont nettement établies. Elles montrent les frontières entre le légal et l'illégal, ainsi que la façon dont se produit -très facilement- le glissement des activités informelles vers la délinquance.

a) Le "travail informel"

Le travail le plus élémentaire est de mendier, principalement pour les enfants les plus petits et pour les filles. Pour attirer l'attention du passant et le forcer à donner quelque chose, on emploie plusieurs stratégies. La plus commune est de demander la charité sans menaces, en racontant des histoires ou très drôles, ou très poignantes et accompagnées de larmes. Mais, si on ne lui donne rien, le gamin peut aussi menacer le passant de lui jeter à la figure les excréments humains qu'il tient dans sa main. Les cris seront utilisés pour effrayer et faire céder la personne qui ne veut pas donner : certains enfants hurlent haut et fort, en accusant le passant de les avoir agressés ; d'autres le font pour dénoncer l'adulte, en affirmant qu'il est le père ou la mère qui les a abandonnés dans la rue... La mendicité est ainsi basée soit sur des comportements bon enfant, soit sur la répugnance, la peur ou le chantage. Quant aux jeunes mères, elles restent assises avec leur bébé sur les trottoirs tout au long de la journée, à attendre quelques shillings, des vêtements ou de la nourriture.

La collecte des déchets est pratiquée par presque tous les jeunes, qui partent tôt le matin pour ramasser bouteilles, objets plastiques ou métalliques, papiers et cartons. Ces déchets sont vendus aux marchands de ferraille et de papiers, qui exploitent les jeunes et feront des profits de plus de 100 % après la revente. Le ramassage offre au jeune un gain maximum de 30 shillings¹ par jour,

¹ Le revenu moyen des habitants des bidonvilles est de 1 500 shillings (= 20 euros) par mois, dont environ 30 % est dépensé dans le paiement du loyer.

qu'il dépensera en achetant son petit-déjeuner et sa dose de colle. Si jamais il a un excédent, il le partagera (s'il ne se l'est pas fait voler avant) avec sa copine ou un ami du gang. Les jeunes de la rue sont d'excellents marcheurs. Ils connaissent toutes les rues et toutes les adresses de Nairobi ; ils parcourent ainsi les rues en travaillant comme porteurs pour des clients qui les engagent, principalement à la sortie des marchés. D'autres surveillent ou nettoient des voitures. Appelés "*parking boys*", ces derniers ne trouvent plus beaucoup de travail actuellement, car ils sont victimes de la concurrence créée par les autorités municipales ("*City Council*"), qui a embauché des salariés réguliers pour faire ce travail dans le centre-ville. Certains jeunes travaillent de midi à 15 heures dans les kiosques du secteur informel, où ils font la vaisselle, portent l'eau, ramassent les saletés, amènent et coupent le bois nécessaire à la cuisinière, en échange d'un plat de nourriture (presque toujours composé de *sukumawiki* et d'*ugali*).

Quelques garçons fabriquent des jouets. Ils ramassent la ferraille, des morceaux de vieux pneus, se procurent un canif ou un cutter et, sans aucune formation technique ou artistique, ils réalisent des voitures, des avions, des hélicoptères... Les jeunes de la rue les plus habiles dans ce type d'artisanat sont, à notre avis, ceux d'Eastlands (Mathare Valley, Huruma Estate, Gitari Marigu...), où ils ne subissent pas de façon permanente le harcèlement des policiers ou du public : la répression et l'arnaque policières ne s'y manifestent pas de la même façon qu'au centre-ville, de telle sorte que les gangs vivent dans une paix relative, qui permet aux jeunes de s'installer dans un coin de la rue, de sniffer de la colle ou de boire de la *chang'aa* à leur aise, de se concentrer et de réaliser leur artisanat sans être dérangés. Dans certaines rues du centre-ville, par exemple sur Moi Avenue, des gamins modèlent en argile des reproductions d'animaux de la savane (girafes, éléphants ou zèbres), qu'ils exposent à la vente sur le trottoir. Au même endroit, d'autres garçons construisent de petits avions avec de la ferraille récupérée. On observe des progrès techniques : certains ont réussi à faire bouger les appareils à l'aide d'une pile ou d'un système mécanique assez sophistiqué ! Les jeunes de la rue impliqués dans l'artisanat ou dans la fabrication de jouets font les mêmes activités que les autres membres de leurs gangs ; la différence est qu'ils ne vont pas toujours ramasser des déchets, puisqu'ils restent dans leur base pour travailler à leur "entreprise".

Presque toutes les filles âgées de plus de 12 ans exercent la prostitution. Toutes les filles mendient, et elles sont associées aux activités de leurs gangs : espionnage, vol, transport et revente des choses volées, recrutement de filles destinées à satisfaire les demandes sexuelles des clients (nationaux et touristes), etc. Exception faite de la prostitution, elles restent en groupe et travaillent avec leurs pairs. Les filles de la rue sont plus visibles durant la nuit, seules ou en groupe, quand elles partent à la recherche de leurs clients. Si le commerce du sexe n'est pas "bon", elles restent en compagnie des autres membres du gang. Les prostituées ne sont pas très visibles le matin et ne font pas le ramassage de déchets : à cette heure-là, la majorité dorment, et elles ne commencent leur journée que vers midi. Certaines, principalement celles qui habitent au centre-ville et qui ont des enfants, se déplacent tôt le matin, vers 5 heures, au Jeevanjee Garden, où un groupe de bénévoles distribue des petits-déjeuners gratuits, et retournent ensuite dormir. Ces repas sont composés de boissons chaudes comme du thé au lait, du porridge, du pain ou des tranches d'*ugali*.

La prostitution est l'un des travaux qui marque le glissement vers l'illégalité, car cette activité est toujours considérée comme un délit. Mais c'est elle qui offre les meilleurs revenus aux filles qui la pratiquent¹. De même, l'accès aux hôtels ou aux maisons closes permet aux filles d'avoir accès aux préservatifs, que certaines utilisent pendant le travail et qu'elles emportent pour les offrir à leur partenaire ou à d'autres membres du gang. Dans la rue, les préservatifs sont recyclés : employés, lavés puis séchés au soleil, ils peuvent servir trois ou quatre fois. Il est impossible de connaître le nombre de jeunes qui utilisent le préservatif, mais ils savent que celui-ci est nécessaire pour éviter les grossesses et pour se protéger du Sida.

b) La délinquance de tous les jours : vols, agressions, trafics, viols...

La prostitution est peut-être la seule activité qui marque une division sexuelle de travail. Le vol à la tire, le vol de denrées dans les kiosques, sur les marchés ou dans les magasins, ainsi que les

¹ Voir aussi Rodriguez Torres D. : "La libre entreprise au féminin : une typologie de la prostitution à Nairobi", in : De Lame D. et Zabus C. (éd.) : *Changements au féminin en Afrique noire*, vol.1, Paris, L'Harmattan, 1999.

cambriolages, sont des activités pratiquées par tous les membres des gangs, filles et garçons confondus. Il existe cependant une sorte de spécialisation dans la pratique du vol, et ceci en fonction de la stratification résidentielle urbaine.

A l'est de Nairobi, précisément dans les bidonvilles et les quartiers les plus pauvres, les jeunes de la rue se spécialisent dans le vol des vêtements que les voisins mettent à sécher au soleil à l'extérieur de leurs logis, ou le vol de fenêtres pour en récupérer le bois et le revendre aux kiosques (qui l'utilisent pour faire chauffer leur cuisine), de matériaux de construction, de légumes crus dans les petits marchés installés dans les rues, de nourriture préparée dans les kiosques, ou encore de vêtements, de chaussures et de nombreux autres articles d'occasion dans les marchés du secteur informel. Les pickpockets sont nombreux : ils vident les poches des passants distraits ; d'autres agressent les femmes pour leur voler leur sac ou leurs paquets ; certains dépouillent, de façon très amicale et en plaisantant, les ivrognes qui errent dans la rue... Les voleurs s'attaquent aussi aux gens qui rentrent tard ou qui partent tôt au travail, à qui ils enlèvent même les petits sachets dans lesquels ils portent leur repas pour la journée. Dans cette partie de la ville, les jeunes essaient de ne pas avoir recours aux armes : ils se limitent à intimider, en groupe, le "client", et ils n'ont recours aux couteaux qu'en cas de résistance de la part de la victime. Durant la journée, il n'y a en général pas de recours systématique aux armes, et les proies choisies sont les femmes, les vieillards et les hommes ivres. Au petit matin -quand des centaines de gens empruntent les rues pour marcher jusqu'à leur lieu de travail au centre-ville- et durant la nuit, du fait du rassemblement du gang et de l'utilisation des armes, les jeunes s'attaquent à tout le monde.

Du côté ouest de l'agglomération, les activités sont assez semblables à celles de l'est. A Westlands, habité par les classes moyennes et supérieures, on remarque une appropriation des rues par des gangs très structurés, qui comptent plus de 20 membres et sont composés de jeunes âgés surtout de plus de 15 ans. Leurs actions sont plus organisées et mieux ciblées. Ici, les gangs planifient et réalisent le cambriolage des maisons, l'attaque des voyageurs quand ils se font coupeurs de routes (au sud et l'ouest de Nairobi), le vol de valises, montres et portefeuilles aux voyageurs dans les gares routières ou à la gare ferroviaire. Les gangs de Westlands ont établi des mécanismes de sécurité et gardent des liens de solidarité, d'entraide, surtout avec les gangs du centre-ville, de City Park et de Jeevanjee Garden. Les hold-up, les assauts à main armée dans la rue durant la nuit et les pickpockets permanents sont la spécialité de ces groupes. Certains membres des gangs de Westlands ne travaillent pas le matin dans le recyclage, mais ils portent, pour quelques shillings, les paquets des gens qui font leurs courses dans le réseau des supermarchés du secteur, ils nettoient les trottoirs où sont installées les ventes de fleurs ou d'artisanat destiné aux touristes, ramassent les ordures à la sortie des magasins, et s'engagent aussi comme passeurs de drogues.

Au sud, les gangs sont surtout à Kibera et près de la zone industrielle et des entrepôts. A Kibera, les gangs sont moins nombreux, ils travaillent au ramassage de déchets et ne pratiquent qu'une petite délinquance : leurs actions ne dénotent pas le même niveau de violence que celui des gangs des secteurs décrits plus haut. Ceci s'explique sans doute par la structure sociale de ce quartier, moitié bidonville moitié habitat populaire, où le phénomène de la déstructuration familiale n'a pas atteint les niveaux des bidonvilles d'Eastlands, d'où un contrôle social et familial plus poussé à l'égard des enfants (de la rue ou non). Un comportement semblable à celui de Kibera se remarque à Kangemi, à l'ouest de Nairobi, où les membres des gangs (et même les prostituées) doivent cacher leur métier, de peur de se faire prendre par les riverains, qui ont formé des milices privées destinées à affronter -par la violence s'il le faut- les jeunes délinquants.

Les gangs du centre-ville exercent toutes sortes d'activités. Ils ont la maîtrise de l'espace urbain, et ils ne manifestent aucune timidité devant le passant, le policier ou le chercheur. Grâce aux contacts qu'ils ont toujours entretenus avec des gens venus de tous horizons, ils disposent d'une grande ouverture d'esprit, ce qui leur permet tout aussi aisément d'approcher, bavarder, marchander, rigoler, guider, tenir compagnie, agresser, voler ou arnaquer le passant. Bien qu'ils soient presque tous analphabètes, quelques-uns peuvent communiquer en anglais ; ils connaissent l'actualité politique locale, et ils discutent sans problème avec, par exemple, les touristes. Habiter au centre-ville offre au jeune de la rue une ouverture d'esprit et même un statut social, car les gangs des autres quartiers les considèrent comme les plus forts et les mieux placés dans la géographie urbaine. Les gangs du centre-ville réalisent toutes les activités déjà décrites. Ils font n'importe quelle activité du moment qu'ils peuvent s'acheter de la colle et avoir de quoi manger au moins une fois par jour et

(surtout les adultes) se procurer de l'alcool, une dose de colle, de khat ou de marijuana, et aussi de l'argent pour sortir avec les filles. De façon conjoncturelle, ces jeunes peuvent s'associer à d'autres gangs (surtout ceux de l'ouest de Nairobi) ou à d'autres groupes de malfaiteurs (non constitués en gangs), avec lesquels ils font des activités plus pointues : cambrioler des magasins, couper une route sur la voie qui conduit à l'aéroport, etc. Les plus grands font encore quelques travaux ponctuels, par exemple de s'embaucher au service des contrebandiers pour faire passer à pied les produits d'un marché à l'autre. Les garçons les plus âgés et les prostituées travaillent aussi comme passeurs de drogues pour des trafiquants, qui recrutent notamment au centre-ville, à Eastleigh, ou le long de Kirinyaga Road.

Enfin, certains de ces jeunes grossissent les rangs des obsédés sexuels qui, de façon quotidienne à Nairobi, violent des femmes dans les rues. Ici, il ne s'agit pas d'un travail : ces garçons ne font, comme tous les autres criminels de ce genre, qu'agresser les femmes, puis ils leur volent les biens qu'elles ont sur elles, et les abandonnent ensuite, meurtries et parfois blessées, dans la saleté d'un recoin obscur.

2 - Les jeunes de la rue : acteurs et victimes de la violence

Les gangs réalisent donc toutes sortes d'activités pour vivre et survivre. Ils connaissent le travail honnête -considéré comme "pas très rentable"- et la délinquance, pourvoyeuse de meilleurs revenus. Dans tous ses travaux, le jeune doit être prêt à se défendre lui-même et à défendre son groupe. Les jeunes sont sans cesse sur le qui-vive, surtout la nuit. Comme ils savent se défendre (ils l'ont démontré lors du rite d'admission et par la suite, dans la lutte quotidienne pour la survie), les jeunes sont immergés dans l'exercice quotidien de la violence. C'est pourquoi les gangs peuvent être comparés à de petites armées urbaines lorsqu'ils sont attaqués par un gang rival ou quand ils sont victimes des descentes de la police.

a) Les combats entre gangs

Les jeunes de la rue font la guerre pour défendre leur territoire contre un autre gang qui le convoite parce qu'il est bien placé, ou parce que le gang ennemi s'est accru en nombre et doit étendre son espace. Ces guerres se déroulent surtout la nuit. Quand le territoire d'un gang est envahi, la structure sociale du groupe menacé est perturbée. Les codes régulateurs (chacun a juré allégeance au territoire) obligent à la défense collective de l'acquis. Tous les membres du gang sont alertés et regroupés. A première vue, quand on observe la préparation des jeunes qui vont se lancer dans l'une de ces guerres, on croit qu'il n'y a pas de véritable organisation de "l'armée". En réalité, la mobilisation collective est immédiate : tout le gang est regroupé autour du leader, qui s'inquiète de savoir si ses "soldats" sont tous bien armés. Il fait sortir des rangs les garçons malades qui, avec les filles et les plus petits, sont consignés sur le territoire. Les plus grands partent les premiers, suivis de près par les autres. Dans les deux camps, tous attendent les ordres, prêts à se battre. Les leaders sont là, auprès de leur gang. Ils confrontent leur pouvoir, ils se mesurent en se toisant du regard. Celui qui réagit le plus vite après cette confrontation silencieuse fait démarrer le combat.

Au cours de la lutte, le fonctionnement des deux "armées" est désordonné. Chaque camp cherche à s'éloigner des territoires respectifs. Les leaders se battent devant. Les filles peuvent parfois venir renforcer leur camp si la défaite s'annonce. L'affrontement se termine par des blessés, de temps en temps par des morts. Les gangs voisins ne prennent pas partie : ils restent en retrait et, parfois, ils encouragent le gang de leur choix. Dans certains cas, à l'annonce d'une guerre, le leader peut demander de l'aide à un gang ami, qui viendra renforcer le nombre de ses combattants. Ce genre d'entraide se remarque principalement entre des gangs qui possèdent un grand nombre de membres et habitent depuis des années sur des territoires voisins. Le gang défait prend la fuite. Les gagnants entourent leur leader, déjà en train de se féliciter et de congratuler les siens. Le leader s'occupe de l'état de santé de tous ; il ramasse en premier les blessés et les morts. Les filles et les autres membres du gang restés sur le territoire installent en hâte un hôpital de fortune et soignent les blessés.

Les guerres inter-gangs renvoient aussi à des règlements de comptes. Le gang "offensé" choisit le moment de l'attaque, même plusieurs jours plus tard, car on n'emploie jamais le dialogue ou la médiation pour résoudre les conflits. Ces guerres se déclenchent à la suite d'agressions contre les membres du gang, après des vols commis sur le territoire du voisin, à la suite du viol de l'une de ses filles, parce que le gang ou l'un de ses membres a été dénoncé à la police, etc. Ces règlements de comptes se font également la nuit : le gang offensé pénètre à l'improviste sur le territoire de l'autre et encerclé l'ennemi en se plaçant silencieusement aux endroits stratégiques dans les rues voisines. Les envahisseurs sont aidés par le manque d'éclairage des voies publiques. Le gang envahi n'a que le temps de se mettre debout et de se défendre face à la violence de l'attaque.

Au cours de ces batailles s'expriment de nombreux mécanismes de surveillance, des dispositifs organisateurs et régulateurs, ainsi qu'une maîtrise dans l'exercice de la violence. Généralement, ces guerres résultent d'un vouloir collectif destiné à la défense et à la sauvegarde du territoire. Elles sont aussi le moyen de maintenir, d'une part, l'autonomie d'un gang sur un espace donné, d'autre part, de sauvegarder la structure sociale et la loi interne du groupe. Ces combats offrent aussi l'occasion de s'unifier en tant que collectivité, de consolider l'allégeance envers son ordre et de se regrouper autour du leader, renforçant le pouvoir de celui-ci.

b) Une contre-société de la rue qui s'oppose aux forces de l'ordre et aux habitants

La violence se manifeste donc comme un mode de survie. Dans la logique d'opération et de régulation du gang, la lutte organisée apparaît comme une stratégie à suivre si l'on veut continuer ensemble et conserver les acquis. Dès la fondation du gang, sa structure régulatrice et ses lois ont été basées sur la violence. Ainsi, les jeunes de la rue deviennent des faiseurs de droit, en opposant aux normes officielles leurs propres lois et leurs propres manières de vivre - des façons de vivre qui se rattachent à des valeurs et à des symboles qui s'apparentent à leur milieu de vie, autrement dit, une vie qui ne correspond pas au "dedans", à la vie domestique, mais au monde de la rue. Ainsi, même s'ils reconnaissent mais craignent l'autorité de la police, les jeunes n'admettent aucune autorité paternelle ou maternelle, seulement celle du leader de leur gang. Ils ne savent pas ce que veut dire faire le ménage, payer le loyer ou une facture des services publics, assister aux réunions du quartier, épargner pour payer les écolages des enfants, etc. Ils ne sont pas tenus en compte lors des recensements de population. La majorité ne possède pas de pièces d'identité et, en conséquence, ils ne votent pas. Les jeunes de la rue s'érigent ainsi en contre-société urbaine, une contre-société non seulement détachée des normes de la famille et de la société, mais fondée par et pour la violence, une contre-société où la violence s'intègre dans un cercle vicieux lorsque les jeunes l'exercent pour pourvoir à leurs besoins et quand la société les tue pour se défendre de la délinquance quotidienne. Ce processus débouche sur un emploi stratégique de la violence, qui implique les gangs, les habitants et les forces de l'ordre, et il fait émerger différentes modalités de violence, qui mènent, nécessairement, à la mort.

Une des principales matières à affrontement entre cette contre-société et la société officielle est l'opposition entre jeunes de la rue d'une part, forces de l'ordre et habitants d'autre part. Pour répondre aux agressions subies de la part des jeunes (principalement des vols), les citoyens honnêtes ont recours, sous l'œil indifférent des autorités, au lynchage ou au supplice du "collier" (un pneu mis autour du voleur et enflammé). Il s'agit de la "justice expéditive", appelée au Kenya la "*mob justice*" : sur un simple cri d'une personne qui désigne un jeune comme "voleur", la foule se déchaîne et court derrière le supposé criminel. Si elle l'attrape, elle décide de son sort sans se soucier des lois : c'est l'exécution immédiate. Jusqu'aux années 1980, la majorité des victimes de la justice expéditive à Nairobi étaient des hommes, toujours âgés de plus de 18 ans. Depuis 1990, peut-être en réponse à l'inefficacité des pouvoirs publics, incapables d'enrayer l'essor de la pauvreté et l'aggravation de la délinquance, la justice expéditive prend aussi comme cibles les femmes, ainsi que les jeunes et même les enfants de la rue.

Dans le centre-ville, les jeunes suspectés de vol ou découverts en train de voler sont en général battus sur place, à coups de pied ou de bâton, sous le regard des gens et même des autorités. Puis, ils sont abandonnés par terre, plus ou moins gravement blessés. Plus tard, le gamin blessé sera récupéré par les camarades de son gang, qui le rappatrient sur leur territoire, où il sera soigné, protégé. Dans les quartiers populaires, et surtout dans les bidonvilles, le jeune accusé de vol subit un

châtiment mortel. Il est arrêté par la foule qui, dans une sorte de procès informel, le condamne à mort. Le coupable est tué à coups de pieds, de pierres ou de bâton. Il peut aussi être brûlé vif : les "justiciers" lui ligotent les mains derrière le dos, lui passent un vieux pneu autour de la ceinture pour l'empêcher de bouger ou de se détacher, l'attachent à un poteau autour duquel ils placent du charbon ou des bouts de bois. Ils arrosent le tout d'essence, ils y mettent le feu et restent là, à regarder leur victime hurler, jusqu'à ce qu'elle meure carbonisée. Les dépouilles des victimes sont abandonnées sur le lieu de l'exécution pour "être un exemple" pour les autres voleurs. La police n'intervient pas ; en général, elle arrivera quand la foule s'est déjà dispersée.

Cette justice expéditive ne rencontre presque pas d'opposition parmi les citoyens qui, en participant à l'exécution ou en restant indifférents, encouragent l'action des justiciers populaires. Ceux des jeunes qui ont pu échapper à la justice expéditive -ils sont peu nombreux- ne doivent pas leur salut à la Loi ou aux Autorités, mais à leurs camarades de la rue, qui emploient toutes sortes d'astuces pour distraire la foule, y compris en créant d'autres troubles, pour permettre à deux ou trois des leurs, les plus forts, de s'approcher du condamné et de le libérer. Le jeune délivré des flammes est reconduit sur son territoire où, s'il survit, il sera, une fois de plus, soigné avec tous les moyens du bord.

La violence policière est également courante à l'encontre des gangs et de tous les habitants de la rue en général. En théorie, la police réalise des rafles à la recherche de délinquants. En fait, le plus souvent, elle investit les trottoirs, tabasse les jeunes et les fait déguerpir ; elle réquisitionne les objets qu'elle trouve, et qu'elle ne remettra généralement plus à leurs propriétaires. Sous n'importe quel prétexte (par exemple, pour avoir "occupé des lieux publics"), elle demande aux jeunes de payer des amendes, qui se transforment en bakchichs, parce que, habituellement, les policiers n'ont pas le droit de réaliser des saisies et ils ne déposent pas les fonds récoltés à un tribunal. Les rafles policières correspondent plutôt à des stratégies destinées à arrondir les fins de mois de nombreux membres des forces de l'ordre. Les jeunes de la rue, comme tous les travailleurs du secteur informel, n'échappent pas à cette habitude selon laquelle les responsables de la Loi s'approprient leurs revenus, et même toute chose trouvée au passage. Dans cette logique, les autorités font des ratissages sous prétexte de débarrasser la rue des vagabonds (ou de toutes les personnes qui habitent dans la rue - on y reviendra) ; elles font aussi procéder à des contrôles des prostituées, dont beaucoup sont des filles de la rue, ainsi qu'à la démolition des abris de fortune construits sur les trottoirs.

Pour éviter d'être arrêté, la seule issue est de payer des pots-de-vin. Parfois, quand les jeunes de la rue n'ont pas l'argent demandé, on leur fait crédit. Les jeunes s'engagent à payer leur "dette" à une date déterminée. Au cours des rafles, les policiers capturent aussi des jeunes qui sont recherchés par les tribunaux et accusés de méfaits divers. Les bakchichs, même à crédit, ne sont pas toujours opérationnels : quand il y a un mandat d'arrêt, les possibilités de marchandage sont minces. De toute façon, avec ou sans négociation, la majorité des jeunes de la rue a déjà séjourné au moins une fois en prison. Sur le total des membres de gangs qui nous ont livré leur histoire de vie, 75 % ont déjà été arrêtés et conduits au poste de police ou en prison ; 55 % ont été arrêtés plusieurs fois ; 90 % d'entre eux ont été battus au moins une fois par la police.

c) Les jeunes comme casseurs de taudis ou de manifestations

La police ou les inspecteurs du City Council investissent les lieux publics par la force. La brutalité policière est fréquente. Assez souvent, les représentants de l'ordre, tout comme les justiciers populaires, reçoivent le soutien des concitoyens complaisants, qui approuvent et applaudissent leurs actes. Ce cas de figure est habituel dans les rues du centre-ville, où les passages à tabac deviennent une distraction pour les passants, qui restent là à observer en souriant et même contribuent à battre le malheureux en train de se faire rouer de coups. Pendant que les forces de l'ordre et les gens ordinaires exercent ainsi une sorte de justice officielle et officieuse, les jeunes de la rue ne cherchent pas vraiment à se défendre, seulement à rester en vie. Les membres du gang n'interviennent pas, parce qu'ils craignent d'être battus à leur tour. Ils observent donc à distance le gosse qui se fait assommer de coups de pied et de bâton ; ils attendent jusqu'à ce que les justiciers se dispersent pour aller récupérer leur ami blessé.

Toutefois, les jeunes de la rue ne sont pas seulement des victimes de la violence. Ils en sont aussi des acteurs puisque, dans leurs délits, ils se servent eux aussi de la force. De même, les gangs sont associés à d'autres formes de violence, par exemple lorsqu'ils y collaborent comme casseurs de taudis au profit des propriétaires fonciers. Il s'agit de participer, pour quelques shillings, un verre d'alcool, ou simplement pour se défouler, aux actions entreprises par les propriétaires qui veulent expulser les habitants de leurs parcelles ou de leurs logements. Ces propriétaires, avec la complicité des forces de l'ordre, des milices gouvernementales et de quelques jeunes de la rue, peuvent entreprendre des expulsions, démolitions et incendies à l'encontre des logements ou des échoppes des habitants des quartiers populaires. Pour les jeunes de la rue, ce travail de casseur de baraques est ponctuel. D'après leurs témoignages, ils n'y participent le plus souvent que comme spectateurs ; certains d'entre eux nous ont expliqué qu'ils ne pourraient pas aider, ou travailler à côté des inspecteurs du City Council ou des policiers, qu'ils considèrent comme leurs ennemis, puisque ce sont eux qui les persécutent, qui réalisent les rafles, les violences et les arrestations sur les trottoirs où ils habitent et travaillent. Ces jeunes disent aussi que, s'ils peuvent profiter des circonstances, ils le font : la destruction des kiosques et des échoppes donne aux jeunes de la rue (ainsi qu'aux policiers, voleurs adultes, mendiants, émeutiers, etc.), l'occasion de s'approprier les marchandises ou la nourriture, qu'ils consommeront ou écoulent plus tard chez des colporteurs du centre-ville.

La participation des jeunes de la rue aux démolitions relève donc de l'opportunité, comme c'est le cas lorsqu'ils aident aux émeutes et aux manifestations politiques. Jusqu'à la fin des années 1990, les rassemblements à Nairobi étaient suivis de près par des jeunes recrutés par la KANU¹. L'embrigadement de la jeunesse à des fins politiciennes a été officialisé par la KANU depuis les années 1970. Connus comme les "Youths-KANU", ces groupes se distinguaient par le haut niveau de violence déployée à l'égard des opposants au parti unique. Depuis 1990, avec l'ouverture au multipartisme, des groupes de *Youths* appartenant à tous les partis combattent leurs opposants politiques et se battent entre eux en période pré-électorale. Ces *Youths*, véritables armées de réserve constituées de sans-emploi, sont recrutés dans les bidonvilles, dans les quartiers populaires et parmi les jeunes de la rue. Ces derniers n'intègrent évidemment pas ces milices par conviction politique, car ils ne sont supporters d'aucun parti. D'ailleurs, ils ne votent pas.

Comme ils ont été élevés dans la violence et qu'ils sont d'excellents connaisseurs des stratégies "guerrières" urbaines, lorsque les jeunes de la rue intègrent les milices politiciennes, ils font un "bon travail". Les jeunes aident à casser les échoppes du secteur informel, ils frappent les opposants au parti qui les a embauchés ; dans le même temps, ils en profitent pour voler les marchandises et glisser leurs mains dans les poches des passants et des protagonistes des deux camps. Quand ils participent au travail de casseurs, les jeunes de la rue veillent à ne pas trop s'éloigner de leur territoire. C'est une question de stratégie : ils savent que leur rôle dans la politique n'est que momentanée, qu'ils ne sont pas reconnus comme de "bons citoyens", et que, quand ils s'écartent de leur domaine, ils ne sont plus protégés par les membres de leur gang - ce qui représente toujours un grand risque pour leur sécurité personnelle.

La participation des jeunes de la rue aux violences politiques obéit donc à une stratégie de survie économique, car le "métier" de casseur est rétribué en argent, nourriture ou boissons alcoolisées offerts par les groupes politiques. Participer aux émeutes est aussi, surtout pour les plus âgés, une occasion de se défouler, de s'amuser et de se venger : se défouler en criant et en frappant, s'amuser devant la douleur de l'Autre, la souffrance de celui qu'il rosse tout en savourant le plaisir de pouvoir brutaliser un membre de cette société qui le rejette, lui. Ce type d'action est interprété comme une vengeance qui, étant donné qu'elle n'arrive que de façon sporadique et qu'elle ne provoque aucun changement dans les rapports la société et les jeunes de la rue, représente ce que nous appelons la "vengeance des pauvres".

Les jeunes de la rue sont donc à la fois des acteurs et des victimes de la violence urbaine. La violence officielle ou populaire n'a pas beaucoup évolué dans le temps ; elle se maintient comme tactique destinée à réprimer l'action -et l'existence même- des jeunes de la rue. En revanche, les jeunes de la rue de Nairobi ont fait évoluer leurs techniques et leurs modes d'action dans la violence.

¹ Kenya African National Union, le parti au pouvoir jusqu'à décembre 2002.

Avec leur participation non seulement dans des activités délictueuses, mais aussi en travaillant au service des propriétaires fonciers ou des politiciens (ce qu'ils ne faisaient pas avant 1992, à l'époque du monopartisme), les jeunes de la rue ont fait évoluer l'emploi stratégique de la violence. Ils s'impliquent dans des actions publiques qui ne leur offrent aucune reconnaissance officielle, mais qui leur donne l'occasion de se spécialiser, d'apprendre quand, où et comment utiliser la violence. Les jeunes ont aussi fait des "progrès" dans leurs méthodes de défense : ils ne se limitent plus à menacer avec des coups de pieds, des excréments ou des bâtons. Plus ils sont âgés, plus ils sont devenus maîtres dans l'emploi des lames de rasoir, des couteaux et même d'armes à feu. Les jeunes de la rue ont créé de nouvelles stratégies de défense, plus complexes et évoluées, par exemple l'organisation de leurs armées, comme nous l'avons vu dans les guerres entre gangs. C'est bien la même structure organisationnelle qui est utilisée pour se défendre et pour travailler dans la rue.

3 - La maladie, la violence et la mort

La vie dans la rue et la violence quotidienne produisent nécessairement des malades, des blessés et des morts. Il est impossible de connaître le nombre de jeunes de la rue décédés depuis les années 1970. Mais il est facile d'apprendre que, tous les jours, des jeunes meurent dans la rue ou à l'hôpital (principalement au Kenyatta Hospital), victimes d'affections diverses, d'accidents de voiture ou d'actes violents.

a) Les causes de mortalité

Les jeunes de la rue ne reçoivent presque aucune assistance médicale. L'environnement physique dans lequel ils vivent, la mauvaise alimentation, le manque d'hygiène et de soins sont des éléments qui minent leur santé, provoquent des maladies chroniques et peuvent les conduire prématurément à la mort. Les jeunes décèdent principalement de maladies respiratoires, de tuberculose, de grippe, de diarrhée ou du paludisme. Les filles meurent aussi au cours de la grossesse, pendant ou après les accouchements. Par leur travail dans le commerce du sexe, elles sont particulièrement exposées aux maladies infectieuses et au Sida. Des filles meurent aussi lors des viols. Actuellement, nombreux sont les jeunes, filles et garçons, qui décèdent du Sida. Il existe des chiffres globaux sur les enfants décédés à cause du Sida au Kenya, où l'on estime à environ 600 000 le nombre de mineurs porteurs du virus en 2001, mais nous n'avons pas trouvé de données distinguant les jeunes de la rue.

Jusqu'en 1996, les membres des gangs que nous suivions nous disaient que la première cause de mortalité dans leurs groupes était la violence, de sorte que l'espérance de vie se situait dans ces années-là à environ 30 ans. S'ils attrapaient une maladie comme le Sida, ils n'avaient pas le temps de la développer, car ils mouraient avant, principalement dans les flammes de la justice populaire. En 2001, nous avons refait le même parcours et retrouvé une partie des jeunes que nous connaissons depuis 1995. Les causes de décès sont les mêmes, mais ce qui a changé, c'est leur ordre : le Sida est devenu la principale cause de mortalité. Nombreux sont les petits, âgés naguère de 12 à 15 ans, que nous connaissions et qui sont décédés depuis ; nombreux sont aussi les bébés nés contaminés, dont la mort arrive très tôt par manque de nourriture et de médicaments. Des jeunes de la rue et des membres des organisations humanitaires nous affirment qu'environ 50 % des jeunes de la rue sont malades du Sida. Ces chiffres n'ont pu être confirmés : les jeunes malades ne sont pas suivis médicalement, et il n'y a donc pas de statistiques de santé à consulter. L'Hôpital Kenyatta et quelques centres d'aide sociale communautaire (comme celui géré par l'Eglise catholique de Kariobangi, à Eastlands) accueillent les gamins de la rue malades, donnent quelques médicaments et peut-être de la nourriture, mais, faute d'équipements et de moyens financiers, ne réalisent pas un suivi et un traitement systématiques des malades. Au Kenya, tous les soins de santé, dont le traitement contre le Sida, doivent être payés par le patient. Le jeune de la rue, comme tous les pauvres du pays, reçoit donc un traitement ponctuel, puis il est renvoyé chez lui, où il continue à développer la maladie, jusqu'à sa mort.

Les lynchages sont la deuxième cause de décès. Nos recherches ont montré que, rien qu'à Eastlands, sont exécutés au moins deux jeunes chaque jour. Au centre-ville, les victimes de la justice expéditive seraient tout aussi quotidiennes mais, ici, du fait de la trop grande visibilité, les justiciers

populaires éloignent leur victime afin qu'elle ne soit pas vue par les passants et vont les tuer ailleurs. Les jeunes disent que certains de leurs amis "ont disparu", "n'ont plus donné signe de vie..." Mais leurs dépouilles sont retrouvées par les autorités dans les décharges des ordures, et conduits immédiatement à la fosse commune.

Les différents métiers réalisés par les jeunes de la rue sont risqués : ils peuvent aussi être tués lors de vols et surtout lors des hold-up. De même, au cours de ces activités émergent des conflits entre les participants, surtout quand certains veulent tirer un plus grand profit du butin obtenu. Ce sera par la violence, parfois meurtrière, que les jeunes en désaccord régleront leurs comptes : quand le jeune "offensé" récupère sa part, lui et ses pairs s'en vont en laissant le "criminel", celui qui a essayé de les arnaquer, blessé ou mort sur le trottoir.

Les décès peuvent être causés par la violence à l'extérieur ou à l'intérieur du gang. C'est sur leur territoire que les jeunes de la rue règlent leurs querelles, occasionnées principalement par les vols de nourriture, de vêtements, de marchandises "récupérées", d'un petit flacon de colle, etc. Les conflits internes se règlent par des affrontements physiques. Selon la gravité du cas, le leader du gang entame une sorte d'action en justice, qui peut se conclure par l'exclusion du coupable hors du gang, définitive ou provisoire (le coupable ne pourra ni s'approcher du gang ni compter sur sa protection durant un nombre déterminé de jours), ou encore par des punitions physiques qui peuvent conduire à la mort. En outre, durant les guerres entre gangs, les jeunes utilisent leurs armes. Les blessures provoquées par les tessons de bouteille, les couteaux, les ceintures, etc., sont soignées sur le territoire, mais elles peuvent aussi entraîner la mort.

Lors des affrontements avec les forces de l'ordre, par exemple au cours des rafles, les jeunes sont blessés, mais ces blessures n'entraînent généralement pas le décès. Cela obéit au fait que les autorités doivent garder une certaine discipline, parce que les "incidents" se produisent sur des lieux publics et sont observés par les passants. Cette modération policière n'a plus de raison d'être quand les jeunes sont conduits au poste de police ou en prison, où les représentants de la Loi sont à l'abri des regards indiscrets et peuvent déployer tout leur arbitraire. Là, les jeunes sont battus, insultés et humiliés, soumis à des tortures, ainsi qu'à des viols dont sont surtout victimes les filles et les garçons les plus jeunes. Quand les jeunes arrêtés sont libérés blessés, ils retournent à la rue, où certains décèderont par manque de soins. Nous n'avons pas pu vérifier, mais on peut l'imaginer, ce qui arrive aux jeunes qui endurent de telles violences et qui doivent rester en prison ; les soins de santé, comme l'accès à la justice, ne sont aucunement assurés dans les centres de correction. Et l'arbitraire policier reste impuni.

Les jeunes de la rue périssent aussi lorsqu'ils sont écrasés par des voitures. Les auteurs de ce type "d'accident" sont généralement les bus du transport public qui, soit renversent un enfant qui se promène dans la rue, soit expulsent les petits voleurs des bus en marche. Ce dernier acte est exécuté par les encaisseurs et les rabatteurs du transport public (les "*matatu tous*"), qui attrapent les gamins quand ces derniers volent les passagers ou parce qu'ils n'ont pas payé le transport : le coupable est jeté hors du bus pendant que celui-ci circule sur la voie publique. Si le jeune ne meurt pas des suites de la chute, il peut être écrasé par les autres véhicules qui roulent sur la chaussée.

Survivre dans la rue n'est donc pas facile. Comme nous le disions, les causes de la mort sont diverses et le nombre de décès est inconnu. Il n'y a pas de décompte officiel, ce qui est logique, puisqu'il n'y a pas non plus de recensement établissant le nombre de jeunes habitant de façon permanente dans les rues de Nairobi. Cependant, même quand il s'agit du décès d'un ennemi ou d'un membre d'un gang lointain, la violence physique et morale dans laquelle meurent les jeunes ne laisse pas indifférents les autres camarades de la rue. Lorsqu'un des jeunes est assassiné, le gang auquel il appartenait est profondément perturbé. Souvent, les jeunes doivent se cacher pour ne pas subir le même sort que leur ami décédé. Si le jeune a succombé de mort naturelle, le désarroi est beaucoup plus profond. A ce moment-là, ce que ses camarades redoutent n'est pas une descente de la police, la colère de la foule ou la vengeance d'un groupe rival : ils voient venir leur propre mort. Ce sentiment est inspiré par la constatation que les jeunes font en se regardant eux-mêmes : ils peuvent avoir les mêmes symptômes que le défunt, ils ont ou commencent à avoir les mêmes douleurs ; ils se sont occupés de l'ami malade avec l'espoir de le voir survivre. Maintenant, ils savent qu'ils sont, eux aussi, condamnés à une mort prochaine...

b) Les rites funéraires

La nouvelle de la mort par maladie ou par assassinat, en prison ou dans la rue, d'un jeune de la rue se transmet très vite. De ce fait, la stabilité des autres gangs est elle aussi perturbée. Les groupes se réunissent, restant le plus souvent en silence. Généralement, ils ne font pas de prières. Le gang auquel appartient le jeune décédé se mobilise et, si les moyens le permettent, les jeunes essayent d'offrir au défunt des "funérailles décentes". Ces dernières ont lieu principalement quand le jeune décède sur son territoire ou à l'hôpital. Dans les autres cas, par exemple quand il s'agit d'une victime de la foule, les jeunes ne peuvent pas récupérer la dépouille parce qu'elle est très éloignée ou parce que la police s'est chargée de le faire. Peu de jeunes de la rue décédés bénéficient d'un enterrement. Celui-ci n'est réalisé que par quelques gangs dont leur structure organisationnelle est très solide, ce qui permet aux jeunes de s'unir, de cotiser et d'acheter un cercueil (le moins cher). Ici, les jeunes imitent les nouveaux rites inventés par la société kenyane, où l'on organise un "*harambee*¹ funéraire" pour payer les frais d'enterrement d'un proche.

Les *harambee* funéraires organisés par les jeunes de la rue sont très discrets, et surtout très modestes. La modalité la plus pratiquée est de réunir l'argent de tous les membres du gang - il n'y a pas de montant établi : chacun offre ce qu'il a. Comme ils n'ont pas de maison, ni les moyens financiers pour louer un lieu où faire la veillée funèbre, ni pour offrir des boissons ou de la nourriture aux invités, les jeunes se dépêchent pour réunir l'argent dans un délai très court. Entre-temps, ils gardent le corps de l'ami à l'abri dans un coin de la rue, ou bien ils supplient les responsables de la morgue où le défunt a été envoyé pour qu'ils n'envoient pas encore la dépouille à la fosse commune et acceptent de les attendre quelques heures, le temps de réunir l'argent pour payer le cercueil et, si possible, le transport au cimetière. De temps à autre, les jeunes reçoivent l'aide d'une association caritative ou d'une Eglise : ainsi, leur camarade partira non seulement en cercueil, mais aussi avec la bénédiction d'un prêtre.

Les *harambee* des jeunes de la rue visent uniquement la récolte d'un minimum de 3 000 shillings, prix du cercueil le moins cher à Nairobi. Les jeunes réunissent donc tout l'argent que les membres du gang -et parfois d'autres camarades de la rue- ont dans leurs poches et ils travaillent. Ils travaillent très fort et sans arrêt pendant une journée (délai donné par la morgue, délai donné aussi par la nature parce que le cadavre gardé par le gang ne peut pas rester plus longtemps camouflé dans son coin). La mendicité, le vol à la tire, les vols de portefeuilles des passants et des voyageurs dans tous les arrêts de bus, etc., donnent parfois aux jeunes la possibilité de réunir la somme nécessaire. Mais cette dernière n'est généralement pas atteinte, malgré tous les efforts réalisés par les jeunes qui n'ont pourtant visé que le vol d'argent, négligeant pendant ce temps les vols de nourriture, et même l'achat de la colle "si nécessaire à leur équilibre".

Quelques fois, les jeunes reçoivent une petite aide financière des travailleurs sociaux, d'une ONG, d'une association religieuse ou des voisins de leur territoire. Les rapports des gangs avec ceux-ci -surtout les commerçants- ne sont pas nécessairement mauvais : on l'a dit, pour garder leur territoire, les jeunes ne s'attaquent pas à leurs voisins, et contribuent même à la surveillance de leurs affaires. Les voisins, qui n'entretiennent que des rapports de tolérance ou d'indifférence avec les jeunes de la rue, savent que, comme ces derniers veulent conserver leur territoire, ils veilleront à ne pas déranger le quartier. Les gangs et leurs voisins développent donc des relations de tolérance mutuelle et nouent des accords officieux de non-agression. Les voisins connaissent les membres

¹ Pour trouver des moyens financiers nécessaires à leurs coûteux enterrements, les Kenyans ont recours à un *harambee* ("*Tirons ensemble*", en swahili). Destiné à la récolte collective de fonds pour des activités communautaires, le *harambee* a été l'élément idéologique central du gouvernement du premier président kenyan, Jomo Kenyatta (1963-1978). A partir des années 1980, sous le régime du président Daniel arap Moi (1978 à 2002), le *harambee* disparaît en tant que dispositif idéologique, et devient une activité politique utilisée par les élites politiques et sociales afin de collecter de l'argent pour des projets sociaux. Utilisant la même méthode, apparaît le *harambee* funéraire organisé pour financer les enterrements de tout un chacun, toujours coûteux. Le *harambee* funéraire consiste donc à récolter des fonds pour payer le cercueil, les vêtements du défunt et de sa famille, la nourriture pour les visiteurs, les frais de transport et d'enterrement en ville ou au village, etc. Selon le niveau social, le *harambee* peut durer d'une semaine à trois mois, jusqu'au moment où le défunt sera enfin conduit à sa dernière demeure.

des gangs environnants. Ils apprennent en même temps que les jeunes la nouvelle du décès de l'un d'entre eux. Parfois, les voisins (surtout les commerçants et les vigiles) s'approchent du leader du gang et manifestent leur solidarité en offrant un don financier pour contribuer aux funérailles. D'habitude, ils offrent aux jeunes des restes de nourriture, tout en les critiquant, les engueulant, les traitant de sôûlards, drogués, voleurs, bons à rien... Et ils n'offrent pas d'argent. Mais les voisins savent (comme le savent aussi les associations caritatives) que, dans un *harambee* funéraire, aucun jeune ne va mettre dans sa poche les shillings qu'ils offrent. Les dons seront centralisés dans les mains du leader, qui ne fait que compter pour savoir combien d'argent il manque encore pour pouvoir acheter le cercueil et ordonner l'enterrement, quand il aura enfin le montant nécessaire. L'ensevelissement a lieu en général dans les vingt-quatre heures suivant le décès du jeune (dans la société, on l'a dit, ce délai peut atteindre trois mois). Le cercueil, accompagné par les membres du gang et parfois par des amis des gangs voisins, est conduit du trottoir ou de la morgue au cimetière de Lang'ata ou à celui de Forest Road, où il est déposé, de toute façon, dans la fosse commune.

Lorsque les gangs offrent ainsi un enterrement à l'un de leurs pairs, c'est parce qu'ils ont réussi leur *harambee* et parce qu'ils ont reçu l'aide des voisins, d'une association ou d'une Eglise. Sans cette participation, il serait impossible pour les jeunes de pouvoir, au minimum, transporter le mort au cimetière. Lorsqu'il y a un service religieux, il est réalisé par des prêtres qui travaillent dans des programmes d'aide aux jeunes de la rue (en offrant des vêtements, de la nourriture...). Quelquefois les religieux disent une messe dans la rue ou dans une église proche du territoire du gang, à laquelle assistent les habitants de la rue. Bien que les jeunes n'aient pas l'habitude d'aller à la messe, ils suivent la cérémonie en silence ; ils font des prières et des demandes à Dieu, pour qu'il accueille le camarade décédé avec pitié. Ils prient aussi pour avoir eux-mêmes de la nourriture et un endroit sec et chaud où passer la nuit.

Les enterrements des membres des gangs sont toujours exceptionnels. D'habitude, les cadavres des jeunes de la rue sont ramassés par les forces de l'ordre, qui, sans cérémonie, sans faire part aux membres du gang et sans cercueil, emmènent le défunt à la morgue municipale, d'où il est expédié sur le champ à la fosse commune. Cette dernière constitue le destin inéluctable de tous les jeunes de la rue, de tous les habitants de la rue et de tous les misérables de Nairobi.

III - FACE AU PROBLEME DES JEUNES DE LA RUE : POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVEES

Le phénomène des jeunes de la rue à Nairobi a donc abouti à une structuration sous forme de gangs. La vie, la structuration sociale et les modes de régulation de ces groupes ont évolué de façon autonome : les jeunes de la rue ont grandi et ont consolidé leurs formes d'organisation en marge de toute action publique et dans l'indifférence quasi-totale de la société.

Bien que la question des jeunes de la rue ait été identifiée à Nairobi dès les années 1970, ce n'est que tout à la fin des années 1990 que les pouvoirs publics et la société civile se sont sentis concernés. Les uns et les autres ont été interpellés par l'ampleur du phénomène (en nombre et en étendue), par l'aggravation de la délinquance et, surtout, par l'augmentation du sentiment d'insécurité. Nous devons maintenant faire un état des lieux sur la situation démographique, juridique et socio-politique, pour, d'une part, essayer d'établir quelle est la place des jeunes (et des enfants en général) dans la législation kenyane et dans les représentations sociales ; d'autre part, pour tenter d'éclairer ce qui se fait actuellement pour les jeunes, et ce à quoi devront faire face les pouvoirs publics et les acteurs privés s'ils veulent établir des programmes d'action destinés aux jeunes de la rue.

1 - L'ampleur quantitative à la fin de l'année 2002

Le phénomène des jeunes de la rue concerne un très grand nombre de personnes. Nos propres enquêtes¹ montraient qu'au milieu des années 1990, c'était environ 100 000 jeunes qui

¹ Cf. Rodriguez Torres D. : "Le gang Serena. Origine et production d'une contre-société de la rue à Nairobi", *Politique africaine* n° 63, Paris, octobre 1996 (pp. 61-71), et "Nairobi : Les gangs de la rue en direct", in G.

occupaient les rues de façon permanente. Ces évaluations quantitatives ont été confirmées, voire revues à la hausse par des enquêtes ultérieures menées par nos soins, ainsi que par d'autres organismes sollicités pour évaluer la question. Il faut noter cependant, que les chiffres publiés diffèrent d'un rapport à l'autre, en raison de divers facteurs : il n'y a pas eu de concertation entre les différents organismes, publics ou privés, pour la réalisation des enquêtes, quand elles ont lieu. Le plus souvent, les évaluations ne concernent que le centre-ville. Il peut s'agir d'estimations réalisées en bureau, en extrapolant sur la base du nombre de jeunes observés (encore une fois dans le centre-ville). Dans d'autres études, ont été mélangées les catégories des jeunes *de* et *dans* la rue, ceux qui travaillent dans la rue mais qui habitent toujours au foyer familial. Les estimations peuvent aussi inclure la nouvelle catégorie des "familles de la rue" dont nous parlerons plus loin.

a) L'augmentation du nombre des jeunes de la rue

Divers chiffres ont été avancés à la fin des années 1990¹. Selon une enquête réalisée en 1997, les enfants victimes de trafics et d'autres formes d'abus et qui ont besoin d'une protection spéciale seraient 109 763, dont 26 % sont des enfants de la rue. En 1998, la *Child Welfare Society of Kenya* estimait à 50 000 le nombre de jeunes de la rue. De même, une étude réalisée par l'agence de la coopération allemande GTZ en 1998 révélait que 25 % du total des enfants de Nairobi âgés de 10 à 14 ans vivent dans les rues. D'après Sammy Ole Kwallah, directeur du Bureau gouvernemental des *Children's Services*², il existait environ 135 000 enfants de la rue au Kenya en l'an 2000. Toujours en 2000, le journal *The Nation* décrivait ainsi la situation des jeunes : "*Au Kenya, un enfant sur trois est un enfant travailleur, n'a accès qu'à un repas par jour, souffre d'abus parentaux et risque d'être contaminé par le VIH. Telle est la situation d'environ 41 % des enfants âgés de 6 à 16 ans, c'est-à-dire environ 1,5 million d'enfants (selon les données de 1999). Du fait de la pauvreté, des filles de 9 ans sont déjà employées comme domestiques et reçoivent des salaires mensuels de 300 shillings.*"

En 2001, les estimations publiées par le *Children's Department* du *Ministry of Home Affairs* indiquent que plus de 135 000 enfants habitent dans les rues, dont seulement 2 150 installés de façon permanente sur les trottoirs³. L'enquête publiée par la GTZ allemande, en mars 2001, estime à 60 000 le nombre des sans-abri habitant dans les rues de Nairobi et un total de 70 000 dans d'autres villes kenyanes. D'autres études estiment le nombre total d'habitants de la rue dans les villes du pays à 200 000. En juin 2001, une nouvelle étude parle de l'existence d'environ 135 000 jeunes de la rue... Selon Mme P. Onyango, directrice de l'*African Network for the Protection and Prevention Against Child Abuse and Neglect*, il existe au moins 300 000 enfants de la rue au Kenya. Nous constatons que, bien que certaines d'entre elles se rapprochent, ces estimations sont fort disparates. De plus, elles sont généralement globales, prenant le Kenya dans son ensemble, et rarement le cas de Nairobi à part.

En tenant compte des recherches que nous avons réalisées auprès des jeunes de la rue depuis 1995 et en extrapolant les estimations que nous avons faites sur le terrain en compagnie des jeunes qui nous servaient de guides et de nombreux leaders des gangs, dans tous les secteurs de Nairobi, nous considérons qu'il existe actuellement au moins 150 000 jeunes de 6 à 30 ans qui habitent de façon permanente dans les rues de Nairobi.

b) La pression démographique sur l'espace public : les "jeunes de la rue" face aux "familles de la rue"

L'augmentation du nombre de jeunes de la rue à Nairobi crée des problèmes quand la pression démographique sur les trottoirs -surtout ceux du centre-ville- devient source de conflits. C'est ce qui arrive depuis la fin des années 1990, avec une forte croissance du nombre des sans-abri,

Hérault et P. Adesanmi (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan (Nigeria), IFRA, 1997, 417 p. (pp. 9-87).

¹ Les données citées dans ce paragraphe peuvent être consultées dans deux journaux de Nairobi : *The Nation* des 19 avril 1998, 5 janvier et 3 septembre 2001, et *The Standard* du 3 octobre 2000.

² Services pour les enfants.

³ *Daily Nation*, 5 janvier, 21 mars, 29 juin et 10 septembre 2001, Nairobi.

c'est-à-dire avec l'arrivée dans la rue d'une nouvelle catégorie sociale : les orphelins du Sida, ainsi que de familles paupérisées qui n'ont trouvé d'autre endroit où habiter que ces trottoirs. Apparaissent alors des rivalités avec les jeunes de la rue qui y ont établi leurs territoires depuis les années 1970. Ce conflit concerne principalement les familles de la rue, puisque les orphelins du Sida intègrent facilement (presque toujours dès leur arrivée dans la rue) l'un ou l'autre des gangs. L'appropriation des trottoirs par ces nouvelles catégories témoigne des transformations du monde de la rue. Aujourd'hui, la question qui se pose aux autorités ne concerne donc plus seulement les jeunes, mais aussi ce nouveau problème des familles de la rue, constituées de ménages entiers (nucléaires ou monoparentaux, ces derniers ayant en général pour chef une mère), originaires de Nairobi même ou arrivés d'ailleurs au Kenya.

Les nouvelles "familles de la rue" se différencient de celles fondées par les jeunes sur les trottoirs par leur appartenance à la société formelle ; auparavant, elles gagnaient leur vie en travaillant (fût-ce dans le secteur informel) et elles ont échoué sur les trottoirs après avoir été expulsées de leur logement (où elles avaient un statut de locataires). Pour survivre, dès leur installation dans les rues, elles se mettent à mendier. De ce fait, elles enlèvent non seulement des espaces mais aussi des clients et donc des revenus aux jeunes de la rue. Souvent, les familles de la rue sont constituées par des couples d'adultes et leurs enfants, qui se regroupent dans une même rue, en fonction de leur lieu d'origine (village ou quartier), afin de pouvoir ainsi se protéger mutuellement et s'entraider. Tout comme les jeunes, les familles de la rue cherchent à s'installer au centre-ville, parce que c'est là que l'on trouve le plus facilement les moyens pour survivre (par la mendicité, le ramassage des papiers et des ferrailles, et même le vol). Cette prolifération de nouveaux occupants génère ainsi une forte pression démographique sur les trottoirs, ainsi que l'augmentation du volume des détritiques et de toutes sortes de saletés le long des trottoirs, un harcèlement croissant des passants par les petits enfants ou leurs mères, enfin une compétition accrue pour la nourriture à récupérer. A ce sujet, disputes et conflits émergent entre les deux catégories d'hôtes de la rue, quand elles se croisent au cours de leur quête de nourriture, par exemple à l'entrée des restaurants ou autour des poubelles à fouiller.

Des antagonismes, parfois des bagarres, se produisent aussi lorsque les jeunes reviennent sur leur territoire et le trouvent envahi par des familles de la rue, qui, bien entendu, seront chassées sur le champ et sans égards. Ces familles n'ont pas encore les réflexes d'autodéfense acquis par les jeunes depuis des décennies. Pour le moment, elles se replient, mais peut-être, dans un avenir proche, seront-elles obligées d'utiliser elles aussi la force, le seul moyen qui garantit la survie dans la rue. Ces familles ont donc trouvé refuge dans certains endroits déjà occupés par des jeunes, ou dans quelques autres où il n'y avait encore personne, en particulier sous des tunnels (par exemple sous Murang'a Road) et des ponts. Là, elles vivent, cuisinent, dorment à la belle étoile, sans éclairage, dans l'humidité, mais parfois protégées du froid parce qu'au moment de leur expulsion, elles ont pu emporter avec elles certains biens du ménage, comme des couvertures. Les familles de la rue partagent d'autres territoires avec les jeunes, par exemple aux alentours du cinéma *Globe*, le long de Haile Selassie Avenue, de Tubman Road, de Standard Street, Tom Mboya Street, Moi Avenue, ou encore près de la mosquée Jamia, etc.

Face aux familles de la rue, les jeunes essaient parfois d'être conciliants. Certes, les leaders des gangs veulent garder leur autonomie et leur maîtrise de l'espace public, mais il est vrai aussi qu'ils ont besoin d'alliés. Et les familles de la rue, sans expérience de la survie dans les conditions que nous avons décrites, cherchent également à se faire des amis pour être protégées - surtout des bavures policières et des obsédés sexuels. Il s'établit alors une sorte de convivialité tacite : les gangs n'agresseront pas ces familles si elles n'interfèrent pas dans leurs activités, voire tant qu'elles ne les dénoncent pas.

c) Quand anciens et nouveaux jeunes de la rue essayent d'adopter une vie "normale"

Si les deux catégories d'habitants de la rue peuvent ainsi cohabiter sur les mêmes territoires, cela n'arrange en rien l'aménagement de la grande ville, ni son image, car, dans les représentations sociales, les rues sont toujours perçues comme des lieux de dangers. Les jeunes de la rue n'ont jamais élaboré de projets destinés à limiter leur prolifération ou à changer leur image auprès de la société : ils n'ont pas les moyens de le faire. Encore faudrait-il que cela les intéresse. Tout ce que

certain d'entre eux ont fait (et font encore) est d'essayer de réguler l'action des gangs et, dans certains cas, d'adopter une vie "normale" en partageant des connaissances qui, peut-être, aideront certains jeunes, sinon à s'en sortir, du moins à mieux supporter la vie dans la rue. Par exemple, les jeunes qui ont le plus d'expérience incitent les autres à utiliser les préservatifs et à recycler les condoms, avec aussi, essentiellement, l'idée de limiter la natalité, d'empêcher la venue au monde de "nouveaux misérables". L'insistance de ces jeunes à prôner le contrôle des naissances n'a pas donné les résultats escomptés, mais elle a, du moins, aidé à sensibiliser certains d'entre eux à l'utilisation du préservatif pour, du même coup, se protéger contre le Sida.

Il faut reconnaître que, malgré la haine entretenue à l'encontre de la société, les gangs ont toujours apprécié l'aide ponctuelle que leur apportent les ONG, les Eglises, les voisins... Depuis l'an 2000, on observe un changement d'attitude : nombreux sont les jeunes qui ne se limitent plus à attendre l'arrivée de la charité -chrétienne ou autre- apportée traditionnellement par des associations comme Undugu Society, Don Bosco, etc., mais qui prennent des initiatives visant à mener une vie plus "normale". Il s'agit là d'un fait nouveau, dont il faut souligner l'importance car, même si ces initiatives sont ponctuelles, on observe, dans la réalisation d'activités projetées par et pour les jeunes eux-mêmes, un désir d'ascension sociale, de changement de statut au sein du gang. Le jeune qui prend ce genre d'initiatives est ensuite perçu par ses pairs comme "quelqu'un de bien", ou comme quelqu'un qui mérite d'exercer l'autorité au sein du groupe.

Quelques jeunes de la rue ont ainsi intégré certaines Eglises, par exemple "The Victory Celebration Centre Pastor". Ces jeunes sont allés à ces cérémonies écouter la Parole de Dieu. Puis, ils sont devenus des "prédicateurs de la rue". Ils invitent les autres gamins du gang et des environs à venir écouter la Bonne Parole. Ils prêchent dans les rues, dans un coin de leur territoire ou dans un parc, après avoir invité leurs ouailles à s'asseoir en silence : les jeunes écoutent, tout en respirant leur flacon de colle. Quelquefois, ces jeunes prêcheurs de la rue viennent accompagnés par des prédicateurs adultes, qui lisent à haute voix un chapitre de la Bible, tandis que le jeune prêcheur prononcera le sermon, appris par cœur. De telles réunions religieuses, où tous les assistants restent calmement assis par terre, ont lieu tous les jours, du matin jusqu'au soir, à Jeevanjee Garden, Koinange Street, près du City Market, etc., ainsi qu'au siège de la congrégation, à Satellite Estate. Selon la même logique religieuse, dans le quartier South B, d'autres jeunes de la rue participent aux cérémonies du groupe "Uwezo", dont l'objectif est l'étude de la Bible, l'écoute de la Parole de Dieu et le football : il s'agit d'offrir aux enfants une vie saine, spirituelle et sportive. Après ces célébrations liturgiques en plein air, les jeunes prêcheurs retournent sur leur territoire, accompagnés par les autres membres de leur gang, et ils reprennent leurs activités quotidiennes.

D'autres jeunes développent des activités économiques ponctuelles par lesquelles ils s'intègrent au secteur informel en produisant et commercialisant certains produits (comme les jouets déjà évoqués). De même, quelques membres des gangs d'Eastleigh fabriquent à la main des casquettes de sport ou des sacs en papier-journal, qu'ils vendent aux marchands de Garissa Lodge. D'autres jeunes de la rue de Korogocho, à Eastlands, ont organisé, depuis 1995, un atelier de fortune où ils façonnent des sandales avec de vieux pneus récupérés dans les poubelles. D'autres activités sont développées par quelques ex-jeunes de la rue : G. Owade, âgé de 28 ans, a ainsi commencé en 1995, à Mathare Valley, un projet destiné à organiser les communautés de base pour s'occuper de 60 petits orphelins, et ainsi empêcher leur chute dans la rue.

En fait, très peu de jeunes peuvent se lancer dans des activités différentes de celles des gangs. Ils ne reçoivent pas de subventions et aucune institution financière ne leur offre les moyens pour qu'ils puissent réaliser et gérer eux-mêmes les activités qui les intéressent¹. Les fonds destinés aux programmes d'aide aux jeunes de la rue sont alloués aux ONG et aux Eglises, qui établissent leurs programmes généralement sans savoir ce qui intéresse ou motive les jeunes. En outre, les jeunes qui montent les activités que nous venons de citer (les exemples sont peu nombreux) ne font pas d'économies et consomment tout de suite les gains obtenus. Ils ne reçoivent aucune formation, ni artisanale ni comptable. Ils ne font donc que, comme nous l'expliquait le leader du gang Garissa à Eastleigh, *"faire quelque chose de différent, pour qu'on ne dise pas tout le temps que nous ne savons qu'arracher les sacs des femmes."*

¹ La petite association franco-kenyane "Rekebisho" a entrepris une activité de ce type à South B, avec des résultats encourageants.

Dans un tel contexte, les jeunes, lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte, cherchent soit à consolider leur autorité au sein du groupe, soit à le quitter pour vivre "mieux". Les structures d'accueil pour les (ex-)enfants de la rue ne sont pas très nombreuses ; elles sont quasi inexistantes pour les jeunes adultes. Si un jeune âgé de plus de 20 ans veut changer de vie, ses possibilités d'emploi ou d'insertion dans la société formelle sont presque, pour ne pas dire totalement, nulles. La plupart des jeunes adultes qui quittent leur gang vont donc rejoindre certains travailleurs informels avec lesquels ils étaient déjà en contact auparavant, ou bien ils vont entrer dans des groupes de malfaiteurs professionnels, ou encore ils peuvent s'engager dans l'une ou l'autre de ces milices urbaines qui prolifèrent actuellement à Nairobi.

2 - Les habitants de la rue perçus comme une "nuisance" publique et comme une "honte" pour l'image nationale

Peut-être paraîtra-t-il cynique, aux yeux du lecteur, d'affirmer que c'est **grâce** à la dégradation des conditions de vie, à l'essor de l'insécurité et de la violence, à l'invasion des rues, etc., que les acteurs publics et privés ont, enfin, décidé de s'intéresser au problème des jeunes de la rue. En fait, plus que d'un problème, il s'agit là d'une crise sociale devenue à la fois visible et nuisible, qui provoque beaucoup de réactions, négatives et positives, à l'encontre de ces jeunes et, de façon plus générale, des habitants de la rue. La question est devenue tellement épineuse qu'elle a poussé les citoyens, et notamment les commerçants, à se manifester, à exiger ou à proposer des solutions. L'appel a été lancé aux pouvoirs publics pour qu'ils assument leurs responsabilités en élaborant des politiques pour résoudre le problème sans se focaliser exclusivement dans la répression.

a) L'opinion publique

Bien que l'opinion publique ait toujours développé une vision très négative pour juger les jeunes de la rue, et que les universitaires ne se soient presque jamais manifestés sur le sujet, un changement s'observe dans la perception du phénomène par la société. De fait, si, au début, toute la responsabilité de la croissance du nombre des jeunes et de leurs activités illégales était imputée aux jeunes eux-mêmes, des réflexions nouvelles invitent les pouvoirs publics à assumer leur part de responsabilité, ainsi qu'à chercher des solutions pour lutter contre la pauvreté, l'abandon et, bien entendu, contre la délinquance juvénile. Les déclarations les plus fréquentes sont publiées dans les journaux locaux, en particulier dans le courrier des lecteurs ("*Mail box*"). En général, l'opinion publique se manifeste au bout de quelques jours, quand le journal a publié la nouvelle d'un hold-up ou du renversement d'un gamin de la rue par une voiture, mais surtout quand sont publiées des photos montrant un enfant en train de se faire rosser par la police ou par les habitants.

L'enfant de la rue peut donc être perçu soit comme victime soit comme coupable. Nombreux sont les gens qui demandent aux autorités d'en finir "*sans pitié*" avec les familles et les jeunes de la rue. Dans une lettre publiée dans le courrier des lecteurs dans le *Daily Nation* du 3 avril 2001, Mme F. Maina, de Ngong Hill, écrivait ainsi : "*J'en ai assez d'être harcelée par les mères de la rue ("street mothers") qui quémandent de l'argent pour nourrir leurs enfants, (...) par ces pères de la rue ("street-boys fathers") qui harcèlent les passants. (...) Ce genre d'incidents me fait peur. Je suis terrifiée à la vue des enfants et des familles de la rue, et je n'éprouve aucune pitié pour eux. (...) La plupart des gens qui habitent dans la rue sont assez forts pour travailler et gagner de quoi vivre. (...) Tandis que les autres Kenyans travaillent pour gagner leur vie, ces gens-là vivent dans l'oisiveté, fument ou sniffent la colle. (...) A mon avis, ils sont une menace pour les citoyens, et il faut agir avant qu'il ne soit trop tard..."*

Pour une grande partie de l'opinion publique, les enfants de la rue sont une "*nuisance publique*", une "*menace sociale*", un "*risque pour la santé des habitants de Nairobi*" (à cause des déchets et des excréments qu'ils laissent). "*Ce ne sont que des paresseux ! (...) Comment une personne normale peut-elle rester assise la journée entière en attendant que quelqu'un d'autre s'occupe d'elle ? (...) Le moment est venu que le gouvernement intègre ces gens dans des projets productifs*", affirmait une lettre publiée dans le *Nation* du 7 avril 2001. D'autres réactions se posent la question de la "*privatisation de l'espace public*" : "De quel droit les rues de la ville deviennent-

elles des domaines privés ?" Cet article (*Nation*, 25 juin 2001) interpelle aussi les pouvoirs publics en demandant que la vie dans la rue soit criminalisée par la Loi et imposée par le fisc : *"Tous les habitants de la rue doivent être évacués, conduits vers des institutions publiques à la campagne, pour les réhabiliter. Là, les délinquants doivent recevoir un lieu pour vivre en échange de leur travail. (...) La menace des familles de la rue doit être éradiquée. (...) Les habitants de la rue doivent payer leur stationnement, le droit de rester dans la rue..."*

L'opinion publique réclame aussi la prise en charge des jeunes de la rue en invitant à changer les lois relatives aux droits des enfants, et surtout en exigeant l'accès à l'éducation pour tous. Comme l'exprime une fraction de l'opinion publique, si les dirigeants sont censés en finir avec l'insécurité, il faut qu'ils commencent par adopter la loi sur les droits des enfants (*Children's Act*), et ils doivent créer des possibilités pour que les jeunes aient accès à l'école et à la nourriture, et aussi veiller à ce que les délinquants soient rééduqués dans de véritables maisons de correction¹.

L'opinion publique et le gouvernement se préoccupent aussi de ce que la présence de ces jeunes (et en général de tous les habitants de la rue) compromet l'image du Kenya pour le tourisme international. Le 29 juin 2001, le *Nation* titrait ainsi son éditorial : *"Les gens de la rue, vraie menace pour le Tourisme."* En résumé, il ne faisait qu'interpeller, une fois de plus, les pouvoirs publics et montrer que le problème n'est pas nouveau : *"Quand le ministre du Tourisme et de l'Information, M. Kalonzo Musyoka, s'est réuni, le 17 juin 2001, avec les plus hauts fonctionnaires de ce Ministère récemment créé, il a martelé qu'il est vraiment nécessaire de faire quelque chose à propos de l'augmentation du nombre des familles de la rue dans le Central Business District de Nairobi. Pour lui, ces habitants de la rue sont devenus une menace pour le tourisme. (...) Il est dommage que le ministre n'ait pas donné de détails sur la façon dont les habitants de la rue traitent les touristes, ni sur les actions qu'il allait entreprendre. (...) Les gens de la rue ont été, depuis longtemps, un problème qui concerne presque tous ceux qui possèdent un commerce à Nairobi. Mais le problème n'a jamais reçu du gouvernement l'attention adéquate. (...) Pourquoi est-il si difficile de comprendre, de considérer que ces habitants de la rue ne sont pas seulement une nuisance, mais aussi une bombe à retardement ? Il n'y a pas d'excuse à ce que le gouvernement n'agisse pas tout simplement parce que l'explosion n'a pas encore eu lieu !"*

Le 8 octobre 2001, pour donner une bonne image au tourisme kenyan, le ministre Kalonzo Musyoka accueillait en personne les touristes avec des fleurs à l'aéroport Jomo-Kenyatta. Pendant ce temps, un lecteur du *Nation* écrivait, le 14 octobre : *"Les touristes sont pris en otage par les enfants de la rue, qui les harcèlent et les menacent avec des excréments humains, comme ils le font si souvent sur Moi Avenue. (...) La police devrait mieux assurer la sécurité des touristes."*

Plus les critiques à l'égard des jeunes de la rue deviennent quotidiennes, plus sont interpellés les acteurs publics et privés. C'est à ces derniers aussi que revient la responsabilité de trouver des solutions aux problèmes urbains. Dans cette logique, les représentants politiques locaux ont commencé à faire appel à la solidarité pour aider à résoudre le problème des jeunes de la rue. Par exemple, au cours d'une réunion tenue au *Kiambu's Lost Paradise*, où cinquante enfants du Village-SOS de Buru Buru avaient été invités par le propriétaire des lieux, Joe Aketch, maire-adjoint de Nairobi, a appelé les riches à aider les enfants pauvres : *"Le nombre d'enfants pauvres est en train d'augmenter ; ils deviennent orphelins du Sida, et cela représente un désastre national. (...) La pauvreté et le crime vont augmenter parce que les enfants de la rue doivent chercher des moyens de survivre. (...) Il faut investir dans les nouvelles générations."*² Au cours de cette réunion au Village-SOS, Miss Tourisme Kenya et Miss Tourisme Région centrale ont aussi lancé un appel pour que *"les riches donnent des fonds"* qui permettront d'aider les enfants de la rue, dont *"la majorité sont orphelins ou ont des parents très pauvres."*

b) Quand les autorités cachent une "nuisance" publique

En plus des lettres dans les journaux et des appels ponctuels faits par les politiciens ou des interventions des reines de beauté, il faut aussi mentionner ce que font les autorités quand, pour des

¹ *Daily Nation*, 13 et 30 août, et 21 octobre 2001.

² *Daily Nation*, 11 septembre 2001.

raisons politiques, elles sont obligées de masquer la nuisance que forment les jeunes de la rue. Il s'agit d'une politique officieuse qui vise à les occulter quand le "prestige financier" du pays est en jeu. C'est ce qui s'est passé, par exemple, en mai 1994 : le gouvernement devait accueillir les délégués de la Banque africaine de Développement, et a décidé de cacher les jeunes de la rue pour ne pas donner aux bailleurs de fonds une mauvaise image du pays. Les jeunes furent ainsi ramassés par centaines et conduits au camp de Rowallan, à Jamhuri Park, tout près de Ngong Road. Là, ils ont été nourris et sont restés sous la vigilance de différentes institutions publiques et des ONG, jusqu'au départ des investisseurs étrangers.

Dans la même logique, les jeunes de la rue, et en général tous les habitants de la rue, sont embarqués par la police et les inspecteurs du City Council chaque fois que se tient à Nairobi une conférence internationale, ou une visite des délégués du FMI ou de la Banque mondiale : de façon systématique, les jeunes de la rue sont cachés aux yeux des donateurs. En avril 2000, lors de la "Conférence internationale sur les espèces menacées" au siège des Programmes d'Habitat et de l'Environnement des Nations-Unies, à Gigiri, les jeunes de la rue ont été raflés par les forces de l'ordre. La plupart sont restés enfermés dans les postes de police jusqu'à la fin de la conférence.

3 - L'action des pouvoirs publics

En général, l'action des pouvoirs publics a toujours été orientée vers la répression ou, tout simplement, n'a pas dépassé les belles paroles, par exemple lorsque les politiciens demandent de l'aide pour les jeunes. En réalité, l'action des autorités n'est encore qu'un mélange de lois, de contradictions, d'arbitraire, d'indifférence. Mais, tout de même, elles reconnaissent l'existence du problème et l'identifie en autorisant la charité que peuvent faire de "bons Samaritains", en autorisant l'action et la prolifération incontrôlée des ONG qui se disent travailler pour les jeunes de la rue (devenus source de sinécures et de financements à tous les niveaux), enfin en laissant les forces de l'ordre agir contre les jeunes de la rue qui, généralement, n'ont pas de défense légale, pas d'accès à la justice.

a) Police et justice : l'appareil répressif

Quand un jeune est arrêté, il est d'abord conduit au poste de police, où il restera jusqu'au jour où il sera conduit devant le juge. Les jeunes sont emmenés au Tribunal pour enfants de Nairobi (*Juvenile Court*) tôt le matin ; ils sont placés dans des cellules très sales, sans toilettes, où ils attendent le moment d'être appelés par le juge¹ (*Resident Magistrate*). Arrivé vers 8 heures, ils peuvent y passer toute la journée, sans rien manger², jusqu'à ce qu'ils soient libérés ou condamnés. Si le Tribunal le condamne, le mineur est envoyé dans une maison de correction.

Ces maisons de correction reçoivent des jeunes qui ont besoin "*de protection et de discipline*" (comme le dit la loi), envoyés par le tribunal ou amenés par la police, par les parents ou par les assistants sociaux. Le *Getathuru Approved School* fonctionne comme centre d'accueil. *Kabete* et *Kirigiti Approved Schools* sont des centres spécialisés dans la réhabilitation de mineurs. *Nairobi Remand Home* héberge les jeunes accusés de délinquance en attente d'être présentés au tribunal. D'autres centres, comme *The Youth Corrective Centre* à Kamiti et la *Athi River Prison*, accueillent des jeunes âgés entre 14 et 17 ans. Les jeunes de moins de 13 ans placés en détention préventive sont d'abord envoyés dans une maison d'arrêt pour trois mois ; après, ils sont envoyés dans l'une des dix maisons de correction du Kenya, situées dans les villes de Kabete, Likoni, Machakos, Getathuru, Wamumu, Dagoretti, Kirigiti, Othaya, Kakamega et Kericho.

¹ Unique pour toute la ville.

² La situation est tellement critique qu'en 1997, le juge du Tribunal pour enfants de Nairobi, Dickson Konya, a demandé la création d'un budget pour offrir un repas aux enfants qui attendent leur jugement. Cf. *The Standard*, 16 mars 1997, Nairobi.

La Constitution kenyane établit le droit à la défense pour tout accusé. Cependant, les jeunes ne jouissent d'aucune aide judiciaire¹, et n'ont pas les moyens de se payer un avocat. Ils sont souvent jugés et condamnés en anglais, langue qu'ils ne comprennent pas, sans avoir droit à un interprète. Le jeune reste donc à la merci des autorités. La situation du jeune en garde-à-vue ou emprisonné est critique. Il est isolé, mal nourri, mal traité ; il tombe très facilement malade. Les résultats d'une inspection réalisée par des médecins auprès de 140 mineurs internés au *Kabete Juvenile Home* a montré que les jeunes détenus souffrent de tuberculose, de problèmes intestinaux, de gripes, rhumes, diarrhée, infections de la peau... L'inspection a constaté qu'il n'y a pas d'eau : les jeunes ne peuvent donc pas prendre de douches ; il n'y a pas de latrines, et les toilettes sont bouclées. Le régime alimentaire est pauvre et insuffisant : ces jeunes ne mangent que du porridge le matin, de *l'ugali* avec des haricots à midi et le soir².

Bien que les codes juridiques recommandent que les enfants, quels que soient leur âge et leur sexe, soient entendus, condamnés et emprisonnés à part, les jeunes sont souvent placés en cellule avec des adultes. Ils sont donc soumis à de nombreuses violences physiques et sexuelles de la part des autres prisonniers, ainsi qu'à celles infligées par les gardiens, ou par des agents de la police. Il est fréquent que, dans les prisons, les jeunes soient soumis à divers châtiments. Ces derniers sont toujours classés en quatre catégories³ : enfermement dans une cellule et restrictions de nourriture ; interdiction de continuer une formation technique ou académique ; confiscation de l'argent épargné ; châtiments corporels.

Il est fréquent que le Tribunal libère le jeune après lui avoir fait subir un châtiment corporel, administré par le juge lui-même ou par l'un des fonctionnaires du tribunal. Ces châtiments sont appliqués de façon quotidienne aux filles et aux garçons dans le tribunal de Nairobi. Dans d'autres cas, le Tribunal peut ordonner le transfert du jeune à la campagne, où celui-ci est supposé rejoindre sa famille, mais où, habituellement, il ne connaît personne. Il devra se débrouiller pour trouver les moyens de retourner chez lui, c'est-à-dire dans les rues de Nairobi, auprès de sa vraie famille : son gang.

Ces derniers temps, selon les documents officiels, les pratiques juridiques à l'égard des jeunes semblent changer. Cela veut dire que l'appareil judiciaire commence à se mobiliser. Selon Sammy Ole Kwallah, directeur du Bureau gouvernemental des *Children's Services*, en l'an 2000, le gouvernement offrait protection et attention à 4 800 jeunes de la rue placés dans les maisons de correction, pour un montant de 83 millions de shillings par an. L'entretien de 2 500 jeunes placés dans les maisons d'arrêt coûte à lui seul 37,5 millions. Un autre groupe de 1 200 ex-jeunes de la rue reçoit une formation dans des écoles et des associations ; le financement de ce programme vient d'un fonds, "*Assistance to Destitute children*", créé dans le Département pour les enfants. En outre, le gouvernement serait en train de convertir le *Gitathuru Reception Centre for Juvenile Delinquents* en une sorte de "*Maison de la Paix*" pour les enfants de la rue de Nairobi et des environs⁴.

b) Les droits de l'enfant : un débat de société qui interpelle l'Etat

Quelques changements s'observent dans l'opinion publique et dans la manière dont les autorités pensent que la question des jeunes de la rue doit être abordée. Cette ouverture, encore très modeste, est en partie la conséquence de la mobilisation générale qui a provoqué la ratification par le Kenya de la "Convention internationale sur les droits des enfants", le *Children's Bill* (dont les responsables politiques étaient, jusqu'en décembre 2002, le procureur général Amos Wako et le

¹ Rodriguez Torres D. : "Accès à la justice dans les quartiers urbains pauvres : Dar-es-Salaam, Kampala, Nairobi", in (Collectif) : *Pauvreté urbaine et accès à la justice en Afrique. Impasses et alternatives*, Paris, L'Harmattan, 1995. Rodriguez Torres D. : "A chacun son trottoir : l'appropriation des espaces publics par les jeunes de Nairobi", in Grignon F. et Maupeu H. (dir.) : *L'Afrique orientale. Annuaire 2000*. Paris, L'Harmattan, 2000.

² *Daily Nation*, 11 avril 2001, Nairobi.

³ Muya L. W. : *The Kenya juvenile in the borstal institution*. Dissertation, Faculty of Law, University of Nairobi, 1978.

⁴ Cf. *The Standard*, 3 octobre 2000.

vice-président de la République, George Saitoti). Pour la première fois depuis l'Indépendance, une loi concernant les droits des enfants a été inscrite sur l'agenda du Gouvernement.

En réalité, les changements, et surtout la mobilisation des acteurs publics et privés, s'observent depuis 1990, lorsque le gouvernement kenyan a signé la Charte des Nations-Unies pour les droits de l'enfant. Cette signature impulsa une mobilisation des juristes, des associations de défense des droits humains et des spécialistes des questions de l'enfance, des groupes de pression du secteur privé et de certains organismes internationaux comme l'UNICEF, qui se prononcèrent pour le respect des droits de tous les enfants kenyans, jeunes de la rue compris.

Bien que cette ratification soit la chose la plus importante que le gouvernement ait faite pour les enfants kenyans, elle n'a pas encore provoqué de changements significatifs ni dans les lois ni dans le traitement des mineurs. Certes, quand les pays ratifient la convention, cela veut dire qu'ils doivent assurer les services sociaux, le droit à l'héritage, de bons systèmes judiciaires, sanitaires et scolaires, et qu'ils doivent allouer les moyens financiers pour remplir ces fonctions. Les éléments ici énoncés peuvent se trouver dans la nouvelle loi kenyane, c'est-à-dire qu'ils font partie de la théorie, mais les ressources nécessaires à leur réalisation n'ont pas été dégagées.

Un débat public a donc été entamé, en empêchant la signature de la ratification de la charte tel qu'elle avait été rédigée par le gouvernement. Ainsi ont commencé, notamment à partir de 1996, des actions pour la réforme radicale de la loi. Ces actions, très médiatisées, ont finalement réussi à interpeller les pouvoirs publics, et à gagner le soutien de quelques Eglises et associations civiques locales. Dans ce cadre, de nombreux débats, réunions et conférences ont été organisés. Par exemple, la Conférence nationale sur les enfants (*National Conference on Children*), organisée du 23 au 25 août 2001 à Mbagathi, dont l'objectif était de vérifier l'état de lieux des lois et les progrès accomplis durant les années 1990. Les constatations dégagées montrent que seul 2 % du budget national est destiné à des actions concernant les mineurs. Le mouvement en faveur des droits de l'enfant continue par le biais d'une autre campagne : "*Say yes for children*", où sont aussi impliqués les donateurs internationaux et les communautés locales.

En 2001, dix ans après la signature du *Children's Bill*, les débats juridiques continuent. La loi est en attente au Parlement, les spécialistes demandant toujours qu'elle soit rectifiée avant de l'approuver. Plusieurs éléments doivent être corrigés ou introduits. Par exemple, l'un des principaux défauts de la loi concerne la "responsabilité parentale", car le projet accorde à la mère célibataire la responsabilité absolue de ses enfants. Dans ce cas, si le père veut contribuer à l'entretien de l'enfant, il ne peut le faire qu'après avoir obtenu l'autorisation auprès d'un tribunal ou avoir signé un accord avec la mère ; de ce fait, l'homme peut ainsi échapper sans difficulté à toute obligation d'entretenir son propre enfant. En conséquence, l'avenir de tous les enfants nés hors mariage est compromis (et l'on sait qu'une grande partie de jeunes de la rue proviennent justement de foyers tenus par des mères célibataires). De plus, cette loi engendre des risques, puisque les enfants des mères célibataires qui reçoivent actuellement une pension versée par le père peuvent la perdre, puisque celui-ci n'est plus obligé de la verser, ce qui obligerait de nombreux enfants à, entre autres, quitter l'école pour aller travailler dans la rue¹, voire, finalement, échouer dans un gang.

Dans ce sens, le Pr Shanyisa Khasiani (directeur du *Family Support Institute*) expliquait en octobre 2001², à l'époque où le *Children's Bill* se trouvait déjà en débat au Parlement, qu'il fallait déterminer le statut des enfants et les normes concernant la filiation. D'abord, la loi doit commencer par définir l'enfant en tant que garçon et fille ayant des droits clairement établis, pour empêcher ainsi les discriminations -par exemple celles concernant le droit à l'héritage, dont les filles sont généralement exclues. Ensuite, si la loi place toute la responsabilité pour l'entretien de l'enfant sur la mère, laissant les pères libres de toute obligation, le gouvernement serait en train de voter une loi contre l'égalité des droits. C'est encore plus grave si l'on tient compte du fait qu'au Kenya, 30 % des foyers sont dirigés par des mères chefs de famille, dont 70 % sont des jeunes mères célibataires. Le *Affiliation Act*, qui obligeait les pères d'enfants nés en dehors du mariage à les reconnaître et à les entretenir jusqu'à l'âge de 16 ans, a été annulé en 1969. Les parlementaires doivent donc réintroduire dans la loi la reconnaissance de la filiation, les devoirs et les obligations du père envers son enfant.

¹ Cf. *The Nation*, 5 janvier et 10 octobre 2001.

² Cf. *Fasi Newsletter* vol. 1, n° 1, 2001, Family Support Institute, Nairobi ; *The Nation*, 10 octobre 2001.

La nouvelle loi pour les enfants, telle qu'elle a été rédigée au Kenya, conserve des traits discriminatoires entre filles et garçons, et entre différents groupes sociaux. C'est pourquoi les juristes réclament que la justice des mineurs, les droits des enfants réfugiés, déplacés ou handicapés, ainsi que les droits des enfants des communautés nomades et des enfants de la rue, soient inscrits clairement dans le *Children's Bill*. En outre, la charte doit aussi établir le droit au logement, à la santé et à l'éducation pour tous les enfants. A ce propos, il faut souligner que, si les jeunes de la rue sont presque tous analphabètes, la majorité des enfants kenyans n'a pas non plus accès à l'école. Celle-ci a été privatisée, et les pauvres n'ont pas les moyens d'en payer les frais d'écolages. Selon une étude publiée par l'UNICEF en 1997, 63 % des enfants de Nairobi sont exclus du système d'éducation formel : 41 % sont des enfants de la rue, 12 % des orphelins et 10 % des enfants abandonnés et négligés. Autrement dit, seuls 37 % des mineurs résidant à Nairobi vont à l'école. En outre, les aides publiques pour recevoir une éducation formelle sont inexistantes. Les citoyens sans ressources dépendent principalement des écoles appelées "*non-formelles*", gérées par quelques ONG et les *Community Based Organizations*¹. Il faut cependant signaler qu'en 2001, l'Etat a attribué le plus gros des budgets ministériels², soit 48,5 milliards de shillings, au Ministère de l'Education (dont environ 50 % servant à payer les salaires des professeurs) ; il a aussi alloué 36 millions au *Ministry of Home Affairs, Heritage and Sports*, dont 23 millions sont destinés à des projets avec les jeunes et 13 millions à des programmes destinés à la protection des enfants.

Les jeunes de la rue n'ont accès à aucun des services énoncés. La situation est semblable pour une majorité des enfants kenyans qui, bien qu'ils puissent habiter avec leurs familles dans un taudis en ville ou dans une baraque à la campagne, n'ont pas accès à l'éducation ni aux soins de santé. Dans tout ce qui concerne le domaine juridique et social, la problématique des jeunes de la rue rejoint celle de tous les pauvres du Kenya.

4 - La mobilisation de l'initiative privée

Les pouvoirs publics sont donc actuellement interpellés sur le plan juridique, à propos de la loi concernant les droits des enfants. Ils sont aussi appelés à prendre en charge le secteur social qui a été délégué depuis les années 1980 aux ONG et aux organismes internationaux. L'Etat encourt ainsi les blâmes de l'opinion publique, qui témoigne d'un sentiment d'insécurité accru. Les autorités travaillent donc désormais sur la révision des lois, et allouent des moyens financiers pour quelques programmes destinés aux enfants en général - il n'y a pas vraiment de programmes destinés spécifiquement aux jeunes de la rue. De leur côté, les acteurs privés mettent en place de nouveaux projets pour ces derniers, c'est-à-dire la catégorie sociale qui dérange le plus les commerçants du centre-ville, premiers intéressés. Ainsi commence une évolution de la charité privée vers la planification de programmes pour résoudre le problème croissant que posent ces jeunes et de diminuer une insécurité de plus en plus réelle, puisque les commerçants et leurs clients sont les premières victimes des vols, des cambriolages, et autres atteintes aux biens.

a) Les transformations de la charité

Avec l'insécurité provoquée par la délinquance juvénile et par la prolifération des nouvelles familles de la rue, l'image des magasins et de leur voisinage est menacée. Nous pensons que c'est justement la présence accrue de ces nouvelles familles de la rue qui a poussé le secteur privé à réagir (sinon, pourquoi ne l'avait-il pas fait auparavant ? - les jeunes de la rue sont là depuis les années 1970). C'est depuis la fin des années 1990, quand les nouvelles familles de la rue se sont installées, que les habitants ont commencé à se mobiliser. Quoi qu'il en soit, cette mobilisation, ajoutée à la conjoncture de la ratification de la Convention des droits des enfants, a provoqué un effet multiplicateur dans l'opinion publique. Ainsi, les citoyens kenyans et les organismes nationaux et étrangers travaillant en faveur de l'enfance se sont impliqués dans la problématique de **la crise de la**

¹ Republic of Kenya : op. cit., 1997, p. 12.

² Les cinq affectations les plus importantes étant, en milliards de shillings kenyans : l'Education (48,5), la Présidence (16,2), la Défense (14,3), la Santé (10,4), les Finances (9,5). Cf. *Daily Nation*, 15 juin 2001.

rue, non seulement en interpellant les autorités mais en rénovant les modalités de la charité traditionnelle.

Dans ce processus, on observe que les nouvelles propositions privées ne sont plus toujours destinées à allouer des fonds aux organisations traditionnellement chargées des programmes de lutte contre la pauvreté et d'aide aux enfants de la rue¹ : les nouvelles initiatives prennent en main les programmes à lancer. Cette façon d'agir peut résulter du constat d'échec des activités financées par les acteurs économiques (secteur bancaire, industriel, commercial, etc.) depuis les années 1970, activités qui devaient être réalisées par les organisations fondées à Nairobi par des particuliers mais dont les résultats n'ont pas été toujours positifs. En effet, comment expliquer la multiplication du nombre de jeunes de la rue, et plus encore, l'apparition de nouvelles catégories sociales, "orphelins du Sida" et "familles de la rue" ? Cela voudrait dire qu'au niveau public autant que du privé, peu de choses ont été faites pour la prévention.

Pour contrôler l'action des gangs et pour essayer de les éloigner de leurs affaires, les commerçants ont souvent eu recours à des vigiles, les *askari*. La police privée prenait donc le pas sur la police officielle dans le contrôle de la délinquance, du vagabondage et de l'appropriation des lieux publics. Comme nous l'avons déjà signalé, on aboutit à un constat d'échec : la répression exercée par les vigiles -et par la police- n'a pas empêché l'ancrage des jeunes de la rue dans leurs territoires. Dans la nouvelle logique du secteur privé, les commerçants et les entrepreneurs de Nairobi ont donc identifié le problème : la surpopulation des voies publiques, le désordre et la saleté constants des trottoirs, le danger que représentent les jeunes de la rue pour la sécurité de chacun, et l'inefficacité des forces de répression, privées comme publiques.

En général, le secteur privé juge le phénomène des jeunes de la rue avec la même sévérité que la plupart des gens ("*Ces jeunes ne méritent aucune pitié*"), mais la perception de la problématique change. Ainsi, en mars 2001, une enquête sur "le Crime et les familles de la rue"² a été commandée par le *Nairobi Central Business District Association*. Le président de cette association, Philip Kisia, a déclaré que son objectif est d'établir la situation des familles de la rue, ainsi que les causes et les tendances du crime dans les rues, et de proposer des solutions. Cette enquête, qui doit être faite par une société privée, *Strategic Business Options*, coûte 1,5 million de shillings, et fait partie d'un programme destiné à revitaliser la ville de Nairobi. En discutant avec quelques commerçants du centre-ville et avec certains membres du *Nairobi Central Business District Association*, nous avons pu établir que l'objectif de cette enquête est de dresser un état des lieux du problème : une sorte de recensement du nombre d'habitants de la rue, avec leurs origines et leurs projets d'avenir, pour ainsi essayer de créer des programmes permettant au secteur public de se "débarrasser" des habitants qui encombrant les trottoirs. Les programmes en question ne sont pas encore connus. On ne sait pas de quelle manière l'enquête pourra contribuer à faire bouger le politique. Il s'agit en réalité d'une sorte d'évaluation du problème, ce qui est nécessaire, certes, mais dont les objectifs ne sont pas encore bien clairs.

De façon parallèle, mais sans faire d'enquêtes, d'autres entreprises ont entamé des actions ponctuelles - ce qui renforce notre intuition que le privé n'est pas en train d'élaborer des programmes publics, mais bien d'assurer lui-même les services qu'il finançait auparavant à travers les organisations travaillant pour les jeunes de la rue. Il s'agirait donc, une fois de plus, d'une réaction devant le constat d'échec évoqué plus haut. Dans ce contexte, les entreprises identifient le problème : la prolifération des jeunes et des familles dans les rues. Elles ciblent leur action : venir à leur aide avec des soins médicaux, une assistance juridique ou alimentaire, etc. Ensuite, deux types d'intervention sont mis en œuvre. Dans la première, les entreprises réalisent sur place l'action décidée, à un coin de rue ou dans un endroit préalablement choisi et dont les bénéficiaires ont été informés à l'avance. La deuxième consiste, en organisant des activités culturelles ou autres, à "sponsoriser" par des dons les projets élaborés par les associations d'aide aux jeunes de la rue.

¹ Selon l'ANPPCAN, il y aurait au moins 113 ONG et 19 organismes religieux menant des programmes destinés aux jeunes de la rue. Cf. ANPPCAN : *A report on a study on street children in Kenya, submitted to Attorney General's Office*, African Network for the Prevention and Protection of Children against Abuse and Neglect, Nairobi, mai 1995.

² Voir aussi le *Daily Nation*, 3 mars 2001.

Parmi ces activités réalisées directement par des initiatives privées, il faut souligner celles qui concernent le secteur de la santé. Par exemple¹, la *Central Church* de Nairobi de l'Eglise adventiste du Septième Jour organise de façon ponctuelle, avec la collaboration du *Family Life Promotions and Services*, des journées de soins médicaux gratuits pour les habitants de la rue. Ces services sont offerts dans des sortes de "camps médicaux" installés dans les rues, où des médecins et des infirmières soignent principalement les jeunes mères et leurs bébés. Ce genre de service, avec les mêmes modalités d'action, est aussi offert aux jeunes de la rue par la PCEA Church. Du côté des entreprises, la firme Colgate-Palmolive s'implique dans ce genre d'opérations ponctuelles en réalisant dans la rue des journées de soins dentaires gratuits pour les jeunes de la rue.

Toujours dans le domaine de la santé, et plus précisément celui de la nutrition, la multinationale qui fabrique et distribue la *Blue Band* (l'une des marques de margarine les plus consommées au Kenya) a organisé le 6 août 2001 un grand petit-déjeuner pour les jeunes de la rue à Jeevanjee Garden. Avec ce petit-déjeuner démarrait le programme "*Give a child a good start*", par lequel cette entreprise, en collaboration avec l'ONG locale Villages d'enfants SOS-Kenya, veut contribuer à la réhabilitation et à la réinsertion des jeunes de la rue. D'après les responsables de cette initiative, il faut, pour réintégrer les jeunes dans la société, commencer par les nourrir convenablement. L'objectif de leur programme est aussi de mettre en œuvre des programmes de santé et d'éducation, et de renouer des liens entre les jeunes de la rue et leur famille. Pour ce faire, les jeunes, et les habitants de la rue en général, sont invités à assister à des réunions durant lesquelles des travailleurs sociaux offrent de l'assistance médicale et de l'information sur le Sida.

Enfin, quelques programmes mis en œuvre par des acteurs privés visent à permettre aux jeunes de la rue, à des dates précises, de faire la fête. Par exemple, le 13 avril 1998, à l'occasion de la célébration de Pâques, le *Kenya Welfare Association* (KWA) a organisé une fête pour les jeunes de la rue, pour qu'ils puissent fêter Pâques "comme tous les autres Kenyans". Les participants ont pu écouter de la musique et danser, et ils ont reçu de la nourriture : pain, riz, viande, lait et sandwiches...

D'autres actions directes visent l'intégration des entreprises privées dans la création de programmes de formation-réinsertion des jeunes de la rue. Depuis 1997, l'UNICEF-Kenya a ainsi réalisé une campagne appelée "*Private Sector Fund Raising Initiative*", avec l'objectif de mobiliser les entreprises pour financer un programme d'aide aux enfants dans le besoin, dont des jeunes de la rue. Ainsi s'est créé le *Watoto Kwanza Trust*, géré entièrement par des représentants du secteur privé, guidés par l'UNICEF, qui est en train de financer des projets pour offrir une formation aux jeunes, afin qu'ils puissent générer des revenus et quitter la vie de la rue.

Dans les activités réalisées par le secteur privé lui-même, il n'y a généralement pas de délégation du budget ni d'engagement de travailleurs étrangers. Les acteurs privés interviennent ainsi de façon directe, ce qui leur permet en même temps de contrôler les finances, de faire de la publicité pour leur entreprise et, comme nous l'ont expliqué certains entrepreneurs, "d'empêcher les détournements de fonds". Ces actions ne sont pas encore rattachées à des programmes gouvernementaux ou non gouvernementaux ; les promoteurs de ces initiatives disent vouloir faire d'abord le suivi et mesurer l'efficacité de leurs actions sur le terrain. Comme il s'agit de programmes ponctuels, entamés ces trois dernières années, il n'est pas encore possible d'en établir un bilan. Il nous a été également impossible de connaître les conclusions que ces entreprises tirent de telles initiatives.

La deuxième forme de participation du secteur privé est le soutien d'activités éducatives ou culturelles : offrir des dons à des associations déjà établies et qui travaillent pour la réhabilitation des jeunes de la rue. Le secteur privé a ainsi organisé plusieurs expositions à Nairobi avec, par exemple, des tableaux exécutés par des jeunes de la rue, comme cela a été le cas avec la *Kenya Alliance for Advancement of Children* (KAACR). De même, depuis 1998, ont lieu au Sarit Centre des expositions d'artisanat intitulées "*The other side of the street*", organisées par le *Childlife Trust*, qui montrent des objets produits par d'anciens jeunes de la rue ; il s'agit de vendre les œuvres pour réinvestir les bénéfices dans les projets de réinsertion des jeunes de la rue. Dans cette logique, la société *KenCell Communications Ltd.* a parrainé des expositions ("*Arts and Crafts*") où les revenus

¹ Cf. *Daily Nation* 29 septembre et 8, 18 et 19 octobre 2001.

obtenus de la vente des articles sont destinés à financer des projets pour réhabiliter les jeunes, et aider les foyers qui accueillent ceux qui cherchent un abri pour une nuit ou qui veulent quitter définitivement la rue. Encore une fois, comme il s'agit en général d'actions ponctuelles, il est difficile de connaître les résultats déjà obtenus et, plus encore, de savoir si, parmi les jeunes qui exposent leurs travaux, se trouvent de ceux qui passent une partie de leur journée dans un coin de la rue à fabriquer de petits chefs-d'œuvre.

Pour aider à entretenir les institutions d'accueil déjà existantes, sont organisées d'autres activités plus simples, qui visent à conscientiser la société à la problématique des jeunes de la rue. Ainsi la *Street children and orphans Society of Kenya Charity* a-t-elle organisé, en octobre 2001, une marche parrainée de cinq kilomètres, le long de Ngong Road. Ont participé à cette marche des étudiants des écoles privées, qui avaient comme mission de récolter des fonds pour la construction d'une école pour les jeunes de la rue.

b) La mutation des initiatives chrétiennes

D'autres activités sont organisées par les Eglises locales, qui sont sans doute les seules institutions à avoir maintenu pendant des années des programmes en faveur des jeunes de la rue. En effet, quinze ans durant, les Eglises ont été presque les seules à s'intéresser à eux. Il faut souligner que des transformations se sont opérées dans la façon de travailler et d'intervenir de ces Eglises, surtout en ce qui concerne le secteur de l'éducation. Dans les années 1990, elles ont su attirer des fonds occidentaux relativement importants, qui ont alimenté de nombreuses initiatives. Rien que pour les institutions catholiques de Nairobi, les projets se comptent par dizaines. Mais, après une décennie de pratique, ce type d'approche se heurte à de sérieuses limites, de nature variée. Tout d'abord, de nos jours, les bailleurs de fonds demandent des résultats concrets. Or, les évaluations ne sont pas toujours favorables. Au niveau global, les jeunes de la rue sont toujours aussi nombreux, ou davantage, et leur situation toujours aussi dramatique. A l'échelle locale, certaines initiatives ont viré au projet commercial (comme *Undugu Society*), où les intérêts de l'enfant de la rue semblent avoir été oubliés. Dans d'autres cas, c'est la logique bureaucratique qui a pris le dessus...

D'autre part, la politique sociale des Eglises a évolué au cours des années 1990. La priorité a clairement été donnée au réinvestissement dans le système éducatif, pas au travail parmi les habitants de la rue. Ces priorités ont, bien entendu, des racines historiques : après les Indépendances, les écoles et les hôpitaux religieux ont été nationalisés. Trente ans plus tard, l'Etat se révèle incapable de sauvegarder la qualité de ces services. Le système de santé part à vau-l'eau, et la qualité des écoles chute. Dans ces conditions, les Eglises sont appelées au secours. Mais la santé est devenue un secteur trop coûteux, et les Eglises renoncent donc à s'engager dans ce domaine. Par contre, elles voient tout l'intérêt de reprendre en charge les écoles, lieux de socialisation par excellence. Ainsi les écoles en viennent-elles à accaparer l'essentiel des actions sociales des Eglises, qui disposent de ressources matérielles et humaines limitées, ce qui les oblige à choisir des priorités.

Dans ces conditions, les jeunes de la rue ont été progressivement rejetés du champ du travail social des organisations chrétiennes. Cela conduit celles-ci à traiter la question différemment. Elles en appellent désormais à l'engagement des pouvoirs publics. Pour imposer le problème sur le plan des choix politiques, elles organisent -comme le font les commerçants- des campagnes de conscientisation. L'organisme fédérateur des Eglises protestantes, le *National Council of Churches of Kenya* (NCCCK), constitue aujourd'hui le fer de lance de ce mouvement. Il a lui aussi commandé en 2001 une vaste enquête visant à évaluer les dimensions du problème. Cette recherche devait donner lieu en 2002 à un congrès réunissant toutes les parties prenantes. De même, ce projet donne lieu à une campagne de presse¹. Le *National Council of Churches of Kenya* joue clairement sur plusieurs registres : celui des Droits de l'Homme, celui de la question sociale et de la responsabilité collective face aux effets de la pauvreté, le registre du développement démocratique...

¹ NCCCK est un expert de la communication socio-politique ; il s'est jusqu'à présent impliqué dans le domaine de la révision constitutionnelle, de l'évaluation de l'insécurité, des massacres ethniques...

Face à cette interpellation lancée aux pouvoirs publics, la très puissante Eglise catholique semble plus discrète. Elle capitalise sur le fait qu'elle est la seule Eglise à s'être, depuis longtemps, impliquée concrètement en faveur des enfants de la rue. Pourtant, elle reconnaît les limites de ses actions et sait que seuls les pouvoirs publics peuvent se mobiliser efficacement. Encore faut-il que l'Etat s'implique, et les catholiques sont très sceptiques sur la volonté des dirigeants du pays. Plus que les protestants, ils ont conscience que la stratégie de l'Etat n'est pas axée sur le travail social. Les politiciens sont à la recherche d'une clientèle politique, non de citoyens jugeant des politiques publiques. De plus, il est bien connu que les jeunes de la rue ne votent pas.

Actuellement, les Eglises, et principalement la catholique, ne réalisent plus de programmes pour les jeunes de la rue comme elles le faisaient jusqu'aux années 1980. Elles demandent et attendent, comme les autres acteurs du secteur privé, l'implication des pouvoirs publics. Cela n'empêche pas, cependant, la poursuite de certains programmes d'origine religieuse, comme les *Missionaries of Charity* ou le *Ukweli Home of Hope*, institutions catholiques qui, depuis 1990, gèrent deux centres de réhabilitation des enfants de la rue à Kibera. Se maintiennent aussi les activités, en marge de celles des pouvoirs publics, de certaines organisations nationales ou étrangères, comme certaines ambassades, qui gèrent ou financent des micro-projets ou aident à maintenir en fonction des orphelinats ou des centres d'accueil pour enfants (de la rue ou non).

CONCLUSION

Les gangs des jeunes de la rue de Nairobi s'affirment donc comme une structure sociale originale, durable, de plus en plus enracinée dans la réalité urbaine. Leur présence dans les rues et la dégradation des conditions de vie d'une grande partie des citoyens bouleverse de plus en plus la quotidienneté urbaine en aggravant le sentiment d'insécurité dans une ville où la délinquance ordinaire et les bavures policières sont devenues quelque chose de "normal". Face à cette situation, l'opinion publique ne constitue pas encore un élément de pression puissant, mais, à notre avis, qu'elle s'exprime est déjà une avancée. C'est grâce à ces manifestations de rejet des jeunes de la rue ou d'appel à l'action des pouvoirs publics que, progressivement, la question des jeunes de la rue a été portée sur le plan politique. La réaction des autorités et, surtout, celle des milieux économiques peuvent aussi obéir à une sorte de "ras-le-bol" face à une situation où la pauvreté et l'exclusion ne font qu'augmenter. Il peut donc s'agir du commencement d'une prise de conscience citoyenne de la part des acteurs privés.

En attendant les transformations que les pouvoirs publics doivent apporter aux réglementations relatives aux enfants en général et aux jeunes de la rue en particulier, les commerçants et les entrepreneurs, c'est-à-dire le secteur économique privé de Nairobi, sont en train de faire évoluer la notion de charité publique vis-à-vis des jeunes de la rue. Pour eux, il s'agit de développer des stratégies visant à la prise en charge des jeunes en leur offrant, par exemple, des services médicaux. Ces nouvelles stratégies veulent aussi donner aux jeunes une formation pour qu'ils puissent gagner leur vie autrement que par des activités illégales, et devenir autonomes sur le plan financier, peut-être même se réinsérer dans la société formelle. Comme nous l'avons déjà dit, il n'est pas encore possible d'évaluer l'impact de ces nouveaux programmes. Il faut cependant souligner que, grâce à la médiatisation réalisée autour de ces activités, la problématique des jeunes de la rue -et celle des pauvres de Nairobi en général- commence à être perçue sous un autre angle. C'est d'ici qu'émanent les évolutions et les demandes manifestées par l'opinion publique. Pour l'information de celle-ci, on peut affirmer que ces programmes privés produisent des effets positifs. De plus, leur mise en scène dans la presse locale fait réagir non seulement les pouvoirs publics, mais aussi d'autres entités, comme les Eglises, qui ne s'investissent plus de la même manière dans l'attention des habitants de la rue.

A l'échelle du pays tout entier, il faut reconnaître que la situation des jeunes de la rue de Nairobi est comparable à celle de la majorité des mineurs kenyans : qu'ils habitent avec leurs familles dans un taudis en ville ou dans une case au village, ils n'ont accès, entre autres, ni à l'éducation ni aux soins de santé. Dans tout ce qui concerne les questions économiques, juridiques et sociales, le problème des jeunes de la rue rejoint celui de tous les pauvres du Kenya. Mais il pose à la société urbaine un défi politique différent, et bien plus inquiétant pour l'avenir.

Notre expérience sur le terrain nous fait croire que, si le phénomène continue à s'accroître, la ville et ses habitants ne devront plus faire face uniquement à ce sentiment d'insécurité qui gêne déjà beaucoup les nationaux et les étrangers, mais également à la **professionnalisation criminelle** d'une frange des jeunes de la rue devenus adultes. On a vu comment se fait le passage de la petite bande au gang, et qu'ensuite, à l'intérieur du gang, l'enfant se spécialise, selon son âge, dans diverses formes de délinquance. Lorsque le jeune quitte son gang ou en est renvoyé, il peut, parfois, trouver un travail dans la société formelle, mais c'est surtout dans le domaine de l'illégalité qu'il va survivre.

En effet, aujourd'hui, les possibilités de réinsertion dans la société sont minces :

- admission dans un orphelinat ou dans un centre d'accueil pour enfants de la rue. Ces institutions hébergent les plus petits (en général les moins de 10 ans), qui y reçoivent de la nourriture et un lit pour dormir ;
- intégration dans le secteur informel de l'économie : le jeune peut, par exemple, devenir marchand de fleurs ou de légumes. Comme il n'appartient plus à un gang, il n'a plus d'endroit où dormir : le nouveau commerçant est donc obligé de louer ou partager un taudis dans l'un des nombreux bidonvilles de Nairobi. La sortie de la rue ne produira donc pas l'ascension sociale dont rêvait ce jeune.

Ainsi, généralement, le jeune qui quitte le gang ne trouve d'autre issue que de continuer à se perfectionner dans le domaine qu'il connaît le mieux : la délinquance. A ce moment-là, quatre possibilités s'offrent à lui :

- intégrer une bande de malfaiteurs professionnels adultes ;
- survivre par la délinquance en indépendant (solution qui n'est pas fréquente, car il est très difficile de survivre sans la protection d'un groupe) ;
- fonder un nouveau gang, qui n'aura pas exactement la même structure que l'ancien parce que le jeune n'habite plus dans la rue même. Dans cette nouvelle structure, le jeune peut se spécialiser, entre autres, dans la contrebande ou dans le trafic de drogues ou de marchandises volées, comme le font déjà certaines de nos anciennes connaissances qui appartenaient à des gangs de Westlands et d'Eastlands : ils "gèrent" actuellement leur "entreprise" (sous les ordres d'une honorable personne de la société formelle) dans le centre-ville ;
- la dernière possibilité, pour l'ex-jeune de la rue, est d'entrer dans une milice urbaine. Lors de notre dernière mission à Nairobi, nous avons rencontré d'anciens membres de gangs qui faisaient partie de deux des milices installées à Eastlands¹. Si notre hypothèse de la participation des ex-jeunes de la rue à des milices se confirme, cela veut dire qu'il existe une carrière criminelle qui débute dans le gang et se consolide avec l'insertion dans les groupes paramilitaires privés.

Les perspectives d'avenir pour les jeunes de la rue ne sont donc pas réjouissantes. Peut-être la majorité ne quittera-t-elle jamais la rue. Beaucoup y décèdent, quotidiennement, victimes du Sida, de la faim ou de la violence. Si les autorités n'arrivent pas à mettre en œuvre des politiques efficaces pour prévenir la chute des jeunes dans la rue, et pour permettre la réinsertion de ceux qui sont déjà sur les trottoirs, le problème des jeunes de la rue deviendra une véritable **bombe à retardement**, ainsi que le disent déjà les médias kenyans. Celle-ci ne sera pas seulement l'effet de la multiplication du nombre de jeunes et de l'augmentation de l'insécurité et du nombre de morts, mais aussi le résultat de l'instauration durable d'un destin de "carrière criminelle", comme cela semble être déjà le cas avec les ex-jeunes de la rue devenus membres de ces milices urbaines qui prolifèrent actuellement à Nairobi.

La question qui se pose n'est donc plus seulement d'ordre social, économique, juridique et politique. Le problème est aussi, si l'on peut dire, d'ordre militaire. Les jeunes de la rue ne font pas seulement partie d'innombrables gangs délinquants ; ils sont en train de devenir les éléments de petits groupes armés, qui contribuent ainsi au désordre politique et à l'aggravation de la violence urbaine.

¹ Malheureusement, nous n'avons pas eu l'opportunité de recueillir plus d'informations.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIDSCAP-Family : *Aids in Kenya : socioeconomic impact and policy implications*, Nairobi, Health International publication, 1996.
- ANPPCAN : *A report on a study on street children in Kenya, submitted to Attorney General's Office*. Nairobi, African Network for the Prevention and Protection of Children against Abuse and Neglect, mai 1995.
- BULUMA A. H. : *The treatment to juvenile delinquent in Kenya*. LLB Degree dissertation, Faculty of Law, University of Nairobi, 1975.
- DE LAME D. et ZABUS C. (éd.) : *Changements au féminin en Afrique noire*, vol.1, Paris, L'Harmattan, 1999.:
- GRIGNON F. et MAUPEU H. (dir.) : *L'Afrique orientale. Annuaire 2000*. Paris, L'Harmattan, 2000.
- HERAULT G. et ADESANMI P. (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan (Nigeria), IFRA, 1997, 417 p.
- LAWS OF KENYA : *The Vagrancy Act*. Revised Edition 1982, Nairobi, Government Printer.
- KANKWENDA M. et al. : *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, PNUD, Economica, 1999.
- KHRC : *Independence without freedom : the legitimization of repressive laws en practices in Kenya*, Nairobi, Kenya Human Rights Commission Report, february 1994.
- MEDARD Cl. : "Les conflits " ethniques " au Kenya : une question de votes ou de terres ?", *Afrique contemporaine*, janvier-mars 1997.
- MUYA L. W. : *The Kenya juvenile in the borstal institution*. Dissertation, Faculty of Law, University of Nairobi, 1978.
- MWAI NDIRANGU J. : *Youth in danger. A handbook for teachers, students, pastors and community workers*. Nairobi, Uzima Press, 2000.
- NYONYINTONO R. M. : *Problems of delinquency*. Paper presented to the Child Welfare Society of Kenya, Department of Sociology, University of Nairobi, 1979.
- ONUSIDA : *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA*. Genève, ONUSIDA, 2002.
- REPUBLIC OF KENYA : *A development strategy for Nairobi's informal settlements*. Nairobi, The Nairobi Informal Settlements Coordination Committee, 1997.
- RODRIGUEZ TORRES D. : "Accès à la justice dans les quartiers urbains pauvres : Dar-es-Salaam, Kampala, Nairobi", in (Collectif) : *Pauvreté urbaine et accès à la justice en Afrique. Impasses et alternatives*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- RODRIGUEZ TORRES D. : "Le gang Serena. Origine et production d'une contre-société de la rue à Nairobi", *Politique africaine* n° 63, Paris, octobre 1996 (pp. 61-71).
- RODRIGUEZ TORRES D. : "Nairobi : Les gangs de la rue en direct", in G. Hérault et P. Adesanmi (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan (Nigeria), IFRA, 1997, 417 p. (pp. 9-87).
- RODRIGUEZ TORRES D. : "La libre entreprise au féminin : une typologie de la prostitution à Nairobi", in : De Lame D. et Zabus C. (éd.) : *Changements au féminin en Afrique noire*, vol.1, Paris, L'Harmattan, 1999.
- RODRIGUEZ TORRES D. : "A chacun son trottoir : l'appropriation des espaces publics par les jeunes de Nairobi", in GRIGNON F. et MAUPEU H. (dir.) : *L'Afrique orientale. Annuaire 2000*. Paris, L'Harmattan, 2000.
- (Collectif) : *Pauvreté urbaine et accès à la justice en Afrique. Impasses et alternatives*. Paris, L'Harmattan, 1995.

ANTANANARIVO

(Madagascar)

Monnaie : le franc malgache

Valeur approximative en 2002 :

1 000 Fmg = 0,15 euro

= 100 F cfa = 13 Ksh

Yves MARGUERAT

ANTANANARIVO

ET SES MARGINALITES SOCIALES

Forces et faiblesses d'une société urbaine originale

A première vue, les enfants de la rue de la capitale de Madagascar sont relativement peu nombreux, du moins par rapport à d'autres villes du même ordre, et ils vivent dans des conditions qui paraissent sensiblement moins dramatiques qu'ailleurs, alors que la Grande-Île a connu depuis un quart de siècle des désordres économiques graves, qui l'ont considérablement appauvrie, dans les villes comme dans les campagnes. Depuis le début des années 1980, la misère a rejeté dans la marginalité sociale toute une population, hommes, femmes et enfants de tous âges. Depuis lors, ils sont nombreux à survivre dans les rues de la ville, sans un abri digne de ce nom. L'opinion publique, qui méprise profondément ces clochards de tous âges, les qualifie de "*quat(re)-mi*"¹, expression très péjorative. Cette présence ancienne et durable de familles complètes dans le monde de la rue est une originalité d'Antananarivo². Les enfants de la rue stricto sensu en sont distincts, même s'ils partagent le même opprobre (et la même appellation). Ils ont en commun avec les *4'mi* adultes une exceptionnelle stabilité spatiale, sur deux points en particulier : s'ils ne sont pas issus de la ville elle-même, ils proviennent en grande majorité de ses environs ruraux assez proches, et, quand ils ne sont pas "déguerpis" par les autorités, ils sont d'une étonnante permanence dans les endroits où ils vivent. Pour comprendre leur situation, leur genèse, leur évolution, il faut commencer par analyser les caractères spécifiques de la ville et de la société où ils vivent et d'où, souvent, ils viennent.

Par définition, le milieu urbain, producteur de nouvelles valeurs et de nouvelles exclusions, est celui de délitement du contrôle social et de la recomposition (ou de la destruction) des relations entre les habitants. Cette évolution vers l'anomie est d'autant plus marquée quand les citoyens, immigrants plus ou moins forcés, ne sont que des "passagers" dans un milieu urbain qu'ils ne ressentent pas comme leur propre ville, un monde où ils ne sont pas nés, et où ils ne veulent pas

¹ L'explication la plus couramment avancée est qu'il s'agit des radicaux des verbes signifiant, en langage très grossier, "se saouler" (*misotro*), "se droguer" (*mifoka*), "jouer pour de l'argent" (*miloka*) et "forniquer, se prostituer" (*mileky*), selon Léonce Wing Kong et Jacques Tronchon (éd.) : *Les sans-abri d'Antananarivo*. Rapport d'enquête, ASA, 1994, 73 p. multig. (p. 5). Autre interprétation : "ceux qui ont la vie dure" (*mafy ady*), selon Cyrille Harpet et Brigitte Le Lin : *Vivre sur la décharge d'Antananarivo. Regards anthropologiques*. Paris, L'Harmattan, 2001, 239 p. (p. 81).

² A Addis Abeba, par exemple, cela concerne essentiellement des femmes seules (avec leurs enfants). A Nairobi, il y a des familles complètes, mais le phénomène est beaucoup plus récent. C'est surtout en Inde qu'on trouverait des exemples comparables.

vieillir, encore moins être enterrés. La grande ville est le monde de la "foule solitaire" ; elle permet, bon gré, mal gré, l'essor de l'individualisme, ou du moins (car, en Afrique, celui-ci n'est pas expressément revendiqué) d'une "individualisation", réponse inévitable pour faire face seul à des défis nouveaux¹. Dans le domaine qui nous intéresse ici, c'est au cœur de ce creuset social urbain que le délitement des familles aboutit -entre autres- à la fuite (ou à l'expulsion) de certains enfants. Ceux-ci n'auront pas à aller bien loin pour trouver refuge dans les espaces publics du centre-ville, c'est-à-dire là où la forte densité des activités leur permet de trouver de quoi vivre, conformément aux normes ou non.

La ville d'Antananarivo ne manque pas de puissantes originalités, qui expliquent que, malgré une crise économique aussi profonde que durable et malgré la présence de nombreux adultes exclus, la question des enfants de la rue n'y soit pas plus grave. Mais s'agit-il bien d'une société urbaine comme toutes les autres ?

1 - Antananarivo : ville ou village ?

Pour celui qui découvre la capitale de Madagascar, la première vision d'Antananarivo est saisissante : sa ville haute paraît un archétype d'acropole, avec sa citadelle royale perchée tout au sommet d'une longue échine de roches noires aux pentes abruptes. C'est la splendeur et la séduction d'une cité ancienne à l'architecture traditionnelle singulière (si délabrée soit-elle), avec un labyrinthe de rues en forte pente, étroites et sinueuses, qui tranchent dans un fouillis inextricable de cheminements cachés et d'escaliers en tous sens... Au pied de la cité ancienne, la ville moderne, coloniale et actuelle, étire ses constructions de prestige et ses belles avenues. Mais tout n'est pas aussi brillant. Non loin, voire tout contre les immeubles de luxe, se juxtaposent des quartiers populaires divers, sur les pentes basses ou dans la plaine gagnée sur les marécages et souvent inondable en saison des pluies : quartiers anciens en cours de délabrement, lotissements modestes, taudis bâtis de brique et de broc à un ou deux niveaux, et aussi de petites poches d'abris de fortune, à mi-chemin entre la tente et la chrysalide, des sortes de cocons humains faits de bâches ou de toiles en plastique récupérées, alignés le long de certains murs. La nuit, dans plusieurs des rues du centre, très actives le jour et alors désertes, on voit, à même le trottoir, de nombreuses formes humaines couchées côte à côte, perpendiculairement aux murs, sous des protections encore plus précaires, de vieux tissus ou de cartons... Au loin, dans la plaine, émergeant au milieu de la marqueterie des rizières apparaissent les ultimes extensions spatiales de la ville : des maisons qui se tassent au maximum sur les petites buttes des anciens villages, et aussi, par endroits, la géométrie de grands toits d'usines, blocs de modernité étalés sur de vastes terres-pleins conquis sur les terres nourricières...²

Au premier abord, il s'agit donc bien ici d'une "vraie ville", comme tant d'autres. Mais la réalité est plus nuancée : Antananarivo, capitale d'un Etat séculaire, correspond-elle vraiment à ce schéma théorique, avec tout ce qu'il signifie de société toujours en recomposition, où se brassent les différences et où se dissolvent les contrôles sociaux propres à l'univers des villages ?

En fait, malgré sa taille plus que millionnaire et ses fonctions de capitale moderne d'un pays très étendu, Antananarivo est encore, dans une large mesure, un village - certes le plus gros village de la Grande-Île, mais un village quand même, enraciné dans son terroir ancien, c'est-à-dire l'univers de la civilisation merina.

La géographe Catherine Guérin a très bien synthétisé cette singularité culturelle de la vieille cité. Elle en sera pour nous un guide précieux : "La conception merina de l'espace ne comprend pas de notion de la ville pensée comme différente des campagnes. (...) Le mot "ville" se traduit en malgache, approximativement, par "gros village en hauteur". Dans l'esprit de ses fondateurs, la ville

¹ Voir ainsi Alain Marie : *Une Afrique des individus ?* Paris, Karthala, 1997, 440 p.

² A la différence des campagnes malgaches, qui ont (légitimement) passionné les chercheurs, il y a eu, apparemment, assez peu d'études sur la ville d'Antananarivo. Mais beaucoup sont excellentes, que l'on a ici exploitées le plus possible. On trouve, en autres, de bonnes synthèses dans l'ouvrage collectif *La Cité des Mille. Antananarivo : Histoire, architecture, urbanisme*. Antananarivo, CITE et Tsipika, 1998, 191 p.

fut conçue comme un "microcosme du monde rural", qui devait assurer un continuum entre les mondes rural et urbain."¹

La société merina (que nous prendrons ici comme emblématique du monde malgache, même si les autres régions du pays présentent naturellement bien des originalités) est, depuis des siècles, fermement structurée en strates hiérarchisées, que domine le roi (ou la reine), pivot ontologique et politique de son royaume, et d'abord de sa capitale, à partir de son point culminant : "Outre son évidente utilité stratégique, ce site extrêmement escarpé correspondait éminemment à la conception merina de la ville, qui sous-tend l'idée de hauteur, (...) localisation permettant d'exprimer visuellement la puissance de celui qui détient le pouvoir."² Tout en haut de l'arête rocheuse, à plus de 200 mètres au-dessus de la plaine, trônait donc le pouvoir exécutif, dans l'orgueilleux palais de pierre et de bois du *Rova*, aujourd'hui en ruine³. La communauté citadine se répartissait, socialement et spatialement, autour de lui. En effet, comme le schématise Catherine Guérin à partir d'une réalité infiniment complexe : "la société malgache se divise en trois [classes] : les *andriana* (les nobles), les *hova* (les hommes libres) et les *andevo* (les esclaves), entre lesquels la séparation est très rigoureuse au XIX^e siècle. Chaque classe se voit attribuer comme lieu de résidence une portion précise de l'espace urbain. A partir du point focal qu'est le Rova, une stratification altitudinale est ainsi mise en place. L'espace tananarivien est donc structuré comme tout village merina, qui place le chef au point le plus élevé et classe ensuite les habitants de manière concentrique selon leur position sociale décroissante."⁴

Au fil du temps, la ville n'a pu s'empêcher d'évoluer, de grandir, de déborder bien au-delà du nid d'aigle qui lui servit de berceau, et de s'affranchir -en partie- de ses normes culturelles anciennes : "Cette rigidité [du système spatial traditionnel] est toutefois circonscrite à la ville haute : dans la ville basse, née au XX^e siècle, les [classes] cohabitent et se mêlent : (...) en plaine, l'indifférenciation spatiale se double d'une indifférenciation sociale."⁵ Cependant, la mutation dans les formes ne s'est pas forcément accomplie dans les têtes : "La dichotomie entre ville haute et ville basse structure véritablement les représentations urbaines de la plupart des habitants, de quelque quartier qu'ils soient originaires. Ceux des collines affichent un mépris ostensible pour la ville basse, et ceux "d'en bas" développent un sentiment d'infériorité et de frustration par rapport à ceux "d'en haut", (...) la ville historique, bastion des grandes familles du XIX^e siècle, la colline qui porte les plus belles maisons traditionnelles, idéalement ouvertes à l'ouest..."⁶

Ainsi la cité d'Antananarivo est-elle donc aussi, à de nombreux points de vue, un village, ce qui en explique bien des aspects. En même temps, c'est tout autant, et de longue date, une grande ville, *la* grande ville, dont les habitants ne sont pas peu fiers de se considérer comme citoyens. Toujours selon C. Guérin : "Dans la culture merina, Antananarivo représente le symbole du prestige royal d'antan et le berceau historique de la nation. Les Malgaches dans leur ensemble, et en particulier les Tananariviens, développent un fort sentiment d'attachement à leur ville, sentiment intrinsèquement mêlé de fierté. (...) Habiter Antananarivo, c'est participer à la constitution de l'essence si particulière de la ville. C'est avoir conscience de participer au (...) sentiment de "vivre ensemble", (...) d'être membre d'une communauté soudée par des liens invisibles mais puissants, en dépit des difficultés croissantes."⁷

Tout ceci contribue à donner à la population une cohérence rare, y compris dans ses liens avec l'espace rural environnant, car il n'y a, au fond, pas de discontinuité, pour le Tananarivien, entre monde urbain et univers villageois : il en vit l'unité, en particulier par un rattachement indestructible au monde, naturel et surnaturel, qui est celui de ses ancêtres.

¹ Catherine Guérin : "Antananarivo, espace urbain, espace culturel. L'empreinte de la culture malgache sur les pratiques et les représentations du milieu urbain", *Géographie et Cultures* n° 25, Paris, 1998, pp. 91-109 (p. 97).

² C. Guérin : idem, p. 95.

³ Ce dont les Merina ne se consolent pas, voyant dans son incendie (d'origine criminelle) en 1995 et dans sa non-reconstruction (alors que les fonds avaient été réunis) le symbole amer de la dégénérescence de l'Etat malgache.

⁴ C. Guérin : op. cit., p. 96.

⁵ Ibid.

⁶ Catherine Guérin-Fournet : "La ville mise en scène : quelques enjeux à propos des représentations écrites et iconographiques d'Antananarivo (Madagascar)", *Géographie et Cultures* n° 40, Paris, 2001, pp. 93-108 (p. 105).

⁷ C. Guérin : "Antananarivo, espace urbain, espace culturel", op. cit., pp. 107-108).

2 - Une population très homogène, à la croissance modérée

En effet, plus spectaculairement encore que d'autres sociétés qui ont conservé de fortes traditions, le monde malgache est fixé, véritablement rivé, à son sol par ses morts. Le tombeau est la construction la plus importante que doit édifier une famille, ou un individu dès qu'il le peut. On ne peut donc s'éloigner beaucoup de son terroir d'origine. La participation aux rites funéraires -et avant tout à la coûteuse fête du "retournement des morts"- est le signe incontournable d'un ancrage maintenu au sein de sa communauté familiale. S'en dispenser est le signe d'une exclusion très grave, la cause d'une véritable mort sociale.

Cette omniprésence des morts marque toujours les citadins et cimente leurs liens avec le passé qui fonde leur identité, collective et individuelle. Comme le dit Catherine Guérin : "Les Tananariviens respectent encore un certain nombre de pratiques traditionnelles d'origine rurale. Ainsi, toutes les coutumes qui touchent au culte des morts, très vivant à Madagascar, ne sont nullement abandonnées à Antananarivo, bien au contraire. (...) L'acculturation urbaine, quel que soit son degré, n'a pas de prise sur cet attachement au tombeau. (...) Le lieu d'où l'on vient (c'est-à-dire non celui où l'on est né, circonstanciel, mais celui où reposent les ancêtres) est toujours plus déterminant que celui où l'on vit. Dans le contexte actuel de crise économique et sociale, l'attachement au tombeau ancestral joue un rôle (...) de refuge identitaire ; il représente la stabilité dans un monde inquiétant. (...) Le milieu urbain semble n'avoir guère de prise sur la vie spirituelle et les croyances merina. (...) L'urbanité d'Antananarivo se révèle donc éminemment ambiguë."¹

L'emprise si forte d'une culture ancienne sur une grande cité moderne s'explique en particulier par la remarquable homogénéité de sa population, exceptionnelle pour une capitale du Tiers-monde : la ville est peuplée à 89,1 % de Merina, accompagnés, comme second groupe, de 4,6 % de Betsileo, venus du sud des Hautes Terres². Ainsi, pour l'essentiel, la capitale n'a attiré que la population qui lui est géographiquement proche : selon les enquêtes fines et rigoureuses de l'équipe franco-malgache MADIO³, les migrants qui arrivent dans la ville proviennent en majorité (55 %) de la province même (*faritany*) d'Antananarivo, pour les femmes comme pour les hommes⁴.

Il est vrai que, dans ce pays montagneux au relief très accidenté, les communications routières sont toujours difficiles et les mouvements de population limités. C'est pourquoi, dans le domaine des migrations, la Grande-Île apparaît plutôt comme un archipel : seuls 16,6 % des habitants de Madagascar ne vivent pas dans leur province natale⁵. Les autres grandes villes, en particulier les chefs-lieux côtiers, dont les populations s'échelonnent entre une et deux centaines de milliers d'habitants⁶, ne recrutent leurs immigrants que chacune dans son environnement proche. Le taux d'urbanisation national est faible, en croissance modérée : 16 % en 1975, 23 % en 1993, soit un accroissement de l'ensemble de la population urbaine de 4,8 % par an.

Réduite ainsi à un "bassin versant" migratoire limité, la capitale a connu un essor démographique moindre que ses homologues africaines, dont beaucoup ont caracolé longtemps avec

¹ C. Guérin : "Antananarivo, espace urbain, espace culturel", op. cit., pp. 98-99.

² MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo. Emploi, famille, logement*. Projet MADIO, Antananarivo, 1999, 75 p. (p. 35). Ces Betsileo ont d'ailleurs tendance à se fondre dans la masse merina du fait de leurs mariages assez fréquents avec ceux-ci. Rappelons que toute l'île partage une langue unique, certes avec des nuances régionales mais qui donne une forte unité humaine au peuple malgache.

³ "Madagascar-Dial-Instat-Orstom", programme d'information statistique dépendant de l'Institut national de la Statistique du Ministère malgache des Finances et de l'Économie.

⁴ MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 57.

⁵ Idem, p. 56. Par comparaison, ce chiffre est de 32 % au Cameroun et de 36 % en Côte d'Ivoire.

⁶ Toamasina (en français Tamatave), le plus grand port du pays, sur la côte orientale : 175 000 hab. (soit à peine 15 % de la population de la capitale), Antsirabe, second centre des hauts plateaux : 145 000, Mahajanga, le port du Nord-Ouest, la seule ville cosmopolite : 130 000, Fianarantsoa, chef-lieu des plateaux betsileo : 125 000, et Toliary (Tuléar), le port du Sud : 115 000, enfin Antsiranana (ex-Diégo-Suares), le port de l'Extrême-Nord, bien engourdi : 70 000 (estimations MADIO pour 2000). Ensemble, ces six villes n'atteignent pas les deux tiers de la population d'Antananarivo : il y a bien macrocéphalie à Madagascar, même sans un véritable réseau urbain national.

des rythmes de 6 à 8 % par an. De 250 000 habitants en 1960, sa population passe à 450 000 en 1975 et environ 1 200 000¹ en 2000, soit une croissance de 4,5 % par an, dont à peu près 3 % par croît naturel et seulement 1,5 % par excédent des arrivées sur les départs². Notons que, comme toujours dans les grandes villes du Tiers-monde, il s'agit d'une population jeune : 47,3 % des Tananariviens ont moins de 20 ans, et seulement 3,1 % plus de 60 ans³.

Ce sont quand même là des volumes importants : en quarante ans, près d'un million d'habitants supplémentaires à loger, scolariser, soigner, faire travailler, faire circuler... Et les investissements publics -hormis la création du lotissement dit des "67 hectares", au cours des années 1960- ont été jusqu'ici gravement insuffisants, dans pratiquement tous les domaines. Savoir que beaucoup d'autres capitales, avec un rythme de croissance deux fois plus rapide, connaissent une situation pire n'est ici qu'une maigre consolation.

3 - Le vécu urbain : quartiers et habitats

Une ville avec un enracinement historique aussi fort, dont la population s'accroît assez peu et se diversifie encore moins, présente nécessairement, dans ses parties anciennes, une grande stabilité à la fois paysagère et sociale. Continuons à suivre les analyses de Catherine Guérin : "Antananarivo présente l'originalité d'avoir été une ville importante avant même la colonisation : 30 000 habitants au début du XIX^e siècle. (...) [Puis ce fut, de 1895 à 1960,] une capitale coloniale⁴ (...) où les ambitions [d'urbanisme des nouvelles autorités] se sont heurtées à une résistance bien réelle et extrêmement efficace. En effet, les Français se contentent le plus souvent (...) de percer quelques voies, sans toucher au tissu urbain interstitiel. Ainsi se maintiennent et se développent de très nombreux quartiers "impénétrables", uniquement accessibles à pied, constitués d'un dédale de ruelles et d'escaliers, qui permettent le maintien d'un mode d'urbanisation merina. Plus encore, ils répondent à un besoin sécuritaire et identitaire face au colonisateur."⁵ C'est pourquoi "Antananarivo est présentée comme une ville impénétrable, à l'urbanisation anarchique, donc difficile à appréhender, à saisir. (...) Contrairement à cette impression paysagère première, il s'agit d'une ville parfaitement organisée, structurée selon des repères historiques et statutaires très vivaces, ainsi que selon une toponymie très riche."⁶

"Le vécu urbain se réduit bien souvent au quartier, entité de base de structuration de l'espace social. (...) Pour les habitants de nombreux quartiers labyrinthiques, impénétrables, cette structure en dédale ne constitue pas un handicap, bien au contraire : ils s'y sentent comme protégés de l'extérieur. Ils s'approprient ainsi leur espace, qui se ferme aux étrangers, (...), en analogie profonde avec la structure originelle sécurisante du village communautaire. (...) Nombreux sont les habitants qui ont une perception atomisée de leur ville, et non une vue d'ensemble. Il est fréquent de rencontrer des gens, parfois Tananariviens de souche ou installés depuis des décennies, qui ne sont jamais sortis de leur quartier. (...) [Beaucoup des sous-quartiers familiaux sont habités, depuis leur fondation,] par un même lignage (...) et fonctionnent en autarcie en matière de sociabilité : leurs membres se fréquentent activement entre eux, s'entraident, mais n'entretiennent presque aucun lien avec les personnes extérieures au lignage..."⁷

¹ Dont 51 % de femmes, autre signe que l'immigration (toujours d'abord masculine) est faible.

² MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 7. Cette enquête a aussi montré que cette immigration est proportionnellement de moins en moins importante dans le peuplement de la ville : la part des non-natifs d'Antananarivo dans chaque génération diminue, "passant d'un peu plus de 50 % (pour les deux sexes) dans la génération la plus âgée à 40 % chez les hommes et 44 % chez les femmes des générations les plus jeunes" (ibid., p. 56).

³ MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages dans les sept grandes villes de Madagascar*. Antananarivo, Projet MADIO II, 2000, 79 p. (p. 6)

⁴ Où, précise Catherine Guérin, "il n'a jamais eu de ville blanche séparée de la ville indigène" (op. cit., p. 99).

⁵ C. Guérin : "Antananarivo, espace urbain, espace culturel", op. cit., pp. 95 et 99.

⁶ Catherine Guérin-Fournet : "La ville mise en scène...", op. cit., p. 99.

⁷ C. Guérin : "Antananarivo, espace urbain...", op. cit., pp. 99-100.

Autre élément de stabilité de la ville et de ses paysages, "l'attachement des Merina à leur maison est extrêmement fort, constate Catherine Guérin, (...) en particulier quand ils vivent dans ce qu'ils appellent la "maison des ancêtres". (...) La maison tananarivienne se présente comme un espace chargé de signes et investi d'une perspective métaphysique qui transcende son appartenance terrestre, (...) et se place dans un système de valeurs fondé sur l'éternité."¹

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur les relations passionnantes entre la cosmogonie des Malgaches et leur architecture, si caractéristique de l'île. Dans sa nature, la maison urbaine n'est pas différente de la maison rurale : une haute bâtisse à toit à (double) pente forte, dont la façade (autant que possible orientée vers le Couchant) s'orne, pour les plus belles, d'un balcon sur colonnade, la "varangue". Bien sûr, avec la richesse des citadins, les matériaux seront plus solides et surtout les ornements plus élaborés, plus ostentatoires. Mentionnons simplement ici que, avec l'effondrement économique des dernières décennies, l'entretien de ces maisons anciennes si chères au cœur des Tananariviens laisse de plus en plus à désirer : la plupart sont gravement décrépités, et certaines, parfois, s'écroulent.

Bien sûr, la ville telle qu'elle était au moment de l'Indépendance a dû faire face aux besoins de sa population nouvelle, non sans grandes difficultés. Selon les analystes de MADIO : "Malgré un ralentissement de la croissance démographique et une réduction très lente de la taille des ménages (de 5,5 personnes en 1960 à 4,9 en 1995), la demande de logement non satisfaite ne cesse de croître. (...) L'habitat informel constitue la principale possibilité de logement pour les citadins à faibles revenus. Il s'agit surtout d'habitat improvisé, sans plan d'ensemble d'aménagement, généralement fruit de l'auto-construction avec l'aide des voisins ou des membres de la famille."² (...) Qu'il s'agisse d'un habitat de qualité ou d'un taudis, "l'accès à la propriété est bien souvent tardif³, et précède de peu la retraite de l'individu. Etre propriétaire de son logement n'est pas du tout révélateur du niveau de vie des gens, puisque, même dans le cas de construction sommaire, ce qui semble primer, c'est d'avoir un *chez soi*"⁴.

Selon les données chiffrées qui synthétisent les conditions de l'habitat dans l'ensemble de la ville, le bâti n'est en dur (c'est-à-dire le plus souvent en briques) que pour 53 % des logements. Si 67 % d'entre eux disposent de l'électricité (et 55 % de la télévision, grande ouverture sur le monde), seuls 17 % jouissent d'une arrivée d'eau courante intérieure⁵. La qualité globale est donc assez médiocre, car elle est tirée vers le bas par les nombreuses constructions précaires et inconfortables (en particulier inondables, car souvent situées dans les zones les plus marécageuses) des vastes étendues des quartiers les plus pauvres.

4 - Les caractères spécifiques de la famille tananarivienne actuelle

On le sait, la clé des problèmes de l'exclusion des enfants se situe avant tout dans la crise de la cellule familiale. Il faut donc, pour pouvoir évaluer la situation, comprendre l'état moyen des familles, ce que nous permettent les précieuses analyses du Projet MADIO.

Comparée à celle de beaucoup d'autres capitales, la situation des familles paraît ici exceptionnellement favorable. Selon les données disponibles, les couples sont d'une grande stabilité. Les divorces sont peu nombreux, et n'augmentent pas : après 10 ans d'union, seuls 5 % des mariages officiels se sont séparés, et 10 à 15 % des unions libres⁶. Les personnes divorcées sont

¹ Ibidem, p. 102.

² MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 55.

³ Seulement un tiers des hommes de 40 ans sont propriétaires, en général par héritage. MADIO : idem, p. 64.

⁴ Idem, p. 68. Une autre enquête de l'équipe MADIO fait état de nombreuses naissances à la maison (44 %). Certes cela concerne surtout les femmes les plus jeunes et les moins éduquées, mais c'est un élément qui renforce l'attachement viscéral du Tananarivien envers sa maison de famille. MADIO : *L'état de santé de la population et la demande des soins dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997*. Antananarivo, 1997, 60 p. (p. 45).

⁵ MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages...* op. cit. pp. 53-54).

⁶ A titre de comparaison, à Lomé, le tiers de femmes de 40 ans a divorcé au moins une fois.

rare, et elles ne se remarient pas toujours (60 % des hommes, 30 % des femmes)¹. De ce fait, la plupart des naissances se sont déroulées dans le cadre d'une union, même si les premières naissances issues d'une mère célibataire ont légèrement augmenté (de 7 % à 11 % en vingt ans)², situations pour lesquelles la société malgache est d'ailleurs tolérante : l'enfant est toujours le bienvenu. "Vivre au sein de sa famille constitue donc la règle pour la plus grande partie de la population d'Antananarivo. La vie hors d'un cadre familial touche plus souvent les jeunes hommes (jusqu'à 6 % à l'âge 20 ans) que les jeunes femmes (jamais plus de 2 %)"³. Sur tous ces points, les indicateurs qui signifieraient un progrès de la déstructuration familiale en milieu urbain sont remarquablement faibles.

Autre élément de stabilité, les mariages se font essentiellement à égalité de niveau d'éducation : "Les hommes tendent de plus en plus à s'unir à une femme qui a entrepris les mêmes études qu'eux. Cette homogamie de niveau d'éducation favorise l'homogamie sociale". La différence de religion (c'est-à-dire entre confessions chrétiennes)⁴ n'est pas un obstacle au mariage. Les unions ont toujours été et restent essentiellement intra-ethniques pour les Merina, ce qui est normal pour un groupe qui compose une majorité écrasante. Déjà peu nombreux, les jeunes Bestsileo (surtout les garçons, qui rencontrent peu de filles de leur ethnie) ont de plus en plus tendance à se fonder par mariage dans la masse merina⁵.

Signalons que la polygamie, qui reste forte dans les villes d'Afrique de l'Ouest (où 20 à 30 % des femmes mariées vivent dans des ménages polygames), est presque nulle à Madagascar (4,3 % des femmes en milieu rural, 3,5 % en milieu urbain), et en particulier dans la capitale : seules 3,0 % des Tananariviennes doivent partager leur époux⁶.

On l'a dit, les ménages ont une taille moyenne de seulement 4,9 personnes. Le modèle dominant est donc le ménage nucléaire : le couple de parents et quelques enfants (en moyenne 1,8). De ce fait, 53 % des unités de vie commune comptent de 4 à 6 membres⁷. 52,2 % des ménages sont "nucléaires stricts" (sans autres personnes que les parents et leurs enfants), 20,5 % sont classés comme "nucléaires élargis" et 4,0 % sont formés d'un couple tout seul. Autrement dit, un couple d'adultes est présent dans plus des trois quarts des foyers⁸.

Les ménages mono-parentaux représentent moins du cinquième des unités (7,9 % sont simples et 11,5 % élargis), ce qui est peu pour une ville de ce type. Mais, comme ailleurs dans le monde, le chef de ces derniers est le plus souvent une femme : dans 85 % des foyers nucléaires et 77 % des élargis. De même 51 % des personnes vivant seules (soit 3,9 % des ménages) sont des femmes⁹, dont 40 % ont moins de 30 ans et 23 % plus de 60 ans¹⁰. Globalement, la proportion de femmes chefs de famille est un bon indicateur de la solidité familiale d'une société¹¹ ; elle se révèle ici moyenne : estimée, d'un document à l'autre, entre 17,7 %¹² et 18,5 %¹³. Les femmes vivant seules avec leurs enfants ont le plus souvent entre 40 et 50 ans ; 29 % d'entre elles sont divorcées et 56 %

¹ MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., pp. 40-41.

² Idem, p. 43.

³ Idem, p. 49.

⁴ La ville compte 60,4 % de protestants (toutes dénominations réunies) et 36,7 % de catholiques (surtout dans les couches populaires), et seulement 0,5 % de musulmans. MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages dans les sept grandes villes de Madagascar*, op. cit. p. 8.

⁵ MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., pp. 34-35.

⁶ Philippe Antoine : "Nuptialité et conditions de vie dans les villes africaines", *Populations et défis urbains*, Louvain-la-Neuve, 1999, 21 p. multig. (pp. 4-7).

⁷ MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997*. Projet MADIO, Antananarivo, 1997, 43 p. (p. 8).

⁸ MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages...*, op. cit., pp. 15-16.

⁹ Ibidem.

¹⁰ MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité...*, op. cit., p. 7.

¹¹ A Abidjan, ce chiffre est passé en une douzaine d'années de 9 % à 19 %, ce qui est un bien mauvais signe. A Lomé, ville où l'instabilité conjugale est forte depuis longtemps, il est de 25 %.

¹² MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité...*, op. cit., p. 8.

¹³ MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 52.

veuves¹. On sait à quel point ce sont le plus souvent ces diverses unités familiales matri-centrées qui connaissent les plus grandes précarités ; elles pèsent ici relativement peu, et c'est encore un point positif pour la qualité de la vie urbaine.

A l'intérieur de ces familles surtout nucléaires, la cohabitation est solide : parents et enfants se séparent peu. "Avant l'âge de 10 ans, plus de 85 % des individus présents sont des enfants du chef de leur ménage, ce qui montre que le "confiage" des enfants est une pratique relativement peu répandue."² Seuls 22 % des enfants de 5 à 9 ans ne vivent pas avec leurs deux parents unis : 14 % sont avec leur mère seule, 3 % avec le père seul, et à peine 5 % avec aucun des deux³. Les 10-14 ans sortent davantage du nid, mais modestement : 72 % vivent avec leurs deux parents, 12 % avec la mère, 4 % avec le père, 12 % ailleurs⁴.

Seuls 1,4 % des foyers comportent une personne sans aucun lien de parenté avec le chef de ménage⁵. Le nombre des enfants étrangers vivant comme domestiques dans les familles est faible, sans être négligeable : le quart des enfants immigrés âgés de 10 à 19 ans en sont⁶.

Comme ailleurs, le prolongement de la cohabitation entre parents et enfants a été l'une des conséquences les plus visibles des difficultés d'accès à l'autonomie pour les jeunes du fait de la crise économique, avec le recul de l'âge de mise en union⁷. Il faut aussi noter que, même quand parents et enfants devenus adultes ne cohabitent plus, la solidarité familiale reste forte : dans les échanges financiers entre ménages, 62 % des aides données ou reçues se font entre ascendants et descendants, ainsi que 16 % entre frères et sœurs, 8 à 10 % avec d'autres parents, et seulement 12 à 13 % avec des personnes non-apparentées : "L'institution qui garantit le plus la sécurité matérielle des individus reste la famille proche", concluent les auteurs⁸. Ces derniers soulignent aussi l'importance des "visites de solidarité" (*famangiana*), où l'on se rend dans une autre famille pour lui exprimer, selon les circonstances, la joie ou (surtout) le deuil que l'on vient partager avec elle, en lui apportant un cadeau (nécessaire mais plutôt symbolique) : 77 % des ménages enquêtés avaient obéi au moins une fois à cette obligation sociale dans les trois mois qui avaient précédé l'enquête⁹.

Autre facteur positif pour la solidité de la société urbaine, la natalité a commencé à décroître. L'indice synthétique de fécondité est en baisse rapide : 4,0 enfants par femme en 1986, 3,2 en 1992, 2,8 en 1996. On constate peu de différences selon que la mère est native de la ville (2,9) ou immigrée (3,1) : il y a donc, chez les immigrants, une "intégration rapide des normes urbaines en matière de fécondité". Par contre, l'écart est très marqué en fonction du niveau social : 2 enfants par femme dans le quart le plus riche de la population, mais 4 enfants dans le quart le plus pauvre. "Au total, en 10 ans, la descendance finale a diminué d'un enfant par femme grâce à la diffusion rapide des méthodes contraceptives" (surtout chez les femmes les plus éduquées et les plus favorisées)¹⁰.

Un indicateur moins encourageant est la relative précocité de la procréation : 15 % des naissances sont le fait de femmes de moins de 20 ans. "Plus inquiétant, ce phénomène aurait tendance à progresser puisqu'en 1986, les adolescentes étaient responsables de "seulement" 7 % des naissances, contre 14 % aujourd'hui."¹¹ L'âge de la mère à la première naissance est en moyenne

¹ MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité...*, op. cit., p. 8.

² MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 52.

³ A Yaoundé, 27 % des enfants de cet âge ne vivent pas avec leur mère.

⁴ MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité...*, op. cit., p. 13.

⁵ Idem, p. 11.

⁶ Idem, p. 13.

⁷ MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 52.

⁸ MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité...*, op. cit., pp. 18-19. Ces échanges se font beaucoup plus à l'intérieur de l'agglomération d'Antananarivo qu'avec le milieu rural malgache ou avec les autres villes : "Les solidarités financières correspondent surtout à des relations de proximité" (id., p. 20).

⁹ Idem, pp. 34-35.

¹⁰ MADIO : *L'état de santé de la population et la demande des soins dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997*. Antananarivo, 1997, 60 p. (pp. 34-36).

¹¹ Idem, p. 33.

assez stable pour la plupart des citadines : autour de 22 ans, mais il n'est que de 19 ans pour les moins instruites de celles-ci, avec une nette croissance des risques pour la santé de la mère et de l'enfant, d'autant plus que l'intervalle entre deux naissances est souvent trop court chez les mères les plus jeunes. Si les avortements sont peu nombreux (4 % des grossesses en moyenne), ce chiffre grimpe à 14 % chez les adolescentes enceintes.¹

Dans la capitale, les possibilités de suivi médical prénatal sont assez bonnes. Pour une consultation, "la moitié des patientes, quand elles déboursent quelque chose, payent moins de 2 500 Fmg. Près d'un tiers de femmes n'ont rien dû payer lors de leur dernière entrevue. L'hôpital et la maternité reste globalement accessible à l'ensemble de la population"² - avec, bien sûr, des exceptions.

Le taux global de mortalité infantile avant l'âge d'un an est moyen (60 ‰), mais il est en fait très directement dépendant du niveau d'éducation : il n'est que de 13,5 ‰ chez les mères qui ont fait le plus d'études, et de 91,5 ‰ chez les moins éduquées³, ce qui n'a rien de surprenant.

5 - Quelques autres indicateurs de la vie sociale : économie, emploi et scolarité

Dans toutes les sociétés, le chômage et le sous-emploi, visibles ou déguisés, sont des fléaux sociaux autant qu'économiques : l'absence de revenus comme la non-insertion dans le monde du travail minent gravement la stabilité des ménages, provoquant séparations et recompositions matrimoniales, violences physiques et symboliques, exploitation des enfants... Autant de causes à leur fuite dans la rue.

Pendant des décennies, l'économie malgache s'est détériorée, dans la capitale comme dans tout le pays : en 1995, le produit intérieur brut n'était plus que de 65 % de celui de 1960. Le secteur économique moderne a chuté brutalement : la part du secteur informel a grimpé de 20 à 41 %⁴. Les jeunes, comme toujours, ont été au premier rang des victimes, car ils ne peuvent plus entrer dans le monde du travail ni accéder à l'autonomie sociale. Une étude menée en 1998 par MADIO sur le devenir de trois générations de Tananariviens (nées dans les décennies qui ont commencé respectivement en 1943, 1953 et 1963) a ainsi montré, entre autres, que le temps d'attente du premier emploi à la sortie du système scolaire est certes un peu plus court qu'autrefois, mais que ces emplois se sont de plus en plus gravement dégradés en termes de revenus et de précarité : "le salaire moyen à la première embauche a régressé de 76 % entre 1964-74 et 1987-97."⁵ De ce fait, "les jeunes générations doivent faire face à des difficultés d'accès à l'emploi, au logement ou de constitution de leur famille. Ils accèdent donc plus tardivement au statut d'adulte à part entière. (...) Le retard de l'âge au mariage et l'augmentation des ruptures d'union conduisent à une pluralité des situations matrimoniales, et donc à une plus grande diversité des situations familiales."⁶ Inutile d'en détailler toutes les conséquences possibles en termes de misère et d'essor de l'insécurité urbaine.

La décennie 1980 avait été particulièrement désastreuse : la politique économique dirigiste imposée par l'Etat de 1975 à 1981⁷ avait, en quelques années, détruit l'appareil de production et d'échanges hérité de la période coloniale, déjà pas très dynamique. La chute du niveau de vie avait été brutale, et c'est alors qu'étaient apparues les familles sans abri dans les rues de la capitale.

Au cours des années 1990, la situation s'est progressivement redressée, de plus en plus sensiblement. C'est ainsi que l'équipe MADIO a observé dans la ville, de 1995 à 1998, une croissance de la consommation moyenne des ménages de 18,8 % en termes réels⁸, au bénéfice de

¹ Idem, pp. 40-44.

² Idem, p. 43.

³ Idem, pp. 47-48.

⁴ Philippe Antoine : "Nuptialité et conditions de vie dans les villes africaines", op. cit., p. 9.

⁵ MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo...*, op. cit., p. 24.

⁶ Ph. Antoine : op. cit., p. 13.

⁷ Voir entre autres Pierre Vérin : *Madagascar*. Paris, Karthala, 2000, 270 p. (pp. 195-208).

⁸ MADIO : *La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo*. Projet MADIO, Antananarivo, 1998, 49 p. (p. 36).

toutes les activités de la population. Ne citons qu'un seul exemple de ce redressement : la consommation de riz (la nourriture essentielle, réellement et symboliquement, des Malgaches) était, en 1961, de 135 kg par personne et par an, en 1978 de 112 kg, en 1995 de 107 kg ; elle est remontée à 132 kg en 1998 (avec une diversification de l'alimentation, qui en a fait baisser la part). L'apport calorique de la ration alimentaire médiane est passé de 1 500 calories par jour en 1995 à 1 800 en 1998 : une jolie progression (+ 20 %), mais qui laisse encore le Tananarivien moyen en dessous des normes internationales (2 100 calories par jour¹).

Globalement, toutes les catégories sociales ont profité de l'embellie, et la grande pauvreté a diminué, mais cette amélioration a été très inégalement répartie, comme toujours en période de libéralisation de l'économie : "La croissance profite d'abord aux riches. Alors que le quart des ménages le plus favorisé voit son niveau de vie augmenter de 35 %, cette performance est de plus en plus faible à mesure que l'on se déplace vers les ménages les moins bien lotis, pour se situer à + 27 % dans les deux quarts les plus pauvres. Les inégalités de revenus, déjà élevées en 1995, se sont encore accrues en 1998. (...) La consommation du quart le plus riche était 7,1 fois supérieure à celle du plus pauvre ; trois ans plus tard, elle l'est de 7,6."²

MADIO a aussi observé que, de 2000 à 2001, le chômage a diminué de 5,5 %³. Ce progrès est essentiellement dû à l'essor de l'emploi formel, c'est-à-dire au succès de la politique des usines classées en "zone franche", exonérées d'impôts si elles travaillent pour l'exportation⁴. Alors qu'Antananarivo concentrait déjà les deux tiers de l'emploi moderne de l'île, et 60 % des emplois de la fonction publique⁵, l'agglomération a reçu 92 % de ces investissements⁶. C'est ainsi qu'en 2000, sur les 9 000 emplois créés en un an par les entreprises franches, 7 200 l'ont été à Antananarivo⁷. Au total, c'est environ 80 000 emplois que la capitale a reçus, certes avec des salaires faibles (de l'ordre de 200 000 Fmg par mois), mais cet apport massif d'activités industrielles (qui en a d'ailleurs généré beaucoup d'autres) est évidemment pour beaucoup dans l'amélioration économique de ces dernières années⁸.

Le revenu mensuel moyen à Antananarivo (330 000 Fmg) a progressé de 15 % en un an (en francs courants, la moitié en pouvoir d'achat réel, car l'inflation a été forte)⁹. Il peut être utile d'indiquer ici l'ordre de grandeur des ressources monétaires des citoyens normalement insérés (ou à peu près). Cadres mis à part, les revenus moyens sont, pour les employés et ouvriers du secteur privé formel (27 % de la population active de la ville), de 278 000 Fmg, et de 113 000 Fmg pour les simples manœuvres. Dans le secteur informel (41 % de cette population active), les travailleurs à leur compte gagnent 242 000 Fmg par mois, les employés et ouvriers 195 000, les manœuvres la somme dérisoire de 53 000¹⁰. De leur côté, les citoyens qui travaillent encore dans le secteur primaire (4,3 % des emplois) gagnent 163 000 Fmg, et les fonctionnaires en moyenne 500 000¹¹.

Naturellement, les progrès réalisés ces dernières années ont été gravement ébranlés par la crise politique du premier semestre 2002 : le blocus imposé à la capitale a entraîné la fermeture des

¹ Il est vrai que les gens sont petits et légers (en moyenne 1,64 m et 57 kg pour les hommes de plus de 20 ans, 1,54 m et 50 kg pour les femmes). Cette taille, liée à l'alimentation (et surtout à ses insuffisances), varie de 2 à 3 cm entre les plus riches et les plus pauvres, et la génération née en 1970 mesure en moyenne 1 cm de moins que la précédente. Cf. MADIO : *L'état de santé de la population et la demande des soins...*, op. cit., p. 7.

² MADIO : *La consommation et le rôle du secteur informel...*, op. cit., pp. 38-40.

³ MADIO : *Dynamique du marché du travail dans les sept grandes villes de Madagascar entre 2000 et 2001*. Projet MADIO II, Antananarivo, 2002, 32 p. (p. 9).

⁴ Il s'agit aux trois quarts d'usines de confection, qui utilisent surtout de la main-d'œuvre féminine, docile et peu payée.

⁵ MADIO : *Dynamique du marché du travail dans les sept grandes villes de Madagascar...*, op. cit., p. 15.

⁶ MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages...*, op. cit., p. 31.

⁷ MADIO : *Dynamique du marché du travail dans les sept grandes villes...*, op. cit., p. 15.

⁸ Pour un bilan de la politique des zones franches, voir Mireille Razafindrakoto et François Roubaud : "Les entreprises franches à Madagascar : atouts et contraintes d'une insertion mondiale réussie", *Afrique contemporaine* n° 202-203, 2002, pp. 147-163.

⁹ Ibid., p. 23.

¹⁰ MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages...*, op. cit., p. 41.

¹¹ Idem, p. 39.

usines, et le chômage technique pour environ 80 000 personnes. Les marchés extérieurs ont été perdus. Certes, les entreprises en retrouveront, redémarreront, mais quand ? Il est toujours beaucoup plus long de reconstruire ce type de tissu industriel que de le ruiner.

Quant à la scolarisation des Tananariviens, elle paraît, au total, remarquablement forte (96,4 % des habitants âgés de 6 ans et plus sont ou ont été à l'école) et ancienne (91,7 % des 60 ans et plus ont été scolarisés dans leur enfance). Toutefois, parmi les 15-19 ans, 47,2 % n'y sont plus¹.

La capitale est, dans ce domaine, beaucoup plus favorisée que la campagne : alors qu'en moyenne nationale, le taux net de scolarisation des enfants dans l'école primaire n'est que de 48 %, il atteint 88,4 % à Antananarivo (88,6 % pour les garçons, 88,1 % pour les filles : la différence est étonnement faible, et pas beaucoup plus sensible entre les classes sociales : 92 % pour le quart de la population le plus riche, 82 % pour le quart le plus pauvre).²

Mais, si les chiffres globaux paraissent bons, signifiant au moins un maintien quantitatif de l'enseignement (public et, de plus en plus, privé) malgré les vicissitudes vécues depuis vingt ans, les connaisseurs s'accordent sur le fait que la qualité de l'enseignement a très sensiblement baissé. Un indicateur objectif en est le niveau de connaissance de la langue française (clé pour une bonne insertion professionnelle) : seuls 20 % des 15-19 ans le parlent correctement, contre 40 % des 40-45 ans, qui avaient reçu une instruction de bien meilleure tenue³.

Les coûts de la scolarité primaire ne paraissent pas exorbitants : 15 000 Fmg par an dans le secteur public (mais 100 000 à 200 000 Fmg dans l'enseignement privé de qualité, à l'évidence accessible aux seules élites), et 50 000 à 60 000 Fmg par an dans le secondaire. Les familles les plus pauvres consacrent 8 % de leur budget à la scolarisation de leurs enfants⁴, ce qui est lourd, mais les résultats, du fait de la profonde dégradation du niveau des établissements publics, risquent d'être pour eux bien décevants.

Enfin, le travail des enfants, massif en milieu rural (il concerne 34 % des enfants de moins de 15 ans et 85 % des jeunes), est également important dans la capitale, réponse à la pauvreté des ménages dans les familles modestes. En 1997, les enfants travailleurs représentaient 9 % des 7-9 ans, 16 % des 10-12 ans et 24 % des 13-14 ans, enfin 71 % des jeunes de 15 ans et plus⁵.

6) Les populations citadines exclues

La société tananarivienne a donc beaucoup d'éléments de cohérence, qui lui ont permis, finalement, de résister assez bien (comparativement à d'autres) aux rudes tempêtes qu'elle a vécues. Elle connaît néanmoins, en plus de la misère des bas quartiers, une marginalité citadine importante et surtout spectaculaire : des familles complètes dans la rue, installées à demeure⁶ pour y gagner de quoi vivre le jour, pour y dormir la nuit, ces "4 mi" déjà évoqués, des clochards de tous âges qui hantent le centre de la ville.

Ils auraient été naguère beaucoup plus nombreux, beaucoup plus envahissants dans l'espace public, au point que les habitants redoutaient certains lieux, notamment autour du Zoma. Au cours des années 1990, des mesures successives destinées à "embellir" et "assainir" la ville en firent disparaître un grand nombre du paysage (le problème étant certainement bien davantage déplacé que

¹ Idem, pp. 11-12.

² MADIO : *Le système scolaire et la demande d'éducation dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997*. Projet MADIO, Antananarivo, 1997, 56 p. (p. 7).

³ Idem, p. 14. Mais le pays, qui avait formé des élites intellectuelles de grande qualité, les a rapidement laissés au chômage.

⁴ Idem, p. 39.

⁵ Diane Coury et François Roubaud : *Le travail des enfants à Madagascar, un état des lieux*. 1997, 26 p. multig. (ici, tableau 2). Concernant toute l'île, cette étude ne distingue guère les spécificités de la capitale.

⁶ Ce qui n'est pas le cas, par exemple, des maraîchers des environs, qui affluent en ville le soir avec leurs chariots à bras chargés de légumes pour pouvoir les vendre sur les marchés dès l'aube.

résolu). On dit aussi que certains sont partis tenter leur chance dans les villes-champignons apparues sur certains gisements miniers qui ont fait rêver tant de pauvres d'enrichissement rapide. Et puis (certainement le plus efficace à long terme), il y a eu le rôle de remarquables actions humanitaires, qui ont su récupérer et resocialiser des milliers d'entre eux : Akamasoa ("Les Bons Amis"), le vaste village péri-urbain créé par le fameux Père Pedro pour eux et avec eux, et l'ASA ("Accueil des sans abri"), piloté par la communauté franciscaine d'Antananarivo, qui privilégie une réinsertion paysanne¹.

Aujourd'hui, sans tenir compte (par impossibilité de les recenser) des groupes flottants qui peuvent errer dans les bidonvilles périphériques, il y aurait de l'ordre de 3 000 personnes à vivre ainsi², de mendicité ou des travaux les plus ingrats, les plus dégradants, comme le ramassage et la fouille des ordures. C'est beaucoup, c'est trop, mais cela pourrait être bien pire.

Pour mieux connaître cette population avant d'agir (c'est-à-dire de lui proposer les moyens de sortir de la rue³), Léonce Wing Kong et Jacques Tronchon ont conduit une solide enquête dans les rues, à travers toute la capitale⁴. Bien que les données produites datent d'une dizaine d'années, leur rapport nous donne une image significative de ces gens marginalisés en famille. Sur les 50 personnes interrogées, il y en a, d'une part, 26 qui vivent seules : 20 hommes (dont quatre jeunes de la rue, âgés de 15 ans et plus) et 6 femmes (dont deux jeunes prostituées, de 20 et 21 ans), et, d'autre part, 24 qui vivent en groupe familial de 3 à 9 individus (le plus souvent 3 à 4, dont parfois un ou deux ascendants), soit 16 couples avec enfants (ce sont quelquefois ceux de la femme), 5 mères seules avec leurs enfants et 3 couples sans enfant⁵ (couples officiels ou, "le plus souvent, en union libre, mais comptant beaucoup l'un sur l'autre").

Pour la survie, les activités (une même personne en exerce parfois plusieurs) sont peu diversifiées : "25 sur 50 fouillent les poubelles ou vivent de la revente de choses récupérés dans les poubelles, 17 mendient, 15 font du portage, [d'autres un petit nombre de petits métiers divers], en plus des 4 adolescents qui gardent les voitures et de 2 jeunes femmes qui se prostituent.⁶ (...) La plupart des *4'mi* n'ont pas de protecteur, et ne protègent eux-mêmes personne (exception faite des adolescents, qui ont des protecteurs en la personne des plus âgés et des plus costauds d'entre eux, lesquels prennent leur commission de temps à autre). Tous se plaignent d'être victimes de vols du peu qu'ils ont : argent, papiers d'identité, hardes... Beaucoup redoutent les bagarres entre *4'mi*, souvent sous l'effet de la boisson. Le problème du viol n'a été évoqué que par une seule femme. (...) Pour passer la nuit et établir leurs bases, certains cherchent des coins tranquilles, loin des bagarres et des vols des quartiers chauds. (...) [Mais, globalement,] ils n'ont pas tellement peur : ils ont l'habitude de cette vie dans la rue. Ils se protègent entre eux quand ils sont nombreux, comme sur les marchés, mais l'inorganisation et l'individualisme restent le cas le plus général."⁷

"Les gains quotidiens varient de 500 à 1 200 Fmg par jour⁸. Certains gagnent encore moins, d'autres un peu plus, sans parler du cas particulier des adolescents [dont les gains sont assez importants]. Les groupes familiaux qui arrivent à accumuler deux ou trois gains personnels ne

¹ Pour les gamins de la rue, c'est surtout l'association laïque française Les Enfants du Soleil qui intervient pour les recueillir, comme on le verra plus loin.

² L'ONG française Médecins sans Frontière s'occupe (avec efficacité) de leur santé, et en particulier de celle des petits enfants qui vivent avec eux. Sont ainsi organisées chaque semaine deux tournées nocturnes dans les rues, avec une équipe de soins volontaire. Le cahier de bord de celle qui parcourt le centre-ville (Analakely, Antanananerinina, les tunnels, les environs de l'ancien et du nouveau Zoma...) contient 483 noms d'adultes et 407 d'enfants (surtout en bas âge). Le chiffre est équivalent avec l'autre tournée, soit environ 2 000 personnes suivies régulièrement. L'estimation d'un total de 3 000 sans abri paraît vraisemblable.

³ C'est le programme ASA, qui, depuis, accueille chaque année une vingtaine de familles pour les aider à se resocialiser, les former aux métiers agricoles et les installer dans de nouveaux villages créés dans des régions peu peuplées à l'ouest des Hautes Terres. En 2002, 668 personnes avaient été sorties de la marginalité, dont 394 mineurs et 274 adultes (140 hommes, 134 femmes).

⁴ L. Wing Kong et J. Tronchon (éd.) : *Les sans abri à Antananarivo*. Rapport pour ASA, 1994, op. cit.

⁵ Ibid., p. 11.

⁶ Ibid., p. 14.

⁷ Ibid., p. 19.

⁸ En dix ans, la valeur de la monnaie malgache a sensiblement chuté.

sortent guère de cette fourchette. Ce sont les porteurs qui gagnent le plus. (...) Paradoxalement dans une société à dominante chrétienne, le dimanche est le jour le plus dur : pas de portage, pas d'aumône...

"Les *4'mi* dépendent essentiellement pour leur nourriture, quelquefois pour leur tabac. L'alcool local (*toaka*) est rarement déclaré, mais toujours présent, surtout par mauvais temps ou pendant les journées infructueuses. Tout le reste vient de récupération ou de dons (ainsi qu'une partie de la nourriture elle-même). Bien tolérés par le voisinage, (...) ils reçoivent même de l'aide de restaurateurs ou de voisins. (...) La mortalité infantile par dénutrition et manque de soins est forte, bien que l'accès aux soins soit aisée. Le problème est plutôt dans l'obtention des médicaments : quand ils ne sont pas donnés, ils ne peuvent, le plus souvent, être achetés. (...) Les parents n'ont qu'un niveau scolaire très faible, et les enfants aucun."¹

Par définition, c'est l'absence de logement digne de ce nom qui les caractérise. "La plupart des lieux de couchage sont des abris de fortune, protégeant plus ou moins des intempéries. Vérandas, arcades et porches constituent les abris les plus utilisés. (...) Généralement, les occupants doivent libérer les lieux avant le petit matin ; parfois ils doivent balayer la véranda et laisser place nette avant de partir. Les jardins publics d'Antaninarenina, d'Ambohijatovo ou de la gare sont utilisés de jour par ceux qui ont travaillé la nuit. Sont aussi cités les marchés d'Analakely, d'Anosibe et d'Andravoahangy, (...) ainsi que des trottoirs, des ponts, les bords de la voie ferrée, des terrains vagues..."²

Faute d'un minimum de moyens pour avoir un toit, des centaines de personnes ont donc été obligées de s'aménager des abris de fortune dans certains recoins discrets de l'espace urbain. L'une des plus spectaculaires de ces zones est (ou plutôt était, car elle a été rasée au début de 2003³) ce qu'on appelle "*Lalamby*", le long de la voie ferrée et du canal entre les quartiers d'Isotry et d'Anosibe, au sud-ouest de la ville, à quelques pas des plus beaux immeubles officiels et du prestigieux hôtel Hilton, au sud du lac Anosy. Frédéric Canard et Soavelomanana Rabenarivo décrivent ainsi ce monde marginal, qui est, en même temps, l'un des plus vastes et des plus étonnants marchés de tous les objets d'occasion imaginables : "Collée au mur d'enceinte des ministères, une "cité de cellophane" s'étire le long des rails. Plusieurs dizaines de familles en quête d'un avenir en ville y ont installé leur abri de fortune. Lieu de passage important, l'endroit est devenu un supermarché d'objets de récupération de toutes sortes. De nombreux ménages riverains ont désormais "pignon sur rails"... [Un tel habitat minimal permet cependant à cette population de se débrouiller pour] vendre en ouvrant simplement la devanture de leur abri ou de poursuivre diverses activités toutes proches, (...) comme le commerce à partir d'objets de récupération effectué sur le pas de la porte. (...) [C'est] un mode de vie que personne n'envisage de changer : pour eux, les inégalités sociales sont le résultat d'une situation bien établie et immuable, plus que d'une conjoncture."⁴

Reprenons ici la synthèse de L. Wing Kong et J. Tronchon. "L'histoire de la pauvreté -hélas tristement répétitive- peut se résumer ainsi :

- des métiers précaires au niveau de certains grands-parents et, plus souvent, des parents ;
- une migration vers la capitale pour essayer de gagner plus ;
- de mauvais logements, aux loyers très faibles, dans les bas quartiers ;
- un licenciement ou une maladie causant la perte du travail et l'impossibilité de payer le loyer ;
- une fois faite l'expérience du couchage dans la rue, une limite a été franchie : le *4'mi* a liquidé tous ses maigres biens, perdu sa carte d'identité et rompu avec son ancien quartier. (...)

¹ L. Wing Kong et J. Tronchon : op. cit., pp. 24-25.

² Ibid., p. 13.

³ La voie ferrée Antananarivo-Tamatave, la plus vitale pour le pays, mais en panne depuis des années faute d'entretien, a été privatisée. Pour remettre la ligne en état, les nouveaux dirigeants ont exigé que soit libérée de ses squatters toute l'emprise de la voie à travers la ville. Selon Médecins sans Frontière, la population de Lalamby était, fin 2002, de 325 familles (de 3 à 6 personnes chacune).

⁴ F. Canard et S. Rabenarivo : *Nos enfants, ces inconnus*. Paris et Antananarivo, 2001, 121 p. (pp. 66 et 68).

[Le village d'origine¹], souvent mal connu, a été quitté depuis l'enfance ou du temps des parents. Si certains revendiquent leur droit au tombeau familial (dont ils connaissent l'emplacement), une seule personne a eu le courage de dire qu'en fait, nul ne sera là pour payer son transport pour ce dernier voyage. Une fois [qu'on est] devenu *4'mi*, peu de relations sont conservées avec la famille étendue. Le manque [d'argent pour les] frais de voyage pour aller aux rassemblements familiaux n'est qu'un prétexte. Les vraies raisons, non exprimées, sont sans doute la honte et la peur du rejet de la part de leur parenté, qui se débat elle-même dans les pires difficultés. Souvent, seules une ou deux relations parentales sont sauvegardées, concernant des personnes elles-mêmes en situation difficile.

"Les perspectives d'avenir disent assez le désarroi total des personnes interrogées. Complètement à cours de modèle, (...) les *4'mi* ne savent que rêver du couple d'activités classique agriculture/élevage, qui renvoie (...) au temps mythique d'une vie paysanne supposée heureuse. Mais, n'ayant souvent connu que la ville, sachant surtout survivre en ville, où un certain surplus leur est laissé dans la rue (ce qui n'est pas le cas à la campagne - ils en ont bien conscience), beaucoup souhaitent y rester."²

Selon les observations récentes de l'anthropologue Anne-Marie Coquelin³, les sans abri citadins éprouvent une vive souffrance dans leurs relations avec leur parentèle, car ils continuent à croire aux valeurs traditionnelles de forte solidarité familiale de la société malgache, c'est-à-dire qu'ils n'attendent de l'aide que de leur famille élargie, et ils sont tout désemparés de ne pas recevoir ce soutien. Mais ils sont réalistes sur leur sort : ils savent que leur absence de formation leur interdit la plupart des possibilités d'embauche. Ils vivent donc dans la résignation, non dans la révolte.

Sur le plan psychologique, les effets d'une telle exclusion peuvent être très graves. On peut s'inspirer ici des observations de la sociologue Martine Camacho à propos des familles clochardisées qui survivaient sur la grande décharge municipale de Kianja, à 10 km à l'est de la capitale. Elles sont déjà vieilles d'une vingtaine d'années, et ce n'est pas exactement la même population que les clochards de la ville, mais on peut penser que la similitude des conditions de survie entraîne beaucoup de points communs⁴. Le tableau dressé est assez sinistre : "Les plus démunis (...) manifestent un désintérêt global non seulement pour leur famille, mais pour la vie en général. Il semble que cet état d'hibernation mentale dans lequel se sont comme immobilisés bon nombre de femmes et quelques hommes soit le produit de leur incapacité à atteindre le seuil de survie minimum qui autorise un espoir de mobilité sociale. Trop pauvre et chroniquement mal nourrie, cette population appartenant à la frange la plus déshéritée des parias des ordures se voit confisquer les moyens du sursaut, de l'étincelle de vie qui permet de se battre, d'inventer. Elle s'est figée dans un dénuement sans issue. Le désespoir n'est plus de mise, encore moins la révolte. Il ne reste plus rien qu'une humanité aux ressorts brisés, une humanité rompue, abrutie, qui se laisse couler, qui se laisse mourir. (...) La misère génère une misère plus grande encore, et la mort gagne au bout du compte, par forfait."⁵

De fait, la tentative de Martine Camacho et de son équipe de monter une coopérative avec les gens de la décharge s'est conclue par un échec cuisant. Et pourtant, quelques années plus tard, à partir de 1989, c'est avec cette même population a priori brisée que le Père Pedro a créé son œuvre, en proclamant bien haut que : "Le problème le plus terrible que nous ayons à surmonter n'est pas la misère, mais l'abandon de soi, l'oubli de sa dignité humaine."⁶ Douze ans plus tard, en restaurant cette dignité et en réveillant le courage, Akamasoa a rendu à une vie décente 1 200 familles de sans abri, soit 8 500 personnes, dont une moitié d'enfants, auxquels est offerte une éducation

¹ Situé dans la plupart des cas recensés à moins de 50 km, le long des principaux axes routiers qui quittent la capitale..

² L. Wing Kong et J. Tronchon : op. cit., p. 26.

³ Communication orale, novembre 2002.

⁴ Que l'on retrouve, en plus dramatiques encore, dans les rues de Paris : voir ainsi Patrick Declerck : *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Paris, Plon, 2002, 458 p.

⁵ Martine Camacho : *Les poubelles de la survie. La décharge municipale de Tananarive*. Paris, L'Harmattan, 1986, 208 p. (p. 47).

⁶ C. Harpet et B. Le Lin : *Vivre sur la décharge d'Antananarivo*, op. cit., p. 85.

particulièrement soignée, gage d'un véritable avenir. Même dans des situations aussi apparemment désespérantes, la bataille humaine n'est jamais perdue d'avance.

On terminera cette présentation de la société tananarivienne sur un mode un peu plus plaisant, par un petit souvenir historique des conflits qui, toujours et partout, tendent les relations entre parents et enfants, car les uns et les autres n'évoluent pas, intellectuellement, au même rythme. Antananarivo n'y a pas échappé, et ce depuis au moins un tiers de siècle, comme en témoigne cet extrait d'une étude anthropologique faite en 1966 sur le vieux quartier d'Isoraka, une description que l'on peut tenir pour représentative de la ville ancienne toute entière, du moins de sa bourgeoisie, et sans doute, *mutatis mutandis*, toujours d'une certaine actualité :

"Le choc des générations est parfois violent : les jeunes traversent une période à laquelle n'ont pu les préparer leurs parents. (...) Selon les adultes, les enfants, même tout jeunes, sont *fetsy* (malins), vifs d'esprit (*tsy azo amidy intsony*) : on ne peut plus leur faire accepter n'importe quoi. Ils ont la tête dure (*mafy loha*) ; on ne peut plus les conseiller, les gronder. (...) Ils discutent sans cesse, ont besoin de preuves à tout ce qu'avancent les aînés. (...) Certains parents usent alors de la menace, essaient d'imposer une certaine discipline à leurs enfants. Certains, bon gré mal gré, acceptent de discuter, d'expliquer, sachant très bien qu'ils seront inévitablement traités de "vieux régime". D'autres se vantent de laisser leurs enfants "libres", renonçant pour une bonne part à leurs responsabilités. Certains tentent d'expliquer à leurs enfants les dangers qu'ils courent : l'éducation devient toute morale, et il s'y mêle infailliblement un relent de puritanisme (certains parents sont en effet obsédés par la notion de péché)..."¹

Mais ce ne sont là que des antagonismes de classes d'âge bien bénins : il en faut d'autrement plus redoutables pour chasser les enfants vers le monde de la rue.

En conclusion, cette société tananarivienne paraît avoir encore de bons atouts pour maintenir sa solidité, surtout quand on la compare à tant d'autres capitales du Tiers-monde, où la déstructuration est très avancée : familles recomposées ou définitivement éclatées, violences internes et externes, avec pour résultat la fuite massive des enfants dans la rue. Ici, la question des mineurs marginalisés est assez limitée, en nombre et en gravité. C'est incontestablement la force et la cohérence des liens sociaux, dans cette ville si singulière, où l'on vit enraciné comme dans un terroir d'origine, qui expliquent que, malgré les tempêtes qui ont été vécues, la situation ne soit pas beaucoup plus grave - ce qui ne veut pas dire que ses poches d'exclusion soient acceptables, et, en particulier, qu'il ne faille pas agir pour en récupérer les enfants à la dérive.

D'autre part, les exclus adultes et les gamins de la rue d'Antananarivo posent aussi une question scientifique toute autre que celle de l'appauvrissement actuel, une interrogation dont on ne trouve pratiquement aucune trace dans les nombreux documents qui ont été utilisés ici, et guère davantage dans les conversations avec les bons connaisseurs de la réalité malgache, si ce n'est sous forme d'allusions fugaces : puisque la marginalité citadine n'est pas le produit d'une crise généralisée de la société urbaine elle-même, ne serait-elle pas, avant tout, l'effet d'une discrimination collective ancienne, celle des plus basses couches du monde merina, rural et urbain, un pan de la société maintenu depuis toujours en lisière ? L'homogénéité culturelle des Merina -et donc de leur ville- est exceptionnelle, mais elle cache aussi d'insondables précipices dans les relations entre les êtres, et d'abord entre anciens "hommes libres" et "anciens esclaves". Quelle est, parmi les *4'mi* et les enfants de la rue d'aujourd'hui, la proportion de descendants des *andevo* d'autrefois ? Certainement pas 100 %, mais on peut la deviner très forte.

Si elle a su sauvegarder cette cohérence qui l'a, jusqu'ici, sauvée de la dislocation, la société tananarivienne doit s'engager dans une solidarité plus active envers ses exclus de l'intérieur, avant que, refoulés toujours plus loin sur les marges de la vie, ceux-ci, aujourd'hui résignés, ne deviennent

¹ Jeannine Razafindratovo : *Isoraka*. Antananarivo, ORSTOM, 1966, 98 p. (p. 58).

un jour les futures "classes dangereuses", les barbares qui campent non aux portes de la Cité, mais déjà au beau milieu de ses rues.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE Philippe : "Nuptialité et conditions de vie dans les villes africaines", Chaire Quetelet 1999 : *Populations et défis urbains*, Louvain-la-Neuve, 26-29 octobre 1999, 21 p. multig.
- CAMACHO Martine : *Les poubelles de la survie. La décharge municipale de Tananarive*. Paris, L'Harmattan, 1986, 208 p.
- CANARD Frédéric et RABENARIVO Soavelomanana : *Nos enfants, ces inconnus*. (ouvrage bilingue français/malgache). Paris, L'Harmattan, et Antananarivo, Tsipika, 2001, 121 p.
- COURY Diane et ROUBAUD : *Le travail des enfants à Madagascar. Un état des lieux*. Note n° 9717/E, 1997, 26 p. multig.
- DECLERCK Patrick : *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Paris, Plon - Terre humaine, 2002, 458 p.
- GUERIN Catherine : "Antananarivo, espace urbain, espace culturel. L'empreinte de la culture malgache sur les pratiques et les représentations du milieu urbain", *Géographie et Cultures* n° 25, Paris, printemps 1998, pp. 91-109
- GUERIN-FOURNET Catherine : "La ville mise en scène : quelques enjeux à propos des représentations écrites et iconographiques d'Antananarivo (Madagascar)", *Géographie et Cultures* n° 40, Paris, hivers 2001, pp. 93-108
- MADIO : *La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de la phase 3*. Projet MADIO, Antananarivo, 1997, 49 p.
- MADIO : *Dynamique du marché du travail dans les sept grandes villes de Madagascar entre 2000 et 2001*. Projet MADIO II, Antananarivo, 2002, 32 p.
- MADIO : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité des ménages dans les sept grandes villes de Madagascar*. Projet MADIO II, Antananarivo, 2000, 79 p.
- MADIO : *L'état de santé de la population et la demande des soins dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997. (Premiers résultats de l'enquête SET 1997)*. Projet MADIO, Antananarivo, 1997, 60 p.
- MADIO : *Le système scolaire et la demande d'éducation dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997. (Premiers résultats de l'enquête SET 1997)*. Projet MADIO, Antananarivo, 1997, 56 p.
- MADIO : *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo. Emploi, famille, logement. (Premiers résultats de l'enquête BIOMAD 98)*. Projet MADIO, Antananarivo, 1999, 75 p.
- MADIO : *Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997. (Premiers résultats de l'enquête SET 1997)*. Projet MADIO, Antananarivo, 1997, 43 p.
- MARIE Alain (éd.) : *Une Afrique des individus ? Itinéraires citadins dans la société contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris, Karthala, 1997, 440 p..
- RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François : "Les entreprises franches à Madagascar : atouts et contraintes d'une insertion mondiale réussie", *Afrique contemporaine* n° 202-203 (n° spécial "Madagascar après la tourmente"), avril-septembre 2002, pp. 147-163.
- RAZAFINDRATOVO Jeannine : *Isoraka*. Antananarivo, ORSTOM, 1966, 98 p. multig.
- VERIN Pierre : *Madagascar*. Paris, Karthala, collection "Méridiens", 2000, 270 p.
- WING KONG Léonce et TRONCHON Jacques (éd.) : *Les sans abri à Antananarivo*. Rapport d'enquête, Antananarivo, "Association Accueil des Sans Abri", 1994, 73 p. multig.
- (Collectif) : *La Cité des Mille*. Antananarivo : *Histoire, architecture, urbanisme*. Antananarivo, CITE et Tsipika, 1998, 191 p.

Béatrice BOUSQUET

DEVENIR ENFANT DE LA RUE A ANTANANARIVO

Entre choix et nécessité

Depuis les années 1980, Madagascar traverse une période de récession qui a touché et touche encore la plupart des secteurs économiques. Malgré les différentes mesures prises pour endiguer la crise, tant au niveau national qu'international (au travers les orientations économiques imposées par le FMI et la Banque mondiale), de nombreux autres problèmes (tant politiques que stratégiques) sont venus la renforcer.

Cette crise s'est accompagnée d'exode rural et d'une crise de la société populaire urbaine, qui ont propulsé dans la rue des centaines de familles¹ et des enfants seuls, désignés par le terme "enfants de la rue". Cependant, entre ces deux populations, d'une part les familles, de l'autre les enfants, même si la pauvreté et la misère sont un facteur important dans le choix du départ, celles-ci ne sont pas la seule motivation pour les enfants. Lorsque les adultes choisissent de partir travailler en ville, ils fuient non seulement la misère, mais aussi, parfois, les traditions et coutumes qui sont attachées à leurs lieux d'origine. Ils veulent s'émanciper de leur famille, des aînés qui les empêchent de faire leur propre choix, etc. Les enfants, eux, n'ont pas la même démarche : ils regardent l'instant présent, leur vécu, ce qu'ils supportent ou ne supportent plus. Souvent, ils n'ont pas d'idées précises de ce qu'ils vont trouver dans la rue.

L'objet de cette étude est le vécu de ces enfants avant de partir dans la rue et sur ce qui les a, en quelque sorte, "forcés" à faire ce choix. Mais, pour certains, était-ce vraiment un choix, ou plutôt une nécessité ?

Dans un premier temps, on présentera la population rencontrée, ses caractéristiques et ses spécificités, puis les dysfonctionnements institutionnels qui peuvent pousser les enfants à partir, avant de parler de l'attrait de la rue et de ses répercussions sur les enfants.

I - QUELQUES DONNEES SUR LES ENFANTS RENCONTRES

L'étude a porté sur un total de 30 enfants (27 garçons et 3 filles) rencontrés dans différents lieux de la ville : Andravoahangy, Analakely, Isotry² (qui sont trois des marchés de la ville qui

¹ Cf. Bodomalala Ranaivoson : "Les conditions de l'apparition du phénomène des enfants dans la rue à Antananarivo", *Cahier de Marjuvia* n° 6, 1998, pp. 17-21, et Bodo Ravololomanga : "Travail, mendicité, délinquance : est-ce le circuit obligé des enfants de la rue à Madagascar ?", *Cahier de Marjuvia* n° 6, 1998, pp. 22-26.

² Appelé aussi Petite-vitesse, car il est situé à la gare de marchandises de l'ancien chemin de fer.

remplacent le Zoma), Tsaralalàna (quartier où se trouvent la plupart des boîtes de nuit fréquentées par les touristes et les expatriés), Isoraka (près du tombeau du prince Rainiharo : un lieu laissé à l'abandon et envahi par des familles et des adolescents sans logis¹)...

1 - L'âge et la durée de vie dans la rue

Lors de l'enquête, ont été rencontrés et ont répondu aux questions des jeunes âgés de 10 à 18 ans. La moyenne d'âge est d'environ 14 ans. Aucun échantillon statistiquement défini ne pouvant être déterminé au préalable, les différences d'âge des enfants sont dues, semble-t-il, aux lieux de rencontre, sans qu'il y ait eu une volonté préalable en ce sens. C'est ainsi que les plus jeunes ont été rencontrés à Tsaralalàna, les plus âgés à Isoraka.

Age actuel et âge à l'arrivée dans la rue

Age à l'arrivée dans la rue

Age actuel	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	Total
18			1								1	2
17				2		1	1					4
16				1				2				3
15									2			2
14						2	2	1				5
13			1		3	2	1					7
12	1		1	1	1							4
11			1	1								2
10		1										1
Total	1	1	4	5	4	5	4	3	2	0	1	30

Temps passé dans la rue

0 à 5 mois	6 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus
10,0 %	6,5 %	33,5 %	23,5 %	26,5 %

Seuls 16,5 % des enfants rencontrés vivent dans la rue depuis moins d'un an ; plus du quart y vivent depuis plus de trois ans, dont certains depuis plus de 5 à 6 ans. Curieusement, ce ne sont pas les plus jeunes qui sont dans la rue depuis moins d'un an, mais de ceux qui ont entre 13 et 15 ans. Cela voudrait-il dire que l'âge de départ dans la rue est en train de reculer ? On ne peut pas être aussi affirmatif avec un groupe de jeunes si restreint. D'autant plus que, selon une étude de l'UNICEF², "76 % des enfants de la rue appartiennent à la classe d'âge de 7 à 13 ans."

2 - L'origine géographique des enfants

Antananarivo-ville	Banlieue d'Antananarivo	Province d'Antananarivo
30 %	40 %	30 %

Avant leur départ dans la rue, leur zone de résidence se situait pour la plupart dans la banlieue de la capitale, dans l'un de ces nombreux quartiers populaires qui se caractérisent par une carence des infrastructures urbaines et des services publics. Ce sont souvent des familles qui avaient construit une première fois près du centre-ville, sans permis, et qui ont été repoussées par la municipalité vers la périphérie³.

¹ Ceci n'était plus vrai un an plus tard.

² Marie-Marcelline Razoloarisao : *Les enfants de la rue d'Antananarivo*, UNICEF-Madagascar, 2000.

³ Bodo Ravololomanga : "Travail, mendicité, délinquance..." (op. cit.) : "Il y a également des familles qui ont

La plupart des enfants qui proviennent des provinces ne sont pas arrivés seuls en ville. Souvent, ils sont venus avec leur famille, et ce n'est que dans un deuxième temps qu'ils se retrouvent seuls dans la rue. Il y a donc eu, dans un premier temps, migration de toute la famille vers Antananarivo pour trouver un travail, puis soit un départ de l'enfant pour la rue, soit l'arrivée de toute la famille dans la rue avant d'être orientée vers un centre de réinsertion sociale, que refuse l'enfant, qui part alors vers la rue. Pour les enfants d'Antananarivo ou de la proche banlieue, le passage dans la rue s'est fait en général seul.

3 - Les itinéraires scolaires

Les situations sont assez diversifiées.

Age au départ dans la rue	Jamais scolarisé	T 1 (11ème)	T 2 (10ème)	T 3 (9ème)	T 4 (8ème)	T 5 (7ème)	Collège (6ème)	Total
17 ans							1	1
15 ans					1		1	2
14 ans			3					3
13 ans					2	1		3
12 ans	1			2	1		1	5
11 ans	1		1	1		1		4
10 ans	1	1	1	1				4
9 ans	1	1	1		2			5
7-8 ans	1	2						3
Total	5	4	6	4	6	2	3	30

Comme on le voit, les enfants n'ont pas atteint un niveau scolaire bien élevé. Ceci est dû au très fort taux de redoublement dans les classes du primaire¹. 16 % de ces enfants n'ont jamais été scolarisés, et seuls 10 % avaient atteint le niveau du collège.

4 - Parents et structures familiales

Il y a souvent une différence entre la situation "matrimoniale" des parents et la structure familiale dans laquelle se trouvait l'enfant avant son départ vers la rue. Interroger l'enfant sur la situation de ses parents n'aurait pas reflété l'exacte situation des enfants, et n'aurait pas permis de montrer les placements de ces derniers. C'est pourquoi nous avons posé aux enfants des questions distinctes : sur la situation matrimoniale des parents (et leurs lieux de résidence), puis sur les personnes avec qui il vivait avant de partir et sur leurs conditions de vie.

Situation des parents

Unis	Veufs seuls	Veufs avec un nouveau partenaire	Séparés seuls	Séparés avec un nouveau partenaire	Tous deux décédés
6,5 %	23,5 %	26,5 %	3,5 %	26,5 %	13,5 %

Il est frappant de constater que très peu d'enfants actuellement dans la rue proviennent de familles dont les parents vivent encore ensemble : seulement un sur 15. Les orphelins sont le cas le

habitées des maisons, en dur ou en tôle, installées le long des canaux des bas quartiers d'Antananarivo dans les années 1970, sans avoir demandé l'autorisation de construire. (...) Ultérieurement, dans les années 1980, ces mêmes familles se sont vu délogées du fait de la politique d'embellissement de la capitale."

¹ Voir la partie consacrée à l'école.

plus fréquent : 63,5 % des enfants ont l'un de leurs parents décédé ou les deux. Enfin, 30 % sont issus de couples vivants mais séparés.

Structure familiale dans laquelle vivait l'enfant avant son départ

Parents unis	Mère seule	Père seul	Mère et beau-père	Père et belle-mère	Autres parents	Famille chez qui il travaillait	Non déterminé
6,5 %	16,5 %	10,0 %	16,5 %	14,0 %	23,5 %	6,5 %	6,5 %

Dans 60,5 % des structures familiales où se trouvait l'enfant, au moins l'un des adultes n'avait aucun lien de filiation avec lui : 30,5 % des enfants vivaient avec un "parâtre" ou une "marâtre" et 23,5 % chez un autre membre de la famille. Enfin, 6,5 % avaient été initialement placés dans une famille pour y travailler.

En outre, de nombreux enfants ont fait l'objet d'un placement quand ils vivaient avec leur famille (ce qui n'est pas spécifique aux enfants de la rue, puisqu'à Madagascar, de nombreux enfants sont placés¹).

5 - Les enfants et les ONG sur le terrain

La ville d'Antananarivo a la particularité de rassembler de nombreuses ONG² qui se mobilisent en faveur des enfants et qui leur offrent de nombreux "services".

La présence des ONG à Antananarivo est inégalement répartie : ainsi, dans certains quartiers comme Tsaralalàna, on en dénombre 10 à être présentes sur le terrain pour prêter assistance aux enfants. Ceci peut expliquer les raisons pour lesquelles la majorité des enfants rencontrés ont fréquenté au moins un centre au cours de leur vie dans la rue.

Cela pourrait être l'une des explications du fait qu'il y ait peu d'enfants très jeunes dans les rues. En effet, certaines ONG, en leur proposant un logis accompagné d'une scolarisation ou d'une formation, leur offrent une alternative attirante. Les plus petits, plus démunis, moins résistants, pourraient se trouver aujourd'hui dans de tels lieux.

D'autre part, un nombre important des enfants que nous avons rencontrés jouent et jonglent avec les différentes ONG et ce qu'elles proposent. Ainsi, les enfants qui vivent et travaillent au marché d'Andravohangy savent que le centre Mandialaza, le Père Manjakaray, le Frère Alain, les Sœurs d'Ambanidia et un particulier y distribuent de la nourriture à différents jours de la semaine. Ils peuvent donc, le cas échéant, trouver de la nourriture quand ils n'ont pas récolté assez d'argent. Il en est de même pour les vêtements et les biens de premières nécessités.

II - LES CAUSES DU DEPART VERS LA RUE

La famille malgache, confrontée à une crise économique grave et longue³, est en proie au doute et confrontée à ses propres dysfonctionnements. De ce fait, la situation familiale est au centre de la problématique de l'enfant exclu : elle constitue la cause principale des départs.

¹ Bodo Ravololomanga & Bernard Schlemmer : "Une mise au travail 'inexploité' - la situation transitoire de Madagascar", in Bernard Schlemmer (éd.) : *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1996,

² Les ONG sont soit confessionnelles, soit laïques. Deux types d'assistances sont proposés : soit l'action au sein du cadre familial, soit l'apport d'une aide directe à l'enfant hors du cercle familial (nourriture, soins de santé, distribution de vêtements et autres produits de première nécessité, formation professionnelle/éducation etc.).

³ Le pays connaît une inflation galopante qui a érodé le pouvoir d'achat des ménages : ainsi, plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté.

1 - La crise de la famille

Tout d'abord, et malgré la pauvreté qui sévit dans les campagnes, les femmes continuent à avoir de nombreux enfants, même si l'on est loin aujourd'hui des 14 enfants ("7 garçons et 7 filles") que l'on souhaitait jadis aux futurs époux lors de leur mariage¹. Ce fait, qui est lié au fort poids social du culte des ancêtres, a deux conséquences directes :

- au village, la parcellisation excessive de la terre agricole ; celle-ci, ne pouvant plus supporter la charge démographique croissante, pousse à l'exode de nombreuses familles,
- en ville, l'obligation pour la mère de trouver un revenu monétaire afin de participer aux frais du ménage.

a) La recomposition des rôles

En effet, alors qu'autrefois la mère travaillait au sein du cercle familial, où elle avait une place bien définie et des travaux spécifiques, elle est aujourd'hui obligée de louer ses services à d'autres et de laisser à ses enfants la conduite de la plupart des tâches domestiques. La famille doit alors mettre en place de nouveaux repères.

Ce phénomène est amplifié si, ne pouvant plus survivre à la campagne, la famille a migré vers la ville. En milieu urbain, les conditions économiques et sociales sont inversées. Tandis qu'auparavant, la nourriture était relativement accessible (éventuellement par voie de troc), tout doit désormais être payé en argent liquide.

En quittant le village, les familles laissent derrière elles leurs parents et leurs amis. L'enfant, qui était placé implicitement sous la garde de la communauté entière, ne dépend donc plus que de ses parents. Le rôle des grands-parents, auparavant si important, s'en trouve réduit ou disparaît.

Pour les familles qui vivent en ville dans des conditions extrêmement précaires, en général rejetées loin à la périphérie de la ville, la distance séparant lieu de vie et lieu de travail fragilise encore plus les liens. Le temps que les parents peuvent consacrer à leurs enfants en est plus ou moins fortement raccourci. La surveillance des plus petits est laissée à l'un des enfants (en général le plus grand), ainsi que les travaux domestiques, qui sont normalement répartis entre tous les enfants. Tant que chacun fait sa part, la famille tient à peu près, mais, dès qu'un membre faiblit, l'organisation est remise en cause, et le rôle dévolu à chacun s'en trouve bouleversé : la famille devient dysfonctionnelle. Quand il y a un tel manque de repères, tout l'équilibre entre les uns et les autres est remis en question.

Les familles des enfants de la rue rencontrés font partie des couches socio-économiques les plus défavorisées et qui subsistent dans des conditions les plus précaires. Leurs ressources proviennent la plupart du temps d'activités menées au sein de l'économie informelle (sauf pour les enfants venant de la campagne). Dans l'ensemble, les enfants de la rue appartiennent à des ménages ayant au moins cinq enfants à leur charge. Ce nombre important s'explique parfois par l'arrivée d'un nouveau conjoint accompagné de ses propres enfants.

Ce sont bien souvent de tels dysfonctionnements au sein de la famille qui poussent l'enfant dans la rue.

b) La désorganisation de la cellule familiale

Les conditions de vie dans lesquelles sont amenées à vivre ces familles rendent leur survie précaire et les privent d'un niveau de vie décent du point de vue matériel. Les relations au sein du couple se dégradent petit à petit, parfois jusqu'à la séparation. La famille est alors éclatée. Ce "final" est d'autant plus probable quand, pour faire face aux difficultés accrues de la survie, elles ont adopté des stratégies qui, bien souvent, les ont fragilisées : les familles "nucléarisées" ont -de gré ou de

¹ B. Ravololomanga et B. Schlemmer : op. cit.

force- coupé les liens de solidarité que représentaient la famille élargie et le groupe communautaire, en particulier quand il y a eu migration de la famille vers les grands centres urbains.

L'alcoolisme du père et les mauvais traitements qu'il inflige à toute la famille est un autre motif fréquent de séparation des adultes et d'éclatement de la cellule familiale.

Mais, plus que tout, c'est le décès du père ou de la mère qui provoque la rupture de la famille, car le parent survivant ne peut pas faire face financièrement à la charge éducative des enfants, surtout lorsque ces derniers sont en bas âge. Dans la plupart des cas, le veuvage ou la séparation des parents est suivi par une "remise en ménage". L'arrivée du parâtre ou de la marâtre redistribue les rôles au sein de la famille. Si la séparation avait été longue, les enfants avaient commencé à trouver de nouvelles marques, à s'approprier une nouvelle place au sein de la famille. L'arrivée d'un tiers remet tout en cause. Il faut à nouveau trouver sa place, et parfois subir celle que l'on vous octroie. Pour l'enfant, tous ces changements sont difficiles à vivre.

c) Les femmes chefs de famille

Quand elle se trouve sans le soutien d'un conjoint, la mère doit simultanément élever une famille et pourvoir à tous les besoins de celle-ci. Lorsque, pour une raison quelconque, l'aide de sa famille (ou des voisins) sur qui elle pouvait compter n'est pas présente, ou est insuffisante, son rôle et ses fonctions sociales sont remis en cause, ce qui peut créer une certaine instabilité au sein du foyer familial. Si elle n'avait pas une activité rémunératrice, elle est obligée d'en trouver une, et sa sortie de la sphère domestique (souvent, elle est obligée de travailler toute la journée) entraîne un bouleversement de la vie quotidienne pour les aînés des enfants. En effet, c'est sur eux que va reposer la surveillance des plus petits, et on va leur demander une plus grande participation aux travaux domestiques, y compris au détriment de la scolarité.

Il faut signaler que la majorité de ces mères n'occupent pas un emploi salarié : leur pratique économique se réduit à un petit commerce dans le secteur informel (vente d'aliments, de condiments, etc.). Leurs revenus -souvent très modestes- ne leur permettent pas de couvrir les frais d'écologie. Il n'est donc pas rare que ce soit à la suite du décès du père que l'enfant a été contraint à interrompre ses études, par défaut de soutien financier.

d) La violence intra-familiale

La pauvreté seule n'est pas une raison suffisante au départ des enfants. Le grand problème est tout ce qui en découle et dont les petits sont les victimes, notamment les diverses maltraitances, physiques ou psychologiques.

La plupart des enfants que nous avons rencontrés vivaient dans des familles recomposées, où le nouveau conjoint est source de tensions : il arrive que ce dernier maltraite et rejette les enfants qui ne sont pas de lui. Si les deux adultes avaient déjà eu chacun des enfants de son côté, la situation peut être pire : il peut y avoir mauvais traitements du fait des enfants du "beau-parent".

Lorsque le jeune ne se sent pas soutenu par sa mère dans un conflit qui l'oppose au beau-père, il se sent dévalorisé et rejeté par cette mère, qui ne dit rien, qui ne fait rien pour le défendre. Souvent, lorsque les enfants sont battus par le beau-parent, c'est le manque de soutien de la part de son parent et de ses frères et sœurs qui est le facteur déclenchant de son départ.

C'est ce qu'explique R (15 ans)¹ : *"Ma mère pousse mon beau-père à me battre. Les autres sont battus aussi, mais moins."* De son côté, JD (14 ans) raconte : *"Mon beau-père était souvent ivre. Il criait et disait qu'il y avait trop de monde à la maison. Je savais qu'il me visait particulièrement. Mes parents se sont disputés, ma mère a pris mon parti. Furieux, mon beau-père a jeté le riz qui se trouvait dans la marmite... C'est ainsi que je suis parti de la maison."* Dans son cas, la mère de JD ne lui a pas fait défaut, puisqu'elle a pris son parti, mais, face au risque du

¹ R est issu d'une première union ; il a quatre demi-frères et sœurs. Il est l'aîné de la famille et vit avec sa mère.

départ de son beau-père, ce qui aurait ruiné le ménage où vit sa mère, il a préféré partir de lui-même pour apaiser les tensions.

Parfois, il arrive que ce soit les propres frères et sœurs de l'enfant qui le battent. Si le petit a le sentiment que les corrections ne sont pas justifiées et que les parents laissent faire, il se sent injustement défavorisé par rapport au reste de la fratrie.

Lorsque c'est une belle-mère qui pose problème, une maltraitance psychologique s'ajoute fréquemment à la maltraitance physique, ou bien il peut y avoir une maltraitance uniquement psychologique, mais qui n'est pas moins douloureuse. Souvent, l'enfant du premier mariage est ouvertement considéré comme un poids, une bouche de plus à nourrir, des dépenses d'écolage supplémentaires... Quand l'argent fait défaut dans le foyer, c'est l'enfant du premier lit qui est perçu comme une charge, celui qui pénalise les enfants du nouveau conjoint. Les traitements seront différents entre les demi-frères : l'aîné peut ne plus recevoir assez de nourriture, être retiré de l'école parce que le ménage ne peut les scolariser tous, donc *"il faut faire un choix."*

Car la médiocrité des conditions économiques d'une famille n'est pas la seule responsable du niveau de scolarisation accordé aux enfants. Les intérêts personnels des uns et des autres entrent en jeu pour déterminer qui, dans la famille, ira à l'école et qui n'y ira pas. Malheureusement pour les enfants des premiers lits, les marâtres et les parâtres, dès leur entrée dans la famille, écartent souvent les enfants du premier mariage de leur conjoint pour favoriser l'éducation des leurs.

e) La répartition du travail des enfants au sein de la famille

Dans les familles malgaches, chaque membre de la famille fournit un travail spécifique : aller chercher de l'eau, du bois pour le chauffage ou pour cuire la nourriture, faire les courses et le ménage, garder les enfants... Les charges sont réparties entre les membres de la famille en fonction du sexe et de l'âge. La division sexuelle est très importante : c'est ce qui permet aux enfants d'identifier leur place au sein de la collectivité. Le travail domestique, la surveillance des frères et sœurs plus jeunes sont en général bien acceptés par les enfants, qui trouvent normal d'aider pendant que leurs parents travaillent.

A la campagne, chaque membre de la famille participe à la survie de tous en contribuant au travail agricole commun. Les garçons constituent une main-d'œuvre importante, disponible en période de pointe, mais aussi durant les vacances scolaires. Ils gardent aussi le bétail, tandis que les filles contribuent à la préparation des repas, s'occupent des jeunes enfants ou aident dans les activités artisanales.

En milieu urbain, l'accroissement du chômage influe directement sur le travail des enfants. Quand, dans les familles à faible revenu, l'un des parents perd son emploi, les enfants doivent aussitôt devenir des travailleurs supplémentaires ou accomplir des travaux qui ne leur étaient pas dévolus, afin de permettre aux adultes de survivre. Certains enfants sont ainsi obligés de sortir du cadre familial pour aller trouver un travail rémunérateur.

Cependant, lorsque la répartition des tâches domestiques n'est pas faite de façon équitable entre les enfants, celui qui en accomplit le plus (parfois même la totalité) ne se sent pas à sa place ; il se trouve défavorisé par rapport au reste de sa fratrie. Comme le dit R : *"J'étais seul à faire le ménage, car les autres allaient tous à l'école"*, et aussi N (10 ans), dont la mère et la sœur de 11 ans travaillent à l'extérieur : *"Je devais faire tout le travail à la maison."*

Si la répartition des tâches ne se fait plus selon la division sexuelle du travail traditionnelle, le garçon aura, vis-à-vis des autres enfants de son âge, honte de ce qu'il est obligé d'accomplir. Ainsi, alors que tous trouvent normal de surveiller les plus petits de la famille, B (14 ans) dit que, pour les plus grands de ses petits frères, il n'y a pas de problème, mais qu'il n'aime pas changer les couches du bébé, car *"ce n'est pas à moi de le faire."*

Pour certains enfants, tout dépend de l'environnement familial, et ils ont une appréhension toute subjective des travaux domestiques. Ainsi, Ch (17 ans) : *"Chez ma grand-mère, mon rôle était*

de m'occuper de la culture des légumes, les arroser, arracher les mauvaises herbes... J'aidais ma grand-mère. Je trouvais ça normal, car je devais aider ma grand-mère : c'est un moyen pour moi de lui donner une joie, une satisfaction. Quand ma grand-mère est décédée, je suis retourné chez ma mère (elle était déjà séparée de mon père). Là-bas, en dehors de l'heure de l'école, j'aidais ma mère à faire la cuisine, la vaisselle, ranger ma chambre à coucher. Je trouvais ça normal, puisque ma mère était très occupée : elle faisait en même temps les travaux domestiques et les travaux en dehors pour subvenir à nos besoins, pour assurer notre vie quotidienne. Après, mon père est venu chez ma mère ; ils se sont disputés et ils se sont battus pour ma garde. Mon père m'a forcé à venir vivre chez lui. Avec ma belle-mère, je ne pouvais plus me reposer : je travaillais sans arrêt, j'étais très fatigué. Avec elle, faire les travaux domestiques était insupportable."

On voit bien, dans ce cas, que ce qui peut être accepté dans certaines conditions peut ne plus l'être dans d'autres. Le fait que sa mère ou sa grand-mère lui demande de l'aide domestique ne pose aucun problème à Ch, mais, lorsque c'est la marâtre qui l'exige, les tâches sont vécues comme une véritable corvée, impossible à supporter.

2 - La crise de l'institution scolaire

Il peut paraître incongru de placer une telle crise institutionnelle comme l'une des causes de départ des enfants vers la rue. Pourtant, dans bien des cas, on peut lui en imputer la responsabilité - certes, de manière indirecte et partagée.

L'école malgache traverse depuis plusieurs années une profonde crise, et l'on peut parler d'école à deux, voire à trois vitesses, suivant les régions¹. Les parents n'ont plus confiance en l'école, qui ne remplit plus ses objectifs : celui de donner des diplômes aux enfants, afin de leur permettre d'accéder à un travail mieux payé. En laissant les enfants dans l'école sans qu'ils aient le sentiment que ces derniers progressent, les parents doivent supporter des frais d'écolage qui représentent parfois pour eux un gros sacrifice.

D'une façon générale, les déperditions scolaires sont importantes dans le système éducatif malgache : chaque année, des centaines d'enfants sont ainsi rejetés et, naturellement, la plupart vont grossir les rangs des enfants travailleurs. Certains quittent l'école de façon volontaire, pour aller chercher du travail, mais le premier motif d'abandon est l'échec aux examens de passage. L'école opère une sélection en forme d'entonnoir : après 10 ans d'études, la majorité des élèves abandonne faute d'avoir réussi aux épreuves du Certificat d'études primaires. Pour ceux qui en sont éliminés, l'école n'a donc mené nulle part. Lorsque la situation économique de la famille se dégrade trop, les frais d'écolage peuvent devenir insupportables. Notons que, lorsqu'il y a un choix à faire entre enfants du même lit, c'est le plus souvent l'aîné qui sera sacrifié.

¹ Selon le rapport national présenté à la 45^e session de la Conférence internationale de l'Education (Genève, 30 septembre-5 octobre 1996) : "Le taux de scolarisation a baissé de 73,5 % en 1988 à 62 % en 1994. Les disparités régionales sont très fortes, les enseignants mal répartis, et souvent absents de leur poste. De nombreuses écoles sont fermées (19 % en 1993), soit à cause des cyclones, soit faute d'élèves, parce que les parents n'arrivent plus à financer leurs études. Ainsi, 35 % des enfants d'âge scolaire n'ont pas accès à l'éducation, et 70 % des élèves fréquentant les écoles ne terminent pas le cycle primaire.

Par ailleurs, la participation du budget national aux dépenses de fonctionnement de l'éducation étant faible (15,6 dollars par élève pour le primaire, 54,5 dollars par élève pour le secondaire), l'environnement est devenu défavorable (bâtiments scolaires insuffisants, enseignants mal payés) et la qualité de l'enseignement s'en ressent.

Dans le primaire, il existe trois régimes :

- le régime à horaires réduits, appliqué par les écoles à classes multigrades, où le volume horaire hebdomadaire n'est que 15 h 30,

- le régime dit "à mi-temps", où la même salle de classe accueille deux groupes d'élèves conduits par deux enseignants travaillant l'un le matin, et l'autre l'après-midi, avec alternance par semaine ; dans ce cas de figure, le volume horaire hebdomadaire est de 25 heures,

- le régime à plein temps, de 27 h 30 par semaine. (...)

Les taux de redoublement sont élevés : 36 % dans le primaire et 20 % dans le secondaire. (...) De ce fait, les taux de survie scolaire sont très bas : sur 1 000 élèves entrés à l'école primaire en 1987, 275 seulement ont atteint la classe terminale en 1991." Rapport national sur le Développement de l'Education - Unité d'étude et de recherche, 1994-96.

Certes, tout ceci explique le travail des enfants, mais pas leur départ dans la rue. C'est lorsqu'elle est combinée à un autre facteur que la déscolarisation de l'enfant peut le conduire à l'exclusion sociale. Ainsi, les enfants qui sont retirés de l'école à la mort de leur mère (ce qui est assez fréquent) vont éprouver cette décision comme particulièrement injuste : elle est ressentie comme une punition, qui vient s'ajouter à la douleur du deuil.

Lorsque, en plus de l'école, l'enfant doit faire les travaux domestiques et qu'il a le sentiment de ne pas s'en sortir, de ne pas y arriver, il abandonnera l'école qui le maintient, en le faisant redoubler, dans un sentiment d'échec personnel.

Pour les enfants qui vivent dans les villages de la province d'Antananarivo, l'inadéquation entre le calendrier des cultures et le calendrier scolaire peut être une cause de redoublement. Il est lié à la nature même des travaux agricoles, des saisons et des jours. Par moments, de grandes quantités de travailleurs sont nécessaires pour faire face à des tâches plus ou moins délicates mais qui doivent être accomplies en un laps de temps assez court. Il est de tradition que l'on mobilise à cet effet toutes ses ressources, y compris ses enfants. Les enfants doivent aider les parents (au sens large) et, de ce fait, ils doivent s'absenter de l'école. Même si les enfants se plient volontiers à cet usage, qui leur paraît normal, les écoliers plus favorisés continuent d'aller en classe, et ils progressent dans leur formation. Lorsque l'enfant sera de retour à l'école, il aura accumulé des retards qu'il risque de ne pas réussir à rattraper. Le sentiment d'échec s'installe. Conscient des sacrifices de ses parents pour le maintenir à l'école, éprouvant un sentiment d'infériorité et de rejet par l'institution, l'enfant, incapable d'assumer cette situation, peut préférer partir.

D'un autre côté, lorsque l'enfant est retiré de l'école parce que ses parents ne peuvent plus payer les frais d'écologie, il se sent dévalorisé par rapport aux autres enfants qui, eux, continuent d'y aller. La déscolarisation est alors stigmatisante pour l'enfant, en le désignant comme un petit pauvre que ses parents sont incapables de maintenir à l'école.

3 - La rue : possibilités et dangers

Mais il n'y a pas, dans le mouvement des enfants, uniquement des facteurs d'expulsion.

a) Les attraits de la rue

Paradoxalement, la rue peut, elle aussi, être considérée comme une cause de départ ou, de façon plus indirecte, une cause de non-retour dans la famille. "La grande ville reste en effet, malgré la crise, un lieu où règne un large éventail de revenus, où semble s'offrir une gamme plus étendue de possibilités et d'opportunités de gagner sa vie, sinon de faire fortune."¹

La dynamique du secteur informel² propose des perspectives d'emploi pour les enfants, qui peuvent souvent y donner un coup de main rétribué. En général, les enfants n'ont aucun mal à trouver du travail : ils ont des horaires souples et ce qu'on leur demande s'apparente souvent aux tâches domestiques, c'est-à-dire qu'ils vont porter de l'eau, laver de la vaisselle, jeter les ordures... Ceci vient du fait qu'ils n'ont en général aucune qualification, aucune expérience de travail autre que le travail domestique ou le travail agricole.

Certains vendent des cigarettes, des objets divers. D'autres gardent les voitures sur les parkings. Les plus petits, en taille ou en âge, s'ils ne trouvent pas de travail rémunéré, peuvent mendier efficacement.

¹ B. Ravololomanga et B. Schlemmer : op. cit.

² MADIO : *Le secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo : performances, insertion, perspectives*. Second trimestre 1998.

Même si le travail que ces enfants font est largement sous-payé, et qu'ils y passent de nombreuses heures, ceux qui n'ont pas de "patron" régulier éprouvent le sentiment fort agréable de maîtriser leur vie.

Cette facilité d'avoir de l'argent est, visiblement, un facteur important qui pousse l'enfant à rester dans la rue, ou même y venir si, comme H (13 ans), il y a déjà un frère ou, comme M (17 ans), il y retrouve des enfants de son village. C'est ce que raconte ce dernier : *"C'était en 91. Je n'ai pas pensé rester dans la rue. Je jouais à monter dans les bus, et c'était trop tard pour rentrer le soir. J'ai vu un enfant de la rue qui m'a emmené à Analakely. C'est ainsi que j'ai découvert que mes copains du village dormaient ici quand ils ne rentraient pas. Après, ils m'ont montré comment faire pour avoir de l'argent, mendier aux étrangers..."*

b) Des enfants méprisés

Certains enfants aimeraient bien rentrer chez eux, mais c'est impossible, car ils sont trop déconsidérés aux yeux de leur famille ou des gens du village.

M dit ainsi que les gens du village le traitent de "4'mi"¹ : *"Qu'est-ce qu'il est devenu celui-là ? Un 4'mi !"* Aussi, pour ne pas jeter l'opprobre sur toute sa famille, il préfère ne plus retourner chez les siens, d'autant plus que sa mère lui a dit : *"Je préfère te voir dans le centre de rééducation plutôt que dans la rue si tu ne me donnes pas ce que tu gagnes là-bas."*

Cette stigmatisation et ce mépris poussent donc les enfants à rester dans la rue. Le fait d'être considéré comme un 4'mi est si dévalorisant que cela empêche de rentrer chez soi, surtout si l'humiliation vient de l'un de ses parents, comme le constate amèrement le petit H : *"Ma mère a honte à cause des voisins."*

Quelle est l'issue pour ces enfants ? S'ils ne reviennent pas à la maison avec une "situation" ou avec de l'argent, leur passé leur sera sans cesse rappelé, sans parler du fait que leur stigmatisation peut, à son tour, stigmatiser toute la famille. Ils sont donc prisonniers de la rue.

Conclusion

Le problème des enfants de la rue à Antananarivo est incontestablement préoccupant, car, malgré la présence de nombreuses ONG sur le terrain, les enfants n'ont pas de réelle alternative à cette vie d'exclusion. Sans une volonté politique forte, sans mesures adéquates et sans aide pour la famille afin de lui permettre de supporter la crise qu'elle traverse, le problème des enfants de la rue risque de perdurer encore bien longtemps dans la capitale malgache.

¹ "Cette appellation de 4'mi [...], dans sa signification globale, reflète des images dévalorisantes collées à la peau de la société malgache la plus défavorisée, qui vit dans la rue et de la rue, comme si cela lui était spécifique. Revêtant un caractère péjoratif, cette appellation sert à stigmatiser cette société." (B. Ravololomanga : *Travail, mendicité, délinquance...* op. cit.).

Bodo RAVOLOLOMANGA

DEBROUILLARDISE ET ADAPTATION :

LA VIE QUOTIDIENNE DES ENFANTS DE LA RUE

L'image qui frappe, en arrivant dans la capitale de Madagascar, est la multitude d'enfants qui courent pour vendre des journaux, des images de la Vierge et des saints, des sacs en plastique ou d'autres menus objets. Il y en a qui se faufilent entre les voitures aux heures d'embouteillage pour mendier. Des gamins et des gamines de 12 ans tenant dans les bras un bébé chétif, aux cheveux roussis à cause de la malnutrition, se spécialisent pour cette deuxième activité. Ils s'accrochent aux touristes, la plupart du temps étrangers, et s'expriment en français ou en anglais, en tendant la main pour demander des dollars ou des francs français¹. De telles images étaient surtout visibles d'emblée avant la grave crise politique de 2001-2002.

Cette image, qui reflète la situation de l'île, semble ne pas disparaître, malgré les efforts louables déployés par les associations et les ONG, internationales ou nationales, par la commune urbaine et aussi par le Ministère de la Population, pour résorber les problèmes par la prise en charge et la réinsertion des enfants de la rue dans des centres d'accueil. Comment et pourquoi ces enfants persistent-ils à rester dans la rue ? Est-ce le refus volontaire de travailler ou de se plier à une discipline ? Sont-ils vraiment seuls ? Il suffit de faire le tour de la ville d'Antananarivo, et de voir les tunnels, les ponts, les façades des grands magasins, pour s'apercevoir vite que, la nuit, des familles entières squattent les rues, que l'on appelle avec mépris les "*4'mi*"².

Ces enfants de la rue n'ont-ils pas, de leur côté, un système d'organisation ? A travers leur débrouillardise, cherchent-ils à améliorer leurs conditions de vie ? Pour mieux cerner cette étude, le travail que nous présentons ici a été conduit dans plusieurs quartiers d'Antananarivo pendant un an, avant, pendant et après l'élection présidentielle du 16 décembre 2001. Nous avons choisi les enfants de plus de 6 ans, car ceux qui sont au-dessous de cette tranche d'âge sont encore sous la surveillance de leur mère, et ceux qui ont plus de 18 ans sont classés parmi les jeunes de la rue. A côté d'enquêtes quantitatives, nous avons surtout privilégié l'étude qualitative pour comprendre comment ces enfants vivent.

¹ L'usage de l'euro n'était pas encore entré dans leurs mœurs au moment où nous avons mené les enquêtes.

NB. La situation décrite ici est celle de la fin de l'année 2002. Depuis, certaines choses ont changé, comme l'expulsion du vaste campement de sans-abri de la voie ferrée ("*Lalamby*").

² *Quatre-mi* ou *4'mi* (ou encore *quatre am's*) : ces expressions désignent le pauvre, le mendiant des rues, le SDF... Elles dissimulent une célèbre (et ancienne) formule rimée faisant allusion à quatre verbes (stigmatisants) qui commencent en malgache par le préfixe *mi-* : *mifoka* ("fumer du chanvre"), *migoka* ("boire de l'alcool"), *miloka* ("faire des jeux de hasard"), *mipoka* ("forniquer bestialement") - comme si tout ceci était spécifique aux enfants de la rue et aux adultes défavorisés. Pour plus de précisions, cf. le livre de Sambo Clément : *Langages non conventionnels à Madagascar. Argots des jeunes et proverbes gaillards*, INALCO - KARTHALA, 2001, 392 pages.

1 - L'arrivée dans la rue

L'arrivée de ces enfants dans la rue a des causes plus ou moins diversifiées. Des petits de moins de 10 ans ont été amenés avec leurs parents venus de la campagne, où ils ne pouvaient plus rester faute de travail, de terre à cultiver, ou à cause de l'insécurité. De fait, les villages sont souvent pillés par des bandits qui enlèvent bêtes et produits de la terre, et parfois ils en meurent. Des familles, attirées par le mirage de la ville, ont délaissé volontairement leur maison au village dans l'espoir de trouver plus facilement à se nourrir dans la capitale et de gagner de l'argent dans le secteur informel.

De nombreuses familles citadines ont vu ces dernières années leurs maisons (construites sans autorisation au bord des routes principales) détruites par la Commune, ou du fait du passage des cyclones qui frappent fréquemment l'île. Certaines de ces familles, qui avaient été établies dans des maisons décentes, dans des villages d'insertion assez éloignés de la ville après le cyclone de 1994, ont quitté ces logements sociaux et préfèrent s'adonner de nouveau à des petits métiers et vivre dans la rue¹.

Ces gens n'ont pas la possibilité d'acquérir un autre terrain pour une nouvelle construction et ne disposent pas des moyens financiers pour celles-ci ou pour le paiement d'un loyer. Des familles se trouvent ainsi acculées dans la rue, de gré ou de force, et dorment sous des abris en carton couverts de plastique, ou bien entièrement en plastique, sans système d'aération la nuit : des abris posés le soir et défaits au petit matin.

Au départ, certains parents (particulièrement des pères) ont pu se faire embaucher comme ouvriers (maçons, manutentionnaires) ou comme gardiens. Des mères vendent des fruits et légumes et autres menus objets étalés sur un trottoir. Des gains aussi faibles ne permettent pourtant pas de faire vivre une famille de cinq à six personnes. Par ailleurs, dans la situation économique désastreuse du pays, de nombreux pères sont incapables de décrocher un vrai travail. De plus, pour se faire embaucher, il faut un certificat de résidence délivrée par le Quartier, alors qu'ils sont dans la rue.

Les enfants se présentent ainsi comme des fardeaux, des fardeaux lourds à porter, dont les parents veulent se débarrasser le plus tôt possible. Par ailleurs, pendant les grandes vacances, aux mois de juillet et août, quelques enfants viennent de la campagne et vivent momentanément dans la rue pour vendre de menus objets afin de pouvoir acheter leurs fournitures scolaires pour la rentrée.

Il y a aussi des enfants qui quittent une famille qui ne peut plus les nourrir et les vêtir. Ceux qui n'ont plus d'ascendants s'y ajoutent. Les disputes, les rixes entre parents, l'alcoolisme du père (parfois aussi de la mère) poussent les enfants à aller vivre seuls dans la rue. C'est là qu'ils espèrent trouver un réconfort, une affection, ou plutôt une entraide dans le groupe des enfants de la rue.

2 - Les rapport avec les ascendants

Certains rendent visite à leurs parents une fois par mois, mais la plupart restent dans la rue et ne rentrent au village qu'à Noël ou le jour de l'An. Des enfants qui ont des parents qui vivent à part dans la rue leur rendent visite de temps en temps. Ils donnent à leur mère une partie de leurs gains pour subvenir aux besoins des cadets. Mais ils retournent vite auprès du groupe d'enfants de la rue, car c'est auprès d'eux qu'ils ont trouvé leur autonomie.

Si, au départ, la plupart de ces enfants se disent orphelins de père et de mère, nous avons pu constater par la suite, au fil des différentes visites, que la majorité d'entre eux ont encore des contacts plus ou moins espacés avec un ou deux de leurs parents. Pour ces enfants, afficher le statut

¹ Témoignage recueilli auprès de femmes concassant des pierres dans une carrière et habitant un village d'insertion construit en 1995, après le cyclone Géralda. Ces femmes nous ont signalé que la vie est si dure dans leur village que des familles ont préféré retourner en ville, en abandonnant leur logement.

d'orphelin de père et de mère, même si cela ne correspond pas à la réalité, fait partie de leur stratégie de survie. Ils espèrent ainsi bénéficier de l'apitoiement des gens auprès desquels ils mendient, voire de la reconnaissance de leur statut, de leur mode de survie.

Si les parents de certains de ces enfants ne sont pas divorcés, l'un d'entre eux est en soit malade, soit en prison, soit décédé. Quand l'un des parents est remarié à la suite d'un divorce ou d'un décès, les enfants se sentent exclus, et préfèrent quitter la famille recomposée pour vivre dans la rue. Face à des situations aussi intenable, la plupart de ces enfants préfèrent couper les ponts avec leurs parents pour la plus grande partie de l'année.

Ils ne pensent à leur rendre visite que le jour de Noël ou au nouvel An, jours qui rassemblent tous les membres de la parenté, si désunis soient-ils, ne serait-ce que pour la présentation des vœux et l'apport d'un petit cadeau symbolique. Toutefois, ils retournent ensuite dans la rue, qui leur offre beaucoup d'attractions pendant cette période de l'année. De toutes les façons, ils évitent de quitter la rue le vendredi et le samedi, car ce sont les jours les plus fructueux. "*Mandeha ny tsena*" ("le marché est productif"), disent-ils, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de clients.

Les rues principales d'Antananarivo, en particulier l'avenue de l'Indépendance, les rues situées près des grandes surfaces, illuminées et ornées de guirlandes, présentent un véritable rêve d'enfant pendant les fêtes de fin d'année. En cette période, des ONG nationales et internationales, des associations religieuses organisent et distribuent des repas et des vêtements pour les enfants de la rue. Les touristes qui débarquent à ce moment en font autant. La diète des autres jours de l'année se change alors en nourriture de fête.

Pendant les fêtes de fin d'année, imitant les gens qui achètent des cadeaux bien enveloppés dans de jolis papiers multicolores, les enfants de la rue de 7 à 10 ans ramassent les cartons entassés près des magasins pour se confectionner des jouets de Noël. De jeunes adolescents (garçons ou filles) achètent auprès des vendeurs installés sur le trottoir avoisinant les magasins chinois (c'est là qu'ils peuvent trouver des objets très bon marché, mais de mauvaise qualité) un petit cadeau, une tige de fleurs artificielles fluorescentes, pour leur mère et un paquet de biscuits pour leurs cadets. En faisant cela, ils manifestent encore leur affection à l'égard de leurs parents, et particulièrement de leur mère, qui représente pour eux le lien à la famille. Apparemment, à travers ce cadeau, ces enfants essaient de se faire pardonner l'escapade qu'ils font tout au long de l'année.

Dans la vie quotidienne, c'est la mère que les enfants voient le plus souvent. Cette liaison n'est pas rompue, surtout avec la mère célibataire ou veuve. Les enfants orphelins de père et de mère vivent dans la rue en compagnie d'autres enfants, mais, le jour de l'An ou le 26 juin (jour de la fête nationale), ils rendent également visite à leurs grands-parents - à moins que ces derniers ne refusent de les recevoir, ou bien que les enfants eux-mêmes n'aient plus connaissance de ceux-ci (ce qui est rare, car les enfants de cette catégorie d'orphelins sont, dans la majorité des cas, déjà dans un centre d'accueil).

En principe, le contact ne devrait pas être perdu. Parmi ceux que nous avons rencontrés, un seul enfant, orphelin de 12 ans, a dit avoir fui un orphelinat où il avait été placé à cause des mauvais traitements qu'il y aurait subis. Il vit solidaire avec les autres enfants durant toute l'année : il n'a plus aucun contact ni avec sa famille ni avec son village. Pour lui, sa famille, c'est le groupe d'enfants de la rue. Ce groupe le maintient en vie, ou en survie. La rue est son seul point d'ancrage.

3 - Situation face à l'espace et à la famille

Les enfants de la rue ont aussi leur organisation de l'espace. En principe, ils s'installent dans un quartier d'où la route peut les amener facilement vers leur village, sans avoir à traverser une trop grande partie de la ville. La division spatiale est ainsi structurée en fonction du lieu d'implantation dans la capitale par rapport au village ou à la ville d'origine, dans le cas où ils sont venus seuls ou en compagnie d'autres enfants à Antananarivo. En principe, seuls ceux qui sont arrivés avec leurs parents et qui ont échoué dans la rue dérogent à cette division spatiale. Les enfants de la rue conservent ainsi leur village, quitté de gré ou de force, dans leur imaginaire.

Quand on leur demande de dessiner leur village, ils y mettent des maisons, des arbres, parfois des oiseaux et des bœufs, ce qui paraît traduire leur attachement au village et son environnement naturel. Par la pensée, ils ne sont donc pas coupés -ou ne veulent pas se détacher définitivement- de leurs racines, dont le village est le symbole.

Certains d'entre eux signalent qu'ils ont contribué au rituel funéraire pour le décès d'un de leurs parents proches ou lors des "secondes funérailles", qui rassemblent une grande partie des membres de la parenté. Même s'ils ne le font pas réellement, leurs propos traduisent une certaine volonté d'attachement à leur parentèle, ne serait-ce que pour un court laps de temps. Comme la plupart des Malgaches, ces enfants de la rue attachent une grande importance au tombeau, symbole de la cohésion des lignées.

Même si, après la cérémonie (surtout lors des secondes funérailles), ils se sentent exclus par certains membres de leur famille du fait de leur situation marginale et du risque d'être pris pour des parasites, ils nous ont dit tenir à y assister et apporter une petite contribution par le travail de quête de l'eau ou de bois de chauffe. Une fois la cérémonie terminée, ils regagnent la rue qui peut leur apporter une solution dans la survie, une solidarité avec leurs pairs. Au moins, dans le quartier, ils sont sûrs d'avoir un coin pour dormir, sous les abris, avec les autres enfants sans avoir à supporter des paroles blessantes d'un adulte de leur famille.

4 - Les abris

Les enfants de la rue qui habitent autour du lac Anosy, dans le quartier sud de la vieille ville, vivent sur le sol en terre battue recouvert de toile de jute ou de carton. Pour se protéger de la pluie, en plus de leur drap troué (s'ils en possèdent un, ce qui est rare), ils se couvrent de plastiques. Ceux qui peuvent s'installer devant les magasins sous les arcades de l'avenue de l'Indépendance ou du quartier Antaninarenina sont les plus chanceux, car ils sont à l'abri des pluies. De ce fait, un enfant nouveau venu ne peut y dormir sans l'autorisation du groupe qui est déjà "propriétaire" de l'endroit.

Dans la journée, les cartons, les lambeaux de couverture sont bien enveloppés dans une toile de jute ou de plastique. Bien ficelés, ces gros paquets sont cachés dans un coin ou perchés sur les grosses branches des arbres, comme c'est le cas de ceux qui habitent sur l'avenue de l'Indépendance. La couleur assez sale de ces paquets les fait confondre avec la couleur des branches. La quête de ces cartons et de ces plastiques n'est pas toujours facile. C'est ce qui nécessite de mettre ces couches à l'abri, disent les enfants.

S'ils se trouvent dans un même lieu, les garçons et les filles dorment chacun de leur côté. En principe, les filles ont leurs abris à part et les garçons les leurs. Dans cette organisation, les enfants de la rue tiennent à maintenir la division sexuelle de l'espace, formulant une différenciation entre "frères" et "soeurs" qui se réfère à la prohibition de l'inceste : il est "*fady*" ("interdit") aux frères et soeurs de dormir côte à côte, surtout s'ils ont à peu près le même âge, expliquent les enfants.

Par ailleurs, comme les plus âgés se considèrent comme les plus habiles et les plus forts, les plus jeunes cherchent auprès d'eux un réconfort, une protection. Cette entraide n'est pourtant pas toujours gratuite, car les plus âgés, les *mpiaro* ("protecteurs") réclament aussi leur dû auprès des moins forts. Nombreux sont les enfants qui nous ont signalé avoir ainsi été dépouillés par leurs "protecteurs".

Pour la sécurité de leurs avoirs, ils gardent leur argent en faisant un nœud à l'ourlet de leur robe pour les filles, de leur chemise pour les garçons, et ils veillent à ce que personne ne leur dérobe leur bien quand ils dorment. D'autres creusent un petit trou dans la terre d'un jardin public, y mettent dedans leur monnaie enveloppée dans un sac en plastique, puis recouvrent le tout de terre, et plantent dessus une petite branche d'arbre, qui leur permettra de reconnaître l'endroit le lendemain. Ce genre de tirelire leur pose des problèmes, car il faut se lever tôt pour déterrer l'argent, sinon le jardinier de la municipalité, avec sa bêche, risque de l'enlever sans y faire attention et de le mettre dans sa brouette avec les ordures...

En réalité, rares sont les enfants qui arrivent à économiser, car le gain du jour est consommé le jour même. Certains d'entre eux disent ne pouvoir manger qu'une ou deux fois par jour. Le matin, ils se contentent d'une tasse de café chez les gargotiers.

5 - Les gagne-pain et la nourriture

Ce qui permet à ces enfants de se nourrir, c'est essentiellement la mendicité, le gardiennage de voitures, la quête de l'eau pour les gargotes, le transport d'ordures ménagères de chez les particuliers vers les bacs à ordures communaux, la quête des restes de nourriture devant la porte des restaurants, enfin le tri de la nourriture dans les bacs à ordures.

S'il y a possibilité de faire la cuisine (ce qui est vraiment rare), les ustensiles se limitent à de très vieilles casseroles, chauffées avec des morceaux de charbon récupérés dans les bacs à ordures. Les enfants se contentent des os de zébu, avec quelques lambeaux de chair, que les bouchers leur donnent, moyennant de petits travaux. La saison des pluies permet aussi à quelques-uns de pêcher à la nasse, dans les rivières ou les canaux, de petits poissons qui peuvent servir de mets accompagnant le riz. Ce genre de cuisine est en fait très rare : ce sont les adolescentes qui le pratiquent.

A travers cette occupation, apparemment ludique mais nourricière, les adolescentes semblent revendiquer à la fois leur statut d'enfant jouant à la dînette et leur futur statut de femme et de mère préparant le repas à la maison, statut qu'elles essaient d'imaginer et de reproduire dans leur situation de marginalité.

D'habitude, les enfants de la rue se nourrissent d'un plat de riz accompagné de brèdes¹, de grains secs avec de la sauce, ou, de temps en temps, de viande, plat acheté aux gargotes appelées *Izay Maika* ("ceux qui sont pressés") pour un prix de 1 500 à 2 500 Fmg, ou auprès des cuisines de la rue (faites par des adultes vivant eux-mêmes dans la rue) pour un prix de 1 000 Fmg)². Ces enfants proposent aussi leur aide (quête de l'eau, transport d'ordures) auprès de ces gargotiers en échange d'un repas gratuit.

Les plus âgés, et particulièrement les garçons, travaillent le jour et une grande partie de la nuit pour ne dormir qu'au petit matin. Ils disent gagner 5 000 à 10 000 Fmg par jour.³ Ils laissent aux plus jeunes le soin de garder les abris le jour et de dormir toute la nuit. Le soir, les grands vont se poster à l'entrée des boîtes de nuit pour mendier et des restaurants pour récupérer les restes de nourriture. Les lieux de mendicité sont souvent appropriés par un groupe, et il est interdit d'occuper l'espace des autres groupes. Fréquentés par les touristes étrangers, les commerçants chinois et indo-pakistanaïens (*Karana*) et les Malgaches aisés, les beaux quartiers d'Antaninarenina et de l'avenue de l'Indépendance sont les plus convoités. Les enfants venus des autres quartiers ne peuvent s'y hasarder, sous peine d'être chassés.

Car les enfants vivent essentiellement en groupes, stables mais dépourvu de chef. Pour faire partie du groupe, le nouveau venu doit être introduit par des anciens, la plupart du temps, les aînés (donc les plus écoutés) pouvant servir de caution. L'introduction d'un nouveau doit avoir l'approbation de l'ensemble du groupe. Les enfants d'un même quartier se connaissent et ils ne peuvent aller dans le quartier des autres groupes sans risques de bagarre. Si des récits de disputes peuvent être relevés auprès des enfants, nous n'avons cependant pas entendu parler de blessures graves (la peur des agents de police n'y est certainement pas étrangère).

¹ Légume typique de la cuisine malgache.

² Ces cuisines de la rue sont surtout faites par les familles démunies qui vivent près de l'esplanade d'Analakely.

³ Cette partie de l'enquête a été faite avant la crise de 2002. Pour démontrer qu'ils gagnent beaucoup d'argent, certains des enfants nous ont affirmé qu'ils gagnent bien leur vie, et que ce sont les fonctionnaires qui sont les vrais "4'mi" (les misérables), parce qu'ils doivent payer leur loyer et le JIRAMA (*Jiro sy Rano Malagasy* : "Eau et Electricité de Madagascar"). Pour se moquer d'eux, les enfants de la rue les appellent ainsi les "4'mi madio lamba" ("les 4' mi aux vêtements propres"). En effet, si les enfants de la rue gagnent 5 000 Fmg par jour (et parfois plus), avec cinq jours de travail ou de mendicité par semaine, ils peuvent gagner en moyenne 100 000 Fmg par mois, alors que le salaire des petits fonctionnaires oscille entre 200 000 et 300 000 Fmg/mois.

6 - Prostitution et pédophilie

Des adolescentes ont dit "faire la mendicité" près des boîtes de nuit fréquentées par des prostituées adultes. Bien qu'elles nient fermement s'être prostituées, ces filles sont au courant des pratiques sexuelles. Les cadettes d'une fratrie de quatre enfants nous ont dit que leur aînée (âgée de 14 ans) se prostitue dans les boîtes de nuit fréquentées par les prostituées adultes.

Ces enfants (de 8 à 10 ans) expliquent que, dans l'argot de la prostitution, on attribue une dénomination selon le groupe d'âge. Ainsi, elles parlent de l'usage des mots *makôsa* pour les plus jeunes et *koksabe* ("grandes *koksa*") pour celles de 20 ans et plus, *sexy girl* pour celles qui s'habillent d'une façon provocante. Deux adolescentes de 12 ans disent être souvent sollicitées par des hommes, et affirment ne pas leur avoir cédé. Toutefois, elles sont parfaitement au courant du vocabulaire spécial : ainsi que les clients qui se contentent de pratiques sexuelles dans la rue leur proposent un *gala dimy* (mot d'argot pour désigner le billet de 25 000 Fmg¹). Pour les amener dans un lieu de passe ou dans une voiture, le prix est *maizina*, ce qui désigne un montant de 50 000 Fmg. Elles utilisent encore l'expression de *iray alina* ("une nuit").

Une fillette d'une douzaine d'années a été huée devant nous, car traitée de prostituée par d'autres enfants de la rue, sur la place d'Analakely. Se sentant exclue, l'adolescente a pris la fuite. Vu l'âge de cette enfant, ainsi que ses habits dépenaillés et sales, on se permet de penser qu'elle a été attirée par le côté matériel ou bien par un certain besoin d'affection. C'est de cette façon que cette enfant a dû vendre son corps !

Des enfants disent également servir d'intermédiaires aux étrangers qui cherchent des prostituées. Mais il y a également des hommes qui sont appelés par les enfants *manao lalàna eny an-dalana* ("ceux qui font la loi dans la rue"), et qui cherchent la bagarre avec eux quand les prostituées qu'ils protègent n'ont pas assez de clients et qu'ils traînent sans rien faire.

Quelques cas de pédophilie homosexuelle nous ont aussi été signalés. Un garçon nous a ainsi avoué avoir été invité par un homme (non-malgache) à venir chez lui. L'homme lui a demandé de se doucher et de se changer. L'enfant s'est rendu compte du piège et s'est sauvé par la fenêtre. Il est pourtant à noter que l'enfant a dit avoir reçu beaucoup d'argent auprès de cet homme, soi-disant avant sa fuite.

Ainsi, la rue d'Antananarivo, sans que le phénomène de la pédophilie soit encore massif et organisé, présente des risques sérieux pour les enfants qui y vivent.

7 - Les distractions

Si ces enfants de la rue s'occupent la plupart du temps d'activités destinées à leur rapporter de l'argent, ils n'oublient pas de jouer dans la journée du dimanche, car c'est le jour où il y a moins de clients pour mendier. En principe, les enfants du même quartier jouent ensemble, mais il y a une nette distinction dans les jeux des garçons et ceux des filles.

Les petites filles jouent à cache-cache et à la dînette, tandis que les garçons préfèrent la lutte et le rugby, ou jouer avec un téléphone portable fabriqué avec de l'argile (surtout pour les enfants habitant près du lac Anosy). Entre 18 h et 19 h, la plupart des enfants regardent des films vidéos, pour 200 Fmg par personne, dans les salles sombres et exiguës des bas quartiers d'Isotry, d'Andavamamba et d'Akazomanga. Les films d'action violente sont les préférés et aussi les films pornographiques. Aucune salle de vidéo de ces quartiers n'offre d'émissions éducatives.

Comme acteurs préférés des films d'action, les enfants citent Bruce Lee, Jean-Claude Vandamme, Jackie Chan, Sylvester Stalone, Zorro... Ils disent porter cette préférence à cause des coups de fusil et des mouvements qui les mettent toujours en éveil.

¹ Le plus gros billet en usage à Madagascar (égal à 4 euros ou 2 500 F cfa).

Les enfants de la rue ne vivent pas à l'écart des manifestations culturelles d'Antananarivo comme les concerts artistiques, le défilé militaire de la fête nationale du 26 juin, les expositions de peinture sur l'esplanade d'Analakely, et aussi le théâtre, les chants et les récits organisés pour eux (surtout par l'ONG Enda-Océan indien) dans le jardin public d'Ambohijatovo... Certains disent aimer aller à l'église, pour écouter les chants religieux, et participer aux offices religieux du dimanche sur la place du marché Pochard. Il y en a parmi eux qui signalent faire partie des Témoins de Jéhovah. Pour les manifestations artistiques ou culturelles payantes, ils se faufilent à travers les gens munis de billets, ou ils attendent presque la fin du spectacle pour pouvoir entrer au moment où il n'y a plus de contrôle.

8 - Hygiène et santé

La majorité des enfants disent n'avoir accès à aucune possibilité de douche. Certains d'entre eux se lavent dans les douches publiques une fois tous les quinze jours, pour 200 Fmg. C'est l'ONG Médecins Sans Frontières (appelée par les enfants "*Médecins*") qui leur donne du savon. Ceux qui ont des parents non loin de la ville se lavent le dimanche dans les rivières du village.

Si l'on regarde le prix d'entrée des salles vidéos qu'ils fréquentent si souvent, le prix d'accès aux douches publiques est exactement le même. Il y aurait donc ici une volonté de rester sales. Car être sale fait partie de leur stratégie de recherche d'apitoiement. Cette stratégie était très apparente avant la crise de 2002 - toutefois, elle a changé depuis, comme nous la verrons un peu plus loin.

Quant à l'hygiène vestimentaire, 85 % des enfants disent n'avoir pas d'autres vêtements que ceux qu'ils portent sur le dos. Certains ne lavent jamais leurs habits : ils attendent qu'on leur en offre d'autres.

En cas de problèmes de santé (toux, fièvre, gastro-entérites, maux de dents, maladies respiratoires sont ceux qu'ils citent le plus souvent), la plupart consultent Médecins Sans Frontières. Ils y ont des cartes d'affiliation et n'hésitent pas à y aller ou bien ils attendent le passage de Médecins Sans Frontières dans leur quartier, une fois par semaine. Quelques uns vont chez les Antily (l'ONG du scoutisme) pour avoir des feuilles d'ordonnances et pouvoir bénéficier gratuitement des médicaments auprès de la Pharmacie de la Croix-du-Sud. Certains disent se traiter à la manière traditionnelle, avec du miel et du citron pour la toux, ou bien acheter (ou demander) des plantes médicinales aux marchands, pour s'en faire une décoction ou un cataplasme.

Quant au rituel de la circoncision, la plupart d'adolescents ont indiqué avoir été circoncis dans leur village. Quelques-uns ont profité des séances de circoncision organisées par des ONG dans le quartier même. Ils tiennent à ce rite, car ne pas être circoncis en ferait des êtres efféminés, qu'ils appellent *sarim-bavy* ("à l'image de la femme").

Une grande partie des enfants de la rue signalent qu'ils fréquentent les centres sociaux comme le Centre NRJ à Andavamamba, Antily à Amparibe, la Ligue de la lecture de la Bible, le centre du Père Pedro pour les sans-abri. Au sujet des séjours dans les camps de vacances organisés par des associations et des ONG, les avis sont partagés. Il y en a qui considèrent que passer cinq jours dans un camp de vacances, même dans un endroit aussi agréable que le bord du lac Mantasoa, est une perte de temps, puisqu'ils n'y gagnent pas d'argent. Rester loin de la ville leur donne "mal à la tête", disent-ils, parce qu'ils n'ont "pas assez de liberté", et que certains éducateurs s'adressent parfois à eux avec des paroles blessantes. Par contre, quelques-uns mentionnent que regagner la rue après avoir passé une semaine dans un camp de vacances les rend tristes, car la vie là-bas se passe bien, sans le souci quotidien de trouver à manger.

9 - Les enfants et la politique

Les enfants ne vivent pas en retrait de la vie politique de la capitale. Ainsi ont-ils été présents aux campagnes de propagande pour l'élection présidentielle du mois de décembre 2001, ce qui leur a permis d'assister aux manifestations et aux chants des artistes sans avoir à payer d'entrée. Ils ont pourtant signalé qu'ils regrettaient de ne pas avoir pu bénéficier comme les participants adultes des *tee-shirts* et des casquettes que distribuaient les partisans des candidats.

La crise politique qui a suivi cette élection a provoqué, à partir de février 2002, d'énormes manifestations de rue et une grève générale de près de six mois. Au début, les enfants de la rue se sont faufilés à travers les manifestations, sans en connaître la finalité. Par la suite, certains d'entre eux ont évité d'y participer par peur de se faire blesser ou même casser les jambes par les forces de l'ordre, comme cela s'est passé le 7 janvier 2002. Cette image de répression leur a été diffusée par l'intermédiaire des journaux qu'ils regardent dans la rue ou par les émissions des chaînes de télévision privées, avant les projections de film dans les salles de vidéo. Ceux qui n'y ont pas eu accès en ont entendu parler par le bouche à oreille.

A propos de l'élection présidentielle, les enfants de la rue ont trouvé en chacun des deux principaux candidats une lueur d'espoir. A travers la propagande, ils ont perçu que le président Ratsiraka leur promettait la reconstruction des logis détruits par les cyclones ou par la Commune urbaine. Un plat de riz accompagné de viande (appelé *tsaky popy*, le "repas populaire"), organisé par ses partisans dans les quartiers populaires, était donné au prix très modique de 250 Fmg, et parfois même distribué gratuitement. Ces enfants purent ainsi se procurer à manger sans trop de difficultés une fois par jour.

L'actuel président Ravalomanana (à l'époque candidat) est perçu par les enfants comme celui qui pourrait leur assurer du travail grâce au "développement durable et rapide" du pays annoncé par sa propagande. Les chants religieux, les prières, la présence des religieux aux meetings politiques pendant les manifestations les ont amenés à considérer Marc Ravalomanana comme un pasteur susceptible de leur apporter de l'espoir. Ces propos ont été recueillis auprès des enfants de la rue d'Analakely, non loin de la place du 13-Mai (où se réunissaient tous les jours les partisans de Marc Ravalomanana) et ceux qui s'abritent tout au long du canal du marché d'Andravoahangy, c'est-à-dire ceux dont les parents ont perdu leurs logements construits sans autorisation, le long d'une voie principale de la ville.

Certains de ces enfants ont aussi profité des discussions des adultes qui lisaient les journaux et discutaient des nouvelles politiques dans la rue. Plusieurs occasions ont ainsi contribué à la propagation des nouvelles auprès des enfants. De cette façon, ils ne vivent pas à l'écart de la vie politique du pays, bien qu'ils ne réalisent pas le fond du problème. Des enfants racontent aussi que des personnes auprès de qui ils mendiaient leur ont répondu : "Demande à Ratsiraka, parce que c'est lui qui vous a mis dans cette pauvreté !" ou au contraire : "Demande à Ravalomanana, puisqu'il est milliardaire !" Ainsi, en pleine crise politique et économique, les enfants de la rue ont également eu à supporter l'amertume des uns et des autres.

Pendant les manifestations, certains d'entre eux s'activaient à chercher de l'eau pour les gargotiers de la place du 13-Mai, moyennant de la nourriture ou de l'argent. Mais c'est surtout le côté folklorique des manifestations qui les a attirés. Les chants organisés sur le podium de la place du 13-Mai, les danses lors des défilés, les morceaux de ballons gonflables éclatés et jetés par les manifestants, les masques, les jeux de hasard (jeux de dés, tourniquet...) ont eu un grand impact sur eux.

Tout cela a été, pour les enfants de la rue du centre-ville, une grande source de distractions, ne serait-ce que pour la durée des manifestations, bien que certaines de ces activités aient aussi présenté des dangers pour eux, tels les jeux de hasard : nous avons remarqué par la suite que beaucoup de groupes d'enfants s'adonnent de plus en plus aux jeux de dés, avec une mise de 250 Fmg, alors qu'ils affirment ne pas pouvoir se doucher faute de cette somme...

Pour les enfants qui habitent loin de la place du 13-Mai, grève signifie violence. Selon le témoignage d'enfants qui habitent le quartier La Réunion-Kely (appelé aussi *Lalamby*, "la voie ferrée"¹), des adultes sont passés dans leur coin en leur donnant la consigne de ramasser des bouteilles, des morceaux divers, des pierres, et de les lancer sur les manifestants qui pourraient venir en masse de la place du 13-Mai. On leur proposait pour cela une petite somme d'argent, qui leur permettrait de se nourrir. Ainsi, les enfants de la rue peuvent être employés comme éléments perturbateurs en cas de crise politique, mais c'est eux qui auront à supporter le prix à payer.

Mais ils peuvent aussi saisir les bonnes occasions. Ainsi, le jour où, lors des fouilles aux barrages suburbains, une voiture soupçonnée de transporter des gens armés a été détruite par le feu, des enfants qui avaient été mis au courant ont aussitôt profité de l'aubaine. Les adultes avaient renversé la voiture, roues en l'air, puis l'avaient incendiée après en avoir enlevé les meilleures pièces détachables (pneus, sièges...). Les enfants de la rue ont attendu leur tour, et, dès que la voiture a été refroidie du feu de l'incendie, ils ont travaillé comme de vrais ferblantiers sur le reste de la carcasse, triant en particulier les parties en aluminium (qu'ils appellent *halifax*) pour aller les vendre auprès des fabricants de marmites.

Comme nous pouvons le constater, ces enfants de la rue ne vivent pas en retrait de la vie politique et sociale de la capitale, aussi bien en temps de paix qu'en temps de crise. Au contraire, ils y participent, pour le bien et pour le mal. Toutefois va-t-on réellement prendre en considération leurs rêves d'enfants pour une action adéquate destinée à les sortir de leur misère ?

10 - Des enfants de plus en plus touchés par la crise

Comme la plupart des salariés et des autres opérateurs économiques, les enfants de la rue ne sont pas épargnés par la crise économique provoquée par le conflit politique, en particulier du fait des "barrages anti-économiques" sur les routes conduisant de la capitale aux ports. Les touristes, sur qui ils pouvaient compter auparavant, ont disparu des rues de la capitale, car Madagascar a été signalé à l'étranger comme "zone rouge", et ils tardent à revenir. Les embouteillages d'antan, qui permettaient aux enfants de se faufiler entre les voitures pour mendier avec un bébé chétif dans les bras, n'ont repris qu'au mois d'août. Mais on ne les y apercevait presque plus. Ils ne peuvent pas non plus assurer le gardiennage des voitures sur l'avenue de l'Indépendance, comme ils avaient l'habitude de faire auparavant : la plupart des voitures ont été clouées au sol pendant presque quatre mois, au bord de la route faute de carburant. Même après la reprise de la distribution du carburant, on ne remarque plus ce genre d'activités des enfants de la rue : ce sont alors les adultes -et particulièrement les hommes des familles démunies- qui assurent presque partout le stationnement et la sécurité des voitures.

La mendicité ne rapporte plus, car la plupart des Malgaches ont du mal à nourrir leurs propres rejetons. Un grand nombre d'entre les familles à revenu modeste ont perdu leur travail dans les usines des zones franches ou dans des entreprises nationales, du fait d'un licenciement économique ou d'une mise en chômage technique.

Si la majorité des Malgaches peuvent encore compter, plus ou moins, sur les "liens de parenté" (*fihavanana*), avec une entraide inter-familiale, il ne reste plus à ces enfants de la rue, faute d'organisations pouvant leur venir en aide, qu'à fouiller les poubelles ou à vivre de vols. Toutefois, ces larcins risquent de les amener dans des centres de rééducation, voire en prison, où ils se sentiront de plus en plus exclus.

Dans tous les cas, comme toujours dans les situations difficiles, les plus vulnérables sont les plus démunis, et particulièrement les enfants de la rue.

Les enlever de la rue est-elle la seule solution ? Ou bien va-t-on prendre en compte leurs souhaits, leurs aspirations - en les adaptant, bien sûr, à des solutions humaines, durables et adéquates ?

¹ Quartier où se regroupent de nombreux sans abris, le long de la voie ferrée, près du grand hôpital Ravoahangy-Andrianavalona. Il a été rasé en avril 2003 (et ses habitants recasés ailleurs).

Nous tenons à affirmer que ces enfants de la rue, considérés la plupart du temps comme des marginaux stigmatisés sous l'appellation péjorative de *4'mi*, traités de fainéants, de futurs délinquants, ont eux aussi des rêves et des espoirs. C'est pourquoi, pendant la période d'assainissement de la ville par la Commune, selon le slogan *Antananarivo madio* ("Antananarivo propre"), les enfants se sont sentis menacés. Ils ont protesté que la commune urbaine veut les chasser vers la campagne, qu'ils ne sont considérés que comme des indésirables dans la ville, au même titre que les marchands qui squattent les trottoirs.

La peur du camion de la Commune, qui ramasse les marchandises des commerçants de la rue, les hante également. C'est pourquoi on ne les voit plus traîner à regarder les vitrines des magasins. Par ailleurs, les agents de sécurité de ces magasins ne permettent plus aux enfants de la rue de rester longtemps devant. Quand les agents de la police urbaine passent, les enfants se cachent dans les recoins les plus difficilement repérables. Ils disent que ceux qui n'ont plus de mère et ceux qui sont sales sont les premiers à être emmenés de force.

On constate donc une nouvelle stratégie après la crise de 2002 : ces enfants s'efforcent de rester propres et de survivre en vendant diverses marchandises (sacs plastiques, fruits) dans la rue. Et pourtant, dans ce cas, le droit des enfants n'est pas encore respecté, bien que ces activités leur apportent une solution momentanée par l'apport de l'argent pour se nourrir et parfois pour nourrir leur famille. Quant à leur situation, ces enfants disent qu'ils vivent, pour le moment, dans une grande incertitude. "C'est la mort qui nous attend !", constatent-ils.

11 - Rêves et réalités de l'avenir

A notre question : "Que souhaites-tu pour améliorer ta vie ?", l'enfant répond : "Ce que je souhaite le plus, c'est de gagner beaucoup d'argent. Comme ça, je peux construire ma maison, et j'aurai un lit et une couverture pour me réchauffer. Je pourrai acheter mon riz tous les jours avec l'argent que je vais gagner !"

Cette réponse a été presque identique chez la plupart des enfants que nous avons interrogés.

Toutefois, ces souhaits vont-ils se transformer en réalité, ou rester au stade du rêve ? Pourtant, en faisant ce rêve, ces enfants ne dormaient pas. Comme tout être humain, ils ont aussi des aspirations, qu'ils considèrent pouvoir leur permettre de vivre dans la dignité ! Les souhaits des enfants de la rue ne diffèrent pas vraiment des souhaits de tout individu qui aspire à la reconnaissance et à la dignité. Mais si on les met au travail pendant leur adolescence, comme ils le désirent, où sont les droits de l'enfant ?

En effet, "mettre un enfant au travail, ou l'en retirer, est une opération complexe et difficile..."¹ Et pourtant la solution que ces enfants trouvent à travers leur organisation et leur débrouillardise reste, pour le moment, l'adaptation au travail. Toutefois un travail sans formation professionnelle est-il valable pour l'épanouissement durable de ces enfants de la rue ?

Pour sortir ces enfants de la rue, il est indispensable de trouver des solutions à la misère de leurs parents, dont un grand nombre se trouvent également dans la rue, sans parler de ceux qui habitent dans les taudis des quartiers misérables et de ceux qui ont du mal à se nourrir et à se vêtir à la campagne, alors qu'ils sont considérés comme éleveurs et agriculteurs. Faute de trouver des solutions pour ces adultes démunis, leur progéniture risque de persister à vivre dans la rue. Ce sera le cercle vicieux de la pauvreté des parents aux enfants.

¹ Michel Bonnet : "Le travail des enfants à la lumière de la servitude pour dette", in B. Schlemmer (éd.) : *L'enfant exploité, mise au travail, prolétarianisation*, Karthala-ORSTOM, 1996, pp. 251-265.

Et pourtant, ils veulent sortir de la rue, eux et leur famille - bien que, dans la réalité, la rue soit souvent attractive¹. C'est l'une des raisons pour que ces enfants persistent à y rester, même si, de temps en temps, ils manifestent le désir d'en sortir. En effet, pour eux, la liberté est dans la rue. Toutefois, c'est une liberté qui n'offre à ces enfants aucun avenir meilleur : ce n'est qu'une liberté bien aléatoire !

BIBLIOGRAPHIE

- BONNET Michel : "Le travail des enfants à la lumière de la servitude pour dettes", in Bernard Schlemmer (éd.) : *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris, Karthala-ORSTOM, 1996, pp. 251-265.
- CLEMENT Sambo : *Langages non conventionnels à Madagascar. Argot des jeunes et proverbes gaillards*. INALCO-Karthala, 2001, 388 p.
- RABEMANANJARA Eléon : *La problématique des enfants des rues à Madagascar. Le cas des 4 mi d'Antananarivo*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de troisième cycle en Population et Développement, Louvain-la-Neuve, 1994, 34 p. + annexes.
- RAVOLOLOMANGA Bodo & POITOU Danièle : "De la famille à la rue", *Croissance des Jeunes Nations* numéro spécial 322 : *Afrique. Les enfants de la rue*, pp. 16-17, Paris, 1989.
- RAVOLOLOMANGA Bodo : "Travail, mendicité, délinquance. Est-ce le passage obligé des enfants défavorisés à Madagascar ?", *Cahier de Marjuvia* n° 6, pp. 22-26, Paris, 1997.
- RAVOLOLOMANGA Bodo & SCHLEMMER Bernard : "Une mise au travail 'inexploité' - la situation transitoire de Madagascar", in Bernard Schlemmer (éd.) : *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris, Karthala-ORSTOM, 1996, pp. 459-473.
- SCHLEMMER Bernard (éd.) : *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris, Karthala-ORSTOM, 1996, 522 p.

¹ Nous avons constaté cela depuis plus de dix ans. C'est pourquoi nous avons intitulé l'un de nos articles "De la famille à la rue" en 1989 (*Croissance des Jeunes Nations*, 1989).

Yves MARGUERAT

**ENFANTS VENUS DANS LA RUE
ET
ENFANTS NES DANS LA RUE**

Une problématique différente

La Grande Ile est trop originale, sa géographie trop variée, son histoire trop riche, sa société trop spécifique pour qu'un étranger puisse en appréhender rapidement toute la complexité. Mais les enfants de la rue ont de nombreux points communs partout dans le monde, et l'on peut en saisir l'essentiel assez vite. Les enquêtes de Bodo Ravololomanga et de Béatrice Bousquet à Antananarivo ont bien expliqué une situation finalement assez simple. Dans notre démarche collective, mon rôle était donc, en quelque sorte, celui d'une "voiture-balai" : pouvoir combler, en cas de besoin, les manques graves qui auraient pu subsister dans les travaux antérieurs. Je vais donc ici décrire les observations que j'ai pu faire et entendre à Madagascar¹ sur la situation des enfants laissés à eux-mêmes et des autres marginaux des rues, ce qui permet d'élaborer une problématique nouvelle, que le manque de temps n'aura permis que d'esquisser. J'ai concentré l'essentiel de mes observations sur un point particulièrement significatif du cœur de la ville : le quartier des affaires, construit à l'époque coloniale, et en particulier ce que l'on peut considérer comme son "hyper-centre", l'avenue de l'Indépendance. Cet exemple ne rend évidemment pas compte de toutes les situations des enfants des rues de la ville, mais il en résume sans doute assez bien la quintessence.

I - CHOSES VUES DANS LA RUE AU CENTRE-VILLE

De toutes les réalisations de l'urbanisme colonial français dans la capitale de Madagascar², la plus belle et la plus symbolique avait été l'actuelle avenue de l'Indépendance, tracée en 1910. Dans l'axe du vallon d'Analakely³, très étroit en amont puis de plus en plus évasé en descendant droit vers le nord-ouest, l'avenue relie la vieille ville perchée sur ses hauteurs à la vaste gare du chemin de fer chargé de décroiser les Hautes Terres en les reliant à la côte pour les ouvrir aux échanges internationaux. Au pied de la cité ancienne et de son lacinis de ruelles, elle forme une majestueuse trouée en pente douce, longue de 600 mètres et large de 80 : deux chaussées bien dégagées, de part et d'autre d'une pelouse centrale que parsèment quelques modestes monuments commémoratifs. De chaque côté, les immeubles de briques roses des années 1930 sont tous construits sur le même

¹ En novembre 2002.

² Pour plus de détails, voir (Collectif) : *La Cité des Mille. Antananarivo : Histoire, architecture, urbanisme*. Antananarivo, CITE et Tsipika, 1998, 191 p., ici pp. 116-117.

³ Le "Petit Bois", totalement disparu depuis longtemps.

modèle, du plus bel effet : deux étages et des toits à pente forte, avec au rez-de-chaussée des arcades toutes semblables qui abritent de nombreux magasins et les agences du secteur tertiaire moderne. Il faut noter une nette dissymétrie entre le côté qui fait face au nord-est, où de nombreuses boutiques voient se bousculer sans cesse la foule des clients, et l'autre façade, où siègent surtout de grandes activités de service, comme les compagnies aériennes, qui attirent sensiblement moins de monde au cours de la journée.

En haut de l'avenue, à l'endroit où la chaussée devient à voie unique¹ et où convergent deux grands escaliers symétriques dévalant des collines abruptes qui l'enserrent, se situe le cœur commercial de la ville, avec les bâtiments des principales compagnies de négoce et surtout l'ancien marché très populaire du *Zoma*, avec son infrastructure coloniale de petits pavillons aux toits de tuiles à très forte pente. Il y a encore quelques années, les débordements successifs du marché avaient submergé tout l'espace avoisinant : marchands assis ou ambulants, clients et mendiants formaient partout une masse compacte, de moins en moins franchissable. Le jour, et encore plus la nuit, les voleurs pullulaient, habiles ou violents : il était fortement déconseillé à l'étranger d'aller s'y promener. Depuis, l'essentiel du grand marché a été déplacé sur un nouvel emplacement plus vaste, près de la gare. Les vieux pavillons de l'ancien *Zoma* abritent encore de multiples échoppes qui entretiennent le jour une forte activité, mais celle-ci ne déborde plus aux alentours et s'efface complètement le soir venu. Le jour, et surtout la nuit, l'avenue de l'Indépendance est donc redevenue un lieu paisible et sûr. En 1997, la coopération japonaise en a rénové avec succès les pelouses, que la population respecte : on voit seulement quelques petits enfants se rouler parfois sur l'herbe, et les amoureux s'y font immortaliser par les photographes ambulants. Un seul danger : le samedi soir, les fils à papa les plus fortunés, qui trouvent ici la plus longue ligne droite goudronnée de toute la ville (voire du pays), y organisent des courses folles avec leurs motos et leurs voitures de sport, dont ils font hurler les moteurs et miauler les pneus très tard dans la nuit, avec de temps en temps un grand fracas, quand ils accrochent au passage un lampadaire...

Sitôt le soir tombé, tous les magasins ferment, et les passants disparaissent vite, rendant l'avenue au silence. On est là, typiquement, dans ce que la géographie urbaine appelle un *central business district*, grouillant de vie le jour, désert la nuit, car ses immeubles, aux loyers les plus chers, n'abritent que des lieux de travail. Le dimanche aussi, l'avenue ne connaît que très peu d'activités : les lieux sont vides, hormis quelques vieilles femmes qui mendient.

Et pourtant, toute une population vit sous les arcades de l'avenue. Tard dans la nuit, on découvre, à la lumière que répandent lampadaires et enseignes, d'innombrables formes alignées contre le mur du fond, recouvertes de couvertures, de toiles en plastique blanchâtres, de grands cartons ou de bâches de couleurs diverses, pour lutter contre le froid nocturne² : c'est toute une société qui vit là, hommes, femmes, enfants, du nourrisson au grand-père. Le jour, leurs affaires sont roulées en grosses boules et cachées dans les fourches des branches basses des arbres de l'avenue ; comme les passants n'ont guère l'habitude de lever leur regard, personne ne les remarque. Ces gens se fondent alors dans la foule, où se côtoient sans cesse beaux habits et guenilles. Mais un critère presque infaillible permet de repérer immédiatement le petit peuple des sans-abri : ils sont tous pieds nus³.

Toute la journée, quelques femmes d'âge mûr se tiennent assises sur un bout de trottoir ou sur le socle en ciment qui entoure le pied d'un arbre, avec un petit étal de restauration : un réchaud, quelques marmites et bols... Des femmes plus jeunes circulent avec un bébé sur les bras, pour mendier auprès des passants, sur le ton le plus geignard, avec une insistance exaspérante, mais généralement fructueuse. Mendient aussi de très petits enfants (de 5 à 10 ans) en guenilles, qui, eux, ne peuvent s'empêcher de sourire et de rigoler. Des adolescents plus ou moins âgés s'offrent pour garder les voitures, sans agressivité, comme toute la foule, pressée mais toujours débonnaire.

¹ Et prend le nom d'avenue du 26-Juin 1960, date du recouvrement de l'Indépendance.

² On est, à cet endroit, à 1 250 mètres d'altitude.

³ Si c'est là une habitude générale dans les villages, et sans doute encore assez fréquente dans les quartiers les plus pauvres, ils sont les seuls dans le centre-ville.

Pour comprendre cette population de sans abri (les enfants en priorité, mais les autres aussi, jeunes et adultes, puisqu'ils forment une vraie communauté), j'ai tout simplement pris comme terrain d'observation privilégié le petit groupe de marginaux installé juste sous l'hôtel¹ où je logeais, dans le haut de l'avenue de l'Indépendance, du côté où le commerce est le plus achalandé le jour. Vers 9 ou 10 heures du soir, quand un calme profond était tombé sur le quartier, je descendais passer un moment avec eux : ils restaient là, sous leurs arcades (toujours les mêmes), paisibles, les uns savourant la tranquillité, d'autres bavardant ou jouant avec ceux des enfants qui n'étaient pas encore endormis. Ils m'ont beaucoup appris sur cette étonnante vie familiale de la rue.

Presque personne ne parlant le français, j'eus d'abord recours aux services du portier de l'hôtel (un ancien bachelier en mathématiques resté chômeur - situation typiquement malgache) pour glaner un minimum d'informations. Je découvris par la suite que l'un des gardiens de voitures parlait très bien le français : le jeune O, âgé de 15 ans², fin et doux, que je pris alors partout avec moi comme interprète attitré, et qui fut l'un de mes meilleurs informateurs. Je me liais aussi avec un autre gardien de voiture, R (19 ans), aussi noir de peau qu'O est clair, qui, lui, ne parlait pratiquement pas un mot de français ; cela ne nous empêchait pas de faire des promenades côte à côte (une ville ne se découvre bien qu'à pied). Avoir avec soi un tel garde du corps n'était pas toujours dépourvu d'utilité - notamment pour me guider dans l'inextricable labyrinthe des escaliers tortueux et des multiples cheminements en cul-de-sac sur les pentes raides de la colline de Faravohitra qui surplombe Analakely, où R et O m'ont accompagné en galopant devant moi comme des chiots en liberté : ils en connaissaient visiblement tous les recoins comme leur poche, et sans eux je me serai perdu dix fois.

Avec le petit monde de l'avenue, parler n'était pas nécessairement important, au-delà de mon insatiable curiosité : passer un moment avec eux, les méprisés, les réprouvés, c'était leur témoigner un respect dont je perçus vite qu'il modifiait en profondeur nos relations. Je n'étais plus le *vazaha* (Blanc) à plumer, mais, sinon un ami, du moins une figure familière. S'il passait un vendeur ambulancier de beignets ou de thé, j'offrais (pour pas bien cher) la tournée générale, ce qui me permettait au passage de dénombrer ceux qui étaient éveillés. Le dernier soir avant mon départ, ils étaient ainsi 28 personnes, bébés non compris, pour une centaine de mètres d'arcades.

II - LE PETIT PEUPLE DES ARCADES

Malgré le froid nocturne et des conditions d'hygiène déplorables (sous les arcades, bien des endroits empestent l'urine, et tous doivent affronter des puces voraces et conquérantes), il s'agit là d'une population démunie de tout, mais qui paraît pourtant en relativement bonne santé³. Pour se laver, enfants et adultes peuvent avoir recours à des toilettes publiques (s'ils ont 500 Fmg pour en payer l'accès), ou alors, plus souvent, ils vont se laver dans un ruisseau proche, et ils font leurs besoins à l'intérieur des grands bacs à ordures métalliques du Zoma.

Pas d'originalités vestimentaires dans le monde de la rue : comme toute la population modeste, on s'habille aux fripes de survêtements de sport importés en vrac⁴, portés plus ou moins défraîchis ou carrément en lambeaux (c'est mieux, pour mendier).

Parmi eux, il y a plusieurs catégories que l'on peut distinguer.

¹ Le "Glacier-annexe", avec des fenêtres à persiennes de bois d'où l'on peut observer longuement sans être remarqué.

² Il avait, m'a-t-il dit, fui le domicile familial (proche de la capitale) à la mort de son père, un an et demi plus tôt, ayant atteint la classe de 3ème, ce qui témoigne d'un esprit fort délié. Je n'en ai pas appris beaucoup plus sur lui, mais son allure et ses manières ont semblé à mes amis malgaches celles d'un jeune de "bonne famille".

³ On ne voit guère de handicapés physiques dans ce centre-ville, si ce n'est, à la hauteur du Zoma, là où les bouchons quasi permanents bloquent longuement les voitures, deux ou trois handicapés mendiants, portés sur le dos d'un jeune : brandissant leurs jambes paralysées comme des étendards ou des éperons, ils abordent l'un après l'autre les véhicules immobilisés, sûrs que l'on ne pourra pas leur échapper. Il est évident que c'est pour eux que la mendicité est la plus rentable. Espérons que le gain est équitablement partagé avec leurs jeunes porteurs.

⁴ Ce qui a tué la couture artisanale et fait disparaître de la ville le costume traditionnel malgache, le *lamba*.

a) Les filles-mères mendiante

C'est avec les jeunes mères qui mendient leur bébé dans les bras que la relation est vite devenue la plus sympathique : elles qui étaient si exaspérantes quand elles mendiaient se révélaient charmantes, enjouées, pétillantes de malice et de surcroît, ce qui ne gêne rien, fort jolies...

Je me suis donc lié de sympathie avec leur groupe de huit, âgées de 13 à une vingtaine d'années, et même 25 ans pour la plus "vieille" (elle a déjà eu trois enfants). Sauf une, toutes sont arrivées avenue de l'Indépendance avec leurs parents, il y a très longtemps (elles étaient alors âgées de 3 ou 4 ans, ou un peu plus) : elles jouaient déjà ensemble quand elles étaient petites filles. A l'époque où le marché était là, affirment-elles avec un certain regret, elles pouvaient gagner leur vie en portant les paquets. Maintenant, elles ne peuvent plus que mendier. Mais il est vraisemblable qu'avec leur bébé sur les bras, c'est pour elles une activité très rentable, sans doute l'une des meilleures situations de la ville.

Tous les bébés sont nés en maternité (aucune des filles ne connaît de cas d'accouchement à même le trottoir), quitte à payer les soins à crédit, après être retourné mendier (ce n'est qu'une fois leur dette complètement réglée qu'on leur remettra les papiers de l'enfant). Les bébés paraissent en bonne santé, potelés et joufflus, bien éveillés. Ils prennent le sein aussi souvent qu'ils en ont envie, puisqu'ils ne quittent pas le giron de leur mère, et ces jeunes femmes ont visiblement assez de lait. Tous les bébés sont vaccinés, m'affirme-t-on (on peut en féliciter Médecins Sans Frontière). Les filles disent n'avoir connu qu'un seul cas de bébé mort dans la rue, en saison froide. Elles sont informées des techniques de contraception, mais trouvent que les pilules sont trop chères.

Les filles s'entraident en cas de maladie ou de faim. Elles dorment le plus souvent au même endroit, mais pas toujours (ce n'est cependant jamais bien loin). Une petite sœur d'à peine 6 ans, scolarisée chez des religieuses, dort aussi auprès d'elles sous les arcades. Elles disent refuser la présence de voleuses dans leur environnement, mais elles se plaignent de la police qui les arrête, leur enlève leurs pauvres affaires... Toutes disent qu'elles voudraient sortir de la rue, et apprendre un métier. Mais comment ?¹

Pendant que je bavarde avec les jeunes filles, j'observe le père de l'une d'elles (un quadragénaire assez fatigué) qui joue à côté avec deux de ses petits-enfants juchés sur ses genoux. Il leur manifeste toute la tendresse amusée de n'importe quel grand-père. Il avait été chassé de sa maison à la suite d'une escroquerie quand il est devenu veuf, il y a une dizaine d'années, et il a fixé sa vie de famille sous les arcades. D'autres adolescents (en particulier G, dès qu'il a du temps libre) adorent jouer avec les tout petits, alors qu'il n'y a aucun lien de parenté entre eux. Ainsi, malgré toutes les difficultés de la vie quotidienne, même dans la rue, la cohésion affective peut rester forte. Toutefois, dès que l'enfant grandit, il va aller, dès l'âge de 4 ans, mendier de façon autonome, au début au profit de sa mère, puis, de plus en plus, il gardera ses gains pour lui : la solidarité entre les gens des arcades reste quand même limitée.

b) Les adolescents gardiens de voiture

Sur le trottoir devant le pâté de maisons de l'hôtel, il y a une quinzaine d'enfants et de jeunes -toujours les mêmes ou presque- dont le métier est de garder les voitures qui viennent se garer dans la contre-allée (assez embouteillée : guider vers une place libre est donc rendre un vrai service). Leurs gains sont aléatoires, disent-ils, et nuls le dimanche, mais je les pense non négligeables : c'est l'un des meilleurs endroits de la ville pour garder les voitures, et certains m'ont confié avoir quelques économies, pour lesquelles ils trouvent des cachettes. Certains s'offrent aussi à laver les voitures garées, mais la police les pourchasse et confisque les seaux. D'autres vont gagner un peu d'argent en faisant les aides-maçons sur des chantiers. D'après les confidences des enfants et les estimations

¹ L'ONG Les Enfants du Soleil a l'expérience de ce genre de public à Antsirabé et à Fianarantsoa, avec des taux de réinsertion sociale par le travail très encourageants. Mais les moyens manquent pour ouvrir une action semblable dans la capitale.

des personnes compétentes, on peut évaluer leurs gains à au moins 10 000 Fmg par jour, soit plus que bien des salariés modestes.¹

Bien que très stable, le groupe n'a guère conscience de son unité, et pas de chef ni de hiérarchie. L'entrée en est libre, la sortie aussi (quelques enfants seraient repartis en famille). En fait, il ne serait pas possible qu'un enfant d'un autre quartier prétende venir garder les voitures ici sans l'accord des autres, de même que ceux d'Analakely se feraient reconduire manu militari s'ils tentaient d'aller s'installer sur la colline mitoyenne d'Antaninarenina, autre quartier rentable avec ses bâtiments administratifs et ses hôtels de luxe. Mais, dans les récits qu'ils m'ont faits, ces enfants disent avoir été bien accueillis par les autres, et même nourris par eux à leur arrivée. Certains avaient commencé par porter les paquets au marché dit de la Petite-vitesse (l'ancienne gare de marchandises, au bas de l'avenue, à gauche, où il y a aussi un bon nombre d'enfants, y compris de très petits), puis ils ont découvert que la garde des voitures ici était plus rentable, et ils s'y sont fixés.

Ils gardent les voitures uniquement de ce côté sud de l'avenue (à vrai dire l'emplacement le plus fructueux, car le plus fréquenté. En face, devant les agences d'Air France et d'Air Madagascar, c'est un autre groupe d'enfants : personne ne traverse ! De ma fenêtre, je pouvais les observer à ma guise. L'atmosphère est paisible, juste un peu excitée quand une voiture arrive et que chacun la suit quelques mètres dans l'espoir que c'est à lui que le conducteur la donnera à garder. Je n'ai vu qu'une fois une bagarre, pour une querelle sur le partage d'un cadeau reçu d'un automobiliste. Les deux jeunes (dont mon copain R) se sont mis torse nu et ont fait rouler leurs muscles en échangeant les menaces et les invectives les plus sonores, pendant que les gens de tous âges affluaient pour les calmer. Quelques coups de poings furent échangés sur la pelouse, puis ils se laissèrent séparer rapidement : l'honneur de chacun était sauf. Apparemment, ici, à l'inverse de ce que l'on voit pratiquement partout, les plus grands n'exploitent pas les petits.

Leurs conditions de vie ne sont donc pas des pires. Ils travaillent pendant les heures ouvrables, et disposent de toute la soirée pour se distraire entre copains sous les arcades. Ils font en particulier d'interminables parties de dés ou de cartes (ils jouent au rami, m'ont-ils expliqué, pour un peu d'argent bien sûr), dont rien ne peut les détourner ; parfois, une fille joue avec eux, non moins passionnée. Ils vont aussi se distraire dans les vidéos des quartiers populaires (y compris pour des films porno, bien que ceux-ci soient un peu plus chers). Visiblement, ils sont assez aguerris pour ne plus tenir compte du froid, toujours pieds nus sur le béton. Quand ils travaillent et que survient une pluie, ils enfilent une capuche ou une casquette, et continuent comme si de rien n'était. Ils sont plutôt maigres, très sales, mais en bonne forme².

Pour douze des garçons avec lesquels j'ai pu discuter, les âges sont très étalés : quatre grands ont 18 à 20 ans, quatre moyens de 15 à 17, trois petits 13 ou 14 ans, le benjamin seulement 9 ans. En fait, ce dernier n'est pas vraiment autonome : orphelin de ses deux parents, il dort sous les arcades auprès de sa grande sœur (mariée à un porteur du Zoma), avec laquelle il partage ses gains de la journée, qu'il complète en mendiant le soir. Trois des quatre plus grands sont arrivés âgés dans la rue (de 15 à 18 ans), tous les autres enfants sont arrivés entre 9 et 13 ans, deux d'entre eux encore plus petits (ils ne savent plus très bien quand), avec un frère ou une sœur aînés. Aucun n'est né dans le monde de la rue. L'un des grands, P, solide gaillard sympathique qui vit sous un carton avec sa femme (l'une des filles-mères mendiante) et son bébé, dit être là depuis seulement quelques semaines (en tant que chômeur d'une usine de la zone franche fermée, après avoir été un enfant très pauvre ; les autres l'ont accepté parce qu'ils le connaissaient avant : en fait, P a fait divers allers et retours entre la rue et le monde du travail).

¹ Quelques exemples de prix (selon O) : un bon plat de riz (la nourriture essentielle pour un Malgache) = 2 000 Fmg, un bol de thé avec du pain = 1 000 F, un kg de bananes = 2 000 F, trois cigarettes = 500 F, un joint de cannabis = 100 F, un verre de rhum = 500 F (les petits disent ne pas en boire), une séance de vidéo = 500 F. Avec 10 000 Fmg, on peut donc assez bien vivre.

² La veille de mon départ, l'un des grands, P, s'est vilainement ouvert le pied sur une pointe métallique. Il a fallu que je donne de quoi le faire soigner à l'hôpital, où O l'a accompagné pour régler toutes les dépenses, ce dont il s'est acquitté à la perfection.

Dix sont d'ethnie merina, deux betsileo (l'autre peuple des Hautes Terres malgaches, le seul à fournir à la capitale un nombre d'immigrants non négligeable). Une moitié est née dans l'agglomération d'Antananarivo (y compris les deux Betsileo), l'autre dans des villages plus ou moins proches. Tous affirment être orphelins de père ou des deux parents. Plusieurs évoquent des conflits avec le parâtre (dont il est souvent mentionné qu'il est ivrogne).

Quant à la vie politique, ils étaient aux premières loges pour assister aux manifestations gigantesques (mais parfaitement pacifiques¹), qui, pendant tout le premier semestre de 2002, ont attiré 200 000 personnes tous les jours sur l'avenue de l'Indépendance. Mais, à la différence de ceux qui ont répondu à Bodo Ravalolomanga, ceux qui m'en ont parlé ont dit s'en être désintéressés, seulement préoccupés par les pertes de gains dues à la grève générale, que ne compensaient pas le plaisir de quelques spectacles de rue gratuits et les cadeaux de *tee-shirts* qu'ils pouvaient récupérer des mouvements politiques.

Que sont devenus les grands qui étaient là autrefois ? Selon les enfants d'aujourd'hui, la plupart sont partis au centre NRJ², l'un des rares programmes au monde à s'intéresser aux grands de la rue (avec succès). Deux autres sont devenus vendeurs de rue avec l'aide de leur mère, et peuvent maintenant louer une chambre en ville. Devant moi, grands et petits nient qu'ils puissent devenir eux-mêmes voleurs ; ils rêvent, comme tant d'enfants de la rue dans le monde, de devenir chauffeurs (un métier d'hommes libres.)

Il paraît donc que, par rapport à bien d'autres situations dans l'univers des enfants de la rue, être gardien de voitures à Analakely est une situation (relativement) enviable par sa stabilité, sa rentabilité et son calme.

c) D'autres enfants visibles dans les rues

Au marché de la Petite-vitesse, l'activité est permanente, même s'il n'y a plus de trains pour animer la gare. On y vend de jour comme de nuit. De nombreux pousse-pousse font circuler les marchandises dans un joyeux désordre. C'est là que, la nuit, dorment, en plein air ou sous un étal, les maraîchers des campagnes voisines, qui arrivent le soir avec de lourdes charrettes à bras pour vendre leur récolte tôt le matin. Il y a donc foule en permanence, dont des enfants de la rue. Les moins de 10 ans sont mendiants, les plus grands sont porteurs dans le marché.

Chaque semaine, un éducateur des Enfants du Soleil passe pendant la nuit avec un véhicule, et leur propose de venir au "centre d'accueil et d'écoute", pour se laver et surtout dormir à l'abri. Le soir où j'ai accompagné la tournée, celle-ci a ramené 7 nouveaux enfants. Dans le centre de nuit, une maison très modeste dans un quartier éloigné, dormaient déjà, sur des matelas alignés sur le sol, 9 garçons (surtout des 7 à 9 ans). Dans une autre chambre, fermée à clé (prudence nécessaire), il y avait 5 fillettes (de 5 à 12 ans). Les uns et les autres dorment habillés ou vêtus d'un short ; sur les parties visibles des corps, pas de traces de maladies de peau ni de blessures, même aux pieds (alors qu'ils sont tous pieds nus). Pas non plus de maigreurs inquiétantes perceptibles.

L'expérience acquise permet aux éducateurs de pronostiquer qu'un quart des gamins recueillis va rester, c'est-à-dire revenir au centre les soirs suivants, en attendant le jour où l'enfant, à son rythme, sera mûr pour demander de lui-même à aller vivre dans l'un des foyers de l'ONG. Les trois autres quarts reviendront parfois, ou bien jamais... Il est démontré depuis longtemps que seul le respect de la liberté de l'enfant permet sa réinsertion sociale. La pratique des Enfants du Soleil en est une excellente illustration.

¹ "Sans un carreau de cassé", disent avec fierté les Tananariviens.

² Créé en 1987 par "Ra-Vince" (le RP Vincent Choppard), et dirigé maintenant par le successeur malgache qu'il a formé, le RP Eloi Rasolofosona, NRJ a pu remettre dans le monde du travail 270 jeunes de la rue (avec seulement 35 échecs). En 2002, environ 40 jeunes (de 14 ans à une vingtaine d'années) y apprennent la mécanique (les débouchés sont faciles), la maçonnerie (à l'embauche un peu plus difficile), et font de la poterie ou travaillent dans une ferme à 35 km de la ville. Ils gèrent eux-mêmes leur vie avec le plus possible d'autonomie.

Le soir, devant les grands hôtels et les bars où vont les étrangers, en particulier autour du très chic hôtel Colbert, sur la colline d'Antaninarenina, se pressent de nombreuses prostituées¹, et même, m'a-t-on affirmé, des travestis. Ils attendent la clientèle étrangère, assez nombreuse à Madagascar car le taux de change fait que, pour un retraité européen, le pays n'est pas cher. Ce n'est pas toujours une élite morale qui compose ce public, mais on parle peu de pédophilie, ni de prostitution de garçons (pas même sous la forme de gigolos pour dames esseulées, comme en Gambie).

Devant les bars, quelques jeunes attendent longuement, en portant un plateau rempli de cigarettes et de quelques préservatifs. Ce ne sont pas des enfants de la rue. Ils sont assez âgés (plutôt 18-20 ans). Leurs parents sont chômeurs ou décédés, mais ces jeunes², en général, ne dorment pas dans la rue (certains ont des chaussures au pied). Parmi eux, quelques filles³.

Les deux seuls enfants que j'ai vus cirer les chaussures, à la terrasse d'un restaurant de la vieille place Colbert (les serveurs les regardaient sans sympathie excessive), étaient deux frères de 12 et 13 ans. Ils étaient chaussés de sandales, pas trop mal habillés, et m'ont dit aller à l'école. Leurs gains seraient de l'ordre de 5 000 Fmg (la moitié de ceux des gardiens d'Analakely⁴).

Notons enfin que, ailleurs dans la ville, tous les gardiens de voitures ne sont pas non plus des enfants de la rue. Dans la partie la plus haute du centre historique, là où vont les touristes étrangers, les deux jeunes guides qui m'ont fait visiter les abords des ruines du palais du Rova⁵, d'origine visiblement très modeste⁶ et orphelins de père, avaient commencé tout petits à gagner ainsi un peu d'argent, dès l'âge de 8 ou 9 ans, en voisins. Ce n'est qu'une fois devenus grands qu'ils ont été formés pour guider les touristes et leur expliquer les rudiments de la culture malgache : petit boulot, inégalement lucratif, mais utile et plutôt agréable.

III - OPINIONS ET INFORMATIONS ENTENDUES DANS LES INSTITUTIONS

Il y a à Madagascar (destination qui fait rêver volontaires et donateurs) de très nombreuses ONG, dont plusieurs s'occupent d'enfants marginalisés, en général avec efficacité. On peut regretter que, le plus souvent, il n'y ait guère de coordination entre elles, voire plutôt, parfois, une certaine rivalité, discrète ou ouverte. Les actions de terrain sont des lieux où s'accumule une grande expérience empirique, que nous avons essayé de recueillir en leur rendant visite, Bodo Ravololomanga et moi⁷.

Au **centre NRJ**, nous avons eu ainsi une conversation particulièrement instructive avec trois jeunes sortis depuis longtemps de la rue (et qui font aujourd'hui honneur à ceux qui les ont guidés).

¹ Il semble que la société malgache ne stigmatise pas trop les prostituées, dont les familles accueillent les enfants sans difficultés. Rappelons que le Sida est beaucoup moins développé à Madagascar que sur le continent africain

² L'un d'eux me dit avoir été formé à la menuiserie où il est resté de 7 à 17 ans, mais on ne lui pas fourni d'outils pour vivre de son métier : il est parti faire ce tout petit commerce.

³ Venue d'un village proche avec accord de ses parents, T, l'une des jeunes vendeuses, avait commencé sa vie en ville comme petite bonne chez quelqu'un de son village, à l'âge de 13 ans (elle était payée 5 000 Fmg, qu'elle donnait à sa mère). Mais le patron était trop "méchant". Au bout d'un an, T est retournée chez sa mère, mais celle-ci s'est fâchée. T est donc revenue en ville, pour mendier au Zoma. Elle vit seule, sans ami ni bébé.

⁴ Autre image qui place ceux-ci, en perspective, dans le peloton de tête des gains de la rue : devant la grande poste d'Antaninarenina, où, sur le coup de midi, j'attendais quelqu'un, j'ai observé pendant une bonne demi-heure un vieux monsieur, digne et triste, qui mendiait silencieusement en tendant un chapeau. Les gens passaient, nombreux, sans jamais le voir : il n'a pas obtenu un seul don pendant cette demi-heure (du moins avant le mien, qui l'a étonné).

⁵ Ils sont 49 jeunes guides, organisés en coopérative.

⁶ Autrement dit d'ascendance autrefois servile (*andevo*), d'après Bodo Ravololomanga, qui sait parfaitement décoder les signes.

⁷ Il ne s'agit pas ici de présenter chaque institution, encore moins de les évaluer, mais uniquement de reproduire les informations utiles à notre démarche.

Comme toujours en pareil cas, ils restent d'excellents informateurs sur ce qui se passe dans la rue, ne serait-ce qu'en écoutant les petits qui viennent d'en sortir. Tous les trois avaient vécu à Analakely ou près du lac Anosy de l'âge de 12 ans à celui de 15. Avant de partir dans la rue, l'un d'eux travaillait au marché, et il y connaissait déjà un groupe de grands (des plus de 20 ans), qui l'ont alors accueilli facilement pour qu'il puisse dormir avec eux. Les deux autres ont été accueillis sans problèmes dans des groupes d'assez bonne taille, aux âges relativement diversifiés.

Ils confirment qu'en général, on change de groupe en grandissant, donc en changeant d'activité principale : les petits mendient, les moyens "picorent" (honnêtement ou non), les grands gardent les voitures. Il arrive que des grands volent les petits qui dorment seuls, les menacent avec un couteau, parfois les battent, mais il n'y a jamais de vols au sein du groupe lui-même.

Les grands fréquentent les prostituées (une passe avec une femme âgée ne coûte que 2 000 Fmg), en général sans préservatif. Depuis quelques années, il y a des homosexuels qui tentent d'attirer les jeunes (pas les petits), mais c'est très discret.

A notre question : "Que sont devenus les anciens de la rue ?" La réponse fuse, unanime : "voleurs" ou "grands bandits".

Quant aux enfants des *4'mi*, nés dans la rue, les garçons quittent leurs parents dès 6 à 8 ans. Ils sont perçus comme différents des autres enfants de la rue, et plus dangereux. Ils ne sont pas intéressés par les centres d'accueil : ce qu'ils veulent, c'est gagner de l'argent, notamment pour aider leurs parents, sans être trop regardant sur les moyens. Les filles, elles, restent sur place, et se prostituent dès 13-14 ans.

Selon Mme Rivo, d'**ENDA-Océan Indien**, ONG qui apporte ses compétences d'éducation informelle dans les bidonvilles comme Lalamby et surtout aux programmes qui recueillent les enfants, beaucoup de petits mendient pour leurs parents, qui restent cachés en retrait. A partir de 6-8 ans, ils font plutôt de la fouille d'ordures (ils collectent le cuivre, l'aluminium, les os... : tout ce qui se revend - le monde de la rue est très bien informé sur toutes les opportunités économiques). Ces enfants circulent donc toute la journée, mais ils restent stables la nuit, à peu près toujours aux mêmes endroits.

Médecins Sans Frontière s'efforce, depuis 1992, d'apporter à tous les enfants qui vivent dans la rue une médecine de qualité, avec l'aide de médecins et pharmaciens malgaches bénévoles qui font des tournées de nuit, ainsi que d'animateurs sociaux, de psychologues, de juristes¹... Les maladies constatées dans la rue sont assez banales : malnutrition, faible croissance, dents abîmées (les soins dentaires sont chers : 75 000 Fmg pour une carie)². Il y avait naguère des naissances sur le goudron (ou dans les bacs à ordures), mais plus maintenant.

Selon Mme Brigitte Doppler, qui connaît fort bien la situation, il y a peu de vrais enfants de la rue. Sur les 5 600 enfants dénombrés dans les rues d'Antananarivo (surtout dans les quartiers Anosibe, Isotry, Analakely...), la grande majorité reste liée à ses parents ; ils sont arrivés dans la rue avec leurs géniteurs, ou ils sont nés dans la rue. La grave crise politique du premier semestre 2002 n'a pas provoqué un afflux visible d'enfants dans les rues³.

¹ Il faut aider chaque enfant à avoir des papiers d'identité (les démarches sont assez compliquées) et, le cas échéant, à déposer une plainte en cas de maltraitance : les signalements augmentent depuis trois ans (la police et la justice réagissent bien).

² L'ONG Manao-DE constate que c'est plutôt parmi les enfants travailleurs que de nombreux petits sont marqués par un excès de travail (port de briques, de sacs de charbon de bois trop lourds...), par des maltraitances intra-familiales et par diverses humiliations (par exemple, l'obligation répugnante d'avoir à vider les pots de chambre).

³ D'après le RP Sylvain Urfer, curé du grand quartier pauvre qu'est Anosibe (80 000 habitants), la crise a surtout touché les classes moyennes : les pauvres ne sont pas sensiblement plus pauvres qu'avant.

Dans les rues, il n'y a pas trop d'exploitation des petits par les grands : la tradition malgache d'entraide est encore forte. Il y avait peu de violences envers les enfants dans la société merina traditionnelle (les garçons étant beaucoup plus choyés que les fillettes, mises très tôt au travail). Mais de plus en plus d'enfants sont envoyés de la campagne pour travailler en ville. Trop exploités par leurs patrons, ils s'enfuient, et se joignent à des familles de la rue, pour composer avec elles une unité d'entraide économique. Les adolescents peuvent se mettre en ménage dès 15 ou 16 ans. On ne connaît pas de cas de mère prostituant elles-mêmes leurs filles, mais celles-ci s'y mettent de leur plein gré dès 12 ou 13 ans (ce dont les mères souffrent).

Les enfants de la rue circulent dans les diverses parties de la ville, du moins le jour, mais il y a des territoires par quartiers bien définis : les problèmes ne sont pas les mêmes partout, ni les gains : 10 000 Fmg par jour au centre, 2 500 F en périphérie. Il y a chez les enfants un "patriotisme de quartier", d'où des bagarres contre les "envahisseurs", mais jamais bien méchantes. Autre différence spatiale : les marginaux du centre-ville se défonce au cannabis, ceux la périphérie à l'alcool.

Au total, ces enfants vivent une exclusion bien réelle, mais sans subir de grandes violences.

Le centre **Accueil des sans abri** (ASA), piloté par les frères franciscains, s'occupe depuis une dizaine d'années de la réinsertion sociale des adultes de la rue, qui sont stabilisés puis soigneusement formés pour aller s'installer comme paysans dans des régions peu peuplées à l'ouest de la capitale. Il s'agit d'une resocialisation par familles entières (l'expérience montre qu'il n'y a succès que si la femme est d'accord). Cela nous permet donc d'observer les relations parents-enfants dans cette population en grande détresse. Selon les responsables de l'ONG, les relations parents-enfants chez les *4'mi* sont tendres avec les petits, brutales avec les adolescents. Mais dans l'ensemble, un minimum de solidarité est nécessaire pour survivre, et la famille reste une valeur forte, même dans la rue. En fait, il n'y a pas d'enfants âgés au centre ASA, car tous sont partis dès leur jeunesse pour mener leur propre vie. En règle générale, les enfants des *4'mi* refusent les institutions, car ils n'ont aucune stabilité et n'acceptent aucune discipline.

La difficulté, pour nous qui voulons précisément analyser ces relations, c'est que ces adultes ont des histoires compliquées, avec des mariages successifs, des ruptures, souvent douloureuses, perçues comme honteuses : "La difficulté principale, disent le Frère Jacques Tronchon et Hugues Andriafanomezana, est que les adultes parlent le moins possible de ces questions délicates (les premiers ménages, les enfants partis...). Les enfants eux-mêmes n'en parlent pas, et se réfugient derrière leurs parents. Impossible de mettre à jour les dysfonctionnements..."

ASA a bien voulu nous autoriser à dépouiller le fichier des familles, rempli par son service social. Les réalités sont apparues assez vite. Dans un groupe de 58 personnes, dont 12 pères et 12 mères, d'âges assez diversifiés¹, une jeune femme de 21 ans (fille de l'un des couples, mais elle-même mère d'un bébé), et 33 enfants, dont vingt de moins de 6 ans, onze de 6 à 12 ans et seulement deux adolescents (14 et 15 ans). Autrement dit, il se confirme que, pour l'essentiel, les petits enfants sont là, avec leurs parents, mais pas les grands.

A l'**Aumônerie catholique des prisons** (le centre Tonga Soa), le RP Jérôme s'efforce d'aider à se rétablir ceux qui sortent de prison. Parmi les jeunes libérés, il y a beaucoup d'échecs (pas de travail pour eux, manque de discipline, problèmes de drogue...), d'autant plus qu'ils sont souvent rejetés par leur famille, qui voit la prison comme une souillure.

Il y aurait dans la prison² entre 50 et 100 mineurs, de 13 à 18 ans, principalement accusés de vols à la tire, de viols, "d'association de malfaiteurs"... Ils sont, en principe, bien séparés des adultes

¹ Les pères ont de 20 à 66 ans (un seul a moins de 25 ans, 3 ont de plus de 50 ans), soit en moyenne 39 ans ; les mères de 22 à 43 ans (3 ont de moins de 25 ans, 6 de 40 à 43 ans), soit en moyenne 34 ans.

² Le temps nous a manqué pour visiter.

incarcérés, mais ils attendent longtemps : la plupart ne sont pas encore passés en jugement (la justice est peu dynamique, et les avocats gourmands).

Trois jeunes ex-détenus¹ nous apprennent qu'ils ont vu des enfants de la rue incarcérés (dès l'âge de 11 ans), essentiellement pour vol. Le plus petit recevait la visite de sa mère, les autres jamais. Ces grands connaissent tous d'anciens enfants de la rue qui sont devenus voleurs, mais ils espèrent que les petits, une fois libérés, auront compris en prison la nécessité de changer de vie.

C'est l'une des fonctions de l'ONG suisse **Sentinelles**, qui vient -entre autres interventions en prison et ailleurs- d'ouvrir un centre de rééducation pour une demi-douzaine d'adolescents qui ont été libérés mais ne peuvent retourner parmi les leurs : c'est souvent le cas de jeunes de "bonne famille" condamnés pour des viols collectifs (des "tournantes" inspirées par les films porno, commises par des enfants de plus en plus jeunes). Quant aux filles incarcérées, il s'agit le plus souvent des petites bonnes d'origine rurale qui, trop exploitées, ont volé leurs patrons. Il y a aussi quelques cas d'infanticides et d'avortements qui se sont mal passés.

C'est le centre **Akrany Avoko**, à une vingtaine de km au nord d'Antananarivo, dirigé par Mme Hardy, qui accueille les filles mineures délinquantes, placées par le juge des enfants (Médecins Sans Frontière en amène aussi). Structure ouverte et chaleureuse, elle ne connaît pratiquement pas de fugues. Sur les 80 filles, 35 sont des "petites bonnes" voleuses², 30 des fugueuses (surtout par refus de l'école) et quelques jeunes filles de la rue de 15 à 17 ans, ex-prostituées. Certaines sont filles-mères : 6 bébés vivent en ce moment au centre. Il y a quand même quelques jeunes filles (une quinzaine) enfermées en prison à Antananarivo, surtout des récidivistes.

Pour les délinquants garçons, il existe un centre de rééducation non loin d'ici, mais c'est une structure fermée, à discipline sévère, que nous n'avons pas pu visiter.

Additif : la situation à Antsirabé

Je tenais à sortir au moins une fois de la capitale, qui ne peut résumer un pays. Cela permettait d'apercevoir un tout petit peu le monde rural merina, et les relations complexes de l'homme et du milieu. Je voulais surtout avoir un aperçu de la situation des enfants de la rue d'une autre ville, fût-elle de taille bien plus réduite qu'Antananarivo.

A 170 km au sud d'Antananarivo, Antsirabé³, station thermale renommée à l'époque coloniale, au climat agréable, est perçue comme un petit paradis par les touristes (et par les ONG, qui s'y pressent en nombre), mais la population y est nettement plus pauvre qu'à Antananarivo. C'est ainsi qu'on y voit, dans les rues de nombreux pousse-pousse, que leurs tireurs s'échinent à faire circuler sur des chaussées en mauvais état, souvent en pente forte, pour une bouchée de pain.

Nous avons pu discuter avec un garçon du "village" des Enfants du Soleil. Le petit B, 15 ans, avait passé une année dans la rue (entre 12 et 13 ans), avant d'être accueilli dans le foyer des garçons et rescolarisé avec succès : il parle bien le français et il a les idées claires.

Selon les souvenirs de B, certains groupes de la rue comportaient des enfants très petits (dès l'âge de 6 ans). Il y avait aussi des grands, arrivés dans la rue déjà âgés, dit-il, qui vivaient seuls,

¹ Dont un ex-enfant de la rue de 21 ans, venu du grand port de Mahajanga (Majunga), pupille négligé par un tuteur incapable, il était porteur à Anosibe ; il s'est laissé embarquer dans un cambriolage par l'ami (voleur professionnel) qui l'hébergeait, et ils se sont fait prendre.

² Dans la ville, il y a beaucoup de petites bonnes (de 8 à 16 ans) venues de la campagne, placées par leurs parents, qui récupèrent le salaire (20 000 à 75 000 Fmg). Il n'existe pas de "placeuses" professionnelles.

³ Avec près de 150 000 habitants, c'est la troisième ville de Madagascar.

essentiellement de vols, mais pas de filles, ni petites ni grandes. Tous sont originaires d'Antsirabé : à sa connaissance, il n'y a pas de circulation des enfants entre la ville et la capitale¹.

B faisait partie d'un groupe de cinq enfants, âgés de 10 à 13 ans, avec un grand de 16 ans (il ne sait pas ce qu'est devenu ce dernier). Il avait commencé à mendier seul, puis il a été accepté par ce groupe, l'accord de tous étant obligatoire. La nuit, ils dormaient tous ensemble, sous un étal du marché, mais chacun mendiait de son côté. B gagnait en moyenne 2 500 Fmg par jour, 5 000 F le samedi (jour du marché), mais pratiquement rien le dimanche. Il a parfois connu la faim, mais, dans ce cas, les membres du groupe s'entraident. Il a vu un enfant mourir dans la rue (d'un "mal de ventre", sans plus de précision). Son groupe n'était pas très stable : en un an, il a vu deux autres enfants arriver, et quelques membres faire des allers et retours.

Quand les enfants dorment en groupe, les grands ne les embêtent pas ; tout seuls, ils se sentent en danger. Il peut y avoir des batailles entre les groupes d'enfants, mais elles sont peu violentes et n'occasionnent pas de blessures. Les groupes n'ont pas de territoire propre : tout le monde peut aller et venir partout dans la ville. Quelques enfants fument du tabac ; les grands, eux, "montent à l'arbre", c'est-à-dire fument du cannabis (celui-ci -vendu par des adultes- vaut 1 500 Fmg, contre 250 F pour la cigarette de tabac). Dans la rue, l'enfant qui se fait prendre en train de voler est battu par la foule, puis emmené au poste, où la police le rosse à nouveau, avant de le mettre en prison² ou de l'envoyer dans un centre pour délinquants.

D'après le président des Enfants du Soleil, Pierre Boutaud, l'offre de réinsertion sociale aux gamins de la rue de la ville a été très efficace : actuellement, il ne reste plus à Antsirabé que neuf vrais enfants de la rue, qui tous veulent y rester. L'association va donc fermer son centre d'écoute et redéployer ses moyens.

Plus au sud, à Fianarantsoa³, où les Enfants du Soleil agissent aussi, la misère est très grande en milieu rural, aggravée par l'insécurité causée par les voleurs de bétail, dont les attaques armées, de plus en plus violentes, provoquent la famine et des fuites massives des paysans vers la ville, qui n'a rien pour les accueillir. L'éclatement forcé des familles provoque l'afflux de nombreux enfants dans les rues de la ville, souvent en mauvaises conditions de santé : c'est sans doute là que la situation est la plus grave de toute la Grande Ile.

CONCLUSION

La condition des enfants de la rue d'Antananarivo n'est donc pas particulièrement grave⁴. Leur vie n'a rien de commun avec la violence permanente subie par leurs homologues de Nairobi. Ceux d'Abidjan ont l'avantage de pouvoir circuler de quartier en quartier, pour le plaisir ou, plus encore, pour éviter des ennuis (mérités ou non). Au contraire, les enfants de la rue d'Antananarivo sont étonnement sédentaires : venus d'un court rayon autour de la ville (tout comme l'essentiel des citoyens adultes), ils ne bougent pratiquement pas de leurs lieux de travail : on a vu que ceux d'Analakely ne traversent même pas l'avenue de l'Indépendance⁵... Il est vrai que ceux que j'ai observés occupent le meilleur emplacement possible, le plus rentable (avec ceux du quartier Antaninarenina). Mais cela signifie aussi que personne ne cherche à les en déloger pour prendre leur place, alors qu'au Plateau d'Abidjan, les gardiens de voiture les plus âgés ont évincé ou vassalisé les adolescents. Dans un contexte culturel où la violence n'est pas familière, la faible pression qui s'exerce sur ces garçons explique l'aménité de leurs relations, en particulier que les plus grands ne

¹ Ou du moins très peu : Marie Morelle a quand même rencontré à Antananarivo quelques rares jeunes qui avaient été d'abord enfants de la rue dans d'autres grandes villes (information personnelle, 2003).

² Où, heureusement, les enfants sont à l'écart des adultes.

³ Chef-lieu du pays betsileo, à 400 km au sud d'Antananarivo (125 000 habitants).

⁴ Il est vraisemblable que les nombreuses réinsertions sociales dues à des programmes comme les Enfants du Soleil et NRJ, en limitant le nombre des enfants de la rue, ont considérablement réduit la gravité du problème.

⁵ Même si, on l'a dit, ils ont une connaissance parfaite de toutes les ruelles de la vieille ville.

soient pas prédateurs sur les plus petits de leur groupe (qu'ils le soient sur les autres enfants, c'est classique, mais apparemment ils n'y ajoutent pas les manifestations de sadisme que l'on constate souvent ailleurs).

Quant aux causes du phénomène, elles sont banales : comme partout, c'est la déstructuration de la famille en milieu populaire, avant tout dans les couches sociales les plus précarisées, issues des strates inférieures d'une société fortement hiérarchisée et discriminante de longue date. Comme partout dans le monde, ces enfants ont pratiquement tous souffert de déchirures familiales, de maltraitances ouvertes ou sournoises, qu'ils ont fuies pour chercher refuge dans les rues du cœur de la ville.

Ce qui est très original, à Antananarivo¹, c'est la présence dans la rue de familles complètes, et ceci depuis une vingtaine d'années. Bien sûr, ces familles ont pu être largement recomposées au fil du temps, mais on y voit des parents et même des grands-parents qui exercent avec amour leur fonction éducative - même s'il s'agit avant tout d'une éducation à la survie, par tous les moyens, licites ou non.

On a donc là une situation clairement différente du monde des enfants de la rue stricto sensu. Ceux que l'on appelle par convention les enfants de la rue, parce qu'on les repère à ce critère simple et objectif qu'ils dorment habituellement dans la rue, sont en fait, bien plus profondément, des enfants en rupture avec les adultes (et d'abord avec leurs parents, qui, bon gré ou mal gré, ont failli à leurs tâches éducatives). Ce sont toujours des enfants en déficit affectif, et ce qui est le problème détermine la solution : il est indispensable de combler cette carence affective pour permettre à l'enfant de se resocialiser². Les enfants des adultes de la rue représentent donc une problématique singulière : ce sont des enfants, qui, même sur le coin de trottoir où ils ont passé leurs primes années, ont été entourés de la chaleur affective de leurs parents, comme tous les enfants "normaux" (ou à peu près). Ils ne souffrent donc pas, a priori, de cette carence d'affection parentale qui détermine le comportement des vrais enfants de la rue.

Se pose donc la question du devenir de ces enfants nés de populations marginalisées. On a vu que, dès l'âge de 4 ou 5 ans, ils vont mendier, d'abord en rapportant l'argent à leurs parents, puis en gardant de plus en plus leurs gains pour eux. Les filles, à partir de 13 ou 14 ans, se prostituent, et gagnent bien leur vie en mendiant avec un bébé sur les bras. Elles sont indépendantes de leurs parents, mais elles restent proches d'eux à la fois physiquement et affectivement. Et les adolescents, où sont-ils ?

Voici l'énigme qu'un temps de recherche trop bref n'a pas permis de résoudre : je n'ai pas retrouvé les fils des *4'mi*. On a vu que, dans la rue, les gardiens de voiture sont tous arrivés dans la rue à l'âge de 10, 12, 14 ans (quelquefois moins, mais c'était alors en compagnie d'un frère aîné). Dans les institutions de réinsertion, que ce soit pour enfants et jeunes (Enfants du Soleil, NRJ...) ou pour adultes de la rue (ASA³), on ne trouve pas non plus les anciens enfants élevés dans la rue : les responsables affirment que ceux-ci, habitués depuis toujours à une totale liberté de mouvements, ont trop peu d'aptitude à un minimum de discipline pour pouvoir s'adapter aux règles collectives. Alors que deviennent-ils ?

On peut supposer qu'ils basculent facilement dans la grande délinquance : a priori, être né sur les marges de la société ne prédispose guère à la recherche de la normalité, mais bien plutôt au

¹ Il faudrait pouvoir comparer avec la situation des grandes villes indiennes, qui connaissent elles aussi une "population de la rue" massive et ancienne.

² Ce qui exige une approche toujours personnalisée, et des structures de taille suffisamment réduites pour respecter l'individualité de l'enfant, sa liberté et sa personnalité. Ce sont les principes que promeut la fédération ESPPER ("Ensemble pour soutenir les programmes et projets en faveur des enfants de la rue"), dont les Enfants du Soleil sont une belle illustration, avec les succès pédagogiques correspondants.

³ On m'a affirmé, mais sans preuves précises, que de nombreux adolescents avaient refusé de suivre leurs parents accueillis dans la plus grande opération de resocialisation des adultes marginalisés, les villages Akamasoa du fameux Père Pedro (que je n'ai pu rencontrer).

glissement vers les franges les plus asociales. Pour démontrer solidement cette hypothèse, il aurait fallu pouvoir mener une enquête sur le monde des truands et des criminels, et d'abord en prison. Le temps m'a manqué. Souhaitons que d'autres puissent continuer la démarche et apporter une réponse irréfutable à cette question.

Si l'on n'accepte pas la fatalité d'une exclusion définitive pour une partie de la jeunesse malgache, on doit aussi réfléchir à une pédagogie de réinsertion destinée cette population spécifique. Car aucune destinée déviante n'est jamais impérativement prédéterminée. Les méthodes seront, sans doute, différentes de celles qui ont fait leurs preuves avec les enfants de la rue¹. Il faudra en imaginer d'autres pour éviter que ne s'aggrave un problème qui concerne la sécurité de tous.

¹ A mon départ, O est retourné chez sa mère, du côté de l'aéroport d'Ivato. Il est vrai que, dans le peu de jours où nous sommes côtoyés, j'ai exercé sur lui une pression sans vergogne (par exemple, quand, avec l'équipe de nuit de Médecins sans Frontière, nous visitons les vieux qui dorment dans la rue, j'insistais lourdement : "Tu as vraiment envie d'être comme eux quand tu seras grand ?"). Nous avons cherché pour lui une solution permettant un retour au collègue du côté du foyer pour ex-détenus de Sentinelle. Il a finalement choisi de lui-même la solution la plus simple. Quant à R, beaucoup plus adulte, il n'a pas voulu rejoindre le centre NRJ. Mais Bodo Ravololomanga continue à le voir de temps en temps sous les arcades, avec toujours la même cordialité. Voici les dernières nouvelles qu'elle m'a envoyées (fin octobre 2003) : "R a une compagne qui attend un bébé. Il travaille toujours dans la rue, mais, au moins, il rentre le soir chez sa femme. Ils ont une cabane au bord des rizières à Ankorondrano. F, le jeune aux cheveux longs, a été chez moi hier soir. Je vais faire un article sur son histoire de vie. Il m'a signalé son désir de ne plus dormir dans la rue, avec sa femme et ses deux filles. Il m'a demandé de l'aider pour le paiement de son premier loyer du mois, chose que j'ai acceptée avec joie..." Voilà donc une démarche de recherche qui aura été socialement utile...

**ELEMENTS POUR UNE SYNTHÈSE
SUR LA DYNAMIQUE
DES JEUNESSES MARGINALISÉES**

Yves MARGUERAT

**MALHEUR A LA VILLE DONT LE PRINCE
EST UN ENFANT
(DE LA RUE)**

**Un essai de synthèse sur la dynamique sociale
du monde des enfants de la rue¹**

Pour décrire un collègue religieux de la France d'autrefois (et les relations fort malsaines de désir et de manipulation entre un prêtre enseignant et ses élèves), Henri de Montherlant, dont l'œuvre littéraire, qui s'affirmait pleine de noblesse, camouflait une pédophilie sans vergogne, avait intitulé sa pièce *La ville dont le prince est un enfant*². Il escamotait ainsi toute la menace dont est lourde l'expression biblique³ : pour l'écrivain, l'enfant convoité, adoré, est la chance de la communauté ; pour le sage Qohelet, la cité dont le défenseur naturel est inapte se trouve de ce fait en grand danger face à l'ennemi, condamnée à la catastrophe.

Que dire alors de ces villes d'aujourd'hui qu'investissent en leur cœur des enfants livrés à eux-mêmes ? Le jour, ils subissent au mieux l'indifférence, au pire avanies, humiliations et brutalités de toute sorte infligées par les adultes. Mais, la nuit venue, ils deviennent paradoxalement les vrais "princes"⁴ de la cité, car ils sont alors les maîtres de ces trottoirs où ils ont trouvé un abri, un gagne-pain, et aussi une identité : "*Le jour, je suis un enfant des rues, / La nuit, je suis un enfant de la nuit*", comme le proclame l'un d'eux⁵. Pour autant, il ne s'agit pas ici d'exaltation poétique, mais de la

¹ La première ébauche de ce texte a été présentée à l'Annual International African Studies Conference de l'université d'Edimbourg "*Africa's young Majority: meanings, victims, actors*" (2001), et publiée sous le titre : "Woe to The, o City, when thy King is a (street) Child! Essay for a typology of the dynamics of the street children's universe" in B. Trudell et al. (éd.) : *Africa's Young Majority*. Edimbourg, Centre of African Studies, 2002, 342 p. (pp. 229-254).

² Ecrite en 1951, mais jouée pour la première fois (dans une version remaniée afin de ne pas choquer les autorités ecclésiastiques) seulement en 1967.

³ "*Malheur à toi, Pays dont le prince est un enfant*", Ecclésiaste X, 16.

⁴ Voir par exemple le titre du film de fiction sur (et avec) les enfants de Casablanca : *Ali Zaoua, prince de la rue*, de Nabil Ayouch (2001, 1 h 30).

⁵ Poème d'Ibrahima Konaté, gamin de Dakar âgé d'environ 11 ans, dont trois passés dans les rues : "*Je ne dors pas la nuit. / (...) La nuit / être dans la rue devient presque une chance. / (...) Le jour, je sais bien que je n'aurai pas de bol. / Que ce sera compliqué. / Dur. / La nuit. / C'est la revanche gaie. / C'est le jour à l'envers. / Comme ma vie.*"

douleur d'une déchirure, tant sociale que personnelle : le monde de la rue est tout sauf un lieu d'épanouissement réel pour ceux qui y vivent durablement. Certes, les gamins, parce qu'ils ont en eux la force vitale de l'enfance¹, y trouvent aussi, malgré toutes les souffrances de leur survie quotidienne, les joies réelles de la liberté et de l'aventure. Il faut bien prendre garde à ne se laisser obnubiler ni par les aspects tragiques ni par les moments réellement heureux qu'ils y connaissent. Cependant, un tel rejet de certains enfants sur les marges de la société n'est-il pas, avant tout, un malheur et un danger pour eux, mais aussi, tôt ou tard, pour la collectivité toute entière ?

Nous parlons bien ici des *enfants de la rue* stricto sensu : ceux qui, en rupture avec leurs parents, et aussi avec la société adulte "normale", vivent en permanence dans les espaces publics des centres-villes², bien visibles et pourtant ostensiblement ignorés, au milieu des splendeurs architecturales, des vitrines luxueuses, du trafic bruyant et des passants bien habillés, qui croisent sans daigner les voir ces grappes de moutards en guenilles. Quand leur nombre s'accroît, ils s'installent aussi dans les principaux marchés de quartier et dans les grandes gares (routières, ferroviaires ou fluviales³), car leur survie est directement liée à la densité des activités (d'où des paquets à porter, des déchets à récupérer...) et au nombre des passants (à apitoyer ou à voler), et aussi facilitée par l'anonymat que permet la foule. La nuit, ils restent parfois sur place, à même les trottoirs des "espaces de tout le monde", ou alors ils se cachent dans les nombreux "espaces de personne" : sur les plages⁴, dans les terrains vagues, sous les ponts⁵, dans les immeubles à l'abandon (comme la carcasse de béton de l'ancien hôpital central d'Abidjan, rebaptisé ironiquement "le Château")⁶... Dans les pays de l'ancienne Union soviétique, en Roumanie, en Mongolie, où l'hiver est très rude, les enfants de la rue se réfugient dans les canalisations souterraines du chauffage central urbain, sous les rues, avec les conditions d'hygiène que l'on devine. Ne croyons surtout pas que le phénomène n'est qu'exotique : a été récemment publié le témoignage d'un petit Français, de souche bretonne, que la déchirure de sa famille avait chassé de chez lui à l'âge de 12 ans, et qui a vécu trois années dans les rues du XIV^e arrondissement de Paris⁷. Il était loin d'y être seul : de nombreux autres petits étaient là, tous à la suite de problèmes familiaux, et qui survivaient d'expédients (mendicité, vols, trafic de drogues, prostitution), exactement comme les gamins du Tiers-monde.

La problématique soulevée par ces enfants isolés des adultes est nettement différente du cas des mineurs qui travaillent dans les rues, mais continuent à vivre au sein de leur famille, ou (exceptionnellement) dorment dans la rue tout en maintenant des liens étroits avec les leurs⁸. Elle

Édité sous la direction de Jean-Michel Bruyère : *L'envers du jour. Mondes réels et imaginaires des enfants errants de Dakar*. Paris, 2001, 319 p. (pp. 50-51)

¹ En tout cas, leur intense joie de vivre n'a rien de commun avec la désespérance absolue, le vide intérieur effrayant des clochards parisiens décrits par Patrick Declerck (*Les Naufragés*. Paris, 2002, 458 p.).

² C'est-à-dire le lieu le plus spécifiquement urbain (le "*central business district*" des géographes), là où, dans un cadre voulu prestigieux, se concentrent les activités et se multiplient les passages de population (le jour : la nuit, ces quartiers sont en général à peu près déserts, hormis les gardiens - et les enfants). Dans les agglomérations très étendues, comme Abidjan, Mexico ou Addis Abeba, peuvent exister aussi plusieurs centres secondaires.

³ Comme les *beach* qui se font face de part et d'autre du Congo, à Brazzaville et à Kinshasa.

⁴ En particulier à Dakar, où les falaises escarpées qui entourent le Plateau leur offrent d'excellents abris. Par contre, on ne dort pas sur la plage à Bujumbura : il y a des crocodiles qui peuvent sortir la nuit du lac Tanganyika.

⁵ Ainsi à Lagos, où les enfants qui survivent dans les rues sont appelés en yoruba les "*awon omo abe bridge*" : les "enfants qui vivent sous les ponts" (selon Jinmi Adisa : "Lagos: street culture and families in the street", in Georges Héroult et Pius Adesanmi (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan, 1997, 419 p., pp. 89-145, ici p. 102).

⁶ Cf. Yves Marguerat : "Enfants, jeunes et marginalités. Le cas de l'Afrique", in Stéphane Tessier : *L'Enfant des rues et son univers*. Paris, 1995, 228 p. (pp. 63-75).

⁷ C'était de 1979 à 1982. Cf. Dr Jean-Claude Alt : *Bulletin de la Commission enfants* d'Amnesty international n° 4, juin 2002, p. 10.

⁸ Voir, par exemple, en Ethiopie les enfants de l'ethnie gouragué (un groupe rural dynamique, particulièrement actif dans le commerce citadin) qui migrent vers la capitale en groupes d'enfants qui restent très solidaires. Ils reviennent ensuite à leur village avec l'argent gagné en ville (ils y ont par exemple accaparé la fonction de cireurs de chaussures). Ils dorment en général dans des chambres louées à plusieurs, et rarement dans la rue. Mais, pour l'opinion publique,

diffère tout autant de celle des jeunes des bidonvilles et des bandes des territoires périphériques des mégapoles déstructurées, dont la socialisation est spécifique¹. Les enfants de la rue sont le produit d'un phénomène d'exclusion qui se constate aujourd'hui dans pratiquement tous les continents, y compris les plus prospères², et dont l'origine est partout la même : la déstructuration de la cellule familiale, favorisée par l'urbanisation et exacerbée par la grande pauvreté ou, bien plus grave encore, par l'appauvrissement, surtout s'il est brutal. Mais il faut bien avoir en mémoire que l'instabilité des familles peut toucher toutes les catégories sociales, avec toujours les mêmes effets³.

Toutefois, s'il est largement répandu (bien que les effectifs en question soient toujours très modestes, quoi que prétendent les médias : par ville, ces enfants ne se comptent que par centaines ou, au plus, par milliers), cet univers de la marginalité infantile est loin d'être partout le même. Certes, quand on les côtoie, on découvre que les gamins de la rue ont des comportements étonnamment semblables, partout, et quel que soit leur âge, car ils sont impérieusement façonnés par leurs conditions de vie, c'est-à-dire par la précarité la plus immédiate, et par les carences affectives dont ils souffrent⁴. Mais, d'une ville à l'autre, les situations concrètes se révèlent fort diversifiées, voire contradictoires, bien au-delà des simples contrastes culturels entre sociétés citadines. Naturellement, les continents présentent des situations sociales fortement différenciées : par rapport à l'Afrique noire, l'Amérique latine, qui a subi l'urbanisation de masse au moins un demi-siècle plus tôt, avec des inégalités de fortune extrêmes, connaît, dans ses milieux populaires, une déstructuration des liens entre les habitants beaucoup plus avancée, marquée en particulier par l'éclatement presque généralisé des cellules familiales. Il n'est donc pas étonnant que la question des enfants de la rue y soit nettement plus ancienne⁵, et plus grave. Mais on constate également qu'entre deux villes aussi similaires qu'Abidjan et Nairobi, équivalentes par la taille comme par l'ancienneté, capitales de deux pays largement comparables, les conditions d'existence dans la rue pour les gamins n'ont rien de commun : elles sont assez faciles et même attractives⁶ pour ceux d'Abidjan, tragiques pour leurs homologues kenyans, car Nairobi est sans doute, dans ce domaine, l'un des cas les pires qui soient au monde⁷ (on y reviendra).

leur apparence dépenaillée les fait facilement confondre avec les vrais gamins de la rue. Cf. Claire Bayon : "Les enfants de la rue d'Addis Abeba", à paraître in *Jeunesses marginalisées* n° 2 (2003).

¹ Ainsi au Venezuela, où les différences très marquées entre les *malandros* (truands âgés au plus de 25 à 30 ans - leur espérance de vie maximale), les *pandilleros* (jeunes des bandes hyper-violentes qui quadrillent les *barrios* misérables ceinturant Caracas) et les enfants de la rue survivant dans le centre-ville de la capitale, décrites par Yves Pedrazzini et Magaly Sanchez : *Malandros, culture d'urgence à Caracas*. Paris, 1998, 271 p.

² Les pays riches ont, avec leurs innombrables spécialistes et institutions, les moyens, sinon de résorber, du moins de masquer pour l'essentiel les phénomènes d'exclusion des enfants, quitte, parfois, à s'acheter à grands frais une tranquillité qui retardera l'expression de l'asocialité jusqu'à l'âge adulte. Il est frappant de constater qu'en France, un nombre important des "jeunes errants" (et des clochards plus âgés) sont des anciens des diverses formes d'aide publique à l'Enfance. L'afflux récent d'enfants et des jeunes arrivés de l'étranger (en particulier de Roumanie), qui survivent de mendicité, de chapardages ou de prostitution dans les rues de Paris, n'est qu'un aspect de la "mondialisation" en cours : mise en commun des problèmes plus que des solutions.

³ Voir Y. Marguerat : "Les chemins de la rue : essai de synthèse sur les processus de production d'enfants de la rue en Afrique", in Claude Pairault (éd.) : *Citadins et ruraux en Afrique sub-saharienne*. Yaoundé et Paris, 2000, 440 p. (pp. 387-403).

⁴ Cf. Françoise Bompard et Yves Marguerat : "Le temps, l'argent et le sexe : la psychologie de l'enfant de la rue en Afrique Noire", *Cahier de Marjovia* n° 3, 1996, pp. 72-74.

⁵ Si l'on ne remonte pas jusqu'à l'immortel Gavroche des *Misérables* (1862), avec lequel Victor Hugo a créé l'archétype du gamin de la rue, avec son audace, sa gouaille et sa générosité, la plus ancienne description littéraire des enfants de la rue "modernes" est sans doute le roman du Brésilien Jorge Amado, *Capitaines des sables*, dès 1937. Ces enfants qui vivent sur une plage de Salvador de Bahia sont finement observés, mais que l'auteur s'illusionne en les imaginant comme une avant-garde de la Révolution sociale : les enfants exclus ne veulent pas du tout changer le monde, seulement s'y réinsérer, ou du moins en profiter.

⁶ Ce qui explique pourquoi ces enfants quittent si facilement les nombreuses institutions (pourtant sérieuses) qui leur offrent des possibilités d'accueil (observations de l'auteur en 2001).

⁷ Voir les divers écrits de Deyssi Rodriguez Torres, en particulier : "Nairobi : les gangs de la rue en direct", in G. Héralut et P. Adesanmi (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, op. cit., pp. 9-87.

Parfois, c'est même d'un quartier à l'autre d'une même métropole, à courte distance, que les réalités divergent : à Yaoundé, les enfants qui survivent à la gare ferroviaire sont clairement distincts, aussi bien par leur degré de marginalisation que par l'origine géographique, de ceux installés au carrefour du centre commercial qu'ils ont rebaptisé "Campero", du nom de leur salon de jeux vidéo favori¹. De même à Lomé : les petits qui portent les paquets des voyageurs au poste-frontière entre le Togo et le Ghana, et qui ont commencé à se structurer en bandes hiérarchisées, ne sont pas les mêmes que ceux du grand-marché, à trois kilomètres de là (ils ne parlent d'ailleurs pas la même langue), et ils ne se mélangent pas². On observe une différence semblable à Calcutta, entre les enfants de la ville, surtout citadins ou péri-urbains, de langue bengali, et ceux de l'immense gare de Howrah³, ruraux et de langue hindi, qui ne s'éloignent pas de la proximité des voies ferrées par lesquelles ils sont arrivés : séparés de la mégapole par un bras du Gange, ils n'en franchissent que rarement le célèbre pont, et toujours pour les motifs les plus utilitaires : "Quasiment aucun de ces enfants ne fréquentent les rues du centre-ville, et ils ont souvent une connaissance très rudimentaire des endroits les plus connus de Calcutta."⁴

Pourtant, ce kaléidoscope n'est pas sans cohérence profonde. Pour comprendre l'unité qui sous-tend toutes ces singularités, il faut, grâce à une démarche de type fonctionnaliste, qui observe les mécanismes en jeu, reconstituer la dynamique qui est à l'œuvre dans les phénomènes de marginalité infantile. La logique qui relie ces formes si diverses est celle d'un continuum qui se déploie dans le temps. Il nous faut donc ici introduire la notion d'évolution dans des situations qui ont presque toujours été décrites au seul présent. Collectivement, les enfants de la rue sont le produit d'une société particulière, c'est-à-dire des transformations de celle-ci. Mais le microcosme spécifique qu'ils composent a son histoire propre, et il a aussi un devenir, que la compréhension de son évolution peut rendre plus ou moins prévisible.

En effet, si l'on compare les situations concrètes, on découvre que les évolutions sont largement communes : les caractères nouveaux que prend le phénomène avec le temps se révèlent, mutatis mutandis, largement semblables à travers les cas décrits. En général (pour ne pas dire d'emblée toujours), ces transformations signifient une dégradation de la situation : une aggravation des conditions de vie des enfants, qui correspond directement à la détérioration de celles des milieux sociaux dont ils sont issus, et aussi de la qualité de la vie de la cité elle-même, sous forme de montée de la précarité et de l'insécurité. On sait déjà que, sans l'offre d'une aide extérieure, les enfants de la rue ont, à l'échelle individuelle, très peu de chances de pouvoir se réinsérer dans la société⁵ ; on va essayer ici de déchiffrer le devenir collectif de ce monde nouveau qu'ils ont formé aux marges de la société, en plein cœur de ses centres urbains.

Malgré la foisonnante diversité des réalités qu'il faut ici réunir pour en élaborer une théorie d'ensemble, la synthèse des observations conduit à identifier, au sein de la continuité des phénomènes, un certain nombre de similitudes, qui marquent des gradations : il y a, dans leur évolution, comme des étapes, qui seront franchies les unes après les autres.

Le rythme de cette dynamique, le passage d'une étape à la suivante, n'est pas nécessairement lié à la durée, car une même situation peut se maintenir très longtemps ou, à l'inverse, se transformer très vite. Une observation menée à Lagos en 1941 y avait déjà trouvé des centaines de gamins de la rue (des "*desperados*" du 12-14 ans", vivant notamment dans les cimetières)⁶ : rien d'étonnant à ce que la situation de la capitale du Nigeria soit si grave aujourd'hui. Mais, à Phnom Penh, le phénomène n'est apparu que dans les années 1992-93, et il s'est rapidement diversifié dans ses

¹ Selon Marie Morelle (recherche en cours).

² Cf. Y. Marguerat : "Les gamins de la frontière Togo-Ghana : une brève étude d'enfants de la rue travailleurs", *Jeunesses marginalisées* n° 1, GREJEM, 2002, pp. 91-105.

³ Cf. Béatrice Voisard : *Enfants sans famille dans la gare d'Howrah (Calcutta)*. Paris, 2003, 104 p. multig. (p. 27).

⁴ Ibidem, p. 81.

⁵ Voir, toujours de l'auteur : "Rue sans issue : réflexions sur le devenir spontané des enfants de la rue", in G. Hérault et P. Adesanmi, op. cit., pp. 383-398.

⁶ John Iliffe : *The African Poor*. Cambridge, 387 p. 1987 (p. 187).

formes (sans toutefois atteindre le niveau de la véritable bande)¹. Dans les pays de l'ex-Union soviétique, il a explosé en encore moins de temps, avec, à en croire les médias, l'apparition presque immédiate de bandes dangereuses, pratiquant racket et prostitution : dès que le contrôle politique et policier s'est effondré, des pans entiers de la société se sont disloqués, et beaucoup d'enfants ont quitté leurs géniteurs, souvent eux-mêmes en profonde détresse, entre leur éviction de leur logement et leur naufrage dans l'alcool.

Par ailleurs, des stades différents peuvent coexister dans une même ville : l'apparition d'une nouvelle étape n'abroge pas d'un coup les situations précédentes, dont les traces pourront subsister longtemps (citons un seul exemple : la structuration en bandes laisse à l'écart des enfants isolés, du moins aussi longtemps que la survie sera encore possible pour eux). Nous devons, cela va de soi, nous garder impérativement de tout déterminisme sociologique rigide, mais on peut tenir pour vraisemblable que le passage d'un niveau à l'autre est provoqué soit par l'accroissement du nombre des enfants concernés, soit par la péjoration de leurs conditions de vie dans la rue, soit, bien plus encore, par les deux à la fois.

Notons aussi que, dans l'état actuel de l'information disponible, on ne connaît pas d'exemples d'évolution spontanée vers un retour à des états moins graves. Par contre, des actions de terrain bien menées², en permettant une diminution du nombre des enfants marginalisés, peuvent obtenir de nettes améliorations, au moins temporaires.

Afin de synthétiser la dynamique sociale de l'univers des enfants de la rue, on peut classer les diverses situations comme cinq stades successifs, qu'on appellera respectivement : les *premiers pas*, la *stabilisation*, la *structuration*, la *féminisation* et enfin la *contre-société*.

Bien sûr, il ne s'agit ici que de la schématisation logique de réalités infiniment nuancées. C'est une démarche qui, inévitablement, est réductrice, qui oblige à forcer le trait, à gommer les nuances. Ceci d'autant plus que, dans des contextes identiques, des enfants a priori semblables peuvent, individuellement, réagir de façon opposée. On peut reprendre un exemple cité par Boris Cyrulnik : "Dans l'île d'Hawaï, 200 enfants en grave situation de risque parental et social ont été suivis régulièrement. Quelques décennies plus tard, 130 avaient connu une évolution médicale, psycho-affective et sociale catastrophique, confirmant l'importance des facteurs du milieu. Mais personne ne s'est intéressé à ce que sont devenus les 70 enfants gais, épanouis et bons acteurs sociaux malgré l'épreuve de leurs petites années."³ On peut -on doit- se réjouir de ces 35 % qui se sont tirés d'affaire grâce à leur énergie intérieure, à cette remarquable capacité de résistance aux coups du sort que Boris Cyrulnik a popularisée sous le nom de "résilience". Ici, ce qui va précisément nous intéresser, ce sont les itinéraires collectifs, comme ceux qui ont conduit les 130 autres enfants à rater leur vie⁴.

Seule une formalisation théorique de l'évolution globale du monde de la rue peut permettre de comprendre ce qui se passe, et surtout où l'on va globalement. Une telle approche n'est pas seulement un exercice intellectuel : il faut que les responsables de la cité comme les acteurs de terrain aient les moyens d'analyser correctement les réalités sur lesquelles ils veulent intervenir, car, si, croyant bien faire, on plaque une expérience issue d'une situation donnée sur une autre située en fait à un niveau différent, et qui aurait donc exigé des réponses différentes, on est certain de courir à l'échec.

1 - Les premiers pas

L'apparition des premiers enfants vivant seuls dans les espaces publics, en principe pleinement visibles de tous, est toujours très discrète : nul ne prête attention à quelques mômes

¹ Selon Paul Rohmer : *La jeunesse marginalisée à Phnom Penh*. Paris, 2003, 153 p. multig.

² C'est-à-dire fondées avant tout sur le respect de l'enfant (cf. la "Charte d'ESPPER" qui résume ces principes).

³ In *Un merveilleux malheur*. Paris, 2002, 218 p. (p. 14).

⁴ On peut quand même s'interroger sur l'inefficacité des services sociaux concernés...

dépenaillés qui mendient ou qui lavent les pare-brise aux feux rouges. On les croit comme les autres petits pauvres, simplement de passage dans les rues. Ou bien l'on ne voit là qu'un accident temporaire, qui se résorbera de lui-même, ou par une simple répression policière¹. Souvent, les pouvoirs publics se refusent longtemps à reconnaître une réalité qui dérange, voire interdisent qu'on évoque ce qui, politiquement, n'a pas le droit d'exister : en 1980 encore, les autorités ivoiriennes expulsèrent un missionnaire français qui avait osé exposer publiquement le problème dans la presse internationale².

Pourtant, c'est dès 1964 qu'un autre prêtre d'Abidjan, le RP Martin³, fondateur par la suite du premier "village SOS" du pays, avait découvert la question, non sans surprise : son évêque l'avait chargé d'occuper les écoliers pendant les grandes vacances avec du sport et des jeux, pour leur éviter de traîner désœuvrés dans les rues. Mais, une fois la rentrée scolaire effectuée, certains petits continuèrent à se présenter à lui tous les jours ; il finit par se rendre compte que ceux-ci restaient là en permanence, qu'ils vivaient dans la rue, en contradiction avec tout ce que l'on affirmait alors hautement sur la solidarité indestructible de la grande famille africaine⁴.

Quand le phénomène apparaît enfin en pleine lumière, c'est qu'il a déjà pris un minimum d'ampleur. On ne sait pratiquement rien de la phase initiale, celle où la marginalisation de certains enfants existe, mais reste pratiquement invisible. A Lomé, c'est par les souvenirs d'un ancien enfant de la rue que j'ai pu situer l'apparition du phénomène en 1945-46⁵. A la fin de la seconde guerre mondiale, la brutalité de "l'effort de guerre" imposé aux Togolais avait jeté en ville des milliers de jeunes ruraux, perçus avec effroi par les autorités coloniales ; en fait, ceux-ci ont très bien su s'intégrer dans une économie alors en plein envol, et n'ont pas spécialement alimenté la délinquance juvénile. Les tout premiers enfants en rupture avec leurs parents étaient déjà exactement ce qu'ils sont restés par la suite : des citoyens, tous issus de la désagrégation de la cellule familiale dans une société anciennement urbanisée. La création, dès 1947, d'une unité de rééducation juvénile au sein de la prison, puis, en 1949, du premier véritable centre de réinsertion du Togo (pour dix à quinze enfants "délinquants"), montre qu'on avait déjà pris la mesure d'un problème qui, ailleurs en Afrique, n'apparaîtra le plus souvent qu'une vingtaine d'années plus tard.

Il n'existe guère de descriptions de ces premiers pas, par définition très ténus. On peut cependant citer Philippe Gervais-Lambony, géographe attentif à tout ce qui compose le paysage citadin, qui a observé l'apparition des tout premiers gardiens de voiture à Harare, en 1989, et l'hostilité qu'ils suscitèrent aussitôt : "Les enfants des rues, les *street kids*, n'existaient pas avant l'Indépendance du Zimbabwe, et n'auraient pas été tolérés. Comme toutes les activités informelles, le gardiennage de voitures a mis longtemps à se développer. (...) La presse s'est émue du développement de ce phénomène, (...) stigmatisant avec facilité la perversion de la jeunesse et les conséquences néfastes sur la "morale publique" de telles pratiques. Les Zimbabwéens blancs n'ont pas la mauvaise conscience des expatriés d'Abidjan ou de Lomé : leurs relations avec les enfants des

¹ Par exemple en les embarquant dans un camion militaire pour aller les larguer plus ou moins loin dans la campagne. Il ne leur faut jamais bien longtemps pour revenir à leur point de départ.

² C'est le "forum international de Grand-Bassam" (aux environs d'Abidjan), en mars 1985, qui a marqué, pour beaucoup des pays participants, la reconnaissance publique du problème en Afrique francophone. En Chine, la question est toujours niée officiellement : ce n'est que clandestinement que Daniel Stoecklin a pu étudier les gamins de Shanghai. Si les bambins mendiants sont durement exploités par des adultes (policiers compris), les timides adolescents vagabonds sont, eux, pourchassés, car leur liberté est un défi intolérable pour le régime (*Enfants des rues en Chine*. Paris, 2000, 368 p.).

³ Confiance personnelle (1984).

⁴ Affirmation qui nourrit encore bien des discours officiels, qui exaltent volontiers un théorique paradis perdu de l'enfance d'autrefois. Pourtant, quand on en cherche, on peut retrouver dans l'histoire des traces irréfutables de véritables maltraitements infantiles pré-coloniaux (cf. Y. Marguerat : *Onze enfants dans l'Afrique d'autrefois face à leurs parents et face à l'école, selon leurs propres témoignages*, communication au colloque de Lomé sur les autobiographies africaines, février 2002, sous presse).

⁵ Voir de l'auteur : "Les *smallvi* ne sont pas des *gbevovi* : histoire de la marginalité juvénile à Lomé", in MARJUVIA (Y. Marguerat et D. Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Paris, 1994, 628 p. (ici pp. 248-280).

rues sont plus que tendues. Les Noirs des classes moyennes ou supérieures ne sont pas plus tendres (d'autant moins que l'automobiliste devrait payer deux fois : le parcimètre d'une part, le gardien de l'autre)."¹

Au Gabon, il n'y a pas encore de vrais enfants de la rue installés à demeure dans le centre de Libreville : seulement des gamins délaissés, plus ou moins délinquants, qui se faufilent dans les coins les plus reculés des quartiers pauvres, encore très largement ruraux dans leur paysage comme dans les mentalités, cachés par le rideau de théâtre des belles façades, "derrière la rue" selon l'expression de Massaye Boulingui-Ngouangui. Dans ces *matiti* (le mot désigne à la fois les fourrés d'herbes épaisses et ces villages citadins bien cachés), des enfants et des jeunes se débrouillent pour survivre, par tous les moyens. "Le passant comprendra à leurs attitudes qu'ils ont une activité suspecte telle que la drogue ou le partage du butin de leurs vols. A l'approche d'un inconnu, ils s'enfuient par des passages secrets dans les hautes herbes ou dans les marécages. Ils dorment dans des maisons abandonnées ou dans des épaves de voitures..."² La marginalité infantile est là, mais pas encore l'enracinement au cœur de la ville, pas encore la visibilité.

A ma connaissance, la seule étude approfondie sur l'apparition des enfants des rues est celle qui a été menée en 1994 à Gaborone, au Botswana, par Eugene Campbell et Tidimani Ntsabane³, qui n'en dénombèrent que 239 (des garçons à 95 %), dont seuls 17 vivaient en permanence dans la rue⁴. Dans la petite capitale (mais en croissance rapide) d'un pays auquel divers atouts et surtout une bonne gestion ont évité -ou du moins limité- nombre des maux des villes du Tiers-monde, les auteurs décrivent une réalité étonnamment mouvante, où les enfants peuvent changer très facilement de statut. Issus pour la plupart des familles, plus ou moins disloquées, des quartiers les plus pauvres, là où règnent chômage, alcoolisme et maltraitements, ces enfants ont le plus souvent cherché à fuir une vie trop pénible. Une fois dans la rue, ils ont découvert qu'ils pouvaient facilement y gagner de l'argent et, au bout de quelque temps, ils sont retournés vivre -ou du moins dormir- sous un toit familial (pas forcément celui de leurs géniteurs), tout en gardant un pied dans l'espace public pour y continuer leurs activités lucratives, quitte à retourner y vivre de temps en temps.

Autrement dit, dans ces situations de débuts incertains, les grandes catégories habituelles sont encore floues : la grande distinction que l'on trace entre les enfants *dans* et les enfants *de* la rue⁵ n'est pas du tout clairement tracée, ni dans la pratique des enfants ni dans la perception des adultes⁶.

¹ Il est intéressant de prolonger la citation : "Le gouvernement est finalement intervenu en juin 1991, lâchant la police sur les *street kids* avec pour mission de les arrêter et de "nettoyer" les rues du centre-ville. Les enfants ont trouvé des défenseurs, des sociologues ont écrit des articles, des ONG ont entrepris des actions d'aide et de recherche des familles. (...) La répression a continué : les *street kids*, bien plus que les clochards, sont une menace du point de vue des autorités urbaines dans la mesure où ils tendent à contrôler l'espace et à imposer leur loi. Il est probable cependant que, étant donnée la situation économique et démographique à Harare, on ne pourra enrayer longtemps le phénomène." Et l'auteur de conclure : "Pour les autorités zimbabwéennes [qui visaient alors avant tout à maintenir le statu quo hérité de la riche Rhodésie coloniale], les *street kids* sont une image du sous-développement qui est intolérable dans le centre-ville moderne." Ph. Gervais-Lambony : *De Lomé à Harare, le fait citadin*. Paris, 1994, 480 p. (pp. 422-423).

² Cf. M. Boulingui-Ngouangui : "Enfants et jeunes de "derrière la rue" à Libreville (Gabon)", *Cahier de Marjovia* n° 8, 1999, pp. 55-62 (ici p. 59).

³ *Street children in Gaborone*. Dakar, 1996, 115 p., dont j'ai traduit l'essentiel in *Cahier de Marjovia* n° 9, 1999, pp. 97-107.

⁴ C'était avant l'explosion de l'épidémie de Sida (le Botswana est maintenant l'un des pays les plus touchés au monde), qui produit des milliers d'orphelins. Inévitablement, ceux-ci finiront tôt ou tard par saturer toutes les capacités d'accueil : beaucoup de ces orphelins risquent de se retrouver un jour dans la rue.

⁵ Faut-il rappeler que, selon la convention adoptée depuis le forum de Grand-Bassam, en 1985, les enfants *dans* la rue ne font qu'y travailler et rentrent en famille le soir, alors que les vrais enfants *de* la rue, du fait de leur rupture avec les adultes, y vivent en permanence ?

⁶ Situation semblable à Windhuk, où les autorités namibiennes ont pu monter, avec le soutien de l'UNESCO, une stratégie de prévention pour des enfants (des garçons de 11 à 14 ans) en situation intermédiaire : ils ont quitté leur foyer, où ils subissaient indigence et mauvais traitements, mais ils y retournent de temps en temps pour rapporter à

C'est avec l'évolution du monde de la rue que cette coupure va devenir progressivement de plus en plus nette, de plus en plus profonde, bientôt pratiquement infranchissable dans le sens d'un retour vers la normalité.

Pour agir efficacement, il est essentiel de bien situer le problème des enfants que l'on veut secourir. Laura Nieri-Vassallo¹ a ainsi observé au Népal que les enfants des rues sont là parce qu'ils sont venus travailler en ville pour compenser la pauvreté des ménages ruraux. De puissantes ONG internationales, aussi bien intentionnées que mal informées, ont cru opportun de placer ces enfants dans des foyers fermés, sans nul doute excellents pour resocialiser de vrais enfants de la rue - mais, dans ce cas précis, ce n'est pas le cas. Ces institutions fabriquent donc plutôt des assistés passifs, contents de leur sort et de plus en plus coupés de leur milieu d'origine. On constate ainsi une nouvelle fois combien il est périlleux de transposer un schéma, si valable soit-il dans la théorie, sans en vérifier d'abord l'adéquation aux réalités locales, en l'occurrence le stade d'évolution du monde de la rue.

2 - La stabilisation

L'indicateur du passage au stade suivant de l'évolution est simple : c'est quand l'opinion publique a pris conscience de l'existence de ces enfants qui vivent seuls en permanence dans les centres-villes. L'image qu'elle en élabore est toujours extrêmement négative et stigmatisante². Les enfants ont maintenant eux aussi intériorisé leur statut, souvent non sans quelque fierté : la plupart d'entre eux en sont à l'étape "ludique" et surtout à l'étape "identitaire" au fil de ce que Riccardo Lucchini a défini comme la "carrière" individuelle de l'enfant de la rue³. Bien installés au cœur de la cité, ils assument crânement leur statut de marginalisés. Mais, dans leur for intérieur, ils souffrent de façon aiguë du mépris dont les accable la société des adultes "comme il faut", qui imagine pour les dénigrer les insultes les plus mordantes : *tapoori* ("déchet", "résidu de poubelle") à Bombay, *saligoma* (du français "sales gamins") à Kigali, *ogbologbo* ("mauvais garçon", en yoruba) à Lagos, *pegamentero* ("encollé", c'est-à-dire drogué aux vapeurs de colle) à Guatemala, et bien d'autres encore... Tous ces gens si gonflés de la certitude de leur supériorité sont pourtant bien incapables d'imaginer un instant le courage, les savoir-faire, l'endurance que les petits doivent déployer tous les jours pour survivre : ce n'est pas sans raison que ceux de Bujumbura s'appellent eux-mêmes les *batimbayi*, c'est-à-dire les "increvables"⁴ - désignant à l'origine une peau de tambour, que l'on frappe sans pitié mais qui résiste, le mot en dit long.

Pour les enfants de la rue, le grand paradoxe est donc que leur vie juxtapose les plaisirs de la liberté, y compris l'attrait de gains d'argent pas du tout négligeables, et les souffrances -physiques et morales- de l'exclusion. Entre plaisirs et souffrances, la balance n'est pas toujours perçue par eux

leur mère (chef de famille avec la charge de nombreux petits frères) les gains obtenus dans la rue. Cf. Jean-Pierre Vélis : *Fleurs de poussière : enfants de la rue en Afrique*. Paris, 1993, 172 p. (ici p. 41).

¹ *Cahier de Marjuvia* n° 10, 2000, pp. 52-63.

² Cependant, à Brazzaville, ils ont la réputation d'être dotés de certains pouvoirs surnaturels (ils sont les *bâla bameso maya*, les enfants "aux quatre yeux", qui voient ce que l'on ne doit pas voir, font impunément ce que l'on ne doit pas faire). Cette croyance rend la population prudente à leur égard, et de ce fait la police moins aveuglément répressive qu'ailleurs (cf. Francis Gatterre : "Être un *kimona meso* au *beach* de Brazzaville", in *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 350-356).

³ Rappelons que, selon R. Lucchini, cette "carrière" se déroule selon cinq grandes étapes (même si chaque enfant les parcourt à son rythme propre) : 1) l'éloignement progressif de l'enfant de chez lui, de son plein gré ou non ; 2) l'entrée "à caractère ludique" dans le monde de la rue, avec la fascination de la découverte de la liberté ; 3) la vie dans la rue à caractère contestataire et identitaire, où l'enfant affiche son mode de vie ; 4) la rue vécue comme routine, éventuellement en y devenant un "caïd" ; 5) enfin, la sortie de la rue (phase peu explicitée). Cf. *L'enfant de la rue. Identité, sociabilité, drogue*. Genève-Paris, 1993, 248 p. (surtout p. 134).

⁴ D'un radical verbal kirundi *timb*, "être frappé fort" (et le supporter), "endurer" (notamment le mauvais temps)...

comme négative¹. On peut ainsi constater, chez d'anciens gamins de la rue aujourd'hui parfaitement resocialisés, la manifestation, une décennie plus tard, d'un orgueil évident pour avoir été capables de mener cette vie-là². Mais n'idéalisons pas : plus le temps passe, et plus le mépris qui les entoure est intériorisé, plus l'enfant va perdre toute estime de lui-même, tout sentiment de valoir quelque chose. Il sera alors en grand danger de se laisser sombrer, en particulier dans la drogue.

Désormais, la coupure est de plus en plus nette entre les enfants *de* et les enfants *dans* la rue. C'est ainsi que les petits cireurs de chaussures, que l'opinion publique traite avec méfiance et mépris, ne sont en général pas des enfants de la rue, mais de (très) jeunes travailleurs ; ils sont même souvent soutiens de famille : c'était le cas de 60 % de ceux de l'aéroport d'Abidjan au milieu des années 1980³. On notera ici une différence sensible entre les villes d'Afrique et d'Amérique latine : dans les secondes, la misère des citadins et la déstructuration des ménages, avec leur cortège de violences intra-familiales (cause banale de la fuite des enfants, parfois tout petits) sont, on l'a dit, bien plus anciennes, la multiplication des activités informelles de survie aussi. De ce fait, les *gamines de la calle* ont, en général, découvert de prime abord la vie de la rue en y exerçant les divers petits métiers ambulants, puis ils se sont détachés progressivement de la famille qui récupérait leurs gains et, de surcroît, les maltraitait quand ils revenaient au taudis natal⁴. En Afrique, il est beaucoup plus fréquent que les enfants plongent directement dans la rue après avoir rompu avec les leurs (a fortiori pour ceux qui proviennent de campagnes plus ou moins éloignées).

Certains des enfants de la rue peuvent continuer à exercer divers petits métiers (surtout la vente à la sauvette), mais, du fait qu'ils vivent en permanence dans les espaces publics, ils se heurtent à une difficulté sérieuse : éviter le vol de leur petit stock⁵, disparition qui, souvent, entraînera la fin de leurs activités honnêtes. Les retours spontanés à une vie normale (c'est-à-dire celle que mènent les autres jeunes du même âge) sont encore possibles, mais ils apparaissent de plus en plus difficiles et rares à mesure que le temps passe : beaucoup s'installent dans l'étape individuelle de la "routine" définie par R. Lucchini, et ils deviennent ainsi, progressivement, les "grands" de la rue⁶.

Cette situation est vraisemblablement la plus répandue dans le monde, comme le montrent de nombreuses observations⁷. On constate en général une répartition des activités⁸ selon les âges : schématiquement, les plus petits (en dessous de 10 ans, mais cette catégorie d'âge n'apparaît qu'avec

¹ Si les premiers l'emportent sur les secondes, on comprend pourquoi les enfants sont peu tentés par les offres d'accueil que les ONG leur proposent, comme je l'ai constaté à Abidjan.

² Ainsi d'anciens enfants de la rue éduqués dans les foyers de l'association OPDE que j'ai pu interroger à Bujumbura, où ils ont été parmi mes meilleurs informateurs (cf. *Les Enfants de la rue au Burundi et les moyens d'intervention*. UNICEF-Bujumbura, 2000, 92 p.).

³ Selon les responsables du Centre pilote des jeunes de Port-Bouët : *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 294-295. Par contre, à Accra, dans une société profondément déstructurée depuis deux décennies, et où les enfants de la rue sont victimes d'une très forte exclusion (80 % d'entre eux sont analphabètes, dans un pays qui était jadis l'un des mieux scolarisés d'Afrique, et certains forment déjà une deuxième génération, née dans la rue), ce sont bien eux qui cirent les chaussures. Cf. le RP Patrick Shanahan : "L'autre Afrique : les enfants de la rue à Accra (Ghana)", *Cahier de Marjovia* n° 8, 1999, pp. 101-110.

⁴ Même observation au Cambodge, dans un contexte culturel où l'enfant avait l'obligation morale impérieuse de "se sacrifier" pour les auteurs de ses jours. La guerre civile et la tyrannie délirante des Khmers rouges ont largement détruit les liens familiaux et banalisé la violence. Recrus de tourments dans ce qui leur reste comme famille, certains des enfants qui travaillent dans les rues de Phnom Penh finissent ainsi par ne plus revenir chez eux. Voir Rose-Anne Papavero : "Les processus de marginalisation de l'enfant de la rue au Cambodge", *Cahier de Marjovia* n° 4, 1996, pp. 25-42.

⁵ La nuit, ceux d'Accra rétribuent l'un d'entre eux pour garder les boîtes à cirage pendant leur sommeil.

⁶ Cf. le documentaire *Paroles d'enfants* (1998), d'Eric Guéret et Oumar Sow : une enquête pour retrouver une dizaine de gamins de Dakar qu'ils avaient déjà filmés quatre ans plus tôt. Aucun d'entre eux n'a pu se réinsérer de lui-même, et les visages montrent bien les stigmates de la vie qu'ils ont vécue.

⁷ Voir par exemple les nombreuses monographies des *Cahiers de Marjovia* et de *Jeunesses marginales*. Notons que la quasi-totalité des études portent sur les capitales, où les situations sont a priori plus graves, et surtout plus visibles (des autorités comme des journalistes) : on ignore pratiquement tout de ce qui se passe dans les villes plus petites.

⁸ Activités principales, car ils en exercent bien souvent plusieurs en même temps (y compris le vol).

le temps, à mesure que la situation sociale se détériore) mendient, car leur âge tendre inspire facilement la pitié. Les moyens (10-15 ans) portent les paquets, récupèrent les déchets, lavent et gardent les voitures (une garde contre le danger qu'eux-mêmes représentent en cas de refus de l'automobiliste, mais, dans les centres-villes les plus encombrés, comme la place de l'Indépendance à Dakar, ils rendent un service réel). Là où cette garde est vraiment rentable, par exemple au Plateau d'Abidjan, ce sont les plus grands qui se la réservent¹ (ils ont 20 ou 25 ans ou davantage : il s'agit d'anciens "petits" qui ont grandi dans la rue, souvent pendant une décennie ou plus). Sinon, les aînés ont le plus souvent recours à une grande variété d'activités plus ou moins illicites. Ils disposent aussi, partout, d'une ressource facile et abondante : abuser de leur force pour racketter sans vergogne les plus faibles. Bientôt, leurs gains leur permettent de louer une chambre dans un quartier populaire - de ce fait, ils sortent alors de la catégorie des jeunes de la rue stricto sensu (ce qui est loin de signifier une normalisation sociale).

La fouille des ordures se pratique aussi dans certains cas (soit au centre-ville, soit dans les décharges de la grande périphérie). La prostitution, à tous les âges, est systématique dans le cas des filles (on y reviendra), plutôt rare chez les garçons, avec de grandes différences selon les diverses civilisations urbaines. Enfin, qu'ils soient grands ou petits, la plupart des enfants de la rue volent chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, plus ou moins subtilement, plus ou moins brutalement. Toutes ces activités ne demandent ni capital initial ni formation, juste un minimum de force et un maximum d'astuce, de sens de l'observation, de bagout, d'audace : ces enfants doivent toujours déployer énormément d'énergie et d'intelligence pour survivre.

Il est certain que beaucoup d'entre eux trouvent dans la rue des ressources non négligeables, et gagnent au moins autant d'argent qu'un adulte salarié de rang modeste (éventuellement beaucoup plus en cas de prostitution). Avec la liberté, cette possibilité de gains -relativement- faciles n'est pas le moindre des avantages de cette vie, qui ne manque donc pas de séductions. En contrepartie, ce monde de la rue est aussi une jungle, où la seule loi est celle du plus fort, toujours et partout. Et il faut souvent l'affronter à un âge encore bien tendre, parfois tout seul (du moins au début), toujours dans l'indifférence des adultes qui auraient dû être les guides et les protecteurs.

Parmi les libertés dont jouit l'enfant de la rue, figure en bonne place celle de circuler, que ce soit de quartier en quartier, comme à Abidjan², ou de ville en ville, à la recherche de meilleures conditions de vie ou pour fuir une menace de répression (de la police ou de ses propres copains) à la suite d'un vol, ou après avoir fugué d'un foyer, ou tout simplement par goût de l'aventure, pour quelques jours ou pour quelques années. C'est ainsi qu'à Thiès, principal carrefour routier et ferroviaire du Sénégal, les deux tiers des *faqqmaan*³ ne sont pas originaires de la ville, y compris parmi les plus jeunes⁴. Au Cameroun, les gamins du Nord prennent volontiers le train (bien sûr, sans payer) pour venir dans les métropoles du Sud ; toutefois, l'inverse (de Douala ou de Yaoundé vers le Nord) est beaucoup moins fréquent⁵. Un bon réseau ferroviaire permet de circuler vite et loin aux enfants de la grande gare d'Howrah à Calcutta, qui paient leur déplacement en nettoyant les wagons. Un gamin de 12 ans raconte ainsi sa virée à Bombay (à 2 000 km, soit 35 heures de train) : "J'ai été juste pour visiter, car mes amis m'en parlaient. J'y ai aussi été pour voir la mer : j'ai nagé

¹ Les gardiens y obtiennent le double ou le triple de ce que gagne un cireur de chaussures : on comprend qu'ils aient évincé les petits. De surcroît, ils exploitent durement les nouveaux : des jeunes de 16 à 18 ans qui doivent payer cher le droit de garder les véhicules au long des quelques mètres de trottoir que veut bien leur concéder un ancien (observation personnelle, 2001).

² Les grands quartiers de cette vaste métropole éclatée dans l'espace présentent des caractères urbains bien distincts. On aurait donc pu croire que chacun aurait sa marginalité infantile distincte. Il n'en est rien : ce sont les mêmes gamins qui, selon les jours, vivent tantôt à Treichville ou à Cocody, tantôt à Yopougon ou à Port-Bouët...

³ Jeune voleur, plutôt violent (du verbe wolof *faq* : "arracher"). A Dakar, le mot désigne maintenant tout enfant en rupture avec les siens. Ceux décrits à Thiès sont assez dangereux.

⁴ Selon Ndèye Astou Fall : *Construction identitaire et violence dans un groupe de jeunes : les faqqmaan à Thiès (Sénégal)*. Paris, 2000, 195 p. (pp. 68-69).

⁵ Y. Marguerat : "Les actions en faveur des enfants de la rue au Cameroun", *Cahier de Marjuvia* n° 9, pp. 128-136. Ces dernières années, avec la privatisation de la compagnie ferroviaire, les contrôles sont devenus plus stricts, et donc les voyages moins faciles.

dedans longtemps."¹ De même ceux de Java : installés sur le toit d'une rame à leurs risques et périls², ils viennent de toute l'île pour trouver un moment de calme dans la ville de Jogjakarta, réputée paisible pour eux³. En Côte d'Ivoire, pour aller de ville en ville, les gamins négocient la complicité des "balanceurs", les jeunes auxiliaires des conducteurs de minibus, qui jouent les acrobates sur les marchepieds. A l'opposé, ceux de Madagascar ne circulent pratiquement jamais d'une ville à l'autre, ni même, à Antananarivo, d'un quartier à l'autre - ce qui est aussi vrai pour les adultes, remarquablement sédentaires⁴.

Les déplacements peuvent être très divers quant aux distances, durées, raisons... Ainsi au Cambodge, comme le résume Paul Rohmer : "La plupart des villes de province attirent [les jeunes de Phnom Penh] pour des visites ponctuelles, à des amis ou à des parents, de quelques jours, mais qui parfois débouchent sur un emploi durable (sur les marchés ou aux stations de minibus, par exemple), visites presque touristiques aussi, par simple curiosité (en général en groupe), ou bien, très souvent pour les plus âgés, "mises au vert" pour échapper aux rivaux plus forts ou se faire oublier de la police ou des riverains après un mauvais coup..."⁵ Il y a là une grande pluralité de situations, qui renvoient bien sûr à celle des situations concrètes dans le monde.

A la longue, la situation des enfants bien installés dans le cœur de la ville peut devenir assez complexe. C'est ainsi qu'à Kinshasa, le vocabulaire populaire distingue finement toute une série de catégories d'enfants de la rue, stratifiées en fonction de l'âge et des activités, étapes que l'enfant parcourt successivement : les plus petits (4-8 ans), qui vivent de mendicité et de fouille des poubelles, seuls ou en tout petits groupes, sont les *moineaux*. Ils deviennent ensuite, de 9 à 12 ans, les *bana shege*⁶ (autrement dit les "indésirables"), plus audacieux et plus insolents, porteurs de bagages et voleurs, puis les *bana imbwa* (13-17 ans), qui font de même, mais organisés désormais en bandes. Plus âgés (de 15-17 ans à 20 ans et plus), ils seront soit *phaseurs*, des épaves noyées dans la drogue et définitivement clochardisées, soit *ballados*, jeunes délinquants dangereux, qui volent et violent en bande⁷.

En général, la réalité est beaucoup plus simple. Fondamentalement, ce qui caractérise le microcosme de la rue à ce moment de son évolution, c'est l'absence de relations stables et structurées entre les enfants. Certes, il existe fréquemment des groupes de copains (en général à peu près du même âge), quelquefois permanents⁸, en général plus ou moins fugaces, à géométrie variable selon

¹ Cf. Béatrice Voisard, op. cit., p. 85. Mais ces enfants hésitent à quitter l'Inde du Nord de langue hindi : "A Madras, les gens ne parlent pas l'hindi, pas le bengali ; alors, je ne peux pas parler..." (p. 86).

² Voir le film indonésien *Feuille sur un oreiller*, de Garin Nugruho (1998, 1 h 25), construit à partir d'un fait authentique : un enfant assis sur le toit d'un wagon a été décapité par la voûte d'un tunnel.

³ Le sultan, renommé pour sa bienveillance, interdit qu'on les maltraite. Cf. Julien Chapsal : *Enfants et jeunes de la rue à Jogjakarta*. Paris, 2001, 150 p.

⁴ Observations personnelles, 2001 et 2002.

⁵ P. Rohmer : op. cit., p. 37.

⁶ Par allusion aux refoulés parmi les demandeurs du visa européen de Schengen.

⁷ Le panorama se complète avec les jeunes marginaux adultes : les *nigiriba*, petits truands des quartiers populaires, qui imposent souvent leur autorité aux groupes des plus jeunes, et les *bana mayi* qui pratiquent toutes sortes de trafics illégaux mais plutôt non violents. Enfin, les *kraneurs* (au-delà de 30 ans), habillés avec recherche et menant la grande vie, sont les vrais "parrains" -sur le modèle mafieux classique- du système, ceux qui tirent le plus de profits de toutes les activités clandestines dans un pays où l'autorité de l'Etat, depuis longtemps dévoyée en "kleptocratie", s'est complètement effondrée. Voir Tshikala Biaya : "Kinshasa : anomie, ambiance et violence", in G. Héroult et P. Adesanmi : op. cit., pp. 329-378.

Notons que l'apparition des bandes relève déjà du stade de la "structuration" que nous allons décrire ensuite ; Kinshasa est une bonne illustration des possibilités de juxtaposition de niveaux différents au sein d'une même ville.

⁸ A Madagascar, les gamins d'Antananarivo sont volontiers -mais pas toujours- organisés en groupes stables, en général d'une dizaine de membres, qui ont conscience de leur unité (l'accueil d'un nouveau exige ainsi l'accord de tous) et pratiquent une forte entraide, mais qui sont dépourvus de chef. Le plus souvent, ces groupes réunissent des enfants d'une même tranche d'âges, correspondant à un même type de gagne-pain (mendiants, puis porteurs ou "picoreurs" de déchets, puis gardiens de voitures). Quand ils grandissent, les enfants changent donc en même temps de groupe et d'activité (Bobo Ravololomanga, recherche en cours).

les opportunités, les jours, les heures... L'amitié peut être très durable entre certains, mais, globalement, la solidarité entre les enfants se révèle plutôt aléatoire : parfois admirable (surtout face à la maladie), parfois nulle (surtout face à la faim). Mais, souvent, l'individualisme est extrême, et la camaraderie peut même être perçue comme un danger. Selon les observations d'Alain Sissoko à Abidjan¹, les enfants affirment qu'il faut être seul, n'avoir pitié de personne, ne rien attendre de personne ; un ami, cela vous trompe au moment du partage du butin ou cela vous dénonce, vous trahit. Chacun doit se battre seul, comme un dur, jusqu'au bout, jusqu'à la mort s'il le faut.

On sait que, depuis 1990, la quasi-totalité des gouvernements du monde ont ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant. Mais combien d'entre eux se soucient de faire assurer par leurs forces de l'ordre la sécurité à laquelle ont droit les enfants de la rue, comme tous les enfants ? Bien au contraire, au nombre des fléaux dont souffrent les gamins marginalisés, figurent très souvent les policiers, qui les brutalisent, avec ou sans prétextes, et fréquemment les rackettent, occasionnellement ou méthodiquement. C'est ce que racontent les jeunes d'Accra : "Quand ils envahissent nos "bases", ils arrêtent tout le monde et nous emmènent au poste. Là, ils prennent l'argent de ceux qui en ont, et ils les laissent partir. Les autres sont déférés au tribunal." Parmi eux, une jeune prostituée se plaint de devoir les payer quotidiennement en argent ou avec son corps, sous peine d'aller au poste et d'y subir de leur part un "gala" (viol collectif). Dans une atmosphère aussi pervertie, l'un des gamins peut conclure : "Nous et la police, nous sommes un : ils nous connaissent et nous les connaissons."² Même injustice à Bombay : "Lorsqu'un vol est commis à la gare [où survivent de nombreux gosses de tous âges], les enfants sont automatiquement accusés et raflés, l'argent dans la poche des enfants devenant la propriété des policiers. Ceux-ci interviennent très rapidement quand il y a soit-disant un délit commis par un enfant des rues, mais ils se montrent beaucoup moins zélés lorsqu'il s'agit de les protéger, affirmant que ce n'est pas leur devoir ou que cela ne relève pas de leur juridiction..."³ A l'inverse, les policiers savent fort bien utiliser les gosses pour divers services, que ce soit laver leurs véhicules ou servir d'indicateurs, puisque les enfants de la rue voient tout ce qui se passe...

La spécificité de ce deuxième stade est que les rapports entre aînés et cadets sont de pure exploitation des seconds par les premiers, une oppression sans aucune contrepartie ni possibilité de défense pour le plus faible : auprès de qui le petit pourrait-il aller se plaindre quand un plus fort lui vide les poches ou l'oblige à aller lui chercher, par n'importe quel moyen (c'est-à-dire d'abord par le vol), de la nourriture, du tabac ou de la drogue ? Ce n'est pas sans raison que les deux expressions "se faire arracher" son argent et "être envoyé" (sous-entendu : chercher ce que le grand exige), sont omniprésentes dans les récits que font les enfants d'Abidjan, de Lomé ou de Yaoundé de leurs premiers temps dans la rue.

Cette exploitation fondée sur la violence la plus crue est parfois -pour ne pas dire le plus souvent- accompagnée de raffinements de sadisme : c'est de préférence pendant que l'enfant dort (et ne peut donc ni se défendre ni identifier son agresseur) qu'il sera frappé, ou bien aspergé d'eau glacée ou d'urine, ou encore, plus fréquemment sans doute, brûlé de manières diverses : mouchoir en papier glissé entre les doigts et enflammé, bout allumé d'une cigarette enfoncé dans la bouche ou dans l'oreille, métal rougi au feu ou tison appliqué sur la peau, sac en plastique allumé au-dessus de la victime de manière à en faire tomber des gouttes en feu sur le corps étendu⁴... C'est à Kinshasa que la diversité des tortures des petits par les grands (mais aussi par la police, et par les "honnêtes gens") est la plus riche, la plus imaginative : selon l'inventaire hallucinant dressé par Kipanda Muwalawala⁵, on leur glisse des graines urticantes sous les vêtements, on leur enduit de piment les

¹ G. Hérault et P. Adesanmi : op. cit., pp. 247-279.

² Témoignages cités par John Anarfi : "A case study of street children in Accra. The interface of urban poverty and AIDS/STDS", in M.-C. Diop (éd.) : *Pauvreté, jeunes de la rue et Sida. Les cas d'Abidjan et d'Accra*, 2002, 126 p. (pp. 82-83, traduction Y.M.).

³ Anne-Sophie Tercier : *Enfants des rues de Bombay. Snehasadan, la maison de l'amitié*. Paris, 2003, 206 p. (p. 57).

⁴ Cette dernière méthode est systématique à Yaoundé, selon les récits enregistrés par Marie Morelle (travaux en cours), alors qu'à Abidjan, la gamme des sévices est plus diversifiée (enquête personnelle, 2001).

⁵ Cf. "Les formes d'oppression subies par les enfants de la rue à Kinshasa", in *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 361-375.

yeux, la bouche ou l'anus, on leur écrase le nez jusqu'à en faire couler le sang, on les force à avaler des mouches, on les oblige se cogner la tête ou à boxer à main nue contre un mur de ciment, jusqu'à s'en détruire les articulations... Cela va de soi, ils sont aussi, comme ailleurs, brûlés, et battus, et violés (ce qu'ils appellent le *kafash* : "Au marché central, les aînés nous font du *kafash*, ou ils nous obligent à le faire entre nous. (...) Les grands nous forcent. Quelquefois, c'est un groupe de trois ou quatre qui passent à tour de rôle. Cela fait vraiment très mal..."). Ils peuvent encore se faire "tordre le cou, les doigts, les genoux, culbuter sur le sol, rouler par terre, arracher les cheveux ou les poils du pubis, se faire tirer l'appareil génital, être obligés à soulever des poids très lourds en étant à genoux sur des cailloux, etc.", sans compter toutes les avanies morales : insultes, humiliations et menaces constantes...¹ Tout ceci, naturellement, laissera des traces physiques et, bien plus durables, psychologiques, à commencer par l'envie de se venger - si ce n'est sur le champ, ce sera plus tard, sur d'autres qui seront plus faibles.

De cette soumission imposée aux petits par les grands, la forme la plus explicite est, dans certains pays, l'abus sexuel, occasionnel ou systématique. Il ne s'agit pas ici d'une quelconque orientation homosexuelle du désir des jeunes mâles (les fillettes et les femmes de tous âges sont violées avec non moins d'ardeur quand elles ont le malheur de se trouver au mauvais endroit), mais bien de la manifestation exacerbée du rapport de domination : le fort écrase le faible jusqu'à s'approprié le plus intime de son corps. Dans ce domaine, on constate de grandes différences entre les villes, en fonction des attitudes face à la sexualité dans les diverses cultures populaires citadines. Ainsi, pour autant qu'on puisse le savoir, le viol des garçons de la rue semble pratiquement inconnu à Lomé, Bujumbura ou Antananarivo. Il n'est pas rare à Abidjan, à Nairobi, Djakarta, Rio de Janeiro... Il paraît fréquent à Kinshasa, à Dakar, à N'Djaména, à Madras, à Calcutta, et le devient de plus en plus à Port-au-Prince. A Téhéran comme à Bogota², il est systématique.

Une conséquence pratique de ces relations d'exploitation et de violence entre groupes d'âges est que, quand on veut offrir aux enfants de la rue l'abri d'un foyer, il ne faut en aucun cas accueillir en même temps et mélanger petits et grands, car, automatiquement, l'oppression qui se pratiquait au-dehors se reproduira à l'identique au-dedans.

Est-il possible de revenir de ce niveau au stade antérieur ? François Lefort et son équipe l'ont démontré en Mauritanie : le travail intensif mené dans les rues de Nouakchott avait permis de ramener le nombre des enfants qui y vivaient en permanence de 400 en 1986 à 40 en 1992³. Moins nombreux, donc beaucoup moins visibles, ces derniers perdaient leur pouvoir d'attraction sur ceux qui, se sentant mal chez eux, auraient été auparavant tentés de fuguer pour venir jouir de la même liberté, mais manquaient désormais de modèles à suivre. A vrai dire, la situation de la Mauritanie était alors particulière : la société, naguère solide, y avait été brutalement bousculée par la guerre du Sahara et par la sécheresse, qui provoquèrent de vastes mouvements de fuite vers la ville. De nombreuses familles s'étaient alors perdues de vue, et ne demandaient qu'à se réunir, ce qui a grandement facilité le retour des enfants en famille. L'embellie n'a été que passagère, dans une ville où la structure sociale ne cesse de se détériorer : des travaux en cours⁴ montrent que le phénomène a repris de plus belle à Nouakchott, avec maintenant des filles et des bandes bien organisées. Tant que demeurent (ou, plus souvent, s'aggravent) les causes profondes du rejet ou de la fuite des enfants, le phénomène ne saurait être réellement "éradiqué". Mais on peut au mieux le ralentir, ce qui est déjà un résultat tout à fait appréciable.

3 - La structuration

Avec le temps, dans les villes où le phénomène est durablement installé, les enfants de la rue s'organisent en bandes permanentes, de plus en plus fermement structurées. C'est parce que

¹ Ibid. pp. 367-369.

² Voir ci-dessous, stade n° 5.

³ A l'écoute des enfants de la rue..., op. cit., p. 466. Voir aussi Annick Combié : *Les enfants de la rue en Mauritanie*. Paris, 1994, 208 p. (en particulier les annexes).

⁴ Moulaye Ismaël Keïta : thèse de sociologie en préparation.

l'accroissement des difficultés de la survie aboutit à rendre indispensable un minimum de solidarité entre eux. Le rythme de cette évolution peut être très variable : à Lomé, les premiers gamins en rupture avec les adultes sont apparus, on l'a dit, au lendemain de la seconde guerre mondiale, et les toutes premières bandes cinquante ans plus tard, au milieu des années 1990, alors qu'en Russie, il n'aura fallu que quelques semestres pour faire le même chemin¹. A Dakar, où les enfants de la rue sont un fait ancien, les bandes (encore de petite taille, mais qui multipliaient déjà les actes d'agression) "prolifèrent durant les années 1970, décennie marquée par la crise structurelle secouant le Sénégal et l'amplification de l'exode rural : en 1975, [pas moins de] 25 bandes sont démantelées par les forces de police."²

Comme toujours quand il s'agit de faits sociaux aux commencements très ténus et discrets, le processus concret de la formation des premières bandes est peu connu, faute de descriptions³. Apparemment, il se produit à l'origine une sorte de cristallisation d'un petit groupe informel autour de certains individus dotés d'un charisme de chef : la force physique, mais aussi (et sans doute encore plus) le courage et la détermination. Des enfants plus faibles, plus jeunes, plus nouveaux, viennent chercher refuge autour d'un plus grand, plus solide, plus aguerri, pour y trouver une protection qu'ils reçoivent en échange de leur soumission : une entrée en dépendance qui pourra prendre des formes très diverses, modérées ou extrêmes. Le mécanisme fondamental de la bande est là : entre le chef et le simple membre s'établit une relation de type contractuel, car le candidat à l'entrée dans la bande est volontaire - du moins en théorie, car, dans la réalité, les conditions de vie qu'il doit affronter ne lui laissent guère d'autres possibilités (certains sont parfois pratiquement recrutés de force⁴, mais ils ont quand même, le plus souvent, au moins le choix de la bande où entrer). Il s'agit donc d'un échange formel "protection contre soumission", alors que, dans la situation précédente, les rapports entre grands et petits n'étaient que d'exploitation au hasard des occasions.

Dès lors, la bande va jouer un rôle essentiel dans la nouvelle socialisation de l'enfant de la rue, inséré au sein d'une collectivité a priori sécurisante. Elle assure ainsi une fonction extrêmement utile pour les nouveaux : la transmission des savoirs indispensables à la survie dans la rue⁵. Mais c'est au prix d'une coupure toujours plus profonde d'avec la communauté d'origine.

¹ Et retrouver la situation des années 1920, avec ses milliers d'enfants errants dans les rues à la suite de la Guerre civile. L'URSS en était venue à bout avec ses colonies de travail pour enfants, sur le modèle décrit par Anton Makarenko (cf. *Poème pédagogique*. Moscou, 1967, 716 p.), et surtout par l'extrême verrouillage policier de toute la société, l'un et l'autre s'étant effondrés avec l'implosion du régime soviétique, à partir de 1990-91.

² Momar-Coumba Diop et Ousseynou Fall : "Dakar, les jeunes, les autorités et les associations", in G. Hérault et P. Adesanmi : op. cit., pp. 147-208 (ici p. 174).

³ M.-C. Diop et O. Fall évoquent, sans plus de précisions, des origines liées à "la rencontre fortuite entre jeunes marginaux ou après transmutation d'un groupe de compagnons de jeux" (ibidem). Sur l'apparition (récente) des bandes à Lomé, j'ai essayé d'en savoir le plus possible en interrogeant quelques-uns de leurs fondateurs : cf. "Les gamins de la frontière Togo-Ghana", op. cit.

⁴ Ainsi à Douala : "L'enfant qui se retrouve dans la rue (...) va généralement errer nuit et jour dans les endroits les plus fréquentés. Très rapidement (quelques jours tout au plus), le nouveau est repéré par un groupe "d'anciens" de la rue, qui commencent par l'agresser ou lui volent ses effets personnels ; ils lui demanderont ensuite de travailler pour eux, en échange de la protection et de la compagnie qu'il recherche", écrit Bernard Pirot : *Le phénomène des enfants de la rue en Afrique centrale : les défis de la réinsertion à Douala et Kinshasa*. Paris, 2002, 121 p. (p. 37).

⁵ Au Paraguay, il existe ainsi un jeu très significatif : "Les enfants décident librement d'y participer ou non, et en fixent les conditions et les limites. La règle autorise un enfant à s'emparer d'une chose dans la main ou dans la poche d'un autre à condition de crier simultanément "*Miaou*". (...) La victime -ou plutôt le vaincu- ne peut se plaindre si les règles ont été respectées. Par exemple, si un enfant avait déclaré jouer pour 300 guaranis et qu'un autre lui en dérobe 500, celui-ci doit rendre la différence, ici 200. Les victimes les plus fréquentes sont les enfants qui viennent de gagner un peu d'argent et comptent ou rangent leurs pièces sans prendre les précautions nécessaires. (...) Pour vaincre, il faut être agile, rapide, agressif. Pour ne pas perdre, c'est-à-dire ne pas être pris par surprise, l'enfant doit être méfiant, constamment sur ses gardes et en mouvement. Le jeu récompense ceux qui possèdent ces qualités, qui sont aussi celles qui sont essentielles pour survivre dans la rue, dans un milieu brutal et agressif." (B. Espinola et al. : *In the Streets: Working Street Children in Asunción*. Bogota, 1988, 145 p., ici pp. 114-115)

Cependant, stable dans son essence, la bande reste toujours plus ou moins mouvante, car sa structure interne, fondée sur les seuls rapports de force, peut se voir contestée et recomposée tous les jours (y compris par le nouveau, dès qu'il en aura l'audace).

Créer et diriger une bande n'est pas nécessairement une question de supériorité d'âge : certains chefs ont fondé la leur étonnamment jeunes, à 9 ans et à 10 ans pour deux garçons de la frontière Togo-Ghana que je connais bien¹, dont l'autorité s'exerce sans faille même sur des garçons plus vieux et plus grands qu'eux. Il s'agit là de bandes égalitaires, où le chef travaille comme chacun des membres, mais l'on s'entraide en cas de besoin ; surtout, on se protège mutuellement pendant le moment le plus dangereux de la vie de la rue, c'est-à-dire la nuit : on dort tous ensemble et, en cas d'agression, on fonce tous ensemble, à quinze ou vingt comme un seul homme - qui pourrait résister ? Il est significatif de cette fonction essentielle de défense collective au cours de la nuit qu'à N'Djaména, les repaires où les bandes se cachent pour dormir (terrains vagues ou bâtiments en ruine) portent ainsi, chez les enfants, le nom rassurant de "nids"². On peut penser qu'à l'origine du phénomène, les bandes étaient ainsi plus ou moins égalitaires, puis que, avec le temps, leurs jeunes leaders ont pris de l'âge et de la force, tandis que les nouveaux membres continuaient à arriver petits et fragiles : c'est donc tout naturellement que, plus ou moins vite, s'instaure entre eux une hiérarchie qui sera de plus en plus marquée.

En effet, dans la grande majorité des cas³, les bandes sont fortement hiérarchisées, avec pour chef le plus âgé et le plus costaud, généralement tout puissant sur ses subordonnés et prédateur impitoyable sur leurs gains. Dans le processus d'accès à la direction d'une bande que l'on n'a pas créée soi-même, la force et la violence jouent le plus souvent un rôle primordial. L'un des fondateurs d'une des premières bandes de Lomé (assez dangereuse) m'a ainsi raconté que l'on devient chef en étant "le plus méchant". Dans ce cas précis, la hiérarchie interne a été établie, puis recomposée, par une série de duels (à mains nues, à la loyale) de chacun contre chacun : celui qui gagne finalement dominera les vaincus, tant que l'un de ceux-ci n'aura pas eu sa revanche. C'est là, semble-t-il, le mode de sélection le plus fréquent un peu partout, mais il peut y avoir plus brutal. Un autre garçon de Lomé que je connais, après avoir passé sept ou huit ans dans une bande de jeunes voleurs du port, en a pris le commandement après avoir chassé son prédécesseur au cours d'une bataille au couteau qui lui a laissé du coude à l'épaule une cicatrice impressionnante. A Kinshasa, certains chefs ont tué leur devancier pour prendre sa place. Par contre, dans les bandes très structurées et très violentes de Nairobi, Deyssi Rodriguez Torres a observé⁴ que, le plus souvent, le chef qui meurt (un cas fréquent) est remplacé par son ami le plus proche, celui qui faisait auprès de lui office de principal adjoint ; elle a même noté des cas de leaders élus par leurs troupes.

Quelles qu'en soient les modalités, le plus fort, le plus dur peut s'imposer sans autre forme de procès : "Je suis membre fondateur de la première bande de Thiès, raconte un jeune de 30 ans interrogé par Ndèye Astou Fall⁵. Ma force, mon courage et le fait que j'étais le plus dangereux de tous ont fait de moi le chef. Je n'ai pas été élu comme si c'était un vote, mais, dans ce temps, il était évident que je ne pouvais qu'être le chef. Je dirigeais tout, et les *faqqmaan* avaient peur de moi. C'était presque la dictature, avec moi... Je prenais tout ce qu'avaient les gosses, et personne ne

¹ Le second de ceux-ci, qui avait 13 ans quand je l'ai rencontré (août 2001), dirigeait alors d'une main de fer un groupe de 23 gamins, échelonnés de 9 à 17 ans. Le premier (17 ans, dont 10 dans la rue) avait fondé la sienne huit ans plus tôt (il en a toujours limité volontairement la taille à une vingtaine de membres). Depuis, ces deux garçons ont été "récupérés" par notre programme de réinsertion sociale des jeunes de la rue par la mise en apprentissage ; si le plus âgé, conscient de la chance qu'il rencontrait (la première de sa vie), s'est adapté sans difficultés, le plus jeune reste (à 14-15 ans) d'une instabilité malade : difficile de se "normaliser" quand on a vécu si petit la puissance et la liberté d'un chef de bande...

² Cf. Abel Djimbaye et Dominique Simon-Calafuri : "Des alternatives à l'exclusion de la jeunesse. Précarité et survie en milieu urbain au Tchad", *Journal des Africanistes* n° 72-1, 2002, pp. 213-224.

³ Mais il existe très peu de descriptions des bandes au moment de leur apparition, comme j'ai eu la chance de pouvoir les observer au Togo.

⁴ Information orale.

⁵ N. A. Fall : op. cit., p. 164. Cet ancien chef s'est retiré de sa bande quand il s'est senti trop âgé pour affronter régulièrement ses adjoints plus jeunes, et vit désormais seul (en volant), mais il a gardé de bonnes relations avec eux.

bronchait. Chacun connaissait le job qu'il avait à faire. J'ai tué beaucoup de *faqqmaan* parce qu'ils n'avaient pas su respecter les règles de la bande. Je n'avais pas de sentiment..."

Ajoutons que l'existence d'un enfant "souffre-douleur" (pas forcément le plus jeune, mais à coup sûr le plus timide, le plus faible de caractère, au moins temporairement) peut aussi être un facteur puissant de cohésion pour le groupe, en servant de réceptacle à l'agressivité de ses membres, à l'imitation de son chef, metteur en scène de cette oppression collective. Riccardo Lucchini décrit ainsi le calvaire de celui avec qui toute la bande joue cruellement "au chat et à la souris", et il en explicite les diverses fonctions au sein de la communauté : "hiérarchisante" (sa présence comme victime désignée par le leader confirme le pouvoir de celui-ci), "utilitaire" (il est contraint à de nombreuses petites corvées pratiques), "rituelle" (son statut d'opprimé est réactualisé de façon régulière), enfin "sécurisante" : chacun dans le groupe peut se dire qu'il y a quelqu'un de plus faible que lui pour servir d'exutoire à toutes les tensions internes, et avant tout de paratonnerre face au danger des colères et des caprices du chef¹. Les plus désaxés peuvent aussi imaginer qu'ils se grandissent en frappant ou en humiliant leur pitoyable tête de Turc - mais de tels comportements n'ont, bien sûr, rien de propre au monde des enfants, qu'ils soient de la rue ou non.

Les bandes aux effectifs importants ont en général une structure interne diversifiée, avec des sous-chefs ou des catégories intermédiaires. C'est ceux que les jeunes Sénégalais de Thiès appellent les "collaborateurs" : des jeunes de 15 à 20 ans (les chefs sont plus vieux), de longue date dans la rue et tous passés au moins une fois par la prison, qui "veillent à l'application des directives du chef, ainsi qu'à l'exécution des actions communes"² ; entre eux, ils sont à la fois solidaires et rivaux, donc tentés par la surenchère, ce qui en fait les plus violents et les plus dangereux du groupe. Certaines bandes très anciennes peuvent atteindre des effectifs et une complexité considérables : à sa fondation, en 1976, le "gang Serena", en plein centre de Nairobi, ne réunissait que 12 enfants ; vingt ans plus tard, il compte 200 membres (dont on trouve toujours un quart en prison), subdivisés en trois unités par tranches d'âges (les *childrens* de 6 à 13 ans, les *juniors* de 13 à 25 ans, les *seniors* au-delà, tous très anciens dans la rue, le chef suprême ayant 33 ans)³. Mais, on le verra plus loin, il s'agit, dans cette ville, d'une situation extrême en tous points.

Chronologiquement, c'est donc d'abord par l'existence d'un chef que la bande se définit. L'identification à un territoire ne vient qu'ensuite, parfois beaucoup plus tard, sans doute quand l'espace urbain a recueilli un nombre de marginaux trop grand pour que chacun puisse continuer à vaquer partout à sa guise. Pour survivre, chaque bande s'approprie alors un espace défini, plus ou moins vaste, qui est souvent différent pour les activités du jour (au centre-ville, dans les marchés, les gares...) et pour l'abri de la nuit (plus ou moins loin vers la périphérie)⁴. C'est d'ailleurs souvent le nom d'un lieu qui donne à la bande son identité et son nom : ceux de la gare, ceux du marché, ceux de tel ou tel cinéma... Et la bande marquera aussi son territoire de signes d'appropriation plus ou moins visibles, par des "tags" sur les murs comme par un réseau de "sentinelles" que les initiés sauront reconnaître⁵. On peut penser que cette cristallisation territoriale correspond aussi à la fin des possibilités de circulation des enfants entre les bandes. Bien sûr, qui dit territoire dit limites, lesquelles vont se durcir progressivement en frontières, et donc générer des conflits frontaliers : les bandes peuvent alors se battre avec la pire férocité pour conquérir ou pour garder un espace "rentable", ou tout simplement vital.

¹ Cf. R. Lucchini : *Enfant de la rue...* op. cit., pp. 90-91. On notera les similitudes avec ce que les éthologues appellent "l'animal oméga" ("alpha" étant le leader) dans les bandes de loups ou de singes.

² N. A. Fall : op. cit., p. 86.

³ Cf. D. Rodriguez Torres : "Le gang Serena. Origine et production d'une contre-société de la rue à Nairobi", in *Politique Africaine* n° 63, 1996 (pp. 61-71). D'après elle, les bandes de plus de 100 membres ne sont pas une rareté.

⁴ Notons que, pour désigner le territoire restreint qui sert de lieu de rassemblement ou de cachette, les enfants utilisent le même mot "base" (en français comme en anglais) en Haïti, au Ghana et au Kenya. Dans la décharge d'ordures du sud de Nairobi où elle a fait ses enquêtes, Aurélia Ferrari (communication personnelle) a observé que les enfants de la bande sillonnent librement les quartiers de la ville, alors que les plus âgés (souvent au-delà de 25 ans, plus visibles, et de ce fait en danger s'ils apparaissent dans la foule) restent tapis à la "base" ou dans le bidonville mitoyen, où ils récupèrent les gains de leurs cadets et leur redistribuent nourriture et drogues.

⁵ Voir l'exemple des bandes américaines décrites par Richard Gelb : "Représenter : le langage silencieux des gangs de rue à Chicago", in Stéphane Tessier : *A la recherche des enfants des rues*. Paris, 1998, 477 p. (pp. 88-116).

Pour affirmer avec éclat son identité au-dedans comme au-dehors, la bande adoptera également des codes spécifiques (vêtements, coiffure, tatouages, auto-scarifications...) et développera un argot plus ou moins incompréhensible pour les non-initiés¹, parfois même un langage original, destiné surtout aux échanges entre soi qui doivent rester secrets face aux personnes extérieures. Cette appropriation populaire de la langue de la ville peut évoluer en véritable langue au sein des milieux de jeunes, comme le sheng de Nairobi², l'indubill de Kinshasa ou le nouchi³ d'Abidjan. Avec le temps, la chanson et la publicité -toujours promptes à récupérer les transgressions pour les transformer en modes- en font passer les expressions dans le langage courant. Mais si tout le monde se met à comprendre la langue secrète (à commencer par les policiers), elle ne protège plus ses locuteurs : il leur faut alors inventer sans cesse autre chose. Léa Salmon a ainsi observé à Abidjan que "certains groupes d'enfants développent un langage spécifique tel le *mot-brig* (mot des brigands) propre à une bande. Ce terme générique désigne un langage propre, qui a pour fonction de les différencier des autres enfants de la rue en signalant leur appartenance à un groupe, mais aussi d'assurer sa cohésion en intégrant les plus démunis : "le *mot-brig*, raconte l'un d'eux, est devenu une habitude. Lorsque je suis venu dans la rue, j'ai entendu les autres parler comme ça ; alors j'ai appris. C'était plus facile pour moi parce que je ne suis jamais allé à l'école." 84 % des enfants appartenant à une bande, continue Léa Salmon, utilisent un langage spécifique interne : c'est donc un élément de structuration."⁴

Même sans recours à une langue originale, leur manière de parler entre eux se singularise. En particulier, l'insulte y devient la manière la plus banale de s'adresser à l'autre. Mais, comme l'analyse finement Riccardo Lucchini, les injures grossières que s'échangent constamment les gamins d'Amérique latine manifestent en réalité leur amitié : "Dans les relations qu'ils ont entre eux, les enfants évitent tout vocabulaire exprimant de la sollicitude ou de l'affection, car cela les met mal à l'aise. [De plus,] les mots exprimant la tendresse ne font pas partie de leur vocabulaire : (...) depuis tout petit, l'enfant a été apostrophé par des mots qui les dévalorisaient, qui lui signifiaient qu'il n'était rien. (...) Cette déficience d'expression, combinée à une expérience enfantine de dévalorisation, débouche sur un sentiment de vulnérabilité qui favorise l'adoption de comportements violents. (...) Les agressions verbales sont utilisées par les enfants comme des plaisanteries : l'intention n'est pas d'offenser l'autre, mais bien de lui signifier l'intérêt qu'on lui porte. (...) Cette grossièreté va de pair avec l'humour et une certaine autodérision : elle devient alors un mécanisme de régulation de l'interaction entre les enfants, qui diminue le nombre des affrontements violents, (...) ce qui n'exclut pas la permanence d'une attitude de protestation contre la stigmatisation de la part des adultes et de l'opinion publique."⁵

Avec la naissance des bandes, apparaissent aussi des rituels spécifiques, en particulier pour l'admission d'un nouveau membre. C'est là une étape importante au cours de l'évolution, car on peut tenir l'existence de tels rites d'entrée pour le critère déterminant de la différence entre le simple groupe et la bande stricto sensu : c'est la preuve de la conscience chez celle-ci d'une démarcation

¹ Voir par exemple une cinquantaine de mots savoureux et d'expressions imagées des gamins d'Antananarivo cités par Frédéric Canard et Soavelomanana Rabenarivo : *Nos enfants, ces inconnus* (ouvrage bilingue français / malgache). Paris et Antananarivo, 2001, 121 p. (pp. 30-33), et le lexique détaillé de 85 idiotismes (avec leur étymologie wolof, française, anglaise ou espagnole) des jeunes de Dakar publié par Jean-Michel Bruyère : *L'Envers du jour...* op. cit., pp. 13-17.

² Cf. Aurélia Ferrari : *Etude du parler du groupe de jeunes vivant autour la décharge du quartier de South B à Nairobi (Kenya)*. Paris, 2002, 133 p.

³ Voir Raymond Zogbo : "Gardiens de voitures et loubards : une marginalité assumée", in Alain Marie (éd.) : *Paradoxes de l'individualisation dans la société abidjanaise*. Abidjan, 1994, 364 p. (pp. 233-268).

⁴ Léa Salmon-Marchat : *Pauvreté urbaine et exclusion social en Côte d'Ivoire : une analyse socio-anthropologique des enfants de la rue à Abidjan*. Paris X - Nanterre, 2001, 407 p. multig. (p. 284).

⁵ R. Lucchini : "Un enfant de la rue de San Jose (Costa Rica)", *Cahier de Marjuvia* n° 9, 1999, pp. 116-122 (ici pp. 118-119). L'auteur renvoie pertinemment à des observations similaires de l'ethnologue David Lepoutre dans les bandes des banlieues françaises : *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris, 1997, 362 p. (ici p. 125).

claire entre "nous" et "eux", les autres, le monde extérieur¹. Le plus souvent, il s'agit de forcer le candidat à prouver son courage ou son habileté, tout en lui inculquant d'emblée l'obéissance absolue qu'il devra à ses aînés au sein de sa nouvelle famille (ses "vieux-pères", comme on dit à Abidjan, face à leurs "fistons"). Ces épreuves sont de deux types : soit elles se déroulent à l'extérieur du groupe : aller affronter une autre bande ou commettre un vol sous le regard de ses futurs camarades, qui savent estimer en connaisseurs les compétences que le nouveau pourra apporter à la collectivité, soit (mais l'un n'empêche évidemment pas l'autre) elles ont lieu au sein même de la bande : le candidat devra se battre contre un grand ou subir un passage à tabac par tous les membres². Très souvent, il est contraint à se droguer - ce qu'il peut aussi accepter de son plein gré, pour faire comme les autres, pour montrer que, lui aussi, il est un dur. Symbole ultime de son entrée en dépendance, il peut aussi subir un viol, par le chef seul ou par toute la bande.

Ce viol initial (on ne dira pas "initiatique", car il ne signifie qu'une déchéance³), cette prise de possession à la fois physique et symbolique du corps du nouveau, peut se révéler aussi un mécanisme de hiérarchisation interne au sein de la bande : l'enfant ainsi accueilli va devenir la chose de son violeur, être obligé d'obéir à toutes ses volontés (en particulier de lui remettre tous ses gains). On pourrait parler ici d'une véritable réduction en esclavage du plus petit, mais ce statut est par nature limité dans le temps : dès qu'il sera devenu assez vigoureux pour secouer la tutelle, ou que son maître lui aura préféré une victime plus fraîche, l'adolescent recouvrera son autonomie. Mais, ainsi "formé", il deviendra à son tour violeur et exploiteur de tous les plus faibles que lui à leur arrivée dans la bande. C'est cet itinéraire que décrit éloquemment ce témoignage recueilli auprès d'un *faqqmaan* dakarois de 15 ans : "Quand je suis arrivé dans la rue, j'avais 7 ans ; je devais obéir aux règles des grands. (...) Je savais que je ne pourrais pas me débrouiller tout seul. Je me suis fait des amis facilement, et, au début, ils étaient très gentils. Ils m'ont appris à gagner ma vie et à échapper aux dangers des flics et des gens. Une nuit, les grands m'ont réveillé, et ils m'ont expliqué que je devais rembourser leur aide en me laissant faire. Ils ont commencé à me déshabiller et à me tenir. Je ne voulais pas. Ils m'ont forcé. Ensuite, j'étais baisé toutes les nuits, jusqu'à ce que je sois assez grand [pour me défendre]. Une fois que tu es baisé, tu dois travailler toute la journée pour ceux qui te baisent la nuit : laver les voitures, mendier, chercher la bouffe pour eux et voler avec eux. Si un vieux ou un handicapé veut ton cul, il paie tes amis, et tu y vas : ils se font beaucoup de fric avec ça. (...) La première fois que tu baises les nouveaux, tu es très violent, parce que tu te venges de ce que tu as enduré. (...) Ceux qui sont déchirés [à l'anus] souffrent beaucoup ; il y a beaucoup de sang..."⁴ (On entre ici dans la logique de l'auto-reproduction du système, que nous analyserons plus loin.)

La bande a aussi sa justice interne, qui, pour ceux qui transgressent les ordres ou qui "trahissent", en particulier pour ceux qui "vendent" un copain à la police⁵, peut être terriblement

¹ La situation est un peu différente à Java : l'enfant qui arrive dans la rue est pris en main par un ancien qui lui impose le même type de brimades (y compris, occasionnellement, un viol) et le gardera sous sa domination tout en le protégeant des autres grands et en l'initiant à sa nouvelle vie. Mais ici, il s'agit d'une agrégation au monde de la rue en général et non à l'un des groupes en particulier (car on ne saurait parler de bandes), entre lesquels les enfants peuvent ensuite circuler facilement (cf. J. Chapsal : op. cit., p. 75).

² Selon N. A. Fall, un jeune de Dakar arrivé à Thiès avec ses copains raconte ainsi avoir été convié par un chef de bande à le rejoindre le soir sur un terrain vague derrière la gare : "Dès notre arrivée, un groupe de jeunes, chacun avec un couteau, nous a encerclés. Alors, nous aussi, on a sorti nos couteaux, et ça a été la bagarre pendant deux heures. Il y avait des blessés, mais sans trop de gravité : on est habitués aux coups de couteau. On s'est bien défendus, parce que, quand le chef est apparu, il semblait satisfait de notre façon de nous battre. Après, on a discuté et fumé ensemble du *shit*." (op. cit., p. 153). Les plus petits peuvent se contenter d'acheter la bienveillance de leur futur chef par des cadeaux (ibid., p. 181).

³ Au Caire, s'ajouterait au premier viol l'habitude de marquer d'une balafre au visage l'enfant nouvellement "pris en mains", réitération ostentatoire de la domination intégrale sur le plus faible (Dr Pierre-Pascal Vandini, de Médecins Sans Frontière, information orale, 2002).

⁴ Cité par Jean-Michel Bruyère : *L'envers du jour...* op. cit., pp. 153-154.

⁵ Les jeunes des bandes de Thiès ont ainsi expliqué à N. A. Fall : "A chaque fois que l'un de nous a fait de la prison, c'est parce qu'il a été vendu par un des nôtres. Des lâches, des *yambar* ("poules mouillées"), il y en a partout !" (op. cit., pp. 134 et 137). Ils peuvent, pour ce crime, être tués par leur chef. (On pense bien sûr ici aux pratiques de la Mafia sicilienne.)

cruelle¹, parfois mortelle. En contrepartie, la solidarité collective est très forte, pour trouver ensemble de quoi vivre (ce qui ne veut pas dire que le partage des ressources est égalitaire²) et, surtout, pour se défendre face à tous les dangers extérieurs³. Elle peut aussi se manifester contre son chef, qu'il soit trop affaibli par un naufrage dans la drogue, et la bande va finir par l'expulser⁴, ou trop brutal dans son autorité, et l'on s'en débarrassera peut-être de façon plus définitive, par l'assassinat⁵.

Dans de nombreuses villes, bandes et enfants solitaires cohabitent, selon des proportions très diverses. Avec le temps, ou plus exactement avec la péjoration des conditions d'existence, survivre tout seul devient de plus en plus difficile, et finalement impossible⁶. Au centre-ville de Nairobi, ville infiniment dangereuse, être expulsé de la bande est -juste après la mise à mort par le chef- la plus grave des sanctions qui peuvent être imposées à un membre défaillant : la vie de la rue y est si dure que l'enfant isolé est à peu près sûr que son aventure finira très mal, par l'arrestation ou par le lynchage.

Au total, vivre dans la bande, malgré toutes les violences qui peuvent y sévir, fournit à l'enfant qui a rompu avec les siens un autre monde de relations, de sécurité, de références, d'identité : il existe maintenant par sa bande et pour sa bande, ce qui le rend, face à une proposition de réinsertion sociale, a priori beaucoup moins demandeur que dans le stade précédent.

Quand le phénomène est naissant, les bandes peuvent sans doute encore être résorbées : à Bujumbura, il en existait d'embryonnaires au début des années 1990 (des groupes de trois à six gosses autour d'un plus fort, qui avait pour responsabilité, entre autres, de garder l'argent de tous) ; elles ont disparu aujourd'hui. C'est vraisemblablement là l'un des effets positifs des actions de terrain qui travaillent au Burundi depuis cette époque, et qui ont réinséré ou pris en charge deux fois plus d'enfants qu'il n'y en a actuellement dans la rue⁷. La répression policière peut aussi démanteler celles qui sont encore peu structurées : Abidjan des années 1975 avait connu ses *Sans Loi* et ses *Mafia*, dispersées sans avatars ultérieurs comparables⁸. L'une des plus anciennes et des plus dangereuses des bandes structurées de Lomé, au marché au charbon de bois du quartier Hanoukopé⁹, a été toute entière coffrée après deux ou trois ans de fonctionnement, et elle ne s'est pas

¹ En Iran, l'enfant délateur est puni d'un viol collectif par toute la bande. Cette sodomisation est différente de celle subie à son entrée dans le groupe, et plus atroce, car on la fait précéder d'une laceration de l'anus avec un couteau ou un tesson de verre, afin d'exacerber la souffrance à la fois physique et morale : par la suite, le rappel public de l'épreuve subie -qui est l'inverse d'une preuve de courage- sera pour la victime la réitération interminable de son humiliation. Cf. Hassan Kashefi : "Les enfants des rues à Mashad (Iran) : une approche criminologique", *Jeunesses marginalisées* n° 1, 2002, pp. 50-66.

² Dans la bande de jeunes voleurs du port de Lomé évoquée plus haut, le chef reçoit le tiers du butin ; les dix à douze autres membres se partagent le reste (observation personnelle, 2001).

³ Deyssi Rodriguez Torres signale ainsi, dans une bande de Nairobi, un jeune que la population en fureur voulait brûler vif, mais que ses camarades ont réussi à sauver in extremis. Il a guéri de ses brûlures mais pas du traumatisme psychique. Pourtant, bien qu'il soit devenu un poids mort pour elle, la bande le garde en son sein : "Qu'est-ce qu'il va devenir si nous le laissons abandonné ?", demandent ses compagnons. Cf. "Nairobi : les gangs de la rue en direct", op. cit., p. 58.

⁴ Exemples cités à Haïti par Anne-Marie Fraygefond comme à Nairobi par Aurélia Ferrari (communications orales).

⁵ Béatrice Bousquet indique un cas de meurtre collectif où la préméditation ne fait aucun doute : "Un groupe est allé jusqu'à Delhi [à plus de 2 000 km] pour y tuer son leader : à Madras, ils se seraient fait prendre tout de suite, car la police connaissait le groupe et son leader, et elle n'aurait pas manqué de faire le rapprochement." (in "Les enfants de la rue à Madras (Inde du Sud)", *Cahier de Marjovia* n° 5, 1997, pp. 38-50, ici p. 43).

⁶ La trame du film *Ali Zaoua*, cité plus haut, est précisément l'aventure de quatre gamins de Casablanca qui ont quitté une bande forte de plusieurs dizaines de membres, et dont le chef (un jeune adulte redoutable) s'efforce de les récupérer par tous les moyens, de la séduction à la violence. Les cicatrices qui marquent les visages (les acteurs sont tous d'authentiques enfants de la rue) disent assez la brutalité des relations qu'ils vivent.

⁷ Cf. Y. Marguerat : *Les enfants de la rue au Burundi*, op. cit., pp. 29-30.

⁸ *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., p. 101.

⁹ Voir Elisabeth Blanchet : "Les enfants en circonstances difficiles au Togo : les garçons et les filles des rues de Lomé", *Cahiers de Marjovia* n° 7, 1998, pp. 79-84.

vraiment reconstituée (si ce n'est sous la forme de groupes de petite taille, qui peuvent être assez redoutables). Mais, une fois installées dans les marges sociales de la ville, les bandes deviennent des réalités extrêmement vivaces, même s'il peut leur arriver de se décomposer et recomposer, en particulier lors d'un changement de leader. Quand le phénomène s'est suffisamment enraciné, c'est-à-dire qu'il correspond désormais à une nécessité impérieuse pour la survie, toutes les répressions n'y pourront plus rien : telle l'hydre de Lerne, les bandes repousseront sitôt décapitées.

4 - La féminisation

Jusqu'ici, dans les trois premiers niveaux qui ont été décrits, le monde de la rue est exclusivement ou essentiellement peuplé de garçons¹. Quand elles ne sont pas totalement absentes, les filles ne sont qu'une poignée, qui, le jour et plus encore la nuit, vivent à l'écart des groupes de garçons, dont elles ont beaucoup à redouter : leur faiblesse physique en fait la proie désignée de toutes les sortes de brutalités, de l'extorsion de leurs pauvres avoirs au viol (systématique). Là où l'on a songé à les dénombrier, elles représentent au plus 3 à 5 % des effectifs.

Cette rareté des filles s'explique avant tout par la place imposée à la femme dans la société : partout ou presque, la fillette est plus soumise aux adultes, plus étroitement contrôlée que ses frères, plus timide face au monde extérieur. Pour résumer : on abandonne les garçons, on exploite les filles, ce qui soulève des questions et appelle des réponses bien distinctes, adaptées à chaque situation concrète.

Quand le commerce est entre les mains des femmes, comme au Togo ou au Bénin, il permet à des filles qui rompent avec leur famille de se trouver une insertion discrète : parmi les gamines et les jeunes filles qui gravitent toujours autour des commerçantes des marchés ou des trottoirs, rien ne permet de distinguer à première vue les filles, les nièces ou les jeunes assistantes sans lien de parenté ; elles n'appartiennent donc pas au monde de la rue stricto sensu.

En milieu urbain aujourd'hui, le grand problème social des filles pauvres, de plus en plus répandu et donnant lieu à des abus effarants, c'est le travail comme petites domestiques réduites quasiment réduites en esclavage, dévoiement actuel d'anciennes pratiques de confiage naguère légitimes. Le fléau, maintenant assez bien analysé², commence (petit à petit) à être combattu, mais il est d'une toute autre nature que celui des enfants que nous décrivons ici. Cependant, dans une ville comme Abidjan, où les fillettes sont encore peu nombreuses dans le monde de la rue³, c'est la cause majeure de leur fuite loin de l'autorité des adultes - de même les petites "*restavek*"⁴ d'Haïti, qui échouent en grand nombre dans les bandes de Port-au-Prince⁵.

Autre problème surtout (mais pas exclusivement) féminin : la prostitution plus ou moins professionnelle, qui peut commencer très jeune, et même de plus en plus tôt : dans de nombreux pays, la crainte du Sida pousse maintenant les hommes à rechercher des fillettes, non par concupiscence explicitement pédophile, mais parce qu'elles sont supposées indemnes de contamination⁶. Les jeunes prostituées qui ont un certain chic, celles des boîtes de nuit et des hôtels de luxe, ne sont pas des filles de la rue : elles peuvent vivre en famille (dont elles sont parfois le seul soutien⁷), ou bien elles ont les moyens d'avoir leur propre logement⁸. De plus, elles doivent

¹ Ce stade de la féminisation n'est pas le produit logique du précédent, comme on l'observait jusqu'ici. C'est plutôt une coïncidence qui fait que les filles commencent à arriver en nombre dans la rue quand les bandes y sont déjà implantées (du moins, ne dispose-t-on pas d'études de cas montrant autre chose). Le lien logique est en amont, dans la poursuite de la déstructuration de la société, ce qui touche désormais même le statut des filles.

² Entre autres, travaux en cours de Mélanie Jacquemin sur les "petites bonnes" d'Abidjan.

³ Cf. Léa Salmon-Marchat : op. cit., pp. 232-237.

⁴ Celles "qui restent avec" leur employeur-exploiteur, en créole haïtien.

⁵ Anne-Marie Fraygefond : exposé au séminaire du GREJEM, mars 2003 (à paraître).

⁶ D'où l'absence de toute protection dans les rapports, avec les conséquences que l'on devine.

⁷ Par exemple, à Abidjan, quand le père salarié (parfois un cadre supérieur) a perdu son emploi. Voir Souleymane Yéo-Ouattara : "*Freshnies et quinzanies* : la prostitution juvénile au secours des familles", in A. Marie (éd.) : *Paradoxes de l'individualisation...*, op. cit., pp. 269-309.

impérativement soigner leur apparence, qui constitue leur capital le plus précieux. Par contre, les petites de la rue contraintes à se prostituer n'attirent que la clientèle la moins exigeante, y compris celle de leurs homologues garçons. Ainsi à Accra, où les filles de la rue sont très nombreuses à survivre de leurs "charmes", ce sont elles qui les sollicitent : "Les jeunes de la rue ont une activité sexuelle intense parce qu'il y a beaucoup de filles qui sont prêtes à vendre leur corps pour un peu d'argent, voire contre un peu de nourriture : "Même quand vous dormez, elles arrivent et elles vous demandent de coucher avec elles", affirme l'un des garçons."¹ Surtout, c'est toute la frange masculine la plus pauvre de la population qui a recours à ces fillettes, y compris les épaves humaines les plus repoussantes. Avec ces clients trop jeunes ou trop vieux, parfois violents, l'amour se fait toujours dans les conditions les plus sordides, donc avec le moins de protections contre les maladies sexuellement transmissibles (Sida en tête). On comprend que, pour ces filles (et quelques garçons²), la drogue est bien souvent le seul moyen de supporter l'insupportable.

A mesure que la situation sociale se dégrade, le nombre des filles qui vivent à l'abandon dans les espaces publics s'accroît, au point d'atteindre 20 à 25 % des effectifs de la rue dans certaines métropoles d'Amérique latine comme Lima ou Bogota, 30 % à Port-au-Prince³. En Afrique, le phénomène est encore rare, et peu décrit⁴. Il semble cependant se développer rapidement à Kinshasa⁵, où la crise morale d'une société urbaine en total désarroi fait que l'on en vient à attribuer tous ses malheurs à la malfaisance des "sorciers". Naguère, une telle accusation (cause d'exclusion sociale immédiate) ne se portait que sur des vieux (ou vieilles) déjà plus ou moins marginalisés ; maintenant, elle touche aussi de très petits enfants. Ceux-ci sont presque toujours des proches, mais les plus faibles socialement : plutôt des neveux ou des enfants d'un premier mariage, et, parmi eux, un nombre important de fillettes. Il ne manquera pas de dignes prédicateurs, Bible en main, pour confirmer solennellement le verdict, et le ou la "coupable" d'âge tendre sera chassé(e) du foyer familial avec l'approbation de tous - un phénomène en train d'exploser quantitativement⁶.

En Amérique latine, après des décennies d'urbanisation forcée et d'innombrables violences en tout genre, la situation est globalement plus grave qu'en Afrique : les sociétés citadines y sont déstructurées en profondeur. Dans les immenses bidonvilles où s'entassent les plus pauvres, il est fréquent qu'il n'existe plus de famille au sens classique : les foyers sont organisés autour d'une mère, que des hommes rejoignent et délaissent tour à tour. Quand ils sont là, ils s'occupent (plus ou moins) des enfants présents, puis les abandonnent, y compris ceux qu'ils ont eux-mêmes engendrés pendant leur cohabitation. L'atmosphère de misère, matérielle comme morale, et de grande violence

⁸ Celles qui "travaillent" recluses dans les bordels vivent un véritable esclavage, mais, par définition, elles ne sont pas dehors.

¹ Cité par J. Anarfi : op. cit. (p. 89).

² Les garçons de la rue (bien qu'ils aient le handicap d'être sales et d'avoir souvent de peu ragoûtantes maladies de peau) soient une proie facile pour les homosexuels pédophiles, riches ou pauvres, car ils n'ont personne pour les défendre, comme on l'observe en Côte d'Ivoire ou en Haïti. La "demande" n'est pas seulement étrangère, voire pas du tout : à Johannesburg, Jean-Baptiste Onana décrit des garçons de la rue qui se prostituent (30 % étant soutiens de famille) pour une clientèle exclusivement africaine d'origine rurale, des hommes dont les liens familiaux ont été méthodiquement déstructurés par la politique d'éclatement spatial de familles qu'imposait l'apartheid. Le phénomène est ancien, mais, "politiquement incorrect" pour tous, il est resté soigneusement occulté par tous jusqu'à ces dernières années (*Cahier de Marjuvia* n° 3, 1996, pp. 27-31).

³ A.-M. Fraygefond : op. cit.

⁴ Cf. par exemple Papa Abdoulaye Tall : "Les copines de la rue à Dakar", in *A l'écoute des enfants de la rue*, op. cit., pp. 405-410. Voir aussi les remarques de D. Rodriguez Torres à Nairobi (op. cit.).

⁵ Cf. Mukanz Kabw et Mbongompasi A'Nkuba : "La vie de sept jeunes filles de la rue à Kinshasa", in *A l'écoute...*, op. cit., pp. 398-404.

⁶ Voir Filip De Boeck : "Le deuxième monde et les enfants-sorciers en République démocratique du Congo", in *Politique africaine* n° 80, 2000, pp. 32-57. Selon B. Pirot, les accusations de "sorcellerie" sont devenues, au cours des années 1990, la cause de loin la plus importante des expulsions d'enfants vers la rue : "le seul prétexte accepté socialement", précise-t-il, avant de constater : "Le plus grave est que ces enfants sorciers sont intimement convaincus de posséder des pouvoirs magiques. (...) Cette croyance entraîne chez la plupart de graves perturbations du comportement (mythomanie, schizophrénie), ce qui rend leur resocialisation particulièrement difficile." (*Le phénomène des enfants de la rue en Afrique centrale...*, op. cit., pp. 34-36).

"machiste", aggravée par le chômage massif des hommes et leur fuite dans l'alcoolisme, est la cause majeure de l'expulsion vers la rue d'enfants en bas âge, devenus des bouches à nourrir en trop¹. Pour les fillettes, c'est tout particulièrement leur viol -dès l'âge de 8 ou 10 ans- par leur "beau-père" du moment (ou un autre proche : demi-frère, grand-père...), qui les amène à fuir dès que possible un foyer invivable. Gérard Lutte décrit bien cette situation à Guatemala² : "Le viol caractérise la violence contre les filles : expérience traumatisante, qui blesse non seulement le corps mais aussi l'âme, d'autant plus qu'il est perpétré par le père ou son remplaçant, c'est-à-dire par quelqu'un qui a la charge de protéger les membres de la famille contre les maltraitances. Cela ne peut qu'avoir des conséquences durables sur l'équilibre psychique et sur les rapports avec les hommes." Comme pratiquement partout, l'activité essentielle des filles de la rue est la prostitution, dans les conditions les plus misérables et les plus dangereuses, avec un recours massif à la drogue, et tout un cortège de maladies, de grossesses non désirées, de déchéances physiques et morales, dont l'issue est fréquemment une mort précoce.

Dans les rues de Guatemala, de nombreuses filles vivent dans les bandes des garçons. A leur arrivée, elles sont systématiquement violées par tous, mais, par la suite, elles se mettent souvent en couple avec l'un d'eux de façon durable, avec les mêmes passions, les mêmes routines et les mêmes intermittences du cœur que tous les jeunes de leur âge, tout en pratiquant la prostitution comme gagne-pain, comme l'observe finement Gérard Lutte : "Les filles font une distinction très nette entre les rapports sexuels avec les clients (accomplis rapidement, sans plaisir et souvent avec dégoût), que seule la nécessité de gagner sa vie justifie, et les rites de l'amour avec le fiancé, qui ont une toute autre signification. De façon analogue, les garçons admettent souvent que leur fiancée "travaille" ainsi -"C'est le seul travail qu'elles peuvent faire", disent-ils- mais ils réagissent avec jalousie et violence si elle les trahit avec un autre garçon des rues."³ Parallèlement, il existe aussi dans la ville des bandes composées uniquement de filles, que l'inhumanité des relations qu'elles ont subies de la part des mâles amène à se proclamer lesbiennes. Elles se battent et volent aussi bien que les garçons, ce qui leur vaut une grande estime de la part de ces derniers. A Port-au-Prince, où la situation n'est pas moins désespérante, il n'y a pas de "cartels" (bandes) uniquement féminins, mais les filles sont plus nombreuses que les garçons dans la catégorie très pitoyable et très méprisée des "*kokorat*" ("culs-de-rat"), les enfants de la rue les plus démolis par les solvants "sniffés" en permanence, plongés dès le matin dans un état de stupeur hébétée, promis à la mort à court terme.

Inévitablement, la vie que subissent ces filles de la rue les conduit à devenir mères. Observant celles de Mexico, Marie-Pierre Sanchez⁴ constate "leur ignorance au sujet de la reproduction : ce qu'elles en savent est approximatif ou faux. Par exemple, lorsqu'elles ont un retard dans leur menstruation, elles prennent du savon pour que "ça descende". Ou, inversement, elles sont persuadées d'être enceintes au moindre malaise, alors que celui-ci peut être causé par leur manque d'alimentation (entre autres). Elles ont une conception extrêmement négative et traumatisante de la conception d'un enfant, associée à la violence, aux viols, à la solitude, à de grandes angoisses, à la douleur, voire à la mort. Aucune ne le perçoit comme un acte d'amour entre un homme et une femme. Elles tiennent visiblement ces assimilations de leur propre expérience, de celles d'amies ou de celle de leur mère. (...) Abandonner l'enfant représente un terrible traumatisme pour elles, et un échec supplémentaire à surmonter. Si la fille demeure ou retourne dans la rue, la survie et l'avenir de l'enfant sont bien évidemment compromis. S'il survit à ces conditions de vie très précaires, il restera marqué par les traumatismes subis, et surtout il n'aura aucune possibilité de s'intégrer à une quelconque vie sociale. Il est, si l'on peut dire, voué dès le départ à devenir "marginal à vie", comme on le voit au Brésil. (...) Des entretiens avec les filles enceintes, il ressort un sentiment partagé entre la joie de devenir mère et l'angoisse de ne pouvoir assumer leurs nouvelles responsabilités. Certaines préparent minutieusement l'arrivée du bébé : elles collectent des habits, parlent de l'amour qu'elles

¹ Cf. Jacques Meunier : *Les Gamins de Bogota*. Paris, 1977, 217 p. (ouvrage pionnier sur le sujet).

² Cf. *Les Enfants de la rue au Guatemala : princesses et rêveurs*. Paris, 1997, 264 p.

³ Ibidem. G. Lutte note aussi : "Les filles qui ont un compagnon, un "fiancé" [dans la bande, échappent aux agressions sexuelles des autres garçons] par respect pour leur compagnon, parce que celui qui la possède représente tout le groupe : les "fiançailles", comme le viol collectif initial, signifient symboliquement la subordination des femmes, leur appartenance aux mâles. La rue aussi est machiste..."

⁴ "Les filles oubliées de Mexico : une approche de la problématique des filles de la rue au Mexique", *Cahier de Marjuvia* n° 3, 1996, pp. 48-63 (ici pp. 59-60).

vont lui donner... Cependant, si elles vivent dans la rue, elles continuent à avoir le même rythme de vie, à se droguer (ont-elles réellement le choix ?). L'angoisse augmente à mesure que la date de l'accouchement approche : les filles réalisent alors les difficultés qui les attendent. Certaines craquent, et décident d'abandonner leur enfant dès la naissance. (...) Pour celles qui demeurent dans la rue, l'enfant devient très vite un poids énorme, gênant, encombrant par ses exigences, qui rend encore plus difficile la survie. Le bébé est souvent maltraité : on calme ses pleurs à coups d'inhalation de solvants ; lorsque la fatigue et la frustration prennent le dessus, on le bat."

Tout comme Marie-Pierre Sanchez à Mexico, Anne Pascal¹ constate à Guatemala que le moment où la fille de la rue est enceinte ou nouvelle accouchée est crucial : pour que son enfant ne vive pas plus tard le même calvaire, elle est prête à rompre avec le monde de la rue, sa drogue et son argent facile. Il faut absolument qu'une institution puisse alors l'accueillir. Or, le plus souvent, celles (peu nombreuses) qui s'occupent des filles des rues ne veulent pas admettre qu'elles aient une vie sexuelle, et les établissements pour filles-mères sont réservés aux demoiselles de bonne famille... Il reste donc encore beaucoup à faire pour donner des réponses adaptées à une situation qui est, humainement, l'une des plus insoutenables.

5 - La contre-société

Le niveau ultime de l'évolution que nous décrivons ici est la naissance en pleine ville non plus d'une simple "sous-culture" (terme qui impliquerait des "valeurs"²), d'un mode de vie marginal, mais bien d'une véritable "contre-société" juvénile. On ne trouvera derrière cette expression aucune allusion à des rêves de société "alternative", à des projets utopiques d'un monde différent, donc meilleur. On décrira ainsi simplement une société "contre" : un autre monde qui se développe comme une tumeur plus ou moins cachée au sein même de la collectivité "normale" (ou qui se prétend telle, même si, dans sa pratique, elle se conforme rarement aux principes moraux qu'elle affiche³). Cette "société contre" ne construit pas son propre modèle de valeurs : elle ne rêve que de participer aux consommations et aux apparences de l'autre. C'est comme ces "deux nations" de l'Angleterre victorienne, que décrivait Disraeli pour faire sentir l'antagonisme des riches et des pauvres au sein de la société britannique d'il y a un siècle et demi. La société, ou la première des deux nations, c'est tous ceux qui peuvent assumer leur place au soleil, ceux qui ont du bien à défendre, "les gens", comme on dit au Brésil⁴, et qui refusent de cohabiter avec le monde des rejetés, auxquels nulle autorité publique ne songe à reconnaître une quelconque citoyenneté. Ils sont réprouvés parce que pauvres, donc supposés dangereux. On entendra donc ici par contre-société un monde fabriqué par l'exclusion qu'il subit, mais qui, désormais, se reproduit lui-même, devient un système cohérent et, surtout, durable. En effet, d'une part il fonctionne de façon permanente, structurelle, avec des activités pratiquement toutes délictueuses, et il vit en relation d'hostilité réciproque, de conflit permanent, tant physique que symbolique, avec la société qui l'entoure. D'autre part, et c'est le fait le plus original, il est désormais mu par des mécanismes qui lui assurent une véritable auto-reproduction, y compris biologique⁵.

Dans ce monde que l'on peut schématiser comme dual, la ville officielle est souvent (en particulier dans les mégapoles latino-américaines) numériquement minoritaire par rapport à l'océan

¹ Cf. "Filles et garçons de la rue au Guatemala : l'action de Solo para Mujeres et du Cedec", *Cahier de Marjuvia* n° 8, 1999, pp. 21-28.

² Sur les sous-cultures des bandes de jeunes des quartiers marginaux (et non d'enfants de la rue) dans les pays développés et leur théorisation par les sociologues de l'Ecole de Chicago, voir surtout François Dubet : *La Galère : jeunes en survie*. Paris, 1987, 501 p. (pp. 128 et suiv.).

³ La concurrence impitoyable, la loi du plus fort, la quête de l'argent obsessionnelle, la femme-objet, la violence ouverte ou cachée comme moyen de s'affirmer ne sont-elles pas des ressorts essentiels de la réalité des sociétés contemporaines ? Et si le monde de la rue n'était pas une aberration, mais une exacerbation de la "modernité" ?

⁴ Cf. Jean-François Deluchey : "Entre le Droit, la Loi et l'Ordre : les jeunes dans un état ? L'exemple de l'Etat du Pará (Brésil)", *Jeunesses marginalisées* n° 1, 2001, pp. 6-28.

⁵ Ce qui n'est pas le cas de cette autre contre-société qu'est le milieu carcéral, avec son univers de "lois" propres.

des bidonvilles qui l'entourent¹. C'est pourtant au centre-ville, avec ses constructions prestigieuses et ses symboles collectifs, que s'affiche l'image que la société veut donner d'elle-même. Et désormais, c'est précisément là qu'il existe une société juvénile autonome, ouvertement en conflit avec celle des adultes, et destinée à durer du fait de ses propres mécanismes.

Il y a peu d'exemples bien décrits de ce type d'antagonisme de classes d'âges, et ceux-ci concernent en général des jeunes marginaux, non des enfants de la rue stricto sensu : Johannesburg et ses dangereux *tsotsis*² (reconvertis de la lutte armée contre l'apartheid à la criminalité la plus sordide et la plus meurtrière³), Lagos et ses *area boys* (anciens dandys citadins tombés dans la drogue -trafiquée et consommée- et l'hyper-violence, infiniment plus dangereux que ne l'étaient les petits voyous *ogbologbo* des années 1960)⁴, ou, dans une moindre mesure, les "ghettos" d'Abidjan, collectivités au vocabulaire familial ("vieux-pères" et "fistons") de jeunes truands adultes⁵, et d'autres situations de délinquances juvéniles lourdes... Mais les formes de la marginalité convergent ici rapidement.

Plus haut, nous avons décrit des bandes des rues qui ont souvent des pratiques violentes, mais qui s'assurent un minimum de sécurité en ne s'attaquant jamais aux gens du quartier où elles sont installées ; au contraire, ses membres peuvent y rendre divers petits services aux habitants et aux commerçants, et même garantir explicitement la protection de leur quartier contre les dangers des bandes venues d'ailleurs. Au stade où nous sommes, les gangs (il faut désormais employer ce mot, car ces bandes-ci sont toutes fortement délinquantes, voire criminelles) de jeunes ne respectent plus cette prudence élémentaire, et ils s'attaquent indifféremment à tout le monde. C'est là une pratique de fuite en avant, plus ou moins consciemment autodestructrice, car seul compte le "nom", c'est-à-dire la renommée, le prestige au sein du groupe que donnera le haut fait le plus fou, l'acte de courage inouï. L'*area boy*, le *tsotsi*, le *ghettoman* (qui se veut un "guerrier plein", celui qui a du "cœur" : un "*cœurman*", dont la témérité sans bornes impose le "respect" à ses pairs, et qui ne vit que dans l'instant⁶) ne peuvent guère envisager de se ranger, de vieillir dans une société avec laquelle, hormis la fascination pour la consommation ostentatoire, on n'a plus grand-chose en commun⁷.

¹ On a vu la situation de Caracas décrite par Y. Pedrazzini et M. Sanchez, déjà cités.

² Cf. Marc-Antoine Pérouse de Montclos : "*Tsotsis* sud-africains et *area boys* nigériens : deux formes de durcissement de la délinquance juvénile dans les villes d'Afrique anglophone", *Cahier de Marjovia* n° 2, 1996, pp. 45-55.

³ Cf. du même auteur : "Apartheid urbain et violence en Afrique du Sud : une histoire en cours de révision", in *Jeunesses marginalisées* n° 2 (à paraître).

⁴ Sur les *area boys*, voir Wuyi Omitoogun : "The Area Boys of Lagos: A Study of Organised Street Violence", in Isaac Albert & al. : *Urban management and urban violence in Africa*, Ibadan, IFRA, 1994, vol. II, 439 p., pp. 201-208). Sur les *ogbologbo*, voir Danièle Poitou : "D'hier à aujourd'hui, les *ogbologbo* de Lagos (Nigeria)", in *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 302-309.

⁵ Voir le film long-métrage *Bronx-Barbès* de l'anthropologue et cinéaste Eliane de Latour (2000, 1 h 50) et surtout ses articles : "Métaphores familiales dans les ghettos de Côte d'Ivoire", *Autrepart* n° 18, 2001 (pp. 151-167), et "Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque", *Autrepart* n° 19, 2001 (pp. 155-176).

⁶ Une telle absence de futur amène naturellement à résumer toute sa vie au seul immédiat, son plaisir au "tout, tout de suite". C'est ce qu'observe E. de Latour à propos des viols collectifs pratiqués par les *ghettomen* (surtout les nouveaux : les aînés s'en blasent et recherchent davantage une relation affective), mais aussi par bien d'autres jeunes, pas tous marginaux, loin de là : "Le viol (...) s'est peu à peu répandu dans ce pays où il est, par ailleurs, très facile de trouver une femme avec qui passer la nuit. Dans la rue, sur les terrains d'opération [c'est-à-dire d'agression], à la sortie d'une soirée, n'importe quelle fille peut subir cet outrage. (...) Les débutants veulent s'affirmer en cherchant une proie facile pour *baiser sur-le-champ* au moment où l'envie s'en fait sentir, sans attendre une invitation, (...) ni les étapes de la "dragage", qui marquent le respect de l'autre", in "Métaphores sociales dans les ghettos de Côte d'Ivoire", op. cit., p. 163.

⁷ Naturellement, tous ne meurent pas dans une apothéose héroïque. Mais les survivants vont chercher à changer de vie en changeant radicalement de milieu (pour ceux d'Abidjan, cela veut dire migrer, par n'importe quel moyen, vers l'Europe ou l'Amérique). Ou bien ils intègrent simplement des bandes de gangsters adultes - ce qui est vraisemblablement le cas le plus fréquent.

C'est en Amérique latine, où, on l'a dit, l'urbanisation et la misère citadine de masse sont bien plus anciennes qu'en Afrique, que les bandes de jeunes sont le plus enfoncées dans la violence extrême¹. Les "*pandillas*" du Venezuela, les "*maras*" -du nom de redoutables fourmis rouges- du Guatemala et du Honduras, les "*cholos*" du Mexique, les "*quadrilhas*"² du Brésil vivent une guerre sans pitié avec la société officielle, sa police et ses exécuteurs. Fières de leur identité, ces bandes de jeunes désœuvrés des banlieues les plus dures s'exhibent avec ostentation, alors que les vrais gamins de la rue n'éprouvent pas du tout le besoin d'afficher une marginalité déjà trop visible par elle-même. Mais, au-delà de telles nuances, on constate qu'entre les jeunes en rupture des périphéries et ceux des centres-villes, le terme de l'évolution (c'est-à-dire la contre-société) est largement le même. La différence principale est que la marginalité des seconds est le produit d'histoires individuelles, celle des premiers l'effet d'une dérive collective³ ; le résultat final est tout aussi désastreux.

On peut de même considérer comme un choix de groupe l'engagement des jeunes miliciens de Brazzaville, qui se sont combattus et ont détruit leur capitale au service des diverses ambitions présidentielles : les "ninjas" ou les "cobras" ont été recrutés dès l'âge de 14 ans parmi les déscolarisés et les désœuvrés dans des quartiers rendus ethniquement et politiquement homogènes⁴, devenus les bases territoriales des candidats au pouvoir présidentiel. Plus individuel est un phénomène qui a vu le jour en Colombie dans les années 1980, et sans précédents historiques : les enfants tueurs à gages, les jeunes et très jeunes *sicarios*, qui vendent au plus offrant leur audace à tuer (au grand risque d'y laisser leur vie), c'est-à-dire leur totale absence d'espoir en l'avenir. Ainsi les jeunes, regroupés en bandes dans les quartiers misérables de Medellin, la plus violente des villes d'un pays ensanglanté par plus d'un demi-siècle de guerre civile de plus en plus anomique, tels que les décrit le journaliste Alonzo Salazar : "Au total, 120 gangs de tueurs à gages ont été identifiés par les services militaires de renseignement : au moins 3 000 jeunes ont des rapports avec eux. (...) Leurs membres ont une moyenne d'âge de 16 ans."⁵ Quand ils exécutent un "contrat", ce sont de bons professionnels : comme les enfants-soldats dans les guerres civiles de notre époque, ils tuent avec sérieux, sans état d'âme - et ils se font tuer de même. Ils poursuivent aussi entre eux d'absurdes vendettas sans limites, et donc s'entre-tuent de plus en plus : selon un rapport de la Préfecture de Medellin, "en 1986, l'âge moyen des personnes assassinées se situait entre 35 et 45 ans ; (...) en 1988, entre 20 et 25 ans. Pour les premiers mois de 1989, 70 % des victimes de mort violente sont âgées de 14 à 20 ans."⁶ De fait, précise l'auteur : "Lorsqu'un jeune rejoint les organisations de tueurs à gages, il sait que sa vie sera de courte durée. Beaucoup d'entre eux donnent très tôt des instructions pour leur enterrement."⁷

¹ D'autant plus que certains jeunes de ces bandes ont été auparavant expulsés des Etats-Unis, pour y avoir participé aux gangs des rues. Auréolés de ce prestige, ils ont rapporté avec eux les manières de se vêtir, de se coiffer, de parler, et surtout le goût des armes à feu des *streetwarriors* qui s'entre-tuent dans les rues de Californie ou de New York.

² Qui contrôlent une "*quadra*" (pâté de maisons, dans les vastes quartiers d'habitat populaire planifié de Rio de Janeiro), dominant aussi les petites bandes d'adolescents plus jeunes qui y sévissent aussi. Ces derniers rejoindront la *quadrilha* quand ils auront grandi (R. Lucchini : *Enfant de la rue...*, op. cit., p. 76).

³ Bien qu'avec des modalités très différentes de celles des mégapoles pauvres, l'évolution du monde des jeunes des "cités" des banlieues françaises (celles où s'accumulent tous les processus d'exclusion) aboutit à une logique assez semblable : les "sauvageons" recréent sur leurs dalles de béton un univers qui leur est spécifique par les codes sociaux et la langue (et qui n'a rien d'anomique, comme on l'affirme souvent). Voir en particulier David Lepoutre : *Cœur de banlieue...*, op. cit.

⁴ Ou rendus tels par la force. Cf. Rémy Bazenguissa : "Ninja, Cobra et la milice d'Aubeville : sociologie des pratiques de la violence urbaine à Brazzaville", in Isaac Albert & al. : *Urban management and urban violence in Africa*, Ibadan, IFRA, 1994, vol. II, 439 p. (pp. 115-122).

⁵ Alonzo Salazar J. : *Des enfants tueurs à gages. Les bandes d'adolescents de Medellin*. Paris, 1992, 223 p. (p. 199). Voir aussi le film *La Vierge des tueurs*, de Barbet Schroeder (2000, 1 h 40').

⁶ Ibidem, p. 198.

⁷ Ibid., p. 197. L'ethnologue Anne-Marie Losonczy décrit d'étonnants rituels populaires sur les tombes de ces jeunes *sicarios* assassinés, à la fois bourreaux et victimes, qui sont perçus comme des intercesseurs surnaturels d'autant plus efficaces qu'ils ont été nuisibles durant leur courte vie : "Les victimes de mort violente sont bloquées dans une sphère liminaire entre monde terrestre et monde des morts, rattachés au premier par leur besoin de prières des vivants et soucieux de réaliser assez de bienfaits pour pouvoir accéder au royaume des Défunts. (...) Leur puissance meurtrière se transmue ainsi en une puissance miraculeuse accessible aux sollicitations des vivants et susceptibles de leur rendre des

Au Brésil, dans les favelas de Rio de Janeiro, les adolescents embauchés comme "porte-flingue" des gangsters adultes travaillent moins comme spécialistes du meurtre sur commande que comme gardes du corps à tout faire pour les caïds de la drogue. Car ceux-ci, qui brassent des sommes d'argent énormes, ont pris le contrôle de certains bidonvilles : en l'absence totale des services publics, ils y assurent l'ordre (par la terreur), mais aussi ils apportent habilement ce qu'il faut d'assistance sociale aux habitants, ce qui leur vaut une popularité protectrice, ainsi qu'un grand prestige auprès de tout ceux qui n'ont aucun espoir de trouver un travail honnête. Beaucoup de jeunes -parfois très jeunes- rêvent de les imiter, c'est-à-dire d'avoir rapidement beaucoup d'argent pour participer à la société de consommation dont ils sont exclus, et aussi de pouvoir jouir du délicieux sentiment de toute-puissance que donne une arme à feu dans la main. Selon un habitant de l'une de ces favelas : "Les gamins n'ont qu'une envie, c'est d'être comme [les caïds]. Avoir une arme à la ceinture et plein d'argent liquide sur soi, c'est leur rêve... En plus, toutes les filles leur courent après : ils ont une voiture, de l'argent pour les sortir, et puis la réputation d'être courageux. Les gamines du coin, elles veulent toutes être avec un gars du trafic. Même chez elles, elles sont plus respectées quand on sait qu'elles sont avec l'un de ces gars."¹

Cependant, tout comme le cas des enfants-soldats (dont il est assez rare qu'ils soient recrutés parmi les enfants de la rue², même s'ils peuvent le devenir eux-mêmes une fois démobilisés, c'est-à-dire le plus souvent abandonnés à leur sort³), de telles situations relèvent moins des processus d'exclusion en tant que telle, que de mécanismes d'exploitation (économique ou non) des mineurs. Ils relèvent de la problématique de ce que j'ai appelé les "enfants sur-insérés"⁴, c'est-à-dire ceux qui exercent au sein de la société des fonctions qui, normalement, sont dévolues aux seuls adultes (ouvriers, domestiques, prostitu(é)es, etc.). Les situations de violences juvéniles que nous venons de décrire ne sont pas le fait d'un passage direct d'anciens enfants de la rue stricto sensu à ces catégories de jeunes rebelles, et l'on peut douter que ce soit là une évolution fréquente⁵. C'est même l'inverse qui se produit actuellement à Rio de Janeiro : l'insécurité est devenue telle, dans les favelas où les seigneurs de la drogue se livrent à des guerres de plus en plus meurtrières en confiant à des mômes des armes dévastatrices⁶, que de plus en plus d'enfants, pour sauver leur vie, s'enfuient vers les rues du centre-ville, devenues ainsi, paradoxalement, un refuge⁷.

bienfaits." Parmi ceux qui prient avec ardeur sur la tombe du jeune mort, figurent aussi ses collègues, dont "chacun, après avoir caressé la plaque [tombale] comme on frappe à une porte, interpelle le mort pour lui (...) demander soit de "l'accompagner" et de le protéger contre la peur devant les balles et les souffrances des blessures, soit de guider son tir dans la vengeance de la mort de son ami, soit de lui "faciliter le chemin" d'une mort certaine en l'aidant à mourir vite...", in "Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie", *Autrepart* n° 26, 2003, pp. 187-199 (ici pp. 191 et 196).

¹ Selon Christophe Brochier et Maria Teresa Correia Coutinho : "Organisation sociale et valeurs morales dans le trafic de drogue : le cas d'une favela de Rio de Janeiro", in *Autrepart* n° 8, 1998 (pp. 121-137). De son côté, Boris Cyrulnik observe finement : "Dans les quartiers où l'on patauge dans la misère sociale, les enfants sont constamment humiliés, (...) souvent battus ou menacés parce qu'ils sont faibles, (...) jusqu'au jour où un dealer leur apprend qu'en une seule soirée, ils peuvent gagner assez d'argent pour reconquérir leur dignité. Dès le lendemain, ils donnent de l'argent à leur famille, et peuvent, à leur tour, dominer ceux qui les ont battus. (...) Ils deviennent résilients grâce à la délinquance." (*Un merveilleux malheur*, op. cit., p. 17.)

² En 1998, attaqué aux abords de Kinshasa Laurent-Désiré Kabila en aurait armé des centaines pour défendre sa capitale, mais on ne sait ce que ces derniers sont devenus par la suite. Le plus souvent, les mouvements qui recrutent des enfants-soldats sont des rébellions installées en milieu rural.

³ Voir un exemple littéraire, situé par l'auteur au Mozambique (des gamins fuyards des troupes rebelles réfugiés dans les rues de Maputo) : *Comedia infantil*, de l'écrivain suédois H. Mankell (Paris, 235 p., 2003). La cinéaste Solveig Nordlund en a tiré en 1999 un long métrage du même nom.

⁴ Cf. "Les enfants en situation difficile : un essai de typologie", in *Cahier de Marjuvia* n° 5, 1997, pp. 79-83, ci-dessous en annexe.

⁵ On se rappelle qu'Y. Pedrazzini a montré que ce n'est pas le cas chez les jeunes marginaux de Caracas : les *malandros* ne sont pas d'anciens *pandilleros*, dont très peu sont d'anciens *gamins*.

⁶ Comme illustration de cette évolution des jeunes désœuvrés d'un quartier pauvre (mais non misérable) de Rio de Janeiro, qui passent progressivement des petits braquages à la guerre à outrance pour le contrôle du trafic de la drogue, avec un armement de plus en plus meurtrier entre les mains d'enfants de plus en plus jeunes, voir le film brésilien *La*

Quoiqu'il en soit, il existe des cas incontestables d'évolution de vrais enfants de la rue vers la délinquance juvénile grave : les dangereux *largos* de Bogota et les *leaders* des gangs de Nairobi représentent -on va le voir- le sommet de la "carrière" des enfants de ces villes, après de nombreuses années de vie dans la rue. Du moins pour ceux qui ont survécu, bien sûr. Car les enfants de la rue eux aussi savent désormais qu'ils peuvent mourir dans la rue, mais ils n'y attachent pas trop d'importance : "Si on te tue, qu'est-ce que tu as à perdre ?", constate ainsi un gamin d'Abidjan¹...

A ce stade ultime de notre échelle, tous ces enfants et ces jeunes exclus, que ce soit de leur propre chef ou par la dynamique de leur dérive collective, ont rompu toutes les amarres avec la société "normale" : leur univers spécifique vit désormais sur lui-même et pour lui-même². Même s'ils convoitent avec intensité les biens de la société "normale" qui les a repoussés, leurs références sont désormais déconnectées de celles de leur monde d'origine. C'est ainsi que les *ghettomen* d'Abidjan affichent le plus grand mépris pour tout ce qu'ils disqualifient comme "ethnique", la tradition africaine, les spécificités culturelles comme les contraintes sociales du petit monde clos du "village". Leur horizon se veut exclusivement moderne, c'est-à-dire avant tout "américain", et ils se baptisent eux-mêmes les *yankee*³.

Ce phénomène de rupture est particulièrement visible à Nairobi, qui est sans doute, actuellement, l'une des situations les pires au monde. Deyssi Rodriguez Torres montre ainsi que, chez les *street kids* du Kenya, les références identitaires ne sont plus du tout l'ethnie d'origine, ni les rites traditionnels⁴, ni même la famille génitrice, qui "a presque complètement disparu de la mémoire collective"⁵. On ne parle presque plus des parents, on ne mentionne presque jamais les oncles ou tantes, les cousins ou cousines : le jeune a inventé une nouvelle famille dans la rue. Il n'a pour repères que ceux de son groupe, et il repense son moi sans référence à sa famille : il lui faut s'assumer lui-même. (...) Il n'y a plus de reconnaissance de l'autorité familiale [qui, comme la notion de famille élargie, a pratiquement disparu des bidonvilles sordides de Nairobi, d'où proviennent

Cité de Dieu, de Fernando Meirelles (2002, 2 h 15'). Pour comparer avec la vie des enfants de la rue stricto sensu dans la même ville, voir *Pixote* d'Hector Babenco (1981, 2 h 5').

⁷ Selon le Dr Nanko Van Buuren (directeur exécutif d'IBISS, l'une des associations brésiliennes d'aide à l'enfance marginale les plus efficaces), le pourcentage des enfants de la rue de Rio qui expliquent leur situation par une fuite due aux violences dans leur favela a bondi de 6 % en 1995 à 24 % en 1998 ; même proportion en 2002, mais il s'y s'ajoute maintenant 27 % de "fuites pour échapper aux sanctions des caïds de la drogue" (contre 25 % de causes liées aux diverses maltraitements intra-familiales, 17 % à la misère et 7 % d'enfants "nés dans la rue"). Dans une autre enquête de 2002, IBISS a dénombré plus de 4 000 mineurs engagés comme "soldats" par les mafias de la drogue (Rapport du projet pilote "Na Rua", avril 2003).

¹ Cf. A. Sissoko, in G. Héroult et P. Adesanmi : op. cit., p. 264.

² Ce qui n'empêche pas leur éventuelle utilisation comme force de frappe par des politiciens sans scrupule. Sur le rôle de *area boys* dans les violences politiques au Nigeria, voir Abubakar Momoh : "The political dimension of urban youth crisis: the case of area boys in Lagos", Ibadan, 2001 (à paraître).

³ Selon E. de Latour, op. cit.

Cette fascination pour les Etats-Unis est un phénomène très général dans le monde de la rue : les gamins malgaches qualifient ainsi de *kôfiboay* (*cow-boy*, en phonétique malgache) les jeunes qu'ils admirent, et ceux de Kinshasa appellent les leurs des *Bill* (ceci dès avant l'Indépendance). A Dakar, la plupart des surnoms de la rue commencent par le mot "Boy" suivi d'un qualificatif ou d'une origine : *Boy Kaolak*, *Boy Poulo* (d'ethnie peul), *Boy Sinoi* (aux yeux bridés comme un Chinois), ou se terminent par *-man* (*faqqaan* ou *faxxman*)...

Ce rêve d'Amérique est véhiculé en particulier par le cinéma : sur tous les continents, le "film-culte" des enfants de la rue (et de beaucoup d'autres) est *Rambo*, avec toutes ses suites et ses nombreux succédanés, encore plus appréciés que les "pornos" dans les vidéos populaires, dont ils sont tous des clients assidus. Une autre forme de mondialisation, toute spontanée...

⁴ Pourtant déterminants dans beaucoup de sociétés du Kenya central, structurées avant tout par des systèmes de classes d'âge et non par l'enracinement dans un lignage et un terroir.

⁵ La linguiste Aurélia Ferrari observe que les jeunes de Nairobi parlent essentiellement le sheng (l'argot de la rue) et le swahili (la langue véhiculaire citadine, indispensable à la vie courante), voire l'anglais (langue officielle), mais qu'ils maîtrisent le plus souvent assez mal leur langue ethnique maternelle : quand ils s'adressent à leur famille, ils doivent passer très vite au swahili (op. cit., p. 31).

90 % de ces enfants]. Le jeune ne reconnaît que l'autorité du leader du gang et celle dont il est lui-même capable. (...) Les enfants sont en train de créer une autre famille, plus solide que les restes de celles qui existent encore dans les bidonvilles. (...) Tous leurs agissements confirment qu'ils se sont appropriés les valeurs associées à la violence en les intégrant comme références identitaires et comme ressources pour la survie."¹ Dans la même logique, on constate, un peu partout dans le monde, la multiplication des surnoms (louangeurs, humiliants ou simplement descriptifs, souvent copiés sur les héros des films de violence qui les font rêver), d'une infinie diversité et créativité langagière, qui font bientôt oublier les patronymes originels : c'est la marque de leur naissance à une nouvelle vie, qui a rompu ses liens avec l'ancienne.

Par ailleurs, du fait de la présence d'un nombre important de filles, aux relations sexuelles rarement protégées, des enfants ont commencé à naître dans la rue, puis à grandir dans la rue, à procréer à leur tour dans la rue. Parmi les 145 chefs de gang d'enfants qu'elle a interrogés, D. Rodriguez Torres a ainsi recueilli ce témoignage d'un leader de 15 ans : "Je suis né dans la rue. Je n'ai pas connu mon père. Je suis le fils d'une fille de la rue, qui est morte. Je n'ai pas de frères ou de sœurs. Je me suis retrouvé moi-même à la rue quand j'avais 3 ans. Ma seule famille, c'est mon gang, qui est formé de 40 membres, filles et garçons, tous entre 11 et 16 ans. (...) Quand je ne suis pas avec mon gang, je suis avec ma "femme". Elle réside ici avec moi. Elle a 15 ans. C'est aussi une fille de la rue ; c'est la mère de mon fils."² On voit donc ici apparaître une deuxième, puis une troisième génération d'enfants de la rue, nés dans la rue, et appelés à y mourir, le plus souvent de mort violente. Certes, on observe que les mères de la rue s'occupent en général avec beaucoup d'amour de leur bébé, que toute la bande entoure de sa sollicitude³. On peut quand même se demander quelle sera la sociabilité future de jeunes élevés dans de telles conditions, et aussi quel sens peut avoir dans ce cas la notion de "réinsertion sociale".⁴

Bien sûr, l'auto-engendrement démographique des enfants de la rue ne peut être que statistiquement marginal. L'essentiel est le fonctionnement de mécanismes d'auto-reproduction sociale, c'est-à-dire de comportements marginalisants qui vont générer leur propre renouvellement. Ce processus a été reconstitué de façon éloquente par Maricel Merienne Sierra à Bogota⁵. Dans cette capitale du plus violent des pays latino-américains, les enfants sont regroupés en bandes, qui correspondent à des tranches d'âge bien marquées. Celles-ci ont chacune leurs activités spécifiques (comme on le voit souvent ailleurs, mais ici la répartition est systématique) : les plus petits, les *chinchés* (4 à 10 ans), mendient le jour et, la nuit, se blottissent étroitement les uns sur les autres pour se protéger. A partir de 10 ans, l'enfant est trop grand pour attirer la pitié : il devient un *ñero*, qui vole grâce à sa rapidité et à sa ruse, et il rejoint une bande d'adolescents, qui peut abriter aussi quelques *chinchés*. A partir de 15 ans, désormais trop visible pour voler discrètement, il passe dans la catégorie des *largos*, qui volent avec violence, et dont les bandes comptent aussi quelques *ñeros* et quelques *chinchés*, assujettis au service des plus grands. Puis, une fois adulte, si l'on a survécu à une vie où les risques de mort sont innombrables, on devient soit clochard, soit truand. Très violents, instables, plus ou moins abrutis par la drogue et l'alcool, ces brigands adultes sont incapables

¹ In G. Hérault et P. Adesanmi : op. cit., pp. 63-64.

² Il poursuit de façon très significative sur le mode de vie de ces bandes : "L'activité de notre gang, c'est d'attaquer les gens qui voyagent (...) en nous introduisant dans les bus ou dans les trains. En tant que leader du gang, j'ordonne à tous de se lever à 5 heures du matin pour aller attendre les voyageurs, qui arrivent tôt. Chacun connaît son job, et le fait bien. Nous mettons en commun les revenus de nos activités, (...) mais il peut arriver qu'il n'y ait rien. Je passe presque tout mon temps avec mon gang. Je dois être avec eux : il faut bien que je fasse marcher les choses !" (ibidem, pp. 36-37).

³ Voir les travaux de M.-P. Sanchez à Mexico et de G. Lutte à Guatemala, op. cit. Mais on imagine sans peine quels sont les risques des carences d'hygiène pour des êtres aussi fragiles : il est probable que seul un petit nombre de ces bébés réussit à survivre.

⁴ Loin de moi l'idée que celle-ci serait a priori impossible, mais on manque de descriptions d'actions menées auprès d'une telle population. Selon Alberto Torres Ramirez, animateur du programme "Punte en mi lugar" à Bogota (information orale), beaucoup d'enfants sont tellement délabrés par la drogue qu'ils ne peuvent plus concevoir qu'il pourrait y avoir pour eux une autre vie : on ne peut plus guère que les accompagner avec compassion dans leur glissement vers la mort.

⁵ *Violence et tendresse : les enfants de la rue à Bogota*. Paris, 1995, 101 p.

d'organiser des coups bien pensés : ils ne savent que foncer tête baissée et, tôt ou tard, ils se font abattre.

Cette sorte de "cursus honorum" (si l'on ose dire...), qui va du bambin attendrissant au jeune homme perçu comme un danger public, ne repose pas seulement sur le passage d'une classe d'âge à la suivante : son vrai moteur est le viol du faible par le fort. Dans cette société latino-américaine "machiste", qui affiche le plus profond mépris pour l'homosexuel efféminé, l'enfant marginalisé sera tour à tour violé puis violeur, aspiré ainsi dans un véritable cycle de violences sans fin. Le tout petit qui arrive la première fois dans la rue est récupéré par un *largo* ou un adulte, qui l'initie gentiment au mode de vie de la rue, puis, tôt ou tard, lui "fait la méchanceté" (la *maldad*), c'est-à-dire le viole. Le petit s'enfuit, s'il le peut, et trouve un abri au sein d'une bande de *chinchés*. Devenant *ñero*, puis *largo*, il sera à chaque fois violé par ses pairs plus âgés, aussi longtemps qu'il sera trop faible pour se défendre, puis il violera à son tour les plus faibles que lui, en conformité avec le principe qui domine le monde de la rue, à Bogota et ailleurs : "on ne respecte que celui que l'on craint." Maricel Merienne Sierra résume clairement le fonctionnement de la mécanique au sein de cette micro-société : "L'enfant évolue ainsi peu à peu de la catégorie d'agressé à celle d'agresseur. (...) Tel est le cercle vicieux : l'enfant violé par un adulte deviendra à son tour un adulte violeur, qui participera à la reproduction du cycle."¹ On a bien là un système, qui fonctionne de façon à s'auto-reproduire sans limites dans le temps.

Un tel enracinement de la violence au sein du monde de la marginalité juvénile coïncide avec un durcissement irréversible de ses relations avec le reste de la société, car il ne reste, pour survivre dans la rue, que le recours aux activités illégales. A Nairobi, ville créée à la fin du XIX^{ème} siècle pour une colonie de peuplement européen, l'apartheid a façonné la société urbaine dès l'origine, en interdisant légalement toute vie familiale à la population noire. D'où l'ampleur dans le temps et dans le nombre de la prostitution professionnelle (on en est, un siècle plus tard, à la sixième génération de filles-mères prostituées²) et la généralisation, dans les immenses bidonvilles qui ceignent les quartiers luxueux, des foyers composés seulement d'une femme et de ses enfants en bas âge. Les filles seront mises à la prostitution dès la prime adolescence (de plus en plus jeunes, on l'a dit, du fait de la peur qu'inspire le Sida) ; les petits garçons, livrés toute la journée à eux-mêmes devant la porte close de leur taudis, quitteront bientôt un milieu où ils n'ont guère d'attaches, et partiront rejoindre les gangs des quartiers centraux. C'est toute cette histoire sociale de Nairobi³ qui explique pourquoi le phénomène des enfants livrés à eux-mêmes y est si ancien, si massif et si grave : en très grande majorité, les membres des gangs des rues sont issus de ces familles matricentrées qui se décomposent. Trop nombreux, trop voyants pour les petits métiers honnêtes⁴, ils ne peuvent vivre que d'activités très dévalorisantes, comme la fouille des ordures, et surtout de délits plus ou moins graves, du chapardage jusqu'au meurtre. La population considère globalement tous ces jeunes de la rue, grands ou petits, comme dangereux, et elle ne manque pas une occasion d'exorciser sa peur et sa haine en les lynchant ou en les brûlant vifs⁵. Le taux de mortalité des membres des gangs de Nairobi

¹ Op. cit., p. 77.

² Des générations espacées de 15 ans. Une fois trop âgées, les femmes se livrent à divers trafics aux marges de la légalité, notamment la distillation et la vente du tord-boyaux local (*chang'aa* ou, plus expressif, *kill me quick*...).

³ Voir D. Rodriguez Torres : "De la marginalité à la délinquance : les enfants de la rue à Nairobi", *Cahier de Marjovia*, n° 5, 1997, pp. 51-65.

⁴ Les "parking boys" de Nairobi, les petits gardiens de voitures pour lesquels s'est d'abord mobilisée l'opinion publique charitable, il y a 30 ans, ne sont plus des enfants de la rue depuis longtemps.

⁵ Supplice de plus en plus fréquent, qui suscite chez les enfants interrogés par D. Rodriguez Torres des réactions contradictoires, autant d'approbation (voire de participation active) que de peur : "Si un membre de notre gang est victime de la justice de la foule, nous essayons de l'aider à s'échapper. Mais si c'est un garçon d'un gang ennemi, nous participons en allant chercher le pneu pour l'attacher, le bois pour le brûler..." Un garçon de 15 ans précise : "Quand je vois brûler les autres, j'oublie tout ; je me sens très bien." Mais un autre doit constater : "Nous avons déjà perdu comme ça six des nôtres." Les plus âgés ont compris qu'ils sont au premier rang des victimes désignées : "Ce sont des gens qui se défoulent contre des innocents : ils voient des bandits partout. (...) Nous sommes impuissants contre la justice expéditive. (...) Nous sommes très seuls." (ibid., pp. 51-53).

est effrayant, mais, comme ils le disent eux-mêmes, ce n'est pas de maladie qu'ils meurent¹ : ils sont tués avant.²

Cette situation extrême, dont quelques autres villes s'approchent, est donc caractérisée par l'instauration d'une atmosphère de guerre civile larvée entre la société et les jeunes marginaux qu'elle a produits, d'où l'essor d'une insécurité de plus en plus généralisée, de plus en plus traumatisante pour tous. Dans bien des métropoles (surtout sud-américaines, mais pas seulement), la police considère que son rôle est de faire la "guerre au crime", ou plutôt aux criminels, réels ou potentiels, c'est-à-dire à toutes les "classes dangereuses", tous les misérables des bidonvilles, ce qui inclut la chasse aux marginaux, coupables par définition et donc exécutable sans jugement, enfants compris³. On connaît les "escadrons de la mort", en particulier au Brésil⁴, mais aussi dans un pays moins connu comme le Honduras⁵, qui assassinent les enfants de la rue soit de leur propre initiative, soit à la demande de braves commerçants qui pensent que leurs affaires sont dépréciées par la présence de ces petits voyous crasseux, ceux qu'en Colombie, on appelle significativement les "jetables", tant on leur dénie toute valeur humaine.

Il ne faut pas se le cacher : tant que la société globale continue à se déstructurer, une telle évolution vers le pire pour tous paraît inéluctable, du moins si aucune intervention volontariste bien menée auprès des enfants⁶ n'enraye la dérive du monde de la rue vers une contre-société en guerre avec les adultes au coeur de la cité.

Oui, vraiment, malheur à la ville dont le prince est un enfant de la rue !

¹ Bien que, d'après D. Rodriguez Torres, le Sida fasse maintenant des ravages de plus en plus étendus.

² Il peut y avoir plus cruel encore que le feu. A Lomé (où la violence était naguère ignorée, mais où, maintenant, on tue aussi les voleurs), j'ai rencontré en septembre 2003 un jeune de la rue, membre d'une bande de voleurs au marché d'Akodésséwa, qui, à l'âge de 15 ans, s'est fait surprendre en train de cambrioler un magasin. Les propriétaires lui ont injecté dans l'anus une poire à lavement d'acide de batterie, afin, en lui détruisant l'intestin, de le faire mourir le plus lentement possible, dans les souffrances atroces d'une septicémie généralisée. Par miracle, des religieuses ont pu l'envoyer dans un hôpital, où il a subi trois mois d'opérations. Porteur d'un anus artificiel, il est handicapé à vie. A la sortie de l'hôpital, comme personne ne lui a proposé d'autre solution, il est retourné voler avec sa bande.

³ Cf. J.-F. Deluchey : op. cit.

⁴ Voir Gilberto Dimenstein : *Brésil : la guerre des enfants. Les mineurs assassinés*. Paris, 1991, 185 p. Selon lui, ces meurtres ont commencé, à Rio de Janeiro, dans les années 1985.

Rappelons que, si de tels faits ont été dénoncés publiquement, c'est grâce à l'action des ONG brésiliennes de défense des droits de l'homme (et de l'enfant), qui se sont battues courageusement pour obtenir le jugement et la condamnation des policiers assassins.

⁵ Amnesty International a lancé fin 2003 une campagne de protestations contre les "exécution extrajudiciaires" d'enfants et de jeunes des rues au Honduras, dont le nombre a été estimé à 1 569 (dont 200 meurtres de filles) en cinq ans par la puissante ONG Casa Alianza, confortée par un rapport de l'envoyée spéciale des Nations-Unies, Mme Asma Jahangir. On constate une croissance régulière et rapide de ces assassinats : de 97 en 1998 à 556 en 2002. L'archevêché de Tegucigalpa estime que le nombre réel est trois fois supérieur ; la justice hondurienne n'en concède que trois fois moins. Pourtant, elle ne peut imputer aux jeunes de la rue que 5 % des délits constatés, dont 0,02 % des meurtres commis dans tout le pays. Face à cette violation manifeste des nombreuses conventions internationales signées par le Honduras, le gouvernement, la justice et la police font preuve d'autant d'inertie que de mauvaise foi : aucune enquête sur ces meurtres d'enfants n'a jamais abouti. Cf. le rapport très documenté d'Amnesty International : *Honduras : Tolérance zéro... pour l'impunité. Exécutions extrajudiciaires d'enfants et de jeunes depuis 1998*. Paris, 2003, 57 p.

⁶ Les méthodes de réinsertion des enfants de la rue existent, qui ont fait la preuve de leur efficacité (même si elles ne touchent pas aux causes des phénomènes de marginalisation infantile), mais c'est là un autre sujet.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADISA Jinmi : "Lagos: street culture and families in the street", in G. Hérault et P. Adesanmi : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, op. cit., pp. 89-145.
- ALBERT Isaac O., ADISA J., AGBOLA T. & HERAULT G. : *Urban management and urban violence in Africa*, Ibadan, IFRA, 1994, vol. II, 439 p.
- ALT Jean-Claude : "Trois ans dans la rue à Paris", *Bulletin de la Commission enfants* n° 4, Amnesty international, juin 2002, p. 10.
- AMADO Jorge : *Capitaines des sables*. (1937, publication en portugais du Brésil) Paris, Gallimard, collection L'Imaginaire, 1984, 296 p.
- "Amnesty International" : *Honduras : Tolérance zéro... pour l'impunité. Exécutions extrajudiciaires d'enfants et de jeunes depuis 1998*. Rapport d'enquête, Paris, 2003, 57 p. multig.
- ANARFI John K. : "A case study of street children in Accra. The interface of urban poverty and AIDS/STDS", in M.-C. Diop (éd.) : *Pauvreté, jeunes de la rue et Sida. Les cas d'Abidjan et d'Accra*, op. cit., pp. 61-106.
- BAYON Claire : "Les enfants de la rue d'Addis Abeba (Ethiopie)", 11 p. dactyl., à paraître in *Jeunesses marginalisées* n° 2 (2003).
- BAZENGUISSA Rémy : "Ninja, Cobra et la milice d'Aubeville : sociologie des pratiques de la violence urbaine à Brazzaville", in Isaac Albert & al. : *Urban management and urban violence in Africa*, Ibadan, IFRA, 1994, vol. II, 439 p. (pp. 115-122).
- BLANCHET Elisabeth : "Les enfants en circonstances difficiles au Togo : les garçons et les filles des rues de Lomé", *Cahiers de Marjovia* n° 7, second semestre 1998, pp. 79-84.
- BOMPARD Françoise et MARGUERAT Yves : "Le temps, l'argent et le sexe : la psychologie de l'enfant de la rue en Afrique Noire", *Cahier de Marjovia* n° 3, second semestre 1996, pp. 72-74.
- BOULINGUI-NGOUANGUI Massaye : "Enfants et jeunes de "derrière la rue" à Libreville (Gabon)", *Cahier de Marjovia* n° 8, premier semestre 1999, pp. 55-62.
- BOUSQUET Béatrice : "Les enfants de la rue à Madras (Inde du Sud)", *Cahier de Marjovia* n° 5, second semestre 1997, pp. 38-50.
- BROCHIER Christophe et CORREIRA COUTINHO Maria Teresa : "Organisation sociale et valeurs morales dans le trafic de drogue : le cas d'une favela de Rio de Janeiro", in *Autrepart* n° 8 : "Drogues et reproduction sociale dans le Tiers-monde", Paris, 1998 (pp. 121-137).
- BRUYERE Jean-Michel (éd.) : *L'envers du jour. Mondes réels et imaginaires des enfants errants de Dakar*. Paris, Ed. Léo Scheer, 2001, 319 p.
- CAMPBELL Eugene & NTSABANE Tidimani : *Street children in Gaborone*. Dakar, CODESRIA, Union for African population studies, n° 13, 1996, 115 p.
- CANARD Frédéric & RABENARIVO Soavelomanana : *Nos enfants, ces inconnus*. (ouvrage bilingue français / malgache). Paris, L'Harmattan, et Antananarivo, Tsipika, 2001, 121 p.
- CHAPSAL Julien : *Enfants et jeunes de la rue à Jogjakarta (Indonésie)*. Paris, mémoire de DEA (anthropologie) de l'EHESS, 2001, 150 p. multig.
- COMBIER Annick : *Les Enfants de la rue en Mauritanie*. Paris, L'Harmattan, 1994, 208 p.
- CYRULNIK Boris : *Un merveilleux malheur*. Paris, Odile Jacob, 1999, rééd. Poches O. Jacob, 2002, 218 p.
- DE BOECK Filip : "Le "deuxième monde" et les "enfants-sorciers" en République démocratique du Congo", *Politique africaine* n° 80, décembre 2000, pp. 32-57.
- DECLERCK Patrick : *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*. Paris, Terre humaine - Plon, 2002, 458 p.
- DELUCHEY Jean-François : "Entre le Droit, la Loi et l'Ordre : les jeunes dans un état ? L'exemple de l'État du Pará (Brésil)." *Jeunesses marginalisées* n° 1, la revue du GREJEM, 2001, pp. 6-28.
- DIMENSTEIN Gilberto : *Brésil : la guerre des enfants. Les mineurs assassinés*. Paris, Fayard, collection Les enfants du Fleuve, 1991, 185 p.
- DIOP Momar-Coumba & FALL Ousseynou : "Dakar, les jeunes, les autorités et les associations", in G. Hérault et P. Adesanmi : op. cit., pp. 147-208.
- DIOP Momar-Coumba (éd.) : *Pauvreté, jeunes de la rue et Sida. Les cas d'Abidjan et d'Accra*. Paris, Karthala (collection "Questions d'enfances"), GTZ et PGU, 2002, 126 p.
- DJIMBAYE Abel & SIMON-CALAFURI Dominique : "Des alternatives à l'exclusion de la jeunesse. Précarité et survie en milieu urbain au Tchad", *Journal des Africanistes* n° 72-1, 2002, pp. 213-224.

- DUBET François : *La Galère : jeunes en survie*. Paris, Fayard, 1987, rééd. Le Seuil-Point, 1995, 501 p.
- ESPINOLA B., GLAUSER B., ORTIZ R. M. & ORTIZ DE CARRIZOSA S. : *In the streets. Working street children in Asunción*. Bogota, UNICEF, Gente Nueva, 1988, 145 p.
- FALL Ndèye Astou : *Construction identitaire et violence dans un groupe de jeunes : les faqqmaan à Thiès (Sénégal)*. Paris, mémoire de DEA (sociologie) de l'EHESS, 2000, 195 p. multig.
- FERRARI Aurélie : *Etude du parler du groupe de jeunes vivant autour de la décharge du quartier de South B à Nairobi (Kenya)*. Paris, mémoire de DEA (socio-linguistique) de l'INALCO, 2002, 133 p. multig.
- GATERRE Francis : "Etre un *kimona meso* au *beach* de Brazzaville", in "MARJUVIA" : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, op. cit., pp. 351-356.
- GELB Richard G. : "Représenter : le langage silencieux des gangs de rue à Chicago", in Stéphane Tessier (éd.) : *A la recherche des enfants des rues*, op. cit., pp. 88-116.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe : *De Lomé à Harare, le fait citoyen*. Paris, Karthala et IFRA, 1994, 480 p.
- HERAULT Georges et ADESANMI Pius (éd.) : *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*. Ibadan, IFRA, 1997, 419 p.
- ILIFFE John : *The African Poor*. Cambridge, Cambridge University Press, 1987, rééd. 1992, 387 p.
- KABW Mukanz et A'NKUBA Mbongompassi : "La vie de sept jeunes filles de la rue à Kinshasa", in "MARJUVIA" : *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 398-404.
- KASHEFI Hassan : "Les enfants des rues à Mashad (Iran) : une approche criminologique", *Jeunesses marginalisées* n° 1, GREJEM, 2002, pp. 50-66.
- LATOUR Eliane de : "Métaphores familiales dans les ghettos de Côte d'Ivoire", *Autrepart* n° 18, 2001, pp. 151-167.
- LATOUR Eliane de : "Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque", *Autrepart* n° 19, 2001, pp. 155-176.
- LEPOUTRE David : *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris, Odile Jacob, 1997, 362 p.
- LOSONCZY Anne-Marie : "Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie", *Autrepart* n° 26, 2003, pp. 187-199.
- LUCCHINI Riccardo : *L'Enfant de la rue. Identité, sociabilité, drogue*. Droz, Genève-Paris, 1993, 248 p.
- LUCCHINI Riccardo : "Un enfant de la rue de San Jose (Costa Rica)", *Cahier de Marjovia* n° 9, second semestre 1999, pp. 116-122.
- LUTTE Gérard : *Les Enfants de la rue au Guatemala : princesses et rêveurs*. Paris, L'Harmattan, 1997, 264 p.
- MAKARENKO Anton : *Poème pédagogique. Première partie*. Moscou, Radouga, sixième édition en langue française, 1967, 716 p.
- MANKEL Henning : *Comedia infantil*. Roman paru en suédois en 1995, Paris, Le Seuil, 235 p., 2003.
- MARGUERAT Yves : "Les *smallvi* ne sont pas des *gbevouvi* : histoire de la marginalité juvénile à Lomé", in "MARJUVIA" : *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., 1994, pp. 248-280.
- MARGUERAT Yves : "Enfants, jeunes et marginalités. Le cas de l'Afrique", in Stéphane Tessier : *L'Enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité*. Paris, Syros, 1995, 228 p. (pp. 63-75).
- MARGUERAT Yves : "Les enfants en situation difficile : un essai de typologie", in *Cahier de Marjovia* n° 5, second semestre 1997, pp. 79-83.
- MARGUERAT Yves : "Rue sans issue : réflexions sur le devenir des enfants de la rue", in G. Hérault et P. Adesanmi, op. cit., 1997, pp. 383-398.
- MARGUERAT Yves : "Les chemins de la rue : essai de synthèse sur les processus de production d'enfants de la rue en Afrique", in Claude Pairault (éd.) : *Citadins et ruraux en Afrique sub-saharienne*. Paris et Yaoundé, Karthala-Université catholique d'Afrique centrale, 2000, 440 p. (pp. 387-403).
- MARGUERAT Yves : "Les actions en faveur des enfants de la rue au Cameroun", *Cahier de Marjovia* n° 9, second semestre 1999, pp. 128-136.
- MARGUERAT Yves : *Les Enfants de la rue au Burundi et les moyens d'intervention*. Bujumbura, UNICEF, 2000, 92 p. multig.
- MARGUERAT Yves : "Les gamins de la frontière Togo-Ghana : une brève étude d'enfants de la rue travailleurs", *Jeunesses marginalisées* n° 1, GREJEM, 2002, pp. 91-105.
- MARGUERAT Yves : "Woe to The, o City, when thy King is a (street) Child ! Essay for a typology of the dynamics of the street children's universe." in Barbara Trudell, Kenneth King, Simon McGrath & Paul Nugent (éd.) : *Africa's Young Majority*. Edimbourg, Centre of African Studies, University of Edinburgh, 2002, 342 p. (pp. 229-254).

- MARIE Alain (éd.) : *Paradoxes de l'individualisation dans la société abidjanaise : études de cas en milieu précarisé*. Abidjan, GERICI, 1994, 364 p. multig.
- "MARJUVIA" (Yves Marguerat et Danièle Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Paris, Fayard, collection Les Enfants du Fleuve, 1994, 628 p.
- MERIENNE SIERRA Maricel : *Violence et tendresse : les enfants de la rue à Bogota*. Paris, L'Harmattan, 1995, 101 p.
- MEUNIER Jacques : *Les Gamins de Bogota*. Paris, J.-C. Lattès, 1977, 217 p.
- MOMOH Abubakar : "The political dimension of urban youth crisis: the case of area boys in Lagos", Communication au colloque "Security, segregation and social networks in West African cities", Ibadan, 2001 (à paraître).
- MUWALAWALA Kipanda : "Les formes d'oppression subies par les enfants de la rue à Kinshasa", in "MARJUVIA" : *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 361-375.
- NIERI-VASSALO Laura : "Les enfants en détresse sociale au Népal : réflexions autour d'une expérience", *Cahier de Marjovia* n° 10, premier et second semestres 2000, pp. 52-63.
- OMITOOGUN Wuyi : "The Area Boys of Lagos: A Study of Organised Street Violence", in Isaac Albert & al. : *Urban management and urban violence in Africa*, Ibadan, IFRA, 1994, vol. II, 439 p. (pp. 201-208).
- ONANA Jean-Baptiste : "Les enfants prostitués de Johannesburg (Afrique du Sud)", *Cahier de Marjovia* n° 3, second semestre 1996, pp. 27-31.
- PAPAVERO Rose-Anne : "Les processus de marginalisation de l'enfant de la rue au Cambodge", *Cahier de Marjovia* n° 4, premier semestre 1996, pp. 25-42.
- PASCAL Anne : "Filles et garçons de la rue au Guatemala : l'action de Solo Para Mujeres et du Cedic", *Cahier de Marjovia* n° 9, second semestre 1999, pp. 21-28.
- PEDRAZZINI Yves et SANCHEZ R. Magaly : *Malandros. Bandes, gangs et enfants de la rue : culture d'urgence à Caracas*. Paris, Desclée de Brouwer / Editions Charles Léopold Mayer, 1998, 271 p.
- PEROUSE de MONTCLOS Marc-Antoine : "Tsotsis sud-africains et area boys nigériens : deux formes de durcissement de la délinquance juvénile dans les villes d'Afrique anglophone", *Cahier de Marjovia* n° 2, premier semestre 1996, pp. 45-55.
- PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine : "Apartheid urbain et violence en Afrique du Sud : une histoire en cours de révision", in *Jeunesses marginalisées* n° 2 (à paraître).
- PETITCLERC Jean-Marie : *Les nouvelles délinquances des jeunes. Violences urbaines et réponses éducatives*. Paris, Dunod, 2001, 177 p.
- PIROT Bernard : *Le phénomène des enfants de la rue en Afrique centrale : les défis de la réinsertion à Douala et Kinshasa*. Paris, mémoire de DESS de l'Université Paris I, 2002, 121 p. multig.
- POITOU Danièle : "D'hier à aujourd'hui, les *ogbologbo* de Lagos (Nigeria)", in "MARJUVIA" : *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 302-309.
- RODRIGUEZ TORRES Deyssi : "Le gang Serena : origine et production d'une contre-société de la rue à Nairobi", *Politique Africaine* n° 63, octobre 1996, pp. 61-71.
- RODRIGUEZ TORRES Deyssi : "De la marginalité à la délinquance : les enfants de la rue à Nairobi", *Cahier de Marjovia* n° 5, second semestre 1997, pp. 51-65.
- RODRIGUEZ TORRES Deyssi : "Nairobi : les gangs de la rue en direct", in G. Héroult et P. Adesanmi, op. cit., pp. 9-87.
- ROHMER Paul : *La jeunesse marginalisée à Phnom Penh : aspects utilitaires et identitaires de l'espace urbain*. Mémoire de DEA, Paris, 2003, 153 p. multig.
- SALAZAR J. Alonzo : *Des enfants tueurs à gages. Les bandes d'adolescents de Medellin*. Paris, Ramsay-CETIM, 1992, 223 p.
- SALMON-MARCHAT Léa : *Pauvreté urbaine et exclusion sociale en Côte d'Ivoire : une analyse socio-anthropologique des enfants de la rue à Abidjan*. Paris, thèse de doctorat en sociologie, Paris X-Nanterre, 2001, 407 p. multig.
- SANCHEZ Marie-Pierre : "Les filles oubliées de Mexico : une approche de la problématique des filles de la rue au Mexique", *Cahier de Marjovia* n° 3, second semestre 1996, pp. 48-63.
- SHANAHAN Patrick : "L'autre Afrique : les enfants de la rue à Accra (Ghana)", *Cahier de Marjovia* n° 8, premier semestre 1999, pp. 101-110.
- SISSOKO Alain : "Abidjan, une situation relativement bien maîtrisée ?", in G. Héroult et P. Adesanmi (op. cit.), pp. 247-279.
- STOECKLIN Daniel : *Enfants des rues en Chine*. Paris, Karthala, 2000, 368 p.

- TERCIER Anne-Sophie : *Enfants des rues de Bombay. Snehasadan, la maison de l'amitié*. Paris, Karthala (collection "Questions d'enfances"), 2003, 206 p.
- TESSIER Stéphane (éd.) : *L'Enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité*. Paris, Syros, 1995, 228 p.
- TESSIER Stéphane (éd.) : *A la recherche des enfants des rues*. Paris, Karthala (collection "Questions d'enfances"), 1998, 477 p.
- TALL Papa Abdoulaye : "Les copines de la rue à Dakar", in "MARJUVIA" : *A l'écoute des enfants de la rue...*, op. cit., pp. 405-410.
- VELIS Jean-Pierre : *Fleurs de poussière. Enfants de la rue en Afrique*. Paris, UNESCO, 1993, 172 p.
- VOISARD Béatrice : *Enfants sans famille dans la gare d'Howrah (Calcutta, Inde). Identités, réseaux, territoires*. Maîtrise de géographie, Paris VII, 2003, 104 p. multig.
- YEO-OUATTARA Souleymane : "Freshnies et quinzanies : la prostitution juvénile au secours des familles", in A. Marie (éd.), op. cit., pp. 269-309.
- ZOGBO Raymond Gnoléba : "Gardiens de voitures et loubards : une marginalité assumée", in A. Marie (éd.) : op. cit., pp. 233-268.

FILMOGRAPHIE

- Ali Zaoua, prince de la rue* (Maroc) de Nabil Ayouch, 2000, 1 h 40.
- Bronx-Barbès* (Côte d'Ivoire) d'Eliane de Latour, 2001, 1 h 50.
- Comedia infantil* (Mozambique) de Solveig Nordlund (Suède), 1999, 1 h 50.
- Feuille sur un oreiller* (Indonésie) de Garin Nugruho, 1998, 1 h 25.
- La Cité de Dieu* (Brésil) de Fernando Meirelles, 2002, 2 h 15.
- Paroles d'enfants* (Sénégal) documentaire d'Eric Guéret et Oumar Sow, 1998, 60'.
- Pixote, la loi du plus faible* (Brésil) d'Hector Babenco, 1981, 2 h 05
- La Vierge des tueurs* (Colombie) de Barbet Schroeder, 2000, 1 h 40

ANNEXES

Yves MARGUERAT¹

QU'EST-CE QUE LES ENFANTS DE LA RUE ?

Une synthèse scientifique²

Les recherches en sciences sociales qui ont été conduites ces dernières années auprès des enfants marginalisés, dans de nombreuses situations différentes à travers le monde, aboutissent à des **conclusions précises**, que l'on peut résumer ainsi :

1 - Il existe, dans tous les pays où la société a été plus ou moins déstructurée, une catégorie clairement identifiable d'enfants et de jeunes qui vivent, livrés à eux-mêmes, **dans l'espace public des centres-villes**, en rupture plus ou moins profonde avec ce que chaque société définit comme la situation normale pour un enfant. Depuis 1985, il a été convenu d'abandonner toute terminologie stigmatisante ("pré-délinquants", etc.) pour ne parler à leur propos que d'**enfants "de la rue"**, expression qui se veut simplement descriptive de leurs conditions de vie. La caractéristique déterminante de ces enfants est de vivre en permanence dans les divers lieux publics, en particulier **d'y dormir la nuit**.

Les enfants de la rue ont pour ressources de petites activités (parfois assez rentables) comme la mendicité, la garde des voitures, le port des paquets, le vol, moins souvent la fouille des ordures, la prostitution... Malgré certains cas d'interférences, ils forment une population nettement différente des enfants dits "dans la rue", ceux qui ne sont dans les espaces publics que pour y travailler et qui continuent à vivre au sein de leur famille, dont ils sont souvent un soutien financier important.

2 - D'une ville à l'autre, d'un continent à l'autre, ces enfants, qui vivent dans des conditions de précarité similaires, présentent de nombreux **traits psychologiques semblables**, en particulier :

- contraints à une logique de survie au jour le jour, ils **ne vivent que dans l'instant**, sans passé comme sans avenir, même immédiat ;
- leur relation au monde est avant tout **instrumentale** : habitués à subir toutes les formes de mépris et d'exploitation, ils cherchent leur intérêt immédiat par n'importe quels moyens ;
- toujours aux aguets, ils sont remarquablement **vifs et perspicaces**, prompts à **s'adapter** à tout (si, du moins, leur intelligence n'a pas été rongée par la drogue) ;
- quel que soit leur âge, ils sont tous **simultanément très mûrs et très enfantins** ;

¹ Secrétaire général du GREJEM et d'ESPPER, fédération d'ONG d'aide aux enfants de la rue dans le monde.

² Texte rédigé à la demande d'ESPPER en 2002.

- ils sont passionnément **attachés à leur liberté** et développent, pour la défendre beaucoup d'énergie et de courage (par contre, la force de leurs liens de **solidarité** est très variable).

Ce sont donc de **fortes personnalités**, mais qui restent aussi, quand ils peuvent le manifester, **des enfants comme les autres**.

3 - Ces enfants et ces jeunes, dont les âges s'échelonnent en général entre 8-10 ans (parfois beaucoup moins) et 18-20 ans (parfois un peu plus), ne sont **jamais très nombreux** (hormis quelques cas très exceptionnels) : ils sont le plus souvent quelques **centaines**, au plus **quelques milliers** dans les plus grandes métropoles. Les chiffres catastrophiques (en millions) lancés par les médias et certaines grandes organisations reposent sur des amalgames sans fondements solides, et sont dénués de toute crédibilité.

4 - Les études sur les **causes** du phénomène dans les diverses situations analysées jusqu'ici aboutissent pratiquement toutes à la même conclusion : ces enfants sont **avant tout les victimes d'une défaillance de leur cellule familiale**, volontaire (surtout par **l'instabilité conjugale**, exacerbée en milieu urbain, mais aussi, parfois, du fait de diverses croyances stigmatisant un enfant "porte-malheur"...) ou non (orphelins, réfugiés des guerres ou des famines...), dont les raisons peuvent être très variées, dans les campagnes comme dans les villes.

Il ne s'agit **pas d'un effet direct de la pauvreté** (les familles aux limites de la survie restent souvent remarquablement solidaires), et les phénomènes de fuite des enfants peuvent toucher aussi des couches sociales relativement favorisées. Cependant, **l'appauvrissement** brutal d'une société peut provoquer son délitement rapide, dont les enfants en situation fragile seront les premières victimes. C'est ainsi que, dans les régions bien scolarisées, l'abandon de l'école, quand la famille ne peut plus en assumer les frais, est très souvent le déclic de la rupture avec la société.

5 - Ces enfants en rupture avec leurs proches sont donc **tous en profonde carence affective**, ce qui conditionne beaucoup de leurs comportements, aussi bien pour les risques de se réfugier dans la drogue que pour leur réponse face à une offre d'amitié sincère. Cette demande affective de l'enfant de la rue (quel que soit son âge) est en fait le **seul véhicule possible** par lequel les adultes peuvent renouer un lien avec lui, ce qui exige une **approche fortement personnalisée**.

6 - Dans la rue, l'enfant livré à lui-même **évolue selon une "carrière"** aux étapes franchies plus ou moins vite :

- **rupture avec la famille**, progressive ou brutale selon les cas,
- **découverte** d'une nouvelle vie (angoissée ou -plutôt- amusée, ludique),
- **intérieurisation** et **revendication** de l'identité marginale, crânement assumée,
- puis installation dans une **routine** où finit par s'engluer toute espérance de changer de vie.

Dans le monde de la rue, les **rapports entre grands et petits sont avant tout d'exploitation**, plus ou moins violente, seulement tempérée en échange "protection contre soumission" quand il y a structuration en bandes. En grandissant en force et en détermination, **l'enfant maltraité par les grands deviendra maltraitant**, le racketté deviendra racketteur, le violé violeur (forme extrême d'affirmation du pouvoir du plus fort, par l'appropriation du corps du plus faible).

Avec le temps, la marginalisation et la stigmatisation sociale s'accroissent, ainsi que les risques du passage à une délinquance de plus en plus grave, ou à la mort dans la rue. De nombreuses observations montrent que, sauf exceptions, **l'enfant de la rue ne revient pas tout seul à un mode de vie normal**.

7 - L'observation des diverses situations montre que, laissé à lui-même, le monde des enfants de la rue évolue spontanément vers une **aggravation de la situation**. Plusieurs étapes se succèdent, que l'on ne voit jamais régresser spontanément :

- a) Les **débuts** sont discrets : les catégories restent floues et les situations fluides. Ni l'opinion publique, ni les autorités, ni les enfants eux-mêmes n'ont conscience du phénomène.
- b) La **stabilisation** signifie que le nombre des enfants est assez important pour que le problème soit identifié par tous. L'organisation collective ne dépasse pas le groupe instable de pairs. (C'est la situation la plus fréquente dans le monde.)
- c) La **structuration** correspond à un durcissement des conditions de vie qui pousse les enfants à s'organiser en **bandes** pour assurer leur défense mutuelle, autour d'un leader qui sait s'imposer. Les bandes affichent leur identité par divers codes spécifiques, en particulier des rites d'entrée ; le pouvoir y est le plus souvent (mais pas toujours) le résultat du seul rapport de force ; l'enracinement territorial conduit à des guerres de frontières. En lui fournissant sécurité, entraide, identité, la bande offre à l'enfant un mode de survie acceptable, qui le rend moins demandeur de retour à la normale.
- d) La **féménisation** du monde de la rue (surtout fréquente en Amérique latine, où le nombre de filles peut atteindre un quart des enfants de la rue) est significative d'une grave détérioration des conditions sociales générales, car, habituellement, les filles sont exploitées, mais pas abandonnées. Leur fuite vers la rue est le produit de **situations familiales intolérables** (en particulier du viol incestueux). Leurs conditions de vie dans la rue sont particulièrement dramatiques (la prostitution est en général systématique, supportée par le refuge dans la drogue) : en général, les bébés nés dans la rue ne survivent guère, leurs mères non plus.
- e) La phase finale est la cristallisation du monde de la rue en **véritable contre-société**, en guerre avec le monde des adultes. La présence de filles nombreuses permet une certaine reproduction biologique ; les bandes sont toutes fortement délinquantes ; les relations avec la société ne sont régies que par la violence, dont le symbole est la "justice de la foule" qui brûle vifs les voleurs (ou présumés tels). De telles situations sont encore rares, mais elles sont l'aboutissement logique des situations de marginalité que l'on laisse s'enraciner et s'exacerber.

8 - Agir pour sortir les enfants de la rue est donc **indispensable** pour assurer à terme la sécurité publique. C'est **possible** du fait des faibles effectifs en jeu. C'est relativement **facile** du fait de la forte **demande de retour à une vie normale** des enfants en carence affective.

Les méthodes existent, qui ont fait leurs preuves depuis longtemps : il faut d'abord **rétablir une relation de confiance** avec l'enfant, puis lui **offrir une réinsertion sociale** adaptée à son cas, toujours dans le **respect** de sa personnalité, de sa liberté et de sa culture. Ceci exige une **approche personnalisée** que seules peuvent faire des structures à échelle humaine.

Notons enfin que, contrairement à ce qu'affirme l'opinion commune, **les plus âgés de la rue** sont, en général (s'ils n'ont pas sombré dans la drogue), **les plus faciles à resocialiser**, car ils sont beaucoup plus conscients que les petits que la vie de la rue est une impasse. C'est même avec les plus délinquants que l'on assiste aux transformations les plus spectaculaires, quand, pour la première fois, ils rencontrent l'espoir de changer de vie.

Yves MARGUERAT

LES "ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE" :

UNE TYPOLOGIE¹

Dans les débats sur ce qu'il est devenu habituel d'appeler les "enfants en situation difficile", il règne une assez grande confusion quant aux significations que recouvre ce terme² : son acception est si large que, souvent, les divers intervenants perçoivent derrière ces mots des réalités plus ou moins différentes, d'où d'insolubles malentendus. Je voudrais ici essayer de clarifier un peu les notions en esquisant une **classification des formes de marginalisation** qui font que des enfants (et des jeunes - à ce stade de l'analyse, les différences d'âge ne sont pas déterminantes) mènent un genre de vie qui s'écarte de celui que leur société considère comme normal pour eux. Naturellement, cette grille conceptuelle n'est qu'un instrument d'analyse, et non une description exhaustive des réalités, toujours complexes et fluctuantes, d'autant plus que les jeunes en question peuvent fort bien se faufiler d'une catégorie à l'autre³.

Précisons tout d'abord qu'il faut opérer une distinction logique avec ceux que l'on peut appeler les "**enfants en danger**", ceux qui se trouvent dans une situation de crise due aux **grandes catastrophes** naturelles ou humaines (sécheresses, inondations, tremblements de terre, guerres civiles ou étrangères, avec leur cortège de famines, d'épidémies, de réfugiés...). Dans tous les désastres, ce sont les enfants qui sont les plus menacés, car les plus vulnérables, et c'est très légitimement qu'une vieille tradition prescrit de "sauver les femmes et les enfants d'abord". Ils sont dans des situations à haut risque pour eux, mais c'est à l'instar de tous les leurs : ils ne font que subir de façon plus dangereuse des menaces qui pèsent sur l'ensemble du groupe humain concerné, mais qui ne les visent pas expressément en tant qu'enfants. Il en est de même pour les groupes sociaux vivant dans des conditions de grande pauvreté, ce qui n'induit pas automatiquement la marginalisation infantile (les parents les plus pauvres matériellement ne sont pas ceux qui aiment le moins leurs enfants), du moins pas directement⁴.

¹ Texte publié dans sa première version in *Cahier de Marjuvia* n° 5 (1997).

² Préciser "extrêmement difficile" n'apporte guère de lumière.

³ En général plutôt dans le sens d'une marginalisation croissante que dans la direction inverse, mais tous les cas de figure sont possibles.

⁴ Mais elle peut naturellement la provoquer **indirectement**, en engendrant la dislocation des familles et l'exploitation des plus faibles.

Je propose de réserver l'expression "**enfants en situation difficile**" à ceux qui sont touchés par des formes de marginalisation, de mise à l'écart des normes de vie communément admises, qui leur sont **spécifiques** et dont ils sont les victimes, mais aussi, dans une mesure variable, plus ou moins **les acteurs** (alors que les "enfants en danger" ne font que subir leur sort¹). C'est cette **déviations par rapport à la situation "normale"**, celle où un enfant peut mener vraiment sa vie d'enfant (protégé, guidé, éduqué, afin de devenir un adulte épanoui), qui doit fournir le fil directeur à une typologie des marginalités.

1 - Au regard de la "norme" (encore une fois, celle-ci est définie par la société elle-même, et peut varier de façon importante d'une civilisation à l'autre), il y a **deux dérives** qui sont contradictoires sur le plan logique (bien que leurs effets à long terme puissent facilement se rejoindre). L'une est **l'exclusion**, l'autre ce que je propose d'appeler la "**sur-insertion**". Il s'agit des cas où l'enfant se voit imposer d'occuper dans la société une fonction qui est en principe celle d'un adulte : enfant-ouvrier, enfant-soldat (voire bourreau), enfant prostitué (pour le bénéfice de quelqu'un d'autre, fût-ce ses parents), enfant travaillant au fond des mines, enfant esclave domestique, ou encore bête de spectacle... La logique qui en est le moteur est d'abord celle de **l'exploitation** sociale et économique : l'utilisation de l'enfant pour le bénéfice que des adultes peuvent tirer de sa "force de travail" (si modeste soit-elle), sans souci de l'avenir de cet enfant, qui risque fort d'être gravement compromis par le poids de tâches qui le dépassent. L'exploitation frappe bien des adultes, dans bien des sociétés ; la spécificité du cas de l'enfant sur-inséré est d'une part cette mise en danger de son avenir, d'autre part une propension à le faire basculer dans l'autre forme de la marginalité : l'exclusion, qui sera l'aboutissement logique de la fugue que peut provoquer une exploitation trop dure.

L'exclusion peut être partielle, faible ou forte, quand subsistent, selon d'innombrables modalités possibles, certains liens avec les siens ou certains des siens (en particulier la mère). Elle est parfois totale, quand l'enfant a été obligé -même si cela a plus ou moins l'apparence d'un choix de sa part- de partir se débrouiller seul (ou au sein d'une bande d'enfants partageant la même situation et dont l'entraide peut être vitale pour survivre).

Cet étirement des liens familiaux, de la simple tension au déchirement complet, sera le gradient principal de la classification des "situations difficiles" pour les enfants. Pour simplifier, nous ne retiendrons ici que deux cas logiques : la **rupture partielle** des relations, laissant subsister des liens fragmentaires, et la **coupure totale**.

2 - Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en considération **le milieu de vie** de l'enfant marginalisé, son **cadre socio-géographique**. Si les risques naturels frappant toute une société que nous évoquions au début menacent autant -voire plus- les campagnes que les villes, c'est en **milieu urbain** (ou péri-urbain) que se manifeste le plus grand nombre de cas de sur-insertion et surtout d'exclusion². On classera les espaces citadins selon un degré décroissant de "centralité" (notion plus sociale que géométrique).

a) On distinguera ainsi d'abord le "**centre-ville**", le cœur de la cité, où se concentrent les activités les plus décisives (le *central business district* des géographes). Du fait du prix très élevé du sol et de l'immobilier, les logements sont refoulés à la périphérie au profit de constructions toutes consacrées aux affaires. Ce sont donc des quartiers grouillant de vie le jour, à peu près déserts pendant la nuit. C'est là, dans ce territoire public, au sein de la "foule solitaire", que peuvent

¹ Il est vrai que, dans les guerres actuelles, certains adolescents sont amenés, de force ou de leur plein gré, à participer aux combats. Ils relèvent alors de la catégorie des "enfants sur-insérés" que l'on définira plus loin. Mais il est rares qu'ils appartiennent au milieu urbain.

² On peut cependant trouver dans les campagnes des enfants esclaves pour dettes. Par ailleurs, certaines sociétés traditionnelles ont, dans leur culture, des pratiques de rejet de certains de leurs enfants (albinos, jumeaux, orphelins de mère morte en couche, premier fils, etc.). Si ceux-ci, autrefois, ne pouvaient que subir leur sort en silence, de nos jours c'est de plus en plus en ville qu'ils partiront chercher refuge et salut (mais avec de bien faibles chances d'y réussir leur insertion).

subsister, au vu de tous et ignorées de tous, les pires formes de solitude. C'est là l'expression même de la notion sociale de "**rue**" : c'est l'espace de tout le monde, et donc de personne.

b) Les **espaces domestiques** -quelle que soit leur localisation dans l'espace urbain¹- sont, par leur juxtaposition², le tissu même de la ville, dont les formes sont infiniment diverses. Il s'agit de l'espace résidentiel privé, où vivent les familles, là où elles se considèrent comme seules responsables de ce qui s'y passe. Plus ou moins clos sur lui-même selon les sociétés, l'univers domestique peut cacher en son secret les pires maltraitements envers les enfants³.

c) Si une gare routière ou un marché font partie de l'espace urbain ouvert, typiquement "central", on considérera à part les nombreux endroits consacrés à une **activité économique exercée en lieu clos** (comme un atelier ou une usine), où se déploient les innombrables modalités de l'exploitation des faibles.

d) A la périphérie du monde citadin, physiquement ou -surtout- socialement, il y a les **quartiers pauvres**, aux qualités d'urbanisme inférieures à la norme, où se concentrent donc les populations les plus défavorisées, économiquement et culturellement, les plus menacées par les diverses formes de la marginalisation. Le cas extrême en est le **bidonville**⁴, qui peut être quelquefois très proche matériellement du centre-ville (à Rio de Janeiro, les *favelas* dominent directement les beaux quartiers riverains des plages ; de même, les cités nord-américaines voient leurs riches partir s'installer dans de vastes banlieues confortables et leurs déclassés s'entasser dans des ghettos du centre-ville dégradé). Ils en sont beaucoup plus souvent fort éloignés, contraints d'occuper des terrains dont personne (parmi les gens solvables) ne veut, que ce soit pour des raisons de distance ou d'insalubrité. Quoi qu'il en soit, le bidonville représente avant tout une marginalité par rapport à la majorité des citadins, mais cela n'empêche pas que peuvent naître en son sein des relations communautaires très puissantes, légales ou non. On y trouve aussi toutes les sortes de formes d'exploitation des enfants et des jeunes, mais celles-ci n'ont rien qui soit vraiment spécifique au monde des quartiers périphériques.

e) Enfin, aux **marges** sociales extrêmes de ce milieu urbain se trouvent des espaces profondément répulsifs, comme parfois les cimetières (quand ils sont colonisés par les sans-logis) et, surtout, les décharges publiques, où certains parmi les plus déshérités arrivent à vivre, voire à créer des formes de sociabilité relativement harmonieuses, comme cette fameuse "cité de la Joie" des dépôts d'ordure du Caire.

3 - Croiser ces deux variables, selon les degrés de marginalité et le type d'espace de vie, permet de construire le **tableau ci-joint**, qui ne se veut qu'une approche extrêmement schématique de l'immense diversité des situations. On y a indiqué en position centrale (en grisé), au titre de référence, les conditions que les diverses sociétés considèrent comme normales pour leurs enfants, en particulier tous les cas où l'enfant doit travailler pour ses parents (lui-même bénéficiant du surcroît de revenus ainsi créé), ou avec ses parents (forme normale de transmission des savoirs non-scolaires), par exemple à l'atelier ou au marché, pour rester dans des situations très banales⁵.

De part et d'autre de cette situation "normale", sont représentées sur le tableau les deux déviations que l'on a définies plus haut comme contraires sur le plan logique : la sur-insertion à gauche, l'exclusion à droite, d'abord relative, puis extrême. Comme bien souvent, les extrêmes

¹ Du moins l'espace urbanisé admis par les autorités : on sait tous les problèmes que posent les quartiers d'implantation illégale.

² Le regroupement de ces espaces individuels forme le "quartier", unité spatiale moralement appropriée par ses habitants et donc incluse dans la logique de l'espace privé, à l'opposé de "la rue", espace public et non collectif.

³ Dont l'indifférence n'est pas la moindre.

⁴ Des géographes ont proposé de les décrire sous le vocable assez pertinent d'habitats "sous-intégrés", car ne participant pas pleinement à la vie de la cité, ni à la dynamique sociale et culturelle qui la constitue, ni à ses équipements (eau, électricité, voirie, évacuation des ordures...).

⁵ Ce sont là une bonne partie des innombrables cas définis comme "enfants **dans** la rue".

peuvent se rejoindre, et les enfants passer facilement, on l'a dit, de l'exploitation à la fuite dans l'exclusion, ou inversement.

Il n'est pas nécessaire de détailler ici les divers cas entrés dans ce tableau. Le vocabulaire choisi se veut évocateur et non normatif : on comprendra ainsi sans peine la différence entre une "petite bonne", que son jeune âge rend totalement dépendante de la famille où on l'a placée pour travailler, et la "jeune domestique", capable de bien plus d'autonomie. Rappelons à ceux qui ne connaissent pas l'Afrique noire islamisée que les *talibé* sont les élèves de l'école coranique, astreints traditionnellement à mendier une partie de leur temps, à la fois pour subvenir à leurs besoins et pour apprendre une nécessaire humilité (et aussi permettre aux bons croyants de s'acquitter de leurs obligations de charité). En milieu urbain, on assiste à des dérives vers une véritable exploitation de ces enfants, qui, dans cette situation, peuvent glisser facilement dans la délinquance ou s'enfuir vers la vie libre des gamins de la rue. On entend par "élève placé chez un tuteur indigne" le cas -naguère fréquent en Afrique- de l'enfant de la campagne envoyé en ville pour sa scolarisation et placé, au nom des devoirs de solidarité, par ses parents chez quelqu'un qui ne peut refuser ouvertement de le prendre en charge, mais qui ne se soucie nullement de lui, voire lui rend la vie suffisamment impossible pour que le petit finisse par partir de lui-même, ce qui risque fort de le conduire à la rue.

Le cas des décharges publiques est mentionné transversalement, car on peut y trouver -selon le degré de dégradation des liens sociaux au sein des groupes contraints à y survivre- toutes les formes de relation parents-enfants, depuis la famille qui continue à protéger et aimer les siens jusqu'à l'exploitation par un adulte ou à la survie en bande de jeunes, aussi abandonnés à eux-mêmes que les vrais enfants de la rue du centre-ville (dont ils peuvent d'ailleurs être issus, ayant, par exemple, fui la police qui les y harcelait trop).

Prendre en compte ces données de conditions sociales de l'enfant (c'est-à-dire son degré d'insertion ou d'exclusion par rapport à son groupe d'origine) et de milieu de vie dans l'espace urbain permet de mieux cerner **le comportement et la psychologie** qui sont **spécifiques** à chacune de ces catégories d'enfants marginalisés. Sur le terrain, il faut ensuite approcher la singularité de l'itinéraire et du profil de chacun, car, s'il y a de nombreux points communs, chaque enfant (comme chaque être humain) est **unique**, et doit toujours être traité comme tel.

Réfléchir ensemble sur cette proposition de typologie permettra certainement d'en affiner considérablement les concepts et les catégories. Une appréhension plus claire des problèmes en jeu, collectifs et individuels, est une condition indispensable pour une plus grande efficacité dans l'action, car celle-ci ne peut être pertinente que si elle est bien ciblée.

**TYOLOGIE DES CAS D'ENFANTS
EN SITUATION DIFFICILE
en milieu urbain**

TYPE D'ESPACE OCCUPÉ	DEGRÉ D'INSERTION			
	Sur-insertion, exploitation	Familles conformes aux normes de la société (pour mémoire)	Relations fragmentées	Relations rompues
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant prostitué soutien de famille - Enfant utilisé dans un gang d'adultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant aidant sa mère à vendre au marché... 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeune des "petits métiers citadins" soutien de famille - "Talibé" mendiant 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant de la rue (seul / en bande)
Espaces domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant chef de famille - "Petite bonne" (non payée) - Enfant violé en famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant participant aux tâches de la maison après l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant maltraité - Elève placé chez un tuteur indigne - Jeune domestique (payée) 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant en prison, sans contacts familiaux
Lieux de production	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant ouvrier 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant d'artisan aidant son père dans son atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprenti vivant dans un atelier du secteur informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprenti dormant dans l'atelier
Banlieues pauvres, bidonvilles, ghettos	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant tueur à gages 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeune travailleur non marié vivant avec ses parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeune adulte chômeur des milieux pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre d'un gang de jeunes des banlieues ou des ghettos
Marges urbaines	Familles marginalisées entières, vivant et travaillant avec leurs enfants dans la rue ou sur les décharges			

NB : Ne sont pas pris en compte ici les enfants "en danger", lors des situations de catastrophe naturelle (sécheresse, séisme...) ou humaine (guerre, génocide...).

Fabienne TANON

**UNE PREMIERE RENCONTRE
AVEC
LES ENFANTS ET LES JEUNES DES RUES
D'ABIDJAN
en 1995¹**

Nos observations, faites en 1995 dans trois quartiers de la ville, se sont déroulées alternativement de jour et en soirée jusqu'à 22 h, en variant les horaires afin d'avoir une image des lieux à différents moments de la journée.

Au **Plateau**, lieu des affaires et des banques où l'activité est rythmée par les heures de bureau, les enfants de la rue sont très actifs aux carrefours, surtout le long de l'avenue Chardy, autour du marché, du côté de la RAN (la ligne de chemin de fer), vers la cité financière, ou encore à la Pyramide, immeuble situé à deux pas de l'ex-hôpital central inachevé. Cette bâtisse, baptisée par eux le "Château", est le lieu d'habitation de toute une bande d'enfants et de jeunes, environ une trentaine (il n'est guère possible d'en faire une estimation exacte), qui se dénomment "Armée française". Pourquoi ce nom ? "Parce que nous allons toujours deux-deux ou trois-trois, comme l'armée", nous a répondu un jeune de 12 ans, voulant signaler par là la solidarité existant au sein du groupe. Il est apparu très vite que les différentes bandes ont chacune leur territoire et ne se mélangent pas (ou rarement), leur territoire correspondant à des lieux d'activité mais aussi à des possibilités d'approvisionnement en nourriture. Ces différents lieux sont donc une manière d'identifier des groupes précis, et l'on parlera de ceux de la RAN ou du marché, ou encore de Chardy, en sachant que ce sont des groupes bien distincts.

Les âges varient de 5-6 ans à 20 ans et plus. Cette population est essentiellement masculine. Dans ces bandes, on ne voit pas de filles traîner avec les garçons : toutes celles que l'on voit au Plateau ont une occupation. Par rapport à d'autres pays africains, où le phénomène touche les enfants des deux sexes, on peut affirmer que ce n'est pas encore le cas en Côte d'Ivoire. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'un problème plus souterrain n'existe pas pour les petites filles employées, exploitées souvent, voire vendues en ville.

Leurs activités correspondent à ce qui a été largement décrit par ailleurs. Elles sont hiérarchisées en commençant au bas de l'échelle par ceux qui "demandent l'argent", souvent les plus jeunes, car peut-être les plus aptes à inspirer pitié aux passants et donc susceptibles de gagner ainsi

¹ La première version de ce texte a fait l'objet d'un article dans le *Cahier de Marjovia* n° 3 (second semestre 1996).

de l'argent, comme le décrit Lewis Aptekar¹ pour les gamins de Colombie. Mais peut-être aussi parce que c'est une activité qui ne demande ni force ni agilité, et que tout nouveau venu peut pratiquer. Ensuite, nous trouvons ceux qui vendent les sacs plastique à l'entrée des magasins, les vendeurs de mouchoirs en papier près des restaurants, les cireurs de chaussures, les porteurs de cartons autour des marchés (qui suivent la cliente pour lui porter ses différents achats) et enfin, tout en haut de l'échelle, ceux qui gardent les voitures. Là se retrouvent les chefs et les "protecteurs" des plus jeunes, "ceux qui ont de l'argent" aux dires de ces derniers. Toutes ces activités plus ou moins rentables sont doublées de menus larcins en tous genres, comme par exemple de voler les enjoliveurs des taxis quand ils sont arrêtés, ou les roues des voitures en stationnement non gardé, le vol à la tire ou encore dans les magasins.

En ce qui concerne l'argent, il n'a pas été possible en un temps aussi bref de savoir quelles stratégies ont cours. Il semble assez clair que les plus jeunes reversent à leur "protecteur" le gain de la journée. Cependant, une assez grande diversité colore les comportements, certains gardant l'argent avec eux ou du moins le confiant à quelqu'un qui va le garder, le mettre de côté pour eux (par exemple un marchand en qui le jeune a confiance). Il est, bien sûr, très difficile d'évaluer les sommes qu'ils manipulent, et celles-ci doivent varier d'un jour à l'autre et selon les activités opérées. Toutefois, certains sont capables de s'acheter de la nourriture, surtout le soir quand les autres possibilités font défaut, de l'eau ou des cigarettes à l'unité, ou encore de la colle à renifler. Ceux qui gardent les voitures obtiennent certainement plus que les autres.

La plupart sont d'origine ivoirienne. Les ethnies sont mélangées et ne servent pas de base aux regroupements. Par exemple, on trouvera dans un même groupe un jeune de Daloa, deux Baoulé (de Bouaké et de Katiola), un Sénoufo du nord du pays, deux ou trois garçons venant de l'Ouest, et un ou deux non-Ivoiriens venus des pays limitrophes, Ghana ou Burkina Faso. Les difficultés de vie dans ces conditions semblent effacer les particularités ethniques, et leur appartenance est plutôt celle de la bande dans laquelle ils s'insèrent en arrivant.

Pour ce qui est de leur état de santé, les affections les plus courantes -hormis le paludisme, qui est le fait de tous dans ce pays- sont la gale et les maladies de peau, toutes sortes de plaies, coupures, blessures ouvertes faites en se bagarrant (entre eux le plus souvent, lors de disputes ou de règlements de comptes) et qui s'infectent rapidement, les vers et les diarrhées. En ce qui concerne le Sida, il semble que les enfants de la rue ne soient pas encore atteints par le virus VIH, car aucun cas de séropositivité n'avait à ce jour été déclaré. Par contre, l'usage des inhalants comme drogue est assez généralisé : colles ou chiffons imbibés d'essence. Cela se pratique surtout le soir et la nuit, plus rarement la journée car ils ont besoin de rester actifs pour assurer leur subsistance. Il faut penser également que le quartier du Plateau décline nettement en activité à partir de 18 h 30, avec la fermeture des bureaux. Il faut attendre 20 h 30 pour que l'animation reprenne avec les restaurants, jusque tard dans la nuit autour des boîtes de nuit. Il y a donc une plage horaire d'environ deux heures en fin de journée, propice à l'usage de la drogue.

A **Koumassi**, à l'est de l'agglomération, le panorama est un peu différent. Il s'agit d'un quartier très populaire et actif, avec un marché important, de nombreux artisans et petits ateliers de toutes sortes, un secteur industriel localisé le long de la lagune, de nombreuses rues non encore goudronnées et mal éclairées, un habitat à densité moyenne : peu d'immeubles dépassent les deux ou trois étages, la plupart des maisons ont une cour intérieure et la commune montre encore des espaces non construits. C'est donc un quartier à structure horizontale, où petites activités économiques et lieux d'habitation sont constamment mêlés, à l'inverse du Plateau, qui est de structure verticale, avec une activité diurne prédominante. Les enfants et les jeunes que l'on voit sont presque tous occupés, travaillant dans ces petits ateliers ou chez des artisans ; très peu sont "de la rue" comme ceux du Plateau. Il faut aussi savoir que beaucoup de jeunes du Plateau rentrent en fait le soir dans des quartiers comme Koumassi, pour y dormir. Ils ont ainsi un coin de chambre ou une cour pour les accueillir. Et ils repartent le matin au Plateau parce que "ça paye mieux !"

¹ Lewis Aptekar : *Street children of Cali*. Durham et Londres, Duke University Press, 1988.

Beaucoup de jeunes garçons (entre 7 et 15-16 ans) sont employés comme apprentis chez des artisans (menuisiers, ferronniers, mécaniciens, frigoristes, réparateurs), où ils travaillent de 7 h du matin à 7 h du soir. Nombreux sont ceux qui dorment dans l'atelier "pour le garder", nous ont-ils dit - en fait parce qu'ils n'ont nulle part où aller et que le salaire infime qu'ils reçoivent ne leur permet pas de louer la moindre chambre. Dans ces ateliers, il n'y a ni eau ni électricité, et rien pour cuisiner, bien sûr, sans parler des latrines inexistantes. Les plus jeunes regardent, apprennent et vont faire les courses pour aider les plus grands. Les moyens, autour de 10-13 ans, commencent à pratiquer le métier. Les plus grands, qui ont déjà cinq ou six ans de présence, acquièrent un début d'expérience. Cependant, c'est un savoir limité et peu perfectible, car ils n'ont pas vraiment accès au savoir détenu par l'artisan, qui les cantonne le plus souvent dans des tâches simples et répétitives. La plupart sont illettrés ou faiblement scolarisés, et restent plusieurs années en apprentissage, sous la dépendance du maître artisan.

L'argent qu'ils gagnent est minime : les plus jeunes, pendant 2 ou 3 ans, reçoivent de 100 à 200 F cfa¹ par jour, ce qui leur permet tout juste de s'acheter une assiette de riz à midi à 100 F, avec un petit bout de viande à 25 F. Les plus grands reçoivent un peu plus, mais on comprend que, dans ces conditions, ils dorment sur place.

L'origine de ces jeunes reste liée à celle des artisans. La plupart viennent de loin, "confiés" par leur famille à un parent ou un ami qui possède son atelier à Koumassi. Par exemple, les menuisiers viennent en majorité du Togo, et les jeunes dans ces ateliers sont également Togolais, avec quelques Ivoiriens en plus. Par atelier, il peut y avoir jusqu'à 8 ou 10 de ces apprentis, qui sont donc sur place en permanence.

Les problèmes de santé restent plus ou moins les mêmes que pour les jeunes du Plateau, avec beaucoup moins de gales, et un usage plus faible des inhalants. En fait, nous n'en avons pas vus, mais il nous a été rapporté que cela se pratique dans certaines zones de Koumassi où l'on trouve des jeunes qui dorment dehors (vers le terminus des autobus, par exemple).

Dans le quartier d'**Adjamé**, au nord du Plateau, nous avons observé principalement la gare routière, réputée zone dangereuse. Dans la journée, l'activité y est forte et la foule se presse entre les cars et les bus qui partent vers l'intérieur du pays, entre les taxis-brousse surchargés, les camions livrant des marchandises, le tout dans une grande pagaille, les pieds souvent dans la boue (car le goudron se fait rare). La réputation du quartier et le travail assez difficile de porteur ou de rabatteur de clients font qu'on y voit peu de jeunes enfants isolés en train de mendier comme le font ceux du Plateau. A Adjamé, la proximité de la mosquée fait que des enfants mendient, mais le plus souvent dans le cadre d'une école coranique, ce qui est différent de mendier parce qu'on est à la rue et qu'il faut survivre. Il est important de ne pas mélanger ces deux situations, même si le résultat semble à peu de chose près identique.

Les informations obtenues sont plus éparées, car il est rare de trouver des moments de calme pour parler avec les jeunes. De plus, si beaucoup de jeunes et d'enfants sont présents dans la journée pour travailler, ils ne vivent pas dans la rue pour autant. Ils sont plutôt âgés de 15 à 16 ans et plus. Les provenances ethniques sont très mélangées. Les petits vendeurs qui tournent autour des cars dans la journée ne sont plus là le soir : après 20 h, la fébrilité est finie, et il est difficile de savoir qui dort vraiment dans la rue parmi tous ceux que nous avons observés dans la journée. Ce quartier est plus difficile à pénétrer du fait de son aspect proche d'un bidonville, avec des maisons de bois et de tôle ondulée serrées le long de passages non goudronnés.

Les activités observées sont en rapport avec le transport des personnes et des marchandises : porteurs, rabatteurs de clients (les "*coxeurs*") surtout pour les *gbaka* et les taxis *woro-woro*²,

¹ Rappel : 100 F cfa = 0,15 euro.

² Les *gbaka* sont des minibuses qui desservent les grands quartiers d'Abidjan et les villes proches. Ils peuvent prendre 18 à 22 personnes et ont des itinéraires fixes. Ils démarrent en général quand ils sont pleins, avec des points de chargement et déchargement précis à Adjamé. Les *woro-woro* sont des taxis collectifs qui circulent partout en ville - en fait des taxis particuliers reconvertis en collectifs car, du fait de la crise, les gens ne pouvaient plus payer un taxi

vendeurs de montres, de postes de radio ou de toutes sortes d'objets-gadgets, comme ceux qui se retrouvent à tous les carrefours de la ville, vendeurs de journaux, et aussi beaucoup de petites vendeuses proposant de la nourriture, chacune avec son plateau sur la tête (beignets, poisson frit, ignames, oranges ou bien des boissons), ou des objets pour la coiffure et la toilette.

Pour conclure cette brève description, il faut mentionner le **discours des médias** concernant ces jeunes : il est mitigé. L'enfant de la rue n'est pas systématiquement pointé du doigt et mis au ban de la société, comme dans certains pays d'Amérique Latine¹.

Ces jeunes sont effectivement un problème pour la société, dont ils révèlent les dysfonctionnements au sein des familles, et du tissu social en général ; il s'agit d'une situation alarmante issue en grande partie de la crise économique et tendant à s'accroître. Il est aussi reconnu qu'une partie de ces enfants de la rue deviennent des délinquants et sont associés à la prostitution des filles (voire à des pratiques d'homosexualité).

Cependant, les actions positives entreprises pour répondre à ces jeunes y sont assez bien décrites et attestent du désir de "faire quelque chose pour eux", désir très présent dans la population. Les jeunes en situation difficile sont perçus plutôt comme des victimes de la dégradation des valeurs et du système socio-économique, donc "récupérables" en quelque sorte, même si, individuellement, ils apparaissent comme sales, voyous, dangereux... Pour l'instant, en Côte d'Ivoire, on ne les traite pas encore de "*déchets humains*"², comme au Sénégal. Peut-être est-ce dû au fait que le phénomène n'a pas encore atteint l'ampleur que l'on trouve dans d'autres pays africains. Ce qui est certain, c'est que le moment d'agir est venu. Beaucoup sont déjà sur place et travaillent sérieusement.

individuel. Eux aussi ont des arrêts précis à Adjamé. Dans les deux cas, le client y est très disputé entre les rabatteurs des uns et des autres, car la concurrence entre les deux moyens de transport est forte.

¹ Notons que cette (relative) compréhension de la presse ivoirienne s'est développée à la suite du Forum de Grand-Bassam (1985), qui a, pour la première fois, fait passer le message que les enfants de la rue étaient moins des ennemis que des victimes. Cf. Lacine Traoré et Ezanne Raphaël Essienne : "Images des jeunes de la rue dans la presse quotidienne en Côte d'Ivoire", in "MARJUVIA" (Y. Marguerat et D. Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Paris, Fayard, 1994, 628 p. (pp. 73-90).

² Cf. René Collignon : "*La lutte des pouvoirs publics contre les "encombrements humains" à Dakar*", *Revue canadienne des études africaines*, 1984, vol. 18, 3, pp. 573-582.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

sur les enfants marginalisés et autres problèmes de la jeunesse en Afrique

(ouvrages publiés en langue française)

AGOSSOU Thérèse (éd.) : *Regards d'Afrique sur la maltraitance*.
Paris, Karthala, collection Questions d'enfance, 2000, 277 p.

BALAAM Yves : *Enfants de la prison et de la rue dans une ville africaine (1975-92)*.
Yaoundé, UCAC & Karthala, 1997, 219 p.

BOISSIEU Arnaud de : *Jeunes des rues de Tanzanie. Une vie par jour, entre l'eau et le feu*.
Paris, Karthala, 2001, 133 p.

BRUYERE Jean-Michel : *L'Envers du jour. Mondes réels et imaginaires des enfants errants de Dakar*.
Paris, Léo Scheer, 2001, 319 p.

COMBIER Annick : *Les Enfants de la rue en Mauritanie*.
Paris, L'Harmattan, 1994, 208 p.

COOPIETERS'T WALLANT Renaud : *Jeunesse marginalisée, espoir de l'Afrique : un juge des enfants témoigne*.
Paris, L'Harmattan, 1992, 188 p.

DIOP Momar-Coumba (éd.) : *Pauvreté, jeunes de la rue et Sida. Les cas d'Abidjan et d'Accra*.
Paris, Karthala-GTZ-PGU, collection Questions d'enfance, 2002, 126 p.

ENDA-Tiers Monde (éd.) : *Voix des enfants d'Afrique*.
Dakar, ENDA, 1999, 148 p.

ERNY Pierre : *L'Enfant et son milieu en Afrique noire. Essai sur l'éducation traditionnelle*.
Paris, L'Harmattan, 1987, 310 p.

HÉRAULT Georges et ADESANMI Pius (1997) : *Jeunes, cultures de la rue et violence urbaine en Afrique*.
Ibadan, IFRA, 512 p.

INVERNIZZI Antonella : *Straßenkinder in Afrika, Asien und Osteuropa*. Bibliographie commentée (en français)

Bonn, WAWADB (Conférence épiscopale allemande), 2001, 418 p.

NB. Ce document est consultable sur le site de l'université de Fribourg :

<http://www.unifr.ch/socsem/bibliocomm.html>

KOUROUMA Ahamadou : *Allah n'est pas obligé*. (roman)
Paris, Le Seuil, 2000, 233 p.

- LALLEMAND Suzanne : *La Circulation des enfants en société traditionnelle : prêt, don, échange.*
Paris, L'Harmattan, 1993, 224 p.
- MANSELL Henning : *Comedia infantil.* (roman suédois, 1995)
Paris, Le Seuil, 2003, 235 p.
- MARIE Alain : *Une Afrique des individus ? Itinéraires citadins dans la société contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey).*
Paris, Karthala, 1997, 440 p.
- "MARJUVIA" (Yves Marguerat et Danièle Poitou éd.) : *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique Noire.*
Paris, Fayard, collection Les Enfants du Fleuve, 1994, 628 p.
- MBEMBE Achille : *Les Jeunes et l'ordre politique en Afrique noire.*
Paris, L'Harmattan, 1985, 247 p.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine : *Villes et violence en Afrique noire.*
Paris, IRD & Karthala, 2002, 311 p.
- PIRENNE Jacqueline : *Mes fils de la rue à Addis Abeba.*
Paris, Fayard, collection Les Enfants du Fleuve, 1989, 336 p.
- POITOU Danièle : *La Délinquance juvénile au Niger.*
Niamey, IRSH, Etudes Nigériennes n° 41, 1978, 210 p.
- RABAIN Jacqueline : *L'Enfant du lignage.*
Paris, Payot, 1979, 237 p.
- SCHLEMMER Bernard (éd.) : *L'Enfant exploité. Oppression, mise au travail et prolétarisation.*
Paris, Karthala, 1996, 522 p.
- TESSIER Stéphane (éd.) : *L'Enfant de la rue et son univers. Ville, sociabilité et marginalité.*
Paris, Syros, 1995, 228 p.
- TESSIER Stéphane (éd.) : *Langages et cultures des enfants de la rue.*
Paris, Karthala, collection Questions d'enfance, 1995, 146 p.
- TESSIER Stéphane (éd.) : *A la recherche des enfants de la rue.*
Paris, Karthala, collection Questions d'enfance, 1998, 471 p.
- VELIS Jean-Pierre : *Fleurs de poussière : enfants de la rue en Afrique.*
Paris, UNESCO, 1993, 172 p.
- WERNER Jean-François : *Marge, sexe et drogue à Dakar. Enquête ethnographique.*
Paris, Karthala, 1993, 292 p.

Numéros spéciaux de revues

- *Les Cahiers de Marjuvia*, du n° 1 (1995, 72 p.) au n° 10 (2000, 155 p.), version informatique.
- *Jeunesses marginalisées*, la revue du GREJEM n° 1, premier semestre 2002, 135 p.
- *Politique africaine* n° 63 : "Du côté de la rue", Karthala, octobre 1996
- *Politique africaine* n° 80 : "Enfants, jeunes et politique", Karthala, décembre 2000

TABLE DES MATIERES

	page
Sommaire	3
Les auteurs de ce rapport	4
La problématique scientifique et le déroulement de la recherche.	5
<u>ABIDJAN</u>	13
Yves MARGUERAT : A la découverte des enfants de la rue d'Abidjan. Des visages et des chiffres pour les comprendre.	15
I - Le contexte urbain	15
II - Une rencontre avec les enfants	18
III - Une estimation des effectifs	24
IV - Qui sont-ils ?	28
Fabienne TANON : L'attribution causale chez des jeunes marginalisés abidjanais. Etude de deux groupes d'enfants de la rue.	37
I - La recherche de terrain à Abidjan	38
II - Présentation des résultats	39
1 : Questionnaire général	39
2 : Questionnaire d'attribution causale	48
III - Discussion et conclusion	52
Alain SISSOKO : Les jeunes filles déscolarisées. Logiques d'adaptation et dynamiques sociales en milieu urbain.	55
I - Notre méthodologie	56
II - Les caractéristiques socio-économiques des jeunes filles déscolarisées	58
III - Parcours, logiques et dynamiques d'adaptation sociale	60
IV - Recomposition des relations familiales et devenir des déscolarisées	66
Souleymane YEO-OUATTARA : Les fillettes immigrées vendeuses dans la rue.	73
I - Identité : des cadettes, analphabètes ou tôt déscolarisées	75
II - Le cadre familial : précarité sociale et économique	76
III - Les itinéraires migratoires et l'âge au départ	79
IV - Le vécu migratoire en ville	82
V - Les relations sociales à Abidjan	86
VI - Perspectives	88
Marcelin ASSI : Les enfants mendiants.	93
I - L'espace des enfants mendiants	94
II - Typologie des enfants mendiants	100
III - Résultats et analyses	103
IV - L'opinion publique face à la mendicité des enfants	108
Roger NAVARRO : Les ONG en charge des enfants de la rue.	115
I - Quelques éléments descriptifs	116
II - Famille, société, pauvreté	119

III - Fonctionnement et organisation des ONG	125
IV - Les ONG dans le processus de modernisation	126
V - Quelques problèmes pratiques aigus	129
Michel GALY : L'invention de l'enfance.	
Gouvernementalité, répression et projets (Côte d'Ivoire et Liberia).	133
I - Epistémologie comparative	133
II - Nomination, dénombrement, contrôle	135
III - Monde blanc, monde de la rue : des savoirs aux institutions	137
<u>NAIROBI</u>	139
Deyssi RODRIGUEZ-TORRES : Les jeunes de la rue à Nairobi : d'un problème social ancien à une prise de conscience politique nouvelle.	141
I - Les jeunes de Nairobi : origine et organisation	143
II - Survivre dans la rue : la débrouille quotidienne	153
III - Face au phénomène : pouvoirs publics et initiatives privées	163
<u>ANTANANARIVO</u>	179
Yves MARGUERAT : Antananarivo et ses marginalités sociales, forces et faiblesses d'une société urbaine originale.	181
1 - Antananarivo : ville ou village ?	182
2 - Une population très homogène, à la croissance modérée	184
3 - Le vécu urbain : quartiers et habitats	185
4 - Les caractères de la famille tananarivienne actuelle	186
5 - Autres indicateurs de la vie sociale : économie, emploi et scolarité	189
6 - Les populations citadines exclues	191
Béatrice BOUSQUET : Etre enfant de la rue à Antananarivo, entre choix et nécessité.	197
I - Quelques données sur les enfants rencontrés	197
II - Les causes du départ vers la rue	201
Bodo RAVOLOLOMANGA : Débrouillardise et adaptation : la vie quotidienne des enfants de la rue.	207
1 - L'arrivée dans la rue	208
2 - Les rapports avec les ascendants	208
3 - Situation face à l'espace et à la famille	209
4 - Les abris	210
5 - Les gagne-pain et la nourriture	211
6 - Prostitution et pédophilie	212
7 - Les distractions	212
8 - Hygiène et santé	213
9 - Les enfants et la politique	214
10 - Des enfants de plus en plus touchés par la crise	215
11 - Rêves et réalités de l'avenir	216
Yves MARGUERAT : Enfants venus dans la rue et enfants nés dans la rue. Une problématique différente.	219
I - Choses vues dans la rue au centre-ville	219
II - Le petit peuple des arcades	221
III - Opinions et informations entendues dans les institutions	225

<u>ELEMENTS POUR UNE SYNTHÈSE SUR LA DYNAMIQUE DES JEUNESSES MARGINALISEES</u>	233
Yves MARGUERAT : Malheur à la ville dont le prince est un enfant (de la rue).	235
Un essai de synthèse sur la dynamique sociale du monde des enfants de la rue.	
1) Les premiers pas	239
2) La stabilisation	242
3) La structuration	247
4) La féminisation	254
5) La contre-société	257
<u>ANNEXES</u>	269
Yves MARGUERAT : Qu'est-ce que les enfants de la rue ? Une brève synthèse scientifique.	271
Yves MARGUERAT : Les enfants en situation difficile : une typologie.	275
Fabienne TANON : Une première rencontre avec les enfants des rues d'Abidjan en 1995.	281
Bibliographie sélective sur les enfants de la rue en Afrique.	285

(ANNEXE HORS-TEXTE)

Roger NAVARRO : Les ONG qui s'occupent des enfants de la rue à Abidjan : Description de 15 institutions en 2001.	(54 pages)
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------